LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Vol. LXXII — No 175 | Nuageux, possibilité de neige. Maximum 8 **(détail en page 10)** | Montréal, samedi 3 octobre 1981 | (Hauterive, Baie-Comeau, Sept-Iles **40 cents**) **25 CENTS**

DUCEPPE

"C'ÉTAIT AVANT LA GUERRE À L'ANSE À GILLES"

THÉÂTRE PORT-ROYAL

Présente

Du 9 septembre au 17 octobre

Renseignements: 842-2112

Flexibilité de Trudeau, optimisme de Bennett

Deux faits importants dominent la journée de vendredi sur le front fédéral-provincial du débat constitutionnel:

■ quelques indices d'une flexibilité réelle sont apparus dans les déclarations faites par M. Trudeau en Australie: le premier ministre souligne avec plus d'insistance qu'il est disposé à rouvrir les négociations avec les provinces; il propose même de s'arrêter à Vancouver lors de son voyage de retour afin de s'entretenir avec M. William Bennett, premier ministre de la Colombie-Britannique et président de la Conférence interprovinciale; il exprime plus clairement son intention de relancer les discussions avec les provinces avant de remettre son projet constitutionnel à l'ordre du jour des Communes; mais il est ferme sur un point: il ne renoncera pas à la Charte des droits.

■ M. Bennett, qui poursuit sa tournée transcanadienne, consultant un à un les autres chefs de gouvernements, s'est montré optimiste hier quant aux chances d'un compromis. Il a même prédit que M. Trudeau renoncerait à sa «ligne dure»; il pense que la réflexion d'une part et une meilleure connaissance du véritable climat qui règne au Canada d'autre part amèneront le premier ministre à faire preuve de souplesse, à «agir à la canadienne».

Mais, M. Bennett, s'il est sensible à la suggestion de M. Trudeau de le rencontrer à Vancouver le 9 octobre, signale qu'il ne pourra pas voir le premier ministre fédéral à une date aussi rapprochée parce qu'il n'aura pas complété ses consultations.

La possibilité d'une réunion à Vancouver vendredi prochain entre les premiers ministres Trudeau et Bennett, paraît donc très incertaine, sinon exclue comme l'a suggéré le premier ministre canadien hier.

En effet, à sa sortie du bureau du premier ministre Blakeney à Régina, M. Bennett a fait savoir qu'il veut d'abord avoir des entretiens avec tous les premiers ministres provinciaux avant de se retrouver en tête-à-tête avec M. Trudeau.

Or, le premier ministre albertain, M. Peter Lougheed, ne sera pas, semble-t-il, revenu de son voyage en Allemagne de l'ouest avant vendredi prochain. Toutefois, M. Bennett a mentionné qu'il essaierait de «forçer l'agenda», mais à l'heure qu'il parlait rien de permettait d'affirmer que cette réunion Trudeau-Bennett à Vancouver le 9 octobre pourrait effectivement avoir lieu.

Outre M. Lougheeh, le premier ministre Bennett doit voir aussi le chef du gouvernement de l'Ontario, M. Bill Davis,

Voir page 20: Flexibilité

La motion est adoptée par 111 voix contre neuf à l'Assemblée

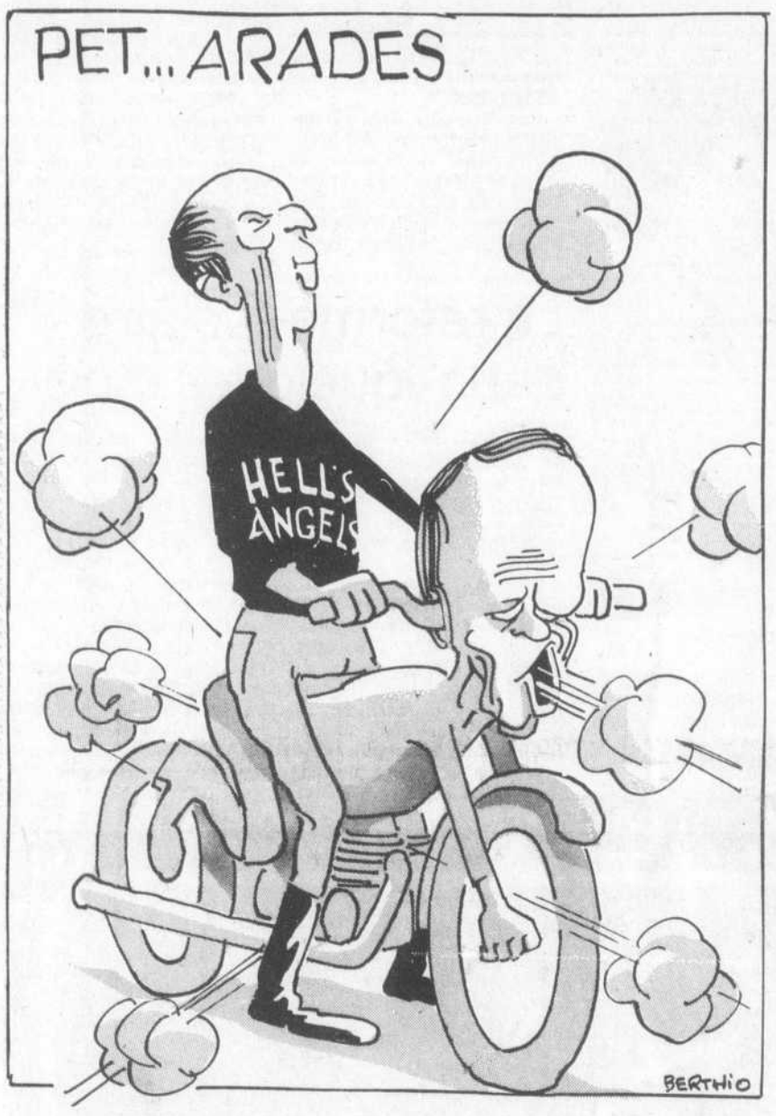

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Grâce à l'appui de l'opposition libérale et, en particulier, à celui de son chef, M. Claude Ryan, le gouvernement du Québec a franchi hier avec succès la première étape de sa «lutte à finir» contre le projet constitutionnel fédéral.

L'Assemblée nationale, réunie en session d'urgence depuis mercredi, a adopté par 111 voix contre 9, une motion de résistance à toute atteinte unilatérale à ses pouvoirs législatifs. Cette motion demande également une reprise des négociations constitutionnelles dans le respect des principes mêmes du fédéralisme canadien, tels que confirmés plus tôt cette semaine par la Cour suprême.

Certes, ce succès n'est pas total puisque le premier ministre, M. René Lévesque, ainsi que M. Ryan souhaitaient ardemment l'unanimité des députés devant la gravité de la menace qui pèse actuellement sur les droits historiques de la communauté québécoise.

Or, cette unanimité s'est avérée impossible, neuf députés libéraux ayant décidé finalement de voter contre la motion commune aux deux partis, récusant ainsi la ligne de conduite définie majoritairement par leur propre caucus.

Ces déoutés, qui sont majoritairement issus de circonscriptions anglophones et ethniques, sont les suivants: MM. John O'Gallagher (Robert Baldwin), John Ciaccia (Mont-Royal), Lucien Caron (Verdun), Clifford Lincoln (Nelligan), Michel Gratton (Gatineau), Cosmo Maciocia (Viger), William Cusano (Viau), Richard French (Westmount), et Mme Joan Dougherty (Jacques-Cartier).

Même s'ils ne se sont pas tous exprimés publiquement, il ressort que leur geste s'explique de deux façons:

Voir page 20: Motion

Nous formons l'opposition réelle au PQ (Trudeau)

Sur la question constitutionnelle, ce sont maintenant les Libéraux fédéraux qui constituent l'opposition réelle au gouvernement du Québec, a déclaré hier à Melbourne le premier ministre, M. Trudeau, qui commentait devant la presse l'appui accordé par M. Claude Ryan et ses députés (sauf neuf dissidents) à la motion condamnant le projet constitutionnel d'Ottawa.

Interrogé par des journalistes du Québec qui le suivent en Australie (où il participe à la Conférence du Commonwealth), M. Trudeau a dit que M. Jacques Olivier, président du caucus des députés libéraux du Québec aux Communes, avait eu raison de conclure plus tôt dans la journée au Mont-Orford que les Libéraux du Québec à Ottawa constituent désormais l'opposition réelle, mais sur la question constitutionnelle seulement.

«Il reste, a dit M. Trudeau, qu'il y a une opposition valable au Québec sur toutes les autres matières. Mais, sur la constitution, si M. Ryan associe son parti à celui de M. Lévesque, évidemment il ne forme plus l'opposition réelle.»

M. Trudeau n'a cependant pas dénoncé M. Ryan.

«Je pense que M. Ryan avait un choix: ou bien de ne pas s'associer à M. Lévesque et de laisser M. Lévesque tomber dans les pires excès de verbe et de pensée, ou bien d'essayer de s'associer à M. Lévesque et de modérer un peu son langage et ses pensées. On m'explique que M. Ryan a apporté plusieurs amendements qui ont eu l'effet d'adoucir un peu la motion. C'est un rôle qu'il a choisi de jouer, et ce n'est pas à moi de le critiquer.»

Au même moment, dans une auberge du Mont-Orford, où ils sont réunis depuis jeudi, les membres du groupe parlementaire libéral du Québec aux Communes ont décidé d'adopter envers le gouvernement issu du Parti québécois une attitude plus agressive.

C'est sans réserve que députés, ministres et sénateurs ont approuvé une nouvelle fois la position du premier ministre à l'égard de la question constitutionnelle. A cet égard, M. Marc Lalonde, ministre de l'Énergie, député d'Outremont, l'un des doyens de la députation, ami et conseiller de M. Trudeau, ancien président du caucus, a tenu à souligner que les membres de son groupe croient utile d'accorder à M. William Bennett, premier ministre de la Colombie-Britannique et président de la Conférence des provinces, la chance de prouver qu'un consensus des provinces sur la question constitutionnelle est encore possible.

Si on ne pouvait en arriver à ce consensus, les libéraux québécois estiment que le gouvernement fédéral sera alors justifié d'agir unilatéralement, maintenant que la légalité de cette démarche a été confirmée par la Cour suprême du Ca-

Voir page 20: Opposition

Ryan ne sévira pas contre les neuf dissidents

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Contrairement à ce qu'il avait laissé entendre tout au cours de la semaine, le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, n'a plus l'intention de sévir contre les neuf députés qui ont défié son autorité en refusant d'appuyer la motion de résistance au projet constitutionnel.

«Nous adopterons à leur sujet une attitude compréhensive, humaine et constructive», a dit hier M. Ryan en conférence de presse, quelques heures après l'adoption de cette motion à l'Assemblée nationale.

Le chef libéral a indiqué que l'exécutif et le caucus du parti se pencheront sur cette affaire au cours des prochaines semaines mais il a clairement laissé voir, par le ton de l'ensemble de ses propos, qu'aucune véritable mesure de représaille ne sera prise contre les dissidents.

Ainsi, M. Ryan a d'abord affirmé que «rien ne pressait» et qu'il n'y avait aucune urgence à discuter du cas de ces députés.

Par la suite, il a cité trois ou quatre précédents qui se sont produits au cours des dernières années à la Chambre des communes ou à Québec. Or, tous ces précé-

Voir page 20: Dissidents

Reagan décide de construire 100 MX et 100 B-1

WASHINGTON (d'après AFP et CP) — Présentant un vaste programme de modernisation des forces stratégiques américaines d'un coût estimé à $180 milliards d'ici 1987, le président Ronald Reagan a annoncé hier à Washington que les États-Unis allaient construire au moins 100 nouveaux missiles stratégiques à 10 ogives nucléaires du type MX ainsi qu'une centaine de bombardiers stratégiques du nouveau type B-1.

Le président Reagan a également proposé d'améliorer le réseau de surveillance aérienne de l'Amérique du Nord en collaboration avec le Canada.

Suivant un communiqué explicatif de la Maison Blanche, la défense stratégique contre l'Union soviétique comportera notamment une combinaison des radars à diffusion rétrograde avec les radars actuels, qui seront améliorés.

Cinq escadrilles d'intercepteurs F-106 vieillissants seront remplacés par de nouveaux F-15. Au moins six AWACS supplémentaires s'ajouteront aux radars actuels. Le système actuel anti-satellites opérationnel sera maintenu.

On poursuivra vigoureusement les recherches et la mise au point des instruments de défense par missiles balistiques.

M. Reagan a déclaré que le plan «équilibré» qu'il a adopté avait trois objectifs:

— «dissuader toute action soviétique contre les États-Unis ou leurs alliés»;

— «nous fournir la capacité de répondre à tout nouvel accroissement des forces soviétiques»;

— «manifester notre détermination à maintenir l'équilibre stratégique».

Les cinq éléments de l'effort stratégique américain destiné à «assurer la paix bien au-delà du début du siècle pro-

Voir page 11: Reagan

L'impasse constitutionnelle

La recherche des coupables

par Jean-Louis Roy

A la recherche de motifs qui puissent justifier cette rupture avec l'histoire, cette négation des conventions constitutionnelles que consacre le choix de l'action unilatérale, le premier ministre M. Trudeau et son ministre de la justice évoquent le blocage de la réforme constitutionnelle, son gel profond depuis un demi-siècle. Ils rappellent la succession des conférences qui, de 1927 à 1981, ont produit, selon leur analyse, une succession d'échecs, une enfilade d'affrontements et de monologues improductifs.

Cette constatation étant faite, les avocats de l'unilatéralisme en tirent des conclusions dramatiques. Ils identifient les responsables de cette stagnation, soit les provinces. Les hommes politiques provinciaux et en particulier ceux du Québec se retrouvent rassemblés dans ce club particulier des coupables dont le membership considérable déborde. Il s'est même étendu depuis deux ans, d'une capitale provinciale à l'autre, dans toutes les régions du pays. Les plaideurs de l'unilatéralisme n'hésitent pas à s'asseoir sur le fauteuil des juges et à distribuer «rétroactivement et prospectivement» les condamnations «a mare usque ad mare».

De l'historique de cet échec, de son étalement sans scrupule et sans nuance, les politiciens fédéraux et «libéraux» concluent à l'obligation de redresser cette ruine qui repose sur la méfiance et la mauvaise foi.

Le geste transforme la crise de la négociation en crise du régime. Il répand les germes d'une insurrection appréhendée dans les esprits et dans la société si, par malheur, cette lourde construction de l'esprit qui a nom «démarche unilatérale», après son voyage dans l'ancienne capitale de l'Empire, nous revenait comme ces pluies chargées des germes destructeurs et nous était imposée comme «une constitution acide».

Que recouvre vraiment ce demi-siècle d'insuccès dans la recherche de modifications constitutionnelles? La question mérite un examen attentif. Avant d'exhiber des coupables, il convient d'examiner et de distinguer.

Des facteurs nombreux et d'inégale importance doivent être évoqués pour clarifier cette apparente stagnation dans la longue durée.

Entre 1927 et 1964, la réforme constitutionnelle se limite à la recherche d'une formule d'amendement et de modifica-

Voir page 20: Coupables

culture & société

Roch Carrier

Avec la publication de son nouveau roman, *La Dame qui avait des chaînes aux chevilles,* Roch Carrier fête ses 25 ans d'écriture. C'est en 1956 que, jeune étudiant, il venait vendre à Montréal son premier livre, publié à compte d'auteur. L'écrivain raconte son cheminement à Jean Royer et Noël Audet lit pour nous son roman.
Page 21

Marie Savard

Marie Savard revient à la scène et à la chanson au Théâtre Expérimental des Femmes. De son nouveau spectacle, elle dira qu'il est plus «une recherche du plaisir» qu'une revendication. D'ailleurs, confie-t-elle à Nicole Campeau, le féminisme est en fait un rapport amoureux au monde.
Page 27

Du grand Steve Rogers

Steve Rogers a lancé son plus beau match de la saison, limitant les Mets de New York à deux coups sûrs dans une victoire de 3-0 des Expos de Montréal, hier soir au Shea Stadium. Warren Cromartie et Andre Dawson, avec un circuit chacun, ont également contribué à la victoire des Expos, qui détiennent une avance d'une partie et demie devant les Cards de St-Louis. **Page 17**

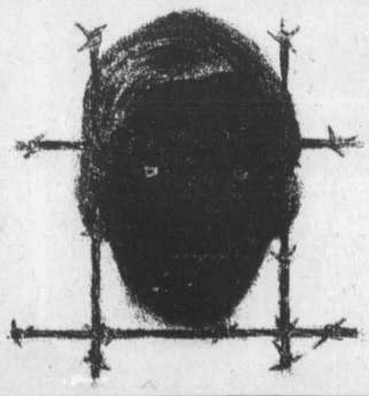

DES BARBELÉS DANS MA MÉMOIRE

Alain Stanké

« Ce livre est à la fois frais, bouleversant et déchirant. Une fois que vous l'avez ouvert, plus question de ne pas aller jusqu'à la fin! »

Henry Miller

nouvelle édition de «J'AIME ENCORE MIEUX LE JUS DE BETTERAVE» augmentée d'un cahier de photos

les Éditions internationales Alain Stanké , 2127, rue Guy, Montréal H3H 2L9 (514) 935-7452

Stanké

À la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances

Ottawa est prié de soulager les victimes des taux élevés

par Michel Vastel

OTTAWA — Au moins six provinces, dont le Québec et l'Ontario, ont demandé hier au gouvernement fédéral de venir en aide aux Canadiens les plus durement touchés par les taux d'intérêt élevés.

La quasi totalité de la réunion d'hier matin au lac Meach, dans la Gatineau, a porté sur la situation économique, notamment l'inflation et la politique monétaire.

Les 11 ministres sont maintenant convaincus que l'impact de l'accord Ottawa-Edmonton sur l'énergie se fera longtemps sentir sur les prix. Et le gouverneur de la Banque du Canada, M. Gérald Bouey, est venu prévenir les ministres des Finances que les taux d'intérêt seront élevés, pour longtemps encore.

C'est alors «qu'au moins une demi-douzaine de provinces», selon le ministre québécois, M. Jacques Parizeau, ont demandé au gouvernement fédéral d'envisager une politique d'aide aux plus démunis devant cette crise du crédit: les petits propriétaires, mais aussi les fermiers et les chefs de petites et moyennes entreprises.

Diverses suggestions ont été faites, notamment d'autoriser le réinvestissement des plans d'épargne-retraite dans le financement du domicile personnel. Selon M. Parizeau, le ministre fédéral des Finances s'est contenté d'acquiescer. M. Allan MacEachen a précisé qu'il avait trouvé cet échange «intéressant», sans davantage préciser ses intentions.

La réunion des ministres des Finances avait fort mal commencé jeudi soir pendant quatre heures, les ministres provinciaux ont tenté d'obtenir des éclaircissements du ministre fédéral quant aux coupures dans les programmes de transferts.

Le ton de la discussion fut tellement vif que le trésorier de l'Ontario sortit de la salle et menaça de rentrer directement à Toronto. Hier matin, cependant, il se ravisait et se présentait au Lac Meach avec un peu de retard sur ses collègues.

Tout indique que le gouvernement fédéral se dirige droit vers un affrontement avec des provinces pour une fois solidement unies. Mais M. MacEachen a quand même réussi à reporter le plus vif du débat à la fin du mois, c'est-à-dire après le dépôt de son budget.

M. Parizeau a indiqué que les provinces n'accepteront pas que le gouvernement fédéral réduise son déficit sur leur dos. Elles reprochent de plus à Ottawa de ne pas faire autant d'efforts qu'elles pour réduire ses dépenses. «Je ne connais pas de gouvernement qui ne puisse effectuer des coupures dans son budget», a lancé M. Parizeau, rappelant que l'Ontario a réussi à couper plusieurs milliers d'emplois et que le Québec s'engage également sur cette voie. L'Ile-du-Prince-Edouard elle-même songe à couper 200 postes dans sa fonction publique alors que le fédéral, pendant ce temps, aurait augmenté ses effectifs de 13,000 fonctionnaires.

Les provinces estiment que M. MacEachen a bien des occasions de réduire son déficit, autres que la coupure de $1.5 milliard qu'il a annoncée au plan des transferts de fonds aux provinces.

Le ministre fédéral a d'ailleurs indiqué lui-même qu'il espérait «encore faire mieux que l'an dernier», alors qu'il commençait à stabiliser le taux de croissance de ses dépenses. L'entente sur le pétrole avec l'Alberta, qui lui rapporte $14 milliards supplémentaires pour les cinq prochaines années, a d'ailleurs considérablement augmenté sa marge de manoeuvre.

Le ministre fédéral a cependant bien pris soin de ne laisser aucun faux espoir aux contribuables canadiens. Il a une fois de plus répété que sa priorité, comme celle de tous les pays industrialisés, demeure la lutte contre l'inflation. Ainsi, même s'il effectue des coupes sombres dans ses dépenses, les Canadiens auraient peu de chances de bénéficier de réductions d'impôts. Mais il faut se souvenir que l'an dernier, M. MacEachen avait préparé les Canadiens au pire pour finalement présenter un budget qui provoquait un soupir de soulagement à travers le pays.

C'est cette incertitude qui entoure les intentions du gouvernement fédéral qui a considérablement frustré les ministres des Finances, en particulier ceux de l'Ontario et du Québec. MM. Jacques Parizeau et Frank Miller ont passé à deux doigts de déclarer qu'ils avaient perdu leur temps hier à Ottawa.

Particulièrement cette année, les dix ministres provinciaux avaient de nombreuses suggestions à faire mais ils sont sortis de la résidence de lac Meach avec l'impression qu'on les avait écoutés d'une oreille distraite. Sans doute pour calmer cette mauvaise humeur, M. MacEachen a pris soin de préciser que son budget était loin d'être finalisé. «Il reste de nombreuses décisions à prendre», a-t-il souligné.

Les ministres des Finances se retrouveront dans un mois, probablement dans l'Ouest, pour entamer cette fois des discussions sérieuses sur les accords fiscaux. Tout indique que le gouvernement fédéral précisera sa marge de négociation à l'occasion du budget d'octobre. On laisse volontiers entendre depuis quelques semaines à Ottawa qu'en fait, la menace de coupures de 10% des transferts ne serait qu'une position de négociation et qu'en définitive Ottawa serait bien heureux de s'en sortir avec le statu quo. C'est plutôt au niveau des contrôles que la bataille aura lieu, le gouvernement fédéral ayant l'intention d'exiger des provinces qu'elles maintiennent la gratuité totale des soins de santé.

Enfin, les ministres des Finances se reverront une troisième fois avant Noël pour discuter d'un plan de relance de l'économie canadienne. M. Jacques Parizeau déplore cependant que ce soit trop tard. La conférence des premiers ministres sur l'économie devrait avoir lieu selon lui au plus tard en novembre si on veut qu'elle ait quelque impact sur la crise que le Canada s'apprête à traverser.

Dès demain à Montréal

Un «super-congrès» de génie chimique

par Gilles Provost

Toute la civilisation industrielle risquerait d'être durement touchée, à l'échelle mondiale, si jamais un incendie devait raser l'hôtel Bonaventure ou le Reine-Elisabeth de Montréal, au cours de la semaine prochaine.

En effet, ces deux hôtels de la métropole abriteront à partir de demain le plus grand congrès d'ingénieurs-chimistes qui ait jamais été organisé dans le monde.

Près de 5,000 des meilleurs cerveaux de l'industrie pétrochimique mondiale seront réunis à Montréal et la plupart des grands hôtels du centre-ville affichent déjà «complet». Plus de 60 pays seront représentés, capitalistes aussi bien que communistes, du Nord comme du Sud, industrialisés ou en voie de «sous-développement».

Il en aura coûté près de $1 million simplement pour organiser ce super-congrès au cours duquel l'industrie et le monde universitaire pourront faire le point sur des sujets aussi divers que la pyrométallurgie, la transformation des aliments, le génie génétique, l'hygiène industrielle, la désalinisation de l'eau de mer, les nouvelles techniques d'enseignement universitaire, les combustibles artificiels à base de biomasse, le transport des déchets toxiques, les nouveaux plastiques ou les pluies acides.

La grande industrie mondiale viendra faire le plein de nouvelles idées, de nouvelles pistes de recherche pendant que les universitaires se frotteront aux réalités industrielles et feront miroiter l'une ou l'autre application éventuelle de leurs travaux de laboratoire.

Divers niveaux de gouvernement du Canada ont fourni plus de $150,000 de subventions pour rendre possible la tenue de ces assises conjointes du deuxième Congrès mondial de génie chimique, de la seconde Exposition mondiale de l'industrie chimique (aussi la plus importante du genre), du 9e Congrès interaméricain de génie chimique (avec quelques sessions scientifiques en espagnol) et de la 31e Conférence canadienne de génie chimique.

Fait à noter, environ un millier d'étudiants en génie de divers pays participeront aussi à ce congrès, sur un pied d'égalité avec les véritables ingénieurs.

Selon les organisateurs, il a fallu près de quatre ans pour organiser une telle manifestation scientifique, ne serait-ce que pour faire la publicité nécessaire à l'échelle du monde entier. Cette dernière, par exemple, a nécessité l'envoi d'au-delà de 260,000 brochures en trois vagues successives aux quatre coins du monde (si on peut dire).

Enfin, la transcription des conférences, en caractères d'imprimerie minuscules, a nécessité huit volumes qui, tous ensemble, font bien un pied d'épaisseur.

Ottawa ne compte pas faire de coupures unilatérales dans le secteur de la santé

par Maurice Girard
de la Presse Canadienne

Le gouvernement fédéral n'envisage pas de procéder de façon unilatérale à des «coupures» dans le secteur de la santé et consultera les provinces en vue de renouveler les accords fiscaux sur la santé qui doivent prendre fin en mars 1982.

C'est l'assurance qu'a fournie hier le ministre fédéral de la Santé, Mme Monique Bégin, à l'issue d'une réunion informelle et à huis clos de deux heures, dans un grand hôtel de Montréal, avec ses homologues de six provinces: Ontario, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Alberta, Terre-Neuve et Manitoba. Le Québec n'était pas représenté, M. Pierre-Marc Johnson ayant été retenu à Québec pour le vote de l'Assemblée nationale sur la résolution condamnant le rapatriement unilatéral de la constitution.

«On s'est entendu que le renforcement de l'assurance-santé (se ferait) par des changements aux conditions (du programme de financement), qui seraient présentés d'abord et avant tout aux ministres provinciaux; puis qu'on en parlerait et qu'on renégocierait une nouvelle entente», a déclaré en entrevue Mme Bégin à l'issue de cette réunion réclamée cette semaine par les ministres provinciaux de la Santé qui participaient à leur rencontre annuelle à Saint-Jean, Terre-Neuve.

Mme Bégin a promis de rencontrer ses vis-à-vis provinciaux moins d'un mois après le dépôt du prochain budget fédéral afin d'articuler les conditions de renouvellement du programme de financement (appelé en anglais EPF pour Established Program Financing). De plus, si des modifications doivent y être apportées, les ministres provinciaux seront les premiers informés, a-t-elle ajouté.

Les modifications au programme se feront «par la négociation», a précisé Mme Bégin qui s'est engouffrée dans l'ascenseur de l'hôtel pour éviter de répondre à toute question concernant l'appui des libéraux provinciaux au Parti québécois sur la question du rapatriement de la constitution.

Auparavant, Mme Bégin avait indirectement soutenu qu'elle ne croyait pas que le financement dans le secteur de la santé pourrait constituer un autre domaine d'affrontement du fédéral avec les provinces puisque, pour l'instant, il n'est pas question de «coupures»: «Je ne sais pas de quoi vous parlez», a-t-elle répondu à une question sur les compressions budgétaires.

Mme Monique Bégin

Pour leur part, deux des ministres provinciaux, MM. Dennis Timbrell, de l'Ontario, et Wallace House, de Terre-Neuve, se sont dits satisfaits des résultats de la rencontre d'hier puisque Mme Bégin leur a promis qu'il n'y aurait pas de «coupures directes» dans le secteur de la santé.

«Nous sommes assez satisfaits puisque Mme Bégin nous a indiqué qu'il n'y aurait pas de coupures dans le domaine de la santé, du moins de la façon dont nous l'entendons», a dit le représentant de Terre-Neuve.

La réforme scolaire dans «quelques mois»

QUÉBEC (PC) — Le projet de réforme globale des structures scolaires au Québec devrait «aboutir» d'ici quelques mois, a indiqué hier le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin.

Interrogé à l'Assemblée nationale par le député libéral de Marguerite-Bourgeois, M. Fernand Lalonde, le ministre a expliqué que les comités de travail poursuivaient leur réflexion avec le maximum de célérité, compte tenu des difficultés du problème.

«Quand le travail sera terminé, a-t-il précisé, le ministère prendra des options qui seront ensuite présentées au conseil des ministres, et le cas échéant, cela pourrait se traduire par un plan d'action ou par un projet de loi».

M. Lalonde avait demandé au ministre s'il était en mesure de fournir des précisions sur l'échéancier du projet, la façon dont il sera rendu public, livre ou avant-projet de loi, et si le gouvernement se proposait de tenir une «véritable consultation» de tous les agents du milieu scolaire avant de prendre une décision.

Le Regroupement des fêtes de quartier insiste pour une enquête

par Rodolphe Morissette

Les déclarations «apparemment courageuses» qu'ont faites récemment certains ministres du gouvernement du Québec au sujet des dessous troublants de l'organisation de la dernière Fête nationale sont loin de satisfaire le Regroupement des comités organisateurs des fêtes de quartier de la région de Montréal. Comme le faisait l'organisme en juin dernier, il réclame, mais avec plus d'insistance encore, une enquête publique, immédiate et complète.

À la suite de l'enquête entreprise et publiée par *La Presse* depuis une semaine sur le sujet, le premier ministre, M. René Lévesque, s'est engagé à faire «un nettoyage», à «prévoir des contrôles extrêmement sévères» et, enfin, à voir si le ministère de la Justice ne devrait pas intenter des poursuites judiciaires relativement aux événements qui ont pu contribuer au déficit d'environ un million de dollars du Comité organisateur de la Fête nationale.

Le ministre responsable de la Fête, M. Lucien Lessard (Loisir, Chasse et Pêche), a révélé, lui, que deux firmes de vérificateurs avaient été mandatées pour examiner les livres du comité national et de certains comités régionaux, dont celui de Montréal. Mais le Regroupement des comités organisateurs des fêtes de quartier de la région de Montréal (RFQ-M) ne veut pas se contenter de «chiffres»: il réclame «tous les faits».

Le leader du gouvernement et député de Saint-Jacques, visé à certains égards par les articles du quotidien cité, a expliqué ces jours-ci — aux libéraux, qui demandent aussi une enquête publique — que le gouvernement attend le rapport comptable pour voir si une enquête se justifie ou non. Cela «ne nous satisfait absolument pas», disent les responsables du Regroupement, qui réunit une quarantaine de comités locaux de Montréal, lesquels s'opposent depuis juin (au moins) à la centralisation excessive, à leur gré, et au caractère inutilement grandiose que les grands organisateurs avaient voulu donner à la Fête. Notons qu'un grand nombre de ces membres du RFQ-M sont des péquistes ou des indépendantistes actifs.

Le Regroupement de ces contestataires se plaint notamment du double silence du ministre Lessard suite à leurs plaintes. D'abord, ils avaient réclamé en juin dernier (LE DEVOIR du 15) la mise en tutelle du Comité organisateur de la région de Montréal, notamment en raison de «la prise de contrôle», en octobre 1980, du comité régional par le comité national. Le Regroupement n'a jamais obtenu «d'accusé de réception» à ses demandes répétées en ce sens. Un émissaire du ministre, M. Jean-Robert Choquette, priait plutôt les dissidents de faire trêve jusqu'après la Fête, ce que les premiers ont accepté.

Par la suite, une pétition de 1,500 citoyens du comté de Maisonneuve en faveur d'une enquête publique sur les «irrégularités criantes» (arbitraire dans l'octroi des subventions, information ou mauvaise information des comités de quartier, favoritisme «éhonté», etc.) fut acheminée à M. Lessard par le député local, Mme Louise Harel. Aucun accusé de réception ici non plus.

Aussi le RFQ-M réclame-t-il que la Commission des comptes publics sont saisie immédiatement de l'ensemble du dossier. Le «grand nettoyage» ne lui suffit pas, guère plus que la nomination d'un nouveau directeur général, tant du moins que les «responsables du grenouillage» présumé ne seront pas appelés à répondre publiquement de leurs actes. Voilà qui commande, estime-t-il, une enquête publique immédiate.

«Comment un organisme peut-il être à la fois entièrement subventionné par les fonds publics et entièrement autonome?» demande le Regroupement, en faisant allusion aux déclarations de M. Claude Charron.

Précisons que la subvention globale du gouvernement pour l'organisation de la Fête nationale de cette année s'élevait à quelque $3.5 millions.

Tout n'a pas été dit à propos du dossier Checkmate

SAINT-JEAN, Terre-Neuve (PC) — Le procureur général de l'Ontario, M. Roy McMurtry, a dit qu'il y avait encore des «pages blanches» dans la preuve remise aux provinces sur l'«opération Checkmate» de la GRC en 1970.

Il l'a déclaré hier, à la fin d'une conférence à huis clos de deux jours des procureurs généraux des provinces, au cours de laquelle on a discuté du rapport de l'enquête McDonald sur la GRC, qui a duré quatre ans.

Le juge David McDonald a mentionné plusieurs cas possibles de violation de la Loi par la GRC dans l'exercice de ses fonctions. Les renseignements ont été donnés confidentiellement aux procureurs généraux pour qu'ils décident s'il y a matière à poursuites.

L'opération Checkmate en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, destinée à contrecarrer des mouvements radicaux, aurait été l'occasion de déposer du sucre dans un réservoir à essence, de fausser une déclaration d'impôt et de publier des dossiers médicaux.

M. McMurtry a durant plus d'un an empêché un citoyen de Toronto, M. John Dowson, de poursuivre deux agents de la GRC qui auraient cherché à le discréditer au moyen de son dossier médical.

M. McMurtry a dit qu'il ne voulait pas que la poursuite ait lieu avant d'avoir vu le rapport McDonald et qu'il n'avait d'ailleurs pas encore pris de décision.

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Programme en droit
Hiver 1982

La Faculté de l'éducation permanente, avec le concours de la Faculté de droit, a conçu un Certificat général en droit spécifiquement pour les adultes et offert le soir, à temps partiel.

Conditions d'admission:
- avoir atteint l'âge de 23 ans et posséder des connaissances appropriées au programme
ou
- avoir atteint l'âge de 21 ans et remplir les deux autres conditions suivantes:
a) détenir le DEC
b) être sur le marché du travail depuis au moins trois ans.

Dans l'un et l'autre cas, le candidat devra se soumettre à un **test d'admission** qui aura lieu le 9 novembre 1981, à 19:00, au Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, salle A-2285.

Date limite d'admission:
9 octobre

Renseignements:
Faculté de l'éducation permanente
3335, chemin Queen Mary,
rez-de-chaussée
Tél.: 343-6090

CASAVANT

DES PRIX SPÉCIAUX

Casavant accordera des remises de 20% depuis le 5 octobre, sur tous les fauteuils, canapés causeuses et accessoires en montre dans ses trois magasins.

Une occasion unique de renouveler votre intérieur de maison ou d'offrir un cadeau.

Les quantités sont limitées.

Exclusivement à

la Maison Casavant

- 206, rue Saint-Paul ouest, Montréal (514) 845-7118
- 900, rue Girouard est, Saint-Hyacinthe (514) 773-1457 ou 866-8120
- 6, Côte de la Fabrique, Québec (418) 692-1272

Nos boutiques sont fermées le mercredi

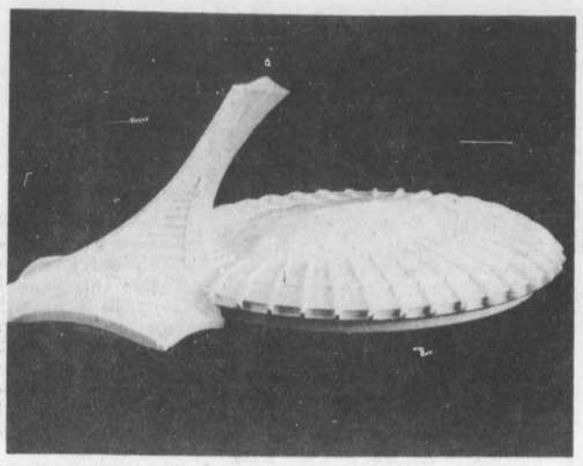

$115 millions

Concept «Taillibert» original. Coût additionnel: $115 millions (dollars courants). Entreprise en début de 1982, la construction ne serait achevée au printemps 1986. Le projet assurerait l'intégrité architecturale de la conception initiale; la toiture amovible permettrait la tenue d'événements à ciel ouvert (diminution par conséquent des frais d'éclairage), de même que l'utilisation du matériel déjà acheté par la RIO; enfin, la conception et les calculs sont terminés. En revanche, un système de fonte de neige s'imposerait; comme la toiture n'est pas isolée, il faudra prévoir une dépense énergétique appréciable. Dans les coûts estimés de $115 millions, le seul parachèvement du mât coûterait $22.5 millions.

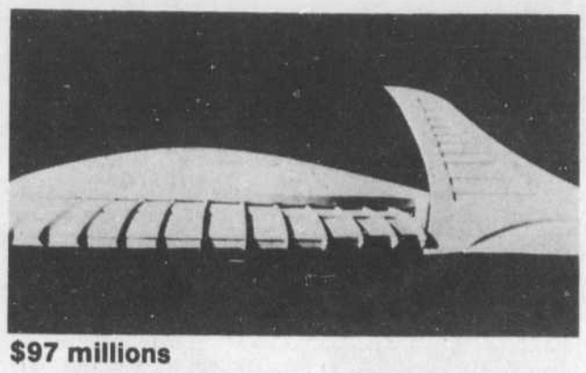

$97 millions

Projet de toiture fixe isolée, avec charpente métallique. Coût additionnel: $97 millions (dollars courants). Projet préparé par les firmes Jodoin, Lamarre, Pratte & Ass. et Nicolet, Chartrand, Knoll & Ass. Entreprise en début de 1982, la construction serait terminée au printemps 1984. Avec un toit isolé, les frais de chauffage seraient moindres; la solution permettrait d'utiliser l'enceinte toute l'année; elle pourrait supporter la charge de neige prévue sans système spécial de fonte de neige; on aurait recours à une technologie connue et la vie utile du complexe serait plus longue. En revanche, le stade ne pourrait jamais être découvert; la toiture opaque entraînerait des frais d'éclairage pour chaque utilisation; l'aération serait limitée durant l'été; le matériel déjà acheté pour terminer le toit (système de levage et toile, presque $20 millions) ne serait pas utilisé et devrait être vendu, à perte. Ce concept consiste donc à récouvrir le stade d'une charpente métallique, tout en maintenant le mât substantiellement dans son état actuel.

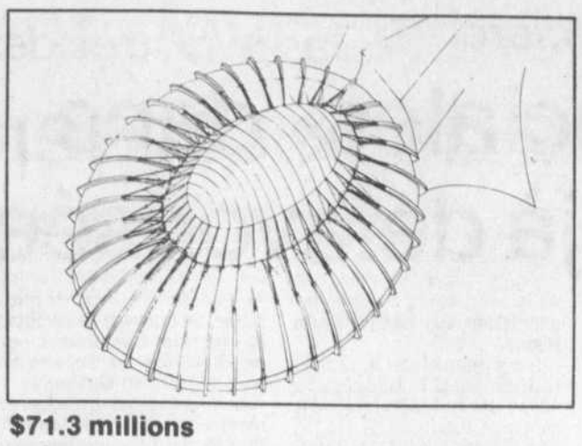

$71.3 millions

Projet de toiture fixe à membrane flexible et translucide. Coût additionnel: $71.3 millions (dollars courants). Projet préparé par Birdair Structures, Ove Arup Partners et Gordon Ward Hall & Ass. Entreprise en début de 1982, la construction serait achevée au printemps 1984. L'enceinte pourrait être utilisée toute l'année; elle pourrait, sans système supplémentaire de fonte, supporter la charge de neige prévue; sa toiture translucide pourrait diminuer les frais d'éclairage; elle permettrait, si on le désire un jour, de revenir au concept original pour en parachever la réalisation. Toutefois, l'équipement déjà acheté pour terminer le mât ($20 millions environ) devrait être revendu à perte; la toiture serait mal isolée et commanderait une bonne dépense d'énergie; la technologie proposée n'a pas été éprouvée dans le contexte local.

$68.5 millions

Projet de toiture fixe avec utilisation de la membrane originale. C'est le projet Taillibert, mais modifié. Solution présentée par la firme Françis Boulva & Ass. Coût additionnel: $68.5 millions (dollars courants). Entreprise en début de 1982, la construction serait achevée au printemps 1984. Le matériel déjà acheté par la RIO (pour environ $20 millions) serait utilisé; l'enceinte pourrait être utilisée à longueur d'année; elle ressemblerait au projet initial du point de vue architectural; la toiture offrirait une meilleure aération que les autres projets durant l'été. Cependant, s'imposerait un système de fonte de neige; il faudrait en revoir le concept de la jupe d'étanchéité; comme la toiture n'est pas isolée, il faudrait prévoir une dépense d'énergie appréciable (à moins de le doter d'une double toile); le mât devrait être renforcé pour supporter des charges supplémentaires. Le mât est laissé ici dans son état actuel, sauf pour un ouvrage de finition au-dessus du niveau 372.

La SEBJ conclut que le stade peut être achevé pour $31 millions à $115 millions, selon le cas

par Rodolphe Morissette

Selon la Société d'énergie de la Baie-James (SEBJ), qui a rendu public son rapport hier, le parachèvement du stade olympique de Montréal est réalisable et il l'est à des coûts qui varieront, suivant le type de solution choisie, entre $31 millions et $115 millions.

La solution évaluée à $115 millions est celle du parachèvement du mât et du toit suivant le concept original de l'architecte Roger Taillibert. La SEBJ ne se prononce guère sur la solution la meilleure, car tel n'était pas son mandat. À la Régie des installations olympiques (RIO) maintenant de recommander au gouvernement une de ces solutions (ou une variante de celles-ci) en fonction de ses besoins particuliers.

La SEBJ rendait compte du mandat qu'elle avait reçu en octobre 1980, puis, à la suite de la découverte de déficiences nouvelles des appuis sous les pattes du mât, en juillet dernier.

La Société confirme l'existence d'un déficit de précontrainte à la base du voile avant du mât, de même que «plusieurs anomalies structurales sérieuses inconnues jusqu'à maintenant ou dont la gravité n'était pas reconnue». La SEBJ recommande, quelle que soit la solution qu'on adoptera pour la construction du toit, la construction d'un appui central afin de remédier au déficit de précontrainte. Cependant, les ingénieurs disent ne pas pouvoir évaluer encore avec exactitude l'ampleur du renforcement auquel il faudra procéder ici, car, depuis l'été, on s'est rendu compte que les appuis en néoprène (caoutchouc systhétique et armé d'acier) situés à la base du mât sont déjà sur-sollicités par le poids de la structure.

En effet, la structure déjà en place du mât (et qui est largement inachevée) représente un poids de quelque 4,000 livres par pouce carré sur ces appuis (et éventuellement 7,000 livres), alors que le code canadien de la construction interdit ce qui dépasserait le seuil de 1,000 (2,200 suivant le code allemand) par pouce carré, a révélé M. Laurent Hamel, vice-président, projets, avec ses acolytes, MM. Vassily Verganelakis et Yves Godbout.

Si la faisabilité du projet initial est reconnue, avec celle de quelques types de solutions alternatives, de nouvelles études seront requises, si le projet initial devait être retenu, touchant la jupe d'étanchéité du système de fonte de neige et du mécanisme de levage de la membrane du toit. Précisons que la RIO a déjà acheté pour quelque $20 millions d'équipements et de matériaux destinés au parachèvement du toit suivant la formule Taillebert. Ces biens sont entreposés à Port Saint-Louis, près de Marseille, en France. Quoi que décide la RIO (car des solutions alternatives pourraient rendre ces équipements inutilisables), la SEBJ a recommandé à celle-là de rapatrier d'emblée ses biens, quitte à tenter de les revendre éventuellement.

Au cours de ses travaux des 12 derniers mois, la SEBJ a dû rencontrer à diverses reprises (depuis avril) l'architecte Taillibert et son groupe afin d'assembler, de présenter et de justifier concepts, hypothèses de calculs, capacités et choix ayant un impact sur la structure. Les auteurs du rapport ne se privent pas de remarquer en l'occurrence qu' «étant donné ses profondes hésitations (de Taillibert) à laisser connaître ses concepts et leurs justifications, la collaboration du concepteur ne s'est pas avérée être l'appui aussi fiable et utile qu'on l'aurait souhaité».

Les quatre photographies et notes explicatives (ci-après) rendent compte et du concept «Taillibert» initial et de trois types de solutions étudiées par la SEBJ, conformément au mandat additionnel que lui confiait la RIO en juin 1981.

La SEBJ a étudié également une quatrième hypothèse, la moins coûteuse de toutes, évaluée à $31.1 millions, soit le projet d'une toiture partielle, dont les travaux pourraient être achevés au printemps 1984 s'ils commençaient dès le début de l'an prochain. Si cette solution a essentiellement l'avantage de son prix, en regard des autres, elle entraînerait les désavantages suivant: les équipements et matériaux déjà achetés (pour environ $20 millions) ne sauraient être utilisés; l'enceinte ne pourrait servir toute l'année durant; architecturalement, et malgré les investissements déjà consentis, l'ensemble garderait un caractère inachevé; enfin, pareil projet commanderait tout de même un investissement important pour prévenir la détérioration du mât même et pour procéder aux aménagements déjà prévus.

Les solutions réalisables pour terminer le toit du stade varient entre $31 millions et $115 millions et chacune a ses avantages et ses inconvénients (voir les photos). La SEBJ n'avait pas pour mandat de rechercher la solution optimale. C'est maintenant à la RIO de préciser les critères de décision qu'elle entend appliquer pour arrêter son choix et l'importance respective de ces facteurs: le coût, l'aspect architectural, la possibilité d'utiliser le stade à l'année longue, et surtout les coûts à long terme de l'une et de l'autre solution. La SEBJ ne s'est penchée, elle, que sur la comparaison des coûts à court terme, puisque son mandat ne visait que la faisabilité des divers projets.

Les alternatives proposées représentent des «familles» ou des types, pouvant comporter éventuellement diverses variables. Ainsi, le rapport de la SEBJ a été soumis à la RIO le 24 septembre dernier et ce dernier organisme a paru particulièrement intéressé par le projet d'une toiture fixe avec utilisation de la membrane originale (voir la vignette no 4). Il s'agit en fait du projet Boulva, mais modifié quelque peu. La nouvelle variante, soumise cette fois par la direction de la construction de la RIO — et qui fut transmise avant-hier à la SEBJ pour évaluation — a été rendue publique mardi dernier par le président de la RIO, M. Lucien Saulnier.

Par rapport au projet Boulva, cette nouvelle variante prévoit que le mât, au lieu d'être laissé dans son état actuel (au niveau 372) s'élèverait jusqu'au niveau 566, moyennant la construction de l'appui central (sous le voile avant) pour supporter la charge additionnelle (selon les ingénieurs de la SEBJ, cet appui central sera nécessaire de toute manière, en raison notamment de la déficience majeure constatée en juillet dernier au niveau des appuis au néoprène sous les pattes avant du mat).

La RIO constatait cette semaine qu'elle n'avait pas besoin de la toile rétractable prévue dans le projet Taillibert initial, guère plus que du restaurant, de l'observatoire et du funiculaire qui faisaient partie du plan original; voilà qui allégerait, dit-on, de quelque 12,000 tonnes la partie en porte-à-faux du sommet du mât. La SEBJ se prononcera bientôt sur cette nouvelle variante, tandis que la RIO doit proposer au gouvernement le 7 octobre la solution qu'elle recommande.

La mousse d'urée-formaldéhyde

Le plus gros fabricant canadien a changé sa recette discrètement

par Gilles Provost

Le plus gros fabricant canadien de mousse isolante d'urée-formaldéhyde (MIUF) a complètement changé les caractéristiques de son produit, à la fin de 1978, sans en avertir ses vendeurs ou le gouvernement et sans en faire mention dans sa publicité ou sa documentation technique, révèlent des documents internes dont LE DEVOIR a obtenu copie.

Ce fabricant, la compagnie Lorcon Inc. (Rapco Foam Canada), vendait ainsi aux consommateurs canadiens un produit qui, entre autres, n'avait pas la résistance au feu décrite dans sa publicité.

L'introduction ultra-discrète de ce nouveau produit sur le marché canadien s'est produite alors que Lorcon était sous le contrôle d'une compagnie de la Couronne canadienne, la Corporation de développement du Canada (CDC). Cette dernière était le plus gros actionnaire, avec 37% des actions, mais elle avait aussi choisi les gestionnaires de la compagnie qui détenaient pour leur part un bloc de 13% des actions. Les autres gros actionnaires étaient la Caisse de dépôts et de placement du Québec ainsi que les fonds de pension d'Air Canada et du Canadien National.

Quoi qu'il en soit, certains vendeurs de la mousse isolante Rapco recevaient le 12 février 1979 une circulaire interne signée par M. Gordon Hill, directeur général des ventes pour la mousse Rapco. Il leur indiquait qu'on avait changé la formulation du produit «depuis quelques mois» et que la «vieille recette» n'était plus disponible.

Selon M. Hill, la nouvelle mousse «low shrink» rétrécissait moins mais cet atout avait été obtenu «au détriment de certaines autres caractéristiques du produit.» Sans donner plus de détails, M. Hill indiquait aux vendeurs que la résistance au feu semblait être la caractéristique la plus gravement affectée.

Il disait aussi ne pas être en mesure de préciser exactement les caractéristiques du nouvel isolant que la compagnie distribuait déjà depuis plusieurs mois. Il promettait cependant de leur faire parvenir de la documentation dès que les tests seraient terminés («the new low shrink formulation with altered proprieties will be documented as tests are completed»).

Quant à la documentation technique qui était alors en circulation, elle décrivait uniquement «la vieille recette», celle que Lorcon avait abandonnée depuis plusieurs mois déjà, reconnaissait-il.

À titre de remède, M. Hill informait son réseau de distributeurs que sa compagnie allait fabriquer sur commande des cuvées de l'ancienne recette, si jamais certaines applications imposaient vraiment que la mousse utilisée ait une résistance au feu conforme à ce qu'indiquait la publicité de la compagnie.

Toutefois, précisait-il, la compagnie n'a pas l'intention de conserver un inventaire de cette ancienne mousse dans ses entrepôts, si bien qu'elle devra être fabriquée spécialement dans chaque cas. «Il faudra donc prévoir des délais de livraison un peu plus longs», disait-il.

M. Hill concluait en annonçant l'intention de la compagnie de mettre bientôt au point une nouvelle formule qui allierait à la fois les avantages des deux versions précédentes de la MIUF vendue au pays.

Un autre document interne de Rapco Foam Canada, celui-là signé par le directeur général, M. Robert G. Elliott, et daté du 12 janvier 1979, indiquait que la vitesse de propagation des flammes pourrait être légèrement modifiée dans la nouvelle mousse de type L.S. («The rate of flame spread may be altered somewhat».)

Cependant M. Elliott se disait «convaincu» que la toxicité de la mousse ne changerait pas et que les caractéristiques de propagation des flammes demeureraient conformes aux normes du code du bâtiment.

Le message subséquent de M. Hill semble indiquer que tel n'a pas été le cas.

Apparemment, ces messages internes étaient destinés à «tous les vendeurs» de la MIUF de marque Rapco, fabriquée par Lorcon. Toutefois, certains entrepreneurs en isolation rattachés à ce réseau disent n'avoir jamais reçu de telles missives.

Le procès d'Olson remis à huitaine

BURNABY, C.-B. (PC) — Le procès de Clifford Robert Olson, 41 ans, qui doit répondre à dix accusations de meurtre au premier degré, a été remis à huitaine lorsqu'il a comparu brièvement hier en Cour provinciale à Burnaby, en Colombie-Britannique.

Ce travailleur de la construction des environs de Coquitlam a comparu devant le tribunal durant moins d'une minute. Il est accusé des meurtres de trois garçons et de sept jeunes filles dont les corps ont été retrouvés en divers endroits du sud-ouest de la Colombie-Britannique à la fin de l'an dernier et cet été.

Olson sera détenu à la prison provinciale d'Oakalla, entre ses diverses comparutions, à la suite de plusieurs changements suggérés par l'ombudsman de la province, M. Karl Friedmann.

M. Friedmann a mené une enquête à la suite de plaintes formulées par Olson et son avocat, Me Robert Shantz, au sujet d'un harcèlement que l'accusé aurait subi quand il se trouvait à Oakalla. Pendant que M. Friedmann effectuait son enquête, Olson était incarcéré dans une cellule des bureaux locaux de la GRC.

Olson est mécontent de retourner à Oakalla, a affirmé hier Me Shantz. «Il n'aime pas être dans une cellule où il n'y a qu'un matelas».

L'avocat a aussi indiqué qu'il pouvait aller devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique s'il n'était pas content de la situation à Oakalla.

Me Shantz a par ailleurs confirmé qu'il demanderait un changement du lieu du jugement quand viendrait le temps du procès.

Un bon conseil

Faites de l'exercice

LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

LES EMPLOIS D'AVENIR

Thème 81:

Carrière sans frontière!

UQAM (Judith Jasmin) — Dimanche 4 octobre 81, 9 h 00 - 18 h 00

OPÉRATIONNALISER LES UTOPIES

OU et surtout **COMMENT** travaillera-t-on durant les 20 prochaines années? Colloque s'adressant au public, tous sont invités à se pencher sur des solutions d'avenir avec des personnes-ressources préoccupées par les problèmes du **TRAVAIL** et de **l'EMPLOI**

Plusieurs traiteront de la qualité de Vie au Travail, ce qui se fait et ce qui serait se faire bientôt.

LES ATELIERS (10 h 00 - 14 h 00)

1- Les alternatives: des solutions de rechange pour "siffler en travaillant"?
2- Gestion prévisionnelle de personnel: outil à vendre?
3- Recherche & développement: — frontières bornées?
4- La jeunesse: comment vivrons-nous notre chômage?
5- Les entreprises et les stratégies de recrutement: qui sera vraiment privilégié(e)?
6- La fiche de travail des 40 ans et plus: un futur en peau de chagrin?
7- Les syndicats ont-ils un nouvel avenir?
8- Stratégies d'emploi pour les femmes (CECI)?
9- Carrières internationales: - les voies de transit du futur?
10- Travail-femme et l'avenir des phallocrates?
11- Les ethnies: les voleurs de jobs?
12- Informatisation et la CEIC phallocrates?
13- Les handicapés(es): après 1981?

Travailler pour de l'argent et contre soi? — les "curriculum vitae" privilégiés sur l'entreprise — un Nord-Sud québécois en matière de ressources humaines?

DE PLUS: — Ateliers à aire ouverte, kiosques, films
— Outils audio-visuels et apport de l'informatique pour les personnes en ré-orientation de carrière et les candidats soucieux d'amorcer une recherche d'emploi organisée
— Table ronde sur **LES SECTEURS DE POINTE ET TENDANCES DE DEMAIN,** présidé par l'Hon. Warren Allmand (Comité spécial sur les perspectives d'emploi pour les années 80) De 14 h 00 à 17 h 00

Information et inscription sur place à partir de 9 h 00
Frais d'inscription: **10$,** étudiants: **7$**

Organisé par:

LE GROUPE QUÉBEC INTERNATIONAL
Groupe de travail indépendant
Gestions des ressources humaines / commerce international

Activités post-conférence, 6 E conférence Annuelle de l'ACEP (Les Avenirs Nord-Sud)

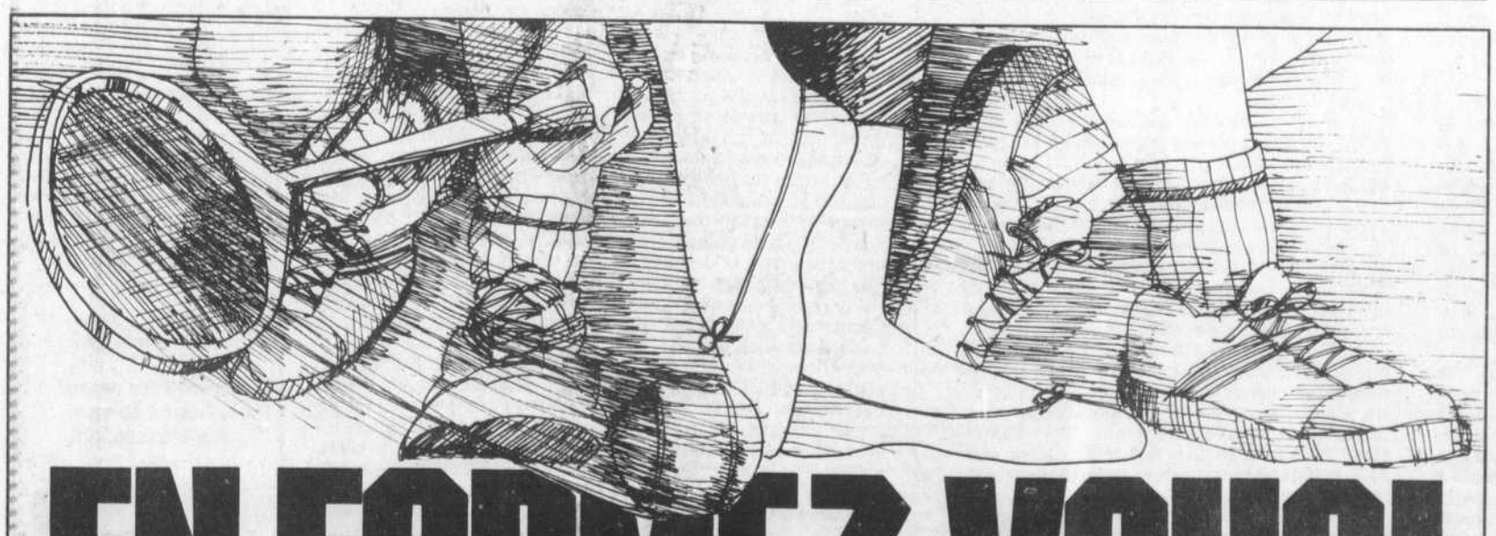

EN FORMEZ-VOUS!

Le YMCA offre un programme complet de conditionnement physique et d'activités sportives pour les hommes et les femmes qui veulent se détendre et se mettre en forme.

Nos installations et nos locaux, entièrement rénovés, sont maintenant des plus beaux et des plus modernes. Sur rendez-vous, nous nous ferons un plaisir de vous les faire visiter.

Nous vous proposons un abonnement d'un an ou de six mois à un coût des plus compétitifs, incluant un grand nombre d'activités. Notre tarif pour tous nos sports de raquette est de 4$ par période, soit 2$ par personne. Vous pouvez profiter de toutes nos autres activités à des prix parmi les plus bas en ville.

De plus, pour tous ceux et celles qui viendront s'inscrire avant le 17 octobre, nous offrons gratuitement, une évaluation physique complète.

Soyez en forme! Informez-vous!

INFORMEZ-VOUS! 849-8393

ymca 1450, rue Stanley Montréal, Québec H3A 1P7

Le CSS Laurentides-Lanaudière

Coupures «sociales» dans une région déjà défavorisée

par Marie Laurier

Le Centre de services sociaux Laurentides-Lanaudière (CSS-LL) veut bien prendre ses responsabilités face aux compressions budgétaires mais il invite le gouvernement à prendre d'abord les siennes.

Cette région est déjà défavorisée par rapport aux autres, au point qu'on l'affuble du vocable de «région de pauvreté sociale». Aussi les dirigeants du CSS-LL prient-ils le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, de faire connaître ses orientations précises lors de la visite qu'il effectuera lundi à cet établissement situé à Sainte-Thérèse.

M. Yves Plante, président du conseil d'administration, a pris la peine de rendre publique cette invitation et il est même venu à Montréal hier pour tenir une conférence de presse et sensibiliser ainsi la population aux besoins de sa région.

Il a expliqué que le plan de redressement budgétaire édicté par le MAS prévoit des coupures totalisant $1,144,152 dont $539,971 dans des services «absolument essentiels» touchant surtout la protection de la jeunesse et celle des personnes âgées.

«La situation est d'autant plus sérieuse, a souligné M. Plante, qu'avant même de parler de restrictions budgétaires, les citoyens de la région Laurentides-Lanaudière ne reçoivent pas les services offerts ailleurs au Québec.»

Il y existe un manque en services psycho-sociaux de l'ordre de $4.5 millions par rapport à la moyenne québécoise et cela a été démontré récemment. «L'écart est même plus considérable en 1981 qu'il ne l'était en 1978, a soutenu M. Plante, à tel point que cette région se voit affubler du titre peu enviable de *région de pauvreté sociale.*» Celle-ci a dénoncé en juin dernier le manque d'équité dans la répartition des budgets de services sociaux au Québec.

Pour effectuer les compressions budgétaires demandées par le MAS le Centre se voit donc confronté à des choix sociaux et politiques et ses dirigeants sont d'avis que cela relève davantage du gouvernement, d'où leur désir de s'en entretenir avec M. Johnson lundi.

Sans se prononcer sur ces choix sociaux sous-jacents, le CSS-LL approuve la volonté politique de s'interroger sur les dépenses publiques. Il accepte aussi d'élaborer un plan de redressement budgétaire, «ce qui sera fait avec rigueur et diligence», de souligner M. Michel Léger, directeur général. Ce dernier ajoute que le CSS-LL veut bien couper dans les services luxueux, superflus, «importants sans être essentiels», (à condition qu'il y en ait), et il manifeste sa volonté d'améliorer sa performance et de réaliser des économies, dans la mesure du possible.

Enfin, le CSS-LL se dit prêt à remettre en question son existence dans sa forme d'organisation actuelle, s'il s'avérait que des transferts de responsabilités au profit d'autres établissements et plus particulièrement les CLSC, entraîneraient des économies et une plus grande accessibilité des services sociaux.

Mais, pour le conseil d'administration de l'établissement, cet accord ne peut permettre d'ignorer une situation devant laquelle il refuse de faire des choix qui relèvent d'instances politiques.

Aussi veut-il engager une discussion sérieuse avec M. Johnson car pour M. Plante, les responsabilités du gouvernement devraient se définir dans les termes suivants:

- rationaliser la distribution des services entre les régions et faire disparaître les iniquités;
- permettre le développement d'un réseau complet de CLSC dans Laurentides-Lanaudière;
- exempter la région d'au moins une coupure de $539,971 en «services absolument essentiels».

M. Plante et les membres du conseil d'administration, de même que le directeur général se disent prêts à explorer toutes les avenues possibles de solutions pour conserver et même améliorer les services rendus à la population «déjà défavorisée» qu'ils desservent.

La conférence de l'ACEP

Le Canada lui-même vit des problèmes Nord-Sud

par Angèle Dagenais

Les 800 chercheurs, analystes, fonctionnaires, hommes d'affaires, membres de l'Association canadienne des études prospectives (ACEP) qui se penchent jusqu'à demain dans un hôtel de la métropole sur le rôle que pourrait se donner le Canada dans l'avenir Nord-Sud, ne sont pas des plus optimistes. Cet exercice fort utile pour les Canadiens avant le prochain sommet de Cancun a l'avantage de démontrer que de nombreuses questions fort complexes n'ont pas encore fait l'objet de longs débats publics dans notre vaste pays riche et peu peuplé.

À preuve, la première journée de réflexion jeudi a été consacrée à identifier les problèmes Nord-Sud existant à l'intérieur même du Canada: l'emploi au Canada et de très sombres perspectives de chômage pour les années 1990; la gestion de «l'abondance» canadienne; le dilemme des autochtones du Canada vivant au nord une situation typique du sud; l'inflation, les programmes sociaux et l'économie montrant la fragilité des bases de la paix sociale; l'environnement et les problèmes sociaux du développement.

Le menu de cette première journée était donc consistant et les problèmes posés sans détours. Cinq ateliers, deux plénières et la conférence publique en soirée du Dr Aurelio Peccei, fondateur du Club de Rome, qui a centré son intervention sur «Le Canada et le dialogue Nord-Sud» devaient être suivis hier et aujourd'hui par une évaluation des performances passées du Canada dans ses relations avec les pays du Sud (Amérique latine, Afrique et Asie) et les rapports nouveaux à développer pour l'avenir. La journée de demain sera consacrée à des activités culturelles. Plus d'une centaine de conférenciers doivent prendre la parole au cours de cette sixième conférence annuelle de l'ACEP.

Jeudi les nombreux spécialistes se sont efforcés de jongler avec les cinq éléments-clés de la problématique Nord-Sud: chômage, gestion publique, homogénisation des cultures, inflation et environnement.

Au sujet du chômage et de l'emploi au Canada, une équipe de spécialistes de l'Institut de recherches politiques a fait valoir que les changements technologiques (l'automatisation et l'informatisation) feraient perdre bien davantage d'emplois au Canada que les importations en provenance du tiers-monde ou même des pays de l'OCDE. En 1990 a-t-on affirmé, le taux de chômage au Canada sera probablement de 15% et affectera au premier chef la main-d'oeuvre féminine, les travailleurs plus âgés et les travailleurs non spécialisés si des mesures correctrices ne sont pas prises immédiatement pour recycler la main-d'oeuvre actuelle pour la faire profiter de la nouvelle technologie. L'informatisation affectera particulièrement la main-d'oeuvre de bureau (essentiellement féminine) à qui on enseigne encore, précisent les experts, le secrétariat classique alors que les bureaux de demain ne ressembleront en rien à ceux d'aujourd'hui. 15% de la main-d'oeuvre canadienne occupe des emplois de bureau classiques qui seront de moins en moins requis en faveur de personnel plus spécialisé, formé à l'informatique et à la bureautique. Certains spécialistes se demandent pourquoi les mouvements féminins ne réclament pas davantage de programmes de formation appropriés, de planification à long terme et de mobilité de la main-d'oeuvre.

Pour leur part, les environnementalistes ne seront pas heureux d'apprendre que leur heure de gloire — la décennie des années 70 — est passée. En effet, selon certains spécialistes, tous les prétextes seront bons dorénavant pour laisser les préoccupations d'ordre écologique: crise économique, crise de l'énergie, économies centrées sur l'offre et non la demande (modèle Reagan), etc. Les budgets des principales agences aux Etats-Unis ont été coupés, rappelle-t-on, une vague de déréglementation massive a déjà commencé chez nos voisins sous la pression des industriels, les gens seraient fatigués de militer sans grand succès depuis dix ans pour faire protéger leur environnement face aux exploitants de tous acabits, etc.

Pour ce qui est de la gestion de l'économie canadienne, les experts se sont plus ou moins entendus pour dire que le gouvernement faisait plutôt piètre figure en ce domaine par la médiocrité de ses politiques, de ses réglementations et les coûts faramineux d'une bureaucratie aussi lourde qu'improductive. Les ressources ainsi gérées ne produisent pas tous le rendement qu'elles devraient et c'est la population entière qui est privée d'une richesse qui devrait lui revenir. Les partenaires économiques du gouvernement (syndicats, patronat) poursuivent des objectifs opposés et incompatibles rendant la gestion pratiquement «impossible». Les participants de cet atelier ont suggéré qu'il existe des mesures d'évaluation autres qu'économiques pour mesurer la performance des gouvernements (sociales, ethniques, etc.).

La réflexion sur le problème amérindien du Canada a amené cet atelier, piloté par le député fédéral Peter Ittinuar de la circonscription inuit Nunatsiaq des Territoires du Nord-Ouest, à prendre conscience des lacunes de l'information circulant entre le «nord» et le «Sud» Canadiens, du racisme existant au Canada, de la confusion générée par une bureaucratie inadaptée aux milieux qu'elle dessert, des changements à apporter à la Loi indienne, etc. Selon M. Ittinuar,les amérindiens devraient s'impliquer davantage dans le dialogue Nord-Sud pour faire entendre leur voix et faire connaître au Canada le pouvoir qu'ils veulent et doivent exercer pour sortir de leur «tiers-monde».

Le Canada en charrette

Traverser le pays en charrette, à l'ancienne, n'est pas de tout repos. C'est ce qu'ont découvert cinq citoyens de La Plaine, à 30 km au nord de Montréal, lorsqu'ils sont arrivés au Manitoba. Ils ont alors bifurqué vers le sud en direction de la Louisiane, afin d'éviter les rigueurs de l'hiver et trouver plus facilement gîte et nourriture pour leur quatre chevaux. Ils espèrent ainsi parcourir entre 12,000 et 14,000 km au cours des 12 prochains mois. Ces pionniers modernes sont: Marcel et Huguette Robert, leur fils Fabien, ainsi que Gaétan Venne et Daniel Slythe, deux amis. Une préoccupation majeure est de faire ferrer les chevaux après chaque 500 km parcourus sur le bitume, les commandites suppléant jusqu'ici à un manque de fonds causé par la voracité des quatre bêtes. (Photolaser CP)

La visite de l'usine britannique de Stablex rassure 3 Blainvillois

par André Tardif

Trois citoyens de Blainville, élus par leurs pairs pour surveiller les travaux d'une étude hydrogéologique menée au cours de l'été par la société britannique Stablex dans leur municipalité, ont fait cette semaine un compte rendu positif et rassurant de leur voyage récent en Angleterre, où ils ont visité la première usine de traitement de déchets industriels inorganiques construite par cette compagnie.

On sait que Stablex Canada Ltée avait reçu le feu vert du ministère de l'Environnement du Québec pour implanter son usine à Blainville, plus précisément sur l'emplacement du camp militaire Bouchard aujourd'hui désaffecté. Mais devant le tollé de protestations de plusieurs citoyens, le ministre, M. Marcel Léger, avait commandé à l'entreprise une étude du sous-sol afin de s'assurer que le produit neutralisé, destiné à être enfoui sous forme de blocs de ciment, ne causerait aucun préjudice aux nappes phréatiques.

Cette analyse hydrogéologique, dont les résultats «concluants» furent dévoilés par M. Léger il y a quelques semaines, fut surveillée par plusieurs personnes, dont les membres du Comité de surveillance des citoyens de Blainville composé de MM. Pierre Ouimet, pharmacien, Richard Monette, directeur de caisse populaire, et Claude Saint-Jean, administrateur.

Or ces trois représentants, élus par un regroupement d'organismes blainvillois, étaient récemment invités par Environnement Québec à visiter durant quelques jours, aux frais du ministère, l'emplacement et les environs de la toute première usine Stablex établie à West Thurrock, à quelque 35 kilomètres à l'est de Londres. Le maire de Blainville, M. Paul Mercier, et deux fonctionnaires du ministère les accompagnaient.

«Ce voyage allait nous apporter réponse aux questions concrètes, que nous nous posions encore à la suite de notre participation aux travaux de l'été dernier», a dit M. Ouimet en sa qualité de président du Comité de surveillance, à l'occasion d'une rencontre avec les journalistes et plusieurs citoyens à Blainville.

«Nous avons passé deux jours à West Thurrock, à visiter l'usine et ses environs, à questionner librement des employés, des fonctionnaires municipaux et des voisins, et en toute franchise, jamais nous n'avons eu l'impression que ces gens-là craignaient quoi que ce soit sur la sécurité du procédé Stablex. Nous avons même passé une autre journée au laboratoire Harwell, à Discot, où l'on analyse notamment des déchets inorganiques neutralisés par la compagnie, et encore là, nous n'avons noté aucune réaction négative.»

Dans leur conclusion, MM. Ouimet, Monette et Saint-Jean ont dit qu'ils n'avaient noté aucune émanation significative, ni senteur nauséabonde, ni cheminée polluante — puisque l'usine n'en a pas — chez Stablex, et qu'ils croyaient de leur devoir de rassurer les citoyens de Blainville quant à la sécurité d'une usine de traitement du même genre dans leur municipalité.

À leur demande également, la filiale canadienne de Stablex a accepté que le Comité de surveillance continue son travail en cas de plaintes possibles une fois que l'usine, dont les travaux doivent débuter bientôt, sera en exploitation.

M. Ouimet a précisé au DEVOIR que des représentants canadiens de Stablex les accompagnaient en Angleterre, mais qu'ils logeaient dans un hôtel différent du leur.

Fraternité des policiers: pas question de scission

par Bernard Morrier

Pour les policiers de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), scinder le syndicat en deux unités entre les membres de la base et leurs supérieurs est hors de question, mais on demeure convaincu que le travail d'enquêteurs au niveau criminel sera encore le lot des policiers municipaux locaux.

C'est du moins ce que retient la Fraternité des policiers de la CUM, à la suite d'une rencontre cette semaine avec le président du Conseil de sécurité publique de la CUM, M. Yvon Lamarre, également président du comité exécutif de la Ville de Montréal.

Interrogé sur cette rencontre, le vice-président du syndicat policier, M. Pierre Lenoir, a précisé que les propos tenus par M. Lamarre sur ces sujets précis étaient apparus à tous les dirigeants policiers comme étant très sincères. «Cette nouvelle attitude, a-t-il tenu à mentionner, s'inscrit dans le cadre d'un nouveau dialogue que la Fraternité tenait à engager, comme l'avait promis le nouveau président de cet organisme, M. Claude Fleurent, à la suite de son élection, il y a quelques semaines à peine.»

Lors de cette rencontre, il a notamment été résolu de mettre sur pied un nouveau comité professionnel, dont la tâche sera d'analyser les méthodes et techniques, de même que toutes les questions policières, selon les besoins, pour assurer la protection des citoyens de la CUM, tout en tenant compte du contexte économique actuel et de la situation prévalant à ce moment.

Le comité en question se composera de deux représentants du service policier, soit MM. Bourget et Trudeau, le premier étant membre de l'état-major comme directeur de la gendarmerie (policiers en uniforme) et l'autre étant directeur des services administratifs.

Quant à la Fraternité, elle a désigné à ce comité son vice-président, M. Pierre Lenoir, de même que son responsable du service des fonctions, M. Michel Allard, tandis que le Conseil de sécurité sera représenté par son secrétaire, M. Guy Campion, et le directeur du Contentieux, Me Fernand Côté.

Pour le nouveau président de la Fraternité, M. Fleurent, ce comité aura beaucoup de travail sur la planche, notamment quand il s'agira de conseiller les autorités sur l'intention du Conseil de sécurité de diminuer les effectifs de certaines escouades spécialisées. De l'avis de M. Fleurent, ce n'est sûrement pas de cette façon qu'on pourrait augmenter le taux de solution des crimes.

Concernant la rencontre de cette semaine, les policiers ont par ailleurs obtenu l'assurance que le service ambulancier actuel ne disparaîtra pas, du moins tant et aussi longtemps que le CRSSS ne pourra arriver à une entente par laquelle il garantirait la même efficacité. Ce qui n'est pas pour demain quand on sait que les ambulances policières sont encore celles qui obtiennent de loin la meilleure moyenne pour ce qui est de la rapidité à porter secours aux blessés de la rue ou encore pour assister les victimes d'attaques cardiaques ou les cas d'accouchement à domicile.

De toute façon, la Fraternité s'oppose à la disparition des ambulances. Quant à M. Lamarre, reconnaissant que le tout améliore l'image du policier, il se dit d'accord pour son maintien à condition que le ministère des Affaires sociales accorde les subventions nécessaires.

La Liberté

L'hebdomadaire manitobain à la croisée des chemins

par Rodolphe Morissette

L'unique hebdomadaire français du Manitoba, *La Liberté*, se retrouve par les semaines qui courent, à la croisée des chemins.

Il doit relever le défi, d'autant plus redoutable qu'il s'agit du journal d'une communauté minoritaire, de rester indépendant au plan de la rédaction et afficher une rentabilité pour ainsi dire «raisonnable».

Les derniers événements se sont bousculés. Le journal était sans directeur depuis trois ans. Le 19 août dernier, le rédacteur en chef, M. Bernard Bocquel, est congédié. Un nouveau directeur, M. Claude Gagné, est nommé le 1er septembre; M. Gagné est un représentant en publicité, qui n'a pas d'expérience journalistique proprement dite.

Le lendemain, les administrateurs du journal offrent à l'autre reporter régulier de la boîte, M. Jean-Pierre Dubé, le poste de rédacteur en chef. Celui-ci décline l'invitation avec fracas en claironnant dans un grand nombre de salles de rédaction du pays, de Caraquet à Vancouver, les raisons de son refus. Il sera congédié le 3 septembre. Ces semaines-ci, l'hebdo est à la recherche d'un journaliste régulier qui saura, entre autres, «oragniser la rédaction et en fixer les priorités en accord avec la direction».

La Liberté, dont les éditions peuvent comprendre jusqu'à une trentaine de pages, tire aujourd'hui à près de 13,000 exemplaires. Il s'agit du vieux journal fondé par les Oblats en 1913 et que la communauté religieuse a laissé pour une bagatelle, en 1970, à la Société franco-manitobaine (SFM), une association sans but lucratif, comme il en existe dans plusieurs provinces anglophones, qui regroupe les francophones du Manitoba.

La SFM s'est donné un organisme indépendant, la société Presse-Ouest Limitée, qui assume la responsabilité de la gestion du journal et dont les sept membres du conseil d'administration sont nommés chaque année par l'assemblée générale de la SFM. L'ensemble du conseil d'administration de Presse-Ouest a été renouvelé le printemps dernier (ce qui n'a rien d'inhabituel) et c'est M. Paul Marion, un homme d'affaires de Saint-Boniface, qui en est le président cette année.

L'an dernier, la SFM a demandé à Presse-Ouest de commencer à rechercher des moyens de rentabiliser davantage son exploitation. Certes, les derniers états financiers (1980-1981) affichent un surplus de quelque $5,000; mais, il ne faut pas s'y tromper, le journal est pour une large part subventionné. La SFM assume le paiement d'un salaire de base d'un employé à commission (environ $16,000); la Fondation Radio Saint-Boniface, qui fait fructifier la somme payée autrefois par Radio-Canada pour le rachat du poste français régional, offre une subvention de quelque $4,000 par an; enfin, la population francophone du Manitoba, qui reçoit maintenant le journal gratuitement, est amenée chaque année à souscrire un montant (la campagne de l'an dernier a produit quelque $25,000).

Presse-Ouest a donc donné mandat à l'Association de la presse francophone hors Québec de procéder à une étude des problèmes de *La Liberté*. Le trésorier de ce dernier organisme, M. Michel Desrosiers, ex-propriétaire de maints hebdos francophones au Canada, a fait l'étude et produit son rapport en début d'année. L'une des options présentées parmi d'autres dans ce rapport de 76 pages consiste à vendre *La Liberté* à des intérêts privés. La boîte pourrait même être rachetée par ses employés. Le nouveau directeur du journal n'aurait pas caché ses intentions à cet égard.

Les explications publiques de M. Dubé, que l'hebdo a du reste publiées au cours des deux dernières semaines, dénoncent ce «dessein» de certains membres de la direction du journal de s'approprier celui-ci et de soumettre éventuellement, craint M. Dubé, «le contrôle éditorial» à des hommes d'affaires plutôt qu'à des journalistes, alors que le journal devrait être d'abord, rappellent M. Dubé et ses amis, un «outil de développement» des Franco-Manitobains. Le premier blâme même l'Association de la presse francophone hors Québec, «qui bénéficie de $205,000 de subventions fédérales cette année, d'entretenir et d'étendre un racket de la presse écrite en milieu minoritaire au profit de quelques individus (propriétaires de journaux) et sur le dos des communautés francophones...»

À la SFM, la présidente, Mme Gilberte Croteau, comme le nouveau directeur du journal, M. Gagné, nous renvoie d'emblée au président de Presse-Ouest pour tout commentaire; d'autre part, les très nombreuses tentatives pour joindre ce dernier afin de connaître son point de vue ont échoué pour des raisons que seul M. Marion saurait fournir. Une personne près de la direction de la SFM a confié par ailleurs que toute décision importante (telle celle de vendre le journal) de Presse-Ouest doit être approuvée d'abord par la SFM; que celle-ci ne voudra en rien vendre l'hebdo s'il devient rentable et, enfin, que s'il ne le devient pas rapidement, personne au Manitoba ne sera intéressé à en faire l'acquisition.

Les tiraillements continuels, au sein du journal, entre l'administration (la publicité d'abord) et la rédaction ont eu raison depuis quelques années de la plupart des employés principaux du journal. Un projet de relance est en voie d'implantation, dont la nomination d'un directeur était le premier pas, mais la crise n'est pas dénouée.

Le directeur général (par intérim) de la fédération des francophones hors Québec, M. Jean-Bernard Lafontaine, déplore cette crise à Saint-Boniface car la Liberté dont l'hebdo à ce jour l'un des rares hebdos français au Canada anglais à pouvoir offrir un journal d'une bonne qualité. M. Lafontaine craint en effet que *La Liberté* ne devienne un journal à vocation promotionnelle d'abord. Il rappelle la situation précaire des trois autres hebdos français de l'Ouest: *Le Soleil de Colombie*, dont la vocation publicitaire s'accentue constamment, dit-il; *L'Eau Vive* (de Saskatchewan), qui a perdu son rédacteur en chef et à peine à faire ses frais; enfin, *Le Franco*, qui jouit de subventions substantielles de l'Association francophone provinciale, mais dont la direction relativement nouvelle ne fait que commencer à améliorer la qualité de sa rédaction.

Partout dans l'Ouest, comme en Nouvelle-Écosse et à l'Ile-du-Prince-Édouard, la situation des hebdos français est précaire: le bassin d'annonceurs locaux (plutôt que fédéraux seulement) intéressés est souvent clairsemé; il y est difficile de recruter de bons journalistes et les tiraillements au sujet de la propriété de ces journaux sont nombreux. Enfin, la rivalité courante là-bas, comme au sein de maintes entreprises de presse, entre administrateurs et rédacteurs se double le plus souvent, en milieu francophone minoritaire, dans l'Ouest comme en Acadie, d'une rivalité entre des tendances opposées chez les élites francophones locales, et, au Manitoba notamment, entre les «néo-démocrates» et les représentants plus conservateurs des milieux d'affaires.

Eaton à l'italienne

À l'heure actuelle, c'est la «festa» dans tous les magasins de la maison Eaton, mais surtout à celui du centre-ville qui, jusqu'au 17 octobre, arbore fièrement, à tous les étages, les couleurs de l'Italie: vert, blanc, rouge.

En donnant le coup d'envoi de la fête, cette semaine, le vice-président exécutif du conseil d'administration d'Eaton, M. Thor Eaton, a qualifié cette vaste promotion «d'une des plus importantes jamais réalisées par la compagnie», promotion, a-t-il ajouté, qui rend hommage à l'Italie, sa culture, son design, sa mode, sa gastronomie. Rappelons que l'an dernier, Eaton, empruntant la même formule publicitaire, rendait hommage à la France.

«La compagnie Eaton a depuis longtemps pris conscience de l'importance du génie italien et de son apport», a déclaré M. Eaton. En effet, c'est en 1964, que la maison qu'il dirige ouvrait un bureau d'achat à Florence, lorsque l'Italie devenait le second fournisseur européen en importance. Ce pays a aujourd'hui pris la première place puisque le tiers de ses achats de la chaîne Eaton sont effectués dans ce pays méditerranéen.

Les étalages, dans les 16 magasins de la chaîne dans la région de l'Est, regorgent d'articles spécialement achetés pour l'occasion, des articles choisis à cause de leur caractère inédit et pour leur qualité. Il y aura, en plus, au magasin du centre-ville, un éventail d'expositions se rattachant aux quatre thèmes retenus ainsi qu'une série de démonstrations se rapportant surtout à la gastronomie.

...en formation!
Si vous êtes contre la bonne forme; vous êtes malade.
Participaction
Le mouvement canadien du bien-être physique

Syndicat des chargées, chargés de cours de l'UQAM

Assemblée générale

Date : **7 octobre** Heure : **19:30**
Lieu : **Auditorium du Pavillon Lafontaine**
À l'ordre du jour :
- Rapport de l'exécutif
- Rapport du comité de négociation
- Recommandations de l'exécutif

LES TRIBUNAUX

■ *Un récidiviste se voit condamner à 2 ans de plus*

Âgé de 24 ans et purgeant déjà une peine d'emprisonnement de 15 ans pour homicide et incendie criminel commis en 1977, Philippe Germain a vu hier le juge Claire Barrette-Joncas, de la Cour supérieure, lui imposer une peine additionnelle de deux ans de prison, après qu'il se fut reconnu coupable d'avoir causé des lésions corporelles à un co-détenu, à l'aide d'un poignard en plastique.

Le fait que Germain soit condamné à ces deux années et ce, à la demande du procureur de la Couronne, Me Claude Haccoun, signifie que celles-ci deviennent consécutives à toute autre sentence et, du même coup, il perd une très grande partie des bénéfices que la Commission des libérations conditionnelles lui aurait consentis dans le cas des 15 ans qu'il purge actuellement.

L'accusé Germain avait causé tout un émoi mercredi dernier, au Palais de justice, au moment où s'instruisait son procès, concernant l'agression du 12 avril dernier, perpétré contre le détenu Serge Chayer, à l'institut Laval. En effet, l'accusé avait réussi à amener dans la salle d'audience un faux mini-révolver de sa fabrication, l'ayant apparemment dissimulé auparavant dans ses parties intimes. À un certain moment, profitant d'une suspension des procédures, il avait demandé à se rendre aux toilettes et, chemin faisant, il avait brandi la fausse arme en direction de ses gardiens. Il s'en est suivi des bruits et des cris avant qu'on parvienne à le désarmer.

Toutefois, comme l'incident s'était produit à l'insu des jurés, celui-ci n'a pu être rapporté, attendu que la diffusion d'une telle information aurait été suffisante pour entraîner un avortement de procès. On sait que les jurés ne doivent prendre connaissance que des faits déposés devant eux par la preuve et que toute autre information étrangère à la cause serait suffisante pour vicier leur esprit à l'encontre d'un accusé.

Pour l'instant, l'incident fut déclaré clos et, jeudi, alors que le procès allait se poursuivre, Germain manifesta son intention de se reconnaître coupable d'agression grave et le jury accepta. C'est par la suite que le juge Claire Barrette-Joncas lui imposa la sentence mentionnée.

■ *Larivée connaîtra sa sentence vendredi*

Le gardien de sécurité Joseph-André Larivée, âgé de 53 ans, reconnu coupable en août dernier de l'homicide involontaire d'un garçonnet de huit ans, Jean-Yves Demers, retrouvé sur le terrain d'un centre commercial de Saint-Jérôme, en janvier dernier, connaîtra sa sentence vendredi prochain, 9 octobre.

C'est ce qu'a décidé le juge Jean-Paul Bergeron, de la Cour supérieure, après avoir entendu les représentations de Mes Pierre Poupart et Paul Chevalier, représentant respectivement la défense et la Couronne dans ce dossier.

D'une part, soulignant que l'accusé était incarcéré depuis neuf mois, Me Poupart a demandé au tribunal d'accorder à celui-ci un sursis de sentence, attendu que le risque de récidive était à peu près inexistant.

S'en remettant ensuite aux constatations d'un psychiatre, le Dr André Mauffette, le procureur de la défense s'est attardé à dire que Larivée était un déficient mental léger et qu'une thérapie plutôt qu'un emprisonnement lui serait sûrement d'un grand secours.

Me Poupart s'en est ensuite pris aux médias d'information qui, selon lui, auraient fait de son client un monstre, rendant ainsi sa détention très pénible au cours des derniers neuf mois.

Quant à Me Chevalier, il a soutenu que l'intention de la Couronne n'était pas d'obtenir une sentence vengeresse contre l'accusé. Si dans certains cas, a-t-il mentionné, l'homicide involontaire a été prétexte de drames passionnels, d'intoxication par la drogue ou l'alcool, on ne se retrouve pas devant une telle situation actuellement. Aussi Me Chevalier a-t-il réclamé une sentence d'incarcération, sans en mentionner la durée, ne serait-ce que pour son effet dissuasif.

Bien que Larivée avait été reconnu coupable, par un jury, de la mort du jeune Demers, le procès n'avait pas permis de découvrir la cause exacte du décès.

■ *La Manufacture d'habits de St-Eustache à l'amende*

L'établissement Manufacture d'habits de Saint-Eustache, situé au 130 rue Saint-Louis, dans cette municipalité, a reçu hier une amende de $2,000, devant le juge Stephen Cuddihy, siégeant à la Cour des sessions de la paix de Saint-Jérôme.

Selon des accusations portées par le ministère fédéral de la Consommation et des Corporations, l'entreprise avait été auparavant reconnue coupable d'avoir enfreint la loi sur les coalitions en faisant de la publicité fausse et trompeuse.

Les accusations précisaient que les enseignes ornant la façade du magasin laissaient croire aux clients qu'ils avaient affaire à une manufacture alors qu'il n'en est rien, Manufacture d'habits de Saint-Eustache oeuvrant strictement dans la vente de vêtements.

■ *Un professeur de l'UdM exige $50,000 du Forum*

Ayant subi une fracture à la mâchoire et au nez, lors d'un spectacle donné par la chanteuse Diane Dufresne, en décembre 1980, un professeur de psychologie de l'Université de Montréal, M. Maurice Bourassa, a intenté hier une poursuite de $50,000 contre le Forum, qu'il juge responsable de ses malheurs, de même qu'un ex-employé de l'amphithéâtre de la rue Sainte-Catherine.

M. Bourassa mande dans sa requête avoir été sérieusement malmené par un contingent de gardiens à l'emploi du Forum, au moment précis où se déroulait le spectacle de Mme Dufresne.

Toutefois, le document déposé hier en Cour supérieure ne fait aucune mention des raisons qui auraient amené les gardiens à avoir emprunté le comportement qu'il leur reproche, ni ce que lui-même faisait exactement à ce moment-là.

Ayant déposé photographies et rapports médicaux à l'appui de sa réclamation, M. Bourassa ajoute qu'il a en plus subi une certaine humiliation dans cet incident, sans compter le choc psychologique qui s'en suit toujours.

— Bernard MORRIER

Le gouvernement devra vraisemblablement légiférer à propos des agents de la paix

par Louis-Gilles Francoeur

Le juge François Whilmeny, qui avait été nommé par le gouvernement pour rapprocher la direction du Syndicat des agents de la paix de la fonction publique et ses trois syndicats dissidents sur le moyen de vérifier leur représentativité respective, n'a pu atteindre cet objectif dans le cadre de son mandat, qui se terminait jeudi.

À moins d'un renversement imprévu de la situation au cours des dix jours accordés au magistrat pour présenter son rapport, le gouvernement du Québec devra légiférer s'il veut donner suite à son projet de vérifier la représentativité réelle du syndicat des agents de la paix. La loi de la fonction publique, qui régit l'existence de ce syndicat, ne permet pas dans sa forme actuelle à un nouveau syndicat de se former à même les effectifs d'une unité d'accréditation existante. Or, depuis plus d'un an, les gardiens de prison tentent de former un syndicat à part et les employés des Transports et des Communications ainsi que les constables spéciaux des Travaux publics leur ont emboîté le pas avec des projets de syndicats distincts.

Peu avant l'expiration de son mandat, le juge Whilmeny a reçu une proposition du syndicat des agents de la paix, dont la représentativité est mise en cause par cette vague de dissidence.

Ce syndicat a proposé de tenir un vote de représentativité le 4 novembre sous la surveillance du ministère du Travail. Mais, contrairement à la coutume qui veut que ce ministère en tant que partie neutre organise le vote, le syndicat a exigé d'organiser lui-même le scrutin sur son degré de représentativité. Quant aux négociations, actuellement suspendues par cette crise politique interne, le syndicat a proposé de referer le tout à un arbitrage obligatoire. L'arbitre aurait alors comme mandat d'ajuster les conditions de travail existantes à celles des agents de la SQ, dont les négociations avec le gouvernement sont terminées. La nouvelle convention se terminerait en mars 1982.

Les trois syndicats dissidents ont refusé cette proposition, qui laissait à leur adversaire le «contrôle de la partie». Ils ont en revanche accepté une proposition avancée par le juge Whilmeny en dépit de l'incongruité d'un de ses éléments. La proposition a toutefois fait long feu à cause du refus opposé par le syndicat des agents de la paix.

En vertu de cette proposition, le bulletin de vote aurait donné aux syndiqués non pas un double mais un triple choix.

En effet, chaque syndiqué aurait eu le choix entre le syndicat des agents de la paix, actuellement accrédité, et le syndicat dissident ainsi qu'un troisième choix: voter pour le statu quo! Pour les dissidents, cela équivalait à donner «deux cases sur trois» au syndicat en place, une proposition qu'ils ont combattue pendant de longues heures avant de l'accepter dans l'espoir d'éviter un règlement législatif à cette crise syndicale.

Le gouvernement québécois a suspendu les négociations le 16 septembre et donné mandat au juge Whilmeny de rapprocher les parties sur les moyens de vérifier leur représentativité respective. Depuis, les négociations «stagnent», ce qui fait dire au syndicat des agents de la paix que le gouvernement attise les dissensions pour économiser l'argent d'un règlement sur le dos des syndiqués. Le gouvernement a décidé de son côté d'accorder unilatéralement une «avance» de 9% aux syndiqués pour ne pas les pénaliser indûment à cause de ce problème de représentativité.

Indexation des salaires: les villes s'interrogent

par Alain Duhamel

Les administrations municipales s'interrogent de plus en plus sur la présence dans les conventions collectives des employés municipaux des mécanismes d'indexation des salaires au point où une tendance nouvelle visant leur élimination apparaît.

«Jamais dans l'histoire de nos municipalités aurons-nous à faire face avec une telle acuité au problème de l'indexation des salaires», a dit le maire de Lachine, M. Guy Descary, qui présidait hier les travaux de réflexion des maires de banlieue sur le sujet. «Au fond, c'est un problème de responsabilité collective: plus personne ne se sent responsable de l'inflation, mais tout le monde veut en profiter!»

M. Gilbert De Gagné, conseiller en relations de travail auprès de l'Union des municipalités du Québec, a tracé un tableau de la situation à partir des données recensées par le Centre de recherches en statistiques sur le marché du travail. Des 4,436 conventions collectives en vigueur au Québec, 3,015 ne comportent aucune clause d'indexation des salaires mais 1,421 conventions qui en ont une couvrent les revenus de 417,000 salariés, près du double des salariés (216,000 employés) qui n'en ont pas.

En milieu municipal, un peu moins de la moitié des conventions collectives des employés comporte un mécanisme d'indexation des salaires mais 83,7% des 40,000 employés municipaux en bénéficient. Dans l'île de Montréal, 76% des conventions collectives couvrant 92% des employés municipaux comportent un mécanisme d'indexation. Depuis quelques années, les administrations municipales ont eu tendance à renouveler les contrats de travail en y intégrant une forme quelconque d'indexation des revenus dans l'espoir d'éviter une interruption des services municipaux.

Toutefois, récemment, des villes de l'Abitibi et la Ville de Montréal ont pu conclure de nouvelles conventions collectives sans indexation en consentant à des augmentations de salaires équivalentes à la croissance de l'indice des prix à la consommation (environ 12%). Cette formule a l'avantage de faciliter la confection d'un budget municipal en évitant des surprises en cours d'exercise financier et d'accorder immédiatement aux employés la totalité d'un revenu qu'ils ne toucheraient, en partie, que beaucoup plus tard. Un mécanisme d'indexation intervient généralement lorsque la croissance de l'indice des prix à la consommation dépasse l'augmentation de base accordée pour l'année où elle entre en vigueur. Dans ces circonstances, les employés ajustent leur pouvoir d'achat après avoir subi les effets de l'inflation.

Les administrations municipales doivent, en début d'exercice financier, présenter un budget équilibré lequel, compte tenu de la situation économique et des taux d'intérêt sur les emprunts qu'elles contractent, comporte de plus en plus des mesures d'austérité visant à comprimer les dépenses, à diminuer le personnel et même à atteindre une croissance zéro. Un bon nombre d'administrations municipales y parviennent en ayant recours à la fois à des coupures dans les effectifs, à des diminutions de services, à la croissance de la productivité et en affectant des surplus budgétaires au paiement de dettes à l'aménagement d'infrastructures ou d'équipements municipaux sans contracter de nouvelles dettes.

La hausse générale des évaluations municipales imposables et la croissance des taux d'intérêt hypothécaires incitent les propriétaires à faire pression sur les administrations municipales pour qu'elles compriment leurs dépenses. Des mécanismes d'indexation qui ont pour effet d'accroître automatiquement la masse salariale, représentant tout de même près de 40% en moyenne d'un budget municipal, ne se réconcilient guère avec le discours des élus municipaux sur les nécessaires compressions budgétaires.

Il ne faudrait donc pas s'étonner que, dans le milieu municipal, on s'efforce au renouvellement des conventions collectives d'éliminer les clauses d'indexation des salaires même dans les cas où elles sont acquises depuis plusieurs années.

Les six priorités de Radio-Québec

par Angèle Dagenais

En adoptant un plan de développement de trois ans (1982-85) à la demande du gouvernement, les membres du conseil d'administration de la Société de radio et de télévision du Québec (Radio-Québec) ont aussi adopté cette semaine un ordre de priorités qui devra tenir compte des budgets mis à sa disposition par le Conseil du trésor et de la rentabilité de ses équipements. Sur cette liste de priorités, l'intégration à la programmation d'un journal télévisé d'une demi-heure quotidienne au coût de $4.1 millions la première année vient au quatrième rang sur six. L'établissement de ce projet d'informations n'est pas envisagé avant décembre 1982.

Mais avant la production d'un journal télévisé quotidien, le conseil d'administration de Radio-Québec souhaite qu'un ajustement budgétaire permette de couvrir les frais d'implantation et d'exploitation du réseau, principalement dans le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et les Iles-de-la-Madeleine où Radio-Québec ne peut être capté. Dans le cas des Iles-de-la-Madeleine, il s'agit d'une opération extrêmement complexe et coûteuse, engageant l'utilisation du satellite.

La deuxième priorité consiste en une ponction budgétaire qui permettrait d'assurer à chacune des neuf régions du réseau actuel une production annuelle de 15 heures d'émissions, ce qui revient à une présence régulière à l'antenne de 30 minutes par semaine pendant 30 semaines (de septembre à mai). Actuellement la production annuelle d'émissions, par les régions est de huit heures; elle devrait atteindre 18 heures en 1983-84 et 21 heures en 1984-85. Mais cette capacité de production est très inférieure à ce que recommandait le plan Rocher, qui établissait à 54 heures de production le potentiel de chaque région du réseau en 1983. Rappelons que chaque région dispose actuellement d'un budget d'opération d'environ $700,000 sur le budget total de Radio-Québec qui est de $46 millions.

La troisième priorité de Radio-Québec d'ici 1985 devrait être, selon le conseil d'administration, l'établissement de centres de mises en ondes permettant aux régions de se détacher du réseau. La quatrième est l'intégration d'un journal télévisé à compter de décembre 1982; c'était la première fois que le conseil d'administration de Radio-Québec avait à se prononcer sur cette question même si l'idée d'un téléjournal est dans l'air depuis longtemps à Radio-Québec.

Enfin, les deux dernières priorités du Plan triennal concernent la mise en chantier de 50 nouvelles demi-heures de la série d'émissions pour enfants *Passe-Partout*, avec le concours du ministère de l'Éducation, et la construction de deux réémetteurs au Témiscamingue — cette région ne reçoit aucun signal télévisuel d'un émetteur québécois; les gens du Témiscamingue ne captent que la télévision en provenance de l'Ontario. Un réémetteur devrait également être installé à Mont-Laurier.

Corbeil répond à Léonard

La banlieue ne veut pas écraser Montréal

par Alain Duhamel

Ni la Ville de Montréal, ni le gouvernement québécois ne devraient craindre la parité de représentation que réclament les villes de banlieue dans la composition du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal.

«Nous avons fait la preuve que les banlieues ne cherchent pas à prendre une place dominante pour imposer des points de vue qui seraient contraire à l'épanouissement de Montréal», a affirmé hier le président de la Conférence des maires de banlieue, le maire d'Anjou, M. Jean Corbeil, devant ses collègues réunis aux assises annuelles de l'organisme.

La preuve tient dans deux organismes, le Conseil de sécurité publique et la Commission permanente d'aménagement, où les deux blocs municipaux ont une représentation égale et paraissent s'en accommoder aisément.

Le Conseil de sécurité publique (CSP) a, depuis 1978, joué un rôle significatif dans les rapports entre les élus de la CUM et le Service de police même sous la présidence de M. Yvon Lamarre, président du comité exécutif de la Ville de Montréal, qui faisait pourtant craindre aux banlieues la mainmise montréalaise sur tout le service de police.

La Commission permanente d'aménagement, institué en 1979, proposera en 1982 un schéma d'aménagement, en confection depuis près de dix ans, qui devrait satisfaire l'ensemble des villes de l'île de Montréal.

«Montréal est le moteur économique du Québec et doit le demeurer», a dit M. Corbeil en faisant écho aux propos que le ministre des Affaires municipales, M. Jacques Léonard, tenait la veille aux assises annuelles de la Conférence des maires de banlieue. «Je suis persuadé de traduire fidèlement le sentiment des maires en affirmant qu'il n'y a pas un seul d'entre nous qui croit que Montréal ne doive demeurer un centre important d'Amérique. Nous pouvons contribuer à cet essor économique.»

L'adhésion des villes de banlieue à un destin montréalais dont elles sont partis, ce point de convergence comme le dit le ministre des Affaires municipales, ne les transforment pas en censitaires dociles d'un seigneur qui se croit généralement infaillible. «Nous voulons que la communauté urbaine devienne une entité régionale dans laquelle nous avons quelque chose à dire et dans laquelle nous ne sommes pas simplement des pourvoyeurs de fonds.»

Dans cette perspective, les banlieues jugent essentielle et fondamentale une représentation égale à celle de la Ville de Montréal au comité exécutif. Elles ne réclament plus avec la même insistance une représentation égale au Conseil de la CUM et s'accommoderaient fort bien de la situation actuelle.

Le Conseil de la CUM se compose de deux blocs, tous les membres du Conseil de

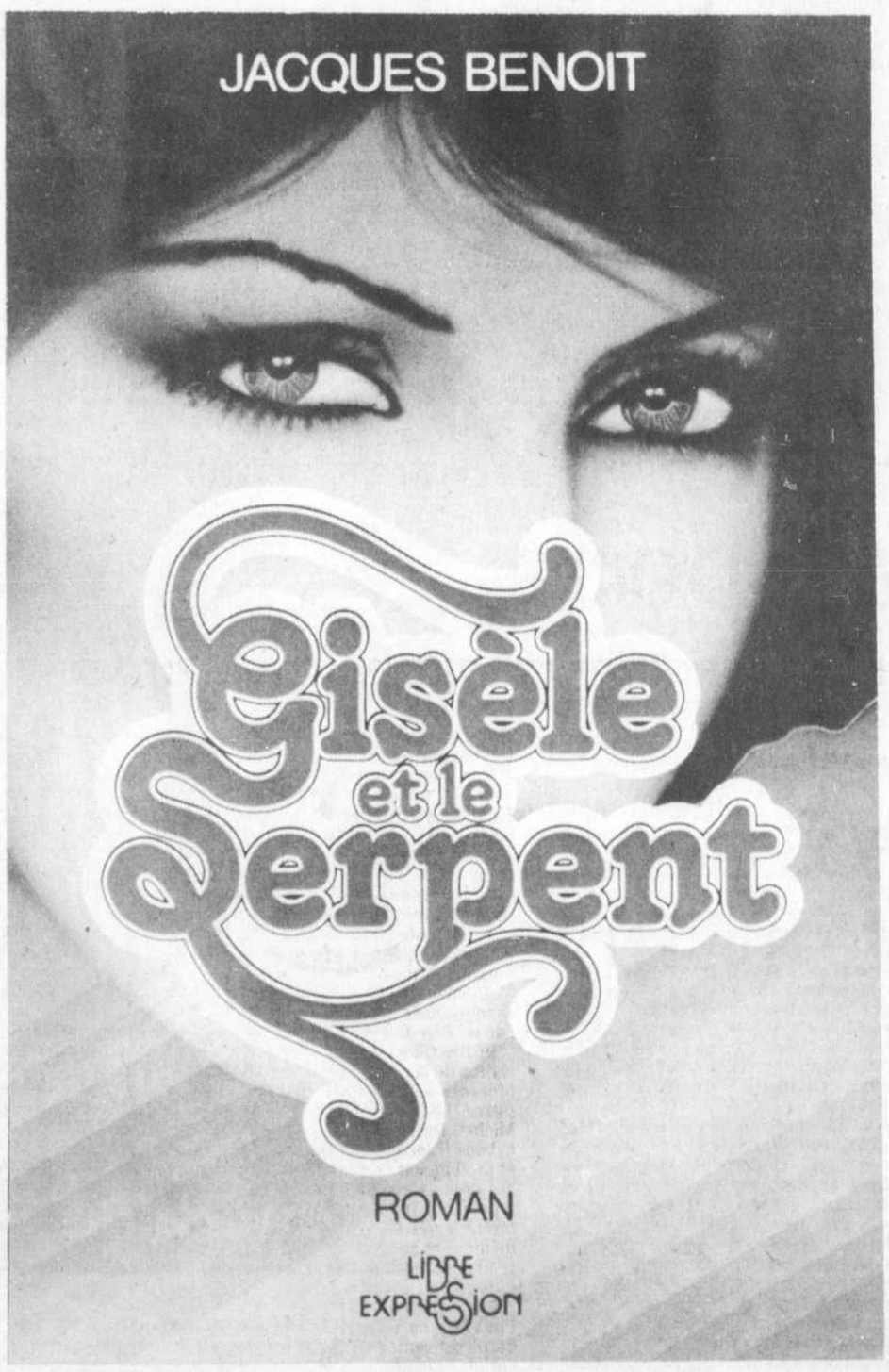

«J'ai beaucoup aimé ça: j'ai ri, on voudrait que ça ne finisse pas!»
Michel TREMBLAY

«Quel trio! Le petit docteur est séduit par Gisèle (qui ne le serait pas!), qui est elle-même sous l'emprise de Toutou. On est en présence d'une fabulation habile... Jacques Benoît sait conter.»
Réginald MARTEL

«L'art de faire rire entre les lignes n'est malheureusement pas donné à tout romancier. En ce sens, *Gisèle et le serpent* m'a littéralement fasciné.»
Jacques THÉRIAULT

la maison de jacques enr.

Jacques Vachon, bachelier en architecture

Inspection de bâtiment. Plans et devis
Conseils en matière de conservation d'énergie et qualité de matériaux.

Rénover c'est un pensez-y bien!

522-6134

Montréal
(514) 343-6385

Entrée libre

Les avenirs Nord-Sud :
Y a-t-il un rôle particulier pour le Canada ?
6e Conférence annuelle de l'Association canadienne des études prospectives

SAMEDI, DERNIÈRE JOURNÉE...

Déjeuner; 12 heures
Conférencier: Prof. Johan Galtung (Norvège)
"Que se passe-t-il dans le Nord"

Festival Folklorique et Danse
Salle Champlain, 20 heures
avec: Les Sortilèges
Pedro Baretto Los Mariachis
L'Orchestre Jack Ross

Bienvenue à tous

salle de bal, Hôtel Sheraton Mont-Royal

La victoire des modérés du Labour peut compromettre l'avenir du SDP

LONDRES (AFP) — Le Parti social-démocrate britannique (SDP) fondé il y a six mois par des dissidents modérés du Labour, essayera de s'imposer comme «grande» formation politique au cours de son premier congrès qui se tiendra de dimanche à vendredi dans trois villes anglaises et écossaise.

Le jeune SDP est déjà confronté à une grave crise d'identité en raison de la poussée modérée qui s'est opérée cette semaine à Brighton lors du congrès annuel au parti travailliste. Les fondateurs du SDP, quatre anciens ministres travaillistes modérés, Mme Shirley Williams, et MM. David Owen, William Rodgers et Roy Jenkins, l'ancien président de la Commission européenne, avaient quitté le Labour car ils estimaient irrésistibles la progression de la gauche en son sein.

Le congrès de Brighton leur a donné au moins provisoirement tort. Moins à même de critiquer la main-mise de la gauche sur leur rival travailliste, les dirigeants sociaux-démocrates devraient mettre l'accent sur leurs options politiques, beaucoup plus modérées que celle du Labour.

Les points forts de l'ébauche du programme du SDP sont la décentralisation, le désarmement multilatéral, et l'engagement britannique au sein de la Communauté européenne. Au niveau interne, les sociaux-démocrates souligneront qu'ils veulent faire de leur parti une organisation réellement représentative de ses adhérents, contrairement, selon eux, aux autres partis britanniques.

Le SDP compte déjà 17 représentants à la Chambre des communes, 16 d'entre eux sont des anciens députés travaillistes. Le dernier parlementaire du Labour ayant rejoint les sociaux-démocrates, a annoncé sa décision jeudi soir. Le 17ème membre du groupe parlementaire du SDP est un ancien député conservateur.

Les dirigeants sociaux-démocrates espéraient en privé qu'un certain nombre de députés travaillistes démissionneraient du Labour pour rejoindre leurs rangs pendant le congrès de Brighton, où ils prévoyaient une victoire de la gauche. Leurs espoirs ont été déçus, et on estime improbable dans les milieux politiques britanniques que plus de deux députés du Labour décident, dans un proche avenir, d'adhérer au SDP.

Un sondage, réalisé par une chaîne de télévision privée, indique que l'électorat a accueilli favorablement la victoire des modérés à Brighton: le Labour arrive en tête des partis, alors que les derniers sondages donnaient l'alliance parti libéral/SDP gagnante en cas d'élections générales.

La mort jeudi d'un député conservateur, M. Graham Page (70 ans), va provoquer une élection partielle qui devrait fournir des indications sur l'évolution des rapports de force entre travaillistes et le SDP au sein de l'opposition britannique.

Le SDP, qui, au cours des derniers mois, avait le vent en poupe va devoir trouver de nouveaux arguments s'il veut reprendre le terrain qu'il a cédé dans l'opinion au Parti travailliste.

Ses dirigeants souhaitent que ce premier congrès réussisse à prouver qu'ils disposent d'une véritable base — ils revendiquent 60,000 adhérents — et d'un programme politique structuré, contrairement à ce que prétendent leurs opposants.

Pour cela, ils ont décidé de donner une forme spectaculaire et originale à ce congrès. Celui-ci, au lieu de se dérouler dans une cité balnéaire du sud ou du nord de l'Angleterre, comme cela est la tradition pour les partis conservateur et travailliste, aura lieu successivement à Perth (Écosse) Bradford (nord de l'Angleterre) et à Londres, les participants se déplaçant à bord d'un train spécial SDP.

L'échange de Guillaume n'a pas satisfait Bonn

BONN (AFP) — Le gouvernement de la RFA n'est pas satisfait des résultats du vaste échange d'espions entre les deux Allemagnes, dont la libération jeudi soir du maître-espion de la chancellerie Guenter Guillaume, ancien confident du chancelier Willy Brandt en 1973-74 a constitué, le point fort.

M. Kurt Becker, porte-parole du gouvernement de la RFA a laissé entendre hier devant la presse que l'opération d'échange d'espions n'avait pas atteint le volume souhaité par Bonn. Ce qui signifie selon les observateurs que la RDA a finalement relâché moins de prisonniers politiques que prévu à l'origine (entre 30 et 60).

Selon des informations de bonne source, la RFA a finalement relâché outre Guenter Guillaume, l'ancienne secrétaire du ministère de la Défense Renate Lutze, 41 ans, condamnée en 1979 à six ans de prison pour avoir livré à l'Est des secrets de la Bundeswehr ainsi que plusieurs autres agents est-allemands, d'un rang subalterne.

En revanche, la vaste opération internationale d'échange d'espions impliquant la France, le Danemark et l'Afrique du Sud n'a pas donné les résultats escomptés. Pretoria a confirmé son refus de libérer l'espion soviétique Alexei Koslov, détenu depuis 1980.

De leur côté, les autorités françaises ont confirmé qu'elles n'étaient pas partie prenante dans l'échange d'espions entre les deux Allemagnes. La RFA était intervenue auprès de Paris pour que la France consente à libérer dans le cadre de l'opération Guillaume, le général est-allemand Heinz Bernard Zorn, arrêté en France pour espionnage en août 1980.

Enfin, les autorités danoises ont indiqué qu'elles avaient été approchées par Bonn pour libérer un officier supérieur du KGB détenu au Danemark mais qu'un échange n'était pas d'actualité.

Toutefois selon M. Becker, les indiscrétions publiées depuis une semaine dans la presse sur le dénouement de «l'affaire» Guillaume ont nui aux négociations avec les autres pays concernés par un échange multilatéral d'espions entre l'Est et l'Ouest.

En revanche, Berlin-Est est décidé, selon les paroles du ministre des Affaires inter-allemandes M. Egon Franke à tenir ses promesses concernant le passage à l'Ouest de 3000 Allemands de l'Est autorisés, contre paiement, à rejoindre leur famille réfugiée à l'Ouest. Il s'agit là, a-t-il indiqué, dans une interview, de la plus importante opération de ce genre.

Dans les milieux informés, on souligne que Bonn devra payer environ 120 millions de deutsche marks pour «racheter» les 3000 Allemands de l'Est.

Pendant ce temps, le «héros» de cet échange, Guenter Guillaume a retrouvé dans la plus grande discrétion sa femme Christel et son fils Peter à Berlin-Est.

En principe, une maison et 160,000 deutsche marks l'attendent en Allemagne de l'Est, selon des récits de la presse ouest-allemande. Mais officiellement, l'affaire Guillaume n'a jamais existé pour la RDA.

Les autorités est-allemandes ont gardé un silence complet sur la libération de leur maître-espion et la presse de Berlin-est était muette hier sur toute l'opération d'échange entre les deux Allemagnes. Me Wolfgang Vogel, cet avocat est-allemand qui est la plaque tournante de tous les échanges entre les deux Allemagnes et des rachats des dissidents est-allemands par la RFA s'est fait mettre aux abonnés absents.

Trudeau appelle le Commonwealth à rejeter le protectionnisme

MELBOURNE (AFP) — Les problèmes économiques ont été au centre des entretiens des dirigeants des pays membres du Commonwealth qui clôturaient hier à Melbourne la première partie de leurs discussions biannuelles.

Le premier ministre canadien, M. Pierre Trudeau, a ouvert le débat en déclarant qu'il attendait que la rencontre de Cancun (Mexique) sur le dialogue Nord-Sud soit un catalyseur des négociations globales, capable d'impulser une volonté et une direction politique propre à résoudre les problèmes.

Les pays du Commonwealth, dont sept seront représentés à la conférence de Cancun, tenteront dans les jours qui viennent de définir une ligne directrice commune à l'approche du problème des relations Nord-Sud.

D'autre part, M. Trudeau a appelé les pays du Commonwealth à se prononcer fermement contre le protectionnisme et à prendre à leur compte la proposition faite au sommet d'Ottawa d'organiser l'année prochaine une rencontre au niveau ministériel sous l'égide du GATT afin de discuter de la libéralisation des échanges.

M. Trudeau a souligné l'interdépendance des nations et estime que les problèmes économiques que rencontrent la plupart des pays ne pourraient être résolus isolément.

Le président tanzanien, M. Julius Nyerere, a également insisté sur l'interdépendance entre les pays et demandé un effort commun pour résoudre les problèmes. Se préoccupant des difficultés des nations en développement, il a affirmé que les instances économiques internationales qui existent actuellement étaient incapables de mener une action contre la pauvreté dans le monde.

«Les organisations financières internationales qui existent ne reflètent pas les réalités du pouvoir financier et des besoins financiers du monde», a-t-il déclaré. Il a émis la crainte que cela ne s'accentue dans l'avenir.

M. Nyerere a présenté quatre propositions pour répondre aux besoins de la situation actuelle dans le tiers-monde: premièrement, l'organisation d'une nouvelle conférence de Bretton Woods pour déterminer un nouvel ordre financier, deuxièmement la restructuration du commerce international, troisièmement un effort concerté pour accroître la production alimentaire et pour la rendre accessible au tiers-monde par le biais d'un accroissement de son pouvoir d'achat, quatrièmement une approche systématique en faveur du développement des sources d'énergie.

M. Nyerere a estimé que la conférence de Cancun pouvait et devait créer l'occasion de négociations globales constructives bien qu'elle ne prévoit pas de structures de négociations.

Ni les déclarations déprimantes des États-Unis sur ces questions ni le refus de l'Union soviétique de participer à la conférence ne «devraient permettre de nous détourner de travailler à ce que Cancun soit un succès», a ajouté M. Nyerere.

Le premier ministre du Sri-Lanka, M. R. Premasada a également demandé une approche collective des problèmes ainsi que les représentants de Papousie Nouvelle-Guinée et des Samoa occidentales.

Bombe de l'ETA sur un destroyer

MADRID (Reuter) — Une bombe a explosé hier matin à bord du destroyer espagnol «Marques de la Ensenada» qui était à quai dans le port de Santander, à l'ouest du pays basque, ont annoncé les autorités militaires.

L'explosion a troué la coque du navire et une voie d'eau s'est déclarée. Elle n'a pas fait de victimes.

Le bâtiment participait à des missions de patrouille dans les eaux du nord de l'Espagne, dans le cadre d'une opération militaire dont l'objectif était justement d'empêcher les séparatistes basques de se livrer à des attentats sur le littoral.

Le bâtiment de 2.500 t. était à quai dans la partie nord du port quand la bombe a explosé à 0400 GMT. Les autorités militaires ont précisé que l'engin avait été placé par des hommes-grenouilles le long de la coque, au-dessous de la ligne de franc-bord et près des citernes de mazout.

L'attentat a été revendiqué dans la journée par l'ETA.

C'est la première fois que l'organisation extrémiste basque se livre à ce genre d'opération.

D'autre part, une bombe a explosé à l'extérieur des bureaux du gouverneur civil et du commissariat central à Saint-Sébastien pendant la nuit de jeudi à vendredi, faisant des dégâts mais sans causer de victimes.

Par ailleurs, deux policiers ont été inculpés à la suite de tortures qu'aurait subies un militant basque, Jose Arreguy, mort en détention en février dernier, apprenait-on à Madrid de source judiciaire.

Le PCF exclut trente militants

PARIS (AFP) — Trente militants du parti communiste français (PCE) dont M. Henri Fiszbin, 51 ans, ancien membre du comité central, partisan de l'union avec le parti socialiste, ont été exclus jeudi de fait du parti pour activité fractionnelle.

Le PCF compte environ 700,000 adhérents.

Cette décision a été prise par le secrétariat du comité central qui considère que ces militants, fondateurs du groupe «Rencontres communistes», «se sont mis eux-mêmes hors du parti» en refusant de «renoncer à leur entreprise» comme ils y avaient été invités lors de la dernière réunion du comité central, le 18 septembre dernier.

Cette vague de sanctions est la plus importante depuis 1934.

La direction du PCF reproche aux exclus contestataires d'avoir créé une organisation parallèle au parti avec ses fichiers et son bulletin hebdomadaire, «Rencontres communistes hebdo», qu'ils envoient, selon le secrétariat du comité central à des milliers d'adhérents du PCF.

Le divorce entre le parti et M. Fiszbin remonte à la rupture de l'union de la gauche et à l'échec du PCF à Paris, lors des législatives de 1978.

M. Fiszbin se trouve ainsi dans la situation paradoxale d'un homme exclu de son parti au moment où ce dernier participe avec quatre ministres au gouvernement avec les socialistes et où ses thèses sont ainsi, selon lui, largement confirmées.

Cette exclusion doit être rapprochée des autres mesures disciplinaires qui ont été prises depuis que M. Georges Marchais, secrétaire général du parti, avait annoncé sa candidature à l'élection présidentielle. Elle doit également être mise en parallèle avec «l'hémorragie» d'intellectuels qui a touché le PCF depuis la rupture de l'union de la gauche en 1978 et de la crise qui a touché les journalistes de la presse du parti.

Elle paraît en contradiction avec les engagements pris par M. Marchais au cours des deux années qui avaient précédé son engagement dans la course à la présidence. En avril 1978, il avait notamment affirmé qu'aucune tête ne tomberait parmi les contestataires du parti.

Pour sa part, M. Fiszbin reproche à M. Marchais «l'écart immense entre l'énoncé des principes et leur application».

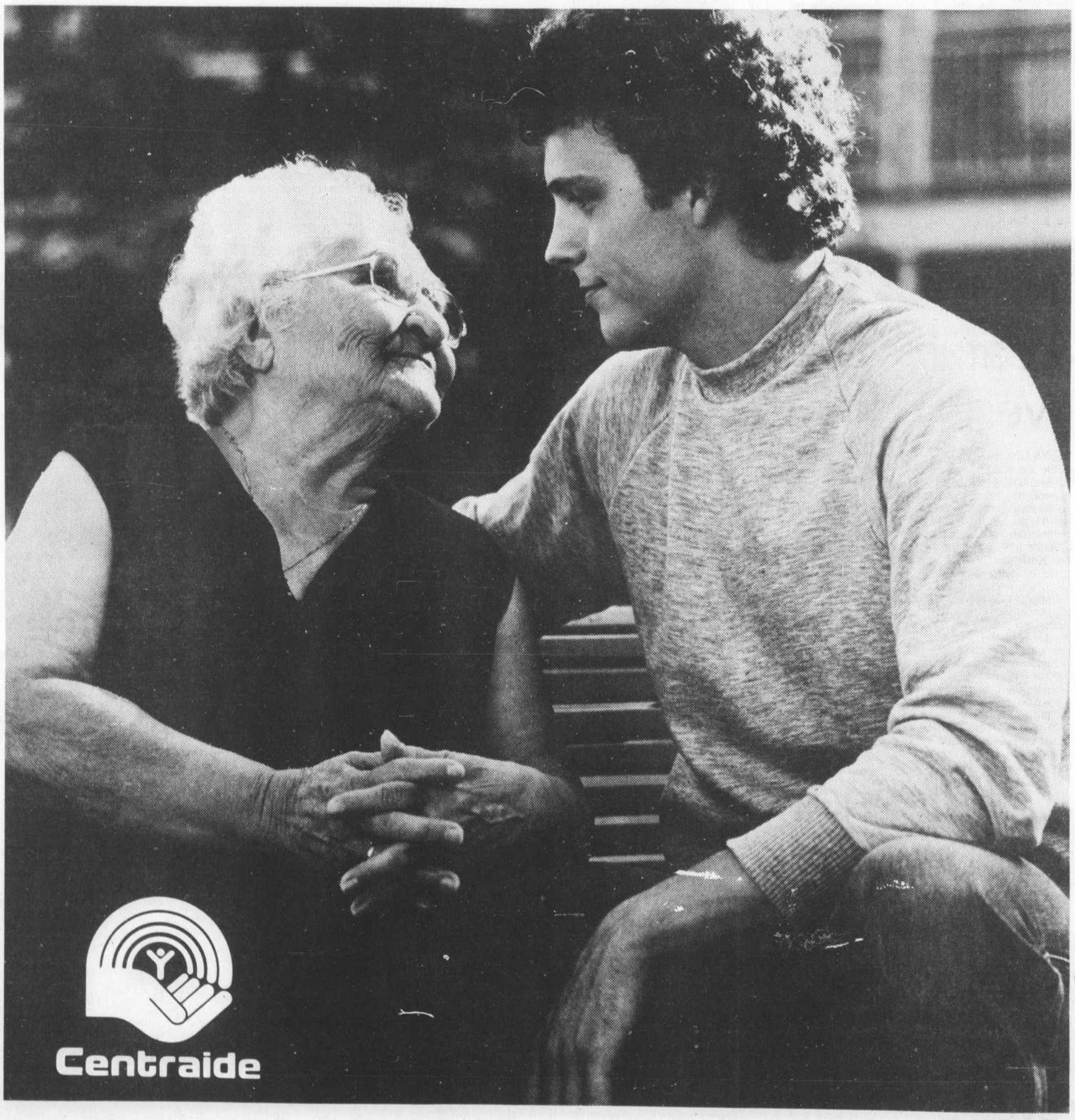

Centraide finance 170 organismes différents qui combattent les problèmes de notre société. La Croix-Rouge, les colonies de vacances, les Grands Frères et Grandes Soeurs, les familles en difficulté, les jeunes défavorisés, les handicapés physiques et mentaux et les personnes âgées, tous ces gens ont besoin d'aide. Pour leur apporter cette aide, Centraide a besoin de quinze millions quatre cent mille dollars.

Du 1er au 31 octobre, votre générosité est précieuse et indispensable. Les milliers de bénévoles de Centraide font leur part: ils donnent leur temps et leur énergie pour apaiser la faim, la souffrance, la solitude chez les plus démunis.

Vous, qu'est-ce que vous allez faire?

Walesa est réélu président de Solidarité au 1er tour

GDANSK (d'après AFP et Reuter) — Solidarité a conservé son héros: Lech Walesa a été réélu, hier au premier tour, président de Solidarité par le congrès du syndicat, réuni à Gdansk.

L'emportant nettement sur ses trois concurrents, tous plus radicaux que lui, il a recueilli 55% des suffrages. Toutefois, malgré les apparences, ce score est loin d'être triomphal pour un homme que tout le pays identifie à l'histoire du mouvement.

Tous les délégués debout ont longuement acclamé le nouvel élu, mais c'est sans doute à l'extérieur de la salle que l'enthousiasme était le plus grand.

«Je crois que la raison l'emportera et que nous obtiendrons la victoire», a déclaré M. Walesa après son élection. Mais «le combat sera difficile et nous devons rester unis», a-t-il ajouté, annonçant qu'il s'opposerait au sectarisme à l'intérieur du syndicat.

La réélection de Lech Walesa devrait freiner l'actuelle radicalisation du mouvement indépendant et donc éloigner la perspective d'un affrontement brutal avec les autorités, estiment les observateurs.

Les dirigeants polonais se sont en effet efforcés jusqu'à présent de ménager M. Walesa. M. Jozef Czyrek, membre du bureau politique et secrétaire du comité central vient d'ailleurs de déclarer au Brésil que M. Walesa «voulait le bien de son pays». Lui rendant un hommage encore plus surprenant, M. Leonid Zamiatine, responsable soviétique de l'information et de la propagande, l'a présenté récemment comme un obstacle sur la voie des extrémistes de Solidarité.

Dans son discours de candidature, Lech Walesa avait d'ailleurs conjuré les délégués de ne pas surestimer les forces de leur mouvement, de prendre la mesure de la puissance du «partenaire» (le pouvoir) et de celle de l'URSS. «On est bien forcé de les aimer d'une manière ou d'une autre, sinon ils fermeront le robinet» (de pétrole et de matières premières), avait-il déclaré.

Cependant l'élection et le débat qui l'a précédée, a prouvé à quel point des conceptions beaucoup plus audacieuses étaient populaires au sein du mouvement et de ses organes dirigeants.

Le président du MKZ de Szczecin (port de la Baltique), M. Marian Jurczyk, a recueilli près d'un quart des voix: il réclamait une ligne «dure», exigeait des élections libres au Parlement et une révision des bases du commerce avec l'URSS.

Le candidat le plus téméraire, Jan Rulewski, n'a obtenu que 6% des suffrages: il avait mis en cause «l'impérialisme soviétique», demande que le syndicat cesse de déterminer sa politique en fonction de la menace «réelle ou imaginaire» d'une intervention. Les applaudissements qui avaient salué cette «sortie» prouvent que nombre de délégués réagissent comme lui, s'ils n'ont pas voté pour lui.

De la même manière, les harassants travaux d'élaboration d'un programme pour le syndicat montrent que les tendances intransigeantes sont très fortes au sein du congrès, y compris au sein des électeurs de Lech Walesa.

Celui-ci a prévenu les délégués qu'il n'accepterait pas de mettre en oeuvre «n'importe quelle politique». Bravant une assemblée très attachée à la démocratie, il a même lancé: «Non, je ne suivrai pas toujours l'opinion de la majorité».

Des conflits pouraient donc apparaître rapidement entre la direction exécutive du syndicat et l'organe suprême du mouvement, la commission de coordination, forte de 107 membres, qui sera élue demain par le congrès.

La vraie leçon du scrutin, c'est sans doute un délégué qui l'a tirée dans les couloirs du congrès: «Si nous n'avions pas élu Lech, les ouvriers nous auraient échappés».

Répondant ensuite aux questions des journalistes, M. Walesa a confirmé son intention de diriger le seul syndicat indépendant du bloc soviétique dans une voie modérée en déclarant qu'il ne voulait pas transformer Solidarité en parti politique.

Il a notamment estimé que toute tentative de conquête du pouvoir ou de prise du Parlement ne déboucherait sur rien de bon et que la stabilité de la Pologne reposait sur un équilibre entre les pouvoirs du parti ouvrier unifié, des syndicats indépendants et des organes autogestionnaires des travailleurs.

«Ces éléments ne devraient pas se combattre — nous ne parviendrons à la démocratie qu'en nous contrôlant les uns les autres», a-t-il dit.

Le souci de modération de Solidarité ne semble guère convaincre Moscou qui a estimé hier, par la voix de l'agence Tass, que la deuxième partie du congrès du syndicat indépendant est encore plus radicale que la première.

Dans une dépêche datée de Varsovie, l'agence rapporte que les résolutions et les lettres de protestation affluaient dans les locaux du gouvernement et de la direction du POUP.

«Elles demandent instamment l'initiative d'une action résolue pour restaurer l'ordre public et mettre un terme à l'anarchie et à l'aventurisme politique», écrit Tass.

Pour l'agence soviétique, la tendance de la deuxième partie du congrès de Solidarité «est dictée, comme toujours, par un groupe d'hommes politiques contre-révolutionnaires».

«De façon plus persistante que durant la première partie, des exigences sont avancées en vue du renoncement à la pratique de la construction du socialisme et du démantèlement du système existant en Pologne», ajoute-t-elle.

Passant sous silence les propos conciliants de M. Walesa envers le pouvoir, Tass souligne qu'il n'y a eu aucun appel à la coopération ou au dialogue avec les dirigeants polonais. «Guerre au gouvernement, tel est le slogan qui a été mis en avant», écrit encore l'agence.

L'ayatollah Khomeiny dépose son bulletin dans l'urne lors de la troisième élection présidentielle en moins d'un an en Iran. L'hodjatoleslam Ali Khamenei sera sans aucun doute élu. (Photolaser AP)

L'Iran a voté au milieu d'un énorme dispositif de sécurité

TEHERAN (AFP) — Plus que l'affluence des électeurs, un déploiement spectaculaire de forces de l'ordre a marqué hier à Téhéran la troisième élection présidentielle iranienne, destinée à remplacer M. Mohammad Ali Radjai, tué dans un attentat le 30 août, par l'hodjatdleslam Ali Khamenei, chef du parti de la République islamique (PRI).

La fréquentation a semblé moindre à la plupart des observateurs que lors de l'élection de M. Radjai le 24 juillet. Quelques files d'attente de plusieurs dizaines de personnes s'étiraient cependant à mi-journée devant certains bureaux de vote du sud et de l'est, alors que les autres quartiers paraissaient moins mobilisés.

Mais «à la suite de nombreuses demandes émanant de toutes les villes», le scrutin a été prolongé de deux heures, jusqu'à 20 h 00 locale, à annoncé sur Radio-Téhéran dans l'après-midi le ministre de l'intérieur, M. Kamal Eddine Mikravech. L'agence officielle Pars, pour sa part, a évoqué «la participation impressionnante» au scrutin.

En fin de journée, le premier ministre, l'hodjatoleslam Mohammad Reza Mahdavi Kani, a lancé un dernier appel au vote: «J'attends plus de 20 millions de bulletins, et j'ai espoir, a-t-il dit. Nous jurons que jamais nous ne trahirons le peuple. Si vous êtes fâchés contre nous, nous savons que vous vous réconcilierez».

Dans la capitale, un dispositif de sécurité exceptionnel a entouré l'élection. Devant chaque bureau de vote, quatre ou cinq jeunes civils ou «pasdaran» armés fouillaient chaque électeur et surveillaient passants et voitures. Celles-ci roulaient au pas: des chicanes ou des dos-d'âne avaient été installés dans la nuit pour les ralentir. Certaines rues étaient totalement interdites et aucun deux roues à moteur ne pouvait circuler.

L'identité des automobilistes jugés suspects, les sacs de certains passants, étaient vérifiés aux nombreux barrages. En 4 heures de circulation dans Téhéran hier matin, un correspondant de l'AFP a été contrôlé 6 fois, dont 2 par des patrouilles volantes. Aucun incident n'a été signalé de la journée.

L'élection doit consacrer le succès du candidat officiel, l'hodjatoleslam Ali Khamenei, soutenu par ses trois concurrents qui l'avaient jugé «plus compétent» qu'eux. L'hodjatoleslam Mahdavi Kani s'était retiré de la compétition jeudi soir.

Hier matin, plus de 50,000 personnes s'étaient rassemblées à l'université, à la demande de l'imam Khomeiny, pour honorer la mémoire du ministre de la Défense, du chef d'état-major général, du commandant-adjoint des «pasdaran» et quelque 70 autres victimes d'un accident d'avion survenu mardi soir à 10 km au sud de Téhéran.

Pour la première fois, la possibilité d'un sabotage, amplement commentée dans les milieux diplomatiques, a été évoquée officiellement. L'hodjatoleslam Hachemi Rafsanjani, président du Parlement, a déclaré devant les fidèles réunis à l'université: «Je ne suis pas sûr que la chute de l'avion soit accidentelle. Les experts disent pour le moment que la probabilité d'un accident est de 90 pour cent. Mais la possibilité d'un sabotage existe».

En début de matinée, l'état-major général a annoncé le bombardement quelques heures plus tôt de quatre centrales électriques irakiennes, en représailles contre des bombardements d'Abadan et d'une «installation industrielle». Démentant tout raid iranien, Bagdad a fait état pour sa part du bombardement d'une station pétrolière iranienne de pompage près de Bouchehr, sur le Golfe, mercredi. Le lendemain, Téhéran s'était énergiquement défendu d'avoir, comme l'en a accusé le Koweit, bombardé une installation pétrolière de ce pays.

Une bombe explose dans une école vide au Sud-Liban

BEYROUTH, (Reuter) — Une bombe a explosé hier dans l'école du village de Jarjouh, au Sud-Liban. Selon les habitants, l'établissement était vide au moment de la déflagration, qui a fait d'importants dégâts mais pas de victime.

D'après une radio de gauche, deux suspects ont été arrêtés.

L'école est située à proximité de la ville de Nabatyeh, important marché et bastion des palestino-progressistes.

Dans un appel téléphonique à l'agence Reuter, le «Front pour la libération du Liban des étrangers» a revendiqué l'attentat.

Cette mystérieuse organisation a déjà revendiqué la majeure partie des sanglants attentats à l'explosif qui secouent quotidiennement le pays depuis près d'un mois.

Selon les feddayine et les autorités libanaises, il pourrait s'agit d'une «couverture» pour le Mossad ou les maronites libanais.

D'après la presse, de nombreuses autres bombes ont été découvertes jeudi et ont pu être désamorcées à temps, notamment à Saïda où un engin était dissimulé sous la selle d'un mulet...

L'attentat de Jarjouh survient au lendemain de l'explosion d'une voiture bourrée de dynamite à Beyrouth-Ouest, qui a fait selon le dernier bilan 83 morts, 300 blessés et de très importants dégâts.

De son côté, Israël a démenti hier que des agents israéliens aient été à l'origine de la série d'explosions d'automobiles piégées au Liban.

Un porte-parole de M. Menahem Begin, président du conseil israélien, a affirmé que l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), qui fait porter la responsabilité de ces explosions sur Israël, cherche un bouc-émissaire pour couvrir ses divisions internes.

«Ce genre d'accusation, qui prétend qu'Israël est responsable d'explosions qui entrent dans le cadre de la guerre que se livrent les divers groupes de l'OLP, n'appelle pas de réaction sérieuse», a-t-il ajouté.

La bataille électorale est ouverte entre Waldheim et Salim

NATIONS UNIES (AFP) — La bataille électorale pour le poste de secrétaire général de l'ONU pendant les cinq années à venir s'est engagée par la rencontre jeudi dans le bureau du président de l'assemblée générale des deux candidats, M. Kurt Waldheim, actuel titulaire du poste, et M. Salim Salim, ministre des Affaires étrangères de Tanzanie.

Cette rencontre entre M. Waldheim, qui s'est déclaré «disponible» à la réélection, et M. Salim, qui a l'appui officiel du mouvement des pays non alignés, ne laisse présager pour le moment aucun désistement de l'un ou de l'autre, et la possibilité d'un «marché» semble prématurée, indique-t-on dans les milieux de l'ONU.

C'est au plus tard le 31 décembre que prendra fin cette compétition. À cette date en effet expirera le mandat actuel de M. Waldheim, 62 ans, qui aura alors présidé aux destinées de l'ONU pendant dix ans.

Les secrétaires généraux des Nations unies sont élus par l'assemblée générale sur la proposition du Conseil de sécurité. Le droit de veto des membres permanents s'exerce dans la procédure de désignation du candidat à proposer à l'assemblée. Le vote est secret, tant au Conseil qu'à l'assemblée, et le conseil, en cette occasion, siège à huis clos.

La candidature de M. Salim vient d'être considérablement renforcée par l'appui officiel que lui a apporté le groupe des pays non alignés, qui compte 96 États membres. Mais le ministre tanzanien doit d'abord passer par les fourches caudines du Conseil de sécurité, et là, la situation change, estime-t-on dans les milieux diplomatiques, la clé se trouvant entre les mains des délégations américaine et chinoise, qui disposent du droit de veto.

La Chine est officiellement favorable à un candidat du tiers monde en la personne de M. Salim, et l'on s'attend qu'elle bloquera par son veto, au moins temporairement, la réélection de M. Waldheim.

De son côté, le secrétaire d'État Alexander Haig aura certainement donné l'assurance de l'appui de Washington à M. Waldheim. Mais au cas où celui-ci se heurterait d'une manière répétée au veto chinois, la délégation américaine serait-elle prête à opposer, seule, son veto à l'élection du ministre africain? Quant aux deux autres membres permanents occidentaux, la France et le Royaume Uni, ils seraient disposés, croit-on savoir, à voter selon la situation pour l'un ou l'autre.

L'Union soviétique, pour sa part, est résolument favorable à M. Waldheim et n'appuie pas le ministre de la Tanzanie, pays qui a manifesté des sympathies pro-chinoises. Mais elle préférerait s'abstenir dans le vote et s'abriter derrière un veto américain plutôt que de paraître s'opposer au candidat africain.

La Thaïlande n'assurera plus la protection des «boat people»

BANGKOK (AFP) — La Thaïlande a suspendu son seul programme destiné à combattre les pêcheurs-pirates qui volent, violent et tuent les «boat people» vietnamiens, a déclaré hier le responsable de la sécurité nationale, M. Prasong Soonsiri, lors d'une conférence de presse.

M. Prasong, responsable des affaires concernant les réfugiés, a déclaré que les forces chargées de réprimer la piraterie, financées par les États-Unis, avaient cessé leurs activités au début de la semaine à cause d' «une subvention inadéquate de l'étranger».

«Nous devons partager avec d'autres la responsabilité de résoudre les problèmes de piraterie» a ajouté M. Prasong.

De source américaine, on déclare que la Thaïlande a décliné une offre de $600,000 pour couvrir les dépenses des patrouilles aériennes et maritimes au cours de l'année fiscale qui a commencé jeudi aux États-Unis.

Les États-Unis ont fourni $2 millions pour le programme initial de six mois, qui comprend l'achat de deux avions de recherche, un bateau de patrouille à vitesse rapide et un équipement en moyens de communication.

M. Prasong a déclaré que les contributions étrangères, «même si elles étaient de $10 millions ne seraient pas suffisantes», pour compenser les coûts qu'occasionne à la Thaïlande la tentative de protection des «boat people».

De source américaine, on annonce que les $600,000 refusés par la Thaïlande ont été versés au Haut-commissariat aux réfugiés (HCR) des Nations-Unies dans l'espoir que cette organisation mettrait sur pied un programme

Des responsables internationaux ont déclaré que la cessation des forces de protection, qui jouaient un rôle préventif, pourrait avoir de sérieux effets sur les réfugiés.

Selon le HCR, environ un tiers des occupants des embarcations vietnamiennes qui sont arrivés en Thaïlande au cours des huit premiers mois de 1981, ont connu des cas de viols et la plupart ont été rançonnés, beaucoup à plusieurs reprises, ceci en dépit des patrouilles anti-pirates qui les surveillaient 24 heures sur 24.

M. Prasong a souligné que le problème serait discuté lors d'une réunion du HCR à Genève à la fin du mois d'octobre et que la marine thaïlandaise serait vigilante entretemps.

Par ailleurs, cinquante-cinq réfugiés vietnamiens sont arrivés jeudi à Kota Kinabalu, sur la côte-est de la Malaisie, après un voyage de 23 jours en mer sur une embarcation de 10 mètres.

Les réfugiés — 24 hommes, 16 femmes et 15 enfants —, après avoir dérivé en mer pendant près de trois semaines à la suite d'une panne de moteur, ont été repérés mercredi dernier à proximité de la côte nord-ouest de l'État de Sabah (Malaisie), par un pétrolier américain qui a remorqué leur bateau.

Ulster: fin des grèves de la faim?

BELFAST (Reuter) — Le Sinn Fein provisoire, aile politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA, interdite), a déclaré hier que les grèves de la faim observées par les détenus républicains à Belfast étaient désormais sans objet et que les familles de tous les grévistes sauf un allaient tenter de les sauver.

M. Richard McAuley, porte-parole de l'organisation, a cependant ajouté qu'il incombait aux prisonniers de décider eux-mêmes de renoncer ou non à leur jeûne. Dix grévistes ont déjà succombé à leur grève de la faim à la prison de Maze.

M. McAuley a déclaré que les grèves perdaient de leur portée du fait des pressions exercées par les parents des prisonniers en vue de leur renoncement à l'entreprise.

Dans un communiqué distinct, le Sinn Fein provisoire indique que les familles de cinq des six prisonniers de l'IRA en grève avaient décidé de les faire soigner sitôt qu'ils tomberaient dans le coma.

Un autre porte-parole du mouvement, M. Danny Morrison, a déploré que les grèves aient été désamorcées par les autorités irlandaises, en particulier par la hiérarchie catholique. Les représentants de l'Église, a-t-il estimé, ont cherché à influencer l'opinion et à exercer des pressions d'ordre moral sur les parents des grévistes.

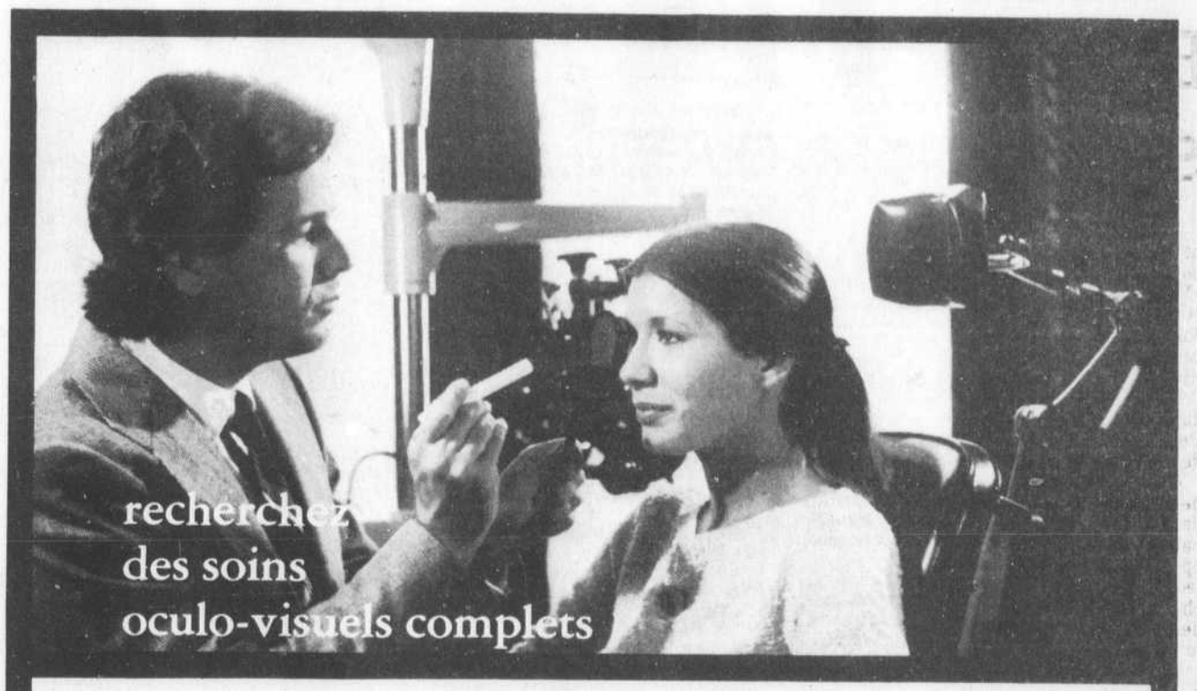

l'optométriste prend le temps d'y voir

Avec les yeux, on établit souvent une relation avec une autre personne. Combien d'émotion, combien de sentiment passent par les yeux. La vision est un des sens les plus importants chez l'être humain.

Pourquoi ne pas vous assurer que vos yeux demeurent efficaces et en bonne santé? Une bonne vision, ça ne coûte pas les yeux de la tête.

l'ordre des optométristes du québec

RELIGION

Laissez la Chine aux Chinois...

par Denise Robillard

NE jugez pas la Chine, laissez la Chine aux Chinois, à leurs propres aspirations. Elle a une assez longue tradition de sagesse pour trouver elle-même l'équilibre qui lui permette d'entretenir des relations avec le monde extérieur sans trahir son identité profonde.

Tel est en substance l'appel lancé par le Dr Paul Lin, chef du département d'études est-asiatiques de l'Université McGill, lors de la conférence d'ouverture d'une rencontre internationale organisée par le programme Canada-Chine du Conseil canadien des Églises qui a été inaugurée hier soir au Centre marial montfortain,.

Environ 150 délégués venus de 25 pays participent à cette conférence internationale dont le thème est: «L'appel de Dieu pour un nouveau commencement.» La présence d'une délégation chinoise de onze personnes constitue sans doute le fait le plus marquant de cette rencontre. Parmi ces délégués chinois, on compte deux évêques catholiques, Mgr Fu Tieshan de Pékin et Mgr Tu Shihua de Hanyang, le président du Conseil chrétien de Chine, M. K.H. Ting, et le directeur de l'Institut pour l'étude des religions du monde de Pékin, M. Zhao Fusan.

Dans son intervention, le Dr Lin a relevé les questions que l'on se pose au sujet de la Chine: «Où va-t-elle? S'oriente-t-elle vers la droite ou vers la gauche? A-t-elle l'intention de se tourner vers le capitalisme?» L'extrême-gauche est déçue par la Chine, a-t-il dit, alors que l'extrême-droite l'observe avec soupçon. On est très souvent d'accord avec la Chine, mais pour les mauvaises raisons:»

Le Dr Lin souligne que l'observateur extérieur donne très souvent l'impression de «posséder la Chine». Il la décrit trop souvent à partir de l'image qu'il s'en fait, de ce qu'il voudrait qu'elle soit, d'une Chine à lui. Il a invité les auditeurs à se défaire de cette approche, à prendre conscience du contenu émotionnel qui entoure presque toujours les perceptions qu'on transmet de la Chine. À son avis, seule une attitude sereine, rationnelle, attentive à l'histoire de ce pays aux dimensions d'un continent, pourra permettre de mieux comprendre d'où vient et où va la Chine.

Le Dr Lin a insisté sur ce qui est la démarche actuelle de la Chine à la recherche de sa propre voie, après avoir adopté un modèle étranger, celui de l'URSS. Depuis 1957, le pays est à la recherche d'un difficile équilibre qui tienne compte des exigences économiques — car la Chine est un pays pauvre, a-t-il dit — et le nécessaire changement à opérer sans renoncer à ses valeurs traditionnelles.

La Chine a détruit la bureaucratie capitaliste en 1949, pour en adopter une autre, la bureaucratie socialiste qui dispose de plus de pouvoir. Son problème actuel est de parvenir à planifier son économie tout en favorisant une pratique démocratique. Les Chinois essaient actuellement de stimuler le marché. S'orientent-ils vers le capitalisme? Le Dr Lin répond que non, pour la bonne raison qu'à peine un demi de un pour cent de l'économie est entre les mains de particuliers.

De l'avis du Dr Lin, le plus grand danger que court la Chine, ce n'est pas l'émergence d'une mentalité capitaliste — même si elle est réelle, elle est trop minoritaire — mais la résurgence de l'esprit féodal. La clé de l'évolution prochaine de la Chine demeure le leadership, a déclaré le Dr Lin. Certains dirigeants communistes gèrent les industries à la façon des mandarins.

La Chine doit entrer dans un vaste processus d'éducation qui ne pourra donner de résultats avant une ou deux générations. L'enjeu: faire le tri, discerner ce que l'on doit retenir des valeurs traditionnelles et ce que l'on doit adopter de la mentalité et des technologies nouvelles. Le défi est d'arriver à instaurer la liberté sans renoncer au contrôle. À cet égard, le Dr Lin a contesté l'interprétation donnée en Occident de la suppression du mur de la démocratie. Il lui apparaît plutôt que ce geste des autorités visait à contrôler des abus. Il faut savoir que n'importe qui pouvait, sans signer ses textes, proférer les plus graves accusations.

Le Dr Lin a fait remarquer qu'il existe en Chine deux sortes de personnes: des gens bien intentionnés, mais inexpérimentés et sans connaissance moderne suffisante et des conspirateurs, inspirés par le goût du pouvoir et une mentalité féodale, comme la Bande des quatre.

Quant à l'avenir de l'Église en Chine, le Dr Lin a déclaré qu'il est important que les chrétiens comprennent que la Chine n'est pas nécessairement sans foi ni valeurs morales. Si elle n'a pas de tradition ecclésiastique comme en Occident, ni de théologie, ses valeurs traditionnelles sont centrées sur l'homme. Les leaders authentiques, a poursuivi le Dr Lin cherchent à émanciper le peuple, non à lui créer des entraves.

Pour ce qui est de l'avenir des relations de la Chine avec le monde chrétien extérieur, le Dr Lin rappelle qu'elles doivent se faire dans un climat de parfaite égalité et de respect mutuel. «L'Église chrétienne a beaucoup à apprendre de la Chine pour apprendre à changer l'homme.»

Mao a commis une erreur en suscitant la lutte entre les classes, a déclaré le Dr Lin, qui estime que c'est à l'intérieur même de chaque homme que doit porter la lutte. On ne veut plus de grands mouvements de masse, mais la Chine reste très militante pour contrer les agressions des grandes puissances. «Plus jamais d'attitude missionnaire,» a suggéré le Dr Lin, «car les Chinois sont capables de parler pour eux-mêmes et de bâtir leur propre Église.»

La conférence se poursuivra jusqu'au 7 octobre. Mercredi et jeudi, 7 et 8 octobre, il y aura des séances spéciales à l'intention du grand public. La première (en anglais) aura lieu au Frank Dawson Adams Hall, 3450 av. Université et la deuxième (en français) à la salle Alfred-Laliberté du pavillon Judith-Jasmin, 405 est, rue Ste-Catherine. À 19 h 30 dans les deux cas. Pour plus de renseignements, composer (514) 526-0439.

Le P. Valiquette et ses amis juifs

LE Centre canadien d'oecuménisme soulignait récemment par une fête intime les 50 ans de vie religieuse du Père Stéphane Valiquette, jésuite. Parmi la centaine de personnes présentes se trouvaient des catholiques, mais aussi des épiscopaliens, entre autres, Mgr Reginald Hollis, évêque de Montréal et son épouse, des protestants et des Juifs, le Dr Victor Goldbloom, du Conseil canadien des chrétiens et des juifs et M. David Rome. Ce dernier nouait avec le P. Valiquette, il y a plus de 40 ans, une amitié qui ne s'est jamais démentie.

M. Rome a bien voulu rappeler dans quel climat se situe cette expérience inédite, surtout à cette époque. D'emblée il insiste pour dire que l'étonnante démarche du jeune jésuite, venu frapper à la porte du Congrès juif canadien de Montréal le 1er juin 1937, dûment pourvu de l'autorisation de son supérieur, dépasse largement l'intérêt d'une anecdote biographique. Elle s'inscrit en trait de feu, à son avis, «sur l'arrière-plan d'une société et d'un catholicisme unanimes, autoritaires et fortement influencés par l'antisémitisme ambiant de l'Europe d'avant-guerre.» LE DEVOIR lui-même, a-t-il dit, n'a pas échappé à cette influence. Signalons que M. Rome connaît bien cette période. Il vient de publier la 13e tranche d'une étude d'un millier de pages sur l'antisémitisme au Canada de 1929 à 1939, sous le titre *Clouds in the Thirties*.

Le directeur-fondateur du Congrès juif canadien, M. Hananniah Caiserman, qui le reçoit, est profondément touché de cette démarche: «Il a pleuré devant ce catholique qui n'était pas hostile!» Il le présente au jeune David Rome qui est alors directeur de la publicité. Ce fut le début de cette amitié dont chacun parle avec une conviction émue.

Ce n'était pas la première fois que des chrétiens rencontraient des Juifs, a déclaré M. Rome, mais c'était dans la perspective de les convertir... La démarche du P. Valiquette n'avait d'autre but que de les mieux connaître: «Il s'intéressait aux Juifs comme personnes.» C'est son action de 1936 à 1950 qui, de l'avis de M. Rome est marquée de la signification la plus profonde.

Le P. Valiquette est né dans le quartier juif de Montréal. Son père est commerçant et ses compagnons de jeux et de bagarres sont indifféremment des catholiques ou des Juifs. Il eut même un flirt d'adolescence avec une jolie petite juive. Entré au noviciat des jésuites en 1931, il présente, en 1935, une longue étude sur les chrétiens et les juifs.

C'est avec la complicité du Père Joseph Paré, qui avait fait la connaissance du rabbin Harry Stern du Temple Emanu-El de Westmount, lors d'une traversée transatlantique, que le jeune jésuite a obtenu les autorisations nécessaires lorsqu'il a voulu approfondir sa connaissance du monde juif. Le P. Valiquette fait ensuite ses quatre années d'études théologiques au scolasticat de l'Immaculée-Conception pour l'obtention d'une licence en théologie. Sa thèse porte sur le judaïsme libéral. C'est grâce à la bienveillance du rabbin Stern qu'il mène à bon terme son projet. Celui-ci met sa bibliothèque personnelle à la disposition de l'étudiant en théologie. Le P. Valiquette est ordonné prêtre en 1944.

M. Rome insiste sur le rôle joué par le P. Valiquette contre les écrits antisémitiques de Joseph Ménard et d'Adrien Arcand. Interrogé sur les réactions de la communauté juive à la démarche du jésuite, il déclare sans hésitation qu'on redoute toujours qu'une telle approche ne soit motivée que par le secret désir de convertir: une notion tout à fait étrangère à la mentalité juive, note-t-il. Et il ajoute que les deux communautés partageaient alors les mêmes craintes.

Après tant d'années, bien des choses ont changé, de l'avis de M. Rome, mais il constate que l'évolution a été plus rapide chez les catholiques. «Même aujourd'hui, les grands rabbins juifs sont opposés à l'action oecuménique», fait-il remarquer, en ajoutant que les initiatives viennent encore la plupart du temps des catholiques. Il cite comme exemple la création du dialogue francophone entre chrétiens et juifs qui est due à l'initiative personnelle de l'évêque catholique Paul Grégoire. «Même urgent, pour financer ces organismes, vient plus rapidement des catholiques...»

Des problèmes de santé empêcheront le P. Valiquette de se rendre en Chine et il poursuivra au pays une carrière d'enseignant. Mais en 1954, on le retrouve à Montréal où il ouvre le premier bureau permanent du Conseil canadien des chrétiens et des Juifs, section du Québec. Il reprendra le bâton de pèlerin et se rendra à Saint-Boniface (Man.), puis à Sudbury (Ont.), avant de devenir, en 1967, directeur adjoint de ce qui est aujourd'hui le Centre canadien d'oecuménisme à Montréal, où il s'occupe plus particulièrement du dialogue entre chrétiens et Juifs. **D.R.**

ici, là, ailleurs

■ Mieux connaître l'orthodoxie

Le 8 octobre aura lieu la deuxième d'une série de conférences en français sur l'orthodoxie. Une initiative de la Fraternité orthodoxe de Saint-Jean-le-Précurseur, de Montréal. Cette conférence sera donnée par le recteur de la paroisse roumaine de Montréal, le père Georges Chisca. Le 29 novembre, le conférencier invité sera Mgr Pierre L'Huiller, évêque orthodoxe de New York. Chaque conférence est précédée des vêpres orthodoxes en français. À 17 h 00, à l'église du Signe de la Théotokos, 420 est, rue Saint-Paul (métro Champ-de-Mars).

■ Prix du journalisme de l'ACPC

L'association canadienne des périodiques catholiques (ACPC) décernera pour la première fois cette année un prix destiné à souligner la carrière exceptionnelle d'un journaliste catholique. La décision du jury, composé de Mme Hélène Pelletier-Baillargeon, de M. Denis Duval, de M. Laurent Laplante, de Mme Françoise Larochelle-Roy et de M. Jean-Denis Tremblay, sera annoncée à Montréal le 21 octobre prochain.

■ Vocations à la hausse

Chez les dominicains de Québec on parle de reprise, de «retour des bonnes années» en annonçant que dix jeunes gens viennent de se joindre à l'Ordre et d'entreprendre leur année de formation (noviciat). Au début de l'année, on en comptait sept. Un phénomène qui a suscité chez les responsables de l'Ordre réunis en chapitre général en juin dernier, une préoccupation toute spéciale concernant le type de formation à donner. Cette formation à une vie à la fois communautaire, spirituelle et missionnaire, se fait en quatre étapes, respectueuses du cheminement de chacun et qu'on traduit par les expressions suivantes: — être bien avec soi même; — être bien avec les autres; — faire avec d'autres; — faire pour les autres.

■ Juristes catholiques du Québec

Dans le cadre de sa première réunion, le 6 octobre, l'Association des juristes catholiques du Québec, accueillera le professeur Joël Benoit d'Onorio, de la faculté de droit d'Aix-en-Provence. La rencontre, à laquelle sont invités juges, avocats, notaires et étudiants en droit, aura lieu au 183 rue Bloomfield.

Cette nouvelle association née en juin dernier a pour but de regrouper tous ceux qui ont une formation juridique pour s'informer et réfléchir sur la vie de l'Église et les problèmes actuels de la société en s'inspirant des principes de l'évangile.

L'AJCQ, qui se veut dynamique et vigilante, est inspirée d'associations semblables qui existent en France, en Italie, en Allemagne, en Espagne, aux États-Unis, aux Indes, en Irlande et aux Philippines.

■ Un hommage à Teilhard

Une centaine d'invités de l'Unesco ont participé à un colloque international, qui s'est tenu récemment à Paris, pour souligner le centenaire de la naissance de Teilhard de Chardin. La séance de clôture a été ponctuée de trois importants discours; ceux du poète Pierre Emmanuel, du directeur général de l'Unesco, M. Amadou Mahtar M'Bow et du président de la République, M. François MItterrand. Ce dernier a souligné les relations établies par Teilhard entre personnalisation et socialisation, ce terme désignant, pour le célèbre jésuite, une philosophie communautaire et progressive de la société, et la volonté d,unir ceux qui croient en un «front humain» pour édifier l'avenir.

À SURVEILLER

— 4 — DIMANCHE

A 10 h, à l'église Saint-Bonaventure, 5205 est, rue Saint-Zotique, l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, présidera une messe pontificale pour souligner le vingt-cinquième anniversaire de la paroisse.

■

A 15 h, à la chapelle Saint-François, 2010 ouest, boul. Dorchester, Mgr. André-Marie Cimichella, évêque auxiliaire de Montréal, présidera la messe d'ouverture du huitième centenaire de naissance de saint François d'Assise pour le secteur anglophone. L'événement est organisé par le "Regional Council of the Secular Franciscans" (Third Order). Pour inf.: 727-8483.

■

Dieu est-il un extra-terrestre? Les Extra-terrestres sont-ils Dieu? Voilà le thème de la conférence donnée par Mme Joanne Brouard et M. Jean Denis à l'hôtel Holiday Inn, 420 ouest, rue Sherbrooke à 19 h 30. Entrée: adultes: $4; étudiants et âge d'or: $1.

■

Dans le but de se procurer les outils nécessaires pour offrir à leurs lecteurs un journal de choix, les dirigeants du mensuel "Le Troisième Age" vous invitent à un "Brunch" à 10 h 30, au Restaurant Ste-Rose, 25 boul. Labelle à Sainte-Rose. Repas succulent, musique, artistes invités, encan chinois et prix de présence sont prévus. Entrée: $15. par personne. Les profits serviront à l'expansion du mensuel "Le Troisième Age". Pour inf. et réservations: 384-2356.

■

Randonnées-Québec invite la population à une randonnée au centre écologique d'Harrington (Basses Laurentides). Le coût est $17 et les réservations se font les mardi et jeudi soir de 18 h à 22 h au 677-6455.

■

La Fondation Père Eusèbe Ménard, organisme à but non-lucratif d'aide au Tiers-monde, tiendra son souper annuel à l'hôtel Bonaventure. Le conférencier sera le père Eusèbe Ménard, fondateur et supérieur général des missionnaires des Saints-Apôtres, et vicaire épiscopal de la province de Cajatambo au Pérou. «Le respect des autres» sera le thème de sa conférence. Pour inf.: 274-7645.

●

Place Longueuil sera l'hôte des plus beaux chats du Canada lors de l'exposition féline de championnat canadien présentée par le Club félin de Montréal et sanctionnée par la Canadian Cat Association. Rendez-vous de 10 h à 18 h. Entrée: $2.50 pour les adultes, et $1. pour les enfants et l'Age d'or.

■

Le Centre de santé d'Eastman présente une session intensive intitulée «La vie est un jeu d'énergie» à compter de ce dimanche jusqu'au 10 octobre. Le programme comportera des techniques de massage, d'anti-gymnastique et d'eutonie, de rebirth et de la psychosynthèse. Pour inf. et ins. 270-6822.

■

Le Comité logement Rosemont organise une visite guidée en autobus des quartiers ouvriers et populaires de Montréal. La visite qui aura lieu entre 11 h et 16 h s'attardera aux quartiers Saint-Louis et Plateau-Mont-Royal, Centre-Sud, Centre-ville, La Petite Bourgogne et la Pointe Saint-Charles, Hochelaga-Maisonneuve et Rosemont. Il faut s'inscrire à l'avance et prévoir un déjeuner. Pour inf. et ins. 727-6133.

■

Une rencontre sur le jeûne aura lieu entre 9 h et 17 h au Ramada Inn, salle Laurent, 6600 Côte de Liesse. L'entrée est libre mais le déjeuner est aux frais de chacun. Toutes les personnes ayant fait des expériences dans le domaine sont particulièrement bienvenues. Il y aura conférenciers et témoignages. Pour inf.: 227-3958 ou 227-4359.

— 5 — LUNDI

De 20 h à 22 h 15, au Couvent des Soeurs des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, 397 boul. des Prairies à Laval, le père Raymond Vaillancourt, c.j.m. donnera une conférence sur «la place des sacrements dans la vie chrétienne.» Le père Vaillancourt enseigne la théologie à l'Université de Sherbrooke. Pour inf. et ins. 687-2978.

■

Une conférence intitulée «Vie spirituelle et eucharistie» sera prononcée par le père Jean Laplace, s.j., à 20 h, en la salle du Gesù, 1200 rue de Bleury.

■

L'Association canadienne des thérapeutes en remotivation se réunira à Montréal pour un congrès «10e anniversaire» sous le thème: «La thérapie de remotivation pendant l'année internationale des personnes handicapées. Pour inf.: M. Peter Steibelt, 761-6131, poste 287.

■

M. Louis Mathieu de l'Institut de futurologie appliquée du Canada animera une soirée d'information publique intitulée: «La gestion», à 20 h, au 6507 rue De Chateaubriand. Entrée gratuite. Pour inf.: 274-6471.

■

M. Michel Bélanger, président du Conseil de la Banque nationale du Canada sera le conférencier invité lors du déjeuner-causerie du Cercle canadien de Montréal, à midi à l'hôtel Sheraton Mont-Royal.

■

Le YMCA de Saint-Laurent désire informer la population qu'une série de dix semaines de cours de yoga en après-midi le lundi à 13 h commence ce lundi. Il faut s'inscrire le plus tôt possible. Pour inf.: 747-9801. Ces cours sont repris les mardi et mercredi soir. Le YMCA est situé au 1745 boul. Décarie à Ville Saint-Laurent.

■

A l'hôpital Notre-Dame, pavillon Lachapelle, auditorium Rousselot, 1560 est, rue Sherbrooke, le docteur Normand Giard parlera du mal d'Alzheimer (sénilité) lors d'une soirée d'information à 20 h. Pour inf.: 738-0352.

■

Le Centre de psychosynthèse offre la première soirée d'une série de 10 de Rencontres populaires de croissance personnelle dont le thème sera «Je voudrais me connaître mais j'ai peur que ça ne soit pas beau en dedans». Rendez-vous au Cegep de Maisonneuve, 3800 est, rue Sherbrooke à 19 h 30. Entrée $4. Pour inf. 288-4964.

■

Le CLSC Pierrefonds invite les résidents de l'Ile-Bizard, Pierrefonds, Roxboro et Sainte-Geneviève à s'inscrire à des sessions d'apprentissage et de pratique de la relaxation qui auront lieu deux fois la semaine, soit le lundi après-midi et le mercredi matin, au 15,708 boul. Pierrefonds, à Pierrefonds. Pour inf.: 684-9535.

●

La Société historique du Marigot vous invite à sa réunion régulière, à la salle de l'accueil de l'église Saint-Antoine de Longueuil, angle Saint-Charles et Chemin de Chambly, à 20 h. A cette occasion, M. Alain Coulombe, photographe, à l'aide de diapositives nous parlera de ponts couverts du Québec, et se fera un plaisir de répondre à toutes les questions que vous voudrez bien lui poser.

■

M. Pierre Parodi, successeur de Lanza Del Vasto, donnera une conférence intitulée «Religion, évangile et non-violence», en soirée au 1,110 rue Mansfield.

■

A 19 h 30, au CLSC Longueil-Ouest, 201 ouest, Curé Poirier à Longueuil, il y aura une première rencontre de personnes handicapées physiques qui partageront leurs besoins et leurs attentes. Pour inf. 674-1551.

■

Le Centre de recherche caraïbes de l'U de M présente Gordon Lewiss, sociologue, qui entretiendra son auditoire des «perspectives 1980», en anglais, à midi, salle 3029 du Pavillon Lionel-Groulx.

■

A la Faculté de l'aménagement de l'U de M, 5620, ave Darlington, à 14 h, M. Gustave-Nicolas Fisher (de l'Université de Metz), traitera d' «Espace et travail: appropriation et aménagement», salle 368.

■

A 19 h 30, le Service de pastorale de l'U de M présente «L'Afrique des mutations» consacré aux pays de l'Ouest africain de la colonisation à nos jours. Rendez-vous au pavillon 3200, rue Jean-Brillant, mezzanine 2347.

— 6 — MARDI

La Société Canada-Chine offre des cours de langue chinoise. Les intéressés doivent s'inscrire par téléphone au 866-4119. Le nombre de places est limité. Coût: $85.

■

Le Centre d'épanouissement de l'Être offre des cours du Hatha-Yoga (débutant) au centre Le Lotus, 10055, rue Papineau. Pour inf. et réservations: 387-9663. Session complète: $50. Premier cours ce mardi à 19 h. Entrée gratuite. Le même cours est également offert le mercredi.

■

«La documentation généalogique» sera le thème abordé lors de la rencontre de la Société historique du Marigot dans le cadre d'une série de 20 cours donnée par M. Michel Barbin. Rendez-vous à 19 h 30 à la Salle d'accueil de l'Église Saint-Antoine de Longueuil. Pour inf.: 379-6169.

■

L'Association québécoise pour la défense des retraités et des pré-retraités (AQDR) invite toutes les personnes âgées du territoire (La Prairie, Candiac, Saint-Philippe, Saint-Mathieu, Delson, Saint-Constant et Sainte-Catherine) qui sont présentement à leur retraite ou pré-retraite, à assister à la première assemblée générale du groupement local qui se tiendra au Centre d'accueil Laprairie situé au 500, boul. Balmoral à Ville de La Prairie, à 20 h.

■

Un Colloque sur les systèmes de paiement électronique intitulé «Les systèmes de paiement électronique, c'est aussi l'affaire des consommateurs...» et organisé par l'Office de la protection du consommateur aura lieu à l'hôtel Méridien de Montréal.

■

Il y aura un récital de piano de Claude Labelle à la Faculté de musique de l'U de M. à 20 h. M. Labelle interprétera des oeuvres de Beethoven, Chopin, Haydn, Liszt, Scarlatti et Zimmerman. Rendez-vous au 2375 chemin de la côte Sainte-Catherine.

■

Amnistie Internationale (section Sainte-Thérèse) annonce sa première activité-rencontre de la saison. On y traitera de l'historique, des objectifs et des orientations de l'organisation. Rendez-vous à 19 h 30 au Collège Lionel-Groulx, 100 rue Duquet à Sainte-Thérèse.

■

L'Association internationale des secrétaires professionnelles, section Ville-Marie, invite toutes les secrétaires à participer au séminaire «Le français écrit» présenté avec la collaboration de l'équipe du CAFÉ de l'U de M. à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, de 8 h 30 à 16 h. Pour inf. et réservations: 327-2610 ou 692-0733.

■

L'Amicale des sommeliers du Québec annonce que sa prochaine série de cours débute ce mardi à 19 h au Centre social de la Fraternité des policiers de la CUM, 480 rue Gilford. Pour inf.: 767-4130 ou 255-8633.

— 7 — MERCREDI

La classe de basson et de saxophone de la Faculté de musique de l'U de M, dirigée par René Masino, donnera un concert à 17 h 15, au 2375, Côte Sainte-Catherine, salle 1020.

■

La Place du Complexe Desjardins s'animera durant les trois prochains jours d'une activité singulière: détenus et ex-détenus y exprimeront leur vécu à travers des oeuvres d'art, d'artisanat, à travers des témoignages filmés, à travers une littérature, une poésie et un théâtre originaux. Pour inf.: 842-3851.

■

Le Club Saint-Laurent Kiwanis de Montréal reçoit à sa tribune d'honneur, à midi trente, au Ritz Carlton de Montréal, M. Pierre DesMarais II, président du comité exécutif de la CUM. Entrée: $15.

■

Un Grand Bazar d'oeuvres originales, se tient tous les mercredis soir, de 20 h à minuit, au 514 est, rue Mont-Royal. Les gens peuvent y vendre et y acheter des oeuvres. Entrée: $4.

■

L'Association québécoise des parents et amis du malade mental, section Rive-Sud, reprend ses activités pour la saison alors que le docteur Suzanne Lamarre, psychiatre de l'hôpital Charles Lemoyne, donnera une conférence intitulée «Comment s'organiser avec l'autre, même malade». Rendez-vous au Centre de services sociaux Richelieu, Édifice Montval, 201 Place Charles Lemoyne, 4e étage à 19 h 30. Entrée libre.

■

Le professeur Marie Lavigne du Centre d'économie internationale des pays socialistes, Université de Paris I, donnera un séminaire intitulé: «Forces et faiblesses économiques de l'URSS au seuil des années 80» au Centre interuniversitaire d'études européennes, 1193 Place Phillips, salle 3400 à 17 h.

■

L'Advertising and Sales Executives Club of Montreal reçoit M. Joseph R. Mullie, président du Conseil pour l'unité canadienne lors de son déjeuner-causerie qui aura lieu à l'hôtel Reine-Elizabeth à compter de 11 h 45.

■

Le Groupe de recherche et d'information sur le Proche-Orient (GRIPO) vous invite à midi 15, dans la salle A-3440 du pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM à une conférence de M. M. Sadria intitulée «Iran: Révolution, contre-révolution, guerre civile».

■

«L'évolution récente du mouvement syndical aux États-Unis», tel est le thème de la conférence publique que prononcera Mme Marianne Debouzy, professeur d'histoire à Paris VIII. Mme Debouzy est l'auteur de l'ouvrage «Le capitalisme sauvage» et collaboratrice régulière du Mouvement social et de Politique d'aujourd'hui. Rendez-vous à 19 h, au département de Sociologie de l'UQAM.

■

M. Jean Dumontier, architecte sera l'invité de Devis de Construction Canada au Club Mount Stephen, 1440 rue Drummond. Il y parlera de l'évolution du Métro de Montréal. Rendez-vous à 17 h 30 pour le cocktail. Entrée $15. Pour inf. et réservation: 283-4102.

■

Dans le cadre du «Club mes p'tites sorties», la Ville de Montréal-Nord vous convie à venir voir la troupe de théâtre «La Grosse valise». Rendez-vous à 20 h à la polyvalente Lester B. Pearson, 11,575 rue P.M. Favier, à Montréal-Nord.

■

Le Collège Marie-Victorin organise une journée d'information pour les professionnels de l'information scolaire et de l'orientation des écoles secondaires. Ces conseillers sont invités à rencontrer les éducateurs du Collège Marie-Victorin et à échanger avec les responsables des programmes d'études offerts par le Collège. Pour inf.: 325-0150, poste 269.

■

Le Conseil des commissaires de la CECM tiendra son assemblée publique régulière à 19 h 30 à la polyvalente Saint-Henri, 4115 ouest, rue Saint-Jacques.

— 8 — JEUDI

Le professeur Yvan Lebrun du Département de neurolinguistique de la clinique universitaire de Vrije Universiteit, Brussel, donnera une conférence intitulée: «Les conditions nécessaires au bilinguisme précoce dans un pays bilingue» au Centre interuniversitaire d'études européennes, 1193, Place Phillips, salle 3400, à 17 h.

■

Au Département de sciences biologiques de l'Université de Montréal, sous forme de séminaire de recherche, à midi 30, à la salle E-240 du Pavillon Marie-Victorin, Vadim Vladykov parlera de «La lamproie holarctique: biologie, taxonomie et distribution géographique».

■

A 14 h, à la Faculté d'aménagement de l'U de M, le professeur Kimon Valaskakis (département des sciences économiques et directeur du Centre de recherches GAMMA) présentera son «Introduction à la prospective», à la salle 368 du Pavillon Délia-Tétreault, 5620 avenue Darlington.

■

La Faculté de théologie de l'U de M a invité M. Jacques Van Nieuwenhove de l'Université de Nimègue à traiter des «Mouvements de libération en Amérique latine: et des perspectives théologiques», à 19 h 30 au sous-sol de l'église Notre-Dame-des-Neiges, 5320, chemin Côte-des-Neiges.

■

Au Centre d'essai de l'U de M, (Centre communautaire), sera présenté, à 19 h 30 et à 21 h 45, un film américain intitulé «L'homme éléphant».

■

M. Michel Puig, homme de théâtre et compositeur catalan parlera du «Théâtre musical comme expression théâtrale aujourd'hui» à 17 h à la sale 1020 de la Faculté de musique de l'U de M, 2375, chemin de la Côte Sainte-Catherine.

■

Le «Trio Richard Toupin, Marcel Beauchamps, Robert Goulet» chantera une «Bonne Nouvelle», à 19 h 30, à l'auditorium de l'École Polytechnique (campus de l'U de M., 6e étage. Entrée libre.

■

Le Café écologique La Vie Douce, 4473 rue Saint-Denis vous convie à une conférence-débat à 19 h 30. Le sujet débattu sera les pluies acides. Entrée libre.

■

Le département des sciences comptables de l'UQAM et la Famille des Sciences de la gestion vous convient à la conférence de M. Marc Poulin sur «l'assurance-vie: comment la choisir». Rendez-vous à midi à la salle M-050 du pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM. Entrée libre.

■

C'est à Montréal que se tient jusqu'au 12 octobre, le seul festival des Amériques spécialisé dans le domaine du film sur l'art. Parrainé par le Musée d'art contemporain et sous la présidence d'honneur de Norman McLaren, le premier festival international du film sur l'art se tiendra à la Bibliothèque Nationale, 1700 rue Saint-Denis. Entrée libre.

■

M. Jean-Claude Morinville parlera des abris fiscaux lors du dîner-causerie qui aura leu à l'ENAP Pavillon Chambord, 10770 rue Chambord à Montréal. Pour inf. 288-5263. Entrée: $3.

■

Le XIIIe Congrès des relations internationales du Québec a lieu au Théâtre de la Cité universitaire de l'Université Laval à Québec.

■

«Le tourisme, moyen de rapprochement entre les francophones» sera le thème du colloque organisé par le Conseil de la vie française en Amérique et qui aura lieu à l'hôtel Holiday Inn du Centre-ville de Québec.

■

Le Cercle finance et placement du Québec vous convie à un déjeuner-causerie qui aura lieu à midi 30 à l'hôtel Ritz Carlton alors que M. Gilles Mercure, vice-président exécutif et chef des opérations à la Banque nationale du Canada abordera les «perspectives des banques à charte après la législation bancaire de 1981». Entrée: $12 pour les membres et $15. pour les non-membres.

■

L'Association multi-ethnique pour l'intégration des handicapés du Québec organise une soirée d'information avec des représentants d'organismes impliqués auprès des handicapés ou des nouveaux Québécois. La rencontre aura lieu à 19 h 30 à l'hôpital Sainte-Justine, 3175 Côte Sainte-Catherine. Pour inf.: 337-9344 ou 931-5074.

— 9 — VENDREDI

Toute la fin de semaine, au Collège Saint-Jean-Vianney, 12630 est, boul. Gouin, les responsables des vocations consacrées dans les diocèses et les communautés religieuses se réuniront en congrès provincial pour réfléchir sur les possibilités de collaboration réciproque. Le congrès a pour thème général: «Tous responsables». Pour inf. 388-3951.

■

Le Conseil du patronat du Québec tiendra en collaboration avec la Commission de la santé et de la sécurité du travail un important colloque d'une journée sur la loi no 17 sur la santé et la sécurité au travail. Environ 400 participants sont attendus à ce colloque qui se tiendra à l'hôtel Bonaventure de Montréal.

■

La Société de généalogie de Québec, à l'occasion de son vingtième anniversaire de fondation, vous invite à participer à son congrès qui se tiendra cette fin de semaine à l'Université Laval. Pour inf. ou réservations: 658-7989 ou 643-2817 à Québec.

■

Vous êtes invités à participer à une fin de semaine d'introduction au rebirth. Une soirée d'information gratuite aura lieu à 19 h 30 au 4830 rue Henri Julien. Pour inf.: 523-4683 ou 523-3072.

■

Le Centre interculturel Monchanin, 4917 rue Saint-Urbain vous convie à une rencontre avec Mme Norma Legault, présidente du Mouvement laïc québécois à 20 h. Pour inf.: 288-7229.

■

L'ACHUM, (Association communautaire homosexuelle à l'U de M) organise une danse gaie pour hommes et femmes. Rendez-vous à compter de 21 h à la salle B-2405 du Centre Communautaire de l'U de M, 2332 rue Édouard-Montpetit. Entrée: $2.

— 10 — SAMEDI

De 20 h à 22 h, au Gesù, 1200 rue de Bleury, le père Guy-Marie Ménard, s.j., donnera un cours sur la consécration à Marie, Mère de l'Église. Suivra une eucharistie. Pour inf.: 861-6571.

■

Une Foire d'oeuvres d'art et d'artisanat, commanditée par la Société historique du Comté de Brôme, aura lieu dans les Cantons de l'Est. On emprunte la sortie Foster de l'autoroute des Cantons de l'Est et l'on se rend au Brome Lake Country Inn entre Foster et Knowlton sur la route 30. L'exposition comprendra de la poterie, des oeuvres sur bois, tapis, tissages, peintures, etc.

Les stratèges font le point

L'Otan ne pourrait tenir une guerre prolongée

par
Robert Trautman
REUTER

FRANCFORT — Les manoeuvres d'automne de l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord (OTAN), qui viennent de se dérouler pendant deux semaines en Allemagne fédérale, ont donné une illustration de la force redoutable que possède l'Alliance atlantique. Les stratèges n'en considèrent pas moins que cette force risque de ne pas être suffisante pour faire face à une Union soviétique qui ne cesse de renforcer son armement, tandis que la région méditerranéenne devient de plus en plus instable.

D'une façon générale, les stratèges insistent sur la nécessité d'un déploiement rapide de nouvelles armes opérationnelles en Europe occidentale et d'une consolidation de la puissance navale en Méditerranée pour protéger les couloirs maritimes par où passe le pétrole, essentiel aux pays ouest-européens.

Tirant les conclusions des manoeuvres «Forge» qui ont eu lieu à l'est de Francfort, les chefs militaires se sont déclarés satisfaits des possibilités de l'OTAN de résister à une première attaque, mais ils craignent que l'Alliance atlantique ait des problèmes dans le cas d'une bataille prolongée.

C'est également l'avis des officiers de marine sur le flanc sud de l'OTAN.

Au cours d'une récente conférence de presse au quartier général de l'OTAN à Bruxelles, le général Bernard Rogers, commandant des forces de l'Alliance, a déclaré que l'Union soviétique procédait au déploiement rapide de ses nouveaux missiles SS-20, engins de grande mobilité, dont environ 275 ont déjà été mis en place. Chacun de ces missiles est équipé de trois têtes nucléaires, et chacun a un pouvoir de recharge. Les deux-tiers des missiles SS-20 sont dirigés vers l'Europe occidentale, et le tiers restant vers la Chine.

Selon le général Rogers, la seule façon de faire face à cette menace est de moderniser la force nucléaire occidentale par le déploiement des missiles balistiques Pershing-2 et du Tomahawk-Cruise, un petit missile équipé d'un moteur à réaction, capable d'atteindre des objectifs bien à l'intérieur du territoire soviétique.

Des manoeuvres militaires en Allemagne. (Photolaser AP)

Le général Rogers s'est déclaré satisfait de la manière dont cette modernisation suit les plans prévus, en dépit d'une certaine opposition qui s'était manifestée au début parmi les gouvernements ouest-européens.

Il a toutefois fait observer que le premier déploiement n'aurait pas lieu avant la fin de 1983, époque à laquelle la Grande-Bretagne acceptera les premiers Pershing-2. Quant au premier déploiement en Europe continentale, il n'interviendra que dans le courant de 1984, avec la mise en place des missiles de croisière sur les territoires ouest-allemand et italien.

Le général Rogers a mis en relief les faiblesses de l'OTAN en insistant sur le renforcement massif du Pacte de Varsovie pendant les années soixante-dix, alors que diminuaient les budgets militaires américains.

Les forces du Pacte ont deux fois plus de divisions terrestres que l'OTAN et environ trois fois plus de chars, a indiqué le général Rogers, ainsi que l'avantage de systèmes anti-chars. Il a estimé que si les Américains et leurs alliés en Europe de l'Ouest étaient capables d'infliger une première riposte sérieuse à une attaque du Pacte de Varsovie, en utilisant les forces en Europe et en déployant rapidement les réserves prêtes aux États-Unis, ils auraient beaucoup de mal à repousser une deuxième tentative des forces du Pacte.

Le général Rogers a réitéré un appel en faveur de la conscription aux États-Unis, qui existe déjà dans la plupart des pays de l'OTAN, afin d'amener dans les réserves certaines des compétences dont elles manquent actuellement, notamment des conducteurs de chars et des techniciens.

Quant à la faiblesse de la présence navale alliée en Méditerranée, elle a été soulignée par l'amiral américain William Crowe Jr, qui est le commandant des forces sud de l'OTAN.

L'amiral Crowe a estimé au cours d'une conférence de presse que la Méditerranée devenait de plus en plus vitale, mais que l'OTAN n'en prenait pas suffisamment conscience.

Le Nimitz à propulsion nucléaire est le seul porte-avions américain en Méditerranée. Un deuxième porte-avions, qui navigue normalement dans cette mer, a été affecté à l'océan Indien depuis le début de la crise iranienne, en 1979.

Les officiers de renseignements à bord des navires américains croisant en Méditerranée déclarent que si l'Union soviétique reste leur principal souci — les Soviétiques ont généralement dans la région une trentaine de navires de combat, ainsi qu'une dizaine de sous-marins — une attention de plus en plus grande est consacrée à des pays tiers le long du littoral.

Les chefs de la marine craignent qu'une intervention soviétique, politique ou militaire, ne modifie l'équilibre actuel dans la Méditerranée et ne porte atteinte aux libres échanges commerciaux avec l'Europe de l'Ouest, dont le pétrole.

L'amiral Crowe pense qu'un tel bouleversement risquerait de se produire si un pays actuellement neutre concédait à l'Union soviétique ou à tout autre membre du Pacte de Varsovie des droits de bases militaires.

L'OTAN, consciente de ses positions de faiblesse, a demandé à ses membres un accroissement annuel de 3 pour cent de leurs budgets militaires en sus de l'inflation, afin de conserver l'équilibre des forces avec le Pacte de Varsovie. Mais le général Rogers ne pense pas que les pays de l'Alliance réaliseront cet objectif.

Omar Torrijos, victime d'un attentat?

par
Xavier Uscategui
correspondance particulière

LE général Omar Torrijos, qui était le conducteur politique de Panama, est-il mort victime d'un attentat?

L'hypothèse, déjà suggérée en certains milieux, a été reprise en un article retentissant par le fameux écrivain colombien Gabriel Garcia Marquez. Gabriel Garcia Marquez comptait parmi les amis intimes du disparu. L'hypothèse ne cherche pas à invoquer des éléments précis relatifs à un attentat: elle se réfère à la répétition des «accidents d'aviation» qui, en Amérique latine, depuis quelque temps, ont provoqué d'une façon étrangement sélective la disparition d'hommes éminents dont les attitudes avaient de quoi inquiéter les services étrangers veillant à ce que ce souscontinuent n'échappe pas aux normes traditionnelles de bon comportement. Il serait vraiment curieux, dit le romancier colombien, que le seul hasard ait si bien fait les choses.

Les quatre «accidents» cités, dont trois furent mortels, sont les suivants:

— en juillet 1980, celui survenu à l'avion dans lequel se trouvait le vice-président élu de Bolivie, Jaime Paz Zamora. On pensa que du sucre avait été mélangé à l'essence. Paz Zamora fut très gravement blessé;

— plus récemment est mort dans un autre accident d'aviation Jaime Roldos, le président de l'Équateur;

— quelque temps après a disparu en des circonstances similaires le chef de l'État-major du Pérou, le général Luis Hoyos Rubio, dont on n'ignorait pas les sympathies pour la révolution péruvienne dirigée en 1968 par Velasco Alvarado;

— à présent est venu le tour d'Omar Torrijos.

Omar Torrijos

Omar Torrijos était une personnalité complexe que les classifications habituelles n'arrivent pas à encadrer. On avait pu pouvoir, à certains moments, le confondre avec les dictateurs de l'ancien style ibéro-américain, avides de domination tyrannique et de richesses matérielles, ouverts par cela même à tous les appels de la corruption. Omar Torrijos n'avait rien à voir avec les modèles de ce genre. Lorsqu'il avait manifesté ses sympathies pour la révolution péruvienne, On avait commencé à le changer de casier. Ensuite est venu le temps de ses rapports, prudents mais amicaux, avec le Chili de Salvador Allende. Puis il a entretenu des relations avancées avec le péronisme de retour au pouvoir en Argentine, — relations assez éclectiques qui, d'abord, s'orientèrent vers la gauche de ce mouvement: il convient de rappeler qu'une délégation de cette gauche, les Jeunesses péronistes qui allaient être plus largement connues sous le nom de «Montoneros», fut reçue officiellement à Panama à la fin de 1973. Plus tard, en une attitude assez contradictoire, Omar Torrijos apparaîtrait comme l'avocat numéro un, sur le plan international, de la veuve de Péron, Maria Estela Isabel, alors maintenue en prison par les militaires. Cette dernière attitude aurait-elle été due, comme on l'a soutenu, à d'anciens souvenirs des temps où Isabel dansait à Panama, avant de quitter ce pays en compagnie de l'exilé Juan Domingo Péron?

Mais surtout, au nom d'un nationalisme populaire, Torrijos avait multiplié ses efforts pour arriver avec les États-Unis à l'accord sur la souveraineté sur le canal de Panama et la zone adjacente: on sait que l'actuelle administration des États-Unis ne considère cet accord qu'avec une ferveur très mitigée.

Enfin, dans les dernières années, on avait toujours relié le nom d'Omar Torrijos au mouvement sandiniste du Nicaragua, et, selon les rumeurs, à l'appui donné à ce mouvement, parfois en conjugaison avec Cuba. La tendance sandiniste avec laquelle Omar Torrijos était plus spécialement liée était celle représentée par Edén Pastora, le «commandant Zéro». C'était la tendance la moins nettement marxiste, celle qui avait manifesté ses sympathies pour l'action de l'Internationale socialiste au Nicaragua.

Edén Pastora, il y a quelques mois, est sorti de la Junta du Nicaragua «pour aller lutter autre part». «Autre part», mais où? La réponse restait des plus incertaines, laissant penser au début qu'il s'agirait du Salvador. Il apparaît maintenant qu'elle n'était pas exacte.

Malgré l'avis contraire de ses compagnons de la Junta du Nicaragua, le «commandant Zéro» aurait décidé de s'incorporer à la guérilla du Guatemala. Et cela après l'élaboration d'une analyse et d'un plan d'action concernant toute l'Amérique centrale. Cette élaboration aurait été faite avec la collaboration active d'Omar Torrijos et de son ancien ministre Hugo Spadatora. Ce dernier a été le commandant des brigades internationales qui, en leur temps, prirent part à la lutte des sandinistes contre le régime du général Anastasio Somoza. Il avait déjà annoncé son intention de créer une force multinationale destinée à apporter son concours aux mouvements révolutionnaires d'Amérique centrale. Le prestige personnel d'Edén Pastora devait favoriser le succès de l'entreprise. Plutôt que d'intervenir au Salvador, où d'importantes forces locales sont déjà engagées, il avait semblé indiqué de concentrer ces apports au Guatemala, le plus grand pays d'Amérique centrale, qui vit en état latent de guerre civile depuis une quinzaine d'années.

Le projet d'Omar Torrijos, de Spadatora et d'Edén Pastora ne correspondait pas à une initiative d'inspiration cubaine. Au contraire, bien qu'en certains moments les chemins aient pu converger, comme dans le cas du Nicaragua. Torrijos, comme Edén Pastora, était essentiellement un populiste pragmatique, étranger aux idéologies, désirant libérer son pays: son grand pays au sens large, l'Amérique centrale. Le libérer des sujétions étrangères. Tâche difficile s'il en est, qui pourtant a recueilli des adhésions et des appuis extérieurs, tels ceux, pas mal nuancés, de l'Internationale socialiste.

Dans ce sens est venue jouer la récente déclaration des gouvernements du Mexique et de France reconnaissant la guérilla du Salvador. Torrijos était vraiment un axe essentiel d'une telle conception.

Qu'en adviendra-t-il après sa disparition? Une disparition qui, tout compte fait, peut ne pas apparaître tellement insolite.

Le temps des blousons noirs en URSS

par
Patrick Meney
AGENCE FRANCE-PRESSE

MOSCOU — Les Soviétiques découvrent une maladie des temps modernes: la violence au quotidien. L'homme de la rue comme la presse officielle s'inquiètent de l'arrivée des blousons noirs.

On aurait pu les rencontrer à New York ou à Rome. Ils vivent à Moscou, dans la grande périphérie: une dizaine d'adolescents qui n'appartiennent à aucun milieu scolaire ni professionnel stable, qui n'adhèrent à aucune organisation sociale. Leur école, c'est la rue, une rue défoncée de banlieue. Où est la famille? Le père travaille, la mère aussi, comme dans 93 pour cent des foyers soviétiques.

Dans ce quartier surgi de la boue, pas de maison de jeunes, pas de miliciens, pas d'éducateurs et bien sûr pas de cure. Simplement une gare de marchandises. «Alors on pille les wagons», explique un adolescent. Et comme il n'y a pas encore de magasins, les habitants du quartier sont de bons clients.

Cette histoire est un cas limite et rare, mais pas unique: le très officiel 'Drapeau de Lénine' en a conté une, semblable. Et il a lancé un cri d'alarme car, au-delà du fait divers, c'est bien de la détérioration de tout un environnement social dont il est question. Les sociologues mettent en garde. L'URSS n'échappe pas à l'évolution de toute société moderne, industrielle: l'homme orphelin de ses racines, de son environnement sécurisant, de son passé.

Certes, Moscou reste beaucoup plus sûre que New York ou Tokyo. Mais si l'URSS a mieux résisté que les États-Unis à la violence, si elle s'est fixé des garde-fous comme le plein emploi ou la prohibition de toute arme à feu, elle n'est pas pour autant immunisée. La 'Pravda' a même reproché au Parti de ne pas affronter le phénomène de la criminalité avec assez de détermination.

C'est que la population commence à ressentir la peur: peur des femmes qui ne veulent plus rentrer seules le soir: «J'ai été attaquée à la sortie du métro, je suis marquée à vie», dit Elena, 40 ans. Peur des chauffeurs de taxis qui ne s'aventurent plus en banlieue la nuit. Peur dans les squares quand le soleil se couche.

Le correspondant de l'AFP a été frappé par le nombre d'appartements équipés à Moscou de doubles serrures, parfois de doubles portes. Même la presse officielle qui tend à présenter une image rassurante du pays, s'inquiète. L'organe du gouvernement, les 'Izvestia', avait ouvert le débat sous le titre éloquent de «Ça ne peut plus durer». Il a été submergé de lettres, montrant combien les Soviétiques se sentent désormais concernés par cette question.

Un habitant de Gorki déclarait même: «Contre les voyous, il faut s'armer et s'organiser». Ou encore: «On n'ose plus sortir le soir, la police est trop faible avec les blousons noirs». Un rédacteur de la Pravda révèle que son journal reçoit des centaines de lettres de Soviétiques hantés par la montée de la violence, bien qu'il s'agisse encore d'un phénomène limité.

Il est vrai que l'organe des jeunesses communistes, 'Komsomolskai Pravda', vient de révéler l'existence de véritables écoles du crime, des cours clandestins de karaté à Odessa, Kiev, Léningrad et Moscou, où les voyous s'entrainent à attaquer les passants. Le journal note: «Ce qui n'est malheureusement pas rare».

Image apocalyptique? Non, reflet d'une société en mutation, de 265 millions d'individus, qui engendre forcément ses déclassés, ses laissés pour compte ou ses frustrés. L'agence officielle 'Novosti' qui évoquait récemment le problème y voyait un «phénomène normal». N'est pas un «homme nouveau» qui veut...

En attendant la délinquance se développe, même si les autorités se refusent à donner la moindre statistique globale. Les sociologues précisent que la criminalité est de deux à trois fois plus élevée dans les régions à forte urbanisation. Or, depuis la révolution, 1,174 villes champignons ont poussé en URSS, dont 18 comptent plus d'un million d'habitants.

Ici l'arrivée des blousons noirs pose un problème. Dans une cité comme Chita, en Sibérie, «les voyous commettent leurs forfaits sans même jeter un regard alentour», du propre aveu de la Pravda. En Turkménie, des lois plus sévères viennent d'être votées pour tenter d'endiguer la montée de la violence. Le 18 septembre, le journal local s'indignait: «les voyous menacent femmes, vieillards et enfants». En Kirghizie, les tribunaux sont fréquentés pour moitié par des adolescents, petits délinquants qui risquent de s'enfoncer dans la marginalité si on n'y prend garde.

Nul doute que cette évolution — encore supportable — de la société soviétique préoccupe les autorités. Des maladies que l'on croyait réservées au seul Occident décadent pointent: agressions de passants, vols de voitures, visites d'appartements, trafic de drogue. Un réflexe de peur s'installe.

En août, la Komsomolskaia Pravda a publié le mea culpa d'un lecteur: Il avait préféré s'enfuir plutôt que de porter secours à une jeune fille agressée par deux inconnus. Et le journal de s'interroger sur la capacité des Soviétiques à résister au crime.

En fait, c'est vers l'État que se tourne le citoyen pour trouver une réponse. Comme en Occident, le retraité demande en URSS plus de policiers, plus de fermeté de la part des juges. La mère de famille réclame plus de maisons de jeunes, plus de temps pour s'occuper des enfants. L'adolescent souhaite des cinémas, des discothèques et ne croit plus aux slogans d'hier. Vladimir, 17 ans: «Chez nous, côté musique et distraction pour les jeunes c'est zéro». Marina, 20 ans: «Travailler pour cent roubles par mois, non merci». Alors, elle a choisi la marginalité, les petits trafics, les bandes de copains.

Les dirigeants sauront-ils trouver la bonne parole pour récupérer ces enfants perdus du socialisme scientifique? Ou l'adolescence échappera-t-elle de plus en plus au contrôle des parents et des autorités, comme le redoute le Drapeau de Lénine?

Personne n'a de réponse. On vote régulièrement des lois plus répressives sur le maintien de l'ordre public. On lance des expériences: À Naberejnye Tcelny, sur la Volga, les Soviétiques veulent créer la ville sans délinquants. Pour cela, on a mis sur pied 40 organisations spécialisées, un service d'ordre populaire qui épaule la milice, des conseils anti-crimes dans chaque usine.

Mais on y vole toujours des voitures et les blousons noirs y organisent des rodéos nocturnes. Explication de l'un d'eux, après arrestation: «Je voulais simplement faire un tour de voiture». Riposte de la municipalité: des parkings gardés nuit et jour. L'URSS a peut-être mis le doigt dans l'engrenage.

Saviez-vous que...

LA RÉANIMATION CARDIO-RESPIRATOIRE est la technique de premiers soins la plus importante que vous pouvez apprendre. Cette technique peut et doit sauver des millers de vies.

La réanimation cardio-respiratoire est agréable et facile à apprendre.

Des cours de 4 heures et de 15 heures sont à votre disposition.

Pour plus de renseignements, appeler:

L'INSTITUT RESUSCICARE
Ed. Dineen: 737-5567

Draperies...
Contemporaines et traditionnelles
La plus grande spécialiste de draperies tissées à la main au Québec depuis 1949
Boutique L'Artisane Inc.
165 est, rue St-Paul, Vieux-Montréal, 861-7697

Le chef de cabinet de Lalonde payé sans travailler par Pétro-Canada

TORONTO (PC) — Michael Phelps, chef de cabinet du ministre fédéral de l'Énergie Marc Lalonde, a obtenu deux prêts hypothécaires sans intérêt et a touché une rémunération supplémentaire de Pétro-Canada, malgré qu'il n'ait jamais travaillé pour cette société de la Couronne.

C'est ce qu'affirmait hier le quotidien torontois *Globe and Mail* qui précisait que M. Phelps s'était joint au personnel de Pétro Canada le 16 juin 1980, le jour même où il devenait adjoint de M. Lalonde pour un mandat de deux ans. Alors qu'il a obtenu une rémunération maximale de $35,000 par année du gouvernement fédéral, il touchait ses émoluments de Pétro-Canada.

En interview, M. Phelps a affirmé que cet arrangement n'avait rien d'extraordinaire et que son embauche par Pétro-Canada n'était pas un secret. Certains porte-parole de l'industrie pétrolière et politiques de l'opposition ont toutefois exprimé une certaine surprise en apprenant que l'adjoint de M. Lalonde figurait sur la liste de paye d'une société de la Couronne.

Quant à M. Lalonde, il a expliqué que M. Phelps s'était joint à son équipe en vertu d'un programme d'échanges qui permet à des cadres d'organisations non-gouvernementales — dont les sociétés de la couronne, l'industrie privée et les universités — d'oeuvrer auprès du gouvernement pour un certain temps.

Le *Globe and Mail* affirme que M. Phelps et son épouse, Catherine, ont acheté une résidence de $159,000, à Ottawa, en septembre dernier. Ils ont alors contracté une première hypothèque de $107,500, portant intérêt à 12 ½%, ce qui représente des paiements mensuels de $1,147.

Au même moment, Pétro-Canada Exploration, succursale à part entière de Pétro-Canada, accordait à M. Phelps un prêt sans intérêt de $25,000 et garantissait l'emprunt par le biais d'une seconde hypothèque sur la maison.

En décembre dernier, Pétro-Canada Exploration accordait au couple un second prêt sans intérêts de $10,000, garanti par une troisième hypothèque sur la maison.

Selon M. Phelps, ces prêts et les intérêts qu'il retire de Pétro-Canada représentent un investissement pour cette société.

«Ils m'auront ainsi en leur pouvoir quand je ne serai plus à l'emploi de M. Lalonde. Je peux légalement quitter Pétro-Canada, de dire Phelps, mais ils investissent sur moi... Je considère cela comme une mise de fonds.»

fiducie populaire
dépôt garanti

Inscrite à la régie de l'Assurance-dépôt du Québec.

1405, boul. Henri-Bourassa est
Montréal, Québec H2C 1H1
(514) 382-2282

Je vois à mes intérêts!

"J'aime que mes économies soient entre bonnes mains. J'ai donc choisi le DÉPÔT GARANTI de la Fiducie Populaire. C'est un placement sûr dont le taux d'intérêt est élevé et garanti jusqu'à son échéance. De plus, il n'y a aucuns frais d'administration."

La Fiducie Populaire offre également toute une gamme de services financiers adaptés à vos besoins.

FÉDÉRATION DE MONTRÉAL
DES CAISSES DESJARDINS

19 3/4 %*
1 an
Minimum 1,000 $
Intérêts versés annuellement

*Taux sujet à changement sans préavis.

ANNONCES CLASSÉES / 286-1202

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir ne se rend responsable que d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit nous être signalée immédiatement.

Régulières
Chaque parution coûte $4.50 avec un maximum de 25 mots. Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun. Minimum: deux parutions.

Encadrées
$0.55 la ligne agate. Minimum $8.80. Heure de tombée: 10 heures 30.

Nous acceptons

VISA MasterCard

par téléphone
286-1202
Pour tout autre service
844-3361

■ Ameublements à vendre

TABLE DE CONFÉRENCE
En pin jaune d'inspiration québécoise, assemblée avec tenons et chevilles de bois, longueur 12½ pieds et 12 fauteuils rembourrés. AUBAINE.
653-6401 5-10-81

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines, 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

ENSEMBLE S. A MANGER ESPAGNOL, table et 9 chaises chêne $3000. Ébéniste reconnu. Vaisselier antique frêne, $1000. 649-2653. 5-10-81

■ Antiquités à vendre

DÉCAPAGE sur boiseries, portes et fenêtres, etc... Traitement du bois et finition. Travail personnalisé, estimation gratuite. 521-5135 ou 255-8950. J.N.O.

4 CHAISES, 1 table, 1 bahut, en noyer style Elisabethain, 100 ans. $1500. 522-9918. dans la matinée. 5-10-81

ARMOIRES EN PIN AVEC COULEUR d'origine, vaisseliers, armoire de coin primitive, beaux coffres, grand banc Windsor à dossier, armoirette à clous de forge. (Lachute) 1-562-6983. 5-10-81

■ Antiquités à vendre

ATTENTION
Encan d'antiquités tous les dimanches à 1 heure
Chez Langlois et Frères, 390, Principale, St-Thomas d'Aquin, sortie St-Thomas d'Aquin, comté St-Hyacinthe, beaucoup d'antiquités de toutes sortes, spécialité: meubles en pin venant de tous les coins de la province seront vendus sans réserve. Pour renseignements: **LANGLOIS ET FRÈRES INC, ENCANTEURS BILINGUES LICENCIÉS.**
1-514-796-3695 5-10-81

ANCIEN lit en laiton (cuivre) double 54 x 72, prix à discuter, en tout temps: 270-5202. 5-10-81

ACHETONS antiquités de toutes sortes — Gravures par Louis Icard — tableaux — etc. Claude Morrier, 288-0318. 6-10-81

LE GALION, abandon des affaires, 30-50% sur canadiana, meubles Européen, accessoires. TOUT DOIT ÊTRE VENDU avant le 12 octobre. 37 de l'Église, St-Sauveurs. (514) 227-4936. 12-10-81

PIÈCES DE COLLECTION des 18e - 19e siècles: armoires, vaisselier-ouvert, coffres, banc-lit, berçantes, tables de réfectoire, lave-mains, commodes, bancs, tables rondes, etc. / BRONZES: Suzor Côté, Laliberté. / TABLEAUX: Riopel, René Richard, M.A. Fortin, Blanche & Yvonne Bolduc, Claudette Rinfret, Louise Scott, etc. / 1013 MARIE VICTORIN, VERCHÈRES, en tout temps sur rendez-vous. 583-6373. 5-10-81

NOUS AVONS reçu un lot important d'une succession, ensemble de deux pièces de chambre à coucher en acajou, table console Victorienne en acajou Circa 1860, table à carte Empire, Limoges complet pour 12, nombreuses lampes Victoriennes, nappes haut "Richelieu" avec 12 serviettes, table Chippendale avec 3 rallonges, tapis Indien, horloge grand-père de 7', très belle collection de vêtements, mandoline, tableaux, poupée de porcelaine, petit service à thé Limoges, ensemble de 6 assiettes à huitres Limoges, etc... etc... OUVERT SAMEDI, DIMANCHE de 10 à 17h ou sur rendez-vous. LA BELLE ÉPOQUE DE RIGAUD, route 40 sortie 12. 1-451-4101. 5-10-81

■ Animaux à vendre

LABRADORS enregistrés, vaccinés, $200 chacun. 6 mâles — 1 femelle. Semaine 9 à 5: 277-1139. 5-10-81

■ Appartements à louer

OUTREMONT, 6½, $475, pas d'animaux. 274-2266. 9-10-81

SECTEUR CÔTE-DES-NEIGES, grand 3½, cuisinière, réfrigérateur, chauffé, Decelles près Université, $222 par mois, soir: 738-7694. 5-10-81

VILLE ST-LAURENT, 4½ meublé, chauffé, service de bonne, $1450/-mois. 747-1105. 6-10-81

■ Appartements à louer

MAGNIFIQUE 6½, frais peint, face à parc, vieux St-Laurent, planchers bois franc, fenêtres plomb dans salon, chauffé, eau chaude, taxe d'eau payée. $450. 744-2440, 744-1311. 5-10-8

3849 ST-HUBERT au nord de Sherbrooke, grand 4½ chauffée, frais peint, cuisinière à gaz, sous-sol, occupation immédiate. $235. Sur rendez-vous seulement, 636-8792. 5-10-81

CENTRE-VILLE, La Cité, 350 Prince Arthur, grand 3½, balcon ensoleillé privé, air climatisé, centre-d'achat au sous-sol. Sous-louer à mai 83. 849-0009 après 18h. 12-10-81

OUTREMONT, appartement luxueux, 4½ très grand, chauffé, $610 par mois. Libre le 15 octobre. 861-1495, 527-8951, (819) 327-3589 à frais virés. 6-10-81

■ Appartements demandés

CHERCHE 2½ - 3½, Carré St-Louis. 337-2294. 5-10-81

CHERCHONS appartement meublé à sous-louer au centre-ville pour 2 à 4 mois cet hiver pour couple sans enfant. 658-1272 après 6h. 6-10-81

■ Autos/Motos

PORSCHE 928S, $65,500. À VENDRE OU À ÉCHANGER, MODÈLE DE COLLECTION. PORSCHE 928-S, 1981, $65,500, SEULEMENT 5,000 KM, ACCEPTERAIS ÉCHANGE (MAISON, TERRE, OEUVRE D'ART, ETC...). 621-9064. 5-10-81

FIESTA 1978, 40,000 km, $3500. 731-7255. 5-10-81.

■ Bureaux à louer

POUR MÉDECIN OU PROFESSIONNEL, bureau à louer 400 p.c., plus s. d'attente, possibilité de partager frais de secrétariat. 3613 Fleury Est. 324-1048. 5-10-81

ESPACE À BUREAUX à louer, aménagement si désiré. Tél.: 288-5820, Jean Roberge. 8-10-81

HENRI-BOURASSA ET GRANDE-ALLÉE, Ahuntsic, près du métro, 1200 p.c., chauffé, redécoré, tapis, tentures, climatiseur: 382-5395. 5-10-81

RUE ST-DENIS, 1200 p.c., près de l'UQAM, maison Victorienne rénovée pour association à buts non lucratifs. $500/mois, chauffé, électricité. 844-9458. 6-10-81

■ Bateaux à vendre

VOILIER, Soling, Quillard, 28 pieds, fibre de verre, sans cabine, 3 jeux de voiles, spinnaker, remorque. 842-4587, fin de semaine. (819) 424-2934. 5-10-81

■ Chalets à louer

VAL DAVID luxueux chalets neufs, proximité pentes de ski et piscine intérieure, tout équipé, 3, 6 chambres foyer, bar, sauna, lave-vaisselle. 527-5903, 525-0962, 819-322-6095. J.N.O.

ORFORD SUPER GRAND, 3 chambres à coucher, foyer, lave-vaisselle, 1er nov. au 30 avril, $2700. Jour: 872-4582, soir: 463-1370, week-end: 1-297-3098. 5-10-81

AU LAC ARCHAMBAULT, St-Donat, 3cc, foyer, chauffage électrique, près centres de ski, saison, après 6h: 766-7698, 1-819-424-7617. 5-10-81

HÔTEL CHANTECLERC, 4 chambres à coucher, foyer, 3 minutes pistes de ski, 45 min. de Mtl, 15 octobre - 15 avril. $3000. 523-1112, 767-5796. 5-10-81

À MONT ROLAND dans une maison de pièces rénovées sur une ferme près de lac, piste de ski de fond et cabane à sucre, à 4 milles de route 117, 4½, foyer, meublé, chauffé, saison $2000. année, $350/mois. 1-229-4176, Mtl: 526-9621. 5-10-81

RÉGION Ste-Marguerite, 3 chambres à coucher, foyer, lave-vaisselle, tout équipé, 739-6082, Week-end: 1-228-3143. 5-10-81

DOMAINE CHANTECLAIR, Ste-Agathe Sud, luxueux chalet, 4 chambres, foyer, saison $3500, 1er novembre au 30 avril, 272-9940. 6-10-81

■ Condominium à vendre

VIEUX-LONGUEUIL, près métro, tennis, Place Longueuil, service C.T.C.U.M., salon, s. à manger très ensoleillée, cuisine séparée avec Jenn-air, réfrigérateur, four encastré, tapis mur à mur, 2 chambres à coucher, 2 salles de bain, piscine, sauna, dépanneur, et plusieurs services et avantages du condominium Le Square. $600/mois avec garage. 679-5725. 7-10-81

DOMAINE PATON, Ile Paton, Laval, luxueux condominium, 2 chambres, directement sur le bord de l'eau, grande terrasse extérieure. 663-3236. 5-10-81

■ Condominium à vendre

Trust Royal
Services immobiliers

BROSSARD
Condominium à vendre ou à louer, foyer, salle à manger, piscine, près pont Champlain, hypothèque $41,500 à 12% 1984. Madeleine Legendre, 672-0235, 671-9238.

ST-LAMBERT
Luxueux condominium 7 pièces, foyer, garage, piscine, décoration professionnelle. $79,900. Hypothèque $36,500, 10%. Madeleine Legendre, 672-0235, 671-9238.

CONDOMINIUM
VIEUX MONTRÉAL — COURS LEROYER
Grand appartement de 1,600 pc — 3 chambres avec terrasse, 2 salles de bains en marbre, foyer naturel, poutres apparentes, appareils électriques, armoire en cèdre. Prix demandé $53,200. à 10¼%. Michelle Bérard, 876-2515, 276-0319.

CONDOMINIUM
VIEUX MONTRÉAL — COURS LE ROYER
Une occasion! Appartement de 1 chambre, 1,020 pc, foyer naturel, plancher de bois franc Immenses fenêtres. Seulement $89,500. Financement possible. Occupation immédiate. Michelle Bérard, 876-2515, 276-0319.
5-10-81
COURTIER

MAISONNETTE
CENTRE VILLE
Condominium unique dans une propriété historique, situé sur cul-de-sac, 200 pieds de Guy et Sherbrooke. Complètement et luxueusement restauré. 1 750 p.c. Plafonds 11 pieds de haut, salon, salle dîner 45 pi. long. éclairage encastré. Planchers de chêne solide, 2 salles de bains, chauffage électrique, climatisé. Patio. Stationnement 2 voitures. **Tél.: 843-3187 de 8.30 à 5.30 sur semaine. 482-4243 samedi,** pour rendez-vous. $180,000. Pas d'agent. 5-10-81

NOUVEAU, LUXUEUX, condominium sur la mer situé sur la côte de la Floride, 2 chambres à coucher, 2 s. de bain, tout meublé, bonne hypothèque. 2000 Via Seville, Punta Gorda, Fl. 33950. 5-10-81

CÔTE-DES-NEIGES, 4½ $22,000 à $29,000, prix pré-hiver réduits de $4,000. Comptant $12,000 négociable, hypothèque 15½%, 5 ans. 376-1401, 725-2700. 9-10-81

CÔTE STE-CATHERINE 4½ $39,000, 3½ $27,000, comptant 40%, hypothèque 15½%' 5 ans. 376-1401, 725-2700. Épargnez! Achetez avant le printemps. 9-10-81

C.D.N., château Decelles, luxueux 5½, cuisine toute équipée, air climatisé, 2 salles de bain, garage, piscine. $130,000. 342-2412 après 6h. 12-10-81

OUTREMONT: Condo "Le Tournesol", 5½ pièces, 2 chambres, 1½ salle de bain, 2 garages. Faut vendre vite. Pierre Petrucci 735-6433, 342-1039 (résidence). TRUST GÉNÉRAL, courtier. 5-10-81

■ Chalets demandés

2 célibataires partageraient chalet ou maison de campagne avec autres célibataires. 688-7651, 284-0873. 5-10-81

■ Cours

SESSION ENTRAÎNEMENT à technique d'électrolyse para-médicale, offert aux infirmières ou DEC en science de la santé. Pour inf.: Centre-d'électrolyse Para-médicale, Mireille Roy, 932-6544. 4-10-81

L'A.B.C. ANIMATION THÉÂTRE avec Charlotte Boisjoli (5 ans et plus). 488-9022 ou 524-1659. 5-10-81

PROFESSEUR D'ANGLAIS avec 10 ans d'expérience, disponible pour cours privés ou semi-privés, taux raisonnable. Appelez 937-3615. 5-10-81

ESPAGNOL, professeur compétent, méthode efficace, cours privés ou petits groupes. $5. l'heure. 282-0945. 5-10-81

COURS DE TRICOT: Comment prendre les mesures; calculer le nombre de points requis; créé un modèle. Laruche, 271-9728. 8-10-81

COURS DE FLÛTE TRAVERSIÈRE, méthode Suzuki. Débutants 8 ans et plus. 935-7384. 5-10-81

FLÛTE TRAVERSIÈRE, cours privés pour adolescents et adultes par professeur diplômée et expérimentée. Longueuil, 468-3746. 5-10-81

LEÇONS D'ITALIEN, tout niveaux, privés ou groupes. 843-7814. 6-10-81

■ Condominium à vendre

■ Condominium à vendre

PROPRIÉTÉS EN CONDOMINIUM
À QUÉBEC
À PARTIR DE
$51,500
HYPOTHÈQUE À 15%
CONTACTEZ LE (418) **658-7383**
DOMAINE BEAUREGARD
5-10-81

LA MÉTÉO

Une dépression est passée juste au sud du Québec hier et s'est développée au large de la Nouvelle-Angleterre. Elle est située sur les Maritimes, ce matin, et se dirige vers le nord-est. La pluie que cette perturbation a déversée sur le Bas du fleuve la nuit dernière se poursuivra au cours de l'avant-midi sur ces régions. Ailleurs, on prévoit des averses de plus en plus dispersées à mesure qu'on s'éloigne du centre. À l'arrière, une forte circulation du nord maintiendra des nuages et des températures suffisamment basses pour permettre l'apparition de quelques flocons de neige sur les régions les plus au sud. On n'entrevoit auoun dégagement ou réchauffement significatifs pour les prochains jours.

MONTRÉAL
Nuageux avec possibilité d'averses et vents du nord de 30 à 50 km/h. Maximum de 6 à 8. Aperçu pour dimanche: plutôt nuageux et frais.
LEVER DU SOLEIL: 6 h 55
COUCHER: 18 h 30

QUÉBEC
Abitibi, Témiscamingue, Pontiac-Gatineau, Rivière du Lièvre: nuageux avec quelques averses ou flocons de neige. Maximum 5. Aperçu pour dimanche: nuageux avec éclaircies et frais.
Laurentides, réservoirs Cabonga, Gouin: nuageux avec quelques averses ou flocons. Vent du nord de 30 à 50 km/h. Maximum 5. Aperçu pour dimanche: généralement nuageux et frais.
Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: nuageux et possibilité d'averses. Quelques flocons sur les terres hautes. Vent du nord de 30 à 50 km/h. Maximum 8. Aperçu pour dimanche: généralement nuageux et frais.
Estrie: nuageux avec quelques averses ou flocons surtout en altitude. Vent du nord de 30 à 50 km/h. Maximum 8. Aperçu pour dimanche: nuageux et frais.
Québec, Beauce: nuageux et quelques averses. Vent du nord de 30 à 50 km/h. Maximum 8. Aperçu pour dimanche: nuageux et frais.
Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: nuageux avec averses ou flocons. Vent du nord-est de 30 à 50 km/h. Maximum 6. Aperçu pour dimanche: nuageux et frais.
Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski, Matapédia: averses. Vent du nord-est de 30 à 50 km/h. Maximum 6. Aperçu pour dimanche: nuageux et frais.
Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé, Baie-Comeau, Sept-Iles: pluie. Vent d'est de 30 à 50 km/h. Maximum 6. Aperçu pour dimanche: nuageux, quelques averses et frais.
Basse-Côte-Nord, Anticosti: forte pluie, vent d'est de 30 à 50 km/h. Maximum 6. Aperçu pour dimanche: averses.

CANADA
(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Vancouver	Nuageux	3	14
Victoria	Nuageux	3	13
Edmonton	—	—	—
Calgary	—	—	—
Whitehorse	Nuageux	−8	1
Regina	Nuageux	5	12
Winnipeg	Ensoleillé	8	15
Toronto	Ensoleillé	2	12
Ottawa	Nuageux	2	7
Québec	Averses	2	7
Halifax	Averses	7	11
Fredericton	Averses	5	10
Charlottetown	Averses	6	10
St Johns	Pluie	7	12

ÉTATS-UNIS
(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Farenheit.)

	TEMPS	MIN	MAX
Albany	Averses	37	46
Atlanta	Ensoleillé	41	71
Atlantic City	Venteux	46	58
Boston	Averses	43	57
Buffalo	P. nuageux	38	53
Burlington	Averses	40	47
Charleston WV	Ensoleillé	39	60
Charlotte NC	Ensoleillé	42	68
Chicago	Ensoleillé	32	68
Cleveland	Ensoleillé	35	53
Dallas	Nuageux	62	85
Denver	P. nuageux	53	75
Detroit	Ensoleillé	35	57
Hartford	Averses	40	55
Honolulu	Ensoleillé	74	88
Houston	P. nuageux	67	91
Kansas City	Nuageux	57	70
Las Vegas	P. nuageux	58	84
Los Angeles	P. nuageux	63	78
Miami Beach	Beau	73	85
Minn. St. Paul	Nuageux	41	60
New Orleans	Beau	64	83
New York	P. nuageux	45	57
Norfolk Va	Ensoleillé	48	83
Oklahoma City	Orages	57	75
Orlando	Beau	65	84
Philadelphie	Venteux	44	59
Phoenix	P. nuageux	70	89
Pittsburgh	P. nuageux	39	49
Portland Me	Averses	43	57
Portland Or	Averses	45	62
Reno	P. nuageux	39	65
Tampa	Beau	67	82
Salt Lake City	Orages	56	70
San Diego	P. nuageux	65	73
San Francisco	P. nuageux	55	66
Seattle	P. nuageux	43	58
Spokane	Beau	32	56
Syracuse	P. nuageux	40	52
Tulsa	Nuageux	56	74

AMÉRIQUE CENTRALE
(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Acapulco	Nuageux	25	35
Barbades	Pluie	25	31
Bermudes	P. nuageux	24	27

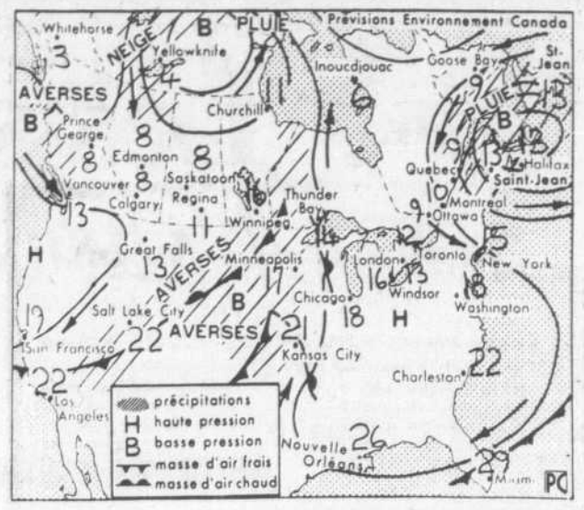

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Curaçao	P. nuageux	27	32
Freeport	P. nuageux	21	32
Guadalajara	P. nuageux	16	28
La Havane	P. nuageux	23	30
Kingston	P. nuageux	24	34
Montego Bay	P. nuageux	23	31
Mexico	P. nuageux	11	23
Monterrey	P. nuageux	22	29
Nassau	P. nuageux	22	29
San Juan	P. nuageux	26	33
Trinidad	P. nuageux	25	33

LE MONDE
(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	DEGRÉ	HEURE
Aberdeen	Pluie	6	13 h
Amsterdam	Nuageux	17	13 h
Ankara	Clair	25	15 h
Athènes	Clair	25	14 h
Auckland	Clair	13	Minuit
Beyrouth	Clair	28	14 h
Berlin	P. nuageux	18	13 h
Bonn	Pluie	14	13 h
Bruxelles	P. nuageux	16	13 h
Le Caire	—	—	14 h
Casablanca	—	—	Midi
Copenhague	Nuageux	16	13 h
Dublin	Pluie	7	13 h
Genève	Pluie	12	13 h
Jérusalem	Clair	16	14 h
Lisbonne	P. nuageux	21	Midi
Londres	Nuageux	13	13 h
Madrid	P. nuageux	20	13 h
Malte	Nuageux	27	13 h
Moscou	Clair	18	15 h
New Delhi	Clair	32	17 h
Nice	Nuageux	16	13 h
Oslo	Nuageux	14	13 h
Paris	P. nuageux	18	13 h
Rome	Nuageux	19	13 h
Sofia	Clair	18	14 h
Stockholm	Nuageux	14	13 h
Tokyo	Clair	21	21 h
Tunis	Clair	30	13 h
Vienne	Clair	30	13 h
Varsovie	P. nuageux	19	13 h

RETROSPECTIVE

TEMPÉRATURES	MIN	MAX
A 18 h hier	4	10
Normale	6	7
Records	−2(1942)	28(1968)

PRÉCIPITATIONS*
(Pour la période de 24 heures se terminant à 13 h hier.)

	PLUIE (mm)	NEIGE (cm)
Hier	3.0	—
Ce mois-ci	3	—
Normale pour ce mois	74	2
Cette année*	675	—
Normale pour l'année	707	240

**Accumulation de pluie depuis le premier janvier et de neige depuis le premier juillet.*

DEGRÉS-JOURS*

Avant-hier	15.2
Ce mois-ci	15
Normale pour ce mois	269
Cette saison	185
Normale au 30 octobre	402

**Les degrés-jours représentent la différence entre la température qui ne requiert aucun chauffage (18 degrés Celsius) et la moyenne enregistrée pendant la journée. Ils sont proportionnels à la quantité de chauffage requis, donc utiles à qui garde un oeil sur les coûts de chauffage.*

Rj Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

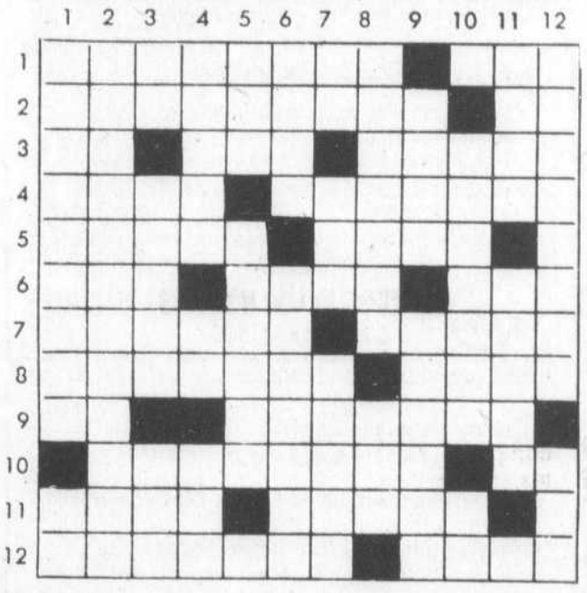

Horizontalement
1—Substance présente chez de nombreux végétaux. — Conscience.
2—Édification des chaînes de montagnes. — Neuf.
3—Rubidium. — Ciment utilisé pour faire des joints hermétiques aux divers récipients soumis à l'action du feu. — Tête.
4—Plante de la famille des aracées. — Rompre les cornes.
5—Mariage. — Lisière d'un bois.
6—Atmosphère. — Mois. — Maison de campagne.
7—Plante appelée aussi pastel ouguède. — Excroissance dure et pointue qui naît sur certains végétaux.
8—Petit soc qui se fixe sur une charrue. — Titre décerné à certains officiers de l'ancien Empire turc.
9—Sert à lier. — Eau qui a servi à rincer.
10—Donner une terre pour qu'elle soit tenue en fief. — Rubidium.
11—Vive impression de plaisir. — Petit espace de terre.
12—Tolères. — De la Turquie.

Verticalement
1—Qui appartient au service funèbre. — Pronom personnel.
2—Action d'urbaniser.
3—Cobalt. — Exprimeras un sentiment de gaieté. — Habitation.
4—Habitation des esquimaux. — Double règle. — Incendie.
5—Unité monétaire roumaine. — Venir au monde.
6—Pilier carré saillant sur la façade d'un édifice. — Orifice microscopique par où se font les échanges gazeux d'une feuille avec l'atmosphère.
7—Germanium. — Joint la tête aux épaules. — Revers.
8—Accompagne pour faire honneur. — Pied de vigne.
9—Se trompe. — Vive démangeaison.
10—Rendre anémique. — Sans vêtement.
11—Air du visage. — Il conduit des ânes.
12—Opération par laquelle on retranche du corps humain ce qui lui est étranger ou nuisible (plur.). — Langue, faconde.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	J	A	P	H	E	T	■	Q	U	E	T	E
2	A	P	E	U	R	E	R	■	R	A	■	R
3	R	H	U	M	E	■	E	P	A	U	L	E
4	G	A	R	E	■	G	N	O	N	■	A	■
5	O	S	■	R	I	R	E	■	I	B	I	S
6	N	I	V	A	L	E	■	O	U	E	S	T
7	N	E	O	L	O	G	I	S	M	E	■	O
8	E	■	C	E	T	O	N	E	■	R	O	I
9	R	I	A	■	E	R	R	E	R	■	T	E
10	■	O	B	I	■	I	I	■	O	T	A	I
11	E	N	L	I	S	E	■	N	U	A	G	E
12	U	S	E	■	E	N	V	I	E	■	E	N

■ Collections

COLLECTION DU DEVOIR
De 1957 à 1976, très bien conservée.
322-9215 5-10-81

■ Déménagements

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. Téléphone: 327-6026. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul. 670-7729. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps pour petit et gros déménagements. Spéciailité poêle et réfrigérateur, aussi emballage et bien-être social accepté. 253-3275. J.N.O.

■ Demandes d'emplois

SITUATION PRÉCAIRE, besoin urgent emploi dans: Galerie d'Art, boutique, atelier, magasin, bureau, café ou autres. 525-0246. 9-10-81

■ Divers / Services

REDAX
Rédaction de rapports, conclusions d'enquête, analyses de données, français impeccable.
731-9906 12-10-81

VENTE DE GARAGE: équipement de plongée, beaux vêtements importés 0 - 4 ans, meubles et articles de bébé, antiquités, objets ménagers, divers. Tout très bon état. Samedi & dimanche 3-4 octobre, 10 à 16h. 20 Pagnuelo, Outremont. 5-10-81

COLLECTIONNEURS et connaisseurs seulement. Miniature érotique Indienne sur ivoire, $500. Grands crus de Bourgogne 1964, $100 chacun. 270-9382. 5-10-81

SUPER VENTE DE GARAGE, objets, rideaux anciens, gravures, affiches 1900, bijoux, dentelles, vêtement, etc... 3 et 4 octobre de 12 à 21h. Rue Emery est, coin St-Denis, métro Berri. 5-10-81

TABLE DE SNOOKER 6 X 12 superbe avec accessoires. $1950. 649-2653. 5-10-81

3 manteaux d'hiver 12-14 (fillette), 2 habits de neige 12 (fillette), 8 (femme), 1 imperméable 14 (fillette), 1 poncho (fillette) tissé sur métier, bottes et bottillons de neige plusieurs pointures. 274-3404. 5-10-81

SUPERBE TAPIS Oriental Khalabar 9 X 12 rouge avec motifs floraux. $1800. 667-5613. 5-10-81

■ Espaces commerciaux à louer

Cinéma à louer
Complètement équipé, 900 sièges, Bélanger est.
Appeler après 4h:
467-5838 5-10-81

À LOUER, centre-ville, Berri De Montigny, local 1500 p.c., refait à neuf, style Victorien, boiseries, 2 foyers, conviendrait commerce ou bureaux. $750. 276-5939. 5-10-81

■ Espaces commerciaux à louer

Espace à louer, bureaux ou ateliers, chauffé $450, St-André près de Cherrier. Tél.: 527-7066, entre 14 et 17h. 5-10-81

■ Fourrures

MANTEAU KILONSKY, 10 ans, avec capuchon bordé de renard roux. $600. Tél: 737-9032. 5-10-81

■ Instruments de musique

PETIT PIANO à queue d'appartement, Newconde, excellente condition. $4500. 581-9594. 5-10-81

■ Local commercial demandé

La Ligue des droits et libertés recherche de façon urgente un local d'au moins 2,000 p.c. pour environ 10 bureaux et 1 salle de réunion. Local accessible aux handicapés, près de métro et autobus, surveillance des lieux adéquate, accueillant. Bail à long terme demandé. 527-8551. 5-10-81

■ Logements à louer

N.D.G. rue Marcil, 6½ non-chauffé, foyer, boiseries, tapis, près métro, $450 par mois. 484-5452. 5-10-81

PRÈS ST-LAURENT ET PRINCE ARTHUR, tranquille, décor personnalisé, location discrète et pratique, haut duplex entièrement restauré par un ébéniste, boiseries exceptionnelles, 2 puits de lumières, sauna, 2 balcons, pour personne seule ou couple. $550/mois, non chauffé. 849-7428. 5-10-81

OUTREMONT près Bernard, grand 7½ chauffé, foyer, planchers de chêne, frais peint, ménage fait, $700. Entre 13 et 18h: 279-0266. 3-10-81

Logement entièrement rénové, boul. St-Joseph près d'Outremont, grand 8½, tapis mur à mur, disponible immédiatement. $575, pas chauffé, références, 270-5900. 5-10-81

N.D.G., duplex 6½, ancien style, foyer naturel, panoramique, $690. Ecrire à #407, C.P. 158, Succ. Delorimier, Mtl, H2H 2N6. 5-10-81

C.D.N., près Université, 3½, sous-sol duplex, meublé, chauffé, $195/-mois, face parc Kent, libre 1er novembre. De préférence personne seule. Références demandées. 737-7826, 731-2678. 7-10-81

OUTREMONT — PRATT, haut duplex, 7½, 2 salles de bain, garage, chauffé, $600, libre 1er nov., 735-0194. 5-10-81

MÉTRO SNOWDON, duplex 6½, équipé, garage (391). Services Location Hart, 274-5606 frais. 6-10-81

PENTHOUSE 5½ avec foyer, métro Longueuil (3912). Services Location Hart, 274-5606 frais. 6-10-81

SECTEUR PRINCE-ARTHUR, spacieux 7½, occupation immédiate (4031). Services Location Hart, 274-5606 frais. 6-10-81

■ Maisons de campagne à vendre

HEMMINGFORD, maison de pierre 1820, 10 arpents endroit retiré, 50 min. de Montréal, rénovée, chauffage électrique. 4 chambres, 2 s. de bain, cuisine moderne, grand sous-sol. Bâtiments, piscine creusée, tracteur et équipement. 277-3553. $125,000. 5-10-81

À VENDRE OU À LOUER, Cantons de l'est, Eastman, très grande, moderne, près pentes de ski, 2 foyers, toit cathédrale, boisé en acre aménagé, balance d'hyp. à 11½%. Louerais $3000, vendrais $82,000. Particulier. 1-514-748-8338, 297-2465. 5-10-81

■ Offres d'emploi

LA COMMISSION SCOLAIRE DE SURREY EN COLOMBIE-BRITANNIQUE
requiert les services d'un(e)
BIBLIOTECHNICIEN(NE)
qui doit être diplômé(e) d'une institution reconnue.
Les personnes intéressées doivent posséder les qualifications suivantes:
— Avoir une bonne connaissance pratique du français et de l'anglais;
— être efficace dans le soin à apporter à l'équipement audio-visuel et à son utilisation;
— posséder de l'expérience en cataloguage selon les règles de catalogue anglo-américaines, le répertoire des vedettes-matière de la bibliothèque de l'université Laval et les indices de classification Dewey.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae accompagné des copies de leur diplôme et de lettres de référence à:

Louise Williams
Département de français
Surrey School Board (36)
14225, 56e Avenue
Surrey, B.C. V3W 1H9

Des entrevues seront arrangées pour les 9 et 10 novembre prochain à Montréal. 5-10-81

■ Offres d'emploi

SECRÉTAIRE JURIDIQUE BILINGUE
Un grand bureau professionnel de Place Ville-Marie recherche les services d'une personne bilingue avec expérience légale de 3-4 ans.
La personne choisie doit:
— Avoir complété une 12ème année
— Être sténo-dactylo
— Posséder une excellente connaissance du français et de l'anglais
Nous offrons:
— D'excellentes conditions de travail
— Ambiance agréable
— Salaire intéressant, 3 semaines de vacances et avantages sociaux généreux.
Si ce poste vous intéresse, veuillez communiquer au:
Service du Personnel
875-5424, poste 294
7/10/81

■ Maisons de campagne à vendre

FRELIGHSBURG — Tout le charme de la campagne — Petite maison de pierre avec terrain et jardin — Grande pièce avec foyer combinant cuisine et aire à dîner — Deux chambres à coucher et une salle de bain — Accomode confortablement quatre personnes — Accès à un lac privé — Grands espaces pour l'équitation et/ou le ski de fond. Située à une demi-heure des centres de ski (Bromont, Sutton, Jay Peak). Sur bail annuel: $350 par mois. Sur bail saisonnier: $2,400.00 pour une saison de six mois (Électricité, chauffage et téléphone aux frais additionnels du locataire). Téléphone: Montréal (le soir): 272-0459, Frélighsburgh (les week-ends): 298-5152. 6-10-81

ST-DENIS SUR RICHELIEU, (38 milles de Mtl), magnifique canadienne (33 X 31'), entièrement restaurée (150 ans), chauff. électrique, poêle à bois, foyer, pour info: 819-322-5290. 5-10-81

■ Maisons de campagne à vendre

À 50 milles de Montréal, maison hiver été, 8 pièces, sur terrain 33 arpents entièrement boisé, pour amateurs vie sauvage et tranquilité $45,000. Le soir seulement: 272-4766. 5-10-81

■ Maisons à louer

TERRASSE LES HAUTVILLIERS, à Outremont, maison de ville, 4 chambres à coucher, 2½ s. de bain, s. de lavage et rangement au sous-sol. Chauff. électrique, garage intérieur 2 places, occupation octobre. $1075/mois. LUCIE LAROCHELLE 342-5776. 5-10-81

■ Maisons à louer

BAHAMAS. Ile Grand Bahamas, sur la plage Lucaya. Maison luxueuse à louer, 2 chambres, 2 salles de bain, semaine — mois. 767-6719. 5-10-81

VILLAGE HISTORIQUE de Laprairie, 15 min. centre-ville, petite maison pièce sur pièce restaurée avec goût, 1½ étage, pas de chambre fermée, chambre noire, terrain, potager, chauffage électrique, libre, $500/-mois. 659-3298. 8-10-81

■ Oeuvres / Objets d'art

TABLEAU de Claude Le Sauteur, 16 X 20, "Promenade au grand air" avec 1 personnage. 739-6663. 5-10-81

LEM

ANNONCES CLASSÉES / 286-1202

■ Propriétés à vendre

Montréal Trust

Ouvert aux visiteurs, 2-4 P.M. au 488 Victoria

WESTMOUNT. Venez voir et ce charmant townhouse victorien vous surprendra, parfait pour une petite famille. Très beau sous-sol fini avec haut plafond et entrée privée, parfait pour studio ou bureau. Sundeck à 2 niveaux surplombant grand jardin. Stationnement. Réduit à $149,500. Financement excellent disponible. **Barbara Leiter, 934-1818, 487-4836.**

N.D.G.

NOUVELLE EXCLUSIVITÉ! Cette excellente propriété est offerte à $158,000 pour le duplex au complet, ou $79,000 pour le bas en co-propriété. Spacieux 6½ - 7½, foyers, planchers et boiseries en chêne, nouvelle fournaise, garage, jardin. Hypothèque à 10¾%. **Barbara Leiter 934-1818, 487-4836.**

OUTREMONT (Adjacent) — SECTEUR UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Grand duplex détaché, luxueux, bas libre vacant, offre 14 pièces incluant sous-sol fini, avec entrée séparée pour bureau ou studio. Haut loué jusqu'à juillet 1982. Demande $375,000. Faites une offre. Doit vendre. **Anne-Marie Laure, 934-1818, 483-2177.**

OUTREMONT

Cottage 9 pièces, boiseries, vitraux, foyer. Entrée séparée au sous-sol. Jardin. Garage. **Anne-Marie Larue 934-1818, 483-2177.**

OUTREMONT

Grand choix de maisons, duplex et condominiums de $150,000 à $600,000 avec bons financements. S.V.P. appelez **Anne-Marie Larue, 934-1818, 483-2177.**

OUTREMONT

RÉSIDENCE EN PIERRE, 10 pièces, grand jardin. Garage. Occupation immédiate. $3,000 par mois. **Anne-Marie Larue, 934-1818, 483-2177.**

5-10-81

■ Propriétés à vendre

À VENDRE

St-Antoine sur Richelieu

116 du Rivage (à 7 km de l'Auberge Handfield), maison canadienne bicentenaire en pierre des champs, cuisine d'été, terrain au bord de l'eau. Ouverte pour visites, dimanche 4 octobre de 11 h. à 16h. **Tél.: 1-787-2738.**

5-10-81

OUTREMONT

LUXUEUX APPARTEMENTS OCCUPATION IMMÉDIATE

3½ - 4½ pièces, garage disponible, **"Le Biltmore",** 433 boul. St-Joseph ouest, coin Querbes.

277-3186, 482-6079.

5-10-81

■ Propriétés à vendre

ST-SAUVEUR DES MONTS

Magnifique résidence avec piscine chauffée, garage double. 2 étages séparées, possibilité location. $135,000. Taux préférentiel. **1-227-2548.** Pas d'agent.

5-10-81

VILLE MONT-ROYAL

Très beau bungalow, 4 chambres, 3 s. de bain complètes, salon, s. à manger, cuisine, garage, air climatisé, chauffage central, sous-sol fini. Le tout rénové en 81. Hyp. $60,000, possibilité financement privé de $50 à $60,000. PAS D'AGENT. Pour visites:

932-2293, samedi et dimanche 733-1777 5-10-81

Montréal Trust

St-Lambert

URGENT: doit être vendu! Bungalow offrant 7 pièces. IMPECCABLE. Toute offre raisonnable sera considérée. À NOTER: hypothèque à 12%. Luminosité remarquable. Pour détails: **Huguette L. Godin, 672-6450, 672-1839.**

5-10-81

■ Propriétés à revenus à vendre

OUTREMONT, rue Willowdale 13 logements prix $340,000, hyp. $185,000 à 14½%, janvier 86. $55,000 à 12% décembre 82. 279-7503. 5-10-81

■ Retraité

DOMAINE DES ERABLES, charmante résidence au bord de l'eau, retraité, semi-retraité ou repos, service médical, atmosphère familiale. Tél. 620-4807. J.N.O.

■ Propriétés de vendre en Floride

FORT LAUDERDALE, grands 3½ condos, près Yesterday's, 1700 pieds de la mer, édifice 2 étages, meublés, tapis, T.V. couleur, piscine chauffée, entièrement redécorés. $63-65,000. 744-1453. 5-10-81

■ Sociétés-Loisirs

AMASO: Service de rencontres établi depuis 1968. Dépliants sur demande et entrevue gratuite sur rendez-vous. 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 524-3852. J.N.O.

RENDEZ-VOUS...

... est une agence de rencontres professionnelle. Une intervention discrète de notre part vous permettra de nouer des relations avec des gens sérieux.

Nous servons exclusivement une clientèle distinguée. (Cadres, Professionnels, femmes et hommes d'affaires).

Pour une brochure ou une consultation gratuite, téléphonez au:

282-0058

1117 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 108, Heures de bureau: 1:00 PM à 9:00 PM. 6-10-81

■ Sociétés-Loisirs

CLUB 25-35 ENR.

Célibataires universitaires et diplômé (es) de l'enseignement supérieur, pour $45 nous pouvons vous présenter une personne choisie ayant des affinités avec vous. Personnes honnêtes et sérieuses seulement. 353-2236

5-10-81

■ Terrains à vendre

LOT 144 000 p.c., 300 pieds sur lac Cornu, St-Faustin, règlementations protégeant environnement - $38,000, comptant de préférence. Téléphoner après 19h. (819) 326-7808. 5-10-81

■ Oeuvres / objets d'art

MAGNIFIQUES Ayotte 20 X 24 et Claude Le Sauteur 16 X 20. 589-3173.

LIVRES D'ART, "Le Cirque Sacré" (6 lithographies) d'Alfred Pellan $3,500 et "La Philarmonie du plaisir" (8 lithographies) de Stanley Cosgrove, $3,750. Prix ferme. (Toute proposition d'échange discutable). Tél.: 621-9064. 5-10-81

■ Propriétés à vendre

HAMPSTEAD $149,000, 5614 QUEEN MARY, 3 chambres à coucher, hypothèque de $114,000 à 15¾% jusqu'à mai 84. 866-2672, 484-0428. 6-10-81

N.D.G., duplex, 5½-6½, rénové, foyers, boiseries, près métro, coin donnant sur parc, logement du bas occ. immédiate, logement du haut juillet. Pas d'agent. $129,000. 487-5159. 5-10-81.

AHUNTSIC, luxueux bungalow 50 X 56, marbre, chêne, fer forgé, 2 min. métro, parc, rivière. Rez-de-chaussée: 8 pièces: 4 chambres, 2 s. de bain complètes, salon, s. à dîner, vivoir, foyer et toit cathédrale, cuisine four encastré, buanderette. Sous-sol: entrée latérale, bureau, toilette, vivoir avec bar, chambre froide, garde-robe de cèdre, nombreux rangements, garage 4 voitures. $198,000. Propriétaire. 384-1905, 382-1950. 5-10-81

OUTREMONT, idéal pour bureau, duplex façade en pierre, 2 X 7½ pièces, sous-sol grand 3½, entrée privée, garage double. MLS. Yvonne Leblanc. 735-2281, 733-8713. Montréal Trust, courtier. 5-10-81

OUTREMONT, près rue Laurier, cottage 7+2 pièces, 4 chambres, très éclairé, tuyauterie en cuivre en bonne condition. Garage. Jardin. Yvonne Leblanc. 735-2281, 733-8713. Montréal Trust, courtier. 5-10-81

ST-LAMBERT et environs: Vous cherchez une propriété luxueuse, modeste? J'ai ce qu'il vous faut. T. Robichaud - Gagnon. 651-9381, 672-6869. Trust Général, courtier. 5-10-81

ST-LAMBERT, sans agent, cottage détaché, 7 pièces, sous-sol fini, solarium, cuisine et s. de bain rénovées. 672-4314. 5-10-81

ST-HUBERT Bungalow, 6 pièces, foyer, paysagé, environnement paisible. Faut vendre cause transfert. Aide financière possible. $49,500. Nicole Parent 461-1588, 467-1120. Montréal Trust, courtier. 5-10-81

OUTREMONT, 6½ - 7½, en copropriété, de l'Épée près Bernard, au moins $15,000 comptant, libre juillet 82, pas d'agent. Après 6h PM, 739-1385. 6-10-81

ST-LÉONARD: L'un des plus chic restaurant bar salon de la ville, établi depuis 15 ans, recettes ¾ de millions. Prix et conditions exceptionnels. Pierre Perreault, 463-0060, 659-4534. Montréal Trust, courtier. 5-10-81

ST-DONAT, lac Archambault, vendue meublée, 4 cc, 2½ s. de bain, 2 foyers, toit cathédrale, mezzanine, divisions avantageuses pour copropriété, sous-sol aménagé, tout élec., 30,000 p.c., paysager, bordant lac sur 200. Vente privée. $118 000. Conditions avantageuses. 526-7117. 5-10-81

ST-HUBERT: vous recherchez l'exclusivité, secteur de choix, voici votre maison; split-level, briques et cèdre, garage double, 4 chambres à coucher, s. familiale, chauffage électrique, grand terrain. Idéal pour professionnels. $104,500. Louis Diamond, Trust Royal Courtier. 462-3131 ou 672-8531. 5-10-81

CHERTSEY, surplombant la rivière Ouareau, et situés entre cette rivière et la rivière Trudel, terrains boisés, sur plateau élevé et pente graduelle, 40,000 p.c., et plus. 684-9959. 5-10-81

OUTREMONT, copropriété 3 X 6½. Estelle Trudel, 737-8691, Trust Royal Courtier. 5-10-81

CHOMEDEY, beau manoir ancien en pierre, 12 grandes pièces, 2 foyers, 2 garages, très belle terrasse, vue sur la rivière, site boisé de 40,000 p.c., balance hypothèque à 11½%. Diane & Norbert Kolbe 667-3333, 661-5895. Trust Général, courtier. 5-10-81

■ Propriétés à vendre

PIEDMONT

Le confort de la ville à 35 minutes du Centre Rockland. Bungalow 38X40, 2 étages, foyer, construction solide assez récente. Revenu appréciable au rez-de-chaussée. Bien paysager. Proximité du golf, ski Olympia et autres. Réduite pour vente rapide à **$57,000** seulement.

1-227-5195 ou Pierrette Boivin: 1-227-5987 5-10-81

COTTAGE ET JARDIN UNIQUE

Rue résidentielle, en bordure de Westmount, près des écoles et transports. Détaché en condition impeccable, 1er, plan central, hall de marbre, salle de séjour ouvrant sur patio et jardin retiré à flanc de montagne avec piscine chauffée. 2ème, 3 grandes chambres et bibliothèque, 2 salles de bains. Sous-sol éclairé, fini. Tous accessoires électriques inclus. Garage et 2 places de stationnement. $320,000. Hypothèque $120,000 à 14.75% jusqu'en 1985. **Tél.: 843-3187 de 8.30 à 5.30 lundi à vendredi. Pas d'agent. 482-4243, samedi.** 5-10-81

MONT TREMBLANT

Occasion unique, propriété au bord du lac Mercier, près pentes de ski et développement. Chalet bois rond, split level en parfaite condition, 3 cc, foyer, partiellement meublé, vue magnifique. Prix $95,000. **Perry Olshansky, 819-425-5654.**

Charmant cottage pièce sur pièce, grand salon, foyer pierre naturelle, solarium, cuisine, 3 cc, 1½ s. de bains, secteur résidentiel, boisé, grand terrain paysager. Droit à la plage privée. $98,500. **Perry Olshansky, 819-425-5654.**

TREMBLAY *COURTIER* 5-10-81

ST-HILAIRE - Cottage 10 pièces, 6 chambres, salle à dîner, plancher en pin varatanés, plafond en planche de V, chauffage électrique, plomberie refait à neuf. Terrain 13,000 pc., potager, arbres matures, mur en pierres à la rivière. Lionel Hébert 467-1120. Montréal Trust Courtier. 5-10-81

BROSSARD, cottage 4 chambres, construction 70, beau terrain, foyer, hypothèque 18%. Huguette Pelletier, 672-6450, 672-2648. Montréal Trust Courtier. 6-10-81

BELOEIL - Occasion rare. Hypothèque 15%, 2 ans. Bungalow brique et aluminium. Secteur de choix. Aubaine certaine. Lorraine Rainville 584-2522, 467-1120. Montréal Trust, courtier. 5-10-81

ROSEMONT, duplex avec local commercial, seulement $45,000. Excellente condition, idéal pour propriétaire occupant. Claudette Laliberté 667-3333, 325-5233. Trust Général, courtier. 5-10-81

ST-MARC: Terre 95 arpents, 30 arpents bois, érablière, maison 12 pièces, garage. Hypothèque 11% jusqu'en mars 84. MLS. Huguette St-Germain 464-1633, 467-1211. Trust Général, courtier. 5-10-81

St-Norbert, fermette à 40 minutes Montréal, 11 arpents, bonne maison, granges, taxes, basse hypothèque 11½%. M. Beausoleil 861-0856, 835-7457. Trust Général, courtier. 5-10-81

OUTREMONT: Triplex en bon état, bien situé. Possible copropriété à $35,000. et $40,000., bon financement. J.M. Martin ou A. Thomas 334-0700. Trust Général, courtier. 5-10-81

AHUNTSIC' duplex, belle construction, 2 X 7, avec 2 garages. 388-3190. 5-10-81

OUTREMONT, unique doit vendre, cause départ, duplex détaché, pierre / brique. Double occupation, petit comptant. $140,000. Maison ouverte de 12 à 6 p.m. /860 - 62 Rockland, 276-2387. 5-10-81

cartes d'affaires

LAVERY, O'BRIEN
Avocats

Claude Lavery, c.r.	Roland G. Chauvin, c.r.
M. Carlyle Johnston, c.r.	Robert S. O'Brien, c.r.
Jerome C. Smyth, c.r.	J. Vincent O'Donnell, c.r.
Paul P. Carrière	M. Kevin Smyth
Douglas S. Pryde	Robert W. Mason
Jean Bélanger	J. Fraser Martin
Jean Guibault	Guy Lemay
Jacques Nols	André René
Édouard Baudry	Allan Lutfy
Pierre Caron	Bernard A. Courtois
André Laurin	J.-François de Grandpré
Paul Cartier	Jean Pomminville
Jean-Pierre Casavant	Jacques Chamberland
Claude Baillargeon	Jean Hébert
Ian Rose	Paul Paradis
Marie-Josée Vachon	Yves Mayrand
Richard A. Hinse	Jacques M. Saint-Denis
Hélène Langlois	Jacques Audette
Alain Gascon	David M. Eramian
Daniel A. Dagenais	Donald R. McCarty
Richard F. Dolan	Richard Wagner
Louise Cérat	Jean Gauthier

Conseil
George W. Hall, c.r.

31e étage, 2 Complexe Desjardins
Casier Postal 156, Place Desjardins
Montréal H5B 1G4
Téléphone: 288-7811

Les Terrasses de la Chaudière,
Suite 400, 25, rue Eddy, Hull,
Québec J8Y 6N4
Téléphone: (819) 770-0804

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES

Fondée en 1892

Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur

1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS

Comptables agréés

ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.

2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont Montréal

samson, bélair & associés

Comptables agréés

QUÉBEC · MONTRÉAL · OTTAWA · TORONTO · CALGARY · VANCOUVER
RIMOUSKI · TROIS-RIVIÈRES · SHERBROOKE · SAINT-HYACINTHE · KITCHENER
SEPT-ÎLES · MATANE · COATICOOK · FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

◆ Reagan

Suite de la première page

chain», seront les suivants, a précisé le président Reagan:

1) construire dès que possible une centaine de bombardiers B-1 (dont le président Carter avait arrêté la construction). Installer davantage de missiles de croisière sur les bombardiers B-52 déjà existants. Utiliser dans les années 1990 la technologie de l'avion «invisible» au radard. (Stealth).

2) construire davantage de sous-marins stratégiques Trident, les équiper de missiles plus puissants et installer des missiles de croisière nucléaires dans certains sous-marins existants.

3) construire au moins une centaine de missiles stratégiques MX qui seront dans un premier temps installés dans des silos déjà existants (le projet du président Carter de les faire circuler en permanence entre des milliers d'abris est abandonné).

4) améliorer les communications militaires.

5) améliorer, en collaboration avec le Canada, le réseau d'alerte stratégique de l'Amérique du Nord destiné à déceler une éventuelle attaque-surprise soviétique. Améliorer la défense civile des États-Unis.

Pour la première fois depuis les années 60, un président américain a décidé de moderniser simultanément les trois éléments de l'arsenal nucléaire, ou «triade», à savoir les missiles intercontinentaux basés sur terre, les bombardiers stratégiques et les sous-marins stratégiques.

L'objectif de ce plan ambitieux est, selon le Pentagone, de pratiquement doubler d'ici à 1990 le nombre des armes stratégiques capables de résister à une attaque nucléaire soviétique contre les États-Unis.

Après plusieurs mois d'hésitation, le président Reagan a décidé de construire immédiatement 100 nouveaux missiles intercontinentaux MX mais s'est donné deux ans de réflexion pour choisir leur mode de déploiement.

Une chose est déjà certaine. Il a rejeté le plan Carter qui prévoyait de répartir 200 MX à travers 4,600 abris dans des régions semi-désertiques des États du Nevada et de l'Utah. Ce système du «Shell Game», ou jeu de bonneteau, consistait à changer d'abri les MX à l'aide de camions spéciaux pour les rendre plus difficiles à repérer et moins vulnérables.

Selon le secrétaire à la Défense, Caspar Weinberger, ce plan était très coûteux et n'offrait aucune garantie d'être vraiment à l'abri d'une attaque massive de missiles soviétiques.

Il présentait en outre l'inconvénient de provoquer de vifs remous politiques dans les États de l'Ouest concernés où des organisations pour la protection de l'environnement et la puissante Église mormone avaient manifesté publiquement leur hostilité à ce projet.

Pour ne pas retarder le programme du MX, le président Reagan a donc décidé de faire renforcer immédiatement 36 silos de fusées Titan-2 pour y placer des MX dès 1986.

Les 52 missiles Titan-2, les plus anciens de l'arsenal américain, sont installés dans des silos dans trois États, Arkansas, Kansas et Arizona. Le plan Reagan prévoit de retirer progressivement les Titan-2 pour les remplacer progressivement par le MX.

Le Pentagone a reçu l'ordre d'étudier d'ici 1984 trois options pour déployer le MX:

— à bord d'avions géants, du genre C-5.

— dans des abris souterrains qui pourraient être situés sous des montagnes.

— mise au point d'un nouveau système de protection de défense anti-missiles (BMD) pour protéger les MX basés dans des silos.

M. Weinberger a cependant indiqué que plusieurs options pourraient être retenues pour déployer le MX, à la fois sur terre et dans les airs.

Fidèle à ses promesses électorales, le président Reagan a également décidé de ressusciter le bombardier B-1, dont la production avait été annulée en juin 1977 par le président Carter qui jugeait cet appareil trop coûteux.

Au moins 100 exemplaires de ce quadriréacteur à géométrie variable, capable de voler à mach 2.1 (2,160 km) seront construits et légèrement modifiés pour améliorer ses radars et l'équiper de missiles de croisière. Il existe actuellement quatre prototypes de B-1 qui ont déjà effectué près de 1,900 heures de vols depuis leur première sortie des usines Rockwell International en décembre 1974.

La première escadrille de B-1 sera opérationnelle dès 1986. Cet appareil remplacera les plus vieux modèles de la stratoforteresse B-52 en service depuis 1956. Le plan Reagan prévoit également d'augmenter de 1000 à 3000 le nombre des missiles de croisière déployés à bord des B-52 et des B-1.

En même temps, l'armée de l'air procèdera à la mise au point d'un nouveau bombardier utilisant la technologie ultra-secrète «Stealth», dite de l'avion invisible en raison de sa capacité à échapper aux radars ennemis. Cet appareil ne sera pas prêt avant les années 90.

Troisième élément de la «triade», la force des sous-marins nucléaires lance-missiles, va être également modernisée à raison d'un nouveau Trident par an.

Ce submersible de 18,700 tonnes porteur de 24 missiles du même nom d'une portée de 7,500 km, dotés chacun de huit ogives nucléaires, n'existe pour l'instant qu'à un seul exemplaire, le Ohio.

Le Pentagone continuera en outre ses travaux sur le possible stationnement dans l'espace de nouvelles armes anti-missiles en utilisant la navette spatiale.

Le président Reagan s'est ainsi donné le temps de trouver une réponse à long terme à ce qu'il estime être la «vulnérabilité» des forces stratégiques terrestres américaines, tout en annonçant un plan de modernisation des armements stratégiques qui va coûter 180 milliards de dollars aux Américains au cours des six prochaines années.

Le programme, a-t-il souligné, a pour ambition de «rétablir la marge de sécurité nécessaire à la protection du peuple américain et à maintenir la paix». «J'ai l'espoir, a-t-il ajouté, que ce plan conduira nos adversaires à ne pas faire l'erreur de sous-estimer la volonté du peuple américain de préserver sa liberté, et protéger sa patrie et ses alliés».

Au terme de 11 mois de conflit à France-Film

La CSN s'interroge sur la Fondation J.-Alexandre DeSèves

par André Tardif

En annonçant hier un règlement du conflit, après 11 mois de grève, entre la compagnie France-Film et ses employés syndiqués du Complexe Desjardins et du théâtre St-Denis, le directeur de la Fédération nationale des communications (FNC-CSN), M. Michel Bourdon, a invité à une réflexion sur les oeuvres à fins charitables telles que la Fondation J.-Alexandre DeSèves, propriétaire de France-Film.

«Il nous semble indécent que cette fondation, qui a enregistré des profits de $11,6 millions l'an dernier grâce à Télémétropole et France-Film, ne verse aucun impôt à l'État tout en n'offrant à ses employés de cinémas que le salaire minimum, soit le seuil de la pauvreté», a-t-il déclaré en conférence de presse.

«Or, France-Film a dépensé au moins $300,000 pour tenter d'empêcher qu'une quarantaine de ses employés ne se syndiquent, alors que leurs demandes salariales atteignaient à peine $40,000. Au lieu d'être versée en impôts pour la moitié, cette somme aurait-elle servi la cause anti-syndicale? La compagnie a-t-elle indirectement utilisé les impôts des contribuables à ses fins? À mon avis, il y aurait une belle enquête à faire sur toutes ces fondations supposément charitables», a ajouté M. Bourdon.

Le règlement prévoit que 31 employés des deux cinémas du Complexe Desjardins, des quatre salles de cinéma et du théâtre St-Denis, reprendront le travail lundi prochain, au salaire minimum, en attendant qu'un conseil d'arbitrage ne se prononce sur leurs salaires, la sous-traitance, l'effectif minimal ainsi que le choix des horaires.

Mlle Marie Lapierre, porte-parole des deux syndicats dont l'accréditation date respectivement de trois et 2½ ans, a dit que cette première convention collective avait été rendue possible grâce aux efforts d'un médiateur du ministère du Travail, M. Paul-Émile Thellend. L'entente, qui a été approuvée à très forte majorité par 31 des grévistes originaux, comprend un protocole de retour au travail de 26 pages, un précédent.

«Avec un employeur comme France-Film, il n'y avait aucune chance à prendre et nous avons tenté de tout prévoir, a dit M. Bourdon. C'est peut-être une moitié de convention collective, mais elle règle l'horaire de travail, ce qui assure enfin la sécurité de travail aux travailleurs et travailleuses impliqués et empêche l'employeur de les écoeurer avec des changements de toutes sortes.»

La grève avait éclaté le 11 novembre dernier, quand le théâtre St-Denis avait remercié 13 employés syndiqués. C'était au lendemain de la dernière représentation de «La cage aux folles», qui avait été, selon M. Bourdon, une véritable mine d'or pour France-Film.

«Depuis, la compagnie avait à peu près violé toutes clauses de la loi anti-scab du Code du travail, jusqu'à ce que le juge Claude Benoît, de la Cour supérieure, nous accorde une injonction permanente le 5 mars dernier. France-Film a interjeté appel et se propose même d'aller jusqu'en Cour suprême, ce que nous souhaitons vivement afin de clarifier la légitimité de la loi. Le protocole prévoit d'ailleurs qu'elle peut le faire, même si toutes les autres poursuites intentées de part et d'autre sont abandonnées.»

Le directeur de la FNC a enfin souligné qu'outre cette injonction et l'acharnement et le courage des syndiqués, le boycottage du théâtre St-Denis y avait été pour beaucoup dans ce qu'il considère une grande victoire syndicale, «d'autant plus que France-Film a déjà réussi à empêcher que des syndicats ne s'implantent à Valleyfield et Chicoutimi».

M. Bourdon s'est enfin interrogé sur la présence, au sein du conseil d'administration de la Fondation J.-A. DeSèves, de M. Léo Lavoie, vice-président de la Banque Nationale du Canada, laquelle a récemment tenté de stopper l'implantation d'un syndicat d'employés dans une succursale du Saguenay en fusionnant celle-ci avec une autre.

décès

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

DOUMMAR-COOMBS Corinne. — Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Corinne Coombs (née Doummar) survenu le 27 septembre 1981 à Brixham (Devon), Angleterre. Elle laisse dans la douleur son mari Charles Coombs, ses soeurs; Mme Andrée Sakwa (Londres), Angleterre, Mme Gaby Besso, Montréal, Mme Gisèle Buckland (Manchester), Angleterre ainsi que ses beaux-frères, neveux et nièces. Que les parents et amis veuillent bien prier pour le repos de son âme.

Desrosiers-Coté, Olivine

À l'hôpital Santa-Cabrini, le 2 octobre 1981, à l'âge de 76 ans, est décédée Olivine Desrosiers-Coté. Elle enseigna la classe de première année, à Rosemont, pendant près de 35 ans, au secteur public et privément. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Gisèle, Jean-Guy, Michel, Albert et Isabelle, leurs conjoints Mariette Martin, Me Louise Ladouceur, Huguette Poirier et Yvon Coté, ainsi que 11 petits-enfants et 1 arrière-petit-fils.

Les funérailles auront lieu lundi, le 5 octobre 1981, à l'église Saint-Marc de Rosemont à 14 heures. Le convoi funèbre partira des Salons Urgel Bourgie Ltée, 2251, est, Jean-Talon. La sépulture se fera au cimetière Côtes-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer des fleurs, mais un don à l'Association pulmonaire du Québec, 8000, 8e avenue, Montréal, H1Z-2V9, serait apprécié.

maisons d'enseignement

COLLOQUE

Télématique et éducation

Les 5, 6 et 7 novembre 1981 se tiendra à Montréal un colloque sous le thème « Télématique et éducation » organisé par différentes institutions québécoises œuvrant dans le domaine de l'éducation.

Ce colloque s'adresse aux groupements, associations et institutions, ainsi qu'à tous ceux et celles que l'avenir de l'éducation intéresse.

Pour plus de renseignements concernant la tenue de cet événement, nous vous prions de communiquer avec les bureaux de la Télé-université de Montréal, aux numéros suivants :

À Montréal : (514) 935-7401
De l'extérieur, sans frais : 1-800-361-4342

ATTENTION:

L'ENFANT FRAGILE (film de l'O.N.F.)

Le **Centre d'Audio-Psycho-Phonologie de Montréal,** où a été tourné en partie ce film, précise qu'il s'occupe également de difficultés d'apprentissage et de troubles légers de comportement chez les enfants et les adultes.

Informations: **526-2869**

POUR TOUTE PUBLICITÉ SOUS CETTE RUBRIQUE

FRANCINE GINGRAS

RESPONSABLE DES MAISONS D'ENSEIGNEMENT

844-3361

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Plus 34 points

Alimenté principalement par les actions liées au pétrole et à l'immobilier, l'indice composé de la Bourse de Toronto a gagné hier 34.45 points pour terminer la journée à 1936.69.

Treize des 14 grands secteurs du marché ont pris part à l'avance, les hydrocarbures enregistrant un gain de 114.91 points à 3768.38 et l'immobilier faisant un bond de 125.94 points à 6151.75. Les transports finissent en baisse de 2.80 points à 2902.59.

Le volume des échanges était de sept millions d'actions et la valeur de $86.6 millions.

Côté industrielles, Dome Pete gagne 1 à $14 7-8, Hudson's Bay Oil and Gas 7-8 à $40 5-8, Gulf Canada 7-8 à $20 5-8, Cadillac Fairview 1-2 à $11 3-4 et Texaco Canada 1-4 à $34 1-2. Dofasco B perd 3 3-8 à $41, Weldwood Canada 1 5-8 à $20, BP Canada 3-4 à $37 3-4, Canadian Pacific 1-4 à $43 1-2 et Harding Carpet C 25 cents à $2.

Dans le secteur mines, McIntyre Mines gagne 2 1-2 à $39 1-2, Denison Mines 1 à $32 et Rio Algom 7-8 à $34 1-8. Camflo Mines perd 1-4 à $22 3-4 et Campbell Red Lake 1-8 à $19 1-2.

Parmi les pétroles, PanCanadian Pete gagne 2 à $75, Canadian Reserve Oil and Gas 1 3-4 à $23 3-4 et Dome Canada 3-8 à $6 7-8. Oakwood Pete abandonne 1-4 à $18 1-2 et Francana Oil and Gas 1-8 à $20 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMCA Int	1500	$21¼	21	21	
Abitibi10	z50	$37⅞	37⅞	37⅞	
Acklands	570	$14¼	14¼	14¼	
AdanacM	400	130	130	130	− 5
Advocate	z400	34	34	34	
Agassiz	4800	90	85	90	+12
AgnicoE	4550	$9½	9¼	9¼	− ¼
Agra Ind A	1600	$7½	7¼	7½	+ 1
AhedC	z100	70	70	70	
Akaitcho	5000	100	100	100	+10
Albany	10300	135	130	135	+14
Alt Energy	7985	$18⅛	17½	18⅛	+ ½
Alta Nat	420	$24	24	24	
Alcan	28367	$30	29½	29¾	+ ¼
AlgoCent	z1	$18¼	18¼	18¼	
AlgomaSt	z4	$40	40	40	
Am Eagle	6800	290	275	275	−10
AmLeduc	8300	55	51	53	+ 3
AndresWA	100	$11½	11½	11½	
Ang CT 290	350	$21¼	21¼	21¼	− ¾
Ang CT 315	z60	$22	22	22	
Ang D Gld	500	100	100	100	+25
AngUDev	500	150	150	150	+15
Anthes	1300	260	260	260	+20
Aquitaine	3910	$73¾	73¾	73¾	− ¼
Argosy	z200	44	44	44	
Argus	1340	450	425	425	−15
ArgusBpr	100	$17¾	17¾	17¾	− ¼
ArgusCpr	z41	415	415	415	
Asamera	3700	12	11⅝	12	+ ½
Asbestos	9625	$42	39⅛	41	+5⅛
AsocPorc	1500	385	360	385	+25
Astral	400	360	345	360	+35
Atco I	1300	$8⅞	8⅝	8¾	+ ¼
Atco II	400	$8¾	8¾	8¾	
AtlCCop	z29	82	82	82	
Atlas Yk	4800	70	65	65	
Atlas w	14000	14	14	14	+ 1
Augmitto	1300	210	205	205	+20
BC Sugar A	100	19	19	19	− 1
BC Sugar P	z40	$7¾	7¾	7¾	
BP Can	26928	$38½	37	37¾	− ¾
Bachelor	3900	410	400	405	−15
Bakertalc	2500	48	45	45	
Banister C	200	$5⅝	5¼	5⅝	+ ⅛
Bank BC	600	$42	41	41	
Bank Mtl	9975	$25⅜	24½	25⅛	+ ⅛
Bk Mtl 285	3250	$28¼	28	28⅜	+ ⅛
Bank NS	14151	$24¾	24¼	24⅜	+ ⅛
Bary Expl	70500	35	25	26	+ 1
Basic Res	400	$6½	6½	6½	+ ½
Bathrstp	z2	$7¾	7¾	7¾	
Baton A	z50	$7⅝	7⅝	7⅝	
Bay Mills	400	$6½	6½	6½	+ ¼
Belding	200	200	200	200	−30
Bell Canad	47645	$17¼	17⅛	17¼	
Bell Apr	z17	$50¼	50¼	50¼	
Bell1.80	100	$14¼	14¼	14¼	
Bell2.05	4000	$17¾	17½	17½	
BighartOG	2400	$5¼	475	5¼	+70
Bl Hawk	4000	33	33	33	+ 3
Black Phot	1550	$21	21	21	
Blake Res	3500	$5½	5	5½	+ ½
Bluesky	17750	$6	5⅜	6	+ ½
Blueskypr	200	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Bombdr A	500	$11½	11¼	11½	+ ⅛
Bonza O	18506	$5½	490	5⅜	+52
BonanzaW	18150	9	6	6	− 3
Bow Valy	54170	$16⅞	16½	16½	+ ⅛
Bow Vly7	400	$64½	62	64½	+ 4
Bow Vly R	2700	$6⅞	6⅜	6½	+ ⅜
Bralor Res	800	$13	12⅜	13	
Bramalea	330	$8¾	8¾	8¾	− ¼
Brascan A	10244	$26	25⅞	25⅞	+ ⅛
Brscn 8½	400	$17¾	17¾	17¾	
Brscn 1981	2050	$20¾	20	20¾	+ ¼
Brenda M	2500	$13½	13	13½	
Brinco	4950	$6¼	5¾	6⅛	+ ½
BCFP	7065	$13⅞	13⅜	13¾	+ ⅛
BCFP pr	z50	$26¾	26¼	26¾	
BCRIC	34865	385	360	365	−15
BC Phone	1720	$14½	14⅛	14⅛	
BCPh 4.84	200	$9	9	9	
BCPh 6.80	200	$12⅛	12⅛	12⅛	
BCP 7.04 p	200	$13⅛	13	13	+ ¼
Broul Reef	3000	99	99	99	− 1
Brunswk	1800	$12¾	12	12	− ⅛
BuddCan	100	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
CC Yachts	z116	465	465	465	
CAE	16410	$9½	8¾	9¼	+ ¾
CCL Ind	4000	$7¼	6¾	7¼	+ ⅜
CIL	150	$30¾	30¾	30¾	− ¼
CME Res	6573	125	100	125	+20
Cad Fw	233400	$11¾	11	11¾	+ ½
Cad Frv A	z40	$5⅜	5⅜	5⅜	
Calvert	9500	105	100	100	− 5
Camchib	500	400	400	400	−10
CamelOG	200	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ½
Camflo	4875	$23	22¾	22¾	− ¼
Camp RL	14590	$19¾	19¼	19½	− ⅛
Camp Res	1394	$9	9	9	+ ½
Campeau	1140	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
Camreco	3300	139	130	139	− 1
Can Cem	4530	$12	11⅝	12	+ ½
C Cem 6½	600	$9⅛	9	9	
CCem 2p	2300	$12½	12¼	12½	
CDC	300	$11¾	11⅜	11⅜	− ⅛
CDC pr B	220	$112½	111	111	− 1
CDC 1980	11950	$16½	16¼	16½	+ ⅛
Can Malt	600	$32	32	32	
C Nor West	6800	$32½	32	32	+ ½
Can PEnt	31950	$19½	19	19½	+ ½
Can Perm	310	$35	35	35	
CS Pete	9300	$7¾	6¾	7¾	+1¼
Can Trust	100	$25⅛	25⅛	25⅛	
C Trust 7¼	100	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅜
C Tung	430	$23	22½	22½	− ½
Canadex	7000	275	260	275	+10
Cdn Arrow	1000	50	50	50	+ 3
CC Man Y	1800	$11	11	11	+ ½
CGE	100	$32	32	32	
CG Invest	800	$20½	20	20	
CIBk Com	37650	$26⅞	26½	26⅞	+ ⅜
CIBC 250p	3850	$19⅞	19½	19½	− ¼
CIBC 2.05p	3100	$21⅛	20¾	21⅛	+ ⅜
CIBC w	3000	$6¼	6⅛	6⅛	− ⅛
C Lencour	10000	34	34	34	+ 2
C Marconi	100	$25½	25½	25½	+1½
C Nat R	22615	$12⅜	11⅝	12¼	+ ⅝
C Nat 8.50	100	$26½	26½	26½	+1½
C Ocdental	2400	$13½	13	13½	+ ¾
C Ocdntl p	2200	$18¾	18¾	18¾	+ ½
C P Ltd	31760	$43⅝	43⅜	43½	− ¼
C PL A p	235	$7½	7½	7½	+ ⅛
C Reserve	6200	$24	23¼	23¾	+1¾
Cdn Tire	200	$30	29¾	30	− 1
Cdn Tire A	800	$31¾	31½	31½	+ ⅜
C Utilties	8580	$22	21¾	21¾	− ¼
C Util 5 pr	z10	$32¼	32¼	32¼	
CU 10¼	1000	$18½	18½	18½	+ ¼
C Util 9.24	150	$16	16	16	+ ½
C Util 2nd D	2500	$21¼	21	21¼	
C Util 2nd E	5700	$19¼	19	19	− ½
Canray	17200	80	75	80	+10
CanronA	100	$15½	15½	15½	
Canuc	15900	105	95	105	+ 5
Canusa	4600	350	315	330	+25
Canusaw	3000	85	80	80	+20
Cara	2210	$5¼	5	5	− ⅜
Cara A	1610	$5	5	5	
Carl OK	12825	$5¼	485	5⅛	+27
Carl Ap	100	$16½	16½	16½	− ½
Carl Bp	100	$19	19	19	+ 1
Carma 8¾	400	$12¾	12¾	12¾	− ⅛
Carma A	2504	$9½	9½	9½	
Carmacvp	2700	$15	14	15	+ ¾
Carolin M	1650	$20	18¼	19⅞	+1½
Celanese	1900	$10⅛	10	10	
Cent Pat	900	450	450	450	+25
Ceres Res	1000	275	275	275	
Chnclr	11300	251	230	251	+11
Charter Oil	1400	120	120	120	
Cherokee	11996	$7¼	6⅜	7¼	+1¼
ChibKay	7500	22	20	20	
Chieftan D	920	$19½	19½	19½	+ ⅜
Chieftan B	150	$48	48	48	− ½
Chrysler	6650	$6	5¾	6	+ ¼
CHUMB	500	$13	13	13	
Clarion	39900	365	350	365	+25
Coastal	z20	$7⅜	7⅜	7⅜	
Coastal A	1700	$5½	5	5½	+ ¾
Cockfield	800	450	440	450	+15
Coho A	11200	$9½	8	9½	+1⅜
Cmpix	1600	110	110	110	
Cominco	5970	$55¾	55¼	55¾	+ ¼
Cominco A	200	19	19	19	
Comrc IOG	8500	150	145	145	− 5
Cmplg	5700	$9¾	9	9½	+ ¼
Comtech	800	425	400	425	+10
Cotech Ap	785	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Coniagas	1000	170	170	170	
Con Bath A	350	$20⅞	20⅝	20⅞	
Con Bathp	100	$11	11	11	− ⅜
Con Copper	2000	48	44	44	− 2
C Durham	30350	207	195	200	+ 5
C Marben	4100	75	75	75	− 5
Cons Prof	5800	145	140	140	
C Summit	2150	44	44	44	+ 4
Con Distrb	4200	$7	7	7	
Con Gas B	z10	$34¾	34¾	34¾	
Conventrs	17000	$9⅜	8⅞	9⅜	+ ⅜
Conwest A	2400	425	415	425	+10
Conwest B	3350	390	370	390	+25
Cop Fields	613	$12¾	12¾	12¾	
Corby vt	z50	$24⅜	24⅜	24⅜	
Corby B	308	$23	23	23	+ ¾
Corp Food	100	$37	37	37	+ 4
C Falcon C	10725	$10½	10⅛	10⅛	
Coseka R	3490	$13½	13	13½	+ ½
Coseka 7 p	3200	$7¾	7½	7½	
Costain Ltd	300	$9¾	9¾	9¾	+ ⅜
Courvan	1500	60	58	60	
Craigmt	500	245	245	245	+ 5
Crestbrk	100	$37½	37½	37½	+ ¼
Crwn Life	300	$92	89	92	− 7
Crwn Trst	280	$16	16	16	
C Zelrb a A	830	$24	24	24	
Cullaton	1560	$10¼	10	10	
Cuvier M	2000	55	55	55	+ 5
Czar Res	28175	$6½	5¾	6½	+ ⅜
Czar Wt	z100	75	75	75	
Dalco Pet	16500	305	300	300	
Daon Dev	9200	$6	5⅞	6	
Daon 8¾ p	1200	$5½	5⅛	5⅛	− ⅛
Daon 9½ p	800	$6½	6¼	6¼	+ ⅛
Dejour Mn	44500	56	51	52	− 2
DEldona	6500	121	116	121	+ 1
Delhi Pac	33900	66	57	60	
Denison	3705	$32	31	32	+ 1
Dicknsn A	5260	395	375	380	+ 5
Dicknsn B	6042	370	330	370	+40
Digtech	100	$5½	5½	5½	
Discovry	1500	160	160	160	− 5
Dofasco A	4754	$41⅝	40⅜	41⅜	+1½
Dofasco B	1205	$41	41	41	−3⅜
Dfs 235	1000	$18	18	18	
Dofascowt	590	$8¼	8	8¼	+ ⅜
Domanl	100	$5¼	5¼	5¼	− ⅛
DomeCda	91030	$6⅞	6⅝	6⅞	+ ⅜
DomeMine	20260	$23¼	22⅞	23	+ ¼
D Pete	828180	$15⅜	13¾	14⅞	+ 1
DPete A p	950	$12⅜	12	12⅜	+ ⅜
DPete B p	2000	$11⅞	11⅜	11⅞	− ⅜
DCitrus	500	$5½	5½	5½	
DExplor	13300	78	71	71	− 5
Dom Store	125	$15¼	15¾	15¾	
D Textie	100	$16½	16½	16½	
Domtar	11950	$24½	24⅜	24½	+ ½
Domtar pr	350	$7¾	7¼	7¾	+ ¾
Dr Mc C A	23404	$13	12¼	12¾	+ ¼
Drumnd P	50350	335	295	330	+35
Dunrai	204800	100	55	80	−30
Du Pont A	z4	$25¾	25¾	25¾	
Dylex L A	100	$14½	14½	14½	+ 1
Dynamar	30300	400	375	390	+ 5
Est Mirtic	z21	280	280	280	
East Sul	500	250	250	250	+10
Echo B 300	7250	$15¼	15	15	+ ⅛
Echo 1986w	4300	460	450	450	− 5
Echo 1987w	3200	400	380	380	−20
Echo 1988w	3200	400	380	380	−20
Echo 1989w	3400	400	380	380	−20
EgoRes	5500	74	72	74	+ 2
Electro K	1500	40	40	40	− 5
Elcthom X	3425	$15	14	15	+1½
Elcthom Y	3100	$15¼	14¼	15	+1¼
Elks	418	155	140	155	
Emco	2000	$13	13	13	+ ½
Enrgy Res	500	75	75	75	− 4
Extndcar	350	$10¾	10¾	10¾	+ ⅛
Extd A	z5	$10¼	10¼	10¼	
FCA Intl	1400	$6½	6½	6½	+ ¼
Fibrg Nik	2190	$75	75	75	+ 2
Fathm Ocn	3200	128	120	120	− 5
Fed Ind A	1070	$11	10⅜	11	+ ⅜
Fidelity Tr	200	425	425	425	−75
Finning A	100	$10½	10½	10½	+1½
Finning B	1200	$10	10	10	+ 1
Firan Gndl	2000	180	180	180	
F Calgary	5800	205	185	200	+ 5
F City Fin	137	$19	19	19	+ 1
F Cty Tr A	500	$8½	8½	8½	+ ¼
F Mar	1020	165	165	165	−10
Foodex p	600	420	415	420	
Ford Cnda	500	$48¼	48¼	48¼	
Francana	40475	$21	19½	20¼	− ⅛
Fraser	100	$16⅜	16⅜	16⅜	− ⅛
Fruehauf	100	$10½	10½	10½	− ⅛
G Mines	3790	400	395	400	+40
Galveston	6000	218	206	206	−14
Gane	500	195	195	195	+20
GazMetr	1710	495	485	485	
Gaz 5.40p	200	$36¼	36¼	36¼	
Gaz 5½p	535	$36½	36¼	36¼	
G Distrby A	500	$14⅞	14⅜	14⅞	+ ½
G Distrbw	1850	$7	6¾	7	+ ⅜
GMC	100	$54¼	54¼	54¼	+ ½
Genstar L	35313	$23	21½	22¼	− ½
Gnstar 2.35	3400	$25⅜	23½	24½	−1½
Geocrude	2300	275	265	265	
Giant Yk	320	$13	13	13	− ¼
Gibraltar	3300	$7⅞	7⅜	7⅞	+ ⅜
Goldale A	7200	390	375	390	+30
Goldund M	29140	114	103	114	+ 4
Graft GA	21000	$13½	13½	13½	
Grandma	13310	$10⅜	9⅞	10⅜	+ ⅞
Granduc	4600	165	150	155	+ 5
GL Forest	1850	$70¼	70¼	70¼	− ¾
Gt Pacific	700	$15½	15¼	15½	+ ⅜
GW Steel A	13700	$7½	7	7½	+ ¼
G Westwt	5550	200	195	200	+10
Greyhnd C	100	150	150	150	
Gulf C	186670	$20⅞	20	20⅜	+ ⅜
Gulfstrem	7200	$6¾	6½	6⅝	
Gulfstrmw	500	135	135	135	−25
HCI Hldg A	5496	$9⅜	8¾	9¼	+ 1
HCI Hldg B	4400	$9½	9	9⅛	+ ⅛
HCI Hld w	8594	180	160	160	+ 5
Haley	1450	$5⅝	5½	5½	+ ⅛
Hardee	2000	63	59	63	+ 8
Hard Crp A	2500	227	225	225	− 2
Hard Crp C	74600	200	200	200	−25
Harris A	600	$6⅛	6	6	− ⅛
Hatleigh A	230	350	350	350	−60
Hawker	7265	$13	12⅛	12⅜	+ ⅜
Hayes D	z49	$7½	7½	7½	
Heritage A	400	$14	14	14	
Highfield A	200	275	275	275	− 5
Highwood	1100	185	185	185	+20
H Bay Mng	520	$23½	23¼	23½	
H Bay Co	3095	$21⅜	21	21¼	
HBC pr	400	$12½	12	12	+ ⅜
HBOG	187515	$41⅜	40⅛	40⅝	+ ⅞
Husky Oil	40733	$13⅛	12½	12¾	+ ⅛
Hydra Ex	1140	60	55	60	+ 5
IAC	9100	$7½	7¼	7⅜	+ ⅛
ITL Ind	300	150	150	150	
IU Intl	2575	$15¾	15	15¾	+ ⅜
Imasco	3125	$34½	34¼	34½	
Imasco Bp	6465	$36¼	36	36	+ ½
Imp Oil A	67465	$27¼	26¾	27	+ ¼
Imp Oil B	z29	$26⅞	26¾	26⅞	
Inco	71390	$18⅛	17⅝	18	
Inco 7.85	1500	$14¾	14½	14⅛	− ⅛
Inland Gas	2550	$13½	13¼	13½	
Inland G p	700	$7¼	7	7	− ¼
Inter-City	14575	$10⅜	10	10¼	+ ⅛
Inter C B p	200	$11	10½	10½	− ⅜
Int Div	500	$5½	5½	5½	
Intrmetco	100	$8⅜	8⅜	8⅜	− ⅛
IBM	812	$65	64¼	65	+ 1
Int Mogul	512	$7	7	7	− ½
Intl Thom	100	470	470	470	
Intpr Pipe	4490	$13⅜	13⅜	13½	+ ⅛
Inverness	1600	360	350	360	+25
Iron Bay T	750	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
Irwin Toy	607	$9½	9½	9½	− ¼
Ivaco	200	$21	21	21	+ ½
Ivaco Dp	900	$16¾	16⅜	16¾	− ¼
JQ Res	102524	145	110	140	+35
Jannock	2400	$9¾	9½	9¾	+ ⅜
Jannock 8	710	$9¾	9⅜	9⅜	− ⅛
Janockwt 2	1000	495	495	495	+70
Joffre Res	7000	260	240	260	+30
Jorex Ltd	12200	54	50	54	+ 5
Joutel	22800	280	250	275	+30
K-Tel Intl	100	$10¼	10¼	10¼	−4¼
Kam Kotia	2000	200	190	200	+10
Kerr Add	1920	$16¼	16¼	16¼	+ ⅛
LK Res B	500	275	275	275	−20
La Luz	8000	250	250	250	+50
La Vrndrr	100	10	10	10	
Labatt A	3745	$25¼	25⅛	25⅛	− ⅛
Lab Min	515	$40	39	39	− 1
Lacana	3100	$6	5¾	5¾	− ⅛
Lacanaw	2200	155	145	150	+20
Laidlaw A	2000	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Laidlaw B	6750	$7¾	7⅝	7⅝	− ⅛
Ldl 9¾	100	$7½	7½	7½	+ ½
L Shore	300	$19	19	19	
Larder Res	5000	49	48	48	− 1
Lasitr Km	4000	64	60	64	+ 9
Laurasia	8100	58	53	55	+ 3
Lava Cap	5306	470	440	455	+30
Leigh1	550	$6	5½	6	+ ½
Leigh2	600	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Liberian	4200	200	200	200	
LL Lac	2511	$20	19½	19½	
Loblaw Co	600	$6	5⅞	5⅞	− ⅛
Lob Ltd Bp	100	$11	11	11	− 1
Lochiel A	5300	185	165	181	+16
Lochiel B	10000	165	150	165	+25
Lochiel 9p	200	$7½	7½	7½	+ ⅛

Junior Mines Oils

Abcourt	1720	150	150	150	
Abitibi As	1000	40	40	40	−4
Aigue Inc.	4700	385	375	375	+5
Aigue Wts	7300	50	50	50	+5
Americ	5000	40	40	40	
Bateman	1000	13	13	13	−1
Beichas	5000	60	60	60	+4
Borelis Ex	300	$15½	15	15½	+ ½
Bruneau	3000	31	30	30	−2
Cadillic Ex	8800	485	465	485	+20
C Sum	5000	43	40	43	+8
Dumgmi	1000	485	485	485	+25
Dyn Mn	1400	50	50	50	
Laduboro	3300	70	65	70	
Lynx Exp	500	108	108	108	+3
Muscocho	2500	100	98	100	+5
Que Coblt	18000	70	70	70	+5
Explo Que	1000	76	76	76	
Queenstn	1000	280	275	280	+10
Sul Min	1050	300	300	300	

L'or et l'argent

■ L'once d'or en devise canadienne était cotée hier à la clôture des marchés à $523.63 (offre) et $532.29 (demande) par la Fiducie Guardian, un courtier de métaux précieux et de devises étrangères. L'once d'argent était cotée quant à elle à $11.28 (offre) et à $12.07 (demande).

■ Voici les cours de l'once Troy d'or à la fermeture hier des principaux marchés mondiaux, en dollars US avec, entre parenthèses, les cours de la veille: **Londres: $436.00 ($435.25); Paris: $495.04 ($527.48); Francfort: $436.02 ($435.25); Zurich: $436.50 ($436.50); Hong Kong: $431.69 ($432.08).**

Un mode d'épargne supérieur
Nos certificats de dépôt garanti
19 3/4 %
Intérêt annuel.
Période de 1 an.
TRUST GÉNÉRAL

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Logistec	220	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Lumonics	1400	$12⅜	12⅛	12¼	− ⅛
Lynx Can	2900	112	108	112	+ 7
Lytton M	3000	56	56	56	+ 1
MICC	100	$7¼	7¼	7¼	
MICC A	180	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅛
MICC 8⅜	500	$13¼	13¼	13¼	
MSR Exp	13400	$9⅜	8¾	9¼	+ ⅛
MSZ Res	10200	230	222	229	− 1
MSZ Res w	3000	68	65	68	+ 8
MTS Inter	21700	198	190	190	− 5
Mcknz	3000	$6	6	6	+ ⅜
Macmillan	19841	$27	26½	27	+ 1
Mcmiln 200	500	$21¼	21	21¼	+ ¾
Mcmiln 208	329	$18½	18½	18½	+ ⅛
Macquest	600	335	320	335	
Madeline	4000	100	100	100	− 1
Magna A	300	$9	8⅝	9	
Magna B	918	$9½	9½	9½	
Magnason	100	325	325	325	−15
Magnetcs	2900	100	100	100	
Maislin I	100	150	150	150	
Maistc Wil	9600	$5⅜	5¼	5⅜	
Man Bar	5500	47	45	47	+ 5
Manville	8500	300	300	300	
Maritime	1902	$18½	18⅛	18⅛	− ⅜
Mark Spnc	100	$10	10	10	+ ⅜
Mark Wrk	1000	490	485	490	+10
Mass Fer	18970	290	260	285	+20
Mas F A	820	$10¼	9½	10¼	+ ¾
Mas F B	3100	$9¾	9⅜	9¾	+ ¾
Matchan	1000	45	45	45	+ 3
Mc Adam	9000	37	35	37	+ 2
Mc Chip	500	125	125	125	+ 5
Mc Intyre	14400	$39½	38	39½	+2½
McLghl 9 p	100	$18½	18½	18½	
McLghl 10p	100	$10	10	10	+ 1
McPhar	700	180	180	180	+15
Melcor	4000	$16¾	16¾	16¾	+ ¼
Mentor	2300	$6	6	6	
Mercantil	3100	$16¾	16½	16½	
Merland E	21439	$9½	9⅛	9¼	− ¼
Merlandp	2500	$23	22½	23	+ ¾
Meston	2600	465	450	450	
Minerl Res	5100	185	176	183	+10
Mitel Corp	21798	$13⅜	29½	31⅜	+2⅛
Moffat A	z50	$16	16	16	
Molson A	2700	$24½	24⅛	24½	+ ⅜
Molson B	200	$23⅛	23	23⅛	+ ⅞
Monlnv	1000	$20	20	20	
Mtl Trust	400	$23⅛	23	23	
Moore	6778	$36¾	36	36¾	+ ½
Morisn	21100	315	290	315	+30
Mt Jamie	5463	60	60	60	+10
Muncpl SL	100	385	385	385	−15
Murphy	3600	$27¾	25½	25½	− ½

Québec emprunte $750 millions

Le gouvernement du Québec a demandé à un consortium bancaire de lui organiser un crédit de $500 millions en monnaie canadienne et de $250 millions en monnaie américaine.

La Banque Nationale du Canada agit comme agent pour ce groupe bancaire dont les chefs de file sont: la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque de Nouvelle-Ecosse, the Bank of America, le Crédit Lyonnais et J.P. Morgan (Canada) Limited.

La durée de ce prêt est de 12 ans et le taux d'intérêt pour la tranche A ($500 millions en monnaie canadienne) correspond aux taux préférentiel pour les cinq premières années, au taux préférentiel +⅛% pour les cinq années suivantes et au taux préférentiel +¼% pour les deux autres années.

Électrochimie: le secteur privé du Québec devra faire sa part

Le Québec entend jouer un rôle moteur dans l'industrie de l'hydrogène liquide utilisé comme carburant et, pour ce faire, il compte obtenir le Centre de recherches en électrochimie et hydrogène que le gouvernement fédéral entend mettre sur pied prochainement.

C'est ce qui ressort des propos tenus hier par des représentants de Québec et d'Ottawa à l'occasion d'un déjeuner réunissant les membres du Comité ad hoc international sur l'avion international.

Le député fédéral de Gamelin, M. Arthur Portelance, a expliqué lors de ce déjeuner que le gouvernement canadien veut que le secteur privé du Québec prenne les initiatives nécessaires «pour faire en sorte que ce centre et les développements qui en découleront» s'installent au Québec. Mais il a précisé que plusieurs provinces tentent présentement d'obtenir le centre.

Afin de ne pas se faire damer le pion, le Comité québécois sur l'Hydrogène liquide, formé de représentants du gouvernement et des industries reliées à l'utilisation ou la production de l'hydrogène, se sabordera pour créer le Conseil de l'industrie de l'hydrogène (CIH).

Le CIH aura pour objectif de promouvoir le développement accéléré de cette forme d'énergie. La condition posée par Ottawa serait ainsi remplie.

Comme le centre de recherche sera chargée de faire de la recherche fondamentale et appliquée sur tous les aspects de l'électrochimie qui permet notamment de liquifier l'hydrogène, la province qui sera choisie détiendra un avantage certain lorsque viendra l'heure de trouver un emplacement pour l'infrastructure de cette industrie vouée à un brillant avenir.

Le rôle du CIH consisterait dans un tel contexte à rendre utilisables le plus vite possible les recherches et à confier à l'entreprise privée la production.

M. Jacques Rostenne, secrétaire du Comité québécois sur l'hydrogène liquide, a indiqué au cours d'une conférence de presse qui a suivi le déjeuner, que cette industrie sera très importante vers 1995, alors qu'on devrait commencer à manquer d'électricité. Plusieurs pays s'intéressent à cette source d'énergie et le Canada pourrait effectuer une percée sur les marchés internationaux de la même manière qu'avec le concept Telidon dans le domaine de la télématique.

Présentement, Noranda et l'IREQ ont déjà mis au point une usine d'électrolyse de l'eau à Varennes. La société MLW-Bombardier est intéressée par la mise au point de locomotives alimentées à l'hydrogène liquide et le constructeur américain d'avions Lockheed est en train de modifier certains de ses modèles dont le L-1011 pour qu'ils fonctionnent à l'hydrogène.

En outre, Noranda est en train de mettre au point des usines d'électrolyse plus efficaces que celles qui existent déjà ailleurs dans le monde, en Suède et en Egypte.

L'exportation de notre technologie pourrait représenter un marché de $15 à $20 milliards.

«Ce dont le Québec a maintenant besoin, c'est du centre d'électrochimie», a déclaré M. Rostenne.

Le gouvernement fédéral devrait annoncer sous peu où il installera son centre de recherche. Même si les rapports entre les deux paliers de gouvernement sur ce dossier paraissent assez bons (ils sont notamment tous deux représentés au sein du CIH au grand dam de l'Ontario), ce n'est qu'à ce moment que l'on saura si le centre amènera au Québec des perspectives économiques encourageantes.

L'Association du Barreau Canadien

Bernard E. Blanchard

L'Association du Barreau canadien a le plaisir d'annoncer la nomination de Bernard E. Blanchard de Montréal au poste de Directeur exécutif de l'ABC.

M. Blanchard, avocat de Montréal était à la tête du Barreau du Québec en 1980-81 lorsqu'il fut élu Bâtonnier du Québec. Il était membre du cabinet Robitaille, Dansereau, Trempe, Brunet, Blanchard & Ménard.

A compter du 5 octobre 1981, M. Blanchard assumera la responsabilité d'administrateur principal chargé de l'administration de l'Association représentant plus de 30,000 membres.

Les consultants épauleront mieux les PME, dit Biron

par Marie-Agnès Thellier

QUÉBEC — D'ici la mi-82, le gouvernement du Québec lancera un programme qui aidera les bureaux de consultants à mieux épauler les petites et moyennes entreprises.

C'est ce qu'a annoncé hier à Québec le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, qui inaugurait le colloque de la Fondation internationale pour l'enseignement du droit des affaires, consacré à «La survie des entreprises privées en difficultés».

«Lorsqu'une entreprise voudra avoir de l'aide du gouvernement, un premier diagnostic sera porté par le délégué régional du MICT qui établira s'il y a des problèmes de gestion, de marketing, d'administration, de relations humaines ou d'ingénierie. Un bureau de consultants sera invité à montrer à la PME comment mieux se gérer et une partie des coûts sera assumée par le gouvernement», a précisé M. Biron en réponse aux journalistes.

Pour permettre la création de bureaux de consultants régionaux, le gouvernement devra s'engager à maintenir ce programme quelques années, estime M. Biron.

Au début de leur second mandat, les ministres à vocation économique réexaminent les différents programmes. Ce programme facilitant la consultation de spécialistes remplacera d'autres programmes qui ne correspondaient plus à une demande importante, a précisé M. Biron.

Quant au ministre d'État au développement économique, M. Bernard Landry, il a rappelé devant les membres du Centre des dirigeants d'entreprise (CDE) deux promesses électorales qui se concrétiseront bientôt.

Un programme défraiera 75% du coût de recherche-développement des projets qui viseraient à augmenter les exportations. Et pour les jeunes sans expérience professionnelle, un «bon d'emploi» de $3,000 sera accordé à l'entreprise, si le débutant y reste au moins un an.

D'autre part, M. Rodrigue Biron a rappelé que le gouvernement voulait voir changer les mentalités dans l'entreprise, afin que les chefs d'entreprise, les travailleurs et les syndicats s'assoient autour d'une même table pour voir ensemble l'évolution de l'entreprise.

C'est aussi à un changement de mentalité qu'appelaient plusieurs participants au panel sur «les recours possibles contre l'employeur» organisé par le CDE.

Constatant la présence de plus en plus importante de l'État dans les négociations internes à l'entreprise, M. Rodrigue Blouin, directeur du Département des relations industrielles de l'Université Laval, souhaite que syndicats et patronat concluent un modus vivendi pour consolider la négociation bipartite. C'est aussi le voeu de M. Jean-Paul Hétu, président de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) qui veut voir les partenaires changer d'attitudes, pour empêcher la prolifération de lois et de règlements nés d'une mentalité conflictuelle.

L'incohérence des différentes lois et règlements régissant le monde du travail a été amplement soulignée par les participants au colloque. La multiplication des recours profite aux avocats mais coûte cher aux patrons et aux syndicats.

«Les lois ne convergent pas toutes vers le même développement harmonieux des conditions de travail», a estimé M. Hétu, qui prône le retour au débat interne à l'entreprise sur la santé-sécurité et les conditions de travail.

«Les récents textes de lois et de règlements sont une porte ouverte à toutes les interventions étatiques. Cela contraste étrangement avec la situation d'il y a une dizaine d'années. L'État a dû intervenir trop souvent à cause de la résistance trop forte des employeurs par rapport aux lois du travail... Il faut que le patronat et les syndicats s'assoient et trouvent maintenant des ententes pour empêcher l'État d'intervenir», a déclaré M. Blouin.

L'unanimité était facile à faire sur les complications qu'entraine la multiplication des lois, règlements, inspections, etc.

Cependant, même si certains membres du CDE peuvent s'entendre avec la CSD, le fossé est encore profond entre les positions des grandes centrales syndicales (CSN, FTQ) et du grand syndicat patronal, le Conseil du patronat du Québec... même pour s'opposer à l'État.

Landry met en garde les dirigeants d'entreprise

QUÉBEC (PC) — Le coup de force constitutionnel du fédéral ne ferait pas que ronger les pouvoirs culturels et sociaux du Québec, il aurait aussi des effets négatifs sur les entreprises québécoises.

C'est ce qu'a déclaré hier en substance le ministre d'État au Développement économique du Québec, M. Bernard Landry, conférencier au colloque du Centre des dirigeants d'entreprise.

«Les chefs d'entreprises du Québec ont tout à redouter du coup de force fédéral. Le passé est garant de l'avenir dans ce domaine comme dans d'autres, a-t-il dit.

«Le plan fédéral permettrait l'abolition éventuelle de notre politique d'achat, par exemple, celle-là même qui a permis d'augmenter à plus de 75% le contenu québécois des achats gouvernementaux.

«Nos priorités de développement économique ne seront plus dans nos mains, elles seront planifiées 'coast to coast' par un pouvoir central qui nous a donné les preuves de son incapacité chronique à développer vraiment autre chose que l'économie de l'Ontario.»

M. Landry a rappelé que lors de la dernière campagne électorale, le gouvernement Lévesque avait pris l'engagement de relever les nouveaux défis qui l'attendent: taux élevé du chômage, réorientation en faveur de la haute technologie de la structure industrielle et lutte aux disparités régionales.

Le gouvernement est déjà à l'oeuvre dit M. Landry, qui prévoit la publication au début de 1982 d'un nouveau plan d'action économique pour les quatre prochaines années.

«Ce plan mettra en perspective l'action économique qu'il nous faut entreprendre pour donner à l'économie québécoise son second souffle».

Mais pour y arriver, une condition essentielle, a-t-il dit: «Le Québec doit garder les pouvoirs et les moyens qui lui permettront de développer son économie en fonction de ses caractéristiques propres.»

M. Landry en a profité pour dresser un bilan des réalisations de son gouvernement au niveau économique au cours de son premier mandat:

Mise sur pied de la politique d'achat, de la politique de l'amiante, du plan de modernisation de l'industrie des pâtes et papiers, protection et modernisation des secteurs traditionnels et effort de concertation grâce à la tenue de 18 sommets économiques.

L'action économique du gouvernement a aussi été «des plus énergiques et des plus productives» dans les domaines de l'agro-alimentaire, de la forêt et des mines.

«Les sociétés d'État sont devenues bénéficiaires et servent maintenant, en toute logique, comme leviers économiques québécois. Par le seul programme OSE, plus d'un milliard de dollars ont été injectés dans l'économie et près de 70,000 emplois ont été créés ou soutenus.»

L'importance de l'aide accordée par le gouvernement à la petite et moyenne entreprise, au cours de cette période, a valu au Québec d'être surnommé «le paradis de la PME», a dit M. Landry.

«Cette action déterminée de notre gouvernement a eu ses résultats notoires, dont une croissance deux fois plus élevée que celle de l'Ontario depuis 1976, et la création de 230,000 emplois pendant la même période.»

Entente Mexique-Shell

LONDRES (AFP) — Le Mexique vient de s'assurer un nouveau débouché régulier pour l'écoulement de son pétrole, aux termes d'un accord signé à Londres par la Société nationale des pétroles mexicaine (PEMEX) et la compagnie Shell.

La PEMEX s'est engagée à approvisionner la compagnie Shell pendant le dernier trimestre 1981 à raison de 50,000 barils-jours. D'ores et déjà, précise-t-on au siège de la Shell, il est envisagé de poursuivre les livraisons en 1982 au rythme de 100,000 barils-jours et d'étudier la possibilité de les développer encore davantage.

au jour le jour

■ *Les Noirs chôment*

Un taux de chômage inacceptable de 16.3% parmi la population noire a fait monter le taux de chômage global des États-Unis à 7.5% au cours du mois de septembre, par rapport à 7.2% en août. Au total, les États-Unis comptent huit millions de chômeurs. Il s'agit des pires résultats à être compilés depuis novembre 1980. L'augmentation des chômeurs est principalement attribuable aux récentes coupures de personnel effectuées par le président Ronald Reagan dans sa fonction publique. Les compressions budgétaires ont réduit de 145,000 emplois les effectifs du gouvernement central et des gouvernements locaux. Les travailleurs noirs semblent être les premières victimes de la politique de M. Reagan.

■ *Entente Chrysler-Japon*

Le géant japonais de l'automobile Mitsubishi et la compagnie américaine Chrysler désirent produire ensemble des voitures aux États-Unis. Selon l'agence Reuter, Mitsubishi, qui entretient déjà des liens avec Chrysler, va créer son propre réseau de concessionnaires aux États-Unis, première étape vers une coopération technique et une éventuelle production commune avec le constructeur américain, lequel tente de se remettre de ses difficultés financières. La firme japonaise n'envisagera une production commune que si elle peut vendre plus de 200,000 voitures par année aux États-Unis après mars 1984. Le territoire japonais s'agrandit...

■ *Le pétrole plus cher*

Le prix du pétrole brut canadien au puits a été augmenté de $2.50 le baril, pour atteindre $21.25. Cependant, cette nouvelle hausse ne sera ressentie par les consommateurs que le 1er décembre, car il faut deux mois avant qu'une hausse au puits se rende à la pompe. Il faut néanmoins préciser que le gouvernement fédéral a promis de retirer, le 1er décembre, sa taxe spéciale de $1.85 le baril, imposée à la suite de la décision de l'Alberta de réduire sa production. Donc, l'augmentation pour l'automobiliste ne sera que d'un demi-cent le litre, ou 2.25 cents le gallon.

■ *Achat de Ciment Lafarge*

Une entente est intervenue entre la compagnie montréalaise Ciments Canada Lafarge et la cimenterie américaine General Portland sur laquelle Ciments Lafarge avait lancé en juin une offre d'achat qui avait été rejetée. Le 23 juin, la firme de Montréal, filiale à 52% du groupe français Lafarge Coppee avait adressé une offre de fusion pour un montant de $315 millions. Le prix propose de $45 l'action avait été jugé insuffisant et la fusion avant été accusée de violer la législation anti-trust américaine. Le prix de vente sera finalement de $47 l'action.

■ *Mines Gaspé s'enlise*

Mines Gaspé, une filiale de Mines Noranda Limitée, a décidé de réduire l'exploitation de sa mine à ciel ouvert du Mont Copper, à Murdochville, ce qui aura pour effet de réduire le personnel de 1,750 à 1,560 personnes d'ici le début de 1982. Mines Gaspé désire diminuer ses pertes d'opération pour les années 1982 et 1983. La compagnie n'écarte pas d'autres mises à pied si la situation ne s'améliore pas.

■ *En raccourci*

Le prix de l' «Homme de l'année en téléphonie» a été décerné à **M. Georges Boudreau,** de Rimouski, directeur de la Planification du revenu à Québec-Téléphone. Ce prix revient à la personne qui a le plus contribué à la cause des entreprises indépendantes de téléphone. On ignore s'il existe le prix de la «Femme de l'année» ... La semaine **Desjardins,** de la Confération du même nom, se tiendra du 11 au 17 octobre avec, comme thème, "Desjardins, une force qui nous appartient»... La multinationale **K-Tel** International rapporte des profits records de $5.1 millions pour l'année terminée le 30 juin ... La compagnie de téléphone de **Terre-Neuve** veut augmenter ses tarifs à compter du 1er janvier 1982... **Husky Oil** participera à la mise en production d'une nouvelle concession pétrolière située au large des côtes des Philippines ... Plus de 1,200 personnes participeront au congrès annuel de l'Association canadienne de l'**immeuble,** qui se tiendra à Montréal du 18 au 20 octobre, à l'ombre des taux hypothécaires élevés.

André Bouthillier

AVIS

BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)
et
BNP CANADA INC.

LOI SUR LES BANQUES (CANADA)
Article 260

BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) et BNP CANADA INC. donnent par les présentes avis de leur intention de soumettre au ministre des Finances une demande visant à obtenir des lettres patentes les fusionnant en une seule société constituant une banque unique, comme le permet le paragraphe 255(2) de la *Loi sur les banques*.

Le contenu proposé de ces lettres patentes est tel qu'énoncé au projet ci-joint. Le gouverneur en conseil peut cependant déclarer qu'un montant inférieur à celui indiqué dans les lettres patentes est réputé constituer le capital social autorisé de la banque aux fins de la limite imposée à l'actif national de celle-ci.

MONTRÉAL, le 18 septembre 1981.

BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)
par Roger Lachapelle
et par Louis Jalabert

BNP CANADA INC.
par Roger Charbonneau
et par Louis Jalabert

PROJET DE LETTRES PATENTES
CANADA

LE MINISTRE DES FINANCES:

À tous ceux qui les présentes verront ou à qui de droit, SALUT:

CONSIDÉRANT QUE l'article 255 de la *Loi sur les banques* dispose que le ministre des Finances peut, avec l'autorisation du gouverneur en conseil, par lettres patentes sous son sceau, transformer une institution financière en banque, fusionner en une banque unique une ou plusieurs banques et une ou plusieurs institutions financières, fusionner en une banque unique plusieurs banques ou fusionner en une banque unique plusieurs institutions financières;

CONSIDÉRANT QUE BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) et BNP CANADA INC. ci-après désignées ont présenté une requête, qui a été approuvée par le gouverneur en conseil, demandant au ministre des Finances d'octroyer des lettres patentes sous son sceau en vue de leur fusion en une banque unique;

SACHEZ QUE le ministre des Finances, en application de la *Loi sur les banques*, constitue par les présentes lettres patentes, à compter du premier jour de novembre mil neuf cent quatre-vingt-un, BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) et BNP CANADA INC. chacune d'elles ayant son siège social au bureau 3500, La Tour de la Bourse, Place Victoria, ville de Montréal, province de Québec, Canada, en une personne morale sous la raison sociale: BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA), ci-après appelée "la banque";

SACHEZ EN OUTRE qu'il est ordonné et déclaré ce qui suit:

1. Les personnes suivantes seront les premiers administrateurs de la banque:

Pierre Ledoux, Paris, France, citoyen français, banquier;
Roger Charbonneau, Ville Mont-Royal, province de Québec, citoyen canadien, administrateur;
Édouard Finot, Paris, France, citoyen français, banquier;
François Hecker, Neuilly, France, citoyen français, banquier;
Louis Jalabert, Montréal, province de Québec, citoyen canadien, banquier;
Arthur Labatt, Toronto, province d'Ontario, citoyen canadien, dirigeant d'entreprise;
Roger Lachapelle, Cartierville, province de Québec, citoyen canadien, dirigeant d'entreprise;
Pierre Laurin, Outremont, province de Québec, citoyen canadien, administrateur et universitaire;
Paul Henry O'Donoghue, Toronto, province d'Ontario, citoyen canadien, dirigeant d'entreprise;
Emmanuel Philippon, Neuilly, France, citoyen français, banquier.

2. Le capital social autorisé de la banque sera de quatre-vingt-cinq millions de dollars (85 000 000$), réparti entre les catégories suivantes comprenant chacune des actions dont le nombre et la valeur nominale sont indiqués:

6 700 000 actions catégorie A d'une valeur nominale de 10$ chacune;

3 000 000 actions catégorie B d'une valeur nominale de 6$ chacune.

3. Le siège social de la banque est fixé à Montréal, province de Québec.

4. L'annexe B de la *Loi sur les banques* est modifiée par l'adjonction de ce qui suit:

Form(s) of name of Bank
Dénomination(s) de la banque: BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)

Authorized capital:
Capital social autorisé:

Class **Catégorie**	Number of shares **Nombre d'actions**	Par value **Valeur nominale**	Authorized capital **Capital social autorisé**
Class A **Catégorie A**	6 700 000	10$	85 000 000$
Class B **Catégorie B**	3 000 000	6$	

Head office of the Bank:
Siège social de la banque: Montréal

5. La banque est réputée avoir eu des registres des dividendes et des gains ainsi que des charges d'intérêt annuelles identiques, pour la période commençant le 24 novembre 1961 et se terminant le jour précédant immédiatement la date d'entrée en vigueur mentionnée aux présentes, aux registres des dividendes et des gains ainsi qu'aux charges d'intérêt annuelles des requérantes BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) et BNP CANADA INC. établies sur la base de leurs comptes consolidés.

FAIT sous mon sceau et ma signature à Ottawa, etc.

LA CITÉ DES PROMOTEURS

de James Lorimer — traduit de l'anglais par Jean Paré

Dans ce livre, qui a connu un succès retentissant au Canada anglais, l'auteur nous fait découvrir comment les promoteurs immobiliers — dont Robert Campeau et Bruce McLaughlin — ont réussi en peu de temps à se constituer de véritables empires, faisant surgir dans le paysage les tours d'habitation, les villes de banlieue et les centres commerciaux, inventant ainsi notre cadre de vie.

En vente en librairie à $13.95

Boréal EXPRESS

L'Association du Barreau Canadien

Paul Fraser

L'Association du Barreau canadien a le plaisir d'annoncer la nomination de Paul Fraser à la fonction de Président pour l'année 1981-82.

M. Fraser est un avocat de Vancouver où il pratique le droit depuis 1965. Il est entré en fonction le 3 septembre dernier au cours de l'Assemblée annuelle de l'Association, à Vancouver.

L'Association du Barreau canadien compte plus de 30,000 membres (avocats, juges, professeurs de droit et étudiants en droit) à travers tout le Canada. L'objectif de l'Association est de se consacrer à l'amélioration du droit et à celle de l'administration de la justice et au perfectionnement des connaissances et des compétences des avocats.

Légère hausse du surplus de la balance commerciale

OTTAWA (PC) — La balance commerciale canadienne a enregistré un excédent de $363 millions au mois d'août, ce qui représente une légère hausse par rapport au surplus du mois de juillet, qui se chiffrait par $346 millions, a annoncé hier Statistique Canada.

Ce surplus du mois d'août, ajusté aux variations saisonnières, est toutefois en baisse par rapport à la moyenne de $500 millions pour les mois de mai et de juin.

Ces données préliminaires du mois d'août placent le surplus pour les deux premiers trimestres de l'année à $3.46 milliards, en baisse par rapport à la même période de l'année 1980 alors qu'il était de $4.36 milliards.

Les chiffres du mois d'août indiquent que les exportations ont baissé de 1.1% à $6.959 milliards et que importations ont diminué de 1.4% pour se chiffrer par $6.596 milliards.

Les grèves dans les industries forestières et métallurgiques expliquent en partie la baisse des exportations.

Les importations, qui avaient enregistré une augmentation de deux pour cent en février et mars derniers, ont aussi accusé une baisse considérable au mois d'août.

Les domaines les plus affectés dans les exportations ont été l'industrie forestière, en baisse de 19% à $794 millions; les produits chimiques, en chute de 24% à $370 millions; les aciéries en perte de 33% à $170 millions, et les métaux précieux qui ont perdu $65 millions à $150 millions.

L'industrie automobile montre un gain de 13% dans ses exportations pour se chiffrer à $1.3 milliard.

Les importations ont enregistré une baisse dans la plupart des produits majeurs. Les produits les plus affectés ont été: les véhicules-moteurs, six pour cent à $1.555 milliards; la machinerie lourde, 13% à $550 millions, et les minerais, 44% à $90 millions.

Le pétrole brut à été le seul produit majeur à montrer une hausse substantielle, soit 20% à $800 millions.

Les exportations vers les États-Unis, le Japon et autres nations industrialisées ont augmenté en août. Toutefois, ces hausses ont été annulées par le déclin des exportations aux pays de l'Amérique centrale et du Sud, et de la Communauté économique européenne (CEE).

Les exportations vers les États-Unis ont augmenté de 1.7% pour atteindre $4.87 milliards après une chute de 5.8% en juillet.

Les produits importés qui ont subi la plus forte baisse provenaient des États-Unis et des pays de la CEE, à l'exception de la Grande-Bretagne.

Les importations des États-Unis, qui comptent pour 69% de toutes nos importations, ont baissé de 6.6% pour atteindre $4.48 milliards.

Les réserves baissent de $295 millions

OTTAWA (PC) — Les réserves de la Banque du Canada ont diminué de $295 millions en septembre et elles s'élèvent maintenant à US $2.997 milliards, a annoncé hier le ministère des Finances.

Malgré cette baisse, les réserves sont supérieures d'environ $700 millions a celles de $2.3 milliards, le plus bas niveau au cours des 19 dernières années, enregistrées en juillet dernier alors que le dollar canadien ne valait plus que 80.08 cents américains pour la première fois depuis 1931. Notre devise a depuis remonté la pente, clôturant hier à 83.18 cents américains, en hausse de 15/100 par rapport à jeudi.

Le gouvernement a remboursé en septembre $700 millions sur $1.5 milliard qu'il doit aux banques à charte. La ligne de crédit avec les banques a été augmentée de $1 milliard à $3.5 milliards, plus tôt cette année.

Les autres changements concernant l'état des réserves en septembre comprennent la vente de 86,200 onces d'or, ce qui a augmenté les avoirs en devises américaines de $40.3 millions.

Au 30 septembre, les avoirs en or s'établissaient à 20.8 millions d'onces, soit une valeur comptable de $831.4 millions.

À la fin du mois, les avoirs en dollars américains étaient de $1.43 milliard.

Les changements intervenus dans les réserves comprennent aussi une hausse de $16.2 millions en droits de tirage spéciaux.

Électricité et nucléaire

PARIS (Reuter) — La production d'électricité d'origine nucléaire a été de 7.18 milliards de kw/h au mois d'août en France, contre 2.97 milliards en août 1980, ce qui représente 43.9% de la production totale de 16.36 milliards de kw/h, indiquent des statistiques de l'Électricité de France.

Les échanges avec l'étranger se sont soldés par l'exportation de 179 millions de kw/h, contre l'importation de 107 millions en août 1980.

La consommation totale d'électricité en France pour les huit premiers mois de l'année a atteint 163.34 milliards de kw/h.

sur-informés

C'est colossal la masse d'informations qu'il faudrait absorber chaque jour! Des pages et des pages. Et vous n'avez tout juste le temps que de les feuilleter... Pourquoi ne pas aller droit à l'essentiel: avec LE DEVOIR rien ne vous échappera de ce qui importe vraiment.

LE DEVOIR

Tous les matins

Le président de la Banque mondiale prône une aide à des conditions libérales

WASHINGTON (AFP) — Le nouveau président de la Banque mondiale, M. A.W. Clausen, a déclaré hier à Washington qu'«il n'y a pas d'autre alternative qu'une aide à des conditions libérales» pour les pays les plus pauvres du tiers-monde.

Au cours d'une conférence de presse à l'issue de l'Assemblée annuelle du Fonds monétaire International (FMI) et de la Banque mondiale, M. Clausen a estimé que les ressources de l'Association internationale pour le développement (AID-filiale de la Banque prêtant à des conditions très favorables aux pays les plus pauvres) devraient être augmentées «en termes réels». Mais, a-t-il ajouté, «il faut être réaliste, et les perspectives pour la 7e reconstitution des ressources de l'AID (à partir de 1983) sont encore loin d'être claires».

Les États-Unis n'ont donné que récemment leur accord pour la 6e reconstitution (d'un montant de $12 milliards) des ressources de l'AID, ce qui a permis une reprise des activités de cette institution après une brève interruption.

M. Clausen a ajouté que le recours accru au cofinancement des projets de la Banque par le secteur privé permettrait de mobiliser plus de fonds pour le tiers-monde. À cet égard, il a précisé que la Banque souhaitait la mise en place d'un système de garantie multilatérale pour les investissements privés.

M. Stern, un adjoint de M. Clausen, a enfin affirmé que la Banque n'accordait pas ses prêts «en fonction de critères politiques». Le Vietnam attend un prêt depuis deux ans, l'aide à l'Afghanistan a été suspendue «en raison de problèmes de Sécurité», selon M. Stern, tandis que l'assistance au Salvador a récemment repris, rappelle-t-on.

Tirant de son côté les conclusions des débats de l'Assemblée, le directeur du FMI, M. Jacques de Larosière a souligné que ceux-ci avaient montré la nécessité indispensable pour tous les pays membres, industrialisés et en développement, d'adopter de vigoureuses politiques d'ajustement.

Il a noté qu'ils avaient fait ressortir une opinion largement répandue — découlant notamment pour une bonne part de l'inquiétude suscitée par les taux d'intérêt élevés — que les principales nations industrialisées mettent l'accent d'une manière excessive sur les politiques monétaires aux dépens des politiques fiscales.

Le directeur du FMI s'est félicité de ce que de nombreux ministres «se soient prononcés d'une manière critique contre le protectionnisme».

FAITE$ LE PLEIN

Séminaire

Les occasions d'affaires dans l'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel

Le 12 novembre 1981
à l'hôtel Le Reine Elizabeth

L'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel est en pleine effervescence, elle est un immense réservoir d'occasions d'affaires.

Afin de permettre à tous les entrepreneurs du pays, et tout particulièrement à ceux de la région de Montréal, d'y puiser, le COPEM* organise un important séminaire qui réunira, entre autres, les grands noms de l'industrie. Où, comment, avec qui, par qui...le séminaire se propose d'exposer les possibilités offertes aux entreprises tout en favorisant les contacts d'affaires. Voilà une chance unique pour vous de prendre connaissance des occasions d'affaires dans ce secteur. Profitez-en, faites le plein!

Pour obtenir le programme et le formulaire d'inscription, composez: (514) 878-4651 (Montreal Board of Trade) ou (514) 866-2861 (La Chambre de commerce du district de Montréal).

*COPEM: Comité de promotion économique de Montréal, une initiative conjointe du Montreal Board of Trade et de la Chambre de commerce du district de Montréal.

La Chambre de commerce du district de Montréal

The Montreal Board of Trade

carrières & professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Agent de dotation en personnel

Concours sectoriel numéro 100H-458001/QC Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler cet emploi et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans divers ministères dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue durant le prochaine année.

1 emploi possible à l'Office du recrutement et de la sélection du personnel

Attribution — Planifier, organiser et coordonner des programmes de dotation permettant de combler les postes vacants par recrutement, avancement, promotion ou mutation; conseiller les gestionnaires en matières de sélection du personnel.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en psychologie, en orientation professionnelle, en administration, en relation industrielle ou dans une autre discipline appropriée; 3 années d'expérience pertinente aux attributions de l'emploi. Chaque année d'études pertinentes complémentaire à celles exigées compense pour 1 année d'expérience pertinente requise. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
180, boulevard Rideau, porte 240
NORANDA QC J9X 1N9

Agent de la gestion du personnel, classe II
Traitement — de 26 610 $ à 35 683 $

Période d'inscription:
du 3 octobre au 21 octobre 1981

Analyste de l'informatique

Concours sectoriel numéro 108H-453004/QC Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans divers ministères des régions administratives de Québec et de Montréal durant la prochaine année.

Présentement 20 emplois dans la région administrative de Québec; — 70 emplois possibles à Québec et à Montréal

Attributions — Étudier les différents aspects de problèmes reliés au traitement de l'information et proposer des solutions appropriées. À cet effet, concevoir, réaliser, mettre en opérations, entretenir et gérer des systèmes d'application; structurer et organiser des ensembles de données; évaluer, développer et entretenir des logiciels; effectuer des études relatives à l'acquisition d'équipements et de logiciels; gérer des activités reliées à l'opération d'un centre de traitement; participer à l'implantation de systèmes informatiques, en assurer le soutien et conseiller la clientèle; évaluer la conformité des systèmes aux normes et standards.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en mathématiques, informatique, en administration ou dans une autre discipline appropriée. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente au domaine de l'analyse de l'informatique. Ce concours s'adresse également aux candidats qui sont à accomplir leur dernière année de scolarité en vue de l'obtention de l'un ou l'autre des diplômes requis. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 15 350
QUÉBEC, QC
G1K 7X2

Analyste de l'informatique et des procédés administratifs
Grade III
Traitement — de 19 628 à 25 060 $

Période d'inscription:
du 3 octobre au 19 octobre 1981

Analyste de l'informatique

Concours sectoriel numéro 108H-453005/QC Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans divers ministères des régions administratives de Québec et Montréal durant la prochaine année.

Présentement 20 emplois dans les régions administratives de Québec. — 20 emplois possibles à Québec et à Montréal.

Attributions — Étudier les différents aspects de problèmes reliés au traitement de l'information et proposer des solutions appropriées. À cet effet, concevoir, réaliser, mettre en opérations, entretenir et gérer des systèmes d'application; structurer et organiser des ensembles de données; évaluer, développer et entretenir des logiciels; effectuer des études relatives à l'acquisition d'équipements et de logiciels; gérer des activités reliées à l'opération d'un centre de traitement; participer à l'implantation de systèmes informatiques, en assurer le soutien et conseiller la clientèle; évaluer la conformité des systèmes informatiques, en assurer le soutien et conseiller la clientèle; évaluer la conformité des systèmes aux normes et standards.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences pures ou appliquées, en administration ou dans une autre discipline appropriée; 3 années d'expérience dans l'exercice des attributions de l'analyste en informatique. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente au domaine de l'analyse de l'informatique. Chaque année d'études pertinentes complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 15 350
QUÉBEC, QC
G1K 7X2

Analyste de l'informatique et des procédés administratifs
Grade II
Traitement — de 26 598 $ à 35 366 $

Période d'inscription:
du 3 octobre au 19 octobre 1981

Médecin spécialiste Classe I

Concours spécifique numéro 120J-457002/QC Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail — 1 emploi à Hull

Attributions — Obtenir et évaluer toutes les informations médicales nécessaires à une demande d'indemnisation; aviser le Comité de l'indemnisation quant à la recevabilité et à la durée de l'indemnisation; établir en consultation avec le médecin traitant le déficit anatomo-physiologique résultant d'un accident; contribuer à l'évaluation de la diminution des capacités de travail; assurer une liaison dynamique et efficace avec tous les professionnels de la santé du territoire.

Conditions d'admission — Certificat de spécialiste de la Corporation professionnelle des médecins du Québec en chirurgie générale, en orthopédie ou dans une autre spécialité appropriée et 3 années d'expérience pertinente dans sa spécialité. Inclure une photocopie de l'original du certificat de spécialiste.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec,
170, rue Hôtel de Ville
HULL, QC
J8X 4C2

Traitement — de 52 820 $ à 56 637 $

Période d'inscription:
du 3 octobre au 23 octobre 1981

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

carrières & professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

la personne que vous cherchez lit...

LE DEVOIR

tous les matins

Le Conseil de recherches en sciences humaines offre

des bourses de réorientation en gestion

aux chercheurs qui désirent aiguiller leur carrière vers les sciences administratives et de la gestion, dans les universités canadiennes.

Admissibilité: Les citoyens canadiens ou les résidents permanents qui détiennent un doctorat OU un poste permanent au sein du corps professoral dans une université canadienne, dans un domaine autre que les sciences administratives et de gestion.

Somme accordée: — au professeur permanent d'université — plein traitement pour un maximum de huit mois;
— aux autres — jusqu'à $16 740 pour douze mois.
Cette bourse peut être répétée une deuxième année.

Les intéressés peuvent obtenir des renseignements supplémentaires auprès de la Division des subventions stratégiques, au Conseil de recherches en sciences humaines, 255, rue Albert, C.P. 1610, Ottawa K1P 6G4 613-995-9330. **Date limite:** le 15 novembre

---

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES

SERVICE AUX COLLECTIVITÉS

Suite au développement rapide de notre service des ventes aux bibliothèques, nous avons besoin d'une personne-clé pour assumer différentes tâches relatives tant au traitement des commandes qu'à la facturation. Ses fonctions l'appelleront à être fréquemment en contact avec la clientèle.

La personne choisie aura les qualifications suivantes:
- **maîtrise parfaite du français parlé et écrit**
- **présentation soignée**
- **sens de l'organisation**
- **sens profond des responsabilités**
- **esprit méthodique**

La connaissance du milieu du livre serait un atout

Traitement: • 13,000$/an
• Avantages sociaux

Le concours se termine le 9 octobre à 18:00 hres.

*Envoyez votre curriculum vitae à l'attention du **"directeur du service aux collectivités".***

Librairie Champigny Inc.
4474, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2J 2L1

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Professeur en aéronautique

En plus de l'enseignement en aérodynamique, mécanique du vol et/ou propulsion, la charge comprend l'élaboration et la supervision de projets de fin d'études en collaboration avec des industries aéronautiques canadiennes. — Poste à temps complet pour une période de 2 à 3 ans.

Exigences: être membre d'une association professionnelle d'ingénieurs au Canada ou avoir les qualifications pour le devenir; de préférence, posséder un diplôme de 2e ou de 3e cycle en aéronautique et une formation de base en génie mécanique; une expérience du milieu industriel ou de l'enseignement est souhaitable. Seules les candidatures provenant de citoyens et résidents canadiens seront considérées.

Faire parvenir son curriculum vitae et les noms de deux personnes susceptibles de fournir des recommandations **avant le 12 novembre** au:

Directeur / Département de génie mécanique
Faculté des sciences appliquées
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC

Conseiller Financement d'entreprises

Le champ d'action

La Caisse de dépôt et placement du Québec administre présentement des biens excédant les 13 milliards de dollars. Ses portefeuilles sont constitués d'obligations, d'actions, de placements hypothécaires et immobiliers et de valeurs à court terme. Engagée dans le secteur du financement d'entreprises depuis 1967, elle y compte des investissements de l'ordre de 300 millions sous forme de titres obligataires ou de participation au capital-actions d'une centaine de sociétés privées ou coopératives. Elle vise à intensifier ses activités dans ce domaine.

La personne recherchée

La personne choisie travaillera au sein d'une équipe restreinte de spécialistes familiers avec les diverses modalités de financement des entreprises. Dans le cadre du programme d'investissement établi et de la stratégie adoptée, son travail portera principalement sur la prospection et l'évaluation globale d'entreprises et de leur direction ainsi que sur l'analyse des données financières pertinentes aux projets soumis. Sous l'autorité du gestionnaire, elle soumettra ses travaux, conclusions et recommandations, négociera les conditions des transactions autorisées, les mènera à terme et assurera le suivi des divers dossiers complétés. La personne recherchée possède un diplôme universitaire en finance ou en administration, une expérience d'environ 3 ans en matière de financement d'entreprises et, de préférence, une bonne connaissance des marchés boursiers canadiens.

Les conditions et avantages

Le traitement est en fonction de l'expérience et comporte d'excellents avantages sociaux.

Lieu de travail — Montréal

Les candidatures reçues seront traitées avec discrétion. Les personnes intéressées, hommes ou femmes, sont priées d'adresser leur curriculum vitae au plus tard le 19 octobre 1981.

Intermédiaires s'abstenir.

Mme Louise M. Zakaib, directeur du personnel
Caisse de dépôt et placement du Québec
C.P. 74, La Tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1B4

ASPIRANTS OFFICIERS

(OPÉRATIONS MARITIMES DE SURFACE)

Les Forces armées canadiennes sont à la recherche « d'aspirants-officiers » pour leur programme de formation des opérations maritimes de surface.

Voici l'occasion de mettre vos aptitudes et vos connaissances à profit et de faire carrière avec la marine des Forces canadiennes.

Un diplôme de secondaire peut vous rendre admissible.

Pour plus de renseignements, visitez le centre de recrutement le plus près de chez vous, ou téléphonez à frais virés — vous nous trouverez dans les pages jaunes, sous la rubrique « Recrutement ».

LES FORCES ARMEES CANADIENNES

IMBATTABLE... LA VIE DANS LES FORCES

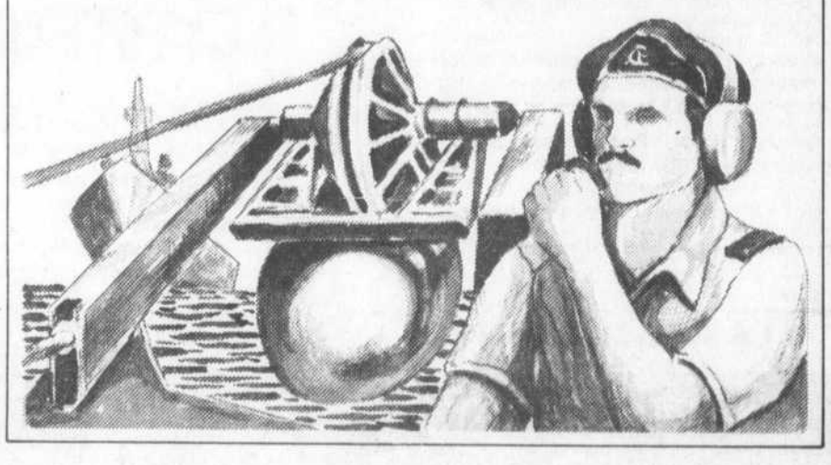

UNIVERSITÉ DE MONCTON
L'Université sollicite des candidatures de

Professeur en traduction

FONCTIONS:
Enseignement et recherche dans le cadre du baccalauréat spécialisé en traduction.

QUALIFICATIONS:
Ph.D. en traduction ou l'équivalent. Les candidats détenant la maîtrise en traduction et possédant une bonne expérience comme traducteur et réviseur seront également considérés. La préférence sera accordée aux candidats orientés vers les domaines techniques et administratifs.

La date d'entrée en fonction est le 1er janvier 1982. Les candidatures seront considérées à partir du 1er novembre 1981 et selon leur ordre d'arrivée par la suite si le poste reste disponible. Les candidats doivent maîtriser la langue française, tant orale qu'écrite. Toute candidature doit comporter un curriculum vitae détaillé avec le nom de trois répondants et être envoyée à:

Monsieur Frédéric Grognier, directeur
Département de traduction et des langues
Faculté des arts
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Vice-président aux exportations

Concours spécifique numéro 622J-450017/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Société de développement industriel du Québec — 1 emploi à Montréal

Attributions — Sous la supervision immédiate du Président et directeur général de la Société, assumer la responsabilité d'une nouvelle direction, la Société de développement industriel — Exportations. À ce titre, élaborer les programmes de la Société en matière d'aide financière à l'exportation et de développement des marchés internationaux, voir à la réalisation de ces programmes et en évaluer régulièrement l'impact et la pertinence; coordonner les activités de la Société de développement industriel — Exportations avec celles des autres unités de la Société de développement industriel ainsi qu'avec celles des autres ministères et organismes gouvernementaux impliqués, notamment l'Office québécois du commerce extérieur; établir et maintenir des relations avec les associations et institutions oeuvrant dans le domaine du commerce international. Participer à la direction de la Société.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en administration ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années dans le domaine des relations économiques et financières internationales. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscriptions — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la Fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC QC G1K 7N8

Administrateur, classe II
Traitement de 42 997$ à 59 358$

Période d'inscription:
du 3 octobre au 20 octobre 1981

Délégué régional — Abitibi-Témiscamingue

Concours spécifique numéro 624J-450032/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Office de planification et développement du Québec — Direction général du développement régional
— 1 emploi à Rouyn-Noranda

Attributions — Diriger les projets et études propres à sa région en matière de développement. À cette fin, susciter la concertation de l'ensemble de l'action gouvernementale en régions; coordonner l'exécution de projets au fonds de développement régional; identifier et faire valoir les priorités régionales; diriger l'élaboration des orientations régionales de développement; présider la conférence administrative régionale et en superviser le secrétariat.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences humaines ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années dans le domaine du développement régional. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office de recrutement et de la sélection du personnel de la Fonction publique du québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC K1K 7N8

Administrateur, classe IV
Traitement de 35 533 $ à 49 075 $

Période d'inscription:
du 26 septembre au 14 octobre 1981

Directeur régional adjoint aux activités éducatives

Concours spécifique numéro 625J-450029/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'éducation — Direction générale des réseaux
— 1 emploi à Sept-Îles

Attributions — Sous l'autorité du directeur régional de la Côte Nord coordonner et gérer les opérations reliées aux activités éducatives de la région. À cette fin, appliquer les politiques, les règlements et les normes pédagogiques du ministère à l'intention des commissions scolaires; implanter et évaluer les programmes d'activités éducatives; assurer l'information et la rétro-information auprès des commissions scolaires.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences de l'éducation ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années dans le domaine de l'animation d'activités pédagogiques et psycho pédagogiques. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Adjoint aux cadres supérieurs
Traitement de 31 775 $ à 44 590 $
(en voie de révision)

Période d'inscription:
du 3 octobre au 23 octobre 1981

Chef du service régional de la prévention

Concours spécifique numéro 625J-450030/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Commission de la santé et de la sécurité du travail — Direction régionale
— 1 emploi à Hull

Attributions — Planifier, organiser, diriger et contrôler la mise en oeuvre et le maintien de l'ensemble des programmes et des projets de prévention au niveau régional; participer à la définition des objectifs, des politiques et des programmes de prévention; tenir à jour un inventaire de la population à risque et en faire l'analyse systématique; maintenir des relations étroites avec les départements de santé communautaire et assurer un suivi des activités; fournir assistance et conseil au divers intervenants en matière de prévention.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences sociales, sciences administratives, sciences appliquées, droit, science de la santé ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années dans le domaine de la santé et la sécurité au travail. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC QC G1K 7N8

Adjoint aux cadres supérieurs
Traitement de 31 775 $ à 44 590 $

Période d'inscription:
du 3 octobre au 21 octobre 1981

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entrainera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

CENTRE HOSPITALIER RESTIGOUCHE

CHEF DE SERVICE SOCIAL

Le Centre Hospitalier Restigouche Inc. de Campbellton, un centre hospitalier régional de 478 lits spécialisé en soins psychiatriques et desservant la population du nord du Nouveau-Brunswick, recherche un Chef de service social.

Relevant du Directeur général adjoint, vous serez un membre actif au sein de comités professionnels.

Vos principales fonctions seront les suivantes:
- — Planification et organisation de l'ensemble du service.
- — Direction et administration de l'aspect clinique des services offerts.
- — Coordination des interactions des travailleurs sociaux.
- — Développement de nouveaux programmes et leur mise en application.
- — Collaboration étroite avec les cliniques d'hygiène mentale et divers organismes communautaires relative au développement et à la coordination de programmes qui rencontrent les besoins de la clientèle.

Bilingues et détenant une maîtrise en service social, les candidats à ce poste devront posséder une solide expérience en gestion.

La rémunération reflète l'importance de ce poste et le candidat choisi bénéficiera d'excellents avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae le plus tôt possible à l'adresse suivante:

Directeur du personnel
Centre Hospitalier Restigouche Inc.
C.P. 10
Campbellton, Nouveau-Brunswick
E3N 3G2

CARRIÈRES ET PROFESSIONS / Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

CHEF D'UNITÉ
service à l'enfance
(3e concours)

Nature de la fonction:
Sous l'autorité du directeur de filiale, gérer les activités relatives à l'implantation ou à la réalisation des programmes dans le but d'assurer la distribution des services sociaux dans son unité.

Attributions majeures:
Assurer la réalisation des programmes ou des éléments de programme dans son unité. Assurer au personnel de son unité l'encadrement administratif et professionnel. Contrôler les activités de son unité. Diriger l'entraînement des stagiaires. Participer à l'évaluation des besoins de la population et des programmes en cours; soumettre ses recommandations à qui de droit. Participer à l'élaboration des normes et standards de pratiques professionnels; surveiller leurs applications.

Conditions d'admission:
Détenir un diplôme universitaire en service social ou autres disciplines pertinentes et posséder une expérience de deux ans (2) dans le domaine des services sociaux cliniques dont un (1) an en gestion.

Lieu de travail:
Hauterive, Québec, 768, rue Bossé.

Traitement:
Selon la politique de rémunération pour le personnel cadre en vigueur au Centre de Services sociaux de la Côte-Nord.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 16 octobre à:

Jury de sélection
Poste de Chef d'unité
Centre de Services sociaux
de la Côte-Nord
774, rue Bossé
Hauterive, QC
G5C 1L6
Tél.: 418-589-9927

SS **Centre des Services sociaux de la Côte-Nord**
Établissement du réseau des Affaires sociales dispensant des services sociaux spécialisés à la population de la Côte-Nord.

Étudiant(e) en comptabilité

Nos services de comptabilité cherchent une personne étudiant pour un C.A. et possédant 1 ou 2 ans d'expérience dans le domaine.

Relevant du Directeur des vérifications, vous assurerez la finalisation des bilans financiers ainsi que des rapports d'impôts pour le compte d'entreprises ou de personnes individuelles. Vous devrez aussi assumer des vérifications, évaluer les systèmes de contrôle dont nous disposons et superviser le travail d'une équipe chargée des vérifications.

Nous offrons un milieu de travail des plus stimulants et un excellent salaire. De plus, les possibilités d'avancement sont nombreuses.

Toute personne qualifiée est priée de faire parvenir son curriculum vitae sous pli confidentiel à:

Michael D. Fogel
Lippman Ptack Benjamin Small & Cohen
6600 Côte-des-Neiges, 4e étage
Montréal, Québec H3S 2A9
(514) 341-5511

L'hôpital Montfort d'Ottawa est à la recherche de

MÉDECINS
spécialisés en

Gynécologie et Psychiatrie

L'Hôpital, d'une capacité de 256 lits, a la vocation d'un établissement général, communautaire et francophone desservant une population en très grande partie francophone. La certification ou le titre de Fellow du Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada est nécessaire.

Veuillez s.v.p. adresser votre candidature aux soins du:

Directeur médical,
Hôpital Montfort,
713, chemin Montréal
Ottawa, (Ontario) K1K 0T2

NOTRE RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
Téléphonez ou écrivez à:
LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1
Compétence:
Micheline Turgeon, Rens.: 844-3361

AFRICARE
Technicien en réparation d'équipement hospitalier

recherché par organisme d'assistance internationale pour poste au

Niger, Afrique de l'Ouest

Le candidat mettra en place et se chargera du maintien d'équipement électronique hospitalier dans plusieurs régions du pays; il assurera la formation du personnel Nigérien dans toutes les phases du maintien et de la réparation de cet équipement.

Le poste est sous l'égide du gouvernement du Niger.

Africare fournira le logement, frais de déplacement et salaire compétitif du 23K à 27K (dollars U.S.)

Nos représentants seront sur place pour entrevue personnelle **le dimanche 4 octobre de 13h, à 20h et le lundi, 5 octobre de 8h. à 14h., à l'hôtel Sheraton, 1455 rue Peel, Montréal.**

Pour renseignements et rendez-vous, s'adresser à:

M. Michael Miller
Africare
1601 Connecticut ave. N.W.
Washington, B.C. 20009
U.S.
Tél.: (202) 462-3614

RESPONSABLE
ADJOINT D'IMMEUBLE

Édifice gouvernemental désire engager pour son immeuble de Montréal un responsable adjoint dont la tâche sera de voir à la surveillance et à la coordination des fonctions liées à l'entretien de l'immeuble. Le responsable adjoint aura entre autres à surveiller le travail de 39 personnes (nettoyeurs de jour et de nuit, mécaniciens de machines fixes, membre de divers corps de métiers.)

Le candidat retenu devra:
— Posséder une connaissance générale des systèmes électriques et mécaniques.
— Avoir au moins 9 ans d'expérience, dont un minimum de 3 ans comme surveillant.
— Être bilingue.

Le salaire sera fonction des qualifications et de l'expérience. Les intéressés sont priés de faire parvenir une lettre de candidature ainsi qu'un curriculum vitae avant le 10 octobre 1981.

DOSSIER 1036
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal H3C 3C9

TRADUCTEUR(TRICE)

Poste pour traducteur(trice) énergique et polyvalent (e) qui s'intéresse au marché de la publicité et aux relations publiques.

Si vous avez une bonne formation de base et désirez un travail plus intéressant que la moyenne, envoyer votre résumé à la Traductrice en chef, chez:

Esprit Translation Ltd.
365 Bloor St. East
suite 1206
Toronto, Ontario M4W 3L4

HÔPITAL GÉNÉRAL CHALEUR
recherche

CYTOTECHNOLOGISTE

Poste vacant pour un(e) Cytotechnologist(e) pour travailler dans le département du Laboratoire dans un hôpital général moderne de 250 lits agréé.

CONDITIONS REQUISES:
Gradué(e) d'une école reconnue de Cytotechnologie et possédant un Certificat d'Enregistrement avec la Société Canadienne des Technicien(nes) de Laboratoire.

Salaire dépendant de l'expérience et selon l'échelle provinciale des salaires.

Faire demande par écrit au:

Directeur du Personnel
Hôpital Général Chaleur
Casier Postal "S"
Bathurst, N.B.
E2A 4A4

Nouveaux diplômés:

Carrières administratives chez IBM pour les personnes d'avenir

Vous êtes un jeune diplômé du cégep ou de l'université, vos résultats sont élevés, vous avez des qualités de chef : nous voulons vous rencontrer.

IBM offre actuellement des postes administratifs, au service de sécurité pour commencer.

Nous recherchons des personnes sûres d'elles mêmes, ayant l'esprit d'initiative et d'innovation, prêtes à accepter des responsabilités nouvelles dans l'avenir. Les candidats doivent être capables de communiquer en français et en anglais. IBM offre une large gamme d'avantages sociaux non contributifs et d'excellentes conditions de travail.

Si vous croyez avoir les qualités requises, écrivez au:

Directeur de l'administration
Région de l'Est, division Informatique
IBM Canada Ltée
5, Place Ville-Marie
Montréal (Québec)
H3B 2G3

IBM

Bobrow/Fieldman *Architectes Gestionnaires de projets Programmeurs*

Chargé de projet, gestion	Edmonton
Chargé de projet adjoint, gestion	Edmonton
Gestionnaire de projet	Edmonton
Spécialiste en ordonnancement	Montréal
Architecte/Administrateur	Montréal
Architecte, secteur hospitalier	Edmonton

Bobrow/Fieldman est une firme d'envergure internationale qui offre des services professionnels intégrés, et qui oeuvre au sein de l'industrie du bâtiment. Notre firme s'est donné pour mission d'offrir ses services professionnels d'excellence et de jouer un rôle d'innovateur et de leadership dans l'industrie du bâtiment.
Des opportunités de carrières sont offertes aux candidats qui recherchent le défi et qui veulent accéder à des postes de responsabilité dans le champ de la pratique architecturale.
Les candidats devront jouir d'une mobilité.
Tous les candidats sérieux offrant de bonnes qualifications et une expérience pertinente, et ayant une formation en architecture, sont priés de répondre par écrit à l'adresse suivante:

M. P.D.Bobrow
Bobrow/Fieldman
4455 ouest, rue Sherbrooke
Montréal (Québec)
H3Z 1E7

LE MAGAZINE CROC
est à la recherche d'une

PERLE RARE

C'est-à-dire d'une personne jeune, responsable, (femme ou homme indifféremment) pour remplir le rôle exigeant de secrétaire à la rédaction. Cette personne doit posséder une très bonne connaissance du français écrit (pour correction d'épreuves), une rapidité et une aisance au maniement d'un dactylo **(60 mots min.),** une bonne santé et une détermination au travail (heures supplémentaires).

Cette personne doit posséder un bon équilibre mental, aimer travailler en groupe, avoir le sens de l'organisation, le goût d'apprendre (recherche), avoir un sens aigu des responsabilités et être capable de bien supporter le stress des échéances rédactionnelles mensuelles dans un milieu de travail non-conventionnel. On ne manque pas de travail, les possibilités d'avancement sont nombreuses. Le milieu de travail est exigeant mais sympathique et les conditions sont avantageuses. **Une expérience d'au moins six mois est requise.**

Envoyer votre curriculum vitae, avant le 9 octobre, à l'attention de:

Hélène Fleury
464 St-Jean
Montréal, Qué. H2Y 2S1
Seules les candidatures sérieuses seront retenues.

CENTRE DE JOUR ELISABETH-BRUYÈRE

Directeur(trice)
Centre de jour pour personnes âgées

Exigences linguistiques:
Connaissance du français écrit et parlé.
Capacité de communiquer en anglais.
Fonctions:
Sous la direction du conseil d'administration, le(la) directeur(trice) sera responsable de la planification et de la mise en oeuvre d'un programme polyvalent et des services de jour à l'intention des personnes âgées de la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton. Le(la) directeur(trice), en consultation avec les organismes communautaires, les bailleurs de fonds, le personnel, le conseil d'administration et les usagers, voir à l'exploitation des ressources de la communauté en vue de rencontrer les besoins des membres.
Conditions de candidatures:
Diplôme collégial en sciences humaines.
Expérience pertinente auprès des personnes âgées souhaitable.
Expérience nécessaire dans la gestion des programmes.
Traitement: $18,000.00 - $21,000.00
Date limite du concours: le 31 octobre 1981.
Adressez votre demande à:

Jean-Serge Lauzon, président
Le Centre de Jour des aînés francophones d'Ottawa-Carleton
43, rue Bruyère, pièce 146 (1J)
Ottawa (Ontario)
K1N 5C8

CHUS

AGENT DE RECHERCHE
(département de santé communautaire)

Nature du poste:
Dans le cadre du programme de santé au travail, assurer le développement des méthodes et des instruments d'analyse et d'évaluation reliées aux études de besoins, aux études épidémiologiques et à l'évaluation des programmes de surveillance.

Fonctions:
— Développer les systèmes de cueillette et d'analyse d'information nécessaires à la mise en application et à l'évaluation des programmes de surveillance de la santé des travailleurs.
— Participer à l'évaluation des programmes de santé et de sécurité au travail.
— Répondre aux demandes venant des services de santé du territoire concernant la méthodologie de la recherche et de l'évaluation des programmes de santé au travail.

Qualifications:
— Détenir un diplôme universitaire, de préférence de 2e cycle, en sciences, sciences de la santé ou sciences sociales orienté vers la recherche.
— Posséder des connaissances étendues en méthodologie de la recherche et en statistiques appliquées à l'analyse des problèmes en santé au travail.
— Maîtriser également les méthodes et techniques quantitatives nécessaires à l'évaluation des programmes.
— Posséder une expérience d'au moins deux ans dans un domaine pertinent à la recherche, la santé au travail ou la santé publique.

Rémunération:
Selon les normes et politiques du ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 10 octobre 1981 au:

Service de l'emploi
CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE
3001, 12e Avenue Nord
Sherbrooke, Québec
J1H 5N4

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Programme d'administration en génie
Faculté des Sciences et de Génie

La Faculté des Sciences et de Génie recherche un candidat pour occuper un poste relié à un nouveau programme concernant l'administration en génie. Ce poste, en voie de formation au niveau des cadres, sera rémunéré d'après les qualifications du candidat.

Les fonctions incluent l'enseignement et la recherche ainsi qu'une participation active dans un futur programme de développement.

Les candidats doivent posséder un doctorat, de préférence en génie industriel. Une expérience industrielle sera considérée comme un atout avantageux.

Les demandes accompagnées d'un curriculum vitae, détails de l'expérience et noms de références, seront adressées à:

Dr. A.S. Krausz
Département du Génie Mécanique
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario K1N 6N5

Seules les personnes couramment bilingues (anglais-français) et de citoyenneté canadienne ou immigrants-résidents peuvent envoyer leur candidature.

Date limite d'inscription: 15 décembre 1981

Fédération canadienne des études humaines
La Fédération canadienne des études humaines, organisme sans but lucratif dont l'objectif est de promouvoir le savoir et la recherche dans le domaine des lettres et des études humaines requiert les services d'un

ADJOINT À LA RECHERCHE

qui devra:
— examiner et analyser l'état des études humaines au Canada;
— préparer et rédiger des rapports et des documents de travail;
— initier des études de politique relatives aux objectifs de la Fédération;
— préparer un bulletin d'information deux fois par an.

QUALITÉS REQUISES:
— diplôme d'études supérieures et expérience en recherche;
— talents d'analyse, de synthèse et de créativité;
— expérience de rédacteur et de réviseur;
— bonne connaissance des deux langues officielles.

SALAIRE:
Ce poste intéressera les candidats gagnant entre $20,000 et $25,000. Envoyer curriculum vitae et deux références avant le 21 octobre 1981 à:

Viviane Launay-Elbaz
Directeur général
Fédération canadienne des études humaines
Suite 407, 151 Slater
Ottawa, Ontario
K1P 5H3

Université de Montréal
Faculté de médecine vétérinaire

Département de pathologie et microbiologie

Poste de professeur

La Faculté de médecine vétérinaire est à la recherche d'un professeur en pathologie vétérinaire.

Fonctions
Enseignement de la pathologie vétérinaire et participation active au service de diagnostics (salle d'autopsie) du Département.

Exigences
Posséder un DMV, un Ph.D. ou l'équivalent. Plusieurs années d'expérience dans l'enseignement de la pathologie au niveau du 1er et du 2e cycles.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Immédiatement

Date de clôture des candidatures
Le 9 octobre 1981

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

M. Michel Fontaine
Directeur
Département de pathologie et microbiologie
Faculté de médecine vétérinaire
Université de Montréal
C.P. 5000
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 7C6

HOCKEY

Ligue Nationale
(Parties hors-concours)

Jeudi
Montréal 5, Boston 5
Vancouver 5, Los Angeles 2
Minnesota 5, Calgary 5
Toronto 5, Buffalo 5
Philadelphie 4, Islanders NY 0
Hartford 5, Washington 3
Hier
Islanders NY c. Rangers NY
Buffalo c. Boston
Philadelphie c. Washington
Winnipeg c. Colorado
Edmonton c. Vancouver
Ce soir
Chicago c. St-Louis
Calgary c. Los Angeles
Buffalo c. Québec
Detroit c. Pittsburgh
Colorado c. Winnipeg
Montréal c. Toronto
Minnesota c. Edmonton
Washington c. Hartford
Rangers c. Islanders NY

Ligue Majeure du Québec

Jeudi
Laval 8, T.-Rivières 5
Hier
Granby 4, Québec 2
Shawinigan 7, Montréal 3
Sherbrooke 8, Chicoutimi 5
Dimanche
Montréal à Chicoutimi
Sherbrooke à Granby
T.-Rivières à Hull
Laval à Shawinigan

Ligue Collégiale AAA

Hier
Dawson à St-Laurent
St-Jérôme à Thetford Mines
St-Georges à Limoilou
Dimanche
Thetford Mines à Dawson
St-Laurent à St-Georges
Limoilou à St-Jérôme

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
SHAWINIGAN	4	4	0	0	24	13	8
SHERBROOKE	3	3	0	0	29	16	6
MONTRÉAL	5	3	2	0	27	19	6
HULL	3	2	1	0	12	13	4
LAVAL	4	2	2	0	19	17	4
TROIS-RIVIÈRES	4	1	3	0	20	26	2
CHICOUTIMI	4	1	3	0	15	26	2
GRANBY	4	1	3	0	12	22	2
QUÉBEC	3	0	3	0	7	13	0

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Samedi
Winnipeg à Ottawa
Edmonton en C.-Britannique
Dimanche
Calgary à Montréal
Hamilton en Saskatchewan

Ligue Nationale

Dimanche
Baltimore à Buffalo
Chicago à Minnesota
Dallas à St-Louis
Green Bay à Giants NY
Kansas City en N.-Angleterre
San Francisco à Washington
Pittsburgh en N.-Orléans
Cincinnati à Houston
Cleveland à Los Angeles
Denver à Oakland
Detroit à Tampa Bay
Jets NY à Miami
Seattle à San Diego
Lundi
Atlanta à Philadelphie

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
x-HAMILTON	12	9	2	1	344	236	19
OTTAWA	12	4	8	0	240	329	8
MONTRÉAL	11	1	10	0	176	405	2
TORONTO	12	1	11	0	191	367	2
Section Ouest							
EDMONTON	12	10	1	1	428	223	21
C.-BRITANNIQUE	12	8	4	0	357	294	16
SASKATCHEWAN	11	7	4	0	319	264	14
WINNIPEG	11	6	5	0	304	222	12
CALGARY	11	5	6	0	234	253	10

x-Champions de section

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi
Montréal 5, Pittsburgh 2
St-Louis 3, Philadelphie 2
Houston 8, Cincinnati 1
San Francisco 6, Atlanta 2
San Diego 1, Los Angeles 0
Chicago à New York, remis
Hier
Montréal 3, New York 0
Pittsburgh 8, St-Louis 7
Atlanta 11, Cincinnati 5
Philadelphie 9, Chicago 7
San Deigo à San Francisco, remis
Houston à Los Angeles
Aujourd'hui
Lanceurs prévus
Montréal, Sanderson (9-7) à New York, Scott (5-10), 14 h 05
St-Louis, Martin (7-5) à Pittsburgh, Rhoden (9-4), 14 h 15
Atlanta, Mahler (7-6) à Cincinnati, Seaver (14-2), 14 h 15
San Diego, Eichelberger (8-8) à San Francisco, Holland (7-5), 16 h 05
Houston, Niekro (9-8) à Los Angeles, Welch (8-5), 16 h 15
Chicago, Kravec (1-5) à Philadelphie, Noles (2-1), 19 h 05

Les meneurs
(parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Madlock, Pit	278	95	.342
Rose, Phi	422	139	.329
Buckner, Chi	407	129	.317
Baker, LA	391	123	.315
Schmidt, Phi	351	110	.313
May, SF	315	98	.311
Griffey, Cin	387	120	.310
Brooks, NY	346	107	.309
Cromartie, Mon	**350**	**108**	**.309**
Concepcion, Cin	407	125	.307

Circuits; Schmidt, Phi., 29; Dawson, Mon., 23.
Points produits: Foster, Cin., 87; Schmidt, Phi., 85.
Buts volés: Raines, Mon., 71; Moreno, Pit., 39.
Lanceurs (10 décisions): Seaver, Cin., 14-2, 2.49; Carlton, Phi., 13-4, 2.31.

Ligue Américaine

Jeudi
Baltimore 5, Detroit 4
Kansas City Cleveland, 2, remis
Hier
New York 9, Baltimore 0
Cleveland 11, Boston 4
Milwaukee 8, Detroit 2
Minnesota 3, Chicago 2
Kansas City 3, Oakland 0
Californie au Texas
Toronto à Seattle
Aujourd'hui
Lanceurs prévus
Boston, Tanana (3-10) à Cleveland, Brennan (2-1), 14 h 05
Minnesota, Havens (3-6) à Chicago, Lamp (7-6), 14 h 15
Detroit, Morris (14-6) à Milwaukee, Vuckovich (14-4), 14 h 30
New York, Guidry (11-5) à Baltimore, McGregor (12-5), 19 h 30
Oakland, Langford (11-10) à Kansas City, Wright (2-3) ou Jones (6-2), 20 h 35
Californie, Moreno (1-2) au Texas, Butcher (0-2), 20 h 35
Toronto, Stieb (10-10) à Seattle, Abbott (4-8), 22 h 35

Les meneurs
(parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Lansford, Bos	398	134	.337
Paciorek, Sea	394	129	.327
Gibson, Det	278	91	.327
Hargrove, Cle	314	101	.322
Henderson, Oak	411	132	.321
Zisk, Sea	346	110	.318
Cooper, Mil	406	129	.318
Mumphrey, NY	310	96	.310
Remy, Bos	346	110	.309
Brett, KC	331	102	.308

Circuits: Thomas, Mil., Armas, Oak., Grich, Cal., 21; Murray, Bal., Evans, Bos., Luzinski, Chi., 20.

Les frappeurs

	pb	cs	cc	pp	bv	moy.
Briggs	9	1	0	0	0	.111
Carter	368	93	15	66	1	.253
Cromartie	354	109	6	42	1	.308
Dawson	389	119	24	64	26	.306
Francona	89	24	1	8	1	.270
Hostetler	3	0	0	0	0	.000
Johnson	6	1	0	1	1	.167
Manuel	49	9	3	9	0	.185
Mills	20	5	0	0	0	.250
Milner	74	17	3	9	0	.230
Office	36	7	0	0	0	.194
Parrish	345	83	8	44	0	.241
Phillips	52	12	0	4	0	.231
Raines	312	95	5	37	71	.304
Ramos	39	8	1	3	0	.205
Scott	336	69	0	27	30	.205
Speier	305	67	2	25	1	.220
Wallach	208	49	4	13	0	.236
White	114	25	3	11	5	.279

Les lanceurs

	g-p	vs	mi	rab	mpm
Bahnsen	2-1	1	48.0	24	4.87
Burris	8-7	0	126.0	50	3.04
Engle	0-0	0	2.0	2	18.00
Fryman	5-3	7	43.0	24	1.88
Gorman	0-0	0	14.0	13	3.85
Gullickson	7-8	0	155.1	113	2.84
Jackson	1-0	0	10.2	3	7.61
Lea	5-4	0	64.1	31	4.64
Lee	4-8	8	86.2	34	3.01
Reardon	2-0	4	37.1	19	1.20
Rogers	12-8	0	160.2	87	3.47
Sanderson	9-7	0	134.2	77	2.81
Sosa	1-2	3	37.1	14	3.86
Smith	1-0	0	11.2	9	3.09

Assistance: 1,534,778

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
MONTRÉAL	29	22	.569	—
ST-LOUIS	27	23	.540	1½
x—PHILADELPHIE	24	26	.480	4½
NEW YORK	23	27	.460	5½
CHICAGO	22	27	.449	6
PITTSBURGH	21	31	.404	8½
Section Ouest				
HOUSTON	32	18	.640	—
CINCINNATI	30	20	.600	2
SAN FRANCISCO	28	21	.571	3½
x—LOS ANGELES	25	25	.500	7
ATLANTA	24	26	.480	8
SAN DIEGO	16	35	.314	16½

x-Champions de la mi-saison

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
MILWAUKEE	30	21	.588	—
DETROIT	28	22	.560	1½
BOSTON	27	23	.540	2½
BALTIMORE	25	23	.521	3
CLEVELAND	26	24	.520	3½
x—NEW YORK	25	24	.510	4
TORONTO	20	25	.444	6½
Section Ouest				
KANSAS CITY	29	21	.580	—
x—OAKLAND	25	22	.532	2½
TEXAS	22	25	.468	5
MINNESOTA	24	27	.471	5½
SEATTLE	21	28	.429	7½
CALIFORNIE	19	28	.404	8
CHICAGO	21	30	.412	8½

x-Champions de la mi-saison

Les Expos devancent les Cards par 1½ partie

Steve Rogers a frôlé la perfection

par Richard Milo

NEW YORK — Steve Rogers a lancé un match presque parfait, hier soir, et les Expos l'ont emporté 3-0 devant 6,720 personnes à New York pendant que les Pirates battaient les Cards 8-7, à Pittsburgh, pour ainsi augmenter leur avance en tête à une partie et demie, avec encore deux matchs à jouer.

Rogers n'a fait face qu'à 28 frappeurs, réussissant neuf retraits sur trois prises et n'allouant que deux coups sûrs aux Mets, deux sommets personnels cette saison. Grâce à lui mais aussi à Warren Cromartie et Andre Dawson qui ont obtenu des circuits en solo contre Pat Zachry, les Expos ne sont plus qu'une seule victoire du premier «championnat» de leur histoire.

«Rogers a été presque parfait, a dit Jim Fanning. Il m'a dit dans l'abri qu'il maîtrisait tous ses tirs, et il l'a prouvé de façon éloquente lorsqu'il a retiré Dave Kingman sur trois prises, en septième.»

Les Expos menaient 1-0 grâce au circuit en solo de Cromartie, en troisième, lorsque Rogers a disposé de Kingman sur trois prises après que Aubie Brooks eut réussi le deuxième coup sûr des Mets, en septième. Les Expos ont ensuite marqué deux points en début de huitième, grâce au circuit en solo de Dawson et d'un simple opportun de Jerry Manuel, qui remplacait Rodney Scott au deuxième but, hier.

«Je maîtrisais tous mes tirs, mais j'ai surtout lancé avec précision et c'est la raison pour laquelle j'ai été très efficace, a dit Rogers. Nul doute que cette victoire est une bonne façon de me préparer à lancer lors de la série de championnat de la section Est.»

En disant ces mots, Rogers ignorait que les Cards allait perdre, puisque ses coéquipiers venaient de répandre la nouvelle les Cards avaient frappé deux circuits en solo en début de neuvième, ceux de Hendrick et Porter, pour égaler le compte 7-7...

«Eh bien, personne n'a dit que ce sera facile, a indiqué Fanning informé de la chose. Cependant, si nos lanceurs continuent leur excellent travail, je ne vois pas pourquoi nous n'y parviendrons pas.»

En lançant son septième match complet de la saison — sa moyenne de points mérités est de 1.97 en deuxième tranche — Rogers aura prolongé une étonnante série de succès collectifs au monticule, puisque les lanceurs des Expos ont maintenant donné trois points et moins dans 13 de leurs 15 derniers matchs.

Rogers (12-8) n'a donné qu'un but sur balles, à Dave Kingman en cinquième. Il a permis un simple à Frank Taveras, en première, mais celui-ci a aussitôt été retiré en tentative de vol du deuxième but par Gary Carter, et le simple de Brooks en septième, après deux retraits.

«J'espère que vous allez l'écrire, a dit Cromartie. Rogers peut gagner les matchs importants, il est faux de dire qu'il croule sous la pression. Il a gagné ce soir (hier) et il avait gagné à Chicago, le 12 septembre, lorsqu'il est revenu au jeu après sa blessure aux côtes.»

Cromartie, sûr de lui, effectuait un retour après une absence de deux matchs, à cause d'une foulure à la cheville droite subie à St. Louis mardi. Il a réussi son sixième circuit de la saison pour donner l'avance 1-0, et son coup a été accueilli par quelques cris, sur la galerie de la presse, puisque Cromartie frappe toujours bien contre les Mets. L'an dernier, a-t-on dit, il avait réussi quatre de ses 14 circuits contre New York, terminant l'année avec une moyenne au bâton de .314 contre les Mets, avec huit points produits.

Quant à Dawson, il s'agissait de son premier circuit depuis le 17 septembre contre les Cards, à Montréal. Il a frappé le premier tir de Zachry pour réussir son 24e circuit de la saison. Larry Parrish a ensuite obtenu un but sur balles, Terry Francona a suivi avec un simple, et Jerry Manuel a salué l'entrée de Mike Marshall au monticule en frappant un simple bon pour un point au champ gauche.

Après le match, Fanning a précisé qu'il discutera avec ses instructeurs aujourd'hui de la possibilité d'utiliser Bill Gullickson dimanche, si la victoire devait être nécessaire. Gullickson n'a lancé que six manches à son dernier départ, mercredi, étant remplacé par un frappeur suppléant même s'il n'avait alloué que quatre coups sûrs. Bill Lee, qui est le lanceur prévu, a donné huit coups sûrs et six points aux Cards de St.-Louis à son dernier départ, mardi.

ÉCHOS... Scott s'est blessé en plongeant pour capter le roulant frappé en sa direction par Jason Thompson, en première manche du match de jeudi à Pittsburgh... Un commentaire intéressant celui de Larry Bowa, des Phillies: «Tous préfèrent les Cards aux Expos en finale de championnat pour la bonne raison qu'il n'est pas agréable de jouer par une température de 28 degrés Farenheigh à Montréal»... Cet après-midi, Scott Sanderson (9-7) sera opposé à Mike Scott (5-10) et dimanche, lors du dernier match, Gullickson (7-8) ou Bill Lee (4-6) se mesurera à Pete Falcone (4-3).

Expos (3)	ab	p	ca	pp	Mets (0)	ab	p	ca	pp
Cromrt, 1b	4	1	1	1	Wilson, cc	4	0	0	0
White, cd	4	0	0	0	Taveras, ac	3	0	1	0
Office, cd	1	0	0	0	Brooks, 3b	3	0	1	0
Dawson, cc	4	1	1	1	Kingmn, cg	2	0	0	0
Carter r	4	0	2	0	Staub, 1b	3	0	0	0
Parrish, 3b	2	1	0	0	Valentin, cd	3	0	0	0
Francon, cg	4	0	2	0	Trevino, r	3	0	0	0
Manuel, 2b	4	0	1	1	Flynn, 2b	2	0	0	0
Speier, ac	4	0	0	0	Cubbag, fs	1	0	0	0
Rogers, l	4	0	1	0	Zachry, l	2	0	0	0
					Marshall, l	0	0	0	0
					Jrgnsn, fs	1	0	0	0
Total	35	3	8	3	Total	27	0	2	0

Montréal ..... 001 000 020—3
New York ..... 000 000 000—0

E—Kingman. BJ—Montréal 1. LSB—Montréal 8, New York 1. 2B—Rogers. Cir—Cromartie (6), Dawson (24).

Montréal	ml	ca	p	pm	bb	rb
Rogers G, 12-8	9	2	0	0	1	9
New York						
Zachry P, 7-14	7	2-3	7	3	3	3
Marshall	1	1-3	1	0	0	1

T—2:08. A—6,720.

Pas protégé, il veut jouer aux États-Unis

Yvon Lambert en a gros sur le coeur

par Guy Robillard
de la Presse Canadienne

Comme prévu, le nom d'Yvon Lambert n'apparaît pas sur la liste des 20 joueurs protégés par le Canadien en vue du repêchage de lundi. Tous les autres réguliers de l'an dernier ont été protégés, incluant Doug Risebrough.

«Le fait de partir n'est pas la fin du monde, a commenté Lambert; c'est la manière dont on m'a traité qui est le plus difficile à accepter. Personne de l'organisation ne m'a parlé depuis le début du camp d'entraînement même s'il était évident qu'il se tramait quelque chose à mon sujet. Le pire affaire dans un cas semblable, c'est que l'organisation te fait descendre le moral très bas. Je considère qu'on n'a pas manifesté le moindre respect pour mes nombreuses années de service.» Âgé de 31 ans, Lambert a joué sept saisons complètes et remporté quatre coupes Stanley avec le Canadien.

«Même aujourd'hui (vendredi), Bob Berry ne m'a pas parlé. C'est moi qui ai demandé de le rencontrer après l'exercice pour en avoir le coeur net. Il m'a dit que je n'étais pas protégé, que j'avais bien travaillé mais que les circonstances avaient joué contre moi. Puis il m'a souhaité bonne chance. Ce fut très court comme entretien...»

«Je n'ai pas agi avec Lambert de façon différente d'avec les autres joueurs», a déclaré l'instructeur du Canadien Bob Berry, lorsque mis au courant des déclarations du vétéran ailier gauche. «S'il considère que l'organisation n'a pas été correcte avec lui, qu'il aille voir MM. Grundman ou Caron; ce n'est pas de mon ressort», a-t-il ajouté.

«Je ne crois pas que Yvon ait connu un très bon camp, a reconnu honnêtement Berry, mais il a rendu ma tâche très difficile en disputant son meilleur match jeudi contre les Bruins de Boston. J'aurai toujours un grand respect pour Yvon Lambert, un gars qui a travaillé fort à l'entraînement. Mais les circonstances ont joué contre lui.

De son propre aveu, la décision finale concernant la liste de repêchage a été celle de Berry, qui n'a pas caché que l'âge de Lambert a compté pour beaucoup dans celle-ci.

Quant à savoir s'il serait intéressé à garder l'ailier gauche dans ses rangs advenant qu'il ne soit pas repêché et compte tenu des déclarations de Lambert à savoir qu'il ne désirait plus s'aligner avec le Canadien, Berry a dit ne pas avoir encore réfléchi à cette possibilité.

«Mais je pense qu'il va être repêché, a-t-il ajouté; il serait stupide ne pas repêcher un joueur de sa trempe.»

Lambert s'attendait à être échangé avant le repêchage et même si aucune équipe ne requérait ses services, il a demandé à son avocat Norm Caplan de convaincre le Canadien de le faire. «Je ne souhaite plus jouer pour le Canadien», a-t-il déclaré sans hésitation. L'athlète de Saint-Germain se dit prêt à jouer «n'importe où pourvu que ce soit aux États-Unis», à cause des avantages financiers et fiscaux que cela procure. Il espère cependant ne pas se retrouver dans l'Ouest, à cause des trops longs voyages, et se verrait bien avec une équipe comme les Whalers de Hartford, une formation prometteuse, considère-t-il, et une ville rapprochée de Montréal et de Drummondville, où il est propriétaire d'un restaurant et d'une brasserie. Il ne s'attend pas à être repêché par les Jets de Winnipeg, qui auront le premier choix, parce que le directeur-gérant John Ferguson a avisé son avocat que son équipe désirait mettre la main sur un défenseur d'abord.

Lambert estime qu'il aurait encore été en mesure d'aider le Canadien mais affirme que les dés étaient pipés d'avance dans son cas et que même un excellent camp d'entraînement n'aurait pu sauver son poste. «Le plus difficile, affirme-t-il, ce sera pour ma fille aînée qui va actuellement à l'école française. Quant à moi; j'estime pouvoir jouer encore au moins deux ou trois ans. Si je suis échangé, je vais en profiter pour renégocier un nouveau contrat à long terme.» Celui qu'il a actuellement est d'un an avec une autre année d'option.

Lambert a eu des bons mots pour ses anciens coéquipiers qui ont essayé de le réconforter, «surtout Réjean Houle.» Il a néanmoins refusé l'invitation d'accompagner l'équipe à Toronto, «une situation qui serait trop difficile pour tout le monde» a-t-il expliqué.

Les défenseurs Craig Levie, Dave Allison, Al Luciw et Bill Root, ainsi que les attaquants Greg Lynott, Dave Orleski et Daniel Métivier, des vétérans de plus de deux ans dans le hockey professionnel, sont les seuls autres joueurs actifs de l'organisation du Canadien éligibles au repêchage, mais les noms des retraités Robin Sadler, Ed Humphreys... et Serge Savard y apparaissent également. Aucune équipe ne pourra perdre plus que trois joueurs.

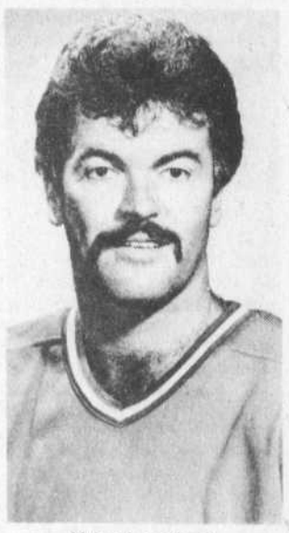

Yvon Lambert

Berry préfère Delorme à Picard

Quand il a fait part de son alignement pour le match de samedi à Toronto, l'instructeur Bob Berry, du Canadien, n'a pas caché qu'à quelques exceptions près, celui-ci constituait son équipe partante pour le premier match de la saison, jeudi, contre les Whalers de Hartford, au Forum.

Or le nom de Robert Picard, qui connaît un camp d'entraînement difficile, n'y apparaît pas et le défenseur ne sera même pas en uniforme lors de ce match contre les Maple Leafs de Toronto.

«Pour le moment, je considère Picard comme mon septième défenseur», a affirmé clairement Berry. Les paires de défenseurs à Toronto seront constituées ainsi: Gingras-Lapointe, Engblom-Langway, Robinson-Delorme.

Quant aux trios, ils seront formés de la façon suivante: Shutt-Acton-Lafleur, Gainey-Jarvis-Napier, Wickenheiser-Larouche - Tremblay, Risebrough - Mondou - Hunter. Outre Picard, Dan Daoust, Chris Nilan, Réjean Houle et Rick Wamsley ne seront pas de l'alignement.

Revenant à Picard, Berry a souligné qu'il devra éventuellement décider s'il jouera à cinq ou six défenseurs, une situation qui pourrait varier selon la densité du calendrier et le type d'équipe affrontée.

Même si Richard Sévigny entreprendra le match devant le filet, la situation est loin d'être réglée chez les gardiens. D'ailleurs, Berry ne s'est pas gêné pour dire que le rendement de ses gardiens l'inquiétait et qu'il n'avait toujours pas déterminé son portier numéro un.

«Ils ont tous connu de bons moments, mais aucun n'est vraiment parvenu à s'imposer, a-t-il commenté. Même s'il n'est pas agréable pour personne de faire alterner trois gardiens, il est possible que je les garde tous à Montréal tant qu'ils ne parviendront pas à se départager».

Berry a d'autre part confirmé que Doug Wickenheiser semble mieux se débrouiller à l'aile gauche qu'à sa position naturelle au centre, et c'est d'ailleurs à ce poste qu'il évoluera contre les Maple Leafs.

Finalement, l'instructeur du Canadien n'a pas encore décidé quand il effectuera les dernières coupures. Si l'on excepte Yvon Lambert, offert au repêchage, le Canadien compte actuellement trois gardiens de but et 23 patineurs.

Démenti de Geary

Bob Geary, le directeur général des Alouettes de Montréal, a formellement démenti hier les rumeurs à l'effet que le quart Vince Ferragamo ne serait pas de retour avec l'équipe l'an prochain. Geary faisait allusion à une nouvelle d'un poste de radio voulant que l'ancien quart des Rams de Los Angeles libère les Alouettes de leurs obligations financières ou qu'il négocie une entente relative à la deuxième saison de son contrat Ferragamo a signé un contrat de deux ans évalué à $400,000 par saison.

«Personne de la direction n'a encore parlé à Ferragamo et rien ne sera discuté avant la fin de la saison,» s'est écrié Geary, rouge comme un coq.

D'autre part, l'équipe se prépare en vue du match de dimanche contre les Stampeders de Calgary et malgré une seule victoire cette saison, les Alouettes affichent un optimisme prudent.

«On travaille fort pendant les exercices, et il faudra bien que le vent tourne un de ces jours,» a déclaré l'entraîneur Jim Eddy, à qui la direction a confié l'exigeant mandat de rebâtir la machine montréalaise.

Eddy craint néanmoins les Stampeders, qui doivent l'emporter afin d'éviter l'élimination. Les visiteurs seront dirigés par le quart Bruce Threadgill, un gaucher qui a fortement impressionné Eddy.

«Mais aussi bon soit-il, Threadgill ne peut tout faire seul. C'est une chose que l'on a apprise à Montréal,» de préciser Eddy.

Rogers aux Rangers

HARTFORD, Conn. (AP) — Les Whalers de Hartford ont cédé le joueur de centre Mike Rogers aux Rangers de New York en retour des défenseurs Chris Kotsopoulos et Gerry McDonald, et de l'ailier gauche Doug Sulliman. Rogers a été le meilleur pointeur des Whalers en 1980-81 avec 40 buts et 65 passes.

Les Whalers ont également fait l'acquisition du vétéran ailier gauche Garry Howatt des Islanders de New York contre des considérations futures. Âgé de 29 ans, Howatt a inscrit 93 buts et 120 passes en 596 parties avec les champions de la Coupe Stanley.

Les Blues de St-Louis ont pour leur part acquis le défenseur Trevor Johansen des Rockies du Colorado via les «waivers». Âgé de 24 ans, Johansen avait été le premier choix des Maple Leafs de Toronto en 1977. Il fut par la suite échangé aux Rockies avec Don Ashby contre Paul Gardner en 1979.

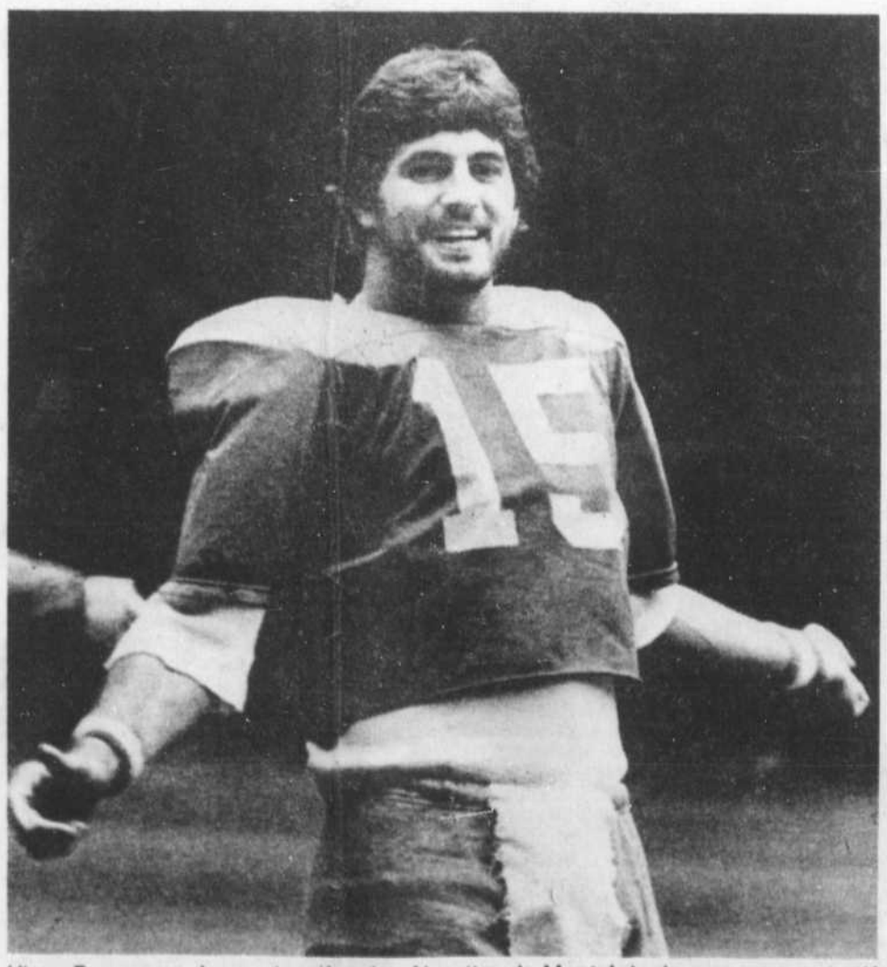

Vince Ferragamo, le quart-arrière des Alouettes de Montréal, n'a pas paru contrarié hier à l'entraînement par les rumeurs voulant qu'il ne soit pas de retour l'an prochain. La fiche de 1-10 des Alouettes ne semble pas le démoraliser non plus. (Photolaser CP)

en bref...

■ *Un Grand Prix à Kyalami*

JOHANNESBOURG — Le Grand Prix d'Afrique du Sud de formule Un aura lieu à Kyalami le 23 janvier 1982 et comptera pour le championnat du monde de formule Un. À la suite de disputes entre les écuries fidèles à l'Association des constructeurs automobiles (FOCA) et la Fédération internationale du sport automobile (FISA), la fameuse épreuve de Kyalami n'avait pas compté cette année pour le championnat du monde. Le responsable pour la section sportive de l'Association automobile d'Afrique du Sud, Colin Van Zyl, a affirmé avoir reçu de la FISA l'assurance que la course pourrait avoir lieu en janvier prochain et qu'elle compterait pour le championnat du monde.

■ *Transfert record*

MANCHESTER, Angleterre (Reuter) — Le milieu de terrain international anglais Bryan Robson, de West Bromwich Albion, doit être transféré à Manchester United pour un montant d'environ 1 million et demi de livres sterling (2,7 millions et demi de dollars). Ce transfert, négocié par le nouvel entraîneur de Manchester United, Ron Atkinson, qui opérait auparavant à West Bromwich Albion, constitue un nouveau record dans le football britannique. L'ancien appartenait à l'attaquant écossais Andy Gray, transféré d'Aston Villa à Wolverhampton pour 1,4 millions de livres sterling (2,5 millions de dollars).

■ *Un Egyptien en Israël*

TEL AVIV, (Reuter) — Près de quatre ans après la visite historique du président Anouar Sadate à Jérusalem, le premier sportif égyptien inscrit dans une compétition en Israël, Aly Eldawoody, est arrivé à Tel-Aviv où il disputera à partir de lundi un tournoi de tennis doté de 50,000 dollars. La photo d'El Dawoody, qui est âgé de 29 ans, a été publiée hier à la une des deux quotidiens du soir de Tel Aviv et de nombreux israéliens sont venus lui serrer la main et lui souhaiter la bienvenue sur le court où il s'entrainait. «Je n'ai jamais reçu un tel accueil où que ce soit dans le monde», a-t-il déclaré. El Dawoody, qui a représenté sept fois l'Egypte en Coupe Davis, est aujourd'hui entraîneur à Stuttgart.

■ *Les Jays ont gain de cause*

NEW YORK — Un jury de six membres d'un tribunal américain a donné raison aux Blue Jays de Toronto dans leur bataille avec les Celtics de Boston au sujet du joueur Danny Ainge. Le jury estime que les Blue Jays n'ont pas annulé verbalement l'entente qu'ils avaient déjà eue avec Ainge. Cette décision force également les Celtics à mettre un terme à leurs négociations avec Ainge pour qu'il poursuive une carrière dans l'Association nationale de basketball. Le principal intéressé a indiqué qu'il prendrait sa retraite plutôt que de jouer à Toronto. Cette déclaration accrédite les rumeurs voulant que l'équipe de la Ville-Reine en vienne à une entente hors cours avec les Celtics. Ces derniers ont déjà refusé une demande d'un million de dollars des Blue Jays pour la libération de Ainge.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette, Jean-Pierre Proulx | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque

Le drame du Parti libéral

AU lendemain de la conférence de Victoria de 1971, celle-là même où M. Trudeau avait refusé les exigences pourtant limitées de M. Bourassa, ce qui avait ensuite entraîné le «non» du Québec à la proposition fédérale, M. Claude Ryan écrivait ici même: «On redécouvre, dans ces grands moments, combien est intense la réalité d'une conscience nationale distincte au Québec: aucun pouvoir extérieur n'y pourra jamais rien».

Ces propos, qui datent déjà de dix ans, ont pourtant repris hier, au moment du vote de l'Assemblée nationale sur la motion d'opposition au projet fédéral, leur pleine actualité.

Cette motion, on le sait, n'a pu être adoptée à l'unanimité. C'est profondément regrettable. M. Jacques-Yvan Morin rappelait jeudi soir qu'en 1971, l'Assemblée nationale avait unanimement soutenu M. Bourassa qui s'était retrouvé dans la situation odieuse de s'opposer seul à la Charte de Victoria.

Mais aujourd'hui, bien plus encore qu'il y a dix ans, les circonstances exigeaient cette unanimité: cette fois la menace est concrète, immédiate. Jusqu'à présent, malgré quelques propos ambigus de M. Trudeau, rien ne permet de penser ni d'espérer qu'il renoncera à son projet. Tout indique au contraire qu'il est aussi déterminé qu'hier.

Même s'il ne fut pas unanime, le vote d'hier garde néanmoins pleinement son sens. Il signifie clairement qu'une communauté nationale refuse de se laisser dépouiller de ses droits. Si un vote analogue devait être pris dans d'autres assemblées législatives du pays, celles-ci défendraient l'intégrité du pacte confédératif, ce qui serait déjà fort noble.

Au Québec, ce vote est avant tout celui d'une communauté de destin. Aussi, quand M. Trudeau déclare de la lointaine Australie qu'il n'y a plus maintenant d'opposition à Québec parce que M. Ryan a appuyé le gouvernement, il montre qu'il n'a rien compris ou il se fait cynique.

Pourtant le gouvernement fédéral doit maintenant tenir compte à sa pleine valeur de l'expression quasi unanime de la volonté de l'Assemblée nationale. Cette volonté n'est pas celle d'un club. Elle est celle des membres d'un parlement souverain qui représente tout un peuple.

Compte tenu de ce vote et du retrait de l'appui des néo-démocrates, les assises politiques du projet fédéral sont plus faibles encore. Mais il n'est pas impossible que malgré tout cela, M. Trudeau persiste dans ses desseins. Il faut espérer dans ce cas que le parlement britannique tienne alors rigoureusement compte de ce qui vient de se passer à Québec. Autrement, M. Lévesque l'a souligné au cours du débat: il ne restera plus que la résistance.

■

Pour l'heure cependant, le drame qui se vit au sein du Parti libéral du Québec retient avant tout l'attention.

Il faut d'abord admirer le courage de M. Ryan. Il a su jusqu'au bout résister aux assauts parfois grossiers dont il a été victime aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de son parti. Il a puisé ce courage dans sa solidarité profonde avec le peuple québécois au service duquel il s'est mis.

Aujourd'hui, M. Ryan se retrouve avec un caucus fortement divisé. Son leadership a été fortement ébranlé et demeure affaibli. Chacun sait bien qu'une proportion significative de ceux qui ont suivi sa consigne, à partir du whip lui-même, l'ont fait sans conviction et par stricte obéissance à la règle de la solidarité.

Ce débat a au moins le mérite de clarifier plus encore les choix politiques qui s'offrent aux libéraux et en définitive aux Québécois eux-mêmes, choix qu'a occulté jusqu'ici la polarisation référendaire.

Les députés libéraux qui ont voté contre la motion gouvernementale ont agi ainsi avant tout parce qu'ils tenaient par dessus tout aux droits linguistiques contenus dans le projet de Charte constitutionnel. Il n'a en effet échappé à personne que ces députés appartenaient tous sauf deux, à la communauté anglophone ou à d'autres communautés culturelles.

D'autres, comme MM. Gratton et Caron, ont voté contre la motion parce qu'ils ne voulaient pas s'associer au Parti québécois. Quelques-uns de leur collègues les auraient d'ailleurs suivi sur le même terrain si le vote avait été libre.

Mais dans les deux cas, ces députés acceptaient en pratique que le Québec soit illégitimement spolié de certains de ses pouvoirs les plus précieux. Ce faisant, ils acceptaient implicitement la conception du fédéralisme que tente d'imposer M. Trudeau, en vertu de laquelle l'ordre fédéral prime sur l'ordre provincial. C'est le rejet du principe de la souveraine égalité des deux ordres de gouvernement.

Or la nouvelle légitimité que veut imposer par un coup de force le premier ministre du Canada est incompatible, de par sa nature même, avec l'ancienne. M. Ryan, lui, a dit clairement qu'il donnait son adhésion à l'ancienne et a dit pourquoi.

Pour l'instant, il a réussi, aussi bien au conseil général de son parti qu'au sein de son caucus, à rallier la majorité des siens à sa vision des choses, la seule du reste acceptable pour le Québec à tous égard.

Le chef du Parti libéral, malgré les difficultés que l'on peut pressentir, doit travailler d'arrache-pied à rassembler au sein du PLQ tous ceux qui partagent sa conception du Québec et du Canada.

Dans cette perspective, il ne doit pas accepter, aussi bien pour l'avenir de son parti que celui du Québec, que le vers de la contradiction ronge son parti de l'intérieur. Hier, M. Ryan éprouvait la tentation bien naturelle de se montrer compréhensif et conciliant envers les dissidents de son parti. C'est une tentation à laquelle il doit résister fermement: il ne peut en effet réconcilier ce qui ne l'est pas. Si un jour, M. Ryan doit quitter son poste, il pourra dire qu'il aura mené jusqu'au bout le combat pour faire du Parti libéral un parti, qui sera selon son expression, «fondamentalement et résolument québécois».

Jean-Pierre PROULX

L'oeuvre des ultras

Malgré que le public hélas s'habitue à l'horreur et que le Liban, terre de tueries interminables, ne fasse plus guère les manchettes, néanmoins les derniers attentats survenus à Beyrouth et leur sanglant cortège d'innocentes victimes provoquent dans tous les milieux un sursaut de réprobation. D'où qu'ils proviennent, ces coups aussi aveugles que meurtriers ne sauraient trouver ni justification ni même excuse ou prétexte. Aussi est-il significatif qu'aucune organisation officielle n'ose en revendiquer la paternité ou y trouver matière à satisfaction. Seul le très douteux «Front pour la libération du Liban des Etrangers» s'est manifesté, et il ne fait guère de doute qu'il s'agisse là d'une couverture pour d'autres organisations.

Lesquelles? Laquelle? Les cibles visées, la méthode employée, la facilité avec laquelle les auteurs du crime ont disparu dans le décor, tout désigne l'oeuvre d'un service de renseignement offensif, non pas simplement d'une bande plus ou moins irréductible de militants ou de soldats. Les communistes libanais accusent les services spéciaux de l'armée libanaise et les milices chrétiennes; l'OLP impute ces nouveaux raids aux services secrets d'Israël et aux «agents» qu'Israël a pu recruter dans la droite chrétienne. Tel Aviv renvoie l'accusation à l'Organisation pour la libération de la Palestine, l'OLP qui est effectivement déchirée par ses ultras. Toutes les hypothèses sont permises.

De fait, dans ce triste univers de la violence clandestine où la duplicité est la principale règle du combat, même si les conducteurs des voitures piégées étaient découverts, l'on ne saurait pas pour autant avec certitude leur origine véritable.

Ceux qui croient encore qu'un seul et même réseau de terrorisme international est derrière la plupart des attentats de ce genre se condamnent à ne rien comprendre de la guerre qui se livre dans cette partie du monde, car c'en est une, et à se laisser duper par la manipulation qu'implique tout acte de terrorisme, car telle est aussi l'une des principales visées de ces opérations spectaculaires. Près d'une centaine d'organisations armées grouillent dans Beyrouth. La Syrie, la Lybie, la Jordanie, l'Irak, pour ne mentionner que quelques voisins, se livrent au Liban à des luttes d'influence qui n'écartent pas, loin de là, le recours à la violence.

En matière de terrorisme, aucun État du Proche-Orient n'est au-dessus de tout soupçon, même si des campagnes de propagande facile tentent depuis quelques années à voir la Lybie et son chef dans tous les attentats. (Cette théorie a pris du plomb dans l'aile depuis qu'on vient de découvrir, aidant le colonel Khadafi à entrainer ses terroristes, de vieux routiers de la CIA et des Bérets verts de l'armée américaine!) Un des principaux ténors dans la campagne antiterroriste, le gouvernement d'Israël, a toujours pratiqué cette forme de guerre clandestine, y compris parfois aux dépens de pays occidentaux; et depuis Golda Meir, le principal service israélien de renseignement à l'étranger, le Mossad, a accentué ses programmes d'attentats et de liquidation des services armés palestiniens, tous commodément qualifiés de «terroristes».

Si Israël n'est pas nécessairement à l'origine des derniers attentats de Beyrouth, il en a assurément la capacité et l'intérêt. Mais d'autres forces sont aussi à l'oeuvre qu'on ne saurait soustraire de la liste des suspects.

Pour tenter d'y voir clair, il faut chercher à savoir à qui ces crimes profitent, à qui ces attentats nuisent à plus long terme, et quels en sont les effets politiques les plus vraisemblables. À n'en point douter, ces tueries sont de nature à affaiblir la direction actuelle de l'OLP, principalement Yasser Arafat, à exacerber les tensions entre Libanais, Palestiniens et Syriens — ces derniers constituent toujours la principale «force de paix» au Liban — et à saper le climat diplomatique favorable qui s'est récemment développé en faveur d'un règlement politique au Proche-Orient.

En effet, des développements importants sont sur le point de survenir dans cette région. Si la paix n'est pas encore à portée de la main, loin de là, la recherche d'une solution politique au conflit israélo-arabe est en vue, la voie du compromis commence d'être empruntée non seulement par les pays européens, inquiets des conséquences d'une nouvelle explosion militaire dans la région, mais aussi par une puissance influente du monde arabe comme le régime séoudien. Ces perspectives ne sont pas de nature à réjouir les tenants de la ligne dure, en Israël ou chez ses voisins arabes, qui recherchent une victoire totale. Dans un tel contexte, le terrorisme redevient, contre les modérés et contre toute baisse de la tension, un instrument tout indiqué.

Aussi, s'il reste illusoire de penser mettre un terme au terrorisme contemporain alors qu'il est devenu aussi une arme pour plusieurs États impliqués dans le conflit, par contre il apparaît plus prometteur de favoriser un déblocage de la situation par la voie politique. C'est cette voie qui fait peur aux ultras dans tous les camps; il devrait sauter aux yeux que c'est donc cette voie aussi qu'il importe d'élargir. Autrement, ce terrorisme, d'où qu'il vienne, mènera à la guerre sur une plus grande échelle.

Jean-Claude LECLERC

lise bissonnette

Les sophismes de Seoul

L'UN des mystères les plus irritants de ma vie d'observateur politique est d'entendre depuis des années, à gauche comme à droite, chez les souverainistes aigus comme chez les fédéralistes teints, dans les universités, dans les salons, dans les gazettes, dans l'autobus, chez le coiffeur et bientôt en Corée ou en Australie, que Pierre Elliot Trudeau est un maître sans pareil de la logique et du raisonnement. Dans LE DEVOIR de jeudi mon collègue Jean Basile, que je tiens pour un garçon fort peu impressionnable, accordait «une froideur logique de serpent de la connaissance rationnelle» au premier ministre canadien. Mon propre père, qui n'a jamais été avec moi d'une sévérité excessive comme d'aucuns le déplorent, est prêt à risquer la quiétude de n'importe laquelle réunion familiale pour me remettre à ma place sans dialogue si je m'avise de répéter les doutes que je formule parfois en cette page sur la justesse des prononcés du personnage. (Il est également interdit d'égratigner René Lévesque, mais pour d'autres raisons que le coeur connaît bien).

Le serpent de la connaissance rationnelle m'ayant donc piqué, j'ai fait venir, du bureau du premier ministre, la transcription des propos qu'il avait daigné tenir lundi soir pour ses lointains administrés, à Seoul. Devant les caméras, il avait lu un texte rédigé en anglais, puis improvisé une traduction sur-le-champ en français (c'est la convention, comme dirait la Cour, qui donne pareil statut au français) et enfin accepté de répondre à quelques questions de la presse. J'ai bien lu et relu et j'avoue, cher Jean Basile et mon cher père, que la «froideur logique» ne m'a pas glacée. Mais enfin, je vous laisse juges.

Première proposition, la principale, répétée huit fois dans le texte, sous diverses variantes dont voici la plus complète: «Nous avons essayé, non seulement depuis 54 ans, mais moi, personnellement comme premier ministre, depuis douze... treize ans, j'ai tenté, à une vingtaine de reprises, de convaincre les provinces de se mettre d'accord pour qu'enfin les Canadiens aient leur constitution et non une constitution résidant encore en Grande-Bretagne. Et toujours, la réponse a été la même. Les Canadiens n'auront pas leur constitution tant que, vous, le gouvernement canadien, ne donnerez pas plus de pouvoirs aux provinces». On sait la conclusion que tire M. Trudeau de ce syllogisme: donc il faut se passer du consentement des provinces. Si quelqu'un est capable de me démontrer en quoi «se mettre d'accord pour que les Canadiens aient une constitution» est nécessairement, fatalement et absolument contradictoire avec le fait de «donner plus de pouvoirs aux provinces», je promets d'avaler ma chronique en même temps que ma position constitutionnelle. En attendant je continue à croire que ce syllogisme principal se lit ainsi: je leur ai offert une chose, elles en ont voulu une autre, donc je choisis. Mon ex-professeur de logique, dans une humble école normale, lui aurait donné zéro.

(Et je passe par dessus la fausseté obvie. En avril dernier, les provinces contestataires ont bel et bien consenti au rapatriement de la constitution sans partage préalable des pouvoirs. Mais nous discutons de logique ici, et non de déformation politicienne des faits.)

La deuxième proposition est un peu plus subtile, et surtout stupéfiante. Elle vient de l'improvisation française: «Pourtant, nous le savons, ce ne sont pas les actions du gouvernement canadien pour tenter, depuis quelques années, de rapatrier la Constitution qui sont les fondements du séparatisme au Québec. Les fondements du séparatisme c'est qu'un grand nombre de Québécois pensent que la constitution devrait être changée, devrait être améliorée de plusieurs façons, et nous disons précisément: donnons-nous notre constitution, nous pourrons ensuite, entre Canadiens, nous attaquer à ces problèmes. Donc, qu'est-ce que nous devons, qu'est-ce que nous pouvons faire? Eh bien, je ne vois pas d'autre solution que d'aller de l'avant avec notre démarche qui a été jugée légale».

Ne nous attardons pas au spectacle des patriarches du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) Pierre Bourgault en tête, insomniaques, cherchant leur souffle, existentiellement troublés par l'absence d'une constitution canadienne et noircissant des pages pour y proposer des amendements. Ici, le syllogisme additionne des oranges et des pommes pour arriver aux poires qu'on nous suppose être. Il dit ceci: Ottawa ne crée pas le séparatisme; le séparatisme vient d'une insatisfaction constitutionnelle; donc Ottawa peut faire ce qu'il veut. Même un serpent de la connaissance rationnelle perdrait ici sa tête et sa queue.

Le syllogisme sophiste peut aussi proposer de faux choix. En voici un, de ma traduction: «La souveraineté, à la fin, doit-elle procéder du peuple et de la volonté du peuple ou sera-t-il possible pour une seule province de dire: je bloquerai tout le processus jusqu'à ce que j'obtienne ce que je veux?». Si on comprend bien les deux membres étonnants de ce choix, la volonté du peuple par définition ne peut coïncider avec la volonté d'une province, et comme il faut choisir la volonté du peuple, on est toujours justifié d'envoyer promener la province, n'importe laquelle. Pas mal trouvé, mais un peu inconfortable; quelque saboteur aura jeté de l'eau chaude sur la glace de la logique.

Mais le plus beau de tous est aussi le plus lyrique: «Nous le ferons parce que nous croyons qu'il faut en finir avec le commencement. Pas parce que c'est une lubie personnelle que de donner aux Canadiens leur constitution, mais parce que se discutent autour de ça, voyez-vous, des questions fondamentales, des questions relatives à l'unité du pays, à la sorte de pays que nous allons bâtir à l'avenir, au Canada, pour nous et pour nos enfants. Ce débat doit se terminer. Il doit se terminer bientôt de sorte que nous puissions ensuite passer aux autres étapes, une amélioration du fédéralisme».

Admettons, pour un éphémère instant et pour les seuls besoins de la discussion, que l'on soit d'accord avec les deux prémisses de M. Trudeau: il faut se donner enfin un départ, et il faut arriver ainsi au débat fondamental qui tourne autour de l'amélioration de notre fédéralisme. Quelqu'un peut-il m'expliquer, par quel cheminement de l'intellect, par quelle illumination de sa raison supérieure, M. Trudeau en est arrivé à conclure qu'il fallait améliorer le fédéralisme à sa façon avant même de l'avoir pris, le départ?

Peut-être faut-il être un maître de la logique, il est vrai, pour manier à ce point et aussi impunément le sophisme érigé en science et art de parler creux pour avoir l'air de parler profond. Par l'absurde, ce qui ne devrait pas déplaire à cet être un peu magicien, Jean Basile pourrait avoir raison. Mais pour moi, dans le discours de Séoul, il n'est qu'une phrase qui se lit vraiment à l'endroit et qui se trouve, elle, exactement dans la logique du premier ministre. Il se cite lui-même, version octobre 70: «Just watch me.»

LETTRES AU DEVOIR

Les «Lettres au DEVOIR» doivent être signées. L'adresse, de même que le numéro de téléphone, ne sont requis que pour fins d'identification dans nos dossiers. LE DEVOIR demande à ses correspondants de bien vouloir s'en tenir à moins de deux feuillets dactylographiés à double interligne. LE DEVOIR se réserve le droit d'abréger les textes trop longs.

■ *Une mère adoptive en colère*

(Lettre adressée à Lloyd Axworthy, ministre Emploi et Immigration du Canada).

J'ai eu le bonheur d'adopter un nouveau-né, un bel enfant que nous sommes allés chercher en Amérique du Sud alors qu'elle n'avait que sept jours. Le voyage est long et les frais sont élevés. Mon employeur m'accorda alors trois mois de congé sans solde, tel que prévu par la convention collective négociée avec le syndicat. Suite à une demande de prestations de maternité faite à l'assurance-chômage, je me suis vue refuser ce droit étant donné que je ne pouvais faire preuve de ma «grossesse». Logique de fonctionnaire ou absurdité d'une loi désuète qui a tout simplement écarté les mères adoptives de sa juridiction, privant ainsi des milliers de travailleuses canadiennes qui adoptent des enfants, de la seule source de revenus auxquels elles auraient droit si elles avaient enfanté.

Après avoir suffisamment été pénalisée par la nature... «Non, vous n'aurez jamais d'enfant»... me voilà pénalisée par le gouvernement fédéral... «Non, vous ne pouvez prétendre aux prestations de maternité»... Le code civil actuel ne fait pas de discrimination entre la mère naturelle et la mère adoptive. La loi reconnaît un statut égal entre l'enfant légitime né dans le mariage et l'enfant adopté légalement. Or il se trouve que la loi d'assurance-chômage est à mon avis discriminatoire puisqu'elle fait une telle distinction.

Mon enfant qui deviendra un citoyen canadien à part entière n'a-t-il pas le droit de bien débuter sa vie? Dois-je me résoudre à mettre mon enfant en garderie alors qu'il arrive d'un orphelinat ou dois-je perdre 3 mois de salaire alors que cette adoption internationale m'a coûté si cher?

Sachez qu'un couple sur sept ne peut avoir d'enfant et qu'il y a eu au Québec près de 30,000 adoptions de 1968 à 1978.

Je refuse d'accepter le verdict de votre bureau d'assurance-chômage et j'exige que cette loi soit amendée pour donner à la mère adoptive qui travaille les droits qui lui reviennent.

Monique MARCHAND
Montréal, 23 septembre

■ *Que deviennent les COFI?*

(Lettre d M. Godin, ministre de l'Immigration du Québec)

C'est avec consternation que j'apprends la fermeture du COFI (Centre d'Orientation et de Formation des Immigrants) Olivar-Asselin dans le quartier Rosemont, non loin de votre bureau de comté. Il s'agit de la troisième fermeture depuis votre «nomination» à ce ministère: COFI Yvette-Charpentier (juin 1981), COFI de la Mauricie (été 1981) et maintenant Olivar-Asselin. C'est donc l'expression d'une volonté de votre part.

Comment, osez-vous détruire aussi systématiquement un service tellement *rentable* pour l'ensemble des Québécois, service qui nous assure d'une main-d'oeuvre immigrante enfin francophone. Un service dont votre prédécesseurs, M. Couture, avait compris toute l'importance et auquel il avait promis (16 octobre 1980) un «avenir prometteur». Seriez-vous incapable de faire valoir la pertinence du dossier éminemment limpide des COFI auprès de vos collègues du Cabinet? Faudrait-il, devant décision aussi aberrante que la fermeture d'un troisième COFI, mettre carrément votre compétence en doute? Attendez-vous les bras croisés que les immigrants s'assimilent, avec la même exemplaire régularité que jadis, au secteur anglophone?

J'attends, Monsieur le Ministre, votre réponse «éclairée», en français s.v.p.

Marc BOUCHER
Montréal, 24 septembre

■ *L'illogisme de notre société*

À l'occasion de l'assemblée générale de l'Union Internationale des Organismes familiaux tenue à Montréal à la fin d'août, l'on a entendu des déclarations intéressantes. Quelques personnalités québécoises ont profité de ce forum pour révéler leurs découvertes: quand l'on affirme que le gouvernement est trop souvent intervenu dans les affaires de la famille durant les dix dernières années, l'autre annonce la créagion d'un comité interministériel pour étudier les problèmes de la famille. Aura-t-il fallu une assemblée internationale sur le sol québécois pour nous ouvrir les horizons et aussi les esprits et nous faire prendre conscience que ça ne peut pas continuer ainsi si nous voulons survivre comme peuple?

Depuis, l'on se préoccupe même du faible taux de natalité: l'on réalise qu'il faut donner un coup de barre, que l'on est en train de naufrager. Il faut une croissance démographique de 2.1 pour conserver une population stable, de 2.3 pour avoir une marge de survivance confortable, et nous voilà avec 1.7. Nous pouvons bien compenser notre égoïsme en ouvrant largement nos portes à l'immigration, ce qui est souhaitable, et les forcer à apprendre le français. Mais ça prend au moins trois générations pour qu'un immigrant s'enracine vraiment dans notre sol du Québec.

On a bien accusé l'Église d'avoir une morale trop rigide. On y a vu la cause de familles nombreuses. Il y a eu certes beaucoup d'erreurs, je n'en doute pas. Mais je ne crains pas d'affirmer que les erreurs commises aujourd'hui sont beaucoup plus graves et lourdes de conséquences que celles d'autrefois. L'on a parlé avec fierté de la revanche des berceaux. Notre peuple a survécu à cause de nos familles nombreuses, de la générosité qui y régnait. On y trouvait joie et bonheur dans le partage.

Aujourd'hui l'on est à sombrer à cause de notre égoïsme. Et notre société est plus malheureuse que jamais. Dans le confort moderne, l'on cherche de plus en plus un sens à sa vie. On s'attache à toutes sortes d'idoles. On cherche à s'en sortir en recourant à toutes sortes de superstitions; horoscopes, réincarnation, etc.

L'on oublie que Dieu a créé le monde selon un plan bien défini, et que c'est en cherchant à réaliser ce plan que nous y trouvons le bonheur. Le plan de Dieu se réalise dans une logique et non dans l'illogisme actuel de nos lois humaines qui veulent remédier au faible taux de croissance démographique et qui créent des centres d'avortement qui tuent plus d'êtres humains que les accidents, les suicides et les maladies du coeur ensemble au Québec. Dans certaines cliniques, on utilise même la psychiatrie pour préparer la femme à l'avortement; on lui fait un lavage du cerveau, on lui falsifie la conscience pour qu'elle puisse accepter qu'on tue son enfant. N'est-ce pas imiter la Russie, où les cliniques psychiatriques sont utilisées contre les droits de l'homme?

La logique de leur illogisme conduira à l'euthanasie dans un avenir rapproché. Ceux qui prônent l'avortement aujourd'hui seront des vieillards demain, ils seront peut-être eux-mêmes victimes du peu de respect pour la vie qu'ils auront inculqué dans notre société. On trouvera que l'euthanasie coûte moins cher que de soutenir des centres d'accueil pour vieillards.

Prenons conscience de nos bêtises humaines quand il est encore temps d'y remédier! Plusieurs parents s'efforcent pour ne pas passer à leurs enfants leurs propres déséquilibres personnels et conjugaux. On est en droit d'attendre le même souci et la même honnêteté de la part de ceux qui ont des responsabilités dans l'orientation et la construction de la société. Il y va du bonheur de notre société québécoise.

Gerard DUPONT
Beloeil, 24 septembre

■ *L'éducation sexuelle à l'école*

Dans la société occidentale actuelle, la sexualité est devenue objet de consommation. Parce qu'on oblige les gens à vivre selon la mode du jour, on en est rendu aujourd'hui, à proposer aux enfants un mode de vie centré sur la sexualité. On est en train d'érotiser l'enfant et lui faire perdre sa candeur enfantine. La preuve: les sexologues ont remplacé les théologiens sur l'imposition de valeurs reliées à la sexualité. Ce qu'autrefois l'on nommait péché, devient aujourd'hui une vertu. Prenons un seul exemple: l'auto-érotisme ou masturbation. Avant on défendait aux enfants, sous peine de péché, de jouer avec leur sexe ou celui des autres. Maintenant, les sexologues prétendent trouver des vertus pour le même acte.

Se faire répéter pendant les années d'enfance que tel acte est mauvais, puis rendu à l'âge adulte, se faire répéter maintenant que ce même acte est bon, c'est jouer avec la conscience des gens. Moi, j'appelle cela du chantage pédagogique et démagogique. Un adulte équilibré sait très bien que la masturbation, après tout, n'est qu'un acte qui apporte une certaine satisfaction sexuelle et que la même main qui produit ce plaisir, sert aussi à se défendre contre toute agression sexuelle. On voit le vice quand on veut le voir et il en est de même pour la vertu.

Pourquoi faire d'un acte, la clé du bien et du mal? La négation d'un acte, pas plus que sa permissivité, ne doit être imposée. C'est au principal intéressé de juger lui-même du bienfait ou de la nocivité d'un acte et cela, seule l'expérience alliée à la connaissance de cet acte, lui permettra de s'ajuster en conséquence. Et cela vaut pour tout ce qui regarde la sexualité.

Les sexologues, aujourd'hui, n'ont pas plus le droit (par une propagande habile), d'obliger les gens et en particulier les enfants à assumer certaines expériences sexuelles; que les théologiens d'autrefois n'avaient le droit (sous prétexte de péché), d'interdire totalement ou en partie, ce que la nature, par la pulsion sexuelle, permettait. C'est la pulsion sexuelle qui est la clé de la sexualité, pas l'éducation sexuelle. Contrôler cette pulsion, sans la réprimer, c'est cela apprendre à vivre sa sexualité.

L'être humain devrait toujours être guidé intelligemment devant les multiples implications de la sexualité et non pas être manipulé. Son cerveau fonctionne aussi bien pour apprendre les choses dites sexueles, que pour les choses dites intellectuelles. L'éducation sexuelle à l'école ne doit pas être un bourrage de crâne. Si on permet à l'enfant de se servir de son intelligence dans cette matière comme dans les autres, les résultats seront positifs. Le contraire est également vrai

Jean-Guy DAIGLE
Plessisville, 28 septembre

■ *Mais de pauvres... point !*

Parmi les plus belles messes télévisées au «jour du Seigneur» par Radio-Canada, compte celle qui a été célébrée à Saint-Vinctent-de-Paul, Laval, le dimanche, 27 septembre. Félicitations aux organisateurs!

Tout est bien. Tout est ordonné, digne, resplendissant, fleuri, propre. Vêtements liturgiques superbes, assemblée endimanchée, mais de pauvres... point!

Et pourtant le thème «les pauvres de Monsieur Vincent» est maintes fois rappelé par Mgr Gérard Tremblay, p.s., évêque auxiliaire de Montréal.

Donc, une ombre... à l'écran! Une ombre causée par une absence. L'absence du pauvre.

Nous, gens d'Église, nous, fidèles de l'assemblée chrétienne, quand poserons-nous le geste fraternel de l'accueil du pauvre dans nos réunions communautaires? Quand opérerons-nous notre «conversion pour le pauvre, par le pauvre, avec le pauvre»?

Suzanne ROBILLARD s.p.
Montréal, 28 septembre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois, $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00/par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

La cité libre

Jacques Dufresne

FERNAND Dumont vient de faire paraître un livre imposant. Jean-Paul Audet en donnera bientôt un compte rendu détaillé dans ces pages. Je l'évoque ici en livrant les réflexions qu'il m'inspire.

De l'avis unanime, c'est un livre difficile. Dumont écrit manifestement pour ses homologues les plus exigeants et les plus rigoureux, mais le lecteur moins averti, qui osera quand même relever le défi, sera récompensé de ses peines par de nombreux passages s'adressant à l'homme qu'il est plutôt qu'au savant qu'il n'est pas encore. «Comment, se demande par exemple Dumont, parler des hommes dans les laboratoires ou dans des livres si déjà, chez les hommes, la parole n'est plus qu'une fonction».

Voilà l'intuition centrale du livre, la raison du combat acharné qu'un homme y livre contre «l'hémorragie du sens», contre la disparition des perspectives consécutives à leur multiplication désordonnée.

Ce problème est posé en termes abstraits, à un niveau de langage qui rend possible la confrontation des grandes philosophies du siècle: le marxisme, l'existentialisme, le structuralisme, la phénoménologie. De temps à autre, le raccord avec nos existences quotidiennes est fait dans un langage plus accessible: «nous ne sommes plus assurés des coordonnées dernières du cosmos et de l'histoire, comme les Grecs l'étaient; l'incertitude sur le monde et la problématisation de la destinée humaine relève désormais d'un vaste théâtre sans frontière. Dans la contradiction du travail nécessaire et du loisir qui incite au rêve évanescent, dans les soucis où se mêlent les impératifs de la technique et les ambitions du pouvoir, jusque dans la consommation où se conjuguent la satisfaction des besoins organiques et l'affirmation symbolique de soi, la reconnaissance de notre condition se transforme en un jeu qui jette une lumière plus crue sur la fatalité multiforme et la signification indéfiniment ouverte de l'existence».

Plutôt que d'y voir distraitement une nostalgie devenue banale, il faut peser chaque mot de cette phrase. On y reconnaîtra alors l'expression articulée d'une angoisse diffuse qui est devenue le lot commun.

Le monde grec, avec ses limites fixes, étoilées, ses éternels retours, son feu central, auquel correspondait un feu local dans chaque temple, chaque maison, chaque être et chaque parole, ce monde, ce cosmos était un sein maternel, une niche, lieu plus doux que n'était dure la fatalité, comme le dit Pindare dans un poème où l'on retrouve les mots rêve et ombre, si souvent employés par Dumont:

«Qu'est l'homme? Que n'est pas l'homme?

L'homme est le rêve du nombre... mais quelquefois, comme un rayon descendu d'en haut, la lueur brève d'une joie embellit sa vie, et il connaît quelque douceur».

L'homme tire sa forme et sa vie du cosmos et la Cité, que Dumont présente comme une communauté de gens de parole, devient le lieu où la pensée et l'histoire trouvent leur fondement, le lieu où s'ébauche une pertinence que, dans ce contexte, on peut sans ambiguïté appeler vérité. Nous connaissons tous des lieux, restaurants, boutiques ou clubs, où des gens de tous âges se rassemblent librement pour trouver chaleur et lumière. La Cité est un lieu de ce genre, aggrandie et rehaussée.

À propos de Thucidyde, le père des historiens, Dumont écrit: «Ce qui sert d'appui à sa recherche de l'intelligibilité de l'histoire est, pour lui, à la fois milieu d'existence et schéma de pensée». Ce milieu-schéma, ce lieu formateur, c'est la Cité. «Faute d'un tel monde, ajoutera Dumont, faute de la parole qu'il permettait, nous en sommes réduits à chercher un rapport au monde par réduction». Pour expliciter sa pensée, il citera plus loin ces lignes de François Châtelet: «Tant que la Cité est une substance solide, capable de mobiliser l'énergie, le devenir porte en soi un message transhistorique; dès le moment où elle perd sa cohérence interne et sa signification morale, le devenir n'est plus que ce qu'il est, une suite d'événements peuplés de hasards et de coups de force».

Après être devenue chrétienne, la niche grecque a éclaté. L'univers est devenu infini. Au-delà d'une étoile, il y avait désormais une autre étoile... «Le silence éternel des espaces infinis m'effraie.» C'est ainsi que Pascal a exprimé l'angoisse provoqué par cet éclatement. Des processus analogues se sont par la suite opérés dans toutes les sphères où l'homme était parvenu à se donner des appuis. Recherche des fondements ultimes de la connaissance chez les psychologues comme Piaget, mise à nu des conditions de la pensée et des conditions de ces conditions par les structuralistes, etc. Dumont analyse de façon pénétrante les plus significatives de ces entreprises généalogiques et réductrices pour aboutir à la conclusion qu'en reculant de conditions en conditions, on mine le socle sur lequel repose la statue, l'ombre de l'homme, sans jamais trouver l'étincelle qui la ranimera. Saint-Denys Garneau n'était-il pas atteint par un vertige analogue quand il regrettait de ne «tenir entre ses mains que le bouts cassés de tous les chemins».

Ici on pourrait s'attendre à ce que Dumont proclame la vanité de la science et de la réflexion rigoureuse, pour rejoindre Jacques Languirand au pays sans frontières des quatres chemins. Sachant qu'il vaut mieux ployer sous le doute que de mimer des certitudes dont les conditions d'authenticité ont disparu, il assume sans sourciller la lourde chape critique; mais, dans le même mouvement, il appelle de ses voeux le mythe et le rêve régénérateur, lesquels seront confiés à l'interprétation des hommes dans des cités, appelées désormais, dans une formule un peu trop fonctionnelle, «communautés des interprétants».

L'anthropologie de l'interprétation demeure l'une des trois sciences humaines possible, en l'absence de l'homme, qui a été relégué, ou plutôt reporté dans des utopies. Elle complète et donne un sens aux anthropologies de l'opération et de l'action.

Il n'est pas interdit de voir en certains projets québécois dans cette Cité où les hommes se rassemblent dans une parole fondatrice, où la liberté est d'abord un sens partagé. Il n'est pas interdit non plus d'opposer à cette Cité libératrice, éducatrice, une cité où la liberté est un sens inventé par chacun et réinventé par chacun, et impliquant la possibilité d'aller sans entrave jusqu'au bout de sa trajectoire individuelle.

On notera surtout que Fernand Dumont a pris du recul par rapport aux idées d'État et de nation. Plutôt que le mot nationalisme, c'est le mot civisme qui caractériserait désormais sa pensée, à condition, bien entendu, que l'on donne à ce mot le sens de culte de la Cité.

Mais en quoi consisterait précisément une cité québécoise? Quel rôle y joueraient les groupes ethniques, quelle place y occuperaient les cultures canadienne-anglaise, américaine, française? Dumont n'a pas abordé ces questions et il n'avait pas à le faire puisqu'il se situait dans l'universel, ne faisant jamais allusion au Québec.

Voilà bien d'ailleurs le grand paradoxe du livre. La Cité, lieu de parole concret, située dans l'espace et dans le temps, est présentée comme l'axe de référence par excellence. Compte tenu des antécédents de l'auteur et du contexte dans lequel le livre paraît, le lecteur ne peut pas ne pas songer au Québec chaque fois qu'il est question de la Cité. Que Dumont n'en parle pas explicitement, cela, nous l'avons dit, peut s'expliquer par la nature du livre, mais il y a plus: ce livre ne contient aucune référence à un auteur ou à une expérience québécoise. Il ne résulte pas non plus d'un dialogue avec une intelligentsia étrangère encore vivante, parisienne ou californienne. Il est un dialogue avec des livres plus qu'avec des hommes constituant une Cité ou une classe intellectuelle. On peut même expliquer par ce fait une partie des difficultés de lecture qu'il présente. En tant que médium, il contredit le message qu'il contient. Platon donnait la parole à Diotime et au vieillard du Pirée, il «placotait» avec Alcibiade. Dumont cite Piaget, Heidegger, Lévy-Strauss.

Jean Basile rappelait récemment aux télédiffuseurs qu'on n'enpêchera jamais les Québécois de regarder les bonnes émissions étrangères s'il n'y en a pas de meilleures sur nos chaînes. Fernand Dumont nous rappelle par son exemple qu'on n'empêchera jamais un grand penseur d'ici de chercher une nourriture appropriée à l'extérieur, dut-il, pour cela, s'enfermer dans sa bibliothèque. N'est-il pas clair, dans ces conditions, que la Cité qu'il faut construire ici doit être cosmopolite et qu'on ne saurait instituer une parole fondatrice, sans faire en sorte que les eaux de la source locale soient purifiées et vivifiées au contact des grands courants internationaux.

Note

(1) Fernand Dumont, *L'Anthropologie en l'absence de l'homme*, Presses universitaires de France, Paris, 1981.

Une sagesse pour notre temps

La Potion magique, Louis Leprince-Ringuet, Paris, Flammarion, 1980, 280 pages.

par Roger Duhamel

IL est naturel qu'un homme de science, parvenu au faîte de sa carrière, éprouve le besoin de dépasser les frontières de sa spécialité et qu'il fasse porter sa réflexion sur le sproblèmes universels qui angoissent ses contemporains. Tel est le cas du physicien Leprince-Ringuet. Ce grand professeur, qui eut le privilège de collaborer aux travaux du duc Maurice de Broglie, entretient une vision trop haute de la réalité pour s'imaginer que la fission de l'atome résoud l'énigme de la vie. Il n'a pas attendu d'avoir atteint ses 80 ans pour manifester la diversité de ses intérêts, présidant simultanément les Jeunesse musicales de France et l'Organisation française du mouvement européen. Et ne fournit-il pas une preuve éclatante de sa culture de pointe en empruntant le titre de son dernier ouvrage à Panoramix, le druide à la longue barbe blanche!

Qu'on ne cherche pas dans ces pages alertes un exposé didactique; elles conservent toujours le ton de la conversation aisée au service d'un esprit lucide, plus préoccupé d'expliquer que de convaincre. Sur tous les sujets que l'auteur aborde, il réunit tous les éléments d'information sans chercher à imposer son propre jugement. n'est-ce pas ce qui s'appelle respecter le lecteur?

Leprince-Ringuet dissipe d'entrée de jeu une illusion tenace. Non, la crise que nous subissons à l'échelle mondiale n'est pas une simple maladie passagère, elle traduit au contraire une terrible mutation du monde. Ce n'est pas là un phénomène sans précédent; d'autres civilisations, avant la nôtre, ont connu de profonds ébranlements et ont même disparu à jamais. Néanmoins, il reste qu'il n'est pas très confortable que notre existence si brève coïncide avec l'écroulement de l'Empire roumain!

L'humaniste formé à la rigueur des méthodes scientifiques ne s'éloigne pas tellement de ses soucis professionnels en abordant en toute franchise une tendance dominante de notre époque, qui est l'aspiration des citadins vers la nature. Il s'étonne toutefois que des écologistes convaincus soient partisans de la contraception: «Car prendre la pilule, n'est-ce pas précisément refuser le cycle de la nature féminine, cycle éternel qui représente une des caractéristiques les plus larges de notre humanité? Que l'on prenne la pilule, sans doute, mais alors que l'on ne se proclame pas amoureux ou seulement respectueux de la nature et de ses grandes lois.»

Louis Leprince-Ringuet

Quel odieux réactionnaire que ce Leprince-Ringuet! Il pousse même l'outrecuidance jusqu'à dénoncer la nouvelle liturgie du disco qu'il définit comme «une ivresse, provoquée par le déchaînement de bruits et de lumières, violents et pulsés, dont le rythme aboutit à une redoutable hébétude. ». Il n'est pas plus tendre pour cette exploitation abusive de la crédulité populaire qu'est l'astrologie, «qui compte tant de fidèles, malgré (ou grâce à) une absolue carence scientifique.» On n'est pas plus obscurantiste, juste ciel!

Pour notre auteur, la consommation d'énergie et le bonheur ne sont pas indissolublement liés. Nous nous en doutions bien un peu, s'il n'est jamais mauvais de nous le rappeler. Ce qui est certain, c'est qu'on ne revient jamais en arrière (sauf pour disparaître) et que notre société de consommation va continuer de dévorer une énergie dont le prix ne pourra que croître. Toutefois, notre planète ne sera pas entièrement démunie, à condition d'acquitter une facture élevée et de consentir un effort d'une vingtaine d'années. Et d'énumérer les produits de remplacement du pétrole: le charbon ordinaire et aussi sous forme de gaz ou de liquide, les schistes bitumineux, les sables asphaltiques, l'énergie nucléaire, éolienne ou solaire, la géothermie, etc. Donc beaucoup de denrées au comptoir de la nature, mais toutes ne sont pas d'accès facile, de coût acceptable et de rendement suffisant.

Ce qui nous amène à nous interroger sur la menace que feraient peser sur les populations les centrales nucléaires, mal famées depuis l'accident survenu le 28 mars 1979 en Pennsylvanie, à Three Miles Island. Les alarmistes seront chagrins d'entendre une voix autorisée leur apprendre qu' «en dehors de la centrale, les effets radioactifs furent minimes» et qu'à toutes fins pratiques, «une centrale est totalement différente d'une bombe; elle ne peut absolument pas produire une explosion nucléaire.» L'évêque de Harrisburgh a cédé évidemment à la panique en ordonnant à ses curés de donner une abolution collective aux fidèles, alors que ces derniers n'avaient absorbé que la quantité d'éthylène qu'ils consomment en inhalant la fumée de quelques cigarettes.

Voilà qui devrait entrainer l'économie de nombreux macarons, pancartes et slogans contestataires dont font débauche ceux que Jean Dorst appelle les «écologistes de tréteaux». Versons enfin au dossier la formule du physicien américain Teller: «On reçoit à peine plus de rayonnements radio-actifs quand on couche à côté d'une centrale nucléaire en fonctionnement normal que lorsque l'on couche à côté de sa femme... ou d'une femme». N'est-ce pas suffisant pour rassurer au moins les écologistes hétérosexuels? Le malheur, c'est qu'une propagande menée à coups d'arguments pseudo-scientifiques maintient l'affolement dans les chaumières.

La dernière partie de *la Potion magique* touche à la politique internationale et plus particulièrement à l'entreprise de déstabilisation mondiale menée par l'URSS à un rythme sans cesse accéléré. Malgré des perspectives sombres, Leprince-Ringuet ne perd pas coeur et il s'emploie à dégager les lumières de l'espérance, qui ne sont encore que de fragiles lueurs. Il les veut découvrir dans les petites communautés charismatiques, les centres de prières, certains lieux privilégiés de retraite. Il se peut qu'il ait raison, bien qu'il me soit difficile d'inférer du baptême de Bob Dylan en 1980 que nous sommes à l'aube d'une «vision plus spiritualiste, plus religieuse du monde».

La personnalité rayonnante, le charisme conquérant de Jean-Paul II ont fortement impressionné le vieux savant. Ce qui ne lui interdit pas de se demander, à la suite du père de Gibon, si l'Église peut disparaître. S'il cite sur ce sujet plusieurs témoignages impressionnants, surtout celui du grand médecin franco-russe Bernard Halpern, sa propre réponse, je crois la dégager des lignes suivantes dont l'ambiguité même correspond à la contradiction interne de notre temps: «L'Église paraît inadaptée au monde moderne et, d'autre part, ses tentatives d'adaptation lui font perdre son caractère essentiel».

Montaigne nous prévenait qu'il nous livrait un livre de bonne foi. C'est là le jugement que les lecteurs de Leprince-Ringuet prononceront en refermant son dernier livre. Si la vieillesse est un naufrage, il reste sans contredit de solides navires qui résistent mieux que d'autres à la tourmente...

Plaidoyer pour l'incertitude

Pour sortir du XXe siècle, Edgar Morin, Paris, F. Nathan, 1981, 380 pages.

par Denis Monière

EN cette fin de siècle et de millénaire l'heure est aux bilans. Les changements de millénaires stimulent l'imaginaire, activent les angoisses existentielles et sont propices aux discours apocalyptiques qui annoncent de nouveaux messianismes.

L'humanité a peur. La désillusion, l'horreur, l'impuissance et le nihilisme constituent le terreau psychologique de notre époque. Les désespoirs et les tentations irrationnelles poussent sur les débris de la culture occidentale humaniste, progressiste et rationaliste. Le brouillard a envahi l'avenir radieux de l'Occident et les ténèbres recouvrent peu à peu les Lumières. La conscience du néant peut mener à la démission de l'être. Comment aujourd'hui avoir encore le courage de croire et d'espérer? C'est ce défi que propose de relever Edgard Morin dont l'oeuvre s'enrichit avec cet essai d'une pièce maîtresse.

Dans un style quelque peu incantatoire, Morin nous fait défiler à travers les erreurs et les horreurs du XXe siècle qui a contenu deux guerres mondiales, une multitude de guerres locales, la bombe atomique, Hiroshima, le nazisme, le stalinisme, les camps de concentration, les génocides, la bombe à neutrons, etc. La raison, la science, la révolution ne semblent pas avoir été suffisantes pour enrayer les progrès de la barbarie. Pire encore, elle l'ont même servi en la rendant plus efficace, plus systématique.

Le mal du siècle a été l'absolutisme de la pensée et son dérivé le totalitarisme.

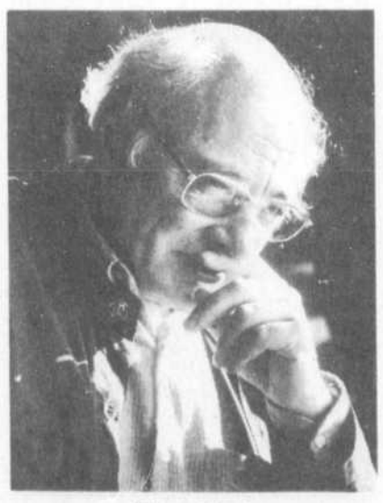

Edgar Morin

L'histoire a atteint en ce siècle le sublime dans la théâtralité en faisant applaudir au nom de la liberté et du progrès les pires crimes commis contre l'humanité. Ce siècle a été riche en illusions politiques qui se sont transformées au fil des tragédies en déroute idéologique. Nous ne savons plus qui croire, que penser, comment penser pour ne pas être victime des illusions de la pensée. Les déceptions ont perverti non seulement les croyances mais aussi le doute qui s'est lui aussi transformé en absolu à travers l'hyper critique qui considère que la réalité est une fiction et qu'en définitive seul l'imaginaire est réel.

La réflexion d'Edgar Morin décortique ces processus culturels et tente de franchir les abimes du désenchantement. Le cheminement intellectuel de cet écrivain suit la courbe sineuse de l'aventure idéologique du XXe siècle. Il se sert donc de son expérience pour élucider les règles du jeu de la vérité et de l'erreur. Sociologue engagé, il a lui aussi péché par illusions mais il s'est pour ainsi dire racheté par son esprit critique qui l'a amené à résister aux diverses formes d'oppression du nazisme au stalinisme. «Certes la nazisme et le communisme stalinien relèvent du passé. Mais c'est l'aveuglement à l'égard de notre passé qui nous précipite en aveugle dans notre futur. La reconnaissance de la nature une, diverse, passée et actuelle du totalitarisme est nécessaire pour sortir du XXe siècle (p. 195). Le premier pas à faire pour en sortir est de poser le problème du comment savoir. Il faut repenser notre façon de voir le monde car elle nous a empêché de comprendre ce qui se passait en temps opportun et nous empêche probablement de comprendre aujourd'hui ce qui est en train de se passer.

Morin attribue les errements du siècle aux lacunes de nos systèmes de pensée obsédés par La Vérité. La science et la raison ont remplacé la foi sans la dépasser c'est-à-dire en assumant le principe de la certitude, en éliminant le doute, en excluant la dialectique la vérité et de l'erreur. Les théories scientifiques inspirées du rationalisme sont réductionnistes. Elles tolèrent difficilement la complexité car elles sont à la recherche de réponses et de solutions définitives et éternelles. Elles peuvent devenir délirantes lorsqu'elles tentent de mettre le réel aux ordres de la pensée. «Dès lors nous croyons que nos idées sont le réel, ce qui nous rend méfiants de toute donnée ou expérience qui contredit nos idées; c'est le réel qui a tort quand il contredit l'idée» (67).

La leçon que devrait nous laisser ce siècle est la nécessité de développer une conscience critique de la logique cognitive. Pour penser sans succomber aux illusions de la pensée il faut «une pensée qui reconnaisse l'importance clé du problème de l'erreur, la fragilité de la vérité, le mystère du mythe, la multidimensionnalité du réel, l'extrême complexité des choses humaines...» (314). Morin estime que la seule façon d'enrayer les effets destructeurs des systèmes de pensée rationaliste consiste à regarder le monde à travers le principe de l'incertitude. Il nous faut douter des absolus qui pour notre plus grand malheur hantent nos consciences: la vérité, le sens de l'histoire, le progrès, le salut, les solutions finales. Il ne s'agit pas pour autant de pratiquer une scepticisme absolu qui se transforme en désabusement et en cynisme. Il faut maintenir la tension dialectique entre la foi et le doute. «La vraie connaissance est celle qui reconnait en son sein la présence de l'incertitude et de l'ignorance» (173). Il nous faut apprendre à travailler avec l'incertitude si on veut sortir du XXe siècle, si on veut que l'art de gouverner cesse de produire des monstres.

Un journaliste accuse

Les Veines ouvertes de l'Amérique latine — Une contre-histoire, Eduardo Galeano, Paris, Plon / Terre humaine, 1981, 416 pages.

par Guy Trottier

CETTE traduction paraît opportunément à l'heure du dialogue Nord-Sud. Au moment ou la «doctrine Reagan» se précise par la visite à six pays, — dont trois dictatures militaires, — de l'ambassadrice américaine à l'ONU. L'ouvrage se distingue aussi des best-sellers préfabriqués ou pas, qui luttent au coude à coude, chez les libraires ou dans les listes de classement. A côté des Boeing de l'édition, ainsi y a-t-il cette contre-histoire implacable du pillage d'un continent qui fait tragiquement prendre conscience d'une humiliation concertée comme celle d'un homme ou d'une femme.

Publié en 1971, devenu un classique aux Etats-Unis, actualisé par une postface indétie de cinquante pages, et une annexe statistique très détaillée d'une impressionnante vérité, *Les Venas Abiertas de America latina»* raconte, siècle après ciècle, et jusqu'à aujourd'hui, le pillage sud-américain. Traduit en dix langues, il fallait donc attendre dix ans pour enfin le lire en français?

L'Amérique latine, depuis les conquistadores, git les veines ouvertes, en proie aux vampires du capitalisme sauvage, de l'industrialisme, des multinationales. En lisant Eduardo Galeano, c'est à se demander comment elle survit encore, exsangue de ses forces vives, vidée séculairement de son sang, affadie, dilapidée, ruinée. Mais survit-elle? Elle comptait soixante-dix millions d'habitants lorsque les Européens arrivèrent; cent cinquante ans plus tard, il n'y en avait plus que trois millions et demi. Au reste, le génocide continu: celui du «peuple de gauche». Du Chili au Salvador. Eduardo Galeano martèle cette vérité qui finissait par nous lasser (on s'habitue au pire?»: les Pinochet, les Papas et Bébés Doc, les Videlas remplacés par leurs acolytes aussi sanguinaires sont des marionnettes dont les fils conduisent... où... chez nous, oui, chez nos bons amis de Washington.Ainsi: «La technologie nord-américaine de la répression, essayée aux quatre points cardinaux de la planète, s'achète et est appliquée sur une grande échelle. Mais il serait injuste de ne pas reconnaitre, dans ce domaine, une certaine capacité créatrice aux classes dirigeantes latino-américaines. (...) En Uruguay, ne pas dénoncer son prochain est un délit. En entrant à l'Université, les étudiants jurent par écrit de dénoncer toute personne s'adonnant dans le campus à «toute activité étrangère à l'étude». L'étudiant partage la responsabilité de tout ce qui se passe en sa présence. Dans ce projet d'une société de somnanbules, chaque citoyen doit être son propre flic et celui des autres.

Néanmoins, le système, à juste titre, se méfie. On compte cent mille policiers et soldats en Uruguay, mais aussi cent mille indicateurs. Les espions travaillent dans les rues et les cafés, dans les autobus, les usines et les lycées, dans les bureaux et à l'Université. Celui qui se plaint à voix haute de la cherté ou de la dureté de la vie se retrouve en prison: il a commis «un attentat contre la valeur morale des Forces armées», et le paie de trois à six ans de détention.

L'auteur de ce document inclassable, tout à la fois essai d'économie politique, traité d'histoire sociale, reportage historique et roman de piraterie, — au demeurant écrit dans une langue superbe, — est un journaliste-romancier né à Montevideo où il anime divers journaux (dont «Epura») et revues parmi les plus importants d'Uruguay. En 1973, il est expulsé de son pays et se réfugie en Argentine. Trois ans plus tard, il prend à nouveau la route de l'exil pour fuir les tueurs à gage du général Videla et trouve asile à Barcelone où il vit actuellement. «Je crois, dit-il, que le journalisme est une forme de littérature. Une bonne partie de la littérature latino-américaine peut se lire dans les revues et dans les journaux — depuis José Marti jusqu'à Rodolpho Walsh. Elle est la chronique de notre temps, comme l'essai et le roman». Et: «On nous a tout volé, même la mémoire». Enfin: «...les inquisiteurs se sont modernisés. Curieux mélange de méthodes du Moyen-Age et de sens commercial capitaliste. Les militaires ne brûlent plus les livres: ils les vendent aux fabricants de papier. Les papeteries les passent au pilon, en font de la pâte et remettent le papier sur le marché. Il est faux d'affirmer que Marx n'est pas à la portée du public. Simplement, il ne l'est pas sous forme de livres, mais de serviettes en papier».

En somme, des raisons de plus pour se précipiter sur ce témoignage ravageant, sur ce terrible réquisitoire.

RESTAURANT HÉLÈNE DE CHAMPLAIN
VOUS PROPOSE
SON FESTIVAL DE FRUITS DE MER
L'assiette du Pêcheur
$17.50 repas complet
SA NOUVELLE CARTE AVEC LES SPÉCIALITÉS DU CHEF DENIS NOESER
Réservations
(514) 866-5226
200 TOUR DE L'ISLE, ÎLE STE-HÉLÈNE, MONTRÉAL, QUÉ.

La recherche de coupables de l'impasse constitutionnelle

Suite de la première page

tion de la constitution. Elle n'intéresse alors que deux groupes assez limités: les parlementaires et parmi eux quelques membres seulement des cabinets britannique, canadiens, fédéral et provinciaux, et des juristes spécialistes des questions constitutionnelles.

Cette situation évolua rapidement au début des années 60 et en particulier au Québec en 1964 et 1965. En effet, durant ces deux années, cette question devint le sujet d'un vaste débat dans la société. Elle devint une question éminemment politique, voire électorale.

Entre 1966 et 1971, la négociation constitutionnelle prit une vitesse de croisière réelle. Les chefs des États canadiens se réunirent à sept reprises. Cette accélération de l'entreprise produisit la défunte Charte constitutionnelle canadienne ou Charte de Victoria.

De 1971 à 1976, les gouvernements, mises à part des rencontres privées, ne tiennent aucune négociation constitutionnelle. L'échec de Victoria est encore vif et rend hasardeuse toute relance de la révision constitutionnelle. Enfin, de 1976 à 1981, les provinces vivent sous la menace et la réalité de l'action unilatérale évoquée pour la première fois par Pierre Elliott Trudeau le 5 mars 1976 et officiellement annoncée dans le discours du Trône du 12 octobre de la même année.

Ce bref résumé permet de mieux saisir l'importance de distinguer les étapes de l'entreprise. Présenter le dernier demi-siècle comme une période continue d'une même négociation est une erreur de perspective qui fausse l'évaluation et permet de tirer des conclusions simplistes.

Les populations

La recherche d'une formule de rapatriement et de modification constitutionnelle laissa les populations canadiennes indifférentes jusqu'au milieu des années 60. L'entreprise semblait technique et assez peu signifiante en terme de ses effets sur les sociétés et les citoyens.

La situation changea radicalement au Québec en 1964-65.

M. Jean Lesage, au sommet de sa puissance politique, avait consenti à une formule de rapatriement et d'amendement, la formule Fulton-Favreau. L'ampleur et la durée du débat parlementaire et extra-parlementaire sur cette question l'obligèrent à retraiter. Il évoqua pour justifier ce revirement le débat qui a eu lieu au sujet de la formule et «une évolution constante et soutenue vers de nouvelles relations entre le Québec, les autres gouvernements provinciaux et le gouvernement du Canada».

Cette date marque une étape essentielle dans l'évolution du débat constitutionnel. Il y aura désormais l'avant et l'après 1965. Ce qui précède est sans commune mesure avec ce qui suit cette date. Une discussion de cénacles se transforme en véritable enjeu politique. La dimension de l'équation ne sera plus jamais la même. Inspirés par les travaux de la Commission Laurendeau-Dunton et fouettés par l'action des premiers regroupements indépendantistes, les nationalistes fédéralistes québécois du temps se rallieront à cette idée qui transforme l'ancienne et étroite perspective de l'ajustement constitutionnel en véritables exigences de réforme constitutionnelle. Dans l'ordre, le Québec recherchera désormais «un accord sur les changements au niveau des pouvoirs» et ensuite une entente sur les aspects formels: le rapatriement et la formule d'amendement. M. Trudeau a toujours refusé cette perspective. Cependant cette préoccupation devient rapidement partie intégrante de la programmation politique des partis, un signe de ralliement ou de division. La tenue des États généraux du Canada français en 1966 et 1967, le pamphlet *Égalité ou Indépendance* que signe Daniel Johnson en 1965 et la crise qui ébranle le PLQ au sujet de son option constitutionnelle et précipite le départ de René Lévesque et la création du Mouvement Souveraineté Association en 1967 illustrent la pénétration dans la société québécoise des préoccupations constitutionnelles.

Beaucoup plus tard, au milieu des années 70, d'autres régions du pays, en particulier dans l'Ouest, connaîtront pour des motifs différents une vive animation autour des questions soulevées par la révision constitutionnelle.

Ces dernières années, cette question a suscité un grand intérêt à travers tout le pays. L'élection d'un gouvernement souverainiste et la tenue d'un référendum constitutionnel au Québec, la négociation sur les politiques énergétiques, la dimension internationale de la démarche unilatérale, la création d'un front commun des 8 provinces dissidentes et la récente décision de la Cour suprême sans oublier les programmes dit d'information des gouvernements sont, parmi d'autres, les sources de cet intérêt et de cette inquiétude.

L'évolution des sociétés et des régions canadiennes a eu des effets profonds sur les négociations constitutionnelles dans la mesure où, tenant compte de cet élément nouveau dans la culture politique, les équipes politiques ont dû et doivent en tenir un compte serré dans leur stratégie et leur comportement. L'exceptionnelle diversité des groupes qui se sont présentés à l'automne 80 devant le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes traduit cette conscience nouvelle des citoyens.

Les équipes politiques

La sensibilité des équipes politiques à l'évolution de la situation de leurs partenaires au sein du régime fédéral a souvent fait la différence entre le blocage et le progrès de la négociation constitutionnelle. En convoquant en 1966 la conférence sur «La confédération de demain» John Robarts, premier ministre de l'Ontario, consacrait l'importance du nouvel état des choses au Québec et l'urgence d'engager le dialogue sur la base de cette situation sans précédent. En déclarant, à l'inauguration des travaux de cette conférence qu'il était conscient des objectifs du Québec désormais désireux d'obtenir la reconnaissance juridique et politique de la nation canadienne-française par l'élaboration d'une nouvelle constitution, il força Ottawa à entrer dans le champ de la négociation constitutionnelle.

La franchise et les qualités de conciliation de Lester Pearson à la table constitutionnelle permirent de surmonter les difficultés considérables de départ de la négociation en 1968.

L'accueil remarquable et unanime des gouvernements provinciaux aux propositions québécoises en 1976 qui mena à la création d'un front commun des provinces pour contrer l'intention d'agir unilatéralement du gouvernement Trudeau illustre l'importance de ces facteurs. Ces derniers ont eu un effet décisif sur l'évolution du dossier constitutionnel. Ils sont d'ailleurs inséparables de la lente maturation qu'a exigée la clarification des objectifs et des contenus de la négociation pour tous les partenaires.

Objectifs et contenus

Tant pour le Québec, les autres provinces canadiennes et le gouvernement fédéral, la nécessité de clarifier leurs objectifs et les contenus de la négociation exigea des investissements considérables.

En effet, c'est une chose de réclamer un nouveau partage des pouvoirs, c'en est une autre de préciser ce que devrait être ce partage. C'est une chose de réclamer la réforme des institutions, c'en est une autre d'adopter des positions claires sur la composition, le mandat et le fonctionnement de ces institutions réformées. Il était normal que des aspirations nouvelles s'expriment d'abord en termes généraux, qu'elles soient formulées, en un premier temps au niveau des principes et qu'il faille du temps pour que des contenus viennent occuper les espaces considérables ouverts par la mise en question de l'ordre constitutionnel.

Il a fallu plusieurs années de négociation pour trouver les formules de compromis qui, en 1867, furent inscrites dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. On ne s'étonnera pas que la somme des matières à situer et à clarifier un siècle plus tard exige une maturation et coûtent des temps. L'ampleur et la complexité des questions en cause, la nécessité de définir une mécanique et un support à la négociation, la nouveauté de l'entreprise après 1966, constituent des facteurs non négligeables. Rebâtir politiquement et constitutionnellement le Canada, c'est-à-dire inventer de nouveaux aménagements entre les deux nations, dégager des réponses satisfaisantes pour les régions, puis réajuster dans ce nouveau contexte la taille et les fonctions du gouvernement fédéral était et demeure une entreprise colossale.

Attitudes des leaders politiques

On ne saurait sous-estimer l'importance des personnalités qui se sont retrouvées à la table constitutionnelle depuis 20 ans. Leur comportement et leur style de travail, leur stratégie et le niveau de précision de leurs objectifs ont marqué chacune des étapes de la négociation.

La présidence des conférences constitutionnelles, dans l'ordre actuel des choses, revient au premier ministre de la fédération. Son rôle est déterminant et ses intérêts considérables. Idéalement, il doit évidemment défendre la position fédérale et en même temps arbitrer en quelque sorte les différends entre cette position et les perspectives des autres participants. Cette fonction, extrêmement difficile et délicate, exige des qualités exceptionnelles d'animation, de diplomatie et le respect des divers points de vue représentés. Elle fut occupée dans la période qui compte vraiment, soit de 1967 à aujourd'hui, par deux hommes fort différents, Lester B. Pearson et Pierre Elliott Trudeau. Le premier lança les travaux et le second les présida durant les 13 dernières années. La différence de style des deux hommes politiques est si nette qu'elle s'est imposée à tous.

Pearson présidait à la reconstruction «d'un pays fragmenté» et reconnaissait selon ses propres termes «les raisons du mécontentement du Canada français au sujet de sa place dans la confédération». Pierre Elliott Trudeau, dès le départ, chercha à pulvériser le point de vue du Québec tel qu'exprimé par Daniel Johnson et Jean-Jacques Bertrand. Il fera, quelques années plus tard et publiquement, le procès implacable du premier ministre Bourassa d'une manière qui fut jugée à l'époque «méprisante et démagogique». Le tort de ces tristes personnages venus de Québec négocier une nouvelle entente constitutionnelle était simplement de tenir une position et un discours qui ne coincident pas avec le schéma limité de l'ancien patron de *Cité libre*. De fait, entre 1968 et 1970, M. Trudeau exerça la fonction de président de la conférence constitutionnelle en privilégiant l'affrontement avec les porte-parole québécois. Il en tira des bénéfices politiques et électoraux certains, mais pendant cette période, la négociation languit.

En juin 1971, Pierre Elliott Trudeau refusa de consacrer constitutionnellement la primauté législative du Québec dans le domaine des politiques sociales. Ce refus marqua la fin de la grande négociation. Il réduisit à néant les travaux des dernières années et mena à l'abandon de la Charte de Victoria, premier document d'importance issu de la négociation.

La suite est connue: quelques tentatives du premier ministre canadien pour imposer sa conception de la réforme se butent à la concertation des provinces. Le chef du gouvernement canadien menace alors de recourir à l'action unilatérale.

Les provinces ainsi menacées se regroupent et définissent à l'unanimité leurs perspectives communes de la relance de la révision constitutionnelle. Ce front commun créé en 1976 s'est maintenu jusqu'à aujourd'hui, même si sa dimension et ses perspectives ont évolué. Il s'est d'ailleurs manifesté avec une intensité dramatique réelle en septembre 80. À la fin de la conférence constitutionnelle, les dix gouvernements provinciaux ont présenté unanimement une formule de compromis qui fut rejetée par Pierre Elliott Trudeau. Le premier ministre du Manitoba, parlant au nom de ses collègues, implora le chef du gouvernement canadien de reprendre la négociation. Ce dernier leva la séance. La démarche unilatérale allait dans les jours qui suivirent succéder à la négociation constitutionnelle.

D'autres facteurs pourraient être invoqués. Ceux qui précèdent suffisent cependant pour établir la dimension étroite, partisane et irresponsable de l'argument qui vise à tenir les provinces responsables de l'échec de la négociation constitutionnelle.

En effet, cet échec réel est le résultat de très nombreux facteurs incluant, à certains moments, les attitudes des provinces. Cependant, il faut compter le refus de reconnaître l'évolution du pays, les aspirations du Québec, le caractère fédéral du régime et la volonté unanime puis largement majoritaire des provinces comme déterminant dans ce blocage. Ce refus est celui d'un homme qui préside depuis 13 ans les travaux de l'entreprise complexe et pleine de risques de reconstruction de ce pays. Ce refus s'est aussi manifesté par le rejet systématique des perspectives dégagées par de nombreux rapports de comités d'enquête qui ne consacraient pas le schéma étroit du premier ministre canadien.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Dissidents

dents vont dans le même sens, celui de passer l'éponge.

Toutefois, il reste possible mais peu probable que le chef libéral s'inspire d'un précédent qui s'est produit il y a quelques années dans son propre parti alors que deux députés, MM. John Ciaccia et Georges Springate, avaient refusé de voter en faveur de la loi 22. À l'époque, avaient été exclus pour quelques mois de l'aile parlementaire.

Ainsi, même si les neuf députés concernés se sont dit prêts à accepter les conséquences de leur geste, il reste qu'ils n'ont pratiquement rien à craindre puisque, selon les informations du DEVOIR, le caucus libéral s'objecte à toute représaille et que M. Ryan ne dispose plus vraiment de l'autorité nécessaire pour imposer son point de vue à ce sujet.

D'ailleurs, le chef du parti, qui a pourtant passé toute la semaine à tenter de les convaincre de la nécessité qu'ils suivent la ligne de conduite qu'il avait tracé, a été le pemier hier à prendre leur défense en indiquant que ces députés réflétaient l'opinion de leurs électeurs méfiants à l'endroit du gouvernement et qu'il fallait les comprendre.

Dans les faits, ce qu'il faut savoir de l'ensemble des événements qui ont secoué toute la semaine le PLQ, c'est que M. Ryan, qui n'est pourtant pas homme à supporter pareil défi à son autorité, ne pouvait pas agir autrement.

Ainsi, même si, hier, il a sauvé l'essentiel en entraînant 80% de sa députation derrière lui, il reste que plusieurs informations émanant du caucus laissent entendre que cette crise de conscience a profondément miné son leadership et a aggravé sa position au sein de son parti.

Interrogé à ce sujet, M. Ryan a refusé de répondre directement à la question et a répété qu'il se soumettra dans un an au verdict de ses militants, qui seront alors réunis en congrès général.

Mais la mine que lui-même et son entourage immédiat affichaient hier, à la suite de ces journées de fatigue et de tension hors du commun, en disent long sur ce qui s'est passé au sein de l'aile parlementaire du PLQ.

Certes M. Ryan est parvenu, au prix d'efforts extraordinaires, à réduire d'une vingtaine à neuf le nombre officiel des opposants mais on peut affirmer, sans risque de se tromper, qu'il n'y serait jamais sans le concours actif de libéraux de longue date, dont en particulier MM. Fernand Lalonde et Gérard-D. Lévesque.

Selon les informations du DEVOIR, ce dernier aurait «passé tout un savon» mercredi soit ou jeudi à un membre très important de l'aile parlementaire qui avait manifesté à M. Ryan son intention de voter contre son propre parti.

Or, la défection de ce député était carrément inadmissible tant à cause du poste qu'il occupe que parce qu'elle aurait entraîné celle de nombreux autres.

M. Lévesque a réussi à sauver les meubles mais pour combien de temps?

À cet égard, outre la subite mansuétude du chef à l'endroit des dissidents, quelques autres informations doivent être ajoutées au dossier:

■ Il était entendu qu'aucun opposant à la motion ne pourrait s'exprimer à l'Assemblée nationale afin de ne pas tenir l'image publique du parti et de laisser aux autres la possibilité de défendre au maximum la position définie par M. Ryan. Or, hier, l'un des dissidents, M. John Giaccia, a pris la parole à l'Assemblée. Interrogé à ce sujet, un membre de l'entourage du chef a indiqué «qu'on n'avait pas pu faire autrement.»

■ Plusieurs opposants ne se sont ralliés qu'à la dernière minute et du bout des lèvres. C'est le cas notamment de quelques députés qui se sont adressés hier à l'Assemblée, dont M. Pierre Paradis et Mme Lise Bacon. Cette dernière est même allée jusqu'à dire qu'elle allait poser «le geste le plus odieux de sa vie» en votant pour la motion. Auparavant, Mme Bacon s'était lancée dans un éloge dithyrambique du premier ministre Trudeau.

■ Enfin, bon nombre de députés qui ont appuyé la position gouvernementale l'ont fait sans aucune conviction, seulement par solidarité partisane. Bien sûr, ces députés ne se sont pas exprimés au cours du débat mais ont fait largement connaître leur sentiment dans les conversations de coulisses.

Si bien qu'au total, il appert qu'environ la moitié du caucus libéral n'approuve pas en réalité la position définie par le chef et qu'ils n'attendent que la bonne occasion pour lui régler son compte.

D'ailleurs, même dans l'entourage de M. Ryan, on ne cache pas que certains députés, qui ont pourtant voté hier en faveur de la motion, n'ont cessé de travailler au cours des derniers jours pour gonfler au maximum la position des opposants et précipiter ainsi le départ du chef.

On précise même que certains de ces députés ne se seraient pas gênés pour servir discrètement de courroie de transmission entre le caucus et les députés libéraux fédéraux du Québec, qui, comme on le sait, disent maintenant ouvertement vouloir la tête de M. Ryan.

À cet égard, M. Ryan s'est montré passablement réservé hier. Il a reconnu posséder des informations indiquant que les libéraux fédéraux étaient à l'origine de la campagne orchestrée de téléphones et de télégrammes dont ses députés ont été l'objet cette semaine mais il a refusé d'aller plus loin.

Il a cependant précisé que le nouveau directeur-général du parti, M. Alain Cousineau, avait été chargé de faire enquête sur cette question et qu'on en connaîtra les résultats au cours des prochaines semaines.

Quant à l'attitude générale adoptée par les ministres Jean Chrétien et André Ouellet, le chef libéral s'est contenté de se réjouir qu'ils n'aient pas réussi à influencer davantage son caucus et ses militants et leur a conseillé de «se doter de bonnes lunettes pour voir et comprendre un peu mieux ce qui se passe au Québec.»

Il reste cependant que les libéraux fédéraux du Québec n'accepteront jamais l'attitude définie par M. Ryan et qu'ils peuvent maintenant compter plus ouvertement que jamais sur de solides alliés au sein même du caucus du PLQ.

En revanche cependant, le chef libéral pourra tenter de se rabattre sur les militants dont, faut-il le rappeler, la très grande majorité, et en particulier les jeunes, ont adopté sa position pas plus tard qu'il y a quinze jours, lors du conseil général du parti.

Et hier, M. Ryan a cité, en conférence de presse, plusieurs télégrammes d'appui en provenance d'associations de comté qui lui ont dit de tenir bon et d'accentuer ce virage du «Québec d'abord».

Enfin, il dispose de l'appui solide d'au moins une dizaine de ses députés, parmi les plus importants dans l'opinion publique, qui l'appuient et l'admirent en dépit de ses récents déboires électoraux.

Plusieurs de ces députés étaient présents hier à sa conférence de presse. Outre M. Lévesque, ce sont, entre autres, MM. Claude Forget et Reed Scowen ainsi que Mme Thérèse Lavoie-Roux, M. Michel Pagé, qui vient d'être promu au poste de whip du parti et qui a dû jouer un rôle important dans ces événements, n'y était pas.

◆ Motion

■ leur acceptation fondamentale du projet constitutionnel fédéral, et, en particulier de la Charte des droits qu'ils considèrent être un «acquis important» pour le Québec;

■ leur refus viscéral de s'associer au gouvernement du Parti québécois et de participer à une démarche qui n'est, selon eux, qu'un pas supplémentaire vers l'indépendance.

Toutefois, en dépit du fait que cette dissidence ternisse quelque peu la position gouvernementale, il reste que MM. Lévesque et Ryan se sont montrés tous les deux satisfaits de ce vote «largement majoritaire» et ont souhaité que cette motion, «qui exprime l'avis du peuple du Québec», puisse faire reculer les dirigeants fédéraux.

«Nous souhaitons que ce vote ralentira la machine infernale d'Ottawa et, à défaut, pèsera de tout son poids sur le Parlement de Londres», a dit le premier ministre, M. René Lévesque, qui estime disposer maintenant d'un mandat «clair et exigeant» pour s'opposer jusqu'au bout au projet fédéral.

Quelques instants plus tard, M. Ryan a repris les mêmes propos en conférence de presse en disant que ce vote avait une «signification exceptionnelle» en vue de la défense des intérêts fondamentaux du Québec et d'une possible reprise des négociations avec Ottawa.

Pour le gouvernement Lévesque, qui n'avait pas réussi l'automne dernier à entraîner l'adhésion de l'opposition sur une motion semblable, ce vote largement majoritaire est d'une extrême importance. puisqu'il permettra, à court terme, d'améliorer grandement sa position, tant auprès du front commun des huit provinces dissidentes qu'auprès, éventuellement, du Parlement de Westminster pour qui l'opinion de l'opposition est au moins aussi importante que celle du gouvernement.

Dans cette perspective, l'équipe gouvernementale doit d'abord et avant tout ce succès à M. Ryan lui-même qui, au risque de diviser son parti et d'affaiblir encore davantage un leadership déjà miné par la défaite du 13 avril, n'a pas hésité à se dégager du cadre de la partisanerie et à défendre d'abord les intérêts fondamentaux de tous les Québécois.

«Il y a des moments où l'intérêt supérieur de la communauté doit passer au-dessus des mesquineries partisanes», avait dit le chef libéral mercredi soir à l'ouverture du débat sur la motion qu'il avait lui-même largement contribué à rédiger.

M. Ryan a tenu parole, s'employant durant toute la semaine à convaincre le plus grand nombre de ses députés à appuyer le geste de son parti. Certes, il n'a pas complètement réussi mais il a quand même franchi un bon bout de chemin si l'on tient compte du fait qu'au moment de la présentation de la motion, plus d'une vingtaine de députés libéraux manifestaient leur intention de s'y opposer.

Bien sûr, cette attitude lui coûtera peut-être son poste de leader du PLQ mais il a indiqué hier «qu'il ne regrettera jamais d'avoir servi d'abord et avant tout les intérêts du Québec et de son Assemblée nationale».

D'ailleurs, les députés péquistes ont été les premiers à reconnaître tout ce qu'ils doivent à M. Ryan et c'est par dizaines qu'ils se sont groupés autour de lui juste après le vote, afin de le féliciter et de le remercier. Pendant ce temps, bien peu de libéraux en faisaient autant.

Quoiqu'il en soit, 33 des 42 députés du PLQ, soit environ 80%, auront donc appuyé la motion gouvernementale. Tous les députés étaient présents au moment du vote et personne n'a cherché quelque excuse pour s'absenter de l'Assemblée. Même le député de Jeanne-Mance, M. Michel Bissonnet, victime au cours de l'été d'un grave accident, s'est rendu voter.

Du côté gouvernemental, tous les péquistes ont appuyé la motion. Un seul député manquait à l'appel, soit le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, retenu à Ottawa pour une conférence avec ses collègues fédéral et provinciaux.

Au sortir de l'Assemblée nationale, le leader parlementaire du gouvernement, M. Claude Charron, a indiqué que l'adoption de cette motion mettait provisoirement un terme aux démarches entreprises à Québec pour combattre le projet fédéral.

Cette motion sera présentée ce soir lors d'une réunion, à Montréal, des ministres des Affaires intergouvernementales des huit provinces opposées à ce projet.

Elle servira aussi à la campagne publicitaire lancée il y a quelques semaines par le gouvernement.

Pour Québec, la balle est donc retournée dans le camp de M. Trudeau. C'est à lui qu'il appartient maintenant de dire clairement s'il va jusqu'au bout.

Si la réponse était positive, il est déjà entendu que M. Lévesque, accompagné de ses collègues dissidents, se rendra à Londres au début de novembre.

Et s'il advient que Westminster adopte quand même le projet fédéral, il y a tout lieu de croire que le gouvernement québécois sera alors tenté d'en appeler à la population, probablement par voie de référendum.

◆ Opposition

nada.

Des députés ont également blâmé la «précipitation» avec laquelle le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a réagi au jugement de la Cour suprême en prenant M. Bennett de vitesse et en durcissant le débat.

«En fermant la porte à tout compromis, (M. Lévesque) a trahi, une fois de plus, son désir de faire flèche de tout bois pour promouvoir la cause du séparatisme au Québec, affirme le communiqué final de la réunion.

Le président du caucus québécois, M. Jacques Olivier (Longueuil), a affirmé que la position constitutionnelle de M. Trudeau avait été endossée par «tous les membres du caucus qui se sont exprimés sur le sujet».

L'unanimité ne semble pas être totale puisque le député de Montmorency, M. Louis Duclos, bien qu'il n'ait pas exprimé sa position au caucus, a déclaré qu'il maintenait son désaccord avec la position constitutionnelle du gouvernement.

Le caucus a, par ailleurs, décidé de répliquer vigoureusement à ce que M. Lalonde considère comme les «campagnes mensongères» du gouvernement péquiste. Le communiqué final contient d'ailleurs une charge en règle contre la gestion financière du PQ.

«Le PQ a peut-être besoin d'une guerre de diversion pour faire oublier les remèdes de cheval qu'il devra faire avaler aux Québécois pour redresser les finances de la province. Mais le gouvernement fédéral n'est pas responsable des largesses auxquelles le gouvernement Lévesque a trop facilement consenti dans le secteur public et du lourd fardeau fiscal qui s'en est suivi pour la population du Québec», affirme le communiqué.

«Ottawa ne devra pas devenir le bouc émissaire des péchés économiques de M. Parizeau», a lancé M. Lalonde, qui croit que le gouvernement Lévesque agit comme le régime de Mussolini qui s'était lancé dans une guerre contre l'Éthiopie pour faire oublier ses problèmes économiques.

Le cas de l'implantation d'une usine de pièces de la compagnie Volkswagen est, à cet égard, très éloquent, affirme M.Olivier.

«Pour faire oublier ses $5 milliards de déficit, le PQ soulève le cas Volkswagen. Pourtant c'est nous qui avons fait notre travail dans ce dossier et ce sont MM. Biron et Landry qui ne l'ont pas fait», a soutenu M. Olivier.

Les libéraux fédéraux se défendent bien de vouloir jouer le rôle d'opposition officielle au Québec mais ils affirment qu'ils doivent répondre aux «calomnies» du gouvernement péquiste et que ce n'est pas le rôle du Parti libéral du Québec de défendre le gouvernement fédéral.

M. Lalonde s'est également refusé à critiquer l'attitude du chef libéral du Québec, M. Claude Ryan, dans le dossier constitutionnel. Tout en étant déçu de son attitude, M. Lalonde rappelle que ce n'est pas la première fois que les libéraux fédéraux et provinciaux ne sont pas d'accord et que ces divergences sont normales.

◆ Flexibilité

qui est présentement en vancances aux Îles Fidji. Il se pourrait que lui aussi passe par Vancouver en rentrant au Canada, puisque M. Bennett a dit hier qu'il espérait rencontrer M. Davis à un moment donné au cours de la semaine prochaine.

C'est M. Trudeau lui-même qui, de Canberra, en Australie, a suggéré un tel sommet vendredi. Vancouver est une escale sur la voie du retour.

«Il me serait utile d'arrêter à Vancouver et voir le premier ministre Bennett en espérant qu'il aura des propositions réelles et significatives à faire au nom des provinces à la suite de sa tournée», disait M. Trudeau entre deux activités de la conférence des pays du Commonwealth.

Dans une conférence de presse donnée à Melbourne hier également, M. Trudeau a indiqué qu'il aura un entretien particulier avec Mme Margaret Thatcher, le premier ministre du Royaume-Uni lundi après-midi. Il sera bien sûr question de constitution, de rapatriement et de vote au Parlement britannique.

«Essentiellement, je dirai deux choses à Mme Thatcher, a mentionné le premier ministre: maintenant que la Cour a jugé que notre résolution ne contrevenait pas à la loi du Canada ni à celle de Grande-Bretagne — leur opinion du statut de Westminster à l'effet qu'il n'y avait plus d'empêchement légal — je m'attends à ce qu'elle (Mme Thatcher) fasse passer la motion. Mais je lui dirais que j'ai naturellement à me fier à son jugement pour ce qui est du calendrier qu'elle peut fixer de façon réaliste».

Dans cette conférence de presse le premier ministre canadien a réitéré très clairement qu'il tient beaucoup à une charte des droits. Si les provinces lui demandaient ce qu'il a appelé «un émasculation complète de la charte des droits, alors je devrais leur dire: je m'excuse, nous allons de l'avant». À Londres évidemment.

Pendant ce temps, à Winnipeg où il venait de visiter le premier ministre manitobain, M. Sterling Lyon, M. Bennett se disait très confiant que M. Trudeau abandonnerait «sa ligne dure». Il disait avoir des raisons de croire que le premier ministre fédéral deviendrait plus souple et agirait « à la façon canadienne».

Dans la province voisine à Régina MM. Bennett et Blakeney unissaient leur voix pour exprimer leur espoir qu'un accord pourrait être atteint avec les 11 gouvernements sur un rapatriement simple accompagné d'une formule d'amendement.

Par ailleurs, pendant que M. Trudeau parlait de constitution en Australie et que son caucus québécois tenait une veillée d'armes au Mont-Orford, quelques députés britanniques se trouvaient à Ottawa pour parler eux aussi de constitution.

Porte-parole du groupe, le député conservateur M. Jonathan Aitken a répété essentiellement ce qu'il a dit à Québec, à savoir que les chances de faire adopter le projet de résolution constitutionnel, tel qu'il est présentement, à Londres ne sont pas très fortes.

À Ottawa, M. Aitken et ses collègues ont rencontré le porte-parole du parti conservateur en matière constitutionnelle, M. Jake Epp. L'entretien a porté sur les difficultés qui surgiront à Londres si le projet de résolution y est envoyé sans modifications substantielles.

Invités au Canada par le gouvernement québécois, ces députés britanniques se font parfois recevoir plutôt mal au Canada anglais.

Dans une entrevue au réseau CTV, M. Aitken s'est fait demander à brûle-pourpoint pourquoi il se mettait le nez dans les affaires du Canada.

Il avait déjà précisé son opinion: «Nous croyons que c'est un problème canadien et qu'il devrait être résolu ici».

Stanley Knowles est dans un état critique

OTTAWA (d'après PC) — Le leader parlementaire du Nouveau Parti démocrate fédéral (NPD), M. Stanley Knowles, reposait dans un état critique, hier soir à l'Hôpital municipal d'Ottawa, après avoir été frappé par une hémorragie cérébrale.

M. Knowles, qui a été hospitalisé en début d'après-midi après être tombé malade à son domicile, a subi une intervention chirurgicale, mais son état se serait progressivement détérioré. Il était pourtant présent au caucus des députés néo-démocrates mercredi et semblait être bien portant.

Âgé de 73 ans, M. Knowles est député de la circonscription de Winnipeg-nord aux Communes depuis plusieurs années. Il est spécialiste des questions de procédure et figure aussi parmi les hommes politiques fédéraux les plus respectés.

Le mince député est le membre des Communes ayant le plus d'ancienneté, puisqu'il fut élu pour la première fois au cours d'une élection complémentaire en 1942. Il remplaçait alors M. J.S. Woodsworth, premier chef de la Cooperative Commonwealth Federation, l'ancêtre du NPD, qui venait de mourir.

Il fut toujours réélu par la suite, sauf pour une interruption de quatre ans après une défaite en 1958. L'ancien premier ministre conservateur, M. John Diefenbaker, lui avait même offert la présidence des Communes après les élections de 1957, mais il avait refusé.

Les francophones hors Québec et le projet de rapatriement

OTTAWA — «Le projet constitutionnel du gouvernement fédéral a été jugé légal, mais sa légitimité face aux revendications des francophones hors Québec demeure douteuse», estime la présidente de la Fédération des francophones hors Québec, (FFHQ), Mlle Jeannine Séguin.

Commentant dans un communiqué la décision de la Cour suprême, la présidente de la FFHQ rappelle que la Fédération n'avait pas voulu mentionner le projet fédéral le printemps dernier parce qu'il ne répondait pas adéquatement aux besoins des francophones hors Québec.

«Le projet fédéral n'impose pas l'article 133 à l'Ontario et aux autres provinces. Le droit à l'éducation en français demeure sujet à la clause «là où le nombre le justifie», et on ne parle pas du droit à la gestion scolaire dans ce projet de loi constitutionnel qui risque maintenant d'être acheminé tel quel à Londres», déclare Mlle Séguin.

«Nous avons l'intention de poursuivre nos revendications, conclut-elle, afin que la nouvelle constitution reflète réellement la dualité canadienne et que les droits des francophones hors Québec y soient pleinement reconnus».

Dîner musical pour Solidarité

En guise de soutien au syndicat polonais «Solidarité» s'organise un dîner musical (19 h 30, le 7 octobre) au restaurant chez Stash, du Vieux-Montréal.

Le revenu de cet événement ($7.50 le couvert) sera remis en entier au mouvement dirigé par Lech Walesa. L'on peut se renseigner au 861-2915 ou 845-7694.

AUJOURD'HUI

De 20 h 30 à 22 h, à l'église Saint-François-d'Assise, 700 rue Georges-Bizet, une soirée de chants, de prières et de témoignages est organisée pour marquer à Montréal l'ouverture du huitième centenaire de naissance de saint François d'Assise. À cette occasion également, on lancera l'édition française des bandes dessinées «François frère universel» et on présentera le programme des activités organisées pour souligner le Centenaire. Pour inf.: 353-2620.

■

La troupe "Le théâtre de carton» jouera «Les enfants n'ont pas de sexe», au Centre d'essai situé au 6e étage du Centre communautaire de l'U de M, 2332, boul. Edouard-Montpetit, à 14 h 30, pour les enfants âgés de 5 à 8 ans, à 20 h 30 pour les adultes. Enfants: $3., étudiants de l'U de M avec carte, $5, autres, $6.

■

Le Conseil national du Parti québécois a lieu à Jonquière.

■

Depuis que l'École de langue coréenne du Grand Montréal fut fondée en 1978, c'est la première fois qu'on célébrera le jour spécial du Hangul. Pour promouvoir l'échange culturelle entre Québécois, Canadiens et Coréens, MM. Gérald Godin, ministre de l'Immigration, Clément Richard, ministre des Affaires culturelles et le Dr Chang H. Kim, consul général de la République de Corée à Montréal de même que le Dr Bernard Bloomfield, seront présents au Collège Marianopolis, 3880 rue Côte-des-Neiges, à 11 h. Danses et musique folklorique coréennes de même qu'un petit buffet coréen seront au menu.

LE DEVOIR
Montréal, samedi 3 octobre 1981

CAHIER 21 CULTURE ET SOCIÉTÉ

EN VENTE PARTOUT
LA PENSEE QUI GUERIT
par le Docteur Pierre Vachet
Éditions Sélect

ROCH CARRIER

25 ans d'écriture déjà

par
Jean Royer

C'EST en 1956 que Roch Carrier, étudiant au Nouveau-Brunswick, né au Québec et fils de vendeur, vient proposer son premier livre aux libraires de Montréal: des poèmes publiés à compte d'auteur et au titre romantique: *Les Jeux incompris*. Ce livre n'apparaît plus au palmarès de l'écrivain. Mais ces premiers poèmes, qui ressemblaient à des fables, annonçaient déjà le conteur de *Jolis Deuils*, le recueil qui paraîtra en 1964 chez Jacques Hébert. Aujourd'hui, Roch Carrier se souvient qu'il a vingt-cinq ans d'écriture. Avec la publication, chez Stanké, de son quinzième livre: *La Dame qui avait des chaînes aux chevilles*. Ce roman explore le sentiment amoureux de nos ancêtres pionniers en lutte avec la nature sauvage du nouveau pays. On y connaît Victor, ce défricheur qui ne doit pas avoir de mémoire pour un présent habitable. On y connaît Virginie, femme d'amour et de haine, sorcière qui donne la mort quand elle ne donne pas la vie. Ce roman, Roch Carrier l'a écrit en ligne droite: «comme Victor dans la neige, j'essayais de faire mon chemin. Cela a été une belle aventure d'écriture», m'a dit ce jeune écrivain qui fête pourtant son quart-de-siècle littéraire.

■

«Un anniversaire, ça ne veut rien dire. Mais on regarde quand même un peu en arrière, un peu en avant. Je regarde mon dernier roman. Je regarde le prochain. J'ai l'impression que je ne sais pas grand-chose encore. J'ai ouvert des petites fenêtres ici et là. Chaque roman est relié à un autre. J'ouvre une fenêtre à chaque livre. J'arriverai peut-être à dessiner la maison au complet un jour. Et j'espère qu'elle sera transparente. Écrire, c'est vraiment un univers où c'est toujours à recommencer, comme si c'était à chaque fois la première page. Je ne sais pas combien de pages j'ai écrites mais je t'assure que devant chaque page je suis absolument sans assurance, plein d'inquiétude. J'ai l'impression que c'est une musique que je n'ai jamais appris à jouer, que je suis toujours en train de faire ma première note, de l'essayer différemment. En même temps, c'est peut-être ce qui fait l'intérêt de l'aventure. Il n'y a aucune routine possible, aucune certitude en écriture. On est toujours en état de découverte, d'exploration. On ne peut jamais écrire deux fois ce qu'on a écrit. C'est ce qui fait l'intérêt du travail littéraire.»

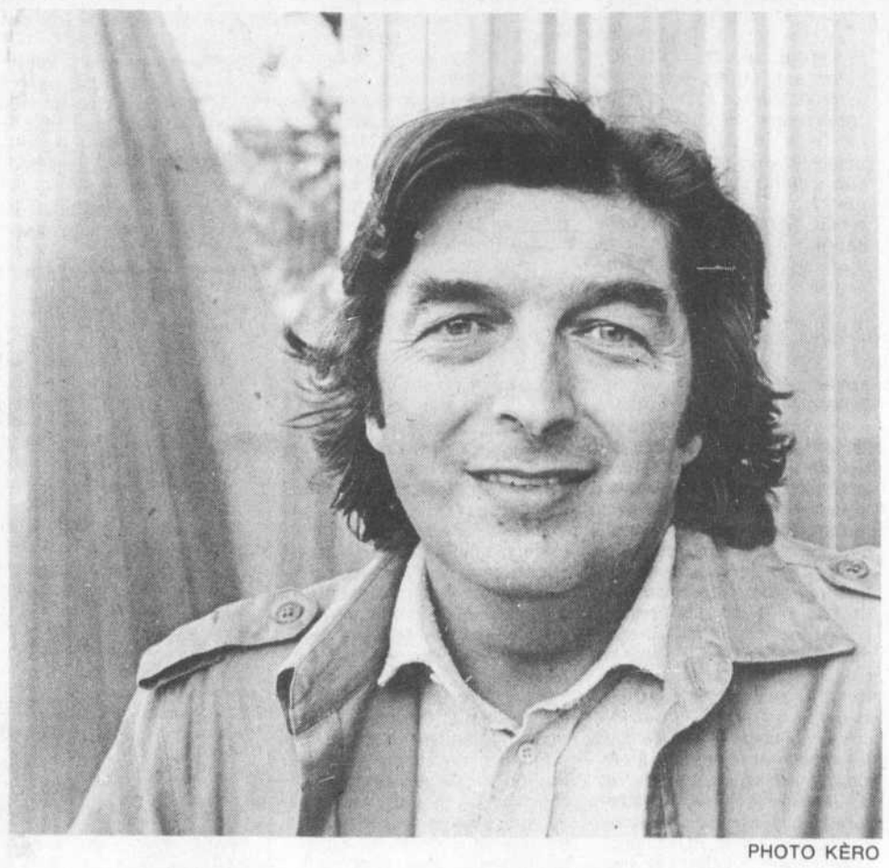

PHOTO KÈRO

— *C'est toujours le même plaisir d'écrire?*

«J'ai déjà parlé du plaisir d'écrire. Mais je ne crois pas qu'écrire soit vraiment un plaisir. J'écris régulièrement, avec une discipline très forte. J'écris vraiment tous les jours. Mais je ne saute pas dans l'écriture comme je sauterais dans une piscine chauffée l'hiver et refroidie l'été! Non. Comme toutes les personnes qui écrivent, je vais me trouver toutes les raisons pour retarder le moment de commencer. Devant le geste d'écrire, devant l'inconnu, il y a toujours une sorte de mouvement de recul. Il y a alors la tension de se dire: je n'ai pas écrit ce matin, je vais écrire cet après-midi; je n'ai pas écrit cet après-midi, je dois écrire ce soir. C'est là une tension constante et forte, qui n'est pas cause de plaisir. Je situe le plaisir après avoir écrit, quand je regarde ce qui a été fait. Il y a là sur la page quelque chose qui existe, qui n'aurait pas existé si je n'avais pas écrit. Un nouveau personnage qui fait un geste, une action, qui a éprouvé un senti-

Suite à la page 35

Le désir et le destin

par **NOËL AUDET**

VOILÀ un étrange titre pour un étrange roman de Carrier, rempli presque entièrement par la fureur d'une tempête et un désir de vengeance jusqu'au meurtre, le tout solidement ficelé dans de petits chapitres compacts.

Contrairement à ses autres livres qui, pour la plupart, posaient en équilibre le ton réaliste et la fantaisie imaginaire, *La dame qui avait des chaînes aux chevilles* se partage entre le monologue d'un mari devenu trop bavard pour faire oublier sa faute et le silence d'une femme rendue muette par le drame, à laquelle le narrateur prêtera sa voix pour lui tenir lieu de monologue intérieur. Lui, il interpelle en vain sa femme, alors qu'elle, elle sera graduellement possédée par l'histoire d'une autre empoisonneuse jusqu'au point de la sentir agir en elle, à sa place.

De quoi s'agit-il? Sans éventer la mèche, on peut dire que ce roman se situe quelque part au dix-neuvième siècle et raconte le châtiment qu'une femme veut infliger à son mari pour avoir laissé mourir leur enfant dans une formidable tempête de neige, alors qu'ils partaient prendre possession de leur terre, du côté d'Etchemin. A cette négligence criminelle, Virginie répond par la volonté nette de tuer l'homme en question. Et ce désir prend toute la place en elle, elle en parle avec les mêmes mots qui servent à décrire l'amour — ou plutôt c'est le narrateur qui meuble son silence en décrivant cette haine tragique, c'est-à-dire commandée par le destin. Le dénouement réel, assez inattendu, n'effacera pas l'omniprésence de ce désir de meurtre. Voilà pour l'histoire, qui traverse les temps anciens en empruntant des accents primitifs et montre fortement le drame que pouvait être la fondation du pays.

Quant au traitement que Carrier donne à ce thème, par définition violent comme la tempête qu'il décrit admirablement aux deux tiers du récit, je ne sais trop qu'en penser. Il y a les habiletés d'un écrivain chevronné, et sans doute des choix plus discutables, comme le ton par exemple. Là où l'on attendrait un ton net, plutôt tranchant et qui rendrait déjà compte du drame dans sa pureté, l'auteur a opté pour un ton poétique, c'est-à-dire chargé de métaphores très belles mais belles pour elles-mêmes, qui ont pour effet de ralentir le récit.

«Comme un éclair dans le tronc. L'arbre, immobile malgré la blessure, semble ne pas devoir tomber. Virginie connaît maintenant des silences plus muets que l'habituel silence de la neige et de la forêt. Puis, éclate un muscle de l'épinette. Se casse un autre muscle du bois. L'arbre va pencher. Enfin tous les muscles se rompent dans une même cassure» (p. 35).

J'ai de l'admiration pour une telle écriture, rare dans la littérature québécoise, mais en même temps je n'en saisis pas la nécessité fonctionnelle, étant donné que le personnage qui est en train de bûcher est comparé à un ours dans un autre passage. Toute cette beauté pourrait-elle n'exister que dans le regard de la femme Virginie, dont l'homme «semble ne pas devoir tomber»? Or d'après le contexte, Virginie ne voit pas la scène. La poésie est donc dans l'oeil du narrateur. De plus cette densité conviendrait mieux à un conte qu'à un roman, où elle risque d'exiger une attention trop soutenue du lecteur.

Un autre aspect poétique, par contre, me paraît justifié: il s'agit de ces phrases courtes, répétitives jusqu'à l'obsession, qui traduisent bien le lent travail du désir. Un style lancinant qui avance par petites brides, comme un rêve intérieur, jusqu'à ce que, à force de répétitions, l'action devienne possible et que le désir de meurtre s'en trouve comme naturalisé. Voici comment l'auteur s'y prend:

«Un homme n'a pas le droit d'oublier qu'il a donné la vie. Un homme n'a pas le droit de ne se préoccuper que du grand souffle des vents et de se désintéresser du petit souffle d'un enfant qui essaie de ne pas mourir. Cet homme a donné la mort; il doit être puni. Sa punition doit être plus forte que la mort, si le bon Dieu est juste. Et le bon Dieu est juste. Il ne pardonne pas à un homme qui a donné la mort, Lui qui a inventé la vie» (p. 110).

De même Roch Carrier en arrive à faire revivre un ensemble de valeurs morales et sociales très vraisemblables pour le milieu du XIXe siècle et qui seraient perçues aujourd'hui comme choses étrangères. Portrait d'époque fort réussi en effet, qui met en lumière l'écrasante présence de la religion et les «chaînes aux chevilles» de la plupart des femmes prisonnières de leur maternité. On retrouve enfin dans ce roman le grand talent de Carrier qui, de quelques traits, fait surgir des scènes plus vivantes que nature, grâce à la vision précise et sensuelle qu'il a des êtres et des choses. C'est un roman étonnant, très écrit, un peu difficile à lire mais riche de contenu et de forme, qui amorce peut-être une nouvelle manière d'écrire chez Carrier.

(1) *La dame qui avait des chaînes aux chevilles*, Roch Carrier, éd. Alain Stanké, Montréal, 1981, 153 pages.

Germain Houde: les beaux rôles

par
Robert Lévesque

A la sortie d'une école de théâtre, il est des comédiens dont on dit qu'ils «ont un physique». Rappelons-nous par exemple ce film de Marc Allégret, *Entrée des artistes*, où de toute la classe de jeunes premiers se détachait Bernard Blier. Il en est de même de Germain Houde, un comédien dont la prestance s'est imposée dès sa sortie du Conservatoire de Québec en 76, et dont le talent s'affirme depuis trois ans au théâtre et au cinéma.

Depuis vendredi au Théâtre du Nouveau Monde dans le rôle-titre de *L'Homme-éléphant*, le public montréalais peut enfin voir à l'oeuvre ce comédien de 28 ans qui, en deux rôles au cinéma et une douzaine au théâtre (exclusivement à Québec, sauf une reprise de *La Complainte des hivers rouges* de Roland Lepage à l'Arlequin il y a deux ans), s'est signalé à l'attention par la qualité d'émotion qu'il dégage des rôles ingrats et magnifiques que sa carrure lui permet d'aborder.

Germain Houde, c'est d'abord le violeur de *Mourir à tue-tête*, le film d'Anne-Claire Poirier dans lequel il a laissé un souvenir inoubliable dans la peau de ce costaud renfermé, solitaire, qui intériorise son inadaptation jusqu'à l'éclatement de la violence. C'est aussi Ti-Guy Desroches dans *Les Bons Débarras*, le très beau film de Mankiewicz et Ducharme, où sa composition du frère simple d'esprit mais sensible à vif était saisissante de vérité.

Ces deux rôles au cinéma ont imposé Germain Houde. À Québec, où il vit, le public a eu en plus le plaisir d'apprécier son talent hors du commun sur la scène du Trident à plusieurs reprises, mais principalement dans un rôle d'une richesse d'émotion qu'il a su fouiller, celui de Gérald, le frère débile qui assiste impuissant à l'inceste forcé entre sa soeur et son père, et qui agresse aussi sa soeur, dans le drame que Jeanne-Mance Delisle a intitulé «Un reel ben beau ben triste».

On le voit encore dans sa dernière image des *Bons Débarras* (que Radio-Québec nous a permis de revoir le week-end dernier) lorsqu'il remonte vers la maison où pour lui vit la plus belle femme du monde, illuminé par un bonheur inaccessible qu'il rejoint enfin dans le rêve et la mort. Ce n'est plus l'idiot voyeur de Val-des-Vals, c'est un être en quête d'amour; comme le violeur de *Mourir à tue-tête* n'est plus, dans sa peau, le bum de Montréal mais un floué de l'existence dont le mal de vivre est atroce. Les interprétations de Germain Houde ont ceci de remarquable qu'elles atteignent à l'universel par une justesse de ton riche et contrôlée.

On aura compris que je considère Germain Houde comme l'un des comédiens les plus prometteurs que le Québec ait produit depuis longtemps. Je l'ai rencontré il y a quelques jours, entre deux répétitions, pour parler de ses débuts à Montréal dans la pièce de Bernard Pommerance, *L'Homme-éléphant*, produite conjointement par le TNM et le Trident, et mise en scène par Guillermo de Andrea.

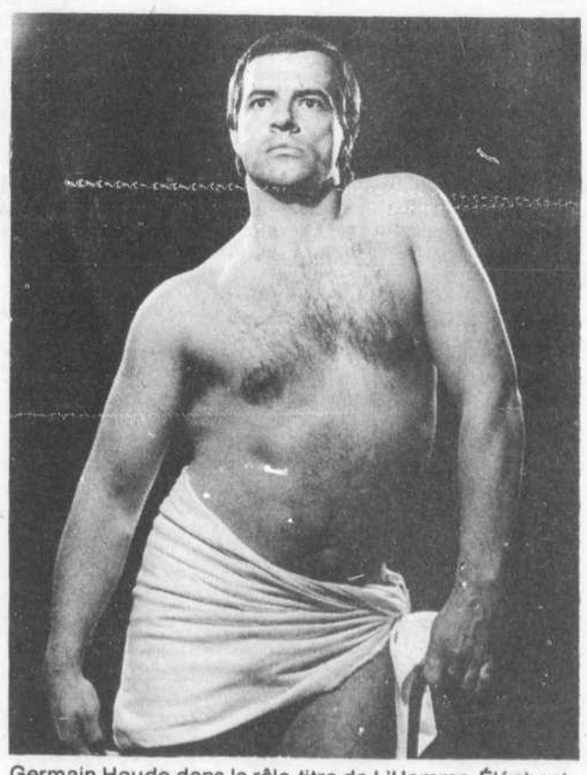

Germain Houde dans le rôle-titre de L'Homme-Éléphant, au Théâtre du Nouveau Monde. Photo André Le Coz.

Depuis deux mois il consacre tout son temps et ses énergies à ce rôle qu'il qualifie de «déterminant» pour lui. Sans le secours du maquillage et des costumes (au contraire de John Hurt qui a joué le même personnage dans le film que David Lynch a tiré de l'histoire véridique de John Merrick, cet être difforme qu'un médecin britannique découvrit vers 1885 dans une baraque de foire de Londres), Germain Houde doit faire revivre à la scène, par suggestion plus que par imitation, comme l'a voulu l'auteur de cette pièce qui a fait un malheur à New York, le drame de ce jeune homme sensible, intelligent, mais atteint de cette maladie rare appelée neurofibromatose qui, dès l'âge de cinq ans, lui donna l'allure extérieure d'un monstre, putréfiant sa chair et déformant ses os, le transformant en un Quasimodo plus horrible que celui qui hantait le Notre-Dame-de-Paris de Victor Hugo.

Jouant presque nu, ou avec une cape, Germain Houde aura par ses seules ressources d'acteur à tisser ce fil ténu des sentiments de Merrick dont l'élocation était à peine audible. «L'effort de réflexion que propose Pommerance, souligne Germain Houde, doit venir d'abord de la sensibilité que peut dégager le personnage plutôt que de son infirmité qui, elle, mise en valeur, n'attirerait que la pitié et ces attitudes des contemporains de Merrick qui l'ont amené à se laisser mourir».

«En tant que spécimen humain, a écrit Pommerance dans ses notes d'auteur, Merrick était ignoble et repoussant, mais s'il nous avait été donné de voir son âme de façon tangible, elle aurait pris la forme d'un homme remarquable et même héroïque, droit et honnête et dont le regard brillait des feux d'un courage invincible». Aussi, il a choisi le dépouillement et il le justifiait ainsi: «toute tentative de reproduire l'apparence physique de Merrick et sa façon de parler de manière naturaliste me semblerait un contre-sens sur le plan de l'efficacité dramatique et pis encore, plus la ressemblance serait réussie plus cela détournerait l'attention des spectateurs».

Tout le travail est là pour le comédien. Le drame de Merrick était de devoir dépasser les apparences pour communiquer avec les autres. Il devait aller à l'essentiel dans ses rapports. Germain Houde voit ainsi son personnage, vivant à ce niveau de l'essentiel, et il reconnaît qu'il doit puiser bien creux en lui dans ce champ de l'émotif pur afin de créer, au-delà des contorsions et des balbutiements qui sont ses seuls moyens extérieurs pour rendre Merrick crédible sur scène, le contact avec le public qui devra voir, à travers cet infirme, la société victorienne, puis l'homme en général, face à la marginalité la plus «inacceptable», la marginalité physique.

La pièce, qui a accumulé des prix à travers le monde, est admirable de sobriété. En vingt et un tableaux, reliés entre eux par un chant de violoncelle qui illustre le temps, John Merrick, le docteur Frederick Treves (joué par Paul Savoie) qui tenta de redonner raison de vivre à cet être ballotté dans la crasse des foires européennes, et quelques spécimens de cette société londonienne à l'apogée du règne de Victoria, illustreront ce que Pommerance a voulu être une réflexion sur la marginalité. Battu par des badauds horrifiés à Victoria Station, Merrick sera aussi l'attraction de choix de la Haute société. Il ne sera jamais un homme comme les autres.

En parlant de théâtre avec Germain Houde, on découvre vite «l'acteur». Celui qui veut tout dévorer, tout jouer ce qui est dans ses cordes, et qui a hâte de vieillir pour aborder des rôles comme Othello ou Macbeth, Oreste ou Jason, Oncle Vania. À ceux qui lui ont déjà souligné le danger de se confiner trop vite à «un type», il répond que c'est bien gentil de s'inquiéter pour lui, mais qu'on en reparlera dans dix ans. «Un beau rôle, c'est un beau rôle».

Né à Petit-Saguenay entre Charlevoix et le Lac Saint-Jean, élevé sur une ferme, Germain Houde n'a découvert le théâtre qu'à dix-huit ans, mais ce fut «le plus heureux flash de ma vie», comme on

Suite à la page 35

variétés / Gala du disque ou guerre de gangs?

par
Nathalie Petrowski

GUY Cloutier n'est pas content. En fait, il est parfaitement furieux. Nathalie et René Simard, ses deux jeunes protégés ne sont pas en nomination une seule fois au palmarès du Gala de l'ADISQ. Et pourtant depuis un an, Nathalie a vendu 112,000 copies de *Nathalie chante pour ses amis*, 85,000 copies de *Nathalie* et 35,000 copies de son tout nouveau microsillon *La rentrée*. René pour sa part a vendu 30,000 copies de *Un homme*, 70,000 copies de *Le rock des années 60* et 53,000 copies de *La grande rétro*. M. Cloutier dont tout le monde connaît maintenant la proverbiale diplomatie mène une cabale contre l'ADISQ dans les journaux jaunes de Pierre Péladeau et déclare volontiers que les organisateurs du gala sont des incompétents,voire même des snobs et des intellectuels qui ne connaissent rien aux goûts du peuple québécois.

Michel Louvain et Fernand Gignac ne sont pas plus contents que lui. Après tout, Michel Louvain fait son métier depuis maintenant 25 ans. Cette année, il a présenté 150 spectacles à travers la province, de la Place des arts jusqu'au Grand Théâtre de Québec en passant par quelques cabarets. Selon son gérant Guy Roy, il est scandaleux qu'il ne soit pas en nomination. Et que dire de Fernand Gignac: 36 ans de métier, 300,000 disques vendus l'année dernière en moins de six mois, une quarantaine de spectacles en 80 et pas une seule nomination ne serait-ce que celle de la persévérance. Rien ne va plus. Les dés doivent être truqués.

À l'autre bout de la ville aussi bien dire à l'autre bout de l'arc-en-ciel idéologique, Michel Sabourin, représentant d'une certaine alternative et s'occupant de noms comme Daniel Lavoie, Gaston Mandeville, Octobre, Bill, Brette, Kate et Anna McGarrigle et Jeff Lamothe, parle moins fort que Guy Cloutier mais émet cependant certains doutes à l'endroit de ce super gala de $250,000 defrayé en partie par les commanditaires et en partie par Radio-Canada ($100,000) qui prête son équipement et son expertise technique pour la retransmission de l'événement dimanche soir. M. Sabourin s'explique mal le fait qu'on célèbre avec autant de faste une industrie qui depuis quelque temps est au seuil critique de l'agonie. «Comprends-moi, dit-il avec une certaine prudence, je ne suis pas contre le gala. Sur le plan strict de l'industrie, le gala est une excellente rampe de lancement pour les lauréats. Le lendemain, les téléphones de ceux qui ont gagné ne dérougissent pas. Ceci dit, il y a trop peu d'artistes et trop peu de véritables événements artistiques en un an au Québec pour justifier la tenue de ce gala à chaque année.» Il poursuit en expliquant qu'il est contre le caractère compétitif du gala qui ne fait que dresser les artistes les uns contre les autres. Il croit également que les mécanismes de votation aussi démocratiques soient-ils, ne sont pas au point. «Le problème, dit-il, c'est que l'industrie se met en nomination et décide de ses propres gagnants. J'ai fait partie du jury, nous étions en tout une centaine, sauf que je ne pesais pas lourd à côté par exemple de la délégation de Polygram ou même de celle de Kébec Spec. Les plus gros et les plus nombreux l'emportent évidemment sur les autres. Il faudrait qu'un jury plus neutre et plus restreint décide en dernier lieu.»

Chez Spectra-Scène, André Ménard se pose certaines questions. Offenbach, qui, l'année dernière, a raflé plusieurs «felix» ne gagnera évidemment rien cette année. Et pourtant, le groupe revient d'une super tournée d'arénas, son dernier disque *Coup de foudre* marche mieux que les autres et son deuxième spectacle au Forum en septembre a été un aussi grand succès que le premier. «Ils aiment le renouvellement» dit André Ménard qui ne comprend pas que Paul Piché, qui, cette année, a attiré près de 100,000 jeunes Québécois ne soit pas en nomination tandis que Daniel Lavoie, une figure plutôt évanescente qui ne s'est produit qu'une seule fois à Montréal cette année, le soit. André Ménard poursuit avec précaution mais déclare quand même: «Le gala est un instrument de promotion, il est utile à l'industrie mais la formule, une copie conforme des galas américains est caduque, mal adaptée à notre réalité. Et puis le milieu est trop petit et a tendance à devenir un peu trop incestueux.»

«La meilleure façon de se faire des ennemis, raconte Mouffe qui a conçu la mise en scène du spectacle de dimanche soir, c'est de travailler avec les gens de l'Adisq. Tout le monde a quelque chose à leur reprocher. Madeleine Carreau, femme-orchestre du gala et de l'association, est de son avis. Elle en sait quelque chose. Cible principale des attaques, des critiques, des mécontements, coincée entre la droite extrême et la gauche parfois flottante, elle n'en demeure pas moins convaincue que l'Adisq est dans le bon chemin: celui du centre. «On est avant tout là pour défendre une industrie québécoise du disque. On veut refléter le marché et aussi d'une certaine façon l'influencer. Nous avons par exemple établi que le produit en nomination devait être québécois et qu'il devait s'agir de compositions originales et non de versions américaines. Notre influence se situe donc au niveau des règlements. Mais en dernier lieu, c'est le jury qui décide. Cette année, il y avait cent personnes dans le jury, des gens de partout, reflétant toutes les tendances, des journalistes, des radiodiffuseurs, des producteurs, des attachées de presse. C'est quand même pas de notre faute si le gars d'Écho-Vedettes par exemple, celui qui fait sa page couverture avec Nathalie Simard, préfère personnellement voter pour Fabienne Thibeault. C'est une question de goût. Ce que Guy Cloutier ne prend pas c'est que, pour une fois, le contrôle lui échappe, tout comme il échappe à TVA et ultimement à Échos-Vedettes.»

Madeleine Carreau avoue dans le même souffle qu'elle n'a rien contre Nathalie Simard, qu'un marché existe pour la jeune chanteuse et qu'il vaut mieux que celle-ci l'occupe sans cela Joselito ou son frère vont le lui voler. «Notre personnalité sociale et culturelle se situe à un niveau strictement nationaliste.» Quant à ceux qui prétendent que la santé du métier n'est pas suffisamment bonne pour justifier un tel gala, Madeleine Carreau ne les comprend pas. «On est là pour vendre un produit, un point c'est tout. C'est justement quand ça va mal qu'il faut réagir et se battre. Le public ne veut pas savoir que les choses vont mal, ça ne l'intéresse pas, il veut du show, il veut des gagnants, du monde heureux.»

Au-delà des idéologies divergentes, il se trouve peu de gens pour questionner les produits qui ont la caution de l'industrie. L'année dernière, Diane Tell, l'enfant chérie de l'industrie l'emportait sur Gilles Vigneault dans la catégorie auteur-compositeur interprète. Gino Soccio, le maître montréalais du disco, un arrangeur ingénieux dont les disques tournent dans toutes les discothèques du monde, se faisait voler la vedette par Toulouse, un joli trio féminin, protégé lui aussi par l'industrie locale.

Cette année, si les petits Simard sont perdants, ils pourront se consoler en apprenant qu'ils ne sont pas les seuls. Ginette Bellavance, Octobre, Montréal Transport limité, Steven Faulkner, Pauline Julien, Michel Rivard, Solstice, l'Orchestre sympathique et tant d'autres qui n'empruntent pas les voies faciles du showbizz mais qui essayent chacun à leur manière de mener une démarche poétique et musicale plus aventureuse, plus originale, moins commerciale, seront eux aussi les grands perdants. Car entre les «quétaines» et les heureux conformistes, il ne reste plus tellement de place pour la création, pour le dynamisme et l'imagination. Malgré son nationalisme évident, l'Adisq se garde bien de vouloir améliorer la santé précaire de l'imaginaire québécois. L'important c'est que ça soit québécois et que ça réponde à certains critères commerciaux. Au-delà de ces deux prérogatives, les artistes et musiciens n'auront qu'à se taire, à fermer les yeux et à faire croire

Suite à la page 35

la vie littéraire

■ Michel Tremblay à Concordia

UN auteur dramatique bien connu du Québec n'a jamais permis que ses oeuvres soient jouées en langue anglaise avant que le Parti Québécois ne soit porté au pouvoir, lors des élections de 1976.

Cette année, Michel Tremblay enseignera l'art d'écrire à l'université Concordia, le second établissement universitaire de langue anglaise en importance de Montréal, où il a également été nommé écrivain-résident.

Concordia est la première université à obtenir les services de Tremblay. Ce dernier avait refusé des offres antérieures de l'université Simon-Fraser, de l'Université de la Colombie-Britannique et de l'Université de Toronto, parce qu'il «ne pouvait admettre de passer six ou huit mois loin d'ici».

«Ici», pour Tremblay, est sa luxueuse résidence du quartier d'Outremont où il vit depuis 1974, loin de la rue Fabre, dans le quartier ouvrier de l'est montréalais où il est né et a passé sa jeunesse.

Le prolifique dramaturge de 39 ans qui, au cours des 15 dernières années, est devenu célèbre au Québec avant d'étendre sa renommée en Amérique du Nord et en Europe, et même en Australie et au Japon, a admis que l'offre de l'université Concordia l'avait rendu nerveux, au premier abord.

«Être nommé écrivain-résident ressemble à une récompense accordée à une personne pour l'oeuvre de toute une vie», dit-il. «Suis-je déjà un vieillard de la vieille école? Croient-ils que ma carrière est terminée?»

Pourtant, Tremblay est loin de se reposer sur ses lauriers.

Il complète actuellement une troisième nouvelle, «La Duchesse et le Roturier», qui représente le dernier volet d'une trilogie de la vie sur le Plateau Mont-Royal.

Une de ses nouvelles pièces, *Les Grandes Vacances*, a débuté récemment à Montréal et une seconde, *Les Anciennes Odeurs*, sera présentée en novembre sous la direction de son fidèle collaborateur André Brassard.

Un de ses livres, *La grosse femme d'à-côté est enceinte*, sera publié le mois prochain en langue anglaise, par la maison d'édition Talonbooks, tandis que sa pièce *Bonjour, là bonjour*, sera produite au Japon cet automne.

Il figure parmi les auteurs dont les oeuvres sont obligatoires pour les universitaires australiens suivant des cours de littérature canadienne.

En plus, Tremblay se transformera en critique d'opéra, cette saison, pour un trimestriel de théâtre québécois.

Par ailleurs, l'enseignement constitue un nouveau défi pour lui. «Je ne connais vraiment rien aux universités. J'ai fait ma 11ème année à l'école et c'est la première fois que j'enseigne», admet-il.

Il a hésité avant d'accepter l'offre de Concordia, «parce que je ne savais pas combien ce pouvait être productif de rencontrer une douzaine d'étudiants ou plus durant deux heures par semaine.»

Il a tranché le problème en décidant de «créer une atmosphère d'atelier dans laquelle il pourrait traiter ses étudiants d'égal à égal, plutôt que d'enseigner.»

L'écrivain, qui fut vivement critiqué au début de sa carrière pour avoir utilisé le «joual», tentera «de ne pas prononcer des jugements de valeur sur les travaux de ses étudiants.»

«J'assume qu'ils fréquentent ce cours parce qu'ils veulent apprendre quelque chose, qu'ils s'y rendent avec humilité du fait que certaines choses les inspirent et qu'ils ne sont pas seulement intéressés par les six crédits alloués par ce cours».

Il n'est pas nerveux à l'idée de travailler avec des étudiants anglophones, «parce que je ne crains pas d'être submergé.»

À ce point tournant de sa vie, Tremblay s'interroge à savoir s'il deviendra un «personnage public qui voyage un peu partout où sont jouées ses oeuvres ou s'il doit rester un écrivain.»

«Je suis flatté par l'énormité de tout cela. Une moitié de moi-même est très fière, mais l'autre moitié — celle appartenant au petit gars de la rue Fabre — est effrayée.»

■ Nouveau recueil de Guillermo Vilas

BUENOS AIRES, (AFP) — Le joueur de tennis argentin, Guillermo Vilas, a présenté mardi à Buenos Aires son troisième recueil de poèmes intitulé «Cosecha de Cuatro» (Récolte de Quatre).

Un public très nombreux a assisté à cette manifestation littéraire retransmise par la télévision et la radio.

Guillermo Vilas a expliqué qu'il avait travaillé à ce livre durant plusieurs années avant de le terminer en août 1980 à Paris.

Ses préoccupations littéraires ne l'auraient pas empêché de préparer très activement la demi-finale de la Coupe Davis qu'il disputera à la fin de cette semaine en Angleterre.

■ Le goût de lire

LA Fédération québécoise du loisir littéraire (FQLL) a connu une année passablement modeste, en 1980-81: ses 16 stages ont profité à moins de 200 personnes (âge moyen, 31 ans) et son bulletin bimensuel (*l'écrilu*) ne tirait qu'à 400 exemplaires. Cet organisme sans but lucratif, subventionné en partie par le ministère québécois de la Chasse, de la Pêche et du Loisir, fait toutefois montre d'un agressivité nouvelle, succédant aux années de consolidation.

Selon la responsable du service des communications de la FQLL, pour 1981-82, c'est 40 stages que l'on offre au public, des 80 que l'équipe d'animateurs aura à coordonner. Avec en tête un auto-financement de plus en plus grand, d'ici à 1984, la FQLL se lance dans un plan triennal de développement, souligne Elyse Laurin, dont la tâche sera de multiplier les GEL (Groupe écriture-lecture) dans les écoles secondaires; de générer la vogue de clubs de lecture dans des compagnies privées ou au sein d'associations du troisième âge, etc.

Donner le goût de lire et d'écrire à tous suppose, selon le but fondamental de la FQLL, que l'on ne refuse aucun type de clientèle et que l'on est disposé à guider les parents dans les choix de lecture pour enfants; à soutenir les garderies qui voudraient aménager un coin lecture et à se porter dans les bibliothèques pour jeunes, là même ou se déroule l'heure du conte ou d'autres initiatives des bibliothécaires.

Le nombre de participants à un atelier ou stage ne dépasse jamais 15; chaque stage coûte $40 (on y ajoute une cotisation de $7 pour la carte de membre lors d'un premier stage) et la gamme en est tellement variée qu'on se demande comment les animateurs-cadres peuvent se satisfaire d'un simple survol d'une matière qui, ailleurs qu'à la FQLL, mobiliserait le stagiaire plusieurs mois... mais la FQLL se donne surtout un rôle de détonateur.

Dans un cégep, un groupe d'adolescents s'initie aux clefs de la bande dessinée ou à la science-fiction. À l'Hydro (Montréal) on a voulu former dernièrement un club de lecture mais la tentative a échoué, les candidats se retrouvant au nombre de deux seulement! Mais l'éventail de stages inclus dans le plan d'action de la FQLL fait une place généreuse à l'écriture dramatique (4 stages), à l'écriture journalistique ou radiophonique, aux activités littéraires, à la chanson, la poésie, au roman québécois, même au «jeu littéraire» (l'une des brochures éditées par la FQLL évoque les *Jeux de lettres pour gens de mots*, une autre initie au *Concours qu'on court*).

Mlle Laurin, de même que le directeur général Yves Beauchesne et ses adjoints, insistent pour «répondre aux besoins des gens»; la démarche empruntée par la FQLL peut faire penser à celle que l'on retrouve au Japon et dans les pays scandinaves où se regroupent ainsi des amateurs d'écriture ou de lecture pour mieux progresser dans leur loisir favori. *L'écrilu* consacre quelques pages à reproduire des poèmes, contes ou courts textes en provenance de ses membres associés (on compte près de 200 membres associés — soit des individus — par opposition aux membres réguliers, des organismes telles les bibliothèques ou commissions scolaires).

La mission que s'est officiellement donné la FQLL est de «développer la pratique des activités de lecture et d'écriture au sein des bibliothèques, des écoles, des services municipaux de loisir et dans tous les milieux susceptibles d'offrir une structure d'accueil récréative». On s'explique que malgré le budget plus que réduit d'un organisme semblable, on puisse arriver à susciter chez des parents, des éducateurs, des patrons, des élus ou des animateurs, certaines initiatives à effet multiplicateur.

La FQLL loge au 1415 Jarry est (tél: 514/ 374 4700) et s'est surtout révélée active, à ce jour, dans l'Estrie, dans la Mauricie, autour de Québec et à Montréal. **C.T.**

■ Dégel dans la littérature soviétique

À l'aube des années 1980, la littérature soviétique dispose de la plus grande liberté qu'elle ait jamais eue depuis l'ère Krouchtchev, encore que cette liberté soit surveillée.

Cependant, des écrivains comme Chengiz Aitmatov et Youri Trifonov ont, ces dernières années, détourné le «réalisme socialiste» à leur avantage pour critiquer les aspects répressifs de l'héritage de Staline.

D'autres encore ont traité des sujets tels que l'amour interdit, la corruption institutionnelle, les différences qui séparent les populations urbaines et rurales, toutes ces expériences littéraires qui, en 1930 ou 1940 les auraient conduits tout droit en Sibérie.

La troisième Foire internationale du livre qui s'est ouverte à Moscou à partir du 2 septembre, permettra si besoin est de juger du fossé qui sépare la littérature contrôlée des pays de l'Est et celle des pays occidentaux.

En 1979, lors de la dernière foire, les autorités soviétiques refusèrent d'exposer des ouvrages étrangers dont une histoire de la police secrète soviétique, des romans antitotalitaires de George Irwell et une collection d'affiches occidentales.

Le directeur de la Commission d'édition, Boris Stoukaline, a déclaré que la commission se réservait le droit d'interdire «toute pornographie, l'apologie au racisme ou à la guerre, écrits par des scribouillards et autres renégats qui ont fait profession de diffamateurs de notre système et de la réalité soviétique».

Boris Stoukaline, qui est également membre du Comité central du Parti Communiste, a ajouté que «la censure n'existait en Union Soviétique que dans les cas où la sécurité intérieure était menacée».

Cet avis est loin d'être partagé par certains des auteurs soviétiques qui se sont vu censurer, ou ont vu leurs oeuvres réécrites ou encore considérablement réduites par la censure soviétique. «Notre plus grande littérature s'écrit pour les fonds de tiroir», c'est en ces termes que se plaint un auteur de théâtre qui accuse la littérature officielle de juger du contenu politique d'une oeuvre plutôt que de son contenu littéraire.

Si les autorités soviétiques n'autorisent pas encore la publication des oeuvres d'auteurs franchement hostiles comme A. Soljenitsyne on note cependant une certaine libéralisation envers les jeunes auteurs et une réhabilitation partielle d'auteurs en disgrâce.

Les poèmes d'Ossip Mandelstam, victime des purges staliniennes, ont été publiés tandis que les Mémoires de sa femme n'ont pas été autorisés à paraître. L'année dernière les poèmes du roman de Boris Pasternak, *Docteur Jivago* ont été publiés avec l'aide du poète Andrei Voznesensky qui fut lui-même la cible des officiels dans les années 1960.

Toutefois, le *Docteur Jivago* ne sera pas publié dans son intégralité car, aux yeux des autorités, il calomnie la révolution d'octobre et pour Boris Stoukaline «ce livre n'est vraiment pas intéressant». Le livre est pourtant disponible au marché noir à des prix exorbitants. Boris Stoukaline n'est pas non plus d'accord avec Pasternak lorsque celui-ci montre «la révolution comme une force aveugle dont les individus sont les victimes».

Cette libéralisation relative ne cache pas pour autant l'attitude des autorités soviétiques envers trois auteurs dont les oeuvres ont été publiées à l'Ouest. Ces trois auteurs, Vassili Aksyonov, Lev Kopelev et Valdimir Voinovitch, ont dans un premier temps, été encouragés à émigrer puis furent déchus de la nationalité soviétique.

Aksyonov, le plus célèbre des trois, fut à l'origine de l'expérience du magazine littéraire clandestin 'Metropol' qui fut interdit en Union Soviétique et qui parut aux États-Unis en 1979.

Felix Kouznetsov, secrétaire du Syndicat des écrivains soviétiques, a accusé ce magazine de «jouer le sale jeu de la propagande occidentale». Il faut cependant noter que les liens entre l'État au moyen de ses maisons d'édition et les auteurs interdisent tout esprit critique à ce syndicat.

L'exclusion de ce syndicat, ce qui fut le cas de nombreux dissidents, signifie la mort littéraire pour un auteur car celui-ci n'est plus édité et ne bénéficie plus des avantages liés à sa profession et qui, en Union Soviétique, plus que partout ailleurs, sont loin d'être négligeables. Parmi ceux-ci on trouve une maison de campagne, des magasins spéciaux et des voyages à l'étranger. **(AP)**

■ Une autre saison chez Temporel

À Québec, le café Chez Temporel, en collaboration avec l'Union des écrivains, entreprend une autre saison de ses lectures du premier lundi du mois. C'est Michel Garneau qui, avec Michèle Lalonde, inaugure cette saison, lundi le 5 octobre. Chaque lecture réunira cette année deux poètes. Le 2 novembre, ce sera Roch Carrier et un autre écrivain. Le 7 décembre, Marie Uguay dira ses poèmes en compagnie de Michel Beaulieu. Le 4 janvier 1982, Robert Marteau sera chez Temporel avec Gaston Miron. Le 1er février, Margaret Atwood lira avec Michèle Lalonde. Le 1er mars, ce sera au tour de Denise Desautels. Le 5 avril, Chez Temporel accueillera Madeleine Ouellette-Michalska et Louise Maheux-Forcier. Le 3 mai, Roland Giguère reviendra sur scène avec un poète de son choix.

Remarquons que ces lundis chez Temporel accueillent autant les romanciers que les poètes. **J.R.**

■ «Il fait beau» à la Bibliothèque

Compte tenu de la fermeture du Café-Théâtre Les Fleurs du Mal, le spectacle de proses poétiques de Marie Uguay *Il fait beau comme jamais* sera présenté à la Bibliothèque nationale, 1700 rue St-Denis, les dimanches 18 et 25 octobre ainsi que les 1er, 8, 15, 22 et 29 novembre à 16 heures.

Il fait beau comme jamais sera interprété par les comédiens Nathalie Naubert, Jean-Louis Paris, Benoît Dagenais, Ninon Lévesque et Diane Robitaille. La musique sera de Dominique Proulx et de Bernard Fortin; Marie Lacoursière sera la pianiste accompagnatrice et Huguette Uguay assumera la direction et la mise en scène du spectacle.

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

puf

Collection "Thémis"

THÉMIS SCIENCE POLITIQUE

FRANÇOIS CHÂTELET
ÉVELYNE PISIER-KOUCHNER

LES CONCEPTIONS POLITIQUES DU XX^e SIÈCLE

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

Les conceptions politiques du XXe siècle

par François Chatelet et Evelyne Pisier-Kouchner

13,5 x 18 cm, 1088 pages
ISBN: 2-13-037100-0

Les manuels d'*Histoire de la pensée politique* abordent rarement celle du XXe siècle. À l'inverse, celui-ci prétend traiter exclusivement des conceptions politiques d'*aujourd'hui*. Par exemple: les courants libéraux, chrétiens, radicaux, sociaux-démocrates... apparaissent dans l'*État Gérant*. — Le léninisme, le stalinisme, l'eurocommunisme, la dissidence... dans l'*État Parti*. — L'impérialisme, le colonialisme, le fascisme, l'anti-colonialisme... dans l'*État Nation*. — Les interrogations nouvelles suscitées par le développement de la rationnalité et de la technologie, de Max Weber à Eric Weil ou Raymond Aron... dans l'*État Savant*. — Enfin, Sartre, Foucault, Deleuze, Marcuse, Lefort..., dans le cinquième et dernier chapitre, mettent l'*État en question*.

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

Éditions de Minuit

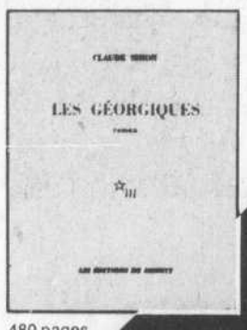

480 pages, $20.70

CLAUDE SIMON
LES GÉORGIQUES
Traversant deux siècles, des révolutions, et des guerres, *Les Géorgiques* a l'ampleur de l'épopée.
(J. Piatier — Le Monde)

nouveautés

Marguerite Duras

AGATHA
72 pages, $7.90

Samuel Beckett
MAL VU MAL DIT
76 pages, $8.25

Alain Robbe-Grillet
DJINN
148 pages, $9.90

En vente chez votre libraire

Les
Presses de l'Université du Québec
vous rappellent la parution de:

Guide de présentation d'un travail de recherche

Benoît Bernier, 76 p., format 21,7 cm × 28 cm, 6,95 $
Universellement utilisé dans les milieux de l'éducation et de la recherche, ce guide établit un code de règles applicables à leurs travaux.

Guide méthodologique de la recherche

Robert J. Gravel, 72 p., format 21,7 cm × 28 cm, 6,95 $
D'une grande rigueur méthodologique, il assure l'étudiant d'une bonne compréhension de son sujet et de la rectitude des résultats de la recherche, en lui fournissant les outils nécessaires à la formulation correcte d'hypothèses, au dépistage des erreurs, etc.

Exercices pratiques de français

J.-Bossé Andrieu, 1978, 184 p., 12,75 $
Porte sur l'emploi des majuscules et signes de ponctuation, l'accord des participes passés, l'élimination des régionalismes et des anglicismes, l'enrichissement du vocabulaire et du style. Des exercices de correction développent aussi le sens pratique.

BON DE COMMANDE

Veuillez m'expédier:	Prix	Quantité	Total
Guide de présentation d'un travail de recherche	6,95 $		
Guide méthodologique de la recherche	6,95 $		
Exercices pratiques de français	12,75 $		
		Sous-total	
		Frais de port et de manutention	1,75 $
		Ci-joint chèque ☐ mandat ☐ au montant de	$

NOM .....
ADRESSE .....
..... CODE POSTAL .....

Expédiez à: Presses de l'Université du Québec
C.P. 250, Silery, Québec G1T 2R1

Code 71

BRÈVE HISTOIRE DU QUÉBEC

de Jean Hamelin et Jean Provencher

Les auteurs — deux historiens réputés — nous présentent dans ce livre une synthèse de l'histoire du Québec, depuis la Nouvelle-France jusqu'à nos jours, de 1534 à 1981. Cet ouvrage retrace les grandes lignes de notre évolution politique, l'éclairant des principaux faits de la vie sociale et économique. Un texte écrit dans une langue claire et accessible, agrémenté de nombreuses illustrations.

En vente en librairie à $6.95

Boréal EXPRESS

Graham Greene et son double

par André Major

L'autre et son double, entretiens de Graham Greene avec Marie-Françoise Allain, éd. Belfond, Paris, 1981, 255 pages.

DE Graham Greene on connaît surtout, chez nous, les romans à haute teneur spiritualiste, *la Puissance et la Gloire* et *la Saison des pluies*. Ceux qui l'ont lu davantage vous diront qu'il y a un autre Greene, celui du *Tueurs à gages*, de *l'Agent secret*, du *Troisième Homme*, du *Rocher de Brighton*, du *Ministère de la peur*. Ce Greene-là, tout en prétendant divertir ses lecteurs, les faire rire comme dans *Notre agent à la Havane*, a donné au roman d'aventures une densité et une profondeur qu'il n'a pas toujours. Qu'il n'a pas souvent, disons-le.

Rebelle aux complaisances autobiographiques, Greene s'est à peine livré dans *Une sorte de vie*. C'est ce qui fait, dès le départ, l'intérêt des entretiens qu'il a accordés à Marie-Françoise Allain sous le titre *L'Autre et son double*, publié dans l'excellente collection Entretiens chez Belfond, la seule d'ailleurs qui existe dans l'édition française. D'autres personnalités — de Gombrowicz à Soupault en passant par Duchamp, Grass et Burroughs — apparaissent au catalogue de la collection. Il s'agit d'entretiens longuement préparés qui permettent de mieux cerner les desseins et les contours d'une oeuvre. On sent cependant, et Marie-Françoise Allain le dit à plusieurs reprises, que Greene ne se prête pas facilement au jeu des questions-réponses. Une sorte de pudeur ou plutôt une méfiance l'empêche de se prendre au sérieux. C'est d'ailleurs l'un des aspects les plus sympathiques du personnage.

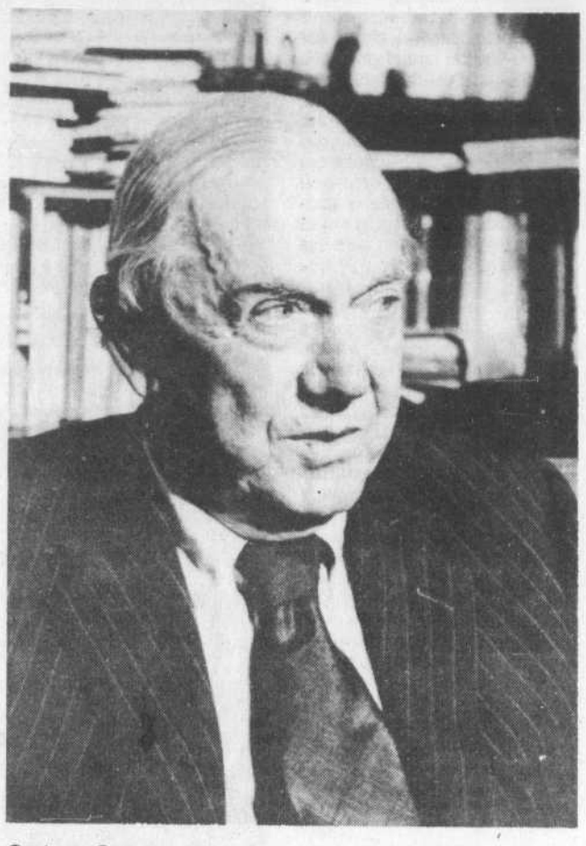

Graham Greene

Ce qui se dégage, finalement, de ces entretiens, c'est d'abord l'immense curiosité que le romancier éprouve pour le monde actuel, et cela en dépit de son âge. Curiosité inquiète, faut-il le préciser? Ce converti, ce catholique ne cache pas sa haine pour l'impérialisme américain et son penchant pour la gauche, sans doute parce qu'il a toujours joué, et d'instinct, le rôle d'avocat du diable. Il n'a pas cessé de voyager et de raconter ce qu'il voit, mais avec le souci de saisir avant tout la singularité de l'autre. Il évoque, à plusieurs reprises, ses loyautés divisés ou, si vous voulez, son besoin de déloyauté. Cela tient probablement au sentiment qu'il a d'être, comme il dit, mal dans sa peau.

Il n'accorde pas beaucoup d'importance à sa propre existence, son oeuvre elle-même lui paraissant de peu de poids dans la balance du monde. Il préfère manifestement parler des pays, des gens et des situations qu'il a connus, notamment en Afrique et en Amérique latine. C'est un peu décevant, car on a l'impression qu'il refuse de s'expliquer sur des aspects plus personnels, sur sa foi, par exemple. Mais contrairement à d'autres écrivains, intarissables dès qu'on leur offre l'occasion de s'expliquer, il préfère qu'on lise ses livres, comme le réclamait Faulkner pour justifier son mutisme. On est loin de Gombrowicz qui ne cesse de tout ramener à lui avec une allègre fureur. On pourrait croire que la discrétion de Greene tient à son tempérament de journaliste et qu'il n'a pas grand-chose à nous apprendre sur lui-même, mais on se méprandrait: il suffit de lire des oeuvres comme *le Consul honoraire* ou *le Facteur humain* (disponibles dans le Livre de poche) ou comme *Un Américain bien tranquille* et *Notre agent à la Havane* (réédités dans Domaine étranger, 10/18) pour comprendre qu'en effet ce qu'un romancier a à dire, il ne le dit jamais mieux que dans ses romans. Toute tentative d'explication ou d'interprétation risque de brouiller les pistes et n'ajoute strictement rien à l'oeuvre. C'est l'une des leçons qu'implicitement Greene nous donne dans ces entretiens qui constituent néanmoins un document précieux pour les habitués du *greenland*.

À signaler également la parution récente du premier tome des oeuvres romanesques de Greene chez Laffont dans la collection Bouquins dont l'originalité consiste à présenter plusieurs titres en un seul volume et à un prix fort raisonnable. Le premier tome comprend *la Saison des pluies*, *le Fond du problème* et ce roman très réussi sur la passion amoureuse qu'est *la Fin d'une liaison*. Mais il faut savoir qu'on ne lit pas les meilleurs Greene sans risquer une intoxication. Vous tombez par exemple sur *Orient-Express* ou *l'Agent secret*, vous ne lisez plus rien d'autre des mois durant, il vous faut votre dose de Greene... On finit par s'en remettre, mais très lentement.

Jorge Amado accuse le Brésil

par Clément Trudel

Les Chemins de la faim, Jorge Amado, traduit du brésilien par Violante do Canto, éd. Temps actuels, Paris, 1981, 316 pages.

Il est frappant de constater combien certains volumes parus en langue étrangère accusent du retard pour quiconque n'aurait que le français pour y accéder. L'oeuvre maîtresse de Gilberto Freyre, parue au Brésil en 1933 (*Casa-Grande e Senzala*) fut publiée en 1946 dans sa version anglaise (*The Masters and the Slaves*) et en 1952 seulement chez Gallimard (*Maîtres et esclaves*) qui l'édita en 1978 en format de poche. Il s'agit d'une magistrale histoire des débuts de la colonisation au Brésil et de ses séquelles sur la vie des Brésiliens contemporains.

Jorge Amado a connu, lui, un sort quelque peu différent et ses principaux ouvrages prirent à peine cinq ans pour atteindre un public francophone. C'est le cas du moins de *Les Chemins de la faim*, roman paru au Brésil en 1946 et en 1951 en France. La présente édition marque donc le trentième anniversaire d'un livre qui, même s'il décrit la problématique des ruraux du Nordeste dans les années 30, ne semble pas avoir beaucoup vieilli, si ce n'est dans sa conception didactique du roman social.

«Les chemins de la faim mènent tout droit au cimetière», dit un poétaillon dans cette fresque sur l'exode de Brésiliens décimés en faisant route vers le mirage de Sao Paulo. La toile de fond puise aux amours et aux luttes quotidiennes de ces humains à la dérive dans une société où les pouvoirs (armée, Église, politiciens, professionnels) n'ont cure de ces crève-faim. Bon nombre de misèreux se rallient aux «beatos», ou mystiques dont l'éclosion est favorisée par la pré-Apocalypse qu'évoquent les périodes de famine dans la «caatinga», ou plaine désertique. Si certains se sont faits *cangaceiros*, ou bandits, c'est à cause de la dépossession, un nouveau maître de *fazenda* (grande exploitation) chassant les anciens «serfs» pour mieux contrôler ses futurs dépendants.

Qu'il s'agisse du Brésil colonial Freyre ou du Brésil du XXième siècle tel que le met en accusation Jorge Amado dans son oeuvre, on trouve une réalité révoltante et injuste. Amado choisit de faire l'éloge du PC brésilien du temps de Carlos Prestes; ce fils de planteur qu'est Amado a rompu avec son milieu si facilement porté à perpétuer les déséquilibres qui affligent le Brésil. Ce n'est pas tant le théoricien Amado qui compte, mais plutôt la force avec laquelle il peint un peuple démuni et quelque peu naïf, forcé à s'exiler et dont les survivants sont charriés par le fleuve Sao Francisco, vers une mythique opulence qu'ils n'atteindront que pour la consolider... chez les autres.

Les chemins de la faim pointent cependant une voie de l'espoir: car la douleur atteindra un tel seuil d'intensité qu'elle engendrera la révolte. Combien de révoltes faudra-t-il encore, et combien de gens du Nordeste devront-ils encore se désintégrer avant que ne soit renversé le courant?

Le grain de la voix

Le Grain de la noix, entretiens 1962-1980, Roland Barthes, éd. du Seuil, Paris, 1981, 263 pages.

En France, on aime publier des livres d'entretiens mais rarement ces ouvrages ne sont pas trop bavards. Outre l'excellente collection d'entretiens chez Belfond, signalons cependant ceux de Marguerite Yourcenar et Gilles Vigneault au Centurion, ceux du poète Guillevic chez Stock, ceux de Pierre Jakez Hélias chez Payot et ceux du journaliste Jean-Louis de Rambures avec une vingtaine d'écrivains chez Flammarion.

Voici que le Seuil publie maintenant les entretiens qu'avait accordés Roland Barthes de 1962 à 1980, l'année de sa mort. Non seulement le titre de l'ouvrage, *Le Grain de la voix*, est-il évocateur mais aussi l'ensemble est-il révélateur de la présence de Barthes et de son oeuvre. On y retrouve l'intelligence et la sensibilité de l'homme. À travers des entrevues diverses, qui concernent sa théorie littéraire, sa pratique d'écriture, ses livres et ceux des autres, Roland Barthes est fidèle aux plus grandes raisons d'exister de la littérature qui est, disait-il «une manière de lutter».

Jean ROYER

UNE VISION COMPLAISANTE

par André Roy

Homosexualité et vie à deux, Jacques Therriault, éd. Léméac, Montréal, 1981, 239 pages.

LA littérature actuelle est féconde en témoignages. En voici un autre, d'un genre plus particulier si j'ose dire, où Jacques Therriault nous livre ses réflexions sur sa vie de couple homosexuelle. Réflexions destinées, semble-t-il, aux hétérosexuels et tout particulièrement aux père et mère d'un fils «comme ça». *Homosexualité et vie à deux* tente, jusqu'à la nausée, à prouver que le gai n'est pas, tout compte fait, si différent des autres. Et même qu'il veut être tout à fait semblable aux non-homosexuels. Et cette course forcenée à la ressemblance, on la trouve dans le couple que forme Jacques Therriault avec son ami François.

S'il est dit, dans ce livre, qu'il y a bonheur à ne pas cacher son orientation sexuelle, il semble bien que cette acceptation de soi a enfermé l'auteur dans le pire conformisme. Dans le plus pur style de psychologie populaire — genre Reader's Digest —, nous sont assénés tous les clichés sur l'amour et la vie de couple. L'auteur revendique, des conventions mondaines à la réussite économique en passant par la culture «macramé», son rôle traditionnel de membre de la société. Therriault ne cesse de présenter les gais comme des gens qui ne demandent qu'à être de parfaits petits citoyens aliénés aux modèles du capitalisme actuel. L'approche, en fait parfaitement réactionnaire, appelle sans cesse sous la plume de Therriault le mot normal — qui doit bien revenir 200 fois dans ce volume. Les stéréotypes pullulent; et pour être dans les bonnes grâces de tous et chacun, l'auteur ne nous ménage aucune analyse pénible et aucune de ses remarques bondieusardes sur le monde gai et «straight». On sort de la lecture de *Homosexualité et vie à deux* assomé par le ton curé et les remarques faites à l'avenant.

Peut-être que ce livre apportera «quelques changements dans les conditions qui sont offertes aux homosexuels de notre époque», mais j'ai bien peur, quant à moi, que la vision complaisante de ce couple ben ordinaire ne fera pas avancer d'un pouce la cause gaie. D'ailleurs les rédacteurs du *Berdache* ont été si atterrés par ce témoignage qu'ils ont décidé de le passer sous silence dans les pages de leur mensuel. C'est tout dire.

Les samedis de la librairie HERMÈS

Élisabeth Marchaudon, libraire, vous donne rendez-vous, de 14h00 à 16h00

le 10 octobre avec **Roch Carrier**
le 24 octobre avec **l'équipe de Croc**
le 31 octobre avec, **Madeleine Ouellette-Michalska**
le 7 novembre avec **André Major**
le 14 novembre avec **Julie Stanton**
le 21 novembre avec **Jeanne Bourrin**
le 28 novembre avec **Léandre Bergeron**
le 5 décembre avec **Victor-Lévy Beaulieu**

1120 ouest, ave. Laurier
(entre Querbes et De l'Épée)
Outremont, Montréal
Tél.: 274-3669

VIENT DE PARAÎTRE

MANU *script*

un album inoubliable
à la frontière
du collage, de la bd, de la calligraphie et de la photo
une fête inouïe pour l'oeil

112 PAGES GRAND FORMAT ET UN POSTER
POUR SEULEMENT $15.00
chez votre libraire
ou
à Dérives: C.P. 398 succ. M Montréal H1V 3M5

Nom
Adresse
Ville Code
Date Signature

Centralde

Cinq saisons dans la vie d'un peintre
Claude LeSauteur

Un ouvrage bilingue. Texte inédit de Georges Dor. Traduction anglaise de Sheila Fischman. Introduction de Jean Paul Lemieux. Un volume relié de 112 pages imprimé sur papier Strathmore. 33 reproductions en couleurs posées à la main dont une sur la couverture imprimée sur Arches pur chiffon. Chaque volume contient une lithographie* originale en noir de Claude LeSauteur, dessinée et signée directement sur la pierre lithographique par l'artiste et tirée à la main sur vélin d'Arches pur chiffon. Format du volume: 8½ po. sur 8½ po. (21 × 21 cm). Format de la lithographie originale: 7½ po. sur 7½ po. (19 × 19 cm). Prix: $60.00. Disponible principalement chez l'éditeur.

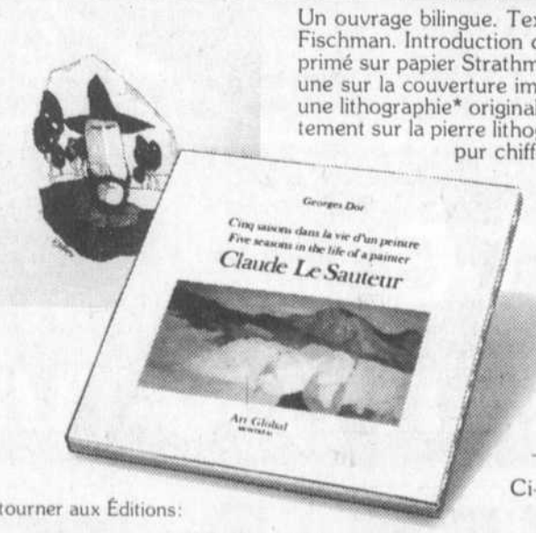

Je désire recevoir ..... exemplaire(s) de Cinq saisons dans la vie d'un peintre, Claude LeSauteur au prix de $60.00 l'exemplaire.

Nom _____
Adresse _____
_____
Ci-joint un chèque de $ _____

À retourner aux Éditions:
ART GLOBAL 1009 ouest, rue Laurier, Outremont, Québec H2V 2L1 Tél.: 272-6111

* Il a été tiré en tout douze lithographies originales différentes chacune imprimée à deux cent cinquante exemplaires et insérés dans les volumes dans un ordre indifférent.

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896

CHRISTOPHE CARTIER DE LA NOISETTE DIT NOUNOURS

$13.95

UN MAGNIFIQUE CADEAU D' ANTONINE MAILLET
À SES LECTEURS DE TOUS ÂGES

Une grande oeuvre littéraire vivante et populaire
un conte poétique que toute la famille appréciera

ÉDITIONS LEMÉAC, 5111 AV. DUROCHER, MONTRÉAL. DIFFUSION: 273-2844
PAR LA POSTE: $1,00. FRAIS DE PORT, CARTES ACCEPTÉES: VISA, MASTER CHARGE

les carnets de Jean Ethier-Blais

MALGRÉ son absence d'imagination morale, je reviens souvent à Sainte-Beuve. Dans son article sur Gabriel Naudé, le bibliothécaire de Mazarin, il note cette pensée de Naudé, qui, parlant de l'esprit humain, dit: «Il faut lui faire exercer son office, qui est de croire et respecter l'histoire ecclésiastique, raisonner sur la naturelle et toujours douter sur la civile.» Rien ne soulève plus le doute que les jugements qui touchent à la constitution d'une nation, c'est-à-dire au mouvement de sa vie intérieure. A fortiori lorsqu'il s'agit d'une nation qui se tient, de par sa volonté propre, dans un statut minoritaire à l'intérieur d'un grand ensemble. On aura compris que je veux parler de la nation québécoise. L'évolution de notre nation me touche à titre de citoyen, de contribuable, certes; elle m'atteint dans ma chair vive dans la mesure où je suis, au Québec et dans le Canada fédéré, un écrivain de langue française. Il y va, pour moi, de l'expression même de mon âme; il y va de ma postérité. L'écrivain, quelles que soient ses qualités, écrit en fonction d'une vie future de l'esprit. S'il ne croyait pas à cette postérité élective, il se murmurerait à lui-même ses pensées, ses périodes, ses desseins profonds. Or, nous confions à l'encre nos idées. C'est donc que nous souhaitons atteindre d'autres esprits que le nôtre, les former, les guider, leur apporter une forme de bonheur que nous appelons avec jactance, intellectuel. Mes enfants, disait Montaigne, ce sont mes livres. Pour nous, qui écrivons en français dans un univers de pensée et d'expression anglaises, la dichotomie est parfois insupportable. Il est donc de la nature même de l'écrivain d'ici d'aspirer à l'existence d'un État français qui, de toutes les fibres de son être, l'étaie, le renforce, lui donne la certitude d'exister, l'oblige à se dépasser. La dispersion sémantique qui caractérise notre langage est le résultat de notre condition de minoritaires; nous sommes semblables à ces villes dont la Bible décrit le sort tragique, Jéricho, par exemple, qui succombent au son des trompettes ennemies. Dans notre cas, cette trompette sonne en anglais.

Pour une raison aussi fondamentale, le jugement de la Cour suprême du Canada sur les projets constitutionnels du tandem Trudeau-Chrétien m'a fait avancer d'un cran dans ma réflexion politique. Quelle autre issue digne d'un homme qui aime la liberté sinon celle d'une république du Québec? Je ne m'étais jamais posé la question avec ce sentiment d'urgence. Les événements nous obligent souvent à brusquer notre pensée. Je me disais que j'aurais sans doute le temps d'attendre, que le temps (toujours lui, ce grand guérisseur) finirait par arranger les choses, selon la vieille loi du compromis. J'en doute de plus en plus, comme je crois de moins en moins aux solutions étapistes, qui sont de nature purement tactique. C'est la loi du forcepts. Elle intervient au terme d'une démarche collective, dans la géographie et l'histoire, dont on ne parle pas assez. Nos ancêtres, au dix-huitième siècle, avaient d'eux-mêmes, en Amérique, une vision continentale. Un lien de gésine existait entre Québec et la Nouvelle-Orléans. L'Amérique, d'une certaine façon, était notre Empire. Vint la Conquête. Nous nous trouvâmes soudain rapetissés aux dimensions du Canada; la Confédération, cette mal-nommée est, un siècle plus tard, à l'origine de notre repli psychologique (et aujourd'hui géographique) sur le Québec. C'est ainsi qu'au cours des deux derniers siècles, notre sentiment national s'est trouvé comme divisé. La branche sentimentale et statique, soutenue par la propagande des partis, s'étendait vers le Canada; les racines vivantes s'ancraient de plus en plus profondément dans la terre québécoise. La racine, qui, depuis l'épaisseur de la glèbe, nourrissait l'arbre et faisait fleurir la branche est devenue avec le temps trop forte; elle étend trop loin dans le terreau natal ses ramifications. La branche, peu à peu, cède, faute de soleil. Ces racines représentent le nouveau sentiment national québécois, riche de sève, implanté dans l'histoire unique de notre nation, innervant la vie de notre collectivité.

Mais cette collectivité est minoritaire pour tout ce qui a trait au déploiement intégral de ses forces. Cependant, malgré notre faiblesse, nous sommes des empêcheurs de danser en rond. Par notre désaccord de principe sur ce qu'est le Canada, nous lui interdisons de devenir cette puissance nordique, fortement centralisée, qu'il souhaite être depuis la Confédération. Instinctivement, les Canadiens-français de la branche intellectuelle noble parlaient de Pacte entre les nations anglaise et française; nous nous présentions comme la race fondatrice de ce pays. L'histoire récente nous démontre que ce n'était là qu'illusion. Le tank de la minorisation s'avance, imperturbable, comme à Prague, balayant tout sur son passage. Le «centralisme démocratique» dont M. Pierre Trudeau est aujourd'hui le représentant le plus éloquent, instrument du nationalisme canadien-anglais (car celui-là a la bonne odeur et a le droit d'exister) l'emportera dans la mesure où nous accepterons l'inéluctabilité à long terme de notre disparition. Car il ne s'agit de rien moins que de nous couper de la civilisation française et de nous assimiler: car le Canada ne peut exister historiquement de plein droit que dans la mesure où il nous digère et nous fait disparaître dans le Grand Tout nord-américain. Nous revenons à lord Durham, dont la pensée n'a jamais quitté l'épicentre de la philosophie politique du Canada. Il y a quelque chose de terrifiant à constater que ce sont aujourd'hui des Québécois, déguisés en Canadiens français, qui sont les agents de cette volonté implacable d'assimilation.

Pour tout dire, les pronostics les plus sombres des nationalistes canadiens-français les plus enragés sont de la bouillie pour les chats à côté de ce qu'on nous prépare. Heureusement, le Gouvernement du Québec semble vouloir agir en garant de notre devenir national. Le conseil exécutif national du Parti québécois a fait paraître un manifeste qui dénonce les tenants et les aboutissants de la politique mise en place par les agents anti-français qui sont, à Ottawa, légion dans le sillage de M. Pierre Trudeau. Cette dénonciation débouche, comme on pouvait s'y attendre, sur la scie de la souveraineté - association, cette dernière trouvaille de l'esprit du colonisé. Heureusement, le ton de vérité du document dément l'orientation idéologique du texte. Nous y voyons qu'après la souveraineté se dessine le profil de l'indépendance. Pourquoi ne serions-nous pas indépendants après tout? Rien ne s'y oppose que notre manque de volonté, notre honte à double allégeance et la crainte que nous avons d'affronter l'avenir sans tuteur. Nos adversaires misent sur cette faiblesse congénitale et sur notre vice national, qui a nom passion partisane. Pour moi, au cours de ces derniers jours de septembre, j'ai fait mon choix, que j'estime honorable. Qu'avec les feuilles de l'automne disparaisse le passé trompeur! Que le soleil de notre hiver éclaire un peuple qui se veut enfin libre!

Une épopée américaine

par Claude Beausoleil

Paterson, poème, William Carlos Williams, collection «Textes», éd. Flammarion, Paris, 1981, 274 pages.

JE viens de lire un grand livre, un livre vaste et troublant, un livre qui veut tout dire et s'y applique avec démesure, un livre allant de l'érudition à la notation d'un banal sorti de l'oubli par la transcription littéraire, un livre sensible et archi-structuré, bref un livre comme on voudrait tous en écrire. *Paterson* de l'Américain William Carlos Williams est un long poème épique traduit par le poète européen Yves Di Manno. Le souffle de ce *Paterson* va dans tous les sens, englobant une vision où l'individu Paterson se confondra avec la ville du même nom. Le langage sera le principal objet de cette quête d'identité à la fois sociale et littéraire, tout ceci nous rappelant un peu le projet joycien. «Allons faire un tour, pour voir de quoi la ville a l'air/Indifférent, avec l'indifférence d'une mort certaine/ou qui résulte d'une mort certaine/il propose une énigme (dans le style de Joyce — /ou autrement,/peu importe)/Une énigme matrimoniale:/On parle tant du langage — alors qu'il n'y a personne/pour entendre.» p. 128 Ici la reproduction dans un journal ne peut rendre compte de la mise en pages originale toute faite visuellement de blocs éclatés entrecoupés de proses compactes. C'est que ce livre veut tout faire. Pour William Carlos Williams il n'y a pas de matière triviale ou inutilisable dans la création littéraire. Tout du délire quotidien, de l'onirisme, de la polémique, de la réflexion, du vécu ou du lyrisme peut et doit entrer dans la composition du poème. Ce flot d'écritures consenties n'est pas sans rappeler les techniques romanesques d'un Dos Passos. C'est le rêve de la bibliothèque nommant toutes les recherches, l'intime comme l'historique, le littéral comme le mataphorique, mais pour Williams cette bibliothèque même devra s'écrouler livrée au mouvement du temps et des chaos: «Nous lisons: non les flammes/mais les ruines qu'a laissées/l'holocauste/Non l'immense incendie/mais les morts (les livres/restent). Lisons/et résumons: la forme/est brillante, seulement la forme/Creusez un peu — vous trouverez/du vide, enveloppé de/forme, une cloche/renversée qui résonne, un/homme chauffé à blanc devenu/livre, le vide d'une/caverne qui résonne.» p. 146 C'est dans un itinéraire sans chronologie et bousculant toutes les règles de la versification anglaise que les propos de Williams sont livrés au lecteur entraîné dans ce déferlement de mots et de situations. En ceci l'auteur se posait comme un tenant de l'école américaine affichant un langage populaire parsemé d'envolées purement poétiques ou encore de lettres personnelles, de documents historiques ou légaux ayant trait à la vie d'un individu ou à l'existence de la municipalité qui sert de prétexte à tout ce déploiement d'énergies. Cette petite ville américaine du nom de Paterson deviendra le temps d'un livre l'explication exacerbée d'une Amérique déchirée par les langages du colonialisme, de l'industrialisation, des rapports humains et des éléments naturels en tourmente (ces éléments étant représentés ici par la rivière le Passaic et les Chutes omniprésentes dans tout le texte). «Oh Paterson! Homme marié!/Ville des hôtels à bas prix et des entrées/privées, des taxis à la porte, la voiture qui/attend des heures sous la pluie devant/l'entrée de l'hôtel» p. 176.

Pathétique et désordonnée du moins en apparence, ce long poème est un défi narratif jouant à tous les niveaux: didactique, sociologique, autobiographique, philosophique, critique. L'amour, la maladie, la misère, la petitesse, la ruse, l'exaltation, la création tout sera invoqué pour alimenter le projet, pour le construire avec lucidité. Divisé en six *livres* dont le dernier placé en appendice n'est qu'un petit fragment du projet de la sixième partie, fragment retrouvé après la mort du docteur Williams, *Paterson* est un livre du collage et du total, important surtout linguistiquement par son utilisation volontaire et nommée d'une langue américaine différente de l'anglais parlé et écrit outre-mer, techniquement par sa réflexion sur l'écriture et symboliquement par la portée universelle de ses significations. Williams écrit: «Quel langage étanchera notre soif,/quels vents nous emporteront, quels orages nous soulageront/après nos défaites/sinon ceux du chant sinon ceux du chant immortel?» p. 129

Paru entre 1946 et 1958, ce livre se place à côté des *Cantos* de Pound tout en poussant encore plus avant le rapport texte et réalité, texte et matière. Souvent d'ailleurs pendant le livre l'auteur reviendra sur les exigences directes et concrètes d'une pratique de la littérature. Tout cela et beaucoup d'autres choses que je ne mentionne pas ont donné ce magnifique *Paterson* fait de milliers de vers lancés comme un chant américain du désespoir.

Les samedis de la librairie HERMÈS

Élisabeth Marchaudon, libraire, vous donne rendez-vous, de 14h00 à 16h00

le 10 octobre avec **Roch Carrier**

le 24 octobre avec **l'équipe de Croc**

le 31 octobre avec, **Madeleine Ouellette-Michalska**

le 7 novembre avec **André Major**

le 14 novembre avec **Julie Stanton**

le 21 novembre avec **Jeanne Bourrin**

le 28 novembre avec **Léandre Bergeron**

le 5 décembre avec **Victor-Lévy Beaulieu**

1120 ouest, ave. Laurier
(entre Querbes et De l'Épée)
Outremont, Montréal
Tél.: 274-3669

Réédition dans la collection **bibliothèque québécoise**

les inutiles

par **Eugène Cloutier**
215 pages, $4.50

En rappel dans la même collection

la terre paternelle

par **Patrice Lacombe**
105 pages, $3.00

les éditions fides
235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

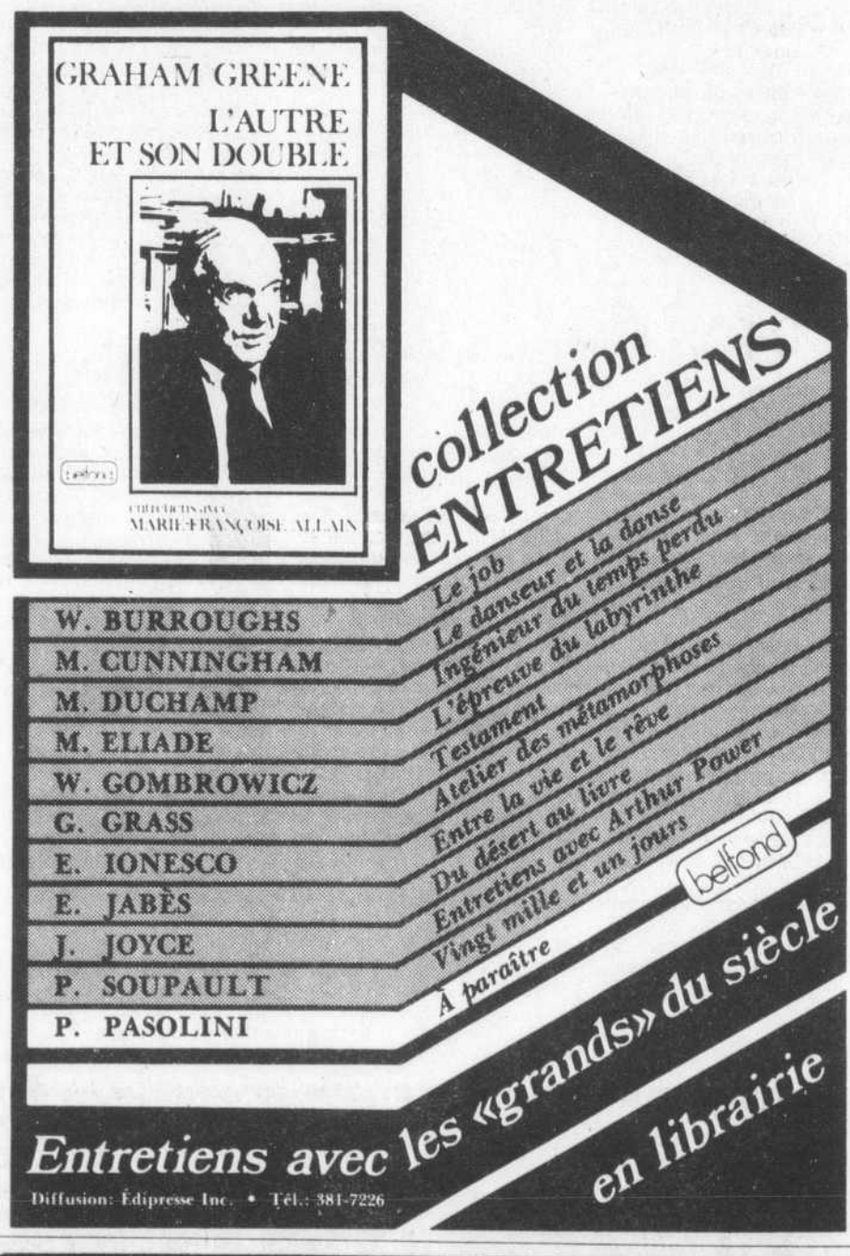

George Sand, Mademoiselle Merquem

par Raymond Rheault

Après avoir relaté et analysé le développement du projet de G. Sand, l'auteur présente le texte paru en feuilleton dans la "Revue des Deux Mondes" en 1868. Cet ouvrage offre également toutes les variantes orthographiques, de ponctuation et de texte qui apparaissent dans le manuscrit de la célèbre femme de lettres. Suit une bibliographie exhaustive des oeuvres de G. Sand ainsi que des études qui lui furent consacrées.

15 x 22,5 cm., 560 pages. Prix $21,00

En vente chez votre libraire et aux:
Éditions de l'Université d'Ottawa

Bon de commande
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5

Veuillez me faire parvenir ..... exemplaires:
George Sand, Mademoiselle Merquem.

Nom.....
Adresse.....
.....

Ci-inclus mon chèque
ou mandat-poste .....
Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Georges RABY
?

voir page 33

vlb éditeur
LA PETITE MAISON
DE LA GRANDE LITTÉRATURE

23e MILLE!

DICTIONNAIRE DE LA LANGUE QUÉBÉCOISE

par Léandre Bergeron

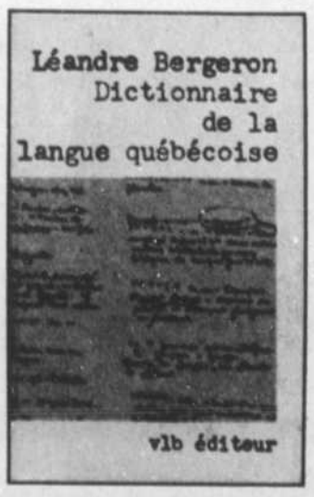

Depuis sa parution en novembre dernier, le **Dictionnaire de la langue québécoise** de Léandre Bergeron n'a pas cessé de faire parler de lui... ni d'être lu! Le voici maintenant en édition de poche, à prix populaire. 20 000 mots et expressions de chez nous, un véritable hommage à notre parlure. Sera publié en France cette année et, en traduction, au Canada anglais chez James Lorimer.
Édition de poche: **$11.95**
Aussi disponibles (édition reliée): **$38.95**
(édition brochée): **$28.95**

MAINTENANT DISPONIBLE EN FORMAT POCHE!

VLB ÉDITEUR — 2016 rue Sherbrooke est, Montréal H2K 1B9, téléphone: 524-2019

Lillian Hellman
Une chronique inachevée

par Andrée Ferretti

Une femme inachevée, Lillian Hellman, éd. Stanké, Montréal-Paris, 1981, 213 pages.

IL parlait fort en gardant le cigare dans le bec, il mettait les pieds sur la table et les mains dans des poches qu'il laissait deviner bourrées d'argent. C'était l'Américain d'après-guerre qui, jusqu'à la fin des années cinquante, promena ses envies bachiques dans les bars de toute l'Europe. J'en ai vu de mes propres yeux en France et en Espagne. J'ai alors pensé ce que j'avais toujours senti en regardant les comédies musicales, qu'il ne devait pas être drôle d'être Américain pour éprouver un tel besoin d'exhibition du rien.

Lillian Hellman a réveillé en moi ce sentiment d'un vide immense qu'on éprouve devant un trop-plein d'entropie. Comme sa société accumule le capital et exporte ses gadgets, elle accumule les expériences et ne nous raconte que les détails d'une banalité déconcertante qui les entourent.

Chapitre 8, page 70: «Je suis allée à l'Office de presse et j'y ai rencontré La Passionaria; j'ai rendu visite à Rubio, le directeur de l'Office, qui m'a offert des bonbons, et j'ai dîné en compagnie du charmant del Vayo, si plein d'esprit et de quelques autres personnalités officielles.» Point. Et vive La Passionaria.

Jusque là je m'étais ennuyée à mourir à la lecture d'un récit qui s'avance vers les choses à travers mille et un détours plus insignifiants les uns que les autres, et qui refuse systématiquement de les toucher au moment où il pourrait les atteindre et nous en révéler le poids. Mais là j'étais excédée. Que veut donc dire une écriture qui travaille à appauvrir le sens de la réalité pour dissimuler l'insuffisance de l'être qui craint de la vivre passionnément.

J'ai refermé le livre et machinalement je me suis mise à relire la prière d'insérer imprimé à son endos, et qui promet la rencontre d'une femme, d'un écrivain et d'une journaliste capable de s'aventurer en elle-même et hors d'elle-même, capable d'exprimer, dans la fusion de la biographie individuelle, de la chronique sociale et de l'événement historique, une quête humaine exceptionnelle. De nouveau je me suis laissée tenter. Je n'oubliais pas que j'avais entre les mains un livre publié chez Stanké, mais j'ai quand même pensé que la publicité ne pouvait pas être totalement et seulement racoleuse, que, si j'avais la persévérance de continuer ma lecture, je finirais bien par découvrir ce qui la justifiait.

Je repars donc à la recherche de cette Lillian Hellman que jusqu'à maintenant j'ai à peine entrevue. Certes, comme me l'annonce le texte promotionnel, je la rencontre en compagnie de quelques grandes personnalités de notre époque, et je voyage avec elle dans la Russie de Staline et les États-Unis de Mac Carthy. Pour y apprendre infiniment moins que ce qu'en sait déjà quiconque s'intéresse minimalement à l'Histoire et à ceux qui la font.

N'est évidemment pas Simonne de Beauvoir qui veut. Mais de me faire redire d'Hemingway qu'il était buveur, vaniteux et mysogine, et rien de plus, par une femme qui l'a beaucoup fréquenté et qui l'a parfois rencontré dans des circonstances exceptionnelles, non seulement me déçoit, mais me choque. M'emmener en Russie pour m'y faire surtout rencontrer les étrangers qui y résident et quelques individus parfaitement insignifiants et ne me présenter que très rapidement Einsenstein qui est pourtant un grand ami; m'emmener en Russie pour m'y entretenir plus longuement de l'inconfort des hôtels et de la mauvaise qualité de la nourriture qui est servie, que de la vie quotidienne des Russes, non seulement me choque, mais me scandalise. Et que dire de ce qu'on me dit du maccarthisme après m'avoir dit que Lillian Hellman en avait été une victime. Rien, sinon que c'est faux et que j'ai appris que Hammett avait été emprisonné sous ce régime. Hammett, c'est un auteur de romans policiers des années vingt et trente avec qui Lillian Hellman a vécu très souvent pendant trente ans, et de qui elle ne partageait pas les convictions politiques. Ce qui n'empêche pas que l'évocation de leur longue et profonde amitié donne à ce livre ses moments d'écriture les plus riches et son seul chapitre intéressant. Malheureusement, c'est le dernier.

Lillian Hellman, une femme inachevée. Peut-être — qui ne l'est pas avant son dernier souffle. — Mais plus certainement une femme qui refuse de s'abandonner à sa sensibilité et qui ne peut ainsi arracher à la vie le secret de ses palpitations. Lillian Hellman, une femme congénitalement ennuyée, et, oh! combien ennuyeuse. Une traduction dont l'édition québécoise aurait pu faire l'économie sans que notre culture en souffre.

UNE HISTOIRE OBSCURE

par François Piazza

L'Obscure Histoire de ma cousine Montsé, Juan Marsé, éd. Le Sycomore, Paris, 1981, 275 pages.

IL est des échecs qui laissent un goût amer, lorsque l'on sent le chef-d'oeuvre raté, surtout lorsqu'il est difficile d'en discerner les causes.

Ainsi en est-il de cette chronique de la vie provinciale d'une certaine classe moyenne à Barcelonne, durant le règne de Franco. Le projet du narrateur est clair: il veut, à travers le témoignage qu'il donne sur sa cousine Montserat Claramunt, nous décrire la soupape religieuse qu'utilise une femme, au moyen des bonnes oeuvres, pour obtenir une certaine liberté, à l'intérieur d'un contexte où Église et ordre social s'interprètent mutuellement.

Ce qui entraîne de sa part, un certain refoulement personnel: le refus d'assumer sa sexualité de femme, à cause du conditionnement social, transforme la cousine en une sorte de sainte laïque qui sublime à travers une foi plus vécue que partagée son besoin d'être soi. Elle se donne pour mission de faire le pont entre sa classe et celle des défavorisés et des prisonniers. Mais lesquels? Et quels étaient leurs crimes? On ne le sait pas. Car même en exil l'auteur subit encore la censure que le régime de Franco imposait à certaines formes d'expression.

Ce qui en soi, aurait pu donner une chronique comme celle du *Moulin de Pologne* de Giono. Le rapprochement est moins incongru qu'on le pense puisqu'il s'agit d'une société fermée.

Mais deux obstacles, hélas! réduisent le projet. Tout d'abord l'auteur nous décrit, d'une manière espagnole, une façon d'être catalane, c'est-à-dire un sentiment paradoxal à la fois d'anarchie dans le sens individualiste et d'ordre. Il y a donc deux langues qui se confrontent. Si on excepte les citations en catalan, on a souvent l'impression, à cause de la forme, que l'auteur a écrit en espagnol ce qu'il pensait en catalan.

Or, ces deux langues sont loin d'être semblables, tant par leurs origines que par leurs structures: le catalan est plus proche de l'occitan, voire du provençal que de l'espagnol. Il existe entre elles, la même différence qu'entre le français et l'italien: les idiotismes sont loin d'être les mêmes. Par conséquence, lorsqu'il fait parler des gens communs, les assistés par exemple, cela sonne faux. Au point que l'auteur se croit obliger d'indiquer dans des notes, en français, la signification du terme employé.

Enfin, vient le problème de la traduction. Loin de moi la pensée que Michèle Gazier, la traductrice, ne connaît pas son espagnol. Mais toute traduction est une sorte de création: il s'agit à travers les mots qui sont des moyens techniques, de transmettre la pensée de l'auteur. Or, très souvent, la langue est lourde. On a affaire à des répétitions, parfaitement justifiées sans doute en espagnol mais qui n'ont pas leurs raisons d'être en français. Enfin des fautes de concordance de temps «Conchi s'est marié avec un photographe qui avait... et la persuada...» un exemple parmi d'autres.

Aussi l'ennui vous prend, et malgré la profondeur que l'on devine de certains personnages, on se lasse de vouloir décrypter un texte dont la minutie reste obscure, justifiant ainsi le titre du livre...

Notes de lecture

Clément Lépidis, *Mille Miller*, essai, collection «Affinités Électives», Éditions Ramsay, Paris, 1981, 157.
Jacques Chessex, *Maupassant et les autres*, essai, collection «Affinités Électives», Éditions Ramsay, Paris, 1981, 179p.

Une nouvelle collection intéressante créée par les éditions Ramsay annonce des essais sur des auteurs qui n'ont rien à voir avec des approches théoriques ou académiques. On invite un auteur à parler d'un auteur qui l'a marqué dans son style ou sa pensée. Pour le coup d'envoi c'est Clément Lépidis qui vient tracer un portrait de Henry Miller le maître de Big Sur. On apprend que c'est Miller qui poussa Lépidis dont les textes n'ont par ailleurs pas beaucoup à voir avec ceux de Miller, à quitter l'usine et à se mettre à l'écriture. Désinvolte et touchant l'essai ne suit en rien les normes usuelles. Lépidis y dit se méfier de tout ce qui touche l'histoire littéraire telle que nous la connaissons. Son *Mille Miller* est tonifiant et donne une autre facette de l'écrivain américain. Jacques Chessex a choisi de parler de Maupassant et de d'autres naturalistes, il faut dire que l'auteur de *L'Orgre* (prix Goncourt 1973) est ici en terrain connu, son écriture étant toute vouée à la prospection d'un réalisme qui parfois touche le fantastique. Zola, Flaubert, Renard et des auteurs moins connus comme Louis Pergaud ou Henri Calet sont au rendez-vous de ces affinités électives. Toujours dans cette même collection on annonce un *Proust* par Marie Cardinal et un Cocteau par François-Régis Bastide. **C.B.**

DE L'ALCOOLISME À LA PAIX ET À LA SÉRÉNITÉ
DE
JACQUES T.
Enfin un livre qui explique comment affronter et régler votre problème!

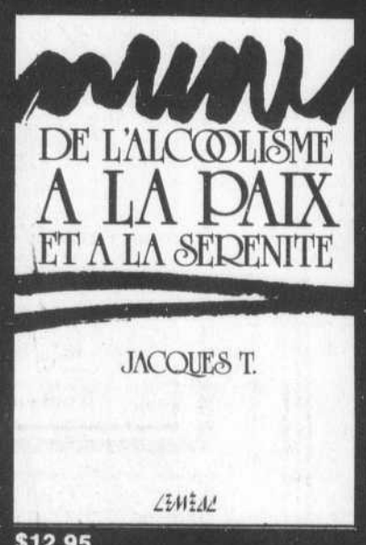

$12.95

- LES DIFFÉRENTES ÉTAPES D'UNE MÉTHODE QUI A FAIT SES PREUVES
- UN MOYEN POUR VAINCRE VOS LIMITES: ALCOOLISME, DROGUE, SOUFFRANCES, OBÉSITÉ, ETC.
- UN PAS VERS LA RECONQUÊTE DE SOI
- UN OUTIL POUR APPORTER UNE AIDE EFFICACE

LE LIVRE QUI TRANSFORMERA VOTRE VIE

LEMÉAC
L'ÉDITEUR QUÉBÉCOIS
En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac: Val-d'Or, Hauterive, Sept-Îles et Montréal

Nom.....
Adresse.....
.....
☐ DE L'ALCOOLISME À LA PAIX ET À LA SÉRÉNITÉ $12.95
Frais d'envoi et d'emballage: $1.00

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, av. Durocher, Montréal H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844
Ci-joint:
☐ Mandat ☐ Master Charge no .....
☐ Chèque ☐ Chargex no .....
Signature: .....

LIBERTÉ: des numéros exceptionnels !

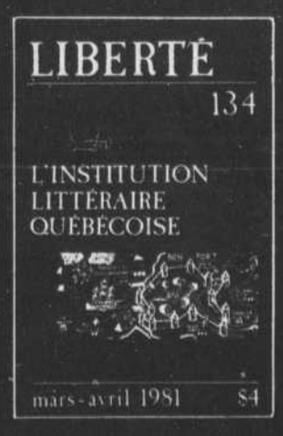

- Un dossier unique! Les prix littéraires, les journaux, les Nuits de la poésie, les éditeurs, les bourses, les subventions, etc. 160 pages.
- Avec en plus: une enquête menée auprès de TOUS les écrivains québécois!

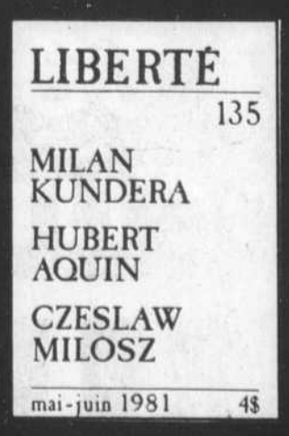

- Des inédits d'Hubert Aquin, Kundera, Milosz (prix Nobel);
- Un grand reportage sur *les enfants du Nicaragua*, par Carol Dunlop;
Avec les chroniques habituelles de *Liberté*.

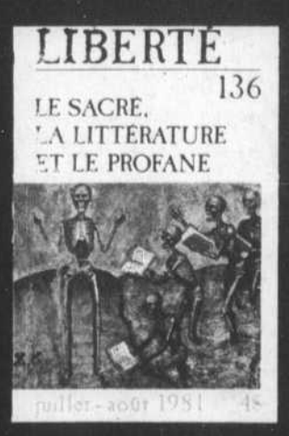

- Numéro spécial: présentation intégrale des Actes de la 9e rencontre internationale des écrivains (1981);
- Plus de *quarante* écrivains du Québec et de l'étranger.

- Plus de cinquante pages de poèmes et de nouvelles;
- Des chroniques et des essais (plus de 70 pages) sur des sujets variés dont: l'écrivain-d'affaires, le défilé du 24 juin, *le Canard de bois*, etc.

HAÏR la France?
- Un numéro-choc sur la situation culturelle du Québec aujourd'hui;
- Plus de 130 pages
- avec les chroniques habituelles de **Liberté**.

Je désire m'abonner à **LIBERTÉ** à compter du no:...
NOM: .....
ADRESSE: .....
CODE: ..... PROVINCE: .....

— UN AN (SIX NUMÉROS): QUINZE DOLLARS!
— LIBERTÉ PARAÎT TOUS LES DEUX MOIS
Chèque ou mandat-poste à l'ordre de **LIBERTÉ**, C.P. 399, Succ. Outremont H2V 4N3
LIBERTÉ est diffusé en librairie par Dimédia, 539 boul. Lebeau, Saint-Laurent l'exemplaire: $4.

Le racisme

Miroir déformant de l'Autre

par Heinz Weinmann

Le racisme, mythes et sciences, dir. M. Olender, éd. Complexe, Paris, 1981, 445 pages.

En cheminant avec Hérodote, Jacques Lacarrière, éd. Seghers, Paris, 1981, 302 pages.

Le Miroir d'Hérodote, essai sur la représentation de l'autre, François Hartog, éd. NRF Gallimard, Paris, 1981, 382 pages.

«LA peau, c'est ce que nous avons de plus profond.» Cette boutade de Paul Valéry est la meilleure définition du racisme que je connaisse. En effet, le raciste prend au pied de la lettre, prend bestialement au sérieux ce dont Valéry se moque. Il s'empare de la peau de l'Autre (il veut effectivement sa peau!) pour faire de cet oripeau, jeté sur notre corps, le signe radical, profond, viscéral de sa différence d'avec l'Autre. On l'aura compris, la peau est une métaphore. Elle est l'image même du superficiel, de l'accidentel que la pensée raciste, on ne sait par quel aveuglement, transforme en différence profonde, essentielle. La peau est évidemment le critère différentiel le plus apparent, donc le plus commode, qui saute aux yeux et sur lequel le raciste se précipite, tête haissee. Cela lui épargnera la peine de chercher des milliers d'autres critères, tout aussi arbitraires, tout aussi accidentels, pour justifier, non seulement en droit, mais en *nature*, la différence de races.

Un petit texte de 1684 du *Journal des Savants* illustrera notre propos. L'auteur, dans son projet pour démarquer les différentes races (qu'il appelle d'ailleurs encore «espèces») définit ainsi le Noir d'Afrique: «La noirceur qui leur est *essentielle*, et dont la cause n'est pas l'ardeur du soleil, comme on le pense: puisque si on transporte un Noir d'Afrique en un pays froid, leurs enfants restent noirs. Il faut donc chercher la cause dans la contexture particulière de leurs corps, ou dans leur semence, ou dans leur sang... Leur peau qui est comme huileuse, lisse ou polie. Leurs trois ou quatre poils de barbe. Leurs cheveux qui ne sont pas proprement des cheveux, mais plutôt une laine qui approche du poil de quelques-uns de nos barbets.»

Nous voilà fixés. Le Noir d'Afrique est plus près du chien que de l'humain. Comme ces textes anciens sont admirables de naïveté et de sincérité! Au moins, ici le racisme montre son vrai visage, avoue et s'avoue ce qu'il est: un instrument de discrimination qui vise à éliminer l'Autre hors du circuit humain.

Si les Lapons (tiens, c'est aussi une race! mais l'arbitraire est partout dans le racisme) trouvent encore moins de grâce devant notre ethnologie en herbe («ce sont de vilains animaux»), les Américains (Indiens), par contre reçoivent leur certificat de pureté, Humanité. «Pour ce qui est des Américains, ils sont à la vérité la plupart olivâtres et ont le visage tourné d'une autre manière que nous. Néanmoins, je n'y trouve point une *assez grande différence* pour en faire une espèce particulière et *différente* de la nôtre...» Qui avait donc dit que les Indiens ont la peau rouge? Les Américains précisément! Diable, ces questions de pigments auront aussi la peau des taxinomistes taxidermistes!

Ce texte cité plus haut est extrait d'un livre capital, composé de 31 études offertes à Léon Poliakof dont l'oeuvre a exploré le vaste champ du racisme, plus particulièrement de l'antisémitisme. Je l'ai lu d'une traite avec un intérêt soutenu. Certes, tous les articles n'ont pas la même qualité, mais dans l'ensemble, ce recueil est d'un très haut niveau.

A. Jacquard, éminent généticien et J. Ruffié, biologiste, d'entrée de jeu, sont là pour décourager toute velléité du raciste qui voudrait se servir des outils sophistiqués de la génétique afin de donner un enduit scientifique à son entreprise. Raciste, vous n'arriverez pas à rendre scientifique votre préjugé! Souvenez-vous, comme jadis vous perdiez votre temps, à l'époque de l'anthropométrie, à parcourir les campagnes et les villes avec votre «centimètre» et votre compas, en train de mesurer minutieusement (vous êtes scientifique!), la longueur des nez, l'angle des mâchoires et la courbure de la calotte cervicale. Vous auriez dû commencer dans votre propre famille. N'avez-vous pas remarqué que chaque membre a *son* grain de peau, *son* nez, *sa* mâchoire, autrement dit, qu'ils sont tous différents?

Vous pouvez donc cesser de faire des prises de sang. Vous ne trouverez les critères de différenciation des races que vous cherchez, ni dans les gènes, ni dans les chromosomes, ni dans les allèles. Moyennes, calculs des «distances», calcul intégral n'y font rien. Écoutez le verdict du généticien! «Selon les critères retenus, je peux être plus proche de tel Mélanésien ou de tel Lapon que du garde-champêtre de mon village. Si je dois recevoir une transfusion de sang, un flacon prélevé dans les Andes peut être plus indiqué qu'un flacon prélevé dans ma propre famille». Jacquard, pour conclure, ne va pas par quatre chemins: il propose tout simplement d' «éliminer» (quel vilain mot, le raciste l'accusera de racisme!), la notion de race parce qu' «inutile et dangereux».

Que deviendra le raciste, démuni ainsi de tout outil qui puisse donner un fondement scientifique à ses allergies, à ses haines raciales? Il est acculé à la vérité même du racisme. Quelle est donc cette vérité? Que la différence radicale qu'il voit dans l'Autre n'a d'autre fondement qu'imaginaire, que fictif.

Certes, à l'inverse, il serait également faux d'affirmer qu'un Suédois et un Noir de Dakar sont identiques. Il n'y a que les jumeaux identiques qui soient réellement identiques. Mais il est important de reconnaître qu'à *l'intérieur* d'une même race, la qualité et la quantité de variation, de différenciation sont aussi considérables, sinon plus, que les différences qui apparaissent lorsqu'on compare une race à une autre.

Donc cessons de brandir l'«identité», l'«appartenance à une même race» comme une baguette magique qui transforme tout ce qui nous entoure et que nous touchons en «Nous». Une mauvaise fée carabosse pourrait s'en servir pour fabriquer des camps, des Goulags... pour les Autres. Non, ce «Nous» est divers (Deleuze-Guattari ont rappelé que nous sommes traversés par des multiplicités). «Si l'on estime à 10 000 le nombre de gènes présents dans le patrimoine humain, il doit exister 2 700 combinaisons possibles, soit environ 10 200» (Ruffié). Chiffre incommensurable, alors que l'on sait que le nombre des atomes de l'univers connu s'élève à seulement 290. La différence entre l'infiniment grand et l'infiniment petit de Pascal.

Il doit être évident dès maintenant (et c'est une idée qui ne ressort pas assez de ce dossier) que le racisme ne doit pas tout légitimer des différences existantes (bien sûr, il le fait aussi), que surtout en *créer* de toutes pièces, inventer, là où, au premier abord, il n'y a que des ressemblances, des similarités. La psychologie et la psychanalyse ont montré que les haines ne sont jamais aussi violentes aussi acerbées que lorsqu'elles se vouent à un semblable. Voyez la lutte à mort des jumeaux mythologiques. Il s'agit en effet de magnifier, d'hypostasier la «petite différence» (Freud). De là s'explique le racisme, l'antisémitisme du chrétien. Juif et chrétien ne croient-ils pas au *même* Dieu? Précisément.

Je mentionne ici la belle étude de F. Mertens qui montre bien comment les juifs face aux chrétiens offrent l'image de l' «altérité du semblable». E. De Fontenay nous fait écouter un soupir que Kant poussa à propos du judaïsme. Il n'est pas beau à entendre! On se demande où s'est envolée la Raison du Sage de Königsberg. «Leur (aux juifs) dispersion à travers le monde, avec l'unité de leur religion et de leur langue ne doit pas être mise sur le compte d'une malédiction pesant sur ce peuple; on doit plutôt la considérer comme une bénédiction. La richesse de ces gens, si on calcule par individu dépasse probablement la richesse de tout autre peuple d'un nombre égal de personnes». Ma grand-mère ne disait rien d'autre...

Si on a dit du juif qu'il était un chrétien manqué, une longue tradition de l'Antiquité jusqu'à... (j'hésite à fixer une date), affirmera que la femme est un «homme manqué». Dans un texte, à la fois instructif et amusant, Madelaine Jay suit l'argument scolastique d'Albert le Grand, comme le dit le nom, une des plus grosses têtes scientifiques du Moyen Âge. Syllogisme et cercle vicieux à l'appui, Albert «prouve» effectivement que la femme est un «mas occasionatus», un homme accidentel, qui, n'ayant pas d'âme, ne devrait même pas exister. Albert ne se fatigue pas, page après page pour «prouver» ce dont tout le monde au Moyen Âge fut convaincu. Vous n'avez qu'à regarder, dit-il un moment, la douce blancheur du sperme de l'homme, comme il est bien «concocté», bien sublimé! À côté celle sanguinolente (le MA et l'Antiquité crurent aussi en une semence féminine, inefficace, bien sûr, de pure forme), non «cuite», crue. «Le cru et le cuit», comme dirait Lévi-Strauss. Ces messieurs du Moyen Âge ont toujours pensé que le désir le plus ardent d'une femme, c'était de devenir homme. Avoir ce qu'on n'a pas, être ce qu'on n'est pas: le Pénis-Neid (l'envie — au sens d'envieux — du pénis de Freud). Cet exemple montre à l'évidence que ce qui compte dans le discours raciste, ce n'est pas tellement la pertinence des arguments, mais l'idée préconçue («bias» disent les Anglais qui vient de «biais, de «croche») qu'ils servent. Les «arguments» croches qui ne résistent pas à l'examen pondéré et neutre, on les fabrique, après coup, et à la quantité voulue, avec l'intention, toujours camouflée derrière la science, de dévaluer l'Autre, de le frapper d'inexistence.

Dans une telle perspective, on comprend mieux, la nouveauté révolutionnaire de l'*Essai* de Montaigne, consacré aux «Cannibales» et que M. de Certeau étudie avec intelligence. Dans ce texte capital, on voit comment le sauvage et le barbare, de leur extériorité, excentricité lointaine où on avait l'habitude de reléguer l'Autre, sont ramenés vers le centre, c'est-à-dire vers *Nous*. Le sauvage devient le naturel. Rousseau, soyons-en sûr, connaissait son Montaigne. Et les vrais barbares, c'est nous. «Je pense qu'il y a plus de barbarie à manger un homme vivant qu'à le manger mort, à déchirer par tourments et par gênes un corps encore plein de sentiment, le faire rôtir par le menu, le faire mordre et meurtrir aux chiens et aux pourceaux (comme nous l'avons pas seulement lu, mais vu de fraîche mémoire, non entre des *ennemis anciens*, mais entre des *voisins et concitoyens* et, qui pis est, sous prétexte de *piété* et *religion*), que le rôtir et manger après qu'il est trépassé» (1).

On peut s'étonner des accents hardis de Montaigne. Mais que dira-t-on d'Hérodote, qui, au Ve siècle avant notre ère est allé aux confins du monde: Égypte, Perse, Scythie, Babylone, Éthiopie, Inde, Arabie. Les seuls noms parlent déjà: promesses de trésors exotiques. Avec Hérodote, Babylone, les pyramides d'Égypte cessent d'être des amas de ruines, grouillent de vie, d'anecdotes. Nous pouvons relire les premiers livres d'Hérodote grâce à l'excellente traduction de J. Lacarrière.

Qu'est-ce qu'on n'a pas reproché à Hérodote? Les chefs d'accusation sont le reflet de l'époque qui les lance. Récemment, on a dénoncé Hérodote comme un agent-espion de la CIA grecque de Périclès. Camouflé en «touriste» et en historiographe, il aurait, mine de rien, colligé chez l'ennemi perse des renseignements éminement stratégiques. Ces détracteurs oublient que, au moment où il part pour la Perse, la guerre contre ce pays est déjà terminée. Il va justement en Perse pour comprendre l'ennemi qui a battu son pays. Imaginons, un instant après la Conquête de 1760, un Québécois aller en Angleterre pour mieux saisir la mentalité anglaise...

Finalement, mentionnons l'étude passionnante de F. Hartog sur Hérodote, qui illustre comment Hérodote a conçu l'absolument différent pour un Grec de cette époque-là: la Scythie, peuple nomade sans *polis*, sans État. Bien que «balbutiant», donc «barbare», bien que radicalement différent, cet Autre est capté dans le miroir d'Hérodote qui le réflète dans sa dignité d'homme.

Note

(1) L'espace me manque ici pour rendre compte, ne fût-ce que schématiquement, de toutes les études intéressantes de ce recueil. Mentionnons particulièrement celle d'Emmanuel Le Roy Ladury, de Pierre Vidal-Naquet, de J.-P. Vernant, de Jacques Le Goff, de Serge Moscovici, et finalement celle de Naïm Kattan qui explore, à grandes enjambées, mémoire, désir et pouvoir dans l'islam, dans le judaïsme et dans l'Occident.

Prendre une marge de poésie

par Joseph Bonenfant

LES revues de création sont présentement, au Québec, un vrai pactole. À les parcourir d'affilée, on se prend à déplorer la disette qui frappe les maisons d'édition de grande marque. Les longues oeuvres poétiques se raréfient. Où allons-nous? Par sa nature, la revue oblige à des textes courts; elle publie des recherches concentrées, aptes à inspirer. Les voix sont nombreuses, ou uniques, soit concert, soit solo, parfois harmonieuses, parfois cacophoniques. Le compte rendu ne peut se faire qu'à grands traits.

Même si elle est américaine, je signale d'abord *Osiris*, qui accueille nos poètes. Le No 12 fait lire des poèmes espagnols de Marie José Thériault et des «amoureuses» de Pierre Châtillon; le no 11 publie "Matrie" de Madeleine Gagnon, un texte de mémoire, «et ça se met à déchiffrer les signes du rien»; dans le no 10, on lisait Jacques Brault; des «encres de chine» épurées: «ou es-tu ma vie/dérivante comme une nouvelle/bonne ou mauvaise/ on ne sait plus». (*Osiris*, Box 297, Deerfield, Mass., 01342, USA).

Moebius est une autre petite revue en voie de progrès. On lit dans le no 12 un beau conte érotique d'Anne Dandurand, un récit de Claire Dé où il est question d'une nouvelle race d'hommes-homards et de femmes-homardes, «un cas de lycanthropie»; une nouvelle bouleverante de Marilù Mallet, traduite par Louise Anouïl, laquelle se situe dans un pays sud-américain, un de ceux (mais lequel?) où existe la torture. Les proses sont entrecoupées de poèmes. Le numéro antérieur, 10-11, comporte des proses d'Huguette Légaré, de Georges Raby, de Pierre Des Ruisseaux. Axel Maugey y fait état de notes, de passions et de rencontres américaines. Poème de Claude Beausoleil, mais aussi de Robert Yergeau, cette voix nouvelle de notre poésie, qui nous surprend à chaque ligne: «L'espace quotidien jusqu'à l'excès d'innocence»; «nos lèvres suivent les blessures to-

la revue des revues

tales». Ce sont des extraits de recueil qui vient de paraître: *l'Oralité de l'émeute* (Naaman, 1981), préfacé par Pierre Nepveu, (*Moebius*, Éditions Triptyque, C.P. 670, succ. N., Montréal, H2X 3N4).

■

L'Atelier de production littéraire de la Mauricie, fondée en 1975 par Yves Boisvert et Bernard Pozier, continue fièrement sa carrière. Dans *Pulsations*, le no 13, trente-trois voix. Mentionnons à la sauvette le «Nelligan new-wave» de Lucien Francoeur: «nelligan sans larmes ni rimes nelligan sent le kid sur les lèvres»; et Jocelyne Felx: «eau laque des Yin Yang/et le riz Zen au thé des mots»; Gaétan Brulotte: «Garder pour l'inutile/Un volume d'espace/En conflit avec le besoin»; et trois textes enivrés, fleurant lavande, d'Andrae Moorhead, la directive d'*Osiris*, chacun en anglais et en français, sans qu'on devine lequel est la traduction de l'autre: «Tête remplie et le coeur qui s'envole aussi/my head is filled, and my heart has escaped across edge of time.»

Le no 14 d'APLM est «portrait d'intérieur», de Jean-Paul Daoust, un recueil recueilli et éclaté. La quincaillerie du moderne nord-américain, du cliché «shiné», une boulimie de tendresse, un poète qui se promène parmi les néons et les néants de la nuit, en quête des «dispositives du réel»; les hauts et les bas d'une santé. Claude Beausoleil et André Roy préfacent avec ardeur cette promenade dans de confortables enfers; Lucien Francoeur a bien parlé aussi de cette «tension dionysiaque» dans le no 23 de *Lettres québécoises*. S'il existe une poésie démaquillée, c'est ça; une écriture inconsciente d'elle-même, ou à peine: «J'écris /Parce qu'à soir t'es pas là et parce que je m'ennuie»; ou «j'écris pour faire mon show ontologique». (APLM 3095, de Francheville, Trois-Rivières, G8Z 1Z4).

Yvon, Vanier, Robitaille, Guimond, Francoeur, Desgent, Delisle, Campo, Beausoleil, Daoust, tous ces noms rencontrés dans les deux derniers APLM, on les retrouve dans le dernier *Hobo-Québec* , été 81. Pozier aussi. Mais *Hobo-Québec* a plus de surface. Son format magazine, et son image de marque, autorise des textes plus longs. Ce numéro présente un «dossier sur le roman», en donnant la parole à une quinzaine d'auteur(e)s dont on n'entend pas parler tous les jours: Gaétan Brulotte, Robert Baillie, Hugues Corriveau, Denys Chabot, Dominique Blondeau, Donald Alarie, Solange Lévesque, Suzanne Robert, et d'autres, aussi réels. Il y a là de l'humour et des grincements, de la sincérité, de la prétention, et parfois du génie; le tout instructif et émouvant. Dans le no d'hiver 81, le 43, il faut lire le dossier consacré à Jean Leduc: interview, témoignages, bibliographie. Ne croyez-vous pas qu'un jour on fera des thèses sur Cul-Q et Leduc? Moi, j'en suis persuadé. Mais il faudra être patient.

Dans le 41-42, de l'été 80, il faut prendre connaissance du dossier «Dol Art». Capital, sur la circulation de l'art, et de l'or. André Gervais, Louis-Philippe Hébert, Ghislain Bourque et Jean-Pierre Vidal y vont à fond de train sur les dispositifs économiques, tant de l'art, denrée rare, «élément de fraude et de fadeur», que de l'or et du dollar, et de leur change. Gervais le dit en clair: «L'affre rôde, en le dollar, espérez spéculer. Voir le vent et la vente». Ce qui me reste de cette lecture, c'est l'idée de dévaluation. Qu'est-ce qui ne se dévalue pas, de nos jours? C'est la chose capitale qu'ont comprise les desperados de la finance et du «dol art». Il ne reste plus que des mots pour nous sauver de la misère noire; or nous le savons, faisons-en notre profit. (*Hobo-Québec*, C.P. 464, succ. C, Montréal, H2L 4K4)

■

On retrouve le trio Bourque, Vidal, Gervais dans un important numéro de la *nbj* (103, mai 81) sur l'infratexte, «ce qui offre la possibilité de construire, dans le champ théorique de la textualité, la face cachée du texte». Ça se subdivise en intra, en inter et en métatextuel. Il y a autre chose à lire dans un texte que du sens et de l'émotion, si on le voit filigrané, miné; il y a dans les mots d'autres aires, mine de rien et mine de rire. C'est vraiment «ce qui d'un texte,

Suite à la page 35

Ajoutez au prestige de vos publications...

Annoncez-les dans le Devoir !

compétence
jacqueline avril
844-3361

Depuis 1975, la

REVUE CATHOLIQUE INTERNATIONALE

COMMUNIO

essaie d'exposer la foi catholique,
sans polémique ni complexe,
en rassemblant
des laïcs et des clercs
dans un travail commun.

CHAQUE NUMÉRO PROPOSE

Sur un thème donné:
- des réflexions et des mises au point doctrinales
- une lecture chrétienne des réalités culturelles et sociales
- la foi vécue dans l'Église

Et parfois un dossier et des signets sur des questions d'actualité

Spécimen gratuit sur demande

BON D'ABONNEMENT A-4

à retourner: 698, ave Routhier, Ste-Foy G1X 3J9

Nom: .....
(lettres moulées)

Adresse: .....

.....
(code postal)

1 an (six numéros) 28 $
Abonnement de soutien 36 $

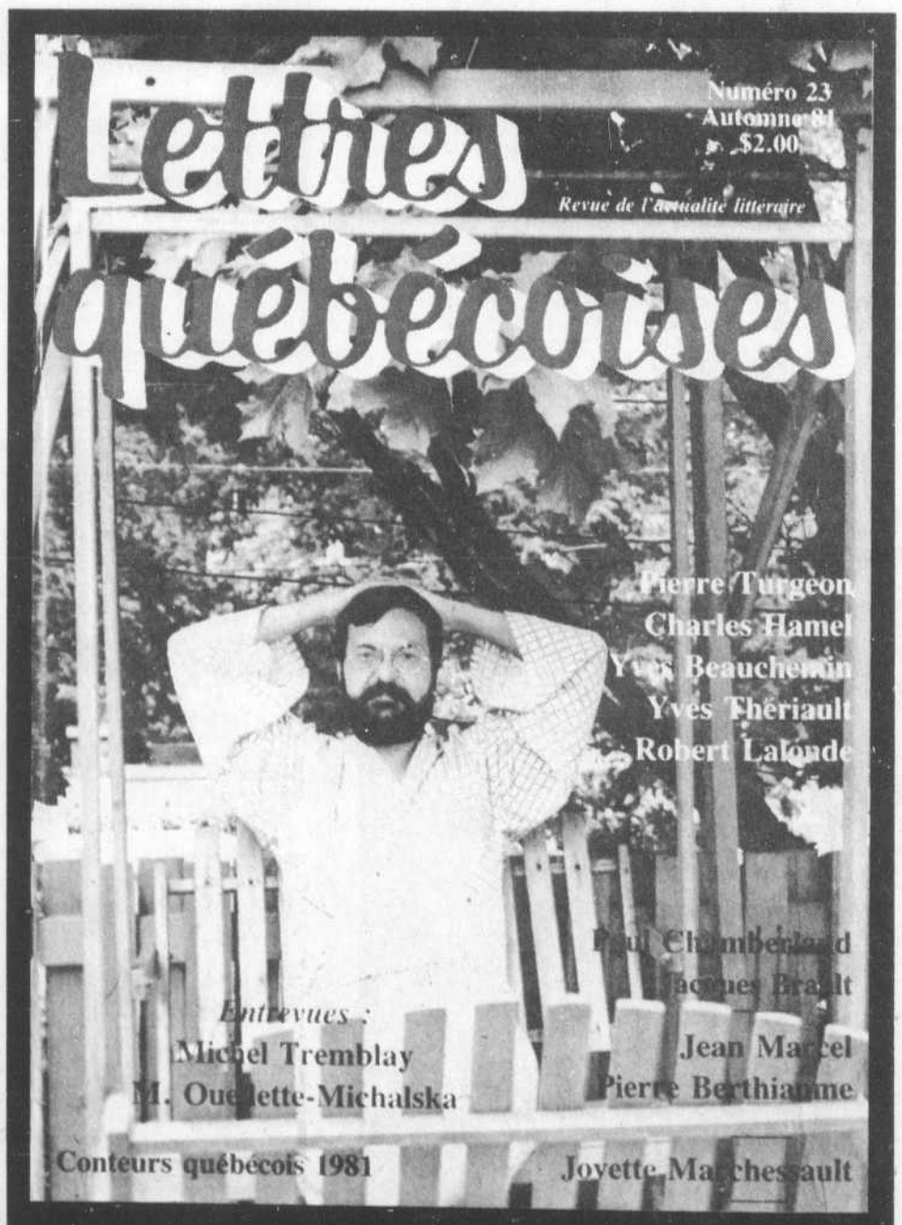

Prix littéraires, nouvelles du monde littéraire, reportage-photos, analyses de livres récents, entrevues, *Lettres québécoises*, vous met en rapport direct avec tous nos meilleurs écrivains. Si vous ne trouvez pas notre magazine dans un kiosque ou une librairie près de chez vous, pourquoi ne pas vous abonner?

Si vous désirez connaître notre magazine avant de vous abonner, nous serons heureux de vous envoyer un numéro 1980 gratuit sur demande.

ABONNEMENT

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
CODE POSTAL .....
À commencer avec le no .....

Lettres québécoises
C.P. 1840, Succ. B
Montréal, Québec
H3B 3L4
Tél.: (514) 843-5358

Canada $8.00
USA $9.00
Europe $120.00
Institution $10.00
De soutien $15.00

L'agence
d'abonnements
aux périodiques de langue française
dans le monde

C.P. 220
Ville Mt-Royal, Qué.
H3P 3C4
Tél.: (514) 274-5468

PERIODICA
AGENCE INTERNATIONALE D'ABONNEMENTS
INTERNATIONAL SUBSCRIPTION AGENCY

Pour plus d'information, demandez notre brochure «Periodica Flash».

Marie Savard : une recherche du plaisir

par Nicole Campeau

MARIE Savard, poète exploratrice de la folie des femmes, celle qui est subversive et libératrice, revient en chansons sur la scène du Théâtre expérimental des Femmes jusqu'au 17 octobre.

Elle y reprend surtout, accompagnée de trois musiciennes, les chansons de son dernier album *La folle du logis*. De tendres portraits de femmes qui sortent du silence, de l'enfermement, prêtes à prendre leur envol, prêtes à retrouver leur imaginaire, cette folle du logis, comme l'a appelé la culture populaire.

«On y retrouve, dit Marie Savard, pas mal de chansons de la Jaserie, que j'ai faite au Conventum l'an dernier. Mais c'est très différent. C'est plus intérieur, plus intense, moins revendicatif en apparence, mais ça l'est, en réalité, plus en profondeur. J'ai voulu faire de ce spectacle une recherche du plaisir. Les textes qui accompagnent les chansons, la manière de chanter, d'être sur scène, le ton sont différents. Ça veut dire: je prends ma place, je ne me définis plus par rapport à la culture masculine; ma manière de rire, de jouir, mon rapport à mon corps, à ma tête m'appartiennent. Je vais me chercher au-dedans de moi. T'es bien plus subversive si tu te rapproches de ton plaisir que si tu gueules le poing en l'air. Je m'en vais à tâtons dans cette direction-là, je ne sais pas si je parviens bien à le rendre dans ce show-là; je sais en tout cas que le prochain va aller encore plus dans cette direction.»

Photo JACQUES GRENIER

«Je crois que je chante plus doucement. Plus je me rapproche de moi, moins j'ai envie de crier. Le show est aussi plus tendre. Je me suis un peu débarrassée de l'image que certaines personnes avaient de moi, parce que j'ai fondé une maison d'éditions de femmes. Dans l'esprit des gens le féminisme, c'est le mythe de la féministe enragée. Pourtant, pour moi, le féminisme c'est la recherche de rapports amoureux en-dehors des images reçues, c'est le rapport amoureux au monde. C'est vrai que je suis féministe et que je le resterai. Mais ça n'est pas parce que je suis féministe que j'écris. C'est diminuer la création que de dire qu'elle est féministe. Quand Félix Leclerc chante le pays, on ne dit pas qu'il est nationaliste, on dit le poète a parlé.»

«Pour moi, le poème et la chanson c'est la même chose, c'est prendre la parole. Cela peut se faire par la mise en sons et la mise en page. Moi j'ai une démarche de poète, des fois c'est oral, des fois c'est écrit. Quand je me suis remise à l'écriture il y a deux ans, les chansons sont venues naturellement, comme cela s'est fait il y a vingt ans. Et je sais que quand j'aurai fini de présenter ce spectacle, je vais m'en aller vers l'écriture d'un livre. Le ton d'une parole, c'est le corps d'une parole, le verbe s'est incarné dans un corps, ça va m'aider dans ce que j'écris pour trouver le corps de ces mots-là, ça va se transférer dans l'imprimerie.»

«Quand je compose une chanson, la musique arrive le plus souvent en même temps que les mots, parce qu'il y a un souffle dans une parole, il y a un rythme, un mouvement. Dans un poème, il y a une musique; si tu ne trouves pas la musique, c'est que ton poème n'est pas bon.» Avec les musiciennes Judy-Gruber-Stitzer, Judy Horn et Claire St-Aubin, Marie Savard poursuit aussi une «recherche du mouvement». La quête d'un rythme, d'une sonorité accordées à des corps de femmes.

«La structure de la musique est masculine, je ne dis pas qu'elle est mauvaise, je dis qu'elle est la leur. La musique c'est le temps. Aussi quand on vient me dire: il faudrait couper un pied à ton poème parce que ça n'arrive pas dans le temps; ou qu'on me dit: tu ne chantes pas dans le temps, moi je dis: c'est selon ton temps à toi. Mon nouvement à moi ce n'est pas de chanter dans le temps, c'est de me promener autour du temps. Les filles avec qui je travaille, ça ne les arrête pas, parce qu'elles sont comme ça elles aussi.»

«La musique, comme l'écriture, c'est très lié à la sexualité. La sexualité des hommes est découpée en temps, moi je pense que la sexualité des femmes est marine, il ne s'agit pas de rentrer ou de sortir dans l'eau, mais de marcher dans l'eau.

«Mon souffle peut couler s'il n'est pas coupé par la musique. Cela se constate dans ma voix, le mouvement change. Je ne chante plus de la même manière, c'est différent d'un disque à l'autre, d'un spectacle à l'autre.»

«La chanson, comme toutes les formes d'art, c'est l'expression des gestes d'une collectivité, des gestes des personnes. Ceux des femmes n'ont jamais été valorisés. Tout a servi à exprimer les gestes des hommes. Y en a qui me reprochent de fausser parfois dans le disque *La folle du logis*. Bien sûr, que ça fausse, c'est moi qui ai fait le mixage du disque et qui ai choisi de le laisser comme ça. On prend notre parole, il faut qu'on déblaie des choses, qu'on défasse des noeuds, qu'ils puissent sortir. La création, c'est aussi ça. La perfection aseptique, je trouve ça dangereux».

Marie Savard a dû produire son dernier disque aux éditions de la Pleine Lune, parce que personne ne voulait le produire ni le distribuer. C'est aussi à la suite du refus de son recueil *Le journal d'une folle* qu'elle fondait cette maison d'édition en 1975.

Elle est de celles qui pensent que les femmes doivent bâtir leurs propres outils de production, «qu'il est plus important de bâtir nos outils de travail que de faire des groupes de revendication, parce que c'est grâce à ces outils qu'on va le plus déranger.»

Elle a cependant eu l'occasion de constater que les maisons d'éditions de femmes ont eu beaucoup de difficultés à se faire reconnaître par la critique. «Quand on a fait le lancement de la maison, personne n'est venu. On s'est retrouvé dans la page «Loisir et récréation» de La Presse. On nous a pris pour des animatrices, des imprimeuses de tracts, et que sais-je encore. On commence à peine à être percue comme une maison d'édition littéraire. On n'a pas le droit à notre imaginaire propre, à notre profondeur, quand on les prend, c'est pathologique. En nous ignorant, en nous diminuant, les médias jouent le rôle de bouncers de la culture masculine.»

«Il faut encore que tout encore soit validé par le regard masculin. Quand les femmes sont publiées dans les maisons d'édition masculines, c'est tout de suite mieux perçu. Même les femmes se laissent prendre au jeu: plusieurs ne veulent pas se faire éditer à la Pleine Lune. Diviser, pour mieux régner... Si les maisons d'édition ont commencé à éditer des femmes, ça n'est pas parce qu'ils comprennent. C'est que les livres de femmes, par les temps qui courent, se vendent bien.»

Le TEF : une affaire de femmes

Le théâtre québécois écrit par des femmes connaît un essor sans précédent depuis quelques années. Mais il reste beaucoup à faire au niveau de l'exécution des oeuvres dramatiques.

«À force d'y travailler, on se rend compte qu'il existe toute une façon féminine de travailler; on découvre des images de relations entre les femmes, d'actions dramatiques différentes de ce à quoi le théâtre «masculin» nous avait habituées.»

Louise Laprade et ses consoeurs du Théâtre expérimental des femmes (TEF) travaillent justement à situer enfin la réalisation théâtrale «dans cet univers féminin qui, pour nous, était atrophié».

Né en février 1979 d'une scission au sein de l'ex-Théâtre expérimental de Montréal, le TEF occupe aujourd'hui une bonne partie des énergies de ses trois cofondatrices: Louise Laprade, Nicole Lecavalier et Pol Pelletier.

En interview, Mme Laprade explique ce que le TEF a d'expérimental: «C'est dans la façon de travailler à toutes nos productions, dans notre recherche théâtrale, différentes de celle du théâtre institutionnel, très hiérarchisé.

«Nous partageons toutes les tâches, nous échangeons. Ici, personne n'apporte à l'équipe une mise en scène qu'elle a confectionnée toute seule chez elle. Cela aussi, c'est nouveau: les femmes ne sont pas habituées à se stimuler, se dynamiser, se bouleverser entre elles. Dans le théâtre en général, la femme s'exprime généralement par rapport à un mari, un amant, un fils.»

Dans l'idée des co-directrices, le TEF est plus qu'un théâtre: «Nous voulons, dit Louise Laprade, en faire un centre très actif au niveau de la création féminine, dans plusieurs sphères. Nous nous donnons aussi une vocation de diffusion.»

C'est ce qui explique qu'au programme 1981-1982 du TEF, les «lundis de l'histoire des femmes» occupent autant de place que les spectacles proprement dits. En leur deuxième année, ces «lundis» présenteront des conférences sur les femmes et le «show-business», l'architecture («aux bâtisseuses de cathédrales...»), la danse, l'art dans la nature, l'art féministe et féminin, le cinéma, l'écriture.

Au théâtre, on donnera, à partir du 5 novembre, la deuxième pièce de Jovette Marchessault: «La Terre est trop courte, Violette Leduc», mise en scène par Pol Pelletier. En avril 1982, ce sera «Études sur le désir» de Nicole Lecavalier.

Louise Laprade travaille personnellement à la mise en scène d'un autre texte de Jovette Marchessault: «Les Faiseuses d'anges», partie du «triptyque lesbien» publié l'an dernier aux éditions féminines de la Pleine lune.

En juin prochain, le TEF tiendra son deuxième Festival de créations de femmes: performances, spectacles, lectures, minipièces de théâtre de 10 minutes ou moins.

À l'étage de l'historique maison Beaujeu, rue Notre-Dame, le TEF a pignon face à la mairie de Montréal. La salle, dont l'aménagement est facilement modifié au besoin, peut accueillir une centaine de spectateurs.

Parmi les projets du TEF, Louise Laprade mentionne d'abord une tournée l'automne prochain à travers le Québec. On aimerait aussi participer à quelques festivals en Europe, à Nancy (France) et en Belgique notamment. Mais les fonds ne sont pas aisément trouvés pour ces déplacements.

Le TEF reçoit des subventions du ministère des Affaires culturelles, du Conseil des arts du Canada, et les «lundis de l'histoire des femmes» sont subventionnés par le programme de promotion de la femme du secrétariat d'État du Canada.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
Charles Dutoit
directeur artistique
Les Concerts Esso
1981-82
une fantaisie musicale

Une fantaisie musicale à ne pas manquer!
6 concerts de musique exceptionnelle,
8 solistes choisis parmi les plus beaux talents internationaux et de chez nous,
Et pour sceller l'excellence de cette série, 2 chefs invités et Charles Dutoit.

Le tout à des prix tout à fait fantaisistes:
34$ pour 6 concerts
Parterre — Corbeille — Mezzanine — Loges
Billet unique 6,50$
Spécial: 21$ billets au balcon
Billet unique 4,50$

Premiers arrivés, premiers servis
Les premiers abonnés auront le choix des meilleures places
Le dimanche à 14h30
Salle Wilfrid-Pelletier, Place des Arts

Abonnez-vous maintenant!
Économisez et obtenez les meilleures places!

Les Concerts Esso, une réalisation de l'Orchestre symphonique de Montréal avec la collaboration de la Compagnie Pétrolière Impériale Limitée.

Téléphonez au 842-3402 et portez à votre compte Visa ou MasterCard, ou présentez-vous au bureau des abonnements de l'OSM, 200 ouest, boul. de Maisonneuve, Montréal

1er novembre
Charles Dutoit
Barry Snyder, piano
Dvorak: ouverture Carnaval
Rachmaninov: Concerto pour piano no 4
Beethoven: Symphonie no 5

28 février
Uri Mayer
Pierre Amoyal, violon
Beethoven: Fidelio, ouverture
Lalo: Symphonie espagnole
Dvorak: Symphonie no 9, "Du nouveau Monde"

22 novembre
Charles Dutoit
Chia Chou, piano
Berlioz: Waverley, ouverture
Mozart: Concerto pour piano K. 459, no 19
Ravel: Le Tombeau de Couperin
Respighi: Pini di Roma

4 avril
Charles Dutoit
Cecile Licad, piano
James Thompson, trompette
Tomasi: Concerto pour trompette
Saint-Saëns: Concerto pour piano no 2
Tchaikovsky: Capriccio italien

31 janvier
Pierre Hétu
Gagnants du Concours OSM (piano et voix)
Wagner: Rienzi, ouverture
Sibelius: Finlandia

2 mai
Charles Dutoit
Joseph Swensen, violon
Mozart: Idomeneo, ouverture
Schmitt: La Tragédie de Salomé
Paganini: Concerto pour violon no 1
Verdi: La Forza del Destino

Esso

BREAD & PUPPET THÉÂTRE

CENTRE CALIXA-LAVALLÉE • 3819 Calixa-Lavallée
(Parc Lafontaine)
7 au 11 octobre • 20h30
réservations : 277-4241
Production: Théâtre de rue Q.A. Inc. 277-4241
$4.50

théâtre du rideau vert
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
Du mardi au vendredi: 20h.
Samedi: 17h. et 21h.
Dimanche: 19h.
LA MOUETTE TCHÉKHOV
mise en scène Danièle J Suissa

Yvette Brind'Amour Mireille Deyglun
Gabriel Gascon Sophie Clément
Jean Dalmain Jean-Luc Montminy
Gisèle Schmidt Aubert Pallascio
Vincent Davy Claude Sandoz
Décor et éclairages Robert Prévost
Costumes François Barbeau

Si vous ne pouvez profiter des avantages de l'abonnement de saison, devenez "spectateur privilégié".
Carte en vente jusqu'au 30 octobre.

Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford, Tel
4664, rue St-Denis
844 1793

LE THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC

LA FAMILLE TOUCOURT EN SOLO CE SOIR
une pièce québécoise d'Eric Anderson

"LA RÉVÉLATION THÉÂTRALE DE 1979" LA PRESSE
avec Eve Gagnier Lisette Dufour Mimi Latour
Robert Lalonde Robert Marien Yves Labbe
Mise en scène d'André Montmorency
Direction musicale d'Yves Labbe
Scénographie de Michel Demers
TENDRE DRÔLE ÉMOUVANT
5 représentations seulement
DU 29 SEPT. AU 3 OCT. à 20h30
$8.50 adultes, $6.00 étudiants, âge d'or et groupes

tritorium
255 est, rue Ontario
B.P. 1444, succursale N
Montréal
H2X 3M8
Berri De Montigny
Commandes téléphoniques acceptées
Master Charge et Visa
Renseignements : (514) 284-7126
de 12h00 à 19h00

LE THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC

« ÉMILE-EDWIN NELLIGAN
UN PORTRAIT PAR MICHEL FORGUES »

Un spectacle-animation créé, mis en scène et interprété par Michel Forgues.
Scénographie et éclairages: André Lafleur
"Un tour de force"... (René Lord, Le Nouvelliste)
Mardi le 6 octobre à 20:30
$8.50 adultes, $6.00 étudiants, âge d'or et groupes

tritorium
255 est, rue Ontario
B.P. 1444, succursale N
Montréal
H2X 3M8
Berri De Montigny
Commandes téléphoniques acceptées
Master Charge et Visa
Renseignements : (514) 284-7126
de 12h00 à 19h00

AIR CANADA

NE MANQUEZ PAS
LE DÉPART...

PLUS QUE 10 JOURS
AVANT QUE
LES CONCERTS AIR CANADA
NE PRENNENT
LEUR ENVOL!

AVEZ-VOUS RÉSERVÉ VOS PLACES?
FAITES-LE AUJOURD'HUI MÊME

APPELEZ L'OSM AU 842-3402

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT
DIRECTEUR ARTISTIQUE

La télé payante

Le règne de l'argent domine les audiences

par Jean Basile

SI chacun sait que la télévision payante a pour caractéristique principale d'être «payante» précisément, on ne sait pas très bien encore ce à quoi la programmation ressemblera. Y aura-t-il une chaîne ou plusieurs chaînes? Y aura-t-il des chaînes en français et en anglais, ou une seule chaîne bilingue? Quelles sont les réglementations que doit imposer le CRTC pour tenter d'obtenir un équilibre difficile entre le pur divertissement et un contenu culturel de qualité? Autant de questions difficiles à résoudre car elles touchent tout autant à l'économie qu'à la politique et à la culture et, plus encore, à l'identité du Canada où, tout capitalistes que nous soyons, nous ne pouvons, à l'instar de nos voisins des États-Unis, nous contenter de la simple loi de la concurrence pour définir dans certains domaines délicats ce qui est bon et ce qui ne l'est pas.

Les audiences publiques que tient en ce moment le CRTC sont justement destinées à définir au mieux le ou les cadres dans lesquels s'inscrira notre télévision payante, étant entendu naturellement que des ajustements se feront au fur et à mesure que s'accumuleront les expériences. Il n'en reste pas moins que l'enjeu actuel est d'une grande importance pour tout le monde si l'on en juge par les nombreux participants qui se sont présentés aux séances d'«observations générales» ouvertes récemment, par le CRTC, en tout une cinquantaine d'intervenants dont la majorité se révèle être des producteurs ou des distributeurs de matériel filmique ou magnétoscopique qui pourraient trouver un nouveau et profitable marché dans la télévision à péage.

Même si le ton général fut celui d'un plaidoyer touchant pour la culture canadienne (et notamment la culture par l'image), il va sans dire que la grosse question qui sous-tendait tous les exposés était celle des gros sous. Tout le monde, sans exception, parla d'argent et, s'interrogea sans fausse honte sur la part du gâteau qui devait revenir à chacun. Le raisonnement général des producteurs est le suivant: «Il y a des talents au Canada, ce qui manque c'est de l'argent... La télévision à péage pourra donc procurer cet argent et permettre enfin à la «créativité canadienne» de s'épanouir par notre intermédiaire». Mais est-ce que le public désire vraiment se canadianiser à ce point? Ceux qui s'intéressent au financement de la télévision payante n'y croient pas tout à fait et s'inquiètent surtout des réglementations trop contraignantes qui risquent de leur faire perdre une clientèle facile, celle du film américain. Le débat reste à faire et il n'est pas nouveau. Et le CRTC le sait très bien qui est coincé entre le réalisme des affaires pures et simples et le dirigisme culturel qu'il a déjà bien du mal à gérer dans les postes de télévision en activité aujourd'hui.

Mais le grand public là-dedans? Les participants aux audiences n'ont pas manqué de le flatter cyniquement. «Il faut lui faire confiance». «C'est un public intelligent», etc... Je crois, pour ma part que le public canadien est comme tous les publics du monde. Il a parfois besoin de se sustanter intellectuellement. Il a aussi besoin d'être bête. Tout le reste est angélisme ou élitisme larvé.

En réalité, il semble qu'il n'y ait que deux choix de base possibles pour la télévision à péage telle que nous la recevrons chez nous pratiquement. On peut choisir entre une *chaîne universelle* (éventuellement bicéphale: l'une française et l'autre anglaise) qui couvrira l'ensemble du pays (avec quelques insertions locales pour faire ethnique et riche), ou plusieurs chaînes, de sorte que le CRTC devra accorder UN permis ou PLUSIEURS permis. Il semble, si l'on en juge par la majorité des interventions, que la plupart des organismes intervenants et la plupart des compagnies d'exploitation souhaitent une chaîne unique, nationale et presque en situation de monopole, quelles que soient les nuances que l'on veut bien apporter à ce dernier mot déplaisant. Les raisons en sont relativement simples et concernent naturellement l'argent. En effet, une chaîne unique, n'ayant pas de concurrence, peut drainer le maximum de clients, ce qui plaît aux exploitants. Si cette chaîne unique a beaucoup de clients, elle est d'autant plus riche et peut, par conséquent, payer plus grassement les productions, ce qui plaît aux firmes créatrices. Sous toutes sortes d'enjolivements et de promesses (et de la part des producteurs et de la part des exploitants), le propos est malgré tout un peu cynique en ce qu'il ne tient aucun compte de ce que désirent ces fameux payants de clients. Et ce n'est pas tout!

Ce raisonnement peut devenir, au demeurant, encore plus cynique. Certains intervenants, en effet, pourraient aller jusqu'à souhaiter que cette chaîne de télévision unique et monopolistique devienne aussi obligatoire pour tous ceux qui s'abonnent au câble. L'excuse pour un tel coup de force (le mot est dans l'air en ce moment) est qu'alors les redevances individuelles seraient minimes puisque tout le monde y participerait.

En réalité, si une telle décision était prise, ce que l'on créerait vraiment ne serait qu'une autre chaîne traditionnelle, à la Radio-Canada, avec cette différence que le contribuable ne serait plus taxé indirectement par l'impôt mais directement par le coût de l'abonnement. Et, comme toute chaîne traditionnelle, sa programmation devrait être segmentaire: un peu pour tout un chacun. Ainsi, et avec élégance, le CRTC éliminerait dès lors la question de créer, par exemple, une seconde chaîne pour Radio-Canada (laquelle est éminemment souhaitable) pour rejeter ses responsabilités sur les exploitants d'un tel poste à péage.

Je crains personnellement que l'on n'arrive à cette entourloupette et tout y conduit en effet: la réglementation relativement facile, l'avantage des exploitants et l'avantage des producteurs par le manque de compétition et l'économie que le gouvernement réalise. À propos de compétition, il est assez remarquable que quelques-uns des intervenants n'ont pas hésité à dire que «c'est la compétition qui coûte cher». Elle coûte cher aux exploitants peut-être mais certainement pas aux consommateurs. Car chacun sait que le monopole finit toujours par avoir tout le monde et les producteurs aussi qui doivent bien le savoir puisqu'ils accusent souvent Radio-Canada et Télé-Métropole de tous les péchés du monde dans ce domaine.

Ce que je n'ai pas entendu une fois durant ces longues et austères audiences d'observations générales, c'est une analyse simple et réelle de ce que veut le public, compte tenu de la fragmentation de ses intérêts et de ses goûts. On veut bien le servir mais à condition que ça rapporte financièrement, ce qui en soi est honorable dans les limites requises par la décence sociale mais un peu court comme raisonnement. Je crois qu'il ne faut surtout pas se faire d'illusions. La télévision payante est es-

Suite à la page 35

Société de musique contemporaine du Québec

PETER MAXWELL DAVIES, STEDMAN DOUBLES
GREGORY LEVIN, CROSSROADS
James Campbell, clarinette
Robert Leroux, percussion
GILLES BELLEMARE, ZONE
KEITH TEDMAN, ECLIPSE
MATHER, PAPINEAU-COUTURE, TREMBLAY, COULOMBE ST-MARCOUX, GARANT, GONNEVILLE, PORTRAIT EN BOUCLE
L'Ensemble de la SMCQ
Margo MacKinnon, mezzo
Direction Serge Garant

jeudi 8 octobre / 20h
salle Pollack
555 ouest, rue Sherbrooke
billets 6$/3$
RÉSERVATIONS: 739/5329

il est encore temps de vous abonner

Musée d'art Contemporain

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM SUR L'ART

8-12 octobre 1981

Pour la première fois à Montréal, une sélection des meilleurs films sur la peinture, la sculpture, l'architecture, le design, la photographie, et la danse, en provenance de 12 pays différents. Les projections à la Bibliothèque Nationale du Québec, 1700 rue St-Denis. L'entrée est libre.

Pour renseignement: 873-2878

Gouvernement du Québec
Ministère des affaires culturelles

Benson & Hedges (Canada) Inc.

13 au 18 octobre, 20h30
le samedi à 18h30 et 22h00
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Mise en scène de JEAN-GUY MOREAU
Guichets: du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

COMPLET pour toutes les représentations

Les 6, 9, 12, 15, 18, 21 et 24 octobre 1981

Rideau: 20 heures précises

Avec
Marina Krilovici
Nancy DeLong
Ruggero Bondino
Cornelis Opthof
André Lortie
Bruno Laplante
Claude Létourneau
Roland Gosselin
Paule Verschelden

Chef d'orchestre: Michelangelo Veltri
Mise en scène: Peter Symcox
Décors: Allen Charles Klein
Costumes: Suzanne Mess
Maître des choeurs: René Lacourse

Orchestre symphonique de Montréal

Une production de la Régie de la Place des Arts
Billets: 11 $, 15 $, 23 $, 28 $

Place des Arts
Salle Wilfrid-Pelletier

madama butterfly

de Puccini

Cette production est présentée grâce à la collaboration de
Votre concessionnaire TOYOTA

Les compagnies suivantes ont généreusement contribué à la présentation d'une soirée d'opéra:
Votre concessionnaire Toyota le 6 octobre
Benson & Hedges (Canada) inc. le 9 octobre
Canadien Pacifique le 15 octobre
Compagnie Pétrolière Impériale limitée le 18 octobre
La Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec le 21 octobre
Shell Canada le 24 octobre

L'OPÉRA DE MONTRÉAL
Directeur artistique: Jean-Paul Jeannotte

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112

Sur tout billet de plus de 5 $ s'ajoute un montant de 0,75 $ à titre de redevance à la Place des Arts.

AD LIBITUM ENR.
présente
Théâtre d'improvisation «en direct»...!

UN TOASTEUR DEUX TOASTS

YVES DESGAGNES MARCEL LEBOEUF
CHRISTIAN SAINT-DENIS

du 13 au 31 octobre 1981
mardi au vendredi à 20h30,
samedi à 20h. et 22h.
Relâche dimanche et lundi
Au Café-Théâtre La Licorne
2075 boul. St-Laurent, Montréal
(Au sud de Sherbrooke)
Réservations: 843-4186

le Groupe Nouvelle Aire
Danse Contemporaine
Avec la participation de Bill Gornell de Louis Falco Dance Company

GALA BENEFICE
Mercredi, le 7 octobre 1981 à 20 heures 30
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

L'Opéra de Montréal inaugure sa deuxième saison

par Gilles Potvin

L'OPÉRA de Montréal a décidément le vent dans les voiles. Après une saison inaugurale avec trois ouvrages à l'affiche, *Tosca, Cosi fan tutte* et *La Traviata*, laquelle fut marquée d'un franc succès, la jeune compagnie que dirige Jean-Paul Jeannotte va ouvrir mardi à la salle Wilfrid-Pelletier une deuxième saison qui s'annonce elle aussi comme une éclatante réussite. Les sept représentations de *Madama Butterfly*, l'oeuvre célèbre de Puccini, seront en effet données à guichets fermés. Tous les quelque 21,000 billets de cette première production ont trouvé preneurs, dont environ 12,000 ont été retenus sous forme d'abonnements aux quatre opéras de la saison, dont l'affiche comprend aussi *L'Elisir d'amore* de Donizetti, *Il Trovatore* de Verdi et *Werther* de Massenet.

Il y a tout lieu de croire que l'inflation grandissante et les taux d'intérêt élevés n'agissent d'aucune façon sur les amateurs d'art lyrique qui sont prêts à y mettre le prix lorsque les oeuvres présentées sont à leur goût et les distributions à la hauteur de ces mêmes ouvrages. Les prix demandés par l'Opéra de Montréal ne sont pas précisément à la portée de toutes les bourses mais ils ne sont pas non plus démesurément élevés si on les compare à ceux demandés par les grands théâtres, tant aux États-Unis qu'en Europe. On demeure donc encore plus convaincu que jamais qu'il y a à Montréal et au Québec un public friand d'opéra, sur lequel le répertoire italien exerce une emprise particulière, surtout si les oeuvres sont signées Verdi ou Puccini.

Marina Krilovici dans le rôle de «Madame Butterfly», au programme de l'Opéra de Montréal.

Comme *La Traviata*, également présentée à bureaux fermés en juin dernier, *Madama Butterfly* demeure un pilier du répertoire, une oeuvre dont aucune maison ne saurait se passer à moins qu'elle dispose de fonds illimités et que la présence ou non du public soit une considération d'ordre secondaire.

Dans le contexte économique actuel, ces compagnies à vocation expérimentale sont devenues pratiquement inexistantes et même les entreprises lyriques les plus généreusement subventionnées comme le Teatro alla Scala de Milan et l'Opéra de Paris doivent agir avec la plus grande prudence face à un public nombreux certes mais par tradition généralement très conservateur. Avec *Cosi fan tutte*, l'Opéra de Montréal prenait un risque calculé et l'aventure s'est soldée avec un succès public appréciable, avec plus de 90% des places vendues. On verra ce que des oeuvres comme *L'Elisir d'amore* et *Werther* vont donner dans les mois à venir.

À la lueur du succès apparemment indestructible que *Madama Butterfly* continue de remporter après bientôt huit décennies, il est difficile d'imaginer que l'opéra fut un échec notoire lors de sa création. Puccini, célèbre depuis *La Bohème* et *Tosca*, avait mis tout son coeur et son génie dans la préparation d'une oeuvre dont le sujet lui tenait particulièrement à coeur. Il avait mis toute sa confiance dans l'interprète du rôle de Cio-Cio-San, le soprano Rosina Storchio, à qui il avait adressé au matin même de la première, le 17 février 1904, le message suivant: «Mes bons voeux sont inutiles. Votre art est si vrai, si délicat, si saisissant que je suis persuadé que le public sera complètement bouleversé.»

Mais le public allait en décider autrement. L'oeuvre fut écoutée sans enthousiasme et seul l'air «Un bel di vedremo» provoqua certains applaudissements. La déception et le mécontentement du public devaient ensuite se traduire par une franche hostilité et la représentation s'acheva dans le tumulte. Le lendemain la presse fut accablante pour le compositeur et son oeuvre et Puccini n'eut d'autre alternative que de retirer l'ouvrage de l'affiche.

En homme de théâtre averti, Puccini devait réaliser que son oeuvre nécessitait certains remaniements et il pratiqua d'importantes coupures avant d'offrir de nouveau son oeuvre au public trois mois plus tard, cette fois à Brescia sous la direction d'Arturo Toscanini qui avait précédemment lancé *La Bohème* sur la voie du succès.

Cette seconde première allait donner entièrement raison à Puccini. Le succès de *Madama Butterfly* fut cette fois immédiat, complet et décisif. À Londres un an plus tard, des artistes comme Emmy Destinn, Enrico Caruso et Antonio Scotti firent triompher l'oeuvre. Après Berlin et Paris, Puccini assista lui-même à la première représentation de *Madama Butterfly* au Metropolitan Opera de New York, le 11 février 1907, avec de nouveau Caruso et Scotti ainsi que le soprano Geraldine Farrar qui allait devenir l'une des plus grandes interprètes du rôle titre qu'elle chanta du reste à Montréal en 1911 avec la troupe du Metropolitan, avec comme partenaires le ténor Riccardo Martin et le baryton Scotti.

À l'opposé de *Tosca, Madama Butterfly* représente Puccini sous son jour le plus vrai et le plus humain. La partition est celle d'un musicien sensible, tendre et délicat. Épris avant tout de son héroïne, il a écrit pour elle les pages et les plus belles et les plus prenantes de l'oeuvre, si bien qu'à ses côtés, Pinkerton et Sharpless semblent des personnages plutôt pâles.

Musicalement, Puccini a trouvé des accents pathétiques et d'une grande vérité dramatique dans des pages comme le long duo d'amour qui termine le premier acte, dans l'air célèbre de Cio-Cio-San dans le duo des fleurs et surtout dans la grande scène finale, l'un des moments les plus dramatiques de tout le répertoire lyrique.

La dernière présentation de *Madama Butterfly* ici remonte à plus de sept ans, alors que l'Opéra du Québec en donnait six représentations à la salle Wilfrid-Pelletier en mai 1974 sous la baguette de feu Jean Deslauriers avec Clarice Carson, Robert Nagy et Robert Savoie dans les premiers rôles. Le metteur en scène montréalais Peter Symcox avait signé cette production et c'est encore lui qui a été chargé de la présente production qui utilisera les mêmes costumes de Suzanne Mess.

Le rôle titre a été cette fois confié au soprano roumain Marina Krilovici dont le public montréalais se souvient car elle fut lauréate du Concours international de Montréal en 1967. Sa carrière l'a depuis conduite un peu partout dans le monde, dans les plus grands théâtres du monde, dont le Metropolitan. Elle sera entourée du ténor Ruggiero Bondino dans le rôle de Pinkerton et du baryton Cornelis Opthof dans celui de Sharpless. Les rôles de soutien seront tenus par Nancy DeLong (Suzuki), André Lortie (Goro), Claude Létourneau (le Bonze), Bruno Laplante (Yamadori), Paule Verschelden (Kate Pinkerton) et Roland Gosselin (Commissaire impérial). Le chef argentin Michelangelo Veltri fera ses débuts au Canada à cette occasion.

Les amateurs qui voudraient en savoir plus long sur l'intrigue de *Madama Butterfly* feraient bien de se procurer la traduction en français et en anglais de Marie-Thérèse Paquin, premier ouvrage paru dans la collection «Opéras et Lieder», aux Presses de l'Université de Montréal. Avec une connaissance approfondie des langues, un métier et une patience à toute épreuve, l'auteur a subséquemment publié ses traductions *d'Otello*, de *La Bohème*, de *Don Giovanni* et *Cosi fan tutte*, le plus récent. *La Traviata* et *Tosca* sont en préparation.

Nouvelle Aire, nouveau départ

par Suzanne Asselin

LE Groupe Nouvelle Aire, fondé en décembre 1968, a déjà passé à travers ses crises de croissance. Et les deux dernières années entre autres elle paraissait très effacée. Mais pour la saison 1981-82, elle prend un tout nouveau départ qui ne manque pas d'ambition.

En effet, lors d'une conférence de presse qui a eu lieu récemment, la nouvelle direction de la compagnie présentait le programme de la quatorzième saison. Martine Haug (nouvelle directrice artistique en remplacement de Martine Époque, la fondatrice de la compagnie) et Lyse Richer (directrice générale) étaient fières d'annoncer la venue de deux nouveaux danseurs (Johanne Dor et Raymond Brisson) et l'engagement officiel de Charles St-Onge.

Du côté spectacles, il y aura un retour très attendu au théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, mercredi prochain, le 7 octobre. Ce seul soir de représentation sera, en fait, un gala-bénéfice au profit des danseurs et de la compagnie. Le gala-bénéfice est une formule de «ramassage de fonds» qui n'est pas nouvelle en soi. D'autres compagnies, comme la troupe Eddy Toussaint, ont déjà utilisé ce moyen. La dernière fois que Nouvelle Aire s'est produite à la PDA, c'était en 1975. Elle a bien failli y aller au printemps 80, mais le tout a dû être annulé pour des raisons financières. Il y a de bonnes chances que, sous la houlette de Lyse Richer, la compagnie s'organise un peu mieux à ce chapitre. Même si Nouvelle Aire n'est pas «populaire» en soi, elle a sa place et possède un style très particulier qui en fait une compagnie de danse contemporaine qui n'a rien à envier à personne.

En fait, elle a réussi, depuis sa fondation, à former plus de 20 danseurs professionnels et 8 chorégraphes et à créer une quarantaine d'oeuvres chorégraphiques, qui sont souvent dansées à partir de musiques originales québécoises ou canadiennes. Le Groupe a également été invité dans le cadre de festivals internationaux et a fait l'objet de plusieurs films sur la danse.

Pour la saison qui vient, Nouvelle Aire offrira plus de 60 spectacles au Québec, en Ontario, une série de 5 chorégraphes (étalés sur deux soirs consécutifs), trois événements ainsi qu'une tournée européenne fort importante: elle se rendra au Festival de Bourges en France, puis elle ira en Belgique et aussi en Suisse au Festival de la cité de Lausanne. (1) Il y aura également trois programmes d'animation qui se dérouleront au Musée du Québec, au Centre Saydie Bronfman ainsi qu'au Musée d'Art Contemporain, qui, de plus en plus, encourage la danse contemporaine.

La compagnie ouvre également ses portes et ses capacités à quatre danseurs et chorégraphes qui viendront en résidence. Ce sont Bill Gornell de la compagnie Louis Falco (actuellement à Montréal pour trois semaines), Nina Watt de la compagnie Jose Limon, une approche technique très favorisée chez Nouvelle Aire (à Montréal la première semaine de novembre), Jean-Pierre Perreault du Groupe de la Place Royale (en novembre et décembre) en enfin Michel Caserta de l'Ensemble Chorégraphique de Vitry (en janvier).

Le Groupe s'est donné deux moyens pour faire la promotion de la danse contemporaine, à savoir le spectacle et surtout l'enseignement. Ces moyens qui rejoignent à la fois les contemplatifs et les actifs se divisent en quatre grandes catégories: les spectacles formels en théâtre conventionnel, les spectacles-jeunesse destinés aux écoles, les spectacles d'animation (dits «spectétudes») présentés en galeries, musées et studios-théâtres de compagnie et enfin, les «choréchanges» qu'ils présentent en trois volets: «Une compagnie se présente», «Un chorégraphe se présente» et «Nouvelle Aire en liberté».

Cette formule originale lancée en 1976 permet «à la compagnie ou au chorégraphe invité de présenter verbalement son oeuvre, d'expliquer sa dé-

Suite à la page 35

Les Productions Le Phare Inc. présentent
GILLES PELLETIER dans
COMMENCE MARDI
Grapi
d'ANTONINE MAILLET
6 au 18 octobre 20h30
samedi 19h00 et 22h00
La Comédie Nationale
1450 rue Ste-Catherine est, Montréal, 523-1131
Guichet: mardi au samedi 12h00 à 21h00
dimanche et lundi 12h00 à 18h00
• Réservations téléphoniques • Cartes de crédit acceptées

Le Studio de Musique Ancienne de Montréal
présente un récital
du célèbre baryton hollandais
Max van Egmond

avec Margaret Little, viole de gambe, et Christopher Jackson, clavecin
AU PROGRAMME: HUYGENS, HANDEL, BACH...
le dimanche 11 octobre 1981 à 20h.30
En l'Eglise St-Denis de Montréal
(angle Laurier et Berri - métro Laurier)
Billets: 8$. adultes
4$. étudiants et âge d'or
en vente chez:
Lettre-Son, 1005 ouest Laurier
Ed. Archambault, 500 est rue Ste-Catherine
au guichet le soir du concert
Abonnements de saison:
32$. et 16$. en vente à la porte
le soir du concert
ou par commande postale.
information: 845-1730
MAX van EGMOND donnera aussi DEUX COURS DE MAITRE
le lundi 12 octobre de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures à l'Eglise Erskine and American (angle Sherbrooke et du Musée). L'inscription donne accès aux deux sessions
PARTICIPANTS: 25$. AUDITEURS: 10$
Le Studio de Musique Ancienne de Montréal remercie pour leur soutien: le Conseil des Arts du Canada, le Ministère des Affaires Culturelles du Québec et le Conseil des Arts de la Communauté Urbaine de Montréal

pour lire j'écoute

Les personnes aveugles veulent avoir accès aux livres afin de participer davantage au développement de la société. Leurs besoins en livres couvrent donc tous les champs d'intérêt mais leur handicap pose un problème sérieux. L'éducation, l'information, le travail et les loisirs leur sont maintenant accessibles grâce au livre parlé.
LA MAGNÉTOTHÈQUE, 1030, rue Cherrier, suite 105, Montréal, H2L 1H9 Tél: (514) 524-6833 (Composer sans frais): 1-800 361-0635
MONTANT INCLUS $
REÇU POUR IMPÔT ☐
LA MAGNÉTOTHÈQUE

PRO MUSICA présente
Hummel: Trio en sol majeur, opus 35
Brahms: Trio en la majeur
Mendelssohn: Trio en ré mineur, opus 49
par l'incomparable
TRIO BEAUX ARTS
Dimanche, le 25 octobre, à 15 h 30
Billets: $10, $9, $8
— Étudiants 7 à 25 ans: $5 (preuve d'âge)
Pro Musica, 1270 O. Sherbrooke, Montréal — 845-0532
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 5$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Produit par le Comité Québécois pour un Chili démocratique
Personne au monde je crois n'a plus d'autorité ou de compétence pour dire ou pour chanter le mot liberté
Gilles Vigneault
QUILAPAYUN
musique des andes
Samedi, 17 oct. 20 h 30
Prix d'entrée: $10., $9., $8., $7.
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 5$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Dans la Cantate/Santa Maria de Iquique
Pauline Julien
et
QUILAPAYUN
musique des andes
Lundi, 19 octobre 20 h 30
Prix d'entrée: $8.00
LE TRITORIVM
255 est, rue Ontario près de St-Denis / 284-7126

LA RÉGIE DE LA PLACE DES ARTS

Avis au public

La Régie de la Place des Arts annonce qu'à compter du 5 octobre 1981, sur tous les billets de plus de 5 $ vendus pour les spectacles présentés dans ses salles, s'ajoutera un montant de 0,75 $ à titre de redevance (ou frais de services) à la Place des Arts. Cette nouvelle politique fait suite à une décision du Conseil d'administration de la Régie de la Place des Arts.

La Régie espère que le public comprendra les raisons multiples et sérieuses qui l'ont amenée à prendre cette décision.

Cette redevance fait partie d'une série de mesures que le Conseil d'administration a adoptées pour faire face à l'inflation et sauvegarder, comme toute entreprise le souhaite dans la situation économique actuelle, un certain équilibre budgétaire.

Cette inflation affecte grandement les coûts d'exploitation d'un vaste centre culturel comme la Place des Arts, qui doit également assumer des dépenses extraordinaires entraînées par des travaux de réfection qui s'imposent à cause du vieillissement des biens et immeubles de la Place des Arts. En outre, la Place des Arts, après 20 ans d'existence doit, à court terme, envisager le renouvellement de ses équipements techniques.

Ces dépenses surviennent à un moment où la Place des Arts, d'autre part, doit, à la demande du Gouvernement du Québec dont elle relève, suivre comme tous les organismes gouvernementaux et para-gouvernementaux, une politique de compressions budgétaires.

Face donc à l'inflation, à des dépenses extraordinaires et à des compressions budgétaires, la Place des Arts s'est vue dans l'obligation d'imposer cette redevance aux usagers de ses salles. Cette politique étant nouvelle, les personnes qui ont acheté des abonnements pour la saison 1981-1982 ne sont pas touchées par cette redevance.

La Régie de la Place des Arts remercie son public pour sa compréhension.

LE TOURNESOL
416 Ontario Est angle St-Denis
En plus de ces spéciaux, sur présentation de cette annonce, obtenez le disque de votre choix de notre inventaire complet au prix de détail suggéré moins 40% le lundi, mardi et mercredi ou moins 30% le jeudi, vendredi et samedi.
Une annonce par client
Toujours au plus bas prix
Ces disques sont en vente du 3 au 16 octobre
un de chacun par client
Nous avons l'honneur de vous présenter notre inventaire complet de Deutsche Grammophon au prix de détail suggéré moins 40%
Deutsche Grammophon
GENESIS
Abacab
(nouveauté) 4.99
MURRAY HEAD
Find the crowd
(nouveauté) 5.99
JOHN MARTYN
Glorious fool
(nouveauté) 5.99
BRUCE COCKBURN
Inner city front
(nouveauté) 5.99
BILLY JOEL
Songs in the attic
(nouveauté) 5.99
VANGELIS
Charriots of Fire
(nouveauté) 5.99
Paul Winter
Common Ground 5.99

Créer un festival du film sur l'art

par Richard Gay

RÉDACTEUR en chef adjoint de la revue *Vie des Arts*, professeur et critique de cinéma, auteur du *Répertoire des documents audio-visuels sur l'art et les artistes québécois*, René Rozon est aussi le directeur-fondateur du Festival international du film sur l'art de Montréal dont la première édition aura lieu à la Bibliothèque nationale du jeudi 8 au lundi 12 octobre.

«Par mes études et mes activités professionnelles, confie René Rozon, je me suis toujours intéressé et à l'art et au cinéma. Or le film sur l'art c'est bien sûr, la rencontre des deux et je m'y intéresse maintenant depuis près de vingt ans».

Et créer à Montréal un Festival du film sur l'art est un projet que René Rozon cherche à réaliser depuis longtemps. «Au cours des années soixante-dix, dit-il, je voyageais beaucoup et j'ai vu énormément de films sur l'art en Europe et aux États-Unis. En Europe, il y a deux festivals du genre: un à Asolo, l'autre à Paris, Je sentais notre retard sur ce plan, la nécessité de créer une synthèse et d'amener tout cela chez nous. J'ai donc tout d'abord approché le Musée des Beaux-Arts; c'était à l'automne 77. Les gens là-bas étaient d'accord, voulaient me prêter leur salle de projection et m'offrir leurs services. Sauf qu'ils ne m'offraient pas un sou pour le festival lui-même. Ça n'a donc pas marché. Au printemps 78, j'ai proposé à Serge Losique de faire une section de films sur l'art dans son festival mais il m'a répondu qu'il y avait déjà plusieurs sections dans le Festival des films du monde et qu'il n'y avait pas de place. Après ces deux tentatives infructueuses, j'ai pensé que la solution était du côté de la Cinémathèque québécoise qui m'avait déjà alloué trois soirs quelques années auparavant. Mais il n'y a pas eu de suite au projet que je leur ai soumis. À ce moment-là, j'avais presque décidé de laisser tomber. Mais entre-temps Louise Letocha que je connaissais avait été nommée directrice du Musée d'art contemporain. Elle avait vu elle aussi beaucoup de films sur l'art parce qu'elle s'occupait auparavant d'éducation au musée. Mais elle avait constaté qu'il n'était pas facile d'obtenir des films sur l'art à cause des droits de télévision, des droits de distribution, etc. Je lui ai dit alors qu'il fallait une structure de festival. Elle était d'accord. Mais il fallait de l'argent. Elle a débloqué des argents du service d'animation du musée, $15,000 très exactement, plus différents services émanant du musée et du gouvernement pour un budget total approximatif de $45,000»

Pour René Rozon, ce Festival international du film sur l'art s'imposait. «Tout d'abord il n'en existe aucun dans toute l'Amérique; c'est déjà là une justification. D'ailleurs les producteurs d'ici et des États-Unis se sont montrés très enthousiastes parce que justement ils n'ont pas de débouchés pour leurs films. Il y avait un besoin, c'est sûr, et le festival comble un vide». Et comme Serge Losique du Festival des films du monde, René Rozon croit que Montréal constitue une ville charnière entre l'Amérique et l'Europe et conséquemment une ville idéale pour ce type de manifestation. «Il s'agit, explique-t-il, de présenter au public montréalais un genre de film très valable dont on ignore l'existence ou, du moins, qu'on connaît très mal. Un genre de film qui s'est développé, est devenu fascinant et qui a beaucoup à dire. En fait il y a plusieurs grandes tendances dans le film d'art et grâce au festival le public pourra les découvrir. Aussi ceux qui produisent des films sur l'art pourront voir ce qui se fait mondialement et peut-être alimenter ainsi leur réflexion et leur démarche. C'est donc un festival qui devrait rejoindre et le public et les spécialistes de cinéma, d'histoire de l'art et de muséologie. D'ailleurs certaines projections de films qui ont parfois lieu au Musée des Beaux-Arts prouvent qu'il y a un public à Montréal pour ce genre de films. De toutes façons, nous avons un retard culturel dans ce domaine».

Le Festival international du film sur l'art comprendra cinq sections. René Rozon explique que dans les festivals européens ces sections n'existent pas comme telles et conséquemment on y a parfois l'impression d'une sorte de fourre-tout. «J'ai voulu créer des sections, précise-t-il, afin de faire une formule de festival améliorée, plus articulée, où certains aspects du film sur l'art pourraient être mis en relief. D'où la section «Paradis artificiels» consacrée au design filmique et en particulier à la conception des génériques au cinéma». Le festival comprendra aussi la section «Miroirs de l'art» où l'on retrouvera des films réalisés par des artistes, la section «Point de mire» où l'on rendra hommage au réalisateur suédois Erwin Leiser et au cinéaste français Robert Sève, la section «Temps retrouvé» où seront présentés des films sur l'art qui font maintenant partie de l'histoire du cinéma et aussi «Carrefour de la création», la section compétitive.

Pourquoi une compétition dans un tel festival? René Rozon répond tout d'abord que les festivals d'Aloso et de Paris sont compétitifs eux aussi. «Mais, ajoute-t-il, ce n'est pas pour les copier qu'il y a aussi une compétition à Montréal. C'est que, pour ce genre de festival, une compétition aide énormément à obtenir des films de la production courante, à attirer ici certaines personnalités qui ne viendraient pas autrement et à donner à l'événement un certain rayonnement international. D'ailleurs l'intérêt est déjà là; par exemple, des gens du Metropolitan Museum de New York m'ont déjà écrit pour dire qu'ils viendraient».

En terminant, René Rozon fera remarquer que le festival parrainé par le Musée d'art contemporain est aussi présenté sous les auspices du Conseil international du cinéma et de la télévision de l'Unesco. «C'est pour ainsi dire un sceau de qualité. Et ce sceau, M. Enrico Fulchignoni, président du Conseil, l'a accordé au festival après avoir examiné notre sélection. Justement nous avons été très sélectifs.»

les films à l'affiche

■ **Festival international du film sur l'art.** 50 films sur la peinture, la sculpture, l'architecture, le design, l'artisanat, la muséologie, la photographie, le cinéma, la danse et la musique. (À la Bibliothèque nationale du 8 au 12 octobre.)

■ **Rétrospective Orson Welles.** Treize longs métrages de celui qui, selon Georges Sadoul, «a révolutionné la technique du film». (Au Conservatoire d'art cinématographique du 4 au 18 octobre.)

■ **Les Adeptes.** Un document sur les motifs des convertis à la Conscience de Krishna, leur façon de vivre et leur confrontation avec ceux qui s'opposent au mouvement. Une production de l'ONF tournée par Gilles Blais. (Au Cartier, à Québec, les 4, 5 et 6 octobre.)

■ **Les Plouffe.** Tournée par Gilles Carle, cette adaptation cinématographique du roman de Roger Lemelin vaut le déplacement pour le soin apporté à sa production et à sa direction artistique. (Au Rivoli I.)

■ **L'Homme de fer.** Porté au faîte de l'actualité politico-cinématographique par les événements que vit intensément la Pologne d'aujourd'hui. D'Andrzej Wajda. (Au Cinéplex.)

■ **Viens chez moi, j'habite chez une copine.** Le meilleur film comique français depuis longtemps. Un nouveau souffle et un nouvel anti-héros en la personne de Michel Blanc. (Au Parisien 3, Laval 2 et Versailles 2.)

■ **1789.** Pour mieux comprendre la démarche du Théâtre du Soleil. D'Arianne Mnouchkine qui nous a déjà donné «Molière». (Au Outremont les 5 et 6 octobre.)

■ **Possession.** Le monstre intérieur qu'engendre une société oppressive. Réalisation tendue d'Andrzej Zulawski et interprétation inoubliable d'Isabelle Adjani. (Au Complexe Desjardins.)

■ **Les Années lumière.** Jonas a vingt-cinq ans en l'an 2000 et Yoshka, un vieux, lui enseigne l'épreuve, l'écologie, l'utopie. Superbe. D'Alian Tanner. (Au Complexe Desjardins.)

■ **Moi, Christiane F.** La descente d'une jeune adolescente dans l'enfer de la drogue et de la prostitution. Cette fiction basée sur une expérience vécue intéresse avant tout pour sa valeur documentaire. (Au Parisien 4, Greenfield Park I, Laval I et Versailles I.)

■ **Les Uns et les autres.** Musique, danse, spectacle, mouvement, carambolage d'images plus étourdissantes les unes que les autres, tout pour que les inconditionnels de Lelouch ne s'ennuient à aucun moment. (Au Parisien 1.)

■ **Garde à vue.** Pour le face à face Lino Ventura-Michel Serrault. Un film policier signé Claude Miller. (Au Dauphin I.)

■ **La Dame aux camélias.** Ce mélodrame célèbre est interprété cette fois par Isabelle Huppert. Le réalisateur Mauro Bolognini accorde comme toujours une grande importance aux décors et aux costumes. (Au Parisien 5.)

■ **Excalibur.** Le Moyen Âge de la légende. Réalisme. Fantastique. Fantaisie. De John Boorman. (Au Berri 5.)

■ **L'Homme éléphant.** Drame vécu par John Merrick, un être complètement difforme qu'avait recueilli à Londres le docteur Frederick Treeves. Photographie soignée, réalisation sensible de David Lynch et propos riche en leçons de toutes sortes. (Au Rivoli II.)

■ **Raiders of the Lost Ark.** La meilleure production américaine de l'heure réunissant les talents du producteur George Lucas («Star Wars») et du réalisateur Steven Spielberg («Jaws»). (Au Impérial.)

■ **Thetford au milieu de notre vie.** De Fernand Dansereau et Iolande Rossignol. Un couple aux prises avec les contradictions du système. Tourné en 1979, ce film n'a pas été largement distribué. (Au Parallèle aujourd'hui et demain.)

■ **Noces de sang.** Un ballet-flamenco chorégraphié par Antonio Gadès d'après la pièce de Federico Garcia Lorca. Mais quel ballet filmé! Quel dépouillement! Quelle beauté! Dû réalisateur espagnol Carlos Saura. (Au Complexe Desjardins.)

■ **Lili Marleen.** L'histoire d'une chanson célèbre et de celle qui l'a créée. Hanna Schygulla interprète le rôle principal. Fassbinder signe la réalisation. (Au cinéma Place Ville-Marie.)

■ **The Getting of Wisdom.** Un portrait juste et émouvant de l'adolescence féminine, un portrait juste et émouvant aussi d'un tempérament artistique qui, malgré toutes les pressions, réussit à conserver son originalité et sa liberté. De l'Australien Bruce Beresford, l'auteur de «Breaker Morant». (Au Cinéplex.)

■ **Salo ou les cent vingt jours de Sodome.** Dernière réalisation de Pier Paolo Pasolini avant sa mort tragique. D'après Sade. Pour ceux qui ont le coeur et l'estomac solides. (Au Cinéma Élysée.)

■ **Tess.** Réalisé d'après le roman de Thomas Hardy, ce film de Roman Polanski séduit davantage par sa beauté esthétique et sa richesse d'atmosphère que par son intensité émotive. (Au Cinéplex.)

■ **Le Choix des armes.** D'Alain Corneau, un film policier dont la critique française a raffolé. Avec Yves Montand, Gérard Depardieu et Catherine Deneuve. (Au Palace.)

■ **Vincent Lagacé.** Ce court métrage de Sylvain Bernier a remporté le Grand Prix du jury pour la compétition nationale ainsi que le Prix du vote populaire lors du 2e Festival international des films super 8. En complément de programme: plusieurs films éclairs produits aussi par le groupe La Chaloupe. (Au Café Nelligan jusqu'au 20 octobre.)

■ **Innu Asi (La Terre de l'homme).** Une série de films d'Arthur Lamothe illustrant chacun la dépossession amérindienne. (Au cinéma Parallèle du 5 au 11 octobre.) **R.G.**

PRIX SPÉCIAL DU JURY FESTIVAL DE CANNES 81
POUR TOUS
Les Années Lumière
UN FILM DE ALAIN TANNER
TREVOR HOWARD / MICK FORD
desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141

NOCES DE SANG, un film exceptionnel!
POUR TOUS
Extraordinairement visuel et magique
On est captivé en permanence
—LE QUOTIDIEN
Noces de sang
Un film de CARLOS SAURA
VO ST FRANÇAIS (BODAS DE SANGRE)
desjardins 2
BASILAIRE 1 288-3141
13.50 - 15.25 - 17.00 - 18.35 - 21.10 - 21.45

ISABELLE ADJANI PRIX D'INTERPRETATION FEMININE CANNE 81
Une histoire d'amour qui culbute dans *la folie* et dans *le néant*...
L'AVANT SCÈNE
C'est *hallucinant à voir, inquiétant* aussi et *extrêmement pathétique*.
Monique Pantel FRANCE-SOIR
18 ANS Adultes
POSSESSION
desjardins 4
BASILAIRE 1 288-3141
un film de ANDRZEJ ZULAWSKI avec ISABELLE ADJANI · SAM NEILL

Après les SOUS-DOUÉS
la nouvelle comédie de CLAUDE ZIDI
POUR TOUS

avec COLUCHE et DEPARDIEU
DÈS VENDREDI LE 9 OCTOBRE

Les Films Mutuels présentent
Après le triomphe de "LES BONS DÉBARRAS" voici le nouveau
FRANCIS MANKIEWICZ / RÉJEAN DUCHARME

"S'il nous avait aimées, nous autres, il nous aurait gardées, il aurait pris les moyens. La seule qu'il a gardée, c'est toi..."
Les Beaux Souvenirs
Un film de Francis Mankiewicz d'après un scénario de Réjean Ducharme
avec Monique Spaziani, Paul Hébert, Julie Vincent, R.H. Thomson
Images : Georges Dufaux *Musique originale* : Jean Cousineau
Montage : André Corriveau *Producteur* : Jean Dansereau
Une coproduction de l'Office national du film du Canada Lamy, Spencer et Compagnie Ltée.
à l'affiche dès le 9 octobre
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

DÉPART FULGURANT À PARIS... 125,000 ENTRÉES EN 5 JOURS!
14 ANS
GARDE A VUE
LINO VENTURA ROMY SCHNEIDER MICHEL SERRAULT

« À voir pour le beau duel que se livrent deux excellents comédiens »
Francine Laurendeau (Le Devoir)
...Un affrontement entre deux bêtes de cinéma...
Luc Perreault (La Presse)
« Un excellent suspense »
Francine Grimaldi (Radio-Canada)
Un film de CLAUDE MILLER
SUJET COURT Prix spécial du Jury Cannes 81 « ZEA » / Sam. - dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 7.30 - 9.30. Semaine: 7.30 - 9.30
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721 6060

"DEPARDIEU, MONTAND: - UN DUEL À FINIR.
Corneau mène l'action de son film tambour battant. Sa mise en scène ne manque pas de brio!"
-Luc Perreault, La Presse
"C'est joué d'une façon admirable, Catherine Deneuve est plus belle que jamais ... Images merveilleuses ... Je le recommande ...
C'est bon ... C'EST UN FILM À VOIR!"
-Edward Rémy, Première Heure (CFTM / TV)
"Du grand policier français. Un scénario brillant. Une superbe étude de caractères. Un chef-d'oeuvre du genre!"
-Louis Guy Lemieux, Le Soleil
ALAIN SARDE présente
YVES MONTAND GÉRARD DEPARDIEU ET CATHERINE DENEUVE dans le rôle de NICOLE
14 ANS

LE CHOIX DES ARMES
UN FILM DE ALAIN CORNEAU
DOLBY STEREO
AVEC GÉRARD LANVIN ET MICHEL GALABRU
SCÉNARIO ALAIN CORNEAU ET MICHEL GRISOLIA · MUSIQUE PHILIPPE SARDE
2e SEMAINE
PALACE
698 STE-CATHERINE O. 866-6991 McGILL
PALACE-5; 2.15, 4.45, 7.15, 9.45, SAM. DERNIER PROGRAMME 12.15.
PALACE-6; 1.30, 4.00, 6.30, 9.00, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.30.

Faye Dunaway joue Joan Crawford

par Richard Gay

DANS *Mommie dearest*, le nouveau film de Frank Perry à l'affiche depuis hier sur nos écrans, Faye Dunaway interprète le rôle de cette grande star du cinéma américain qu'a été Joan Crawford.

Il ne s'agit pas d'une biographie de la comédienne et les séquences ayant trait à sa carrière au cinéma sont en fait peu nombreuses: une séquence dans sa loge, une autre lorsqu'elle apprend par la radio qu'elle a remporté l'oscar pour son rôle dans *Mildred Pierce*, une autre lorsqu'elle est renvoyée du studio M.G.M. par Louis B. Mayer, c'est à peu près tout en ce qui concerne sa carrière.

Mommie dearest est plutôt axé sur la vie privée de Joan Crawford et plus particulièrement sur ses relations avec sa fille adoptive Christina. En fait le film a été tourné à partir d'un livre écrit par Christina et qui s'intitule précisément «*Mommie dearest*».

Faye Dunaway

Qu'apprend-on dans ce film qui propose avant tout le point de vue de la fille? Principalement que Joan Crawford était maniaque de la propreté, perfectionniste pour elle-même et très exigeante pour les autres. Conséquemment la vie à la maison devenait un véritable enfer où l'actrice, non contente du travail de ses servantes, vérifiait le dessous des vases et des tables, frottait elle-même les planchers, utilisait ses amants et ses maris pour obtenir de meilleurs rôles, attachait ses enfants au lit pour qu'ils ne se découvrent pas et demandait toujours plus de sa fille, la poussant littéralement à bout. Affrontements, crises, violence, voilà le menu quotidien de cette vie privée et voilà l'essence même de *Mommie dearest*.

Le réalisateur Frank Perry n'avait pas tourné depuis un certain temps. Il revient au cinéma avec un film qui n'est certes pas un de ses plus personnels, un scénario qui accumule les crises de Joan Crawford sans faire beaucoup plus, un ensemble avant tout au service de la performance de Faye Dunaway. Et effectivement si *Mommie dearest* mérite le déplacement, c'est uniquement pour l'interprétation de Faye Dunaway. Grâce à son maquillage, à sa façon de rendre toutes les expressions de Joan Crawford, grâce à l'intensité de son jeu, à sa minutie aussi, Faye Dunaway impose à notre imagination celle qu'elle fait vivre sur l'écran.

Somme toute, un film médiocre mais une performance étonnante d'une des plus importantes comédiennes du cinéma américain actuel. D'ailleurs peut-être qu'un jour une actrice interprétera au cinéma le personnage de Faye Dunaway. Ce serait bien mérité. (Kent 1, Palace 1, 2, 3 et Fairview 2).

■

David Hamilton, photographe célèbre, nous revient avec un nouveau film, *Tendres Cousines*, dont l'action est située en 1939 à la déclaration de la guerre et où Julien, un jeune collégien amoureux de sa cousine Julia, découvre tout d'abord le rejet puis ensuite l'amour.

Comme dans *Bilitis*, on retrouve dans *Tendres Cousines* les caractéristiques propres à l'univers et au style de David Hamilton photographe: belles jeunes filles, décors esthétisants, flou romantique. Les amateurs du genre, et ils sont nombreux, seront donc de nouveau servis à souhait.

Le scénario et les dialogues de Pascal Lainé sont cependant débiles, les personnages insupportables de vide, l'humour lourd et l'époque mal respectée. Pénible quoi! À preuve cette phrase extraite des dialogues: «trop de bonheur rend idiot». Et celle-ci aussi: «entre l'esthétique et le sport, il faut choisir». On aurait le goût de répondre: le sport, M. Hamilton, le sport! (Au cinéma Parisien 2, Versailles 3, Laval 5, Greenfield Park 2).

■

Le film d'animation canadien *Heavy Metal* garde l'affiche depuis plusieurs semaines et connaît un beau succès. Réalisé par Gerald Potterton et produit par Ivan Reitman, producteur d'*Animal House*, le film transpose à l'écran des aventures qu'on trouve dans la revue Heavy Metal Magazine, un univers de science-fiction, de fantaisie et de fantastique. Le tout accompagné de la musique de groupes tels que Black Sabbath, Cheap Trick, Grand Funk Railroad et Nazareth.

Résultat: une suite d'anecdotes, une sorte de film à sketches en animation où domine Loch-nar, somme de tous les maux, illustré par une énorme sphère verte. Domineront aussi l'humour, le sexe, la violence, la musique tonitruante, une combinaison qui, de toute évidence, plaisait énormément au public de jeunes qui assistaient à la projection en même temps que moi.

Plus de mille artistes ont participé à la création de ce film, des artistes venus de dix-sept pays différents et qui ont travaillé à Montréal, Ottawa, Londres, New York et Los Angeles. L'effort est évident, la besogne belle par moments mais en dernière analyse, *Heavy Metal* apparaît comme un sous-produit qui renvoie directement à des films récents tels que *Star Wars*, *Excalibur*, *Clash of the titans*, *Escape from New York* et surtout aux films de Ralph Bakshi, *Wizards* et *American Pop* en particulier, dont l'animation est mieux réussie. (Au cinéma de la Plaza Alexis Nihon).

«Body Heat»

D'une sensualité étudiée

par Francine Laurendeau

LA bande-annonce était prometteuse, la première partie du film est franchement alléchante. Ned Racine (William Hurt), avocat peu reluisant, mène la vie d'un célibataire endurci. Coureur impénitent, il se contente d'aventures médiocres, peu importe qu'elle soit bonniche ou putain, pourvu que chaque nuit lui amène une femme. Jusqu'au soir où il lève un gibier de classe. Matty Walker

Kathleen Turner et William Hurt dans une scène de «Body Heat».

(Kathleen Turner) le fait languir juste ce qu'il faut pour qu'il éprouve le sentiment très viril de la conquête. Et ils s'étreignent furieusement à même le sol avant de se rouler dans les draps de satin de la somptueuse villa d'Edmund Walker (Richard Crenna). Car il y a un hic: Matty est l'épouse choyée d'un riche financier.

C'est l'été sur la côte. La brise qui agite les palmes et fait tintinnabuler les amulettes collectionnées par Matty ne refroidit pas les amants inlassables. Chaleur accablante, musique langoureuse de John Barry, sensualité partagée, elle en redemande. Mais le mari vient passer un week-end et rien ne va plus. Notre dragueur découvre les affres de l'attente auprès du téléphone qui ne sonne pas. Suivez mon regard. Divorcée, Matty serait sans le sou. Veuve, elle serait immensément riche. Et vient le moment classique où, telle Lady Macbeth, la maîtresse insinue à l'amant qu'il n'y a qu'une issue: la mort du mari. Le poison subtil, savamment distillé, fait son chemin dans l'esprit de Ned qui, solidement ferré, est désormais mûr pour le meurtre. Jusqu'au jour où il découvrira à ses dépens ce que, spectateurs futés, nous avions deviné depuis le début: il n'était pas le dragueur mais le dragué de cette histoire. Et une fois qu'il aura rempli son office (une femme ne pouvant agir sans l'intermédiaire d'un homme, c'est bien connu), il sera jeté comme une vieille chaussette. Ah! la candeur masculine qui tombe dans toutes les chausse-trappes de la duperie féminine!...

Ce serait le premier long métrage tourné par Lawrence Kasdan, scénariste chevronné à qui l'on doit entre autres le script d'un des meilleurs films de l'été, *Raiders of the lost Ark*. C'est également lui qui a écrit *Body Heat*. Le début, disais-je, est alléchant. Les histoires simples sont les meilleures et rien ne vaut un bon coup de foudre physique pour accrocher son spectateur. Mais justement, l'exacerbation du désir semble davantage recherchée par le metteur en scène que ressentie par les deux amants. Ils ont beau rafraîchir leurs corps brûlants dans des bains de glace, la sensualité primaire qui devrait guider leurs raports ne passe guère l'écran. Rappelez-vous la chaleur torride et le trouble que dégageait *Baby Doll*, ce film pourtant comparativement très pudique d'Elia Kazan.

Sensualité étudiée et scénario classique. La situation, chacun l'aura remarqué, évoque *The Postman Always Rings Twice*, ce roman de James M. Cain cinq fois porté à l'écran. Mais l'intrigue se déroulait dans un monde sordide, aux jours les plus noirs de la Dépression. On se demande pourquoi avoir ressuscité aujourd'hui, et en milieu fortuné, ce thème d'une autre époque.

C'est évidemment le genre de question que vous ne songeriez pas à vous poser si l'oeuvre vous avait convaincu. Mais ni le jeu correct des comédiens, ni le conventionnalisme de la mise en images n'ont réussi à me convaincre tout à fait de la nécessité d'un *Body Heat*. Je serais cependant très injuste si je n'ajoutais pas que c'est un film honnête qui se laisse voir sans déplaisir. Aux cinémas Claremont, Loews et Fairview.

Didier FARRÉ présente
POUR TOUS
DOLBY STEREO
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
120 comédiens — 10,000 figurants — 200 danseurs
LES UNS ET LES AUTRES
LAISSER-PASSER NON-VALABLE
1.00, 4.45, 8.30 p.m. Sam. dernier programme 11.55.
6e SEMAINE
Le PARISIEN 1
480 STE-CATHERINE O. 866-3856

Ciné 9 Cinéplex
9 cinémas
2001 UNIVERSITÉ
849-4518
OUVERT À MIDI CHAQUE JOUR
McGILL
3e SEM. — The Getting of Wisdom — POUR TOUS — 12:15, 2:05, 4:00, 5:45, 7:50, 9:50
NASTASSIA KINSKI — Stay as you are — 14 ANS — 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00
PALME D'OR 81 — MANNeqHRON — POLONAISE/S.T. ANG. — 1:05, 3:50, 6:35, 9:20
Chère Inconnue — VERSION ORIG. SOUS TITRES ANG. — 12:10, 2:05, 3:55, 5:50, 7:50, 9:45
Gagnant de 3 OSCARS TESS (version française) — 1:15, 4:45, 8:00
L'HOMME WAJDA DE FER — 3e SEM. EN FRANÇAIS — 12:45, 3:30, 6:15, 9:00
MAURICE PIALAT — 18 ANS — loulou — ISABELLE HUPPERT — GÉRARD DEPARDIEU — 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15
EN ANGLAIS — 3e SEM. — 12:10, 2:35, 4:50, 7:20, 9:40
L'HOMME WAJDA DE FER — À VOIR — POLONAIS S/T FRANÇAIS — 12:55, 3:40, 6:25, 9:10
ISABELLE HUPPERT — GERARD DEPARDIEU — loulou — 18 ANS Adultes — un film de MAURICE PIALAT — À VOIR! — Distribué par PAN-CANADIEN, Montréal
3e SEM. SIMONE SIGNORET DANS Chère Inconnue (I SENT A LETTER TO MY LOVE) — SIMONE SIGNORET — JEAN ROCHEFORT • DELPHINE SEYRIG — MOSHE MISRAHI — VERSION ORIGINALE AVEC SOUS TITRES ANGLAIS — 12:10, 2:00, 3:55, 5:50, 7:50, 9:45 — POUR TOUS
Elle était née dans un monde où la séduction remplaçait le viol — NASTASSIA KINSKI
Gagnant de 3 OSCARS TESS (version française) — POUR TOUS
PALME D'OR Cannes '81 — POUR TOUS
L'HOMME DE FER — 3e SEM.
UN FILM DE WAJDA
VERSION FRANÇAISE AUSSI
VERSION POLONAISE S/T FRANÇAIS
1981 GAGNANT DE L'OSCAR — POUR TOUS
MEILLEUR FILM ETRANGER
MOSCOU EST INSENSIBLE AUX LARMES
un film de VLADIMIR MENSHOV
Distribué par PAN-CANADIEN, Montréal
"DÉLICIEUSEMENT DRÔLE!" —Kathleen Carroll, New York Daily News
"DU CINÉMA À SON MEILLEUR...une comédie romantique très agréable." —Richard Schickel, TIME Magazine
"SI SÉDUISANT... un film irrésistible." —Judith Crist
"MOSKWA SLJESAM NJE JERIT"
VERSION ORIGINALE AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS
DÈS VENDREDI LE 9 OCTOBRE

UN SOMPTUEUX CHEF D'OEUVRE... 14 ANS
ISABELLE HUPPERT.
UN RÉGAL POUR L'OEIL!
LA DAME AUX CAMÉLIAS
ISABELLE HUPPERT — GIAN MARIA VOLONTE — BRUNO GANZ
UN FILM DE MAURO BOLOGNINI
1.00, 3.05, 5.15, 7.25, 9.35, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.45
Le PARISIEN 5
480 STE-CATHERINE O. 866-3856

18 ANS Adultes
"Eric Rohmer, Louis Malle et Pier Paolo Pasolini nous ont donné les seuls films vraiment remarquables de ce week-end, du moins en dehors de la compétition officielle (du Festival des Films du Monde 1981)".
"Le film est dur, terriblement. Mais il est essentiel".
-Serge Dussault, LA PRESSE
un film de
PIER PAOLO PASOLINI
KARIM présente
SALO
OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME
d'après l'oeuvre du MARQUIS de SADE
musique de ENNIO MORRICONE
(VERSION FRANÇAISE)
TOUS LES JOURS À 12.30, 2.45, 5.00, 7.15 & 9.30 P.M.
À L'AFFICHE EN EXCLUSIVITÉ
ADMISSION $7.00: LAISSEZ-PASSER & CARTE DE L'ÂGE D'OR NON ACCEPTÉS
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053
(Première rue au nord de Sherbrooke coin Clark)

René Malo présente
POUR TOUS
LE SUCCÈS DE 1981!
3,000,000 de SPECTATEURS
ont adoré cette comédie.
VIENS CHEZ MOI J'HABITE CHEZ UNE COPINE
Un film de PATRICE LECONTE
MICHEL BLANC BERNARD GIRAUDEAU THÉRÈSE LIOTARD
Musique de RENAUD — Une production FILMS CHRISTIAN FECHNER
PARISIEN: 12.35, 2.45, 4.55, 7.10, 9.20, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.35, LAVAL: SAM. DIM. 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.45, SEM. 7.15, 9.30. VERSAILLES: SAM. DIM. 12.30, 2.30, 4.50, 7.00, 9.15, SEM. 7.00, 9.15.
Le PARISIEN 3
480 STE-CATHERINE O. 866-3856
3e SEMAINE
VERSAILLES 2
PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson
LAVAL 2
CENTRE LAVAL 688-7776

faites honneur à votre
GALERIE D'ART !
Donnez-lui une place dans le Devoir...

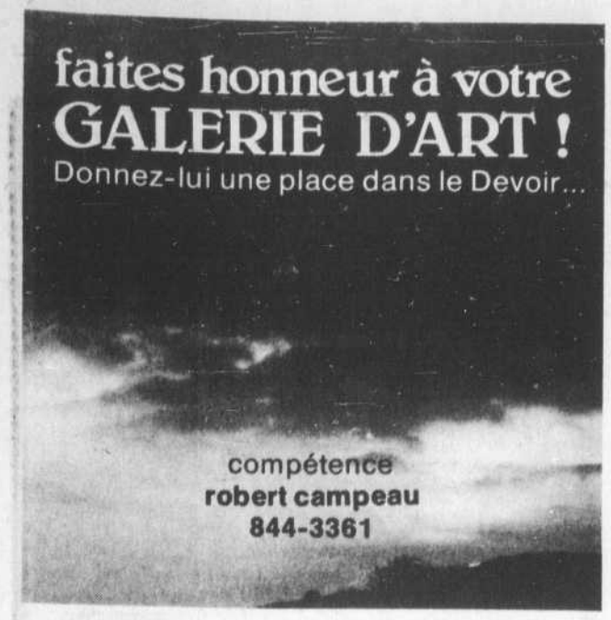

compétence
robert campeau
844-3361

Fernand Labelle
Christian Bergeron
K. Von Kreuzberg
V. de Pourichkévitch

Le Cadre Moderne
galerie d'art
2150 est, Mont-Royal, tél.: 521-2471
Du mardi au samedi de 10h. à 18h.

---

exposition
St-GILLES
du 7 au 17 octobre 1981
vernissage le 7 octobre à 19 hres

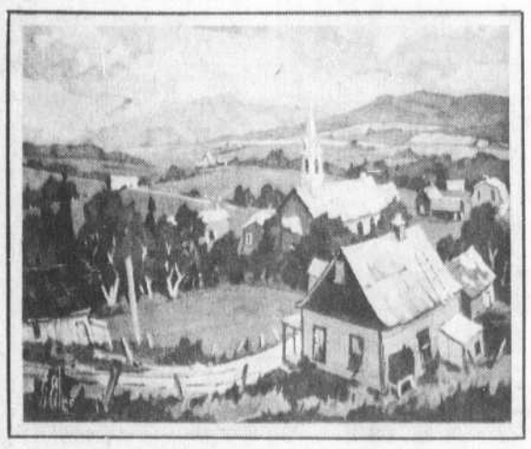

Galerie Art et Style
896 ouest, Sherbrooke, Montréal
tél.: 849-2598

Musée des beaux-arts de Montréal

1379, rue Sherbrooke ouest
Du mardi au dimanche, de 11 à 17h
Autobus 24 ou métro Guy

Renseignements: 285-1600
La Boutique du Musée et le Café sont ouverts aux mêmes heures

Expositions

■ **Largillierre, portraitiste du dix-huitième siècle**
Renseignements: 843-3333
Billets: 4 $, plus frais de service, à tous les comptoirs Ticketron, (514) 288-3651
Billets gratuits pour les personnes handicapées:
Mme Ann Gagnon, (514) 527-4521
Acoustiguides: location, 2 $
Visites guidées: de midi à 14 heures
Jusqu'au 15 novembre

■ **Dessins et estampes anciens**
Cabinet des dessins et estampes
Jusqu'au 15 novembre

■ **Toile des Indes**
Au fil des collections
Jusqu'au 17 janvier 1982

Film*

■ **La prise du pouvoir par Louis XIV**
R. Rossellini, 1965, 110 min.
Le samedi 3 octobre à 14 heures

Concert*

■ **Musique française du XVIII^e siècle**
Groupe Sarabande (musique baroque)
Le dimanche 4 octobre à 14 heures

Performance*

■ **Penguin Punk Goes West**
avec Roger Ely et Ian Hinchliffe
de la compagnie Matchbox Purveyors d'Angleterre
Le dimanche 4 octobre à 15h30
Salle contemporaine du Musée

Le samedi au Musée

■ **Ateliers de création pour enfants de six à douze ans**
Thème: portraits et costumes
Prix: 1 $ par enfant
De 13h30 à 15h30

*Prix d'entrée habituel au Musée

EXPOSITION
Fleurette SIMARD
Vernissage le mercredi 7 octobre 1981 à 21 h.
Exposition jusqu'au 25 octobre
Centre culturel de Verdun
5955, av. Bannantyne
Lu. au jeu. de 9 h à 17 h et de 19 h à 21 h
Ven. de 9 h à 17 h. Dim. de 13 h à 17 h. Fermé le sam.

Galerie
TREIZE
Robert SAVOIE
travaux récents
jusqu'au 18 octobre
4015, Drolet, Montréal, tél.: 288-5903
Ouvert du mardi au samedi de 12h à 18h.

Centre d'art de Baie St-Paul (Charlevoix)
Denys Matte, peintures
«Réflexions sur un itinéraire plastique» 1956-1980
du 3 au 31 octobre
Vernissage le samedi 3 octobre de 17h. à 21h.
4 boul. Fafard, Baie St-Paul
Tous les jours de 9h. à 17h., dim. de 13h. à 17h.

Jacques PAYETTE
dessins sur toile
du 6 au 25 octobre
Vernissage le 6 octobre à 20h.
GALERIE ARS NOVA
(à côté du Château Ramezay)
Métro Champ-de-Mars
Du mardi au vendredi
de 11h à 17h
samedi et dimanche
de 13 à 17 h
304 est, rue Notre-Dame, Montréal
Téléphone (514) 861-5315

GALERIE
GILLES SAINT-PIERRE
5283 av. du Parc, Montréal
tél: 279-1919

HÉRITIER
Vernissage le dimanche 4 octobre à 13h.
L'exposition se poursuivra jusqu'au 22 octobre
Du mardi au vendredi de 11 h 00 à 18 h 00. Samedi et dimanche de 13 h 00 à 17 h 00.

Exposition
Hurtubise
à la galerie Martine Hénault
du 15 oct. au 15 nov.
Vernissage le dimanche 18 octobre à 14hres
2165 rue Crescent, Montréal 845-2165
Horaire: du mar. au ven. de 10h. à 18h., sam. de 10h. à 17h., dim. de 14h. à 17h.

Gabriel CONTANT
du 8 au 22 octobre 1981

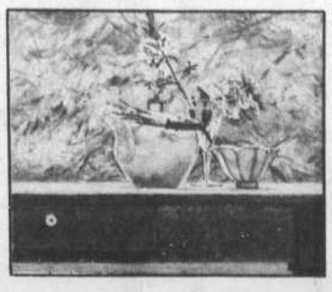

ART PLUS...
vente et location d'oeuvres d'art
398 rue laurier o. suite 200, montréal (514) 271-4751

Cours de gravure à l'eau-forte
8 semaines — débutant le 16 octobre
$200. tout compris
Renseignements et inscriptions
ATELIER LIBRE DE RECHERCHES GRAPHIQUES
9 ouest, St-Paul, Vieux-Montréal
(entre 13h. et 18h.) **tél.: 844-3438**

Oeuvres récentes de
LISE JOURDENAIS
du 4 au 18 octobre

Atelier J. LUKACS
1430 rue Sherbrooke, ouest
Tél.: 933-9877 - 845-4361
Mardi au samedi: 9 h 30 à 17 h
Dimanche de 13 h à 16 h

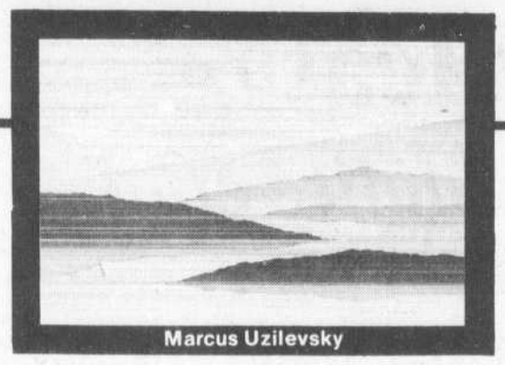

Marcus Uzilevsky

Sérigraphies et affiches originales
1024 ouest, Laurier
Outremont, 279-2188
ateliers

Une invitation personnelle
sous le titre
LES DEUX B — MONTRÉAL 1981
nous exposons des oeuvres choisies
des artistes de la galerie. Du 7 au 28 octobre,
mardi au samedi inclusivement,
de 12 à 18 heures.

Les Deux B
4872, rue St-Denis, Montréal, Qué. H2J 2L6
Tél.: (514) 284-2668

Marino Marini
Emilio Greco
gouaches et dessins

Francine RICHMAN
fin de l'exposition

Fermée dim. et lun. | NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ | du mar. au ven. de 9h à 17h30 sam. de 9h à 17h.

GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

LE CLUB DES ARTS
Oeuvres récentes de
DONALD I. HARPER
jeudi — le 8 octobre — 12 h à 18 h
vendredi — le 9 octobre — 12 h à 21 h
samedi — le 10 octobre — 12 h à 17 h
1410 rue Guy, suite 15-16 (coin St-Catherine) — 933-6405

L'AQUATINTE
Jean-François L'HOMME
Transmutation
dessins et photos
Vernissage le 7 octobre à 19 hres
l'exposition se poursuivra jusqu'au 1er novembre
4933 rue De Grand Pré (métro Laurier) 849-6527
Ouvert du merc. au sam. de 13 h. à 18 h., dim. de 13 h. à 16 h.
La galerie L'AQUATINTE est un collectif d'artistes et une société à but non lucratif, non subventionnée

---

DU 24 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 1981
"Papiers"
de
Louise Bérubé-Charbonneau — **Louise Cossette**
Michelle Héon — **Isabelle Leduc**
Kathryn Lipke — **Gilles Morissette**
galerie A
galerie d'art
sans but lucratif
gérée et commanditée
par Alliance mutuelle-vie
ouverte du lundi au samedi
de 11h à 17h
680, rue Sherbrooke ouest, Montréal H3A 2M7
Renseignements : (514) 284-3768 — (514) 284-3833

Galerie Lacerte et Guimont inc.
1450, rue Maguire, Sillery
Exposition d'ouverture du 26 septembre au 11 octobre 1981
Oeuvres originales de:

L. Bellefleur	M. Labbé
J. Careau	G. Leclerc
Y. Chaki	J.P. Lemieux
M. Champagne	L. Marois
J. Dickson	M. Marois
A. Dumas	H. Masson
B. East	D. Matte
O. Ferland	G. Paradis
P. Gauvreau	A. Pellan
H. Gransow	F. Toupin

La tapisserie de Marcel Marois sera exposée du 17 au 23 octobre
Heures d'ouverture de la galerie

Mercredi	12:00 à 17:00 heures
Jeudi	12:00 à 21:00 heures
Vendredi	12:00 à 21:00 heures
Samedi	10:00 à 17:00 heures
Dimanche	12:00 à 17:00 heures

---

edimage LTÉE
GALERIE D'ART
Vernissage
des huiles
et pastels de
Michel St-Amour
"Rêve et subtilité"
le mardi 6 octobre 1981
de 19 h. à 21 h.
l'exposition se poursuit
jusqu'au 18 octobre 1981
849-7785
OUVERT TOUS LES JOURS
LUN 1-6 MAR MERC 10-6
JEU VEN 10-9
SAM 10-8 DIM 11-6
OUR SUR RENDEZ-VOUS
3967 RUE ST-DENIS, MONTRÉAL, P.Q. H2W 2M4

LANCEMENT DU 11e TITRE DE LA COLLECTION
SIGNATURES

A l'occasion du vernissage, les Editions Marcel Broquet sont heureuses de s'associer à la Galerie Alexandre en présentant ce magnifique album, contenant plus de 90 reproductions en couleurs.

"Visiter le monde de Dubois, c'est aborder une civilisation tout à fait contemporaine, tout à fait familière, mais qui éclate de joie parfois tonitruante.

Dubois n'est pas et ne veut pas être l'homme des nuances. Il n'a cure des savantes subtilités d'éclairage. L'ombre dans son image a une forme précise et une substance. Le dégradé, le voyagement, les superpositions et les étalements en valeurs délimitées ou subtiles n'existent pas; une ombre est une ombre, quelle que soit la couleur qu'il emploie pour l'écrire et elle est pleine....."

(extrait du texte par Yves THERIAULT)

PIERRE-GILLES DUBOIS
édition bilingue
Collection SIGNATURES,
dirigée par André Fortier

Texte: Yves Thériault
Préface: André Fortier et Guy Descary
Photographies: Christian Dubois
Plus de 90 illustrations en couleurs

L'ouvrage sera en vente à la Galerie Alexandre au prix de 35.00$

EDITIONS marcel broquet

exposition de
Pierre-Gilles Dubois
Vernissage
le mardi 6 octobre 1981 à 19hres30
l'exposition se terminera le 17 octobre
GALERIE ALEXANDRE
1456 OUEST, RUE SHERBROOKE
MONTRÉAL H3G 1K4
(514) 844-2593

La fête Hurtubise

par René Viau

CE n'est pas une rétrospective. Organisée par Lorna Farrell-Ward de la Vancouver Art Gallery, l'exposition de 68 oeuvres du peintre Jacques Hurtubise au Musée d'art contemporain est consacrée principalement à la production récente des trois dernières années. On y retrouve cependant une série de tableaux plus anciens, notamment les «grilles» du tournant des années soixante-dix où le noir joue un si grand rôle, aussi quelques sérigraphies des années 1959-1961 et 1973-1975. La présentation de ces oeuvres antérieures de l'artiste vise, bien sûr, à «actualiser» la démarche présente de l'artiste surtout pour un public, celui de Vancouver qui n'y était guère familiarisé. Cependant et on le verra dans l'exposition, cette amorce de cheminement précise les lignes de force d'une oeuvre en dualités entre l'expressionnisme abstrait et le plasticisme bien sûr mais aussi, une oeuvre de synthèse qui demeure tout à fait personnelle, autobiographique.

En bref donc, les «grilles» et les oeuvres antérieures nous amènent aux dernières oeuvres modulaires comme ce gigantesque *Tapocalips* de 1978 nous laissant voir des éclatements généreux de couleur pulsionnelle pour aller vers un dépouillement où joueront de plus en plus le noir et blanc et l'ambiguïté fond-surface — *Talaska* —, toiles retouchées nerveusement souvent au pastel et au fusain pour en arriver enfin aux toiles de 1980. Celles-ci sont toutes en courbes elliptiques qui se répètent en échos: entremêlements de drippings dont le rythme est parfois rompu par une cassure centrale. Hurtubise est ici à un tournant. Comme à bien d'autres moments de sa production, on se demande avec angoisse ce qui va se passer bientôt. Cependant ces toiles de la série *Splash* de 1980 me semblent plus molles même décoratives. L'artiste risque ici de s'enliser dans une certaine facilité. Bien sûr, cela ne dépare pas trop l'exposition qui demeure une entreprise presque à vous couper le souffle tant les oeuvres sont choisies avec unité. Seulement, il faut bien le dire, ces *Splash* par la simplicité quasi mécanique de leur principe de construction tranchent avec l'élan subtil et fougueux des tableaux des trois-quatre dernières années. Ce n'est pas, à mon avis, dramatique. À bien des moments de ses 25 ans de peinture, Hurtubise a vu surgir l'écueil de la facilité et du décoratif. Toujours ce peintre jusqu'au bout des doigts qu'il est a su réagir avec instinct et brio.

Une des oeuvres de Jacques Hurtubise présentée au Musée d'art contemporain, jusqu'au 8 novembre.
(Photo MAC)

Pour ces *Splash* que l'on a accrochés au musée autour de l'escalier, Hurtubise trace à l'aide d'une cache en caoutchouc les formes en drippings agglomérés qu'il recouvre ensuite de couleurs contrastantes. Une fois libérées de leur base de caoutchouc, des formes surgissent alors à travers la nouvelle couleur selon un procédé qui rejoint un peu le pochoir.

Dans ces peintures récentes comme ailleurs, impulsion et rigueur toujours cohabitent. La pulsion est toujours tempérée par la prodigieuse inventivité de l'artiste. Après l'abandon graduel de la grille, vers 1977, la peinture d'Hurtubise devient un enchevêtrement de plans et de lignes donnant lieu à la création d'un espace de type convexe. La séquence répétitive est accentuée par la superposition des plans où subsiste une modulation plus ou moins régulière. La toile est souvent faite de ces rythmes que constituent les surfaces opaques, noires ou courbes reliées par une trame de couleurs truculentes, de calligraphies, de hachures et de drippings. Ailleurs, des ondulations de masses sombres qui irradient la surface prendront de plus en plus d'importance. La couleur tranquillement ne subsistera que dans les lignes sinueuses, au pastel, qui renforcent ces masses groupées. Hurtubise s'y efforçait de remplacer l'éclat et le dessin entre les points forts du tableau par la plasticité des masses. La ligne aura de plus en plus un rôle d'appui. C'est ainsi que les tensions plus violentes des oeuvres antérieures se résorberont et que la surface se dépouillera en s'appuyant sur un subtil rayonnement de la couleur ou sur le contraste dramatique des noirs et des blancs où s'entrechoquent fond et surface en se confondant. Tantôt s'affirmera une palette froide aux tonalités pastel rompues par des traits de construction nervurés annonçant les *Splash* de 1980. Toutes ces oeuvres de même que les *Splash* ont en commun un espace convexe à l'effet désarmant, chavirant.

On retiendra de cette peinture une facilité d'invention plastique peu commune. Avec cohérence, toujours dans le feu de l'action picturale, Hurtubise retrouve dans chaque toile un souffle salutaire. D'une toile à l'autre, le spectateur est alors témoin des hésitations, certes, mais aussi des directions que prend l'artiste. Bien qu'Hurtubise remet constamment en question ce qu'il vient de démontrer, il risque parfois le décoratif comme dans certains *Splash* qui, on l'a dit, manquent de corps. Dans cette démarche de synthèse et de revendication autobiographique inédite qu'est sa peinture, Hurtubise ne cesse pourtant de contrôler et de composer à partir du geste harnaché.

A noter que la galerie Martine Hénault présente en parallèle avec l'exposition du Musée un choix des plus récents tableaux de l'artiste. Le découpage chronologique coïncide à peu près avec celui de l'exposition. Prolongeant cette «fête» Hurtubise qui secoue Montréal, l'atelier Graff présente la production sérigraphique d'Hurtubise en une exposition s'échelonnant sur une période de dix ans. Les estampes sont groupées par blocs de trois ou quatres et disposées selon un ordre chronologique de 1971 à 1980. Hurtubise est resté fidèle à une exploration épisodique mais constante de la sérigraphie ce qui a permis une diffusion accrue de son oeuvre. L'exposition chez Graff se termine le 6 octobre prochain.

Une galerie Jolliet à Montréal

par René Viau

EN ouvrant une «succursale» à Montréal, René Bertrand et Michel Giroux, tous deux directeurs de la galerie Jolliet de Québec disposent de nombreux atouts. Il y a bien sûr une location géographique facile d'accès, à deux pas d'un nouvel axe de galeries qui pourraient bien aller de la galerie France Morin, avenue des Pins au rassemblement — Yajima, Gheerbrabt, Véhicule — du coin Ste-Catherine et Bleury. Tout en haut d'un supermarché, avec entrée au 279 Sherbrooke ouest, la galerie Jolliet de Montréal dispose aussi d'un espace impressionnant. Sur plus de 6,000 pieds carrés, on pourra y voir des peintures de grand format, des sculptures ... dans un lieu qui n'a rien d'étriqué. De plus, cette galerie qui a pignon sur rue à Québec, avec ses quinze ans d'existence a déjà une réputation solide auprès des Montréalais qui la fréquentaient, nombreux. Bertrand et Giroux vous diront aussi que les artistes de la galerie: James Bishop, David Bolduc, Marcelo Bonevardi, Louis Comtois, Michel Goulet, Jacques Hurtubise, Katja Jacobs, Paul Lacroix, Lauréat Marois, Jean McEwen, Richard Mill, Omer Parent, Guy Pellerin, Leslie Reid, Judit Reigl, Louise Robert, Michel Roy et enfin Françoise Tounissoux sont, certainement, leurs meilleurs cartes.

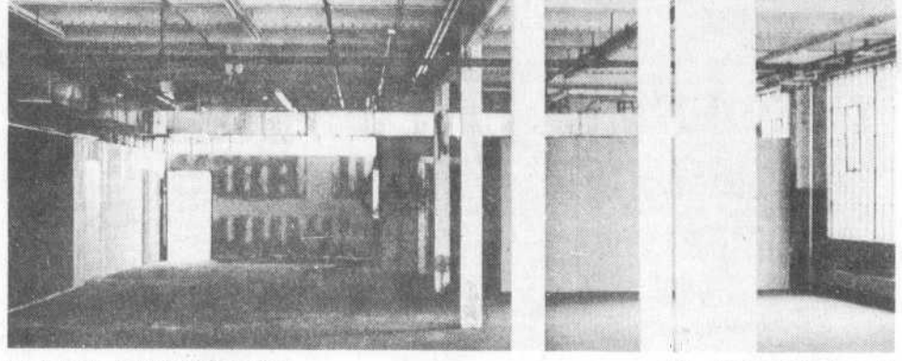

La galerie Jolliet à Montréal.
(Photo René Bertrand)

«Cette deuxième galerie à Montréal ne changera en rien la politique que nous avions réussi à imposer à Québec, me confiait cette semaine Michel Giroux. Pour l'instant, je ne songe pas à de nouveaux artistes bien que je sois toujours à l'affût de choses qui me passionnent. Il y a deux ou trois ans que je songeais ouvrir à Montréal, d'enchaîner ce «galériste», et j'attendais la «réponse intérieure», l'intuition».

«Nous existons depuis 16 ans déjà, dit-il. Nous sommes presque des doyens en art contemporain. A Montréal, les gens savent que je n'arrive pas de nulle part. Notre crédibilité n'est plus à faire. Il est possible, de poursuivre Giroux, que les artistes de la galerie deviennent de plus en plus influencés par l'espace et me fournissent des tableaux de grand format. Il est aussi possible que cet espace généreux permette de nouveaux développements en sculpture où, déjà, je représente Michel Goulet. Cependant bien que les mentalités et les villes soient différentes, je souhaite que la galerie Jolliet à Montréal demeure tout comme celle de Québec, un lieu de rencontre où l'on peut y flâner, lire des catalogues, voir les oeuvres d'art avec tout le temps qu'il faut. Les gens ici ne nous dérangent pas, blague-t-il. Si je ne voulais pas faire de cette galerie, un point de rencontre, j'aurais tout simplement ouvert une galerie privée où seuls les «acheteurs sérieux» viendraient sur invitation», conclut-il.

Si la galerie nous souhaite en ce moment et jusqu'au 17 octobre la bienvenue avec une exposition de ses artistes, on y verra à partir du 24 octobre les tableaux récents de Louise Robert, en novembre ceux de Françoise Tounissoux et en décembre les tableaux «oubliés» de Jean McEwen. La galerie Jolliet, à Montréal comme à Québec, c'est encore un bulletin publié d'une façon suivie ainsi que des documents spéciaux consacrés à certains artistes de la galerie qui ont l'entière responsabilité du contenu et de la mise en pages de leur numéro. Un numéro spécial de ce bulletin pas comme les autres est en préparation. Il sera dédié à l'oeuvre de Marguerite Duras. Lise Lamarche, Jean Leduc et René Payant y collaborent.

■

Arts textiles. De concert avec la seconde Biennale de la tapisserie québécoise qui se tient à la galerie de l'UQUAM, le Conseil des arts textiles présente la semaine des arts textiles: une série d'événements qui veut mettre l'accent sur les «arts de la fibre» dans toute leur diversité actuelle. Cette semaine des arts textiles prend davantage l'allure d'un mois d'expositions avec des artistes qui utilisent les matières souples et tissées tous azimuts. Ainsi on peut encore voir à la Centrale d'artisanat du Québec les oeuvres de Louise Cossette, une exposition de dentelles anciennes au Musée de l'électricité de Chambly, l'exposition d'Hélène Gauthier *Vision aérée et en couleurs* à la galerie du Vieux-Palais de Saint-Jérôme, nombre d'expositions de groupe notamment au Musée de Vaudreuil, à la galerie Port-Maurice de Saint-Léonard, une exposition plus qu'intéressante d'artistes utilisant le papier comme matière à la galerie A, ce jusqu'au 15 octobre; une exposition des tapisseries d'Hélène Gamache à la galerie de l'Anse-aux-Barques à Québec et toujours à Québec au Pavillon Cassault de l'Université Laval *Quinze ans de tapisserie*, jusqu'au 11 octobre.

Galerie Jolliet

Les dessins récents de
Louis Comtois, Richard Mill et Louise Robert
Dernière journée aujourd'hui

À VENIR...
Katja Jacobs, du 7 oct. au 31 oct.
PLAGES TACHES... du 4 nov. au 21 nov.
Michel Goulet, du 25 nov. au 19 déc.

du mercredi au samedi de 11h00 à 18h00
le jeudi et le vendredi jusqu'à 21h00
et sur rendez-vous

24 St-Cyrille ouest
Québec G1R 2A4 (418) 529-3308

Ouverture à Montréal
Une sélection d'oeuvres
jusqu'au 17 octobre 1981

À VENIR...
Louise Robert, du 21 oct. au 14 nov.
F. Tounissoux, du 18 nov. au 5 déc.
Jean McEwen, du 9 déc. au 16 jan.

du mercredi au samedi de 11h00 à 18h00
et sur rendez-vous

279 Sherbrooke ouest, suite 211,
Montréal H2X 1Y2 (514) 842-8883

exposition

TOUT VENDU

Cordiale invitation
aux oeuvres récentes de

RICHARD MONTPETIT

L'exposition se poursuivra jusqu'au 10 octobre 1981.

galerie colbert
1396A ouest, Sherbrooke (face au musée des Beaux-arts) Tél.: 843-8777
Heures d'ouvertures: mar. au ven. de 10h à 18h, sam. de 10h à 17h, dim. de 13h à 17h.

TREMBLAY
BELLEFLEUR
GIGUÈRE

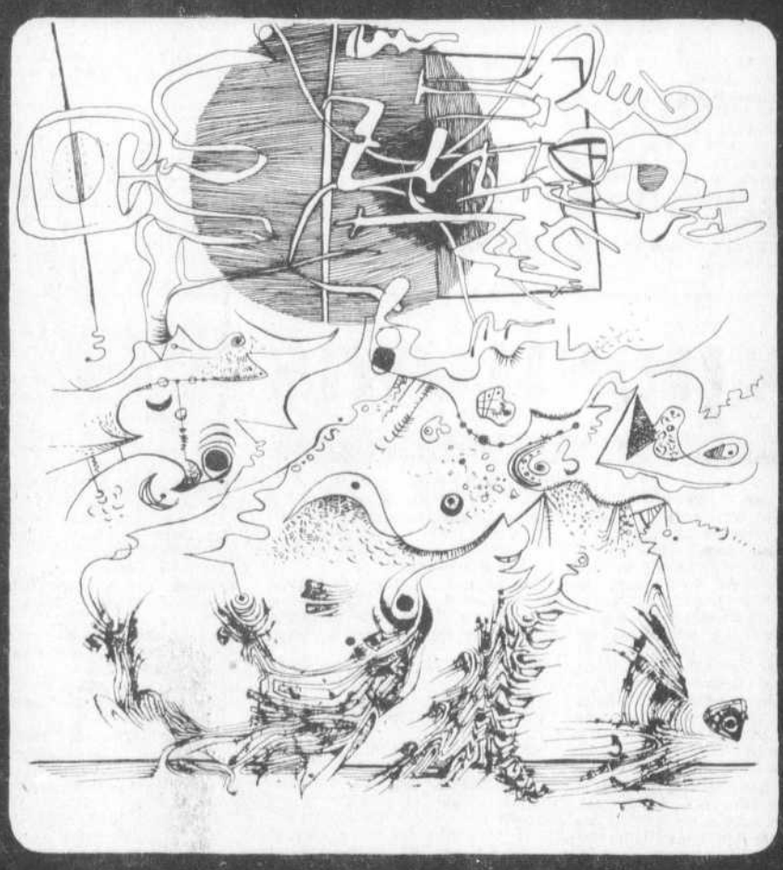

ottawa:
galerie rodrigue lemay
du 28 oct. au 14 nov. 1981
vernissage le mercredi 28 octobre de 17 à 22 heures
168 rue Waller, Ottawa, Ont. Tél.: (613) 232-3290
ouvert tous les jours de 10 à 17 heures

québec:
galerie charlotte frenette
du 10 au 25 octobre 1981
pré-vernissage le samedi 10 oct. de 12 à 22 heures
et vernissage le dimanche 11 oct. de 14 à 18 heures
au SALON DU GRAND THEATRE DE QUEBEC
60 av. Royale, Saint-Charles de Bellechasse, Qué.
Tél.: (418) 887-3190
ouvert les samedis et dimanches de 12 à 17 heures

CLAUDE A. SIMARD
Sérigraphies
Nouveau tirage
la folie des arts
264, St-Paul est, Montréal. 861 7760
Du 1 au 16 octobre 1981
Du mercredi au dimanche (inclus.)
De midi à 18 h.

bar les joyeux
Georges RABY
encres ★ collages
jusqu'à la fin octobre
À la Claire Françoise
161 est, Ontario, Montréal
lun. au ven. de 13 h. à 3 h. a.m.
sam. et dim. de 16 h. à 3 h. a.m.
restaurant

Nouveauté
de Gilles **Tibo**
«La Chatte»
sérigraphie en 4 couleurs
tirée à 125 exemplaires
atelier

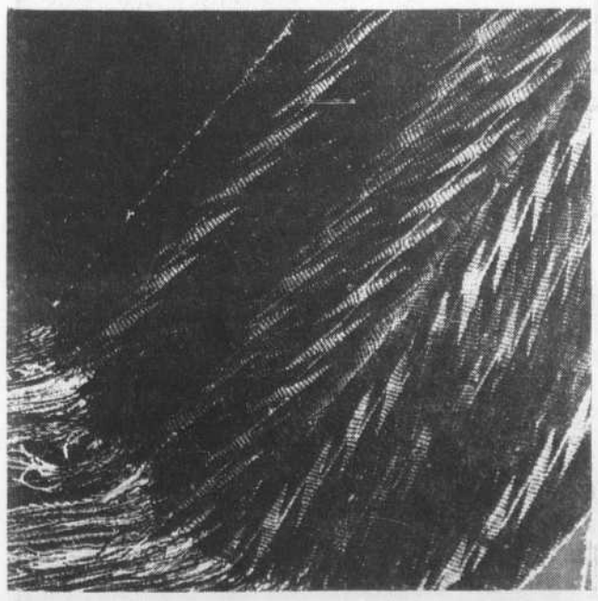

Biennale de tapisserie de Montréal
Petit format
galerie uqam
La galerie est ouverte du mercredi au dimanche de 12h à 18h
Du 23 septembre au 17 octobre 1981
Université du Québec à Montréal
Pavillon Judith-Jasmin
Local J-R160
1400, rue Berri
Montréal, Québec

Roland Pichet, RCA.

Choix de plus de 80 gravures
jusqu'au 10 octobre 81
La Galerie Écho
6287 St-Hubert, (514) 271-1595

LA GUILDE GRAPHIQUE
LA MAISON DE LA GRAVURE
OUVERT AU PUBLIC
7 JOURS PAR SEMAINE
9 RUE SAINT-PAUL OUEST
VIEUX-MONTREAL
866-3638

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — Les Grands Explorateurs présentent: "Le Népal" de Emmanuel Braquet. Ven. sam.: 19 h 00, 21 h 30. Dim.: 13 h 30, 16 h 00, 20 h 30. Lun. à mer.: 20 h 00. Jeu.: 19 h 00. Du 9 au 15 oct.

ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001) — "Drôle de flic": Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 00, 21 h 45. Sem.: 21 h 15. "Le mercenaire de l'espace". Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 10, 19 h 55. Sem.: 19 h 20.

ASTRE II, "Cheech et Chong, La suite": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 15, 21 h 55. Sem.: 21 h 10. Sem.: "L'Ile sanglante": Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 20, 20 h 00. Sem.: 19 h 10.

ASTRE III, — "Superman" II: Sam. dim.: 13 h 10, 17 h 25, 21 h 40. Sem.: 21 h 00. "El Pistoleros": Sam. dim.: 15 h 25, 19 h 45. Sem.: 19 h 00.

ASTRE IV, "Journal d'une hôtesse de l'air": Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 15. Sem.: 19 h 00. "Furie sexuelle": Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 00, 20 h 45. Sem.: 20 h 30. "Les aventures érotiques de Juliette": Sam. dim.: 14 h 25, 18 h 10, 21 h 55. Sem.: 21 h 40.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "First monday in october": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Star virgin": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Female chauvinists": 14 h 10, 16 h 00, 18 h 30, 21 h 40.

BERRI I, 1280 St-Denis (288-2115) — "Les femmes enfants": 13 h 40, 15 h 35, 17 h 30, 19 h 25, 21 h 20.

BERRI II, — "Le policier du Bronx": 12 h 10, 14 h 30, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 40.

BERRI III, — "Resurrection": 14 h 10, 18 h 00, 21 h 50. "Quelque part dans le temps": 12 h 20, 16 h 10, 20 h 00.

BERRI IV, — "L'école en délire": 14 h 55, 18 h 20, 21 h 50. "Music machine": 13 h 20, 16 h 45, 20 h 10.

BERRI V, — "Excalibur": 13 h 10, 15 h 50, 18 h 30, 21 h 10.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Un puceau à toute épreuve": 13 h 45, 16 h 20, 19 h 05, 21 h 50. "Orpheline et débauchés": 12 h 30, 15 h 05, 17 h 40, 20 h 30.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Continental divide": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.

BONAVENTURE II, — "Endless love": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "L'école en délire": Sam. dim.: 13 h 25, 16 h 35, 19 h 45. Sem.: 19 h 45. "Music machine": Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 10, 21 h 20. Sem.: 18 h 10, 21 h 20.

BROSSARD II — "La bidasse": Sam. dim.: 13 h 40, 18 h 00, 22 h 00. Sem.: 20 h 00. "Les seigneurs": Sam. dim.: 15 h 40, 19 h 55. Sem.: 18 h 00, 22 h 00.

BROSSARD III — "Resurrection": Sam. dim.: 14 h 15, 18 h 00, 21 h 45. Sem.: 19 h 50. "Quelque part dans le temps": Sam. dim.: 12 h 25, 16 h 10, 19 h 55. Sem.: 18 h 00, 21 h 40.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Chasse à mort": Sam. dim.: 14 h 15, 18 h 10, 22 h 00. Sem.: 20 h 05. "L'étranger le 8e passager": Sam. dim.: 12 h 15, 16 h 00, 19 h 55. Sem.: 18 h 10, 21 h 45.

CHAMPLAIN II — "La bidasse": Sam. dim.: 13 h 35, 17 h 40, 21 h 50. Sem.: 20 h 00. "Les seigneurs". Sam. dim.: 15 h 35, 19 h 40. Sem.: 18 h 00, 21 h 55.

CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Soeur meurtrière": 13 h 00, 16 h 00, 19 h 00, 22 h 00. "Mes nuits avec Alice": 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30.

CHÂTEAU II, — "Pulsions": 14 h 15, 17 h 55, 21 h 35. "Les chiens sont lâchés": 12 h 20, 16 h 00, 19 h 45.

CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — Salle I "Cheech et Chong, la suite": 14 h 45, 18 h 25, 22 h 10. "L'Ile sanglante": 12 h 45, 16 h 25, 20 h 10. Salle II "Deux super cowboy": 13 h 10, 16 h 35, 20 h 00. "L'enfer en 4ième vitesse": 14 h 50, 18 h 15, 21 h 40.

CINÉMA DE PARIS, 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) — "Caligula": Ven. sam.: 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00, 24 h 00. Dim. à jeu.: 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00.

CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (721-5310) — Samedi: "Une semaine de vacances" de B. Tavernier, 19 h 00. "Des gens comme les autres" de Robert Redford, 21 h 00. Dimanche: "Des gens comme les autres" 13 h 30, 16 h 35, 21 h 00. "Une semaine de vacances", 14 h 50, 19 h 00.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) — "While the city sleeps" de Fritz Lang (1956), sam.: 19 h 00. "Thieves like us" de Robert Altman (1974), sam.: 21 h 00. "David Copperfield", dim.: 15 h 00. "Saboteur" d'Alfred Hitchcok, dim.: 19 h 00. "Citizen Kane" d'Orson Welles, dim.: 21 h 00.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Body heat": Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

CARRÉ ST-LOUIS, 3900 St-Denis (842-2361) — "Marilyne": 11 h 30, 15 h 20, 19 h 15. "Les jeunes québécoises": 12 h 35, 16 h 25, 20 h 20. "L'initiation d'Hélène": 14 h 15, 18 h 10, 22 h 05.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Les années lumière": 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25.

COMPLEXE DESJARDINS II, — "Les noces de sang": 13 h 50, 15 h 25, 17 h 00, 18 h 35, 20 h 10, 21 h 45.

COMPLEXE DESJARDINS III, — "Un puceau à toute épreuve": 12 h 30, 15 h 10, 17 h 50, 20 h 30 "Orpheline et débauchés": 13 h 50, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 50.

COMPLEXE DESJARDINS IV, — "Possession": 13 h 30, 16 h 00, 18 h 40, 21 h 05.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6800 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Continental divide" Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 19 h 20, 21 h 20.

CÔTE-DES-NEIGES II, — "Only when I laugh": Sam. dim.: 12 h 35, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 05, 21 h 15. Sem.: 19 h 05, 21 h 15.

COMMODORE, 5780 ouest, Boul. Gouin (334-8560) — "Droit de cuissage": Sam. sem.: 18 h 15, 21 h 25. Dim.: 14 h 55, 18 h 10, 21 h 20. "Check-up à la suédoise": Sam. sem.: 19 h 05, 22 h 20. Dim.: 15 h 50, 19 h 05, 22 h 20. "Amazone de Vénus": Sam. sem.: 20 h 00. Dim.: 13 h 25, 16 h 45, 20 h 00.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Je vous aime": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 19 h 20, 21 h 20.

CINÉ-PLEX I, 2001 Université suite 100 (849-4518) — "The getting of wisdom": 12 h 15, 14 h 05, 16 h 00, 17 h 45, 19 h 50, 21 h 50.

CINÉ-PLEX II, — "Chère inconnue": 12 h 10, 14 h 05, 15 h 55, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 45.

CINÉ-PLEX III, — "Loulou": 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

CINÉ-PLEX IV, — "Stay as you are": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

CINÉ-PLEX V, — "Tess": 13 h 15, 16 h 45, 20 h 00.

CINÉ-PLEX VI, — "Superman" II: 12 h 10, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 20, 21 h 40.

CINÉ-PLEX VII, — "Man of iron" (Polonais sous-titres anglais): 13 h 05, 15 h 50, 18 h 35, 21 h 20.

CINÉ-PLEX VIII, — "L'homme de fer": 12 h 45, 15 h 30, 18 h 15, 21 h 00. (En français).

CINÉ-PLEX IX, — "L'homme de fer" (Polonais sous-titres français) — 12 h 55, 15 h 40, 18 h 25, 21 h 10.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Garde à vue": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30. Le 8 oct. "Beaux souvenirs" (sur invitation seulement).

DAUPHIN II, — "Les contes de Canterbury": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Paternity": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DORVAL II, — "Christiane F." Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 00, 18 h 30, 21 h 00. Sem.: 18 h 30, 21 h 00.

DORVAL III, — "Arthur": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Kramer contre Kramer": Sam. dim.: 13 h 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

DÉCARIE SQUARE II, — "Stripes": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Salo ou les 120 jours de Sodome": 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.

ÉLYSÉE II, — "Salo or the 120 days of Sodome": 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.

FAIRVIEW I, 7555 Transcanadienne, Pointe-Claire (679-8095) — "Body heat": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

FAIRVIEW II, — "Mommie dearest": Sam. dim.: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, -1 h 20. Sem.: 19 h 00, 21 h 20.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Moi Christiane F.": Sam. dim.: 12 h 05, 14 h 25, 16 h 45, 19 h 20, 21 h 45. Sem.: 18 h 45, 21 h 05.

GREENFIELD II, — "Tendres cousines": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 10, 21 h 35. "Les désirs amoureux de Mélodie": Sam. dim.: 13 h 05, 16 h 30, 19 h 50. Sem.: 18 h 10, 19 h 50.

GREENFIELD III, — "Cléopâtre la panthère du Kung Fu" Sam. dim.: 12 h 15, 15 h 20, 18 h 25, 21 h 25. "La rage du vainqueur": Sam. dim.: 13 h 55, 17 h 00, 20 h 00. Sem.: 18 h 25, 20 h 00.

IMPÉRIAL, 1430 Bleury (288-7102) — "Raiders of the lost ark": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Le policier du Bronx": Sam. dim.: 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 30. Sem.: 19 h 15, 21 h 30.

KENT I, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Mommie dearest": Sam. dim.: 12 h 05, 14 h 25, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 25 Sem.: 19 h 05, 21 h 25.

KENT II, "Arthur": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "So fine" Sam. dim.: 13 h 00, 14 h 40, 16 h 20, 18 h 10, 19 h 50, 21 h 35. Sem.: 18 h 10, 19 h 50, 21 h 35.

LA CITÉ II, "Arthur" Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

LA CITÉ III, "First monday in october": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 19 h 20, 21 h 20.

LAVAL -ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, Boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Les femmes enfants": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 10, 21 h 30. Sem.: 20 h 00. "Ces adorables victoriennes" Sam. dim.: 13 h 15, 16 h 35, 19 h 55. Sem.: 18 h 30, 21 h 40.

LAVAL-ODÉON II, "Chasse à mort": Sam. dim.: 14 h 15, 18 h 10, 22 h 00. Sem.: 20 h 05 "L'étranger le 8e passager" Sam. dim.: 12 h 15, 16 h 00, 19 h 55. Sem.: 18 h 10, 21 h 45.

LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Moi Christiane F." Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 20. Sem.: 18 h 45, 21 h 05. Sam. dernier spectacle: 23 h 40.

LAVAL II, "Viens chez moi j'habite chez une copine": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Sem.: 19 h 15, 21 h 30. Sam. dernier spectacle: 23 h 45.

LAVAL III, "La cage aux folles II": Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 05, 21 h 50. "Rocky II": Sam. dim.: 12 h 15, 16 h 00, 19 h 45. Sem.: 18 h 05, 19 h 45. Sam. dernier spectacle: 21 h 50.

LAVAL IV, "Soeur meurtrière": Sam. dim.: 13 h 20, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 55. "Caresses inavouables": Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 35. Sem.: 19 h 00, 20 h 35. Sam. dernier spectable: 21 h 55.

LAVAL V, "Tendres cousines": Sam. dim.: 14 h 05, 17 h 40, 21 h 20. "Les désirs amoureux de Mélodie": Sam. dim.: 12 h 15, 15 h 50, 19 h 25. Sem.: 19 h 25 (programme double) Sam. dernier spectacle.

LOEW'S I, 954 ouest Ste-Catherine (861-7437) — "Paternity": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S II, "Christiane F." 12 h 00, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 50, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 25.

LOEW'S III, "Body heat" 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S IV, "Body heat": 12 h 00, 14 h 05, 16 h 10, 18 h 20, 20 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S V, "Lunch wagon" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "Fais gaffe à la gaffe": Sam. dim. 15 h 00, 18 h 20, 21 h 40.
Sem.: 21 h 20. "La poursuite sauvage": Sam. dim.: 13 h 10, 16 h 30, 19 h 50. Sem.: 19 h 30.

MASCOUCHE II, "Le policier du Bronx": Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 10, 21 h 10. Sem.: 21 h 05 "Colère froide": Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

MERCIER, 4260 est,Ste-Catherine (255-6224) — "Resurrection" Sam. dim.: 14 h 15, 18 h 00, 21 h 45. Sem.: 19 h 50. "Quelque part dans le temps": Sam. dim.: 12 h 25, 16 h 10, 19 h 55. Sem.: 18 h 00, 21 h 40.

OMEGA I, 2665 Ch. Chambly, Longueuil (463-3330) — "Frayeurs": Ven. à lun.: 13 h 00, 16 h 30, 21 h 50. Mar. à jeu: 21 h 20. "L'emmurée vivante": Ven. à lun.: 14 h 50, 18 h 20, 20 h 00 Mar. à jeu.: 19 h 30.

OMEGA II, "Accouplement pour voyeurs": Ven. à lun.: 13 h 00, 16 h 15, 19 h 30, 22 h 45 Mar. à jeu.: 21 h 50 "Passions flamboyantes": Ven. à lun.: 15 h 15, 18 h 30, 21 h 45 Mar. à jeu.: 20 h 50. "Parties fines": Ven. à lun.: 13 h 55, 17 h 10, 20 h 25. Mar. à jeu.: 19 h 30.

MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Cul et chemise" 19 h 10 sauf lun. Matinée sam.dim.: 13 h 30. "L'enfer en 4e vitesse" 21 h 00 sauf lun. Matinée sam. dim.: 15 h 20. Ciné-club: "C'est l'apocalypse" lun.: 20 h 00.

MONTENACH II, — "Les petites chéries" 19 h 00. Matinée sam. dim.: 13 h 00. "L'homme éléphant" 20 h 45. Matinée sam. 14 h 45

OUIMETOSCOPE I, 1204 est Ste-Catherine (525-8600) — "Le dernier métro" de François Truffaut (France 1980) Sam.: 19 h 15, 21 h 45. Dim.: 14 h 00, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 45.

OUIMETOSCOPE II, — "Femme entre chien et loup" d'André Delvaux (Belgique 1978) Sam. 19 h 00, 21 h 15, "Le diable en boîte" de Richard Rush (USA 1979) Dim.: 13 h 30, 16 h 00, 19 h 00, 21 h 30.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — Samedi: "Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe" 19 h 00, "Voyage au bout de l'enfer" 21 h 00. Dimanche: "L'Avare" 14 h 00. "The rocky horror picture show" 16 h 30. "Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe" 19 h 30. "La banquière" 21 h 30.

PALACE I, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Mommie dearest" 12 h 20, 14 h 40, 17 h 00, 19 h 20, 21 h 40. Sam. dernier spectacle: 24 h 00.

PALACE II, — "Mommie dearest" 13 h 20, 15 h 40, 18 h 00, 20 h 20. Sam. dernier spectacle 22 h 50.

PALACE III, — "Mommie dearest" 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 20. Sam. dernier spectacle: 23 h 30.

PALACE IV, — "For your eyes only" 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 50. Sam. dernier spectacle: 23 h 55.

PALACE V, — "Le choix des armes" 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45. Sam. dernier spectacle: 24 h 15.

PALACE VI, — "Le choix des armes" 13 h 30, 16 h 00, 18 h 30, 21 h 00. Sam. dernier spectacle: 23 h 30.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Frayeur" Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 20, 21 h 50. Sem.: 21 h 05 "L'emmurée vivante" Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Sem.: 19 h 15.

PARADIS II, — "Drôle de flic" Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 15, 22 h 00. Sem.: 21 h 15, "Le mercenaire de l'espace" Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 10. Sem.: 19 h 20.

PARADIS III, — "Jeux d'amours au collège" Sam. dim.: 15 h 40, 19 h 30, Sem.: 19 h 00. "Apprentissage à l'école" Sam. dim.: 13 h 10, 17 h 00, 20 h 50. Sem.: 20 h 20. "Les hôtesses du sexe" Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 20, 22 h 10. Sem.: 21 h 40.

PARALLELE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "Thetford au milieu de notre vie" de Fernand Dansereau et Iolande Rossignol (Québec 1979), Sam. dim.: 19 h 30. "Vacances royales" de Gabriel Auer (France 1979), Sam. dim.: 21 h 30.

PARISIEN I, 480 ouest Ste-Catherine (866-3856) — "Les uns les autres" 13 h 00, 16 h 45, 20 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 55.

PARISIEN II, — "Tendres cousines" 12 h 40, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40. Sam. dernier spectacle: 23 h 40.

PARISIEN III, — "Viens chez moi, j'habite chez une copine", 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 35.

PARISIEN IV, — "Moi Christiane F." 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 25. Samedi dernier spectacle: 23 h 55.

PARISIEN V, — "La dame aux camélias" 13 h 00, 15 h 05, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 35. Samedi dernier spectacle: 23 h 45.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Only when I laugh" Sam. dim.: 12 h 20, 14 h 40, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 40. Sem.: 17 h 05, 19 h 20, 21 h 40.

PLACE LONGUEUIL I, Centre Commercial Place Longueuil (679-7451) — "Les femmes enfants" Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 10, 21 h 30. Sem.: 20 h 00. "Les adorables victoriennes" Sam.dim.: 13 h 15, 16 h 35, 19 h 55. Sem.: 18 h 30, 21 h 40.

PLACE LONGUEUIL II, — "Chasse à mort" Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 15, 21 h 45. Sem.: 20 h 00, "Chauffeur à gage" Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00, Sem.: 18 h 20, 21 h 40.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Lilly Marleen" 12 h 20, 14 h 25, 16 h 35, 18 h 50, 21 h 05.

PLACE VILLE-MARIE II, — "Arthur" 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20.

PLACE ALEXIS NIHON I, Niveau du métro, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Heavy metal" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

PLACE ALEXIS NIHON II, — "An american werewolf in London" Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

PLACE ALEXIS NIHON III, — "Giris" Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 1., 19 h 15, 21 h 15. Sam.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Les Plouffe": Sam. dim.: 12 h 05, 16 h 05, 20 h 00. Sem.: 20 h 00.

RIVOLI II, — "L'homme éléphant" Sam. dim.: 14 h 05, 18 h 00, 21 h 50. "Le ciel peut attendre": Sam. dim.: 12 h 20, 16 h 10, 20 h 05. Sem.: 18 h 00, 20 h 05.

SAINT-DENIS I, 1590 St-Denis (849-4211) — Spectacle: The Parade of Greek Stars, dim.: 20 h 30.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "Frayeurs": Sam. dim.: 14 h 10, 17 h 45, 21 h 20. Sem.: 17 h 45, 21 h 20. "Emmurée vivante": Sam. dim.: 12 h 15, 15 h 50, 19 h 25. Sem.: 19 h 25.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "Fais gaffe à la gaffe": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30. Sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Christiane F.": Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 25. Sem.: 18 h 45, 21 h 05.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Paternity": Sam. dim.: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Sem.: 19 h 05, 21 h 05.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Resurrection": Sam. dim.: 14 h 15, 18 h 00, 21 h 45. Sem.: 19 h 50. "Quelque part dans le temps": Sam. dim.: 12 h 25, 16 h 10, 19 h 55. Sem.: 18 h 00, 21 h 40.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Moi, Christiane F.": Sam.dim.: 12 h 00, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 50, 21 h 10. Sem.: 18 h 45, 21 h 05.

VERSAILLES II, — "Viens chez moi j'habite chez une copine": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

VERSAILLES III, — "Tendres cousines": Sam. dim.: 14 h 15, 18 h 10, 21 h 35. "Les désirs amoureux de Mélodie": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 25, 19 h 50. Sem.: 18 h 10, 19 h 50.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "La bidasse": Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. Sem.: 20 h 00. "Les seigneurs": Sam. dim.: 15 h 25, 19 h 25. Sem.: 18 h 00, 21 h 55.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "So fine": 13 h 30, 15 h 20, 17 h 10, 19 h 05, 21 h 00.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Superman I": 13 h 15, 15 h 50, 18 h 30, 21 h 05.

sur scène

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — "Vous avez dû mentir aussi" spectacle de Carole Laure et Lewis Furey. Sem.: 21 h 00. Sam.: 20 h 00, 22 h 30. Relâche lun. Jusqu'au 8 oct.

AU VIEUX PORT, 120 Chemin St-Jean, Laprairie (659-0010) — "Cancun P.Q.", texte de François Beaulieu. Mise en scène de Christian Bordeleau. Ven. sam. 21 h 00. Jusqu'au 31 oct.

COMPLEXE DESJARDINS, La Place — Exposition d'oeuvres d'art et d'artisanat organisée par le mouvement pour la Diffusion des Arts Carceraux du Québec, les 7, 8 et 9 oct. "Paroles de prison" spectacle d'artistes québécois, ven.: de 21 h 00 à 24 h 00.

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Des paradis artificiels" d'après Charles Beaudelaire avec Monique Leyrac et Yvan Ouellet. Lun. à jeu.: 20 h 30. Ven. sam.: 19 h 30, 22 h 00. Jusqu'au 17 oct.

CAFÉ-MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Molière en folie", monologues de Serge Mercier, Pierre Labelle, Réjean Wagner, Raymond Lévesque, Marc Proulx, Jacqueline Barrette. Sam.: 23 h 00.

CAFÉ-THÉÂTRE LA LICORNE, 2075 boul. St-Laurent (843-4166) — Jean-François Garneau: "Chansons pour Rose", 3 et 8, 9, 10 oct. à 21 h 00.

CAFÉ THÉÂTRE LES FLEURS DU MAL, 500 est Rachel (521-4446) — "J'pogne-tu ou chus pognée" de Jocelyne Beaulieu avec Josette Couillard, Marie-Denyse Daudelin, Véronique Pinette. Mise en scène: Monique Rioux. Tous les soirs 20 h 30 sauf mar. Jusqu'au 25 oct.

CAFÉ NELLIGAN, 550 est, Dorchester (288-9535) — "Nelligan Blanc", une pièce d'Armand Laroche avec Denys Paris et les voix de Carole Séguin, Sophie Faucher, Denise Tessier, Armand Laroche, Robert Lavoie, Marcel Girard. Tous les soirs 20 h 00. Relâche lun. jusqu'au 10 oct. "Ronald Reagan écorché vif part. 2" "Vincent Lagacé" film de la Chaloupe. Mar. à dim.: 22 h 30. Jusqu'au 20 oct.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — "La leçon" d'Eugène Lonesco avec Christine Nagi, Marie-Hélène da Silva, Chantal Desjardins, Jean-Marie de Silva. Mise en scène: Jean-Marie da Silva. Jeu. à lun. 20 h 15. Jusqu'au 12 oct. "Histoire d'un cul. Chronique d'une contondance culière" de et par Patrice Verdure. Jeu. à lun.: 24 h 00. Du 8 au 26 oct. Bernard Daoust, Mer. à lun.: 22 h 30. Jusqu'au 12 oct.

CAFÉ CAMPUS, 3315 Reine Marie (735-1259) — Le Théâtre de l'Albatrosse présente "Un jeu dangereux de vieux" de Mario Iannuzzi, lun.: 21 h 00.

ÉGLISE ERSKINE, (angle Sherbrooke et Crescent) — L'Ensemble Arion présente "Une soirée musicale à Paris au XVIIIème siècle" Sam.: 20 h 30. Dim.: 15 h 00. Lun.: 20 h 30. Oeuvres de Hotteterre, Telemann, Clérambault, Campra. Rens.: 353-0205 ou 521-4298.

LE TRITORIUM, 255 est, Ontario (284-7126) — "La famille Toucourt en solo ce soir" d'Éric Anderson. Mise en scène: André Montmorency. Du 29 sept. au 3 oct. 20 h 30. "Émile-Edwin Nelligan" un portrait par Michel Forgues, mar.: 20 h 30.

LA COMÉDIE NATIONALE, 1450 est, Ste-Catherine (523-1131) — "Mousse" avec Véronique Le Flaguais, Danielle Fichaud, Linda Sorgini. Sem.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 30. Prolongation jusqu'au 4 oct. "Gapi" d'Antoinine Maillet avec Gilles Pelletier. Du 6 au 8 oct. Sem. dim.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00.

LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — "Tigre" de Murray Schisgal avec Ghyslain Tremblay et Louise Laparé. Mise en scène: Yvan Ponton. Mar. à sam.: 21 h 00. Sam.: 21 h 00, 23 h 30.

L'EXTASSE, 816 est, Ontario (529-9396) — "Le journal d'un fou" de Gogol avec Michel Chapdeleine. Sam. 20 h 00. "Muguette Nucléaire" texte et mise en scène de Marc Drouin. Avec Geneviève Lapointe, Denis Brassard, Michel-René Labelle, Marc Drouin. Mar. à sam.: 21 h 00. À compter du 7 oct.

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 454 Pl. Jacques-Cartier (878-9397) — Le groupe Brett, du 29 sept. au 4 oct. Dim. à jeu.: 22 h 00 et 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 30, 24 h 00, 1 h 30.

LE TRANSIT, Hôtel Nelson, Place Jacques Cartier (861-5731) — Robert Paquette, les 6, 7 et 8 oct. à 21 h 30. Les 9, 10 et 11 oct. à 20 h 30.

LE SOLEIL LEVANT, 1252 ouest, St-Antoine (865-6227) — Century Rebels, jusqu'à dimanche One Love (reggae) du 6 au 11 oct. Spectacles à 21 h 30, 23 h 30, 1 h 00. Jazzothèque: Charlie Biddie et Oliver Jones, tous les sam. et dim.: 22 h 30.

LA POUDRIÈRE, Ile Ste-Hélène (526-0821) — "Le lion et l'alouette" adaptation de Jeannine Beaubien. Mise en scène: Jean Faucher. En alternance avec "The lion and the lark" 19 h 00 et 21 h 00. Jusqu'au 3 oct. "Un roi qu'a des malheurs" de Remo Forlani. Avec Françoise Faucher, Léo Illial, Dorothée Berryman, Lenie Scoffié, Marcel Girard, Jacques Zouvi, France Laverdière. Du 5 au 24 oct. 20 h 30.

LE PONT TOURNANT, 940 Sir-Wilfrid-Laurier Vieux Beloeil (467-4504) — "Avec l'envie soudaine d'une nuit blanche" création et interprétation de Michel Breton et Lise Roy. Ven. sam.: 21 h 00. Jusqu'à la fin oct. Pour enfants: "La poudre d'escampette" par le Théâtre des Confettis, dim.: 14 h 00.

SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Opéra de

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Carrier

Suite de la page 21

ment. Quelque chose vient d'être nommé. Il y a une nouvelle anecdote, une nouvelle réflexion. Et cela existe parce que moi je l'ai fait exister. C'est là que je vais éprouver un certain plaisir. Comme celui que probablement le bon Dieu a eu quand ç'a été fini et qu'il s'est frotté les mains! Mais le bon Dieu n'a pas dit: on recommence! Et moi, je recommence!

«Parce que je suis le plus dur de tous mes critiques. Je suis très exigeant. Je recommence la même page souvent. Pour arriver à quoi? Pour arriver à une page qui soit vivante. Une page où la vie est présente dans les mots. Une page aussi qui puisse être donnée. J'ai un souci de communication très constant. Quand j'écris, il faut que le courant passe. Quand je ne sens plus que quelqu'un m'écoute, ce n'est pas bon. Ce ne sont que des mots, des constructions, des structures, des jeux; la vie n'est pas présente. Pour moi, le livre est un moyen de communication. C'est le plus merveilleux, le plus souple, le plus grand, le plus direct.»

— Après 25 ans, on a toujours les mêmes raisons d'écrire?

— «J'ai déjà répondu que j'écrivais pour le plaisir mais ce n'est certainement pas la seule raison. Mes premiers poèmes, je crois bien que c'était une volonté d'exister, un besoin d'identité. Aujourd'hui, si tu me demandes pourquoi j'écris, je vais te répondre bien honnêtement que je ne le sais pas. Pourtant, je sais que je vais écrire aujourd'hui, demain encore. J'écris peut-être parce que l'écriture est un véhicule d'exploration absolument merveilleux. L'écriture est une force, une magie. C'est un véhicule qui a tous les moyens, toutes les forces. L'écriture te permet à la fois de créer le monde, de l'explorer et de le communiquer. C'est absolument extraordinaire. On n'a pas réussi à faire des machines qui ont toutes ces qualités.

«Je suis fasciné par la puissance, la force, la richesse de cette machine qu'est l'écriture. Je suis comme un enfant qui est au piano et qui essaie les différentes notes. C'est peut-être ce que je fais de livre en livre: j'essaie les différentes notes d'un piano pour voir comment cela sonne et je suis fasciné... Les autres raisons d'écrire seraient opportunistes, ne seraient pas les bonnes raisons!»

— Mais comment est venu le dernier roman, «La Dame qui avait des chaînes aux chevilles»?

«Après avoir écrit *Les Fleurs vivent-elles ailleurs que sur la terre?*, ce roman publié en 1980, j'avais besoin de revenir sur terre, justement. Ce roman m'avait demandé beaucoup d'engagement dans l'écriture. Il m'a beaucoup apporté mais c'était un livre ambitieux pour moi et différent des autres. On a parlé de roman «métaphysique». Le livre terminé, j'avais un peu peur. Comme celui qui vient de sauter en parachute, j'avais besoin de sentir le sol solide sous mes pieds. J'avais besoin de retrouver mon équilibre. J'avais besoin de faire un nouveau roman qui soit incarné, direct, simple. J'avais besoin de m'insérer dans un paysage aussi solide que la terre, les arbres, la neige...

«Dans ce livre, j'ai approfondi le thème de l'amour. Comme disent si bien les poètes: l'amour mêlé à la mort. L'amour et son envers: la haine. Le dialogue des douleurs échangées. L'amour, ce sentiment qui voudrait la vie et les choses éternelles et qui en même temps nie cela. La mort aussi, qui est la négation de l'amour et qui peut en être une source. Et la nature a une part très importante dans le drame que jouent les personnages. Elle a un rôle très actif, elle a une influence sur les personnages. Victor se bat contre la nature. Dans cette lutte nord-américaine où il fallait que l'homme impose sa présence. Virginie, elle, explore plutôt la solitude des pionniers; qui devait être absolument terrible. Et je ne suis pas persuadé qu'on ait perdu toute cette solitude qui a été vécue. Je pense que notre âme est encore marquée par cette sorte de solitude que nos ancêtres ont vécue. On n'en est pas très loin. Je situe le roman en 1862. C'est très proche. C'est l'âge de nos grands-parents.»

— Ce livre se passe loin de «la modernité» et ne révèle pas nécessairement un écrivain «dans le vent»...

«Je pense bien que je ne suis pas très à la mode dans le vent qui passe en ce moment. Mais une femme et un homme qui s'aiment, c'est un sujet à la mode depuis quelques milliards d'années sur la terre. Ce sera encore à la mode dans l'avenir. Non. Si on me demande de me situer dans un courant qui passe, je regarde passer le courant et je suis mon chemin. Il ne me passerait pas à l'idée de faire un roman formaliste pour être à la mode. Non. Je ne suis pas un auteur moderne du tout. Je n'ai pas envie de faire un poème sur les panneaux Esso ou sur les nouveaux avions supersoniques et invisibles. D'autant plus que ça a été fait depuis longtemps. Je pense aux poèmes de Marinetti au début du siècle. Aujourd'hui, c'est d'un intérêt documentaire sans plus. Il faut atteindre une vérité autre que la vérité documentaire. Bien sûr, tous les thèmes, tous les sujets sont bons. Il suffit d'avoir un écrivain pour transformer le matériau. Bien sûr, il faut des chercheurs, des écrivains qui nourrissent les oeuvres des autres. C'est nécessaire et sans doute que plus tard les idées sortiront du laboratoire. Mais moi, j'écris pour le monde non pour d'autres écrivains. C'est mon choix. J'ai choisi d'écrire pour le monde.

«Et quand j'écris sur la neige, je voudrais que le lecteur ait froid. Quand je décris la forêt, je voudrais que le lecteur sente l'odeur du sapin. J'y arriverai peut-être un jour... C'est un bel instrument, la langue française. Je regarde un peu notre travail, du haut de mes vingt-cinq ans d'écriture. (Rire). Je me demande comment nous jugera l'histoire littéraire. Est-ce que nos écrivains du Québec auront utilisé la langue avec assez d'enthousiasme? Notre langue française en Amérique, c'est nous, les écrivains, les poètes, qui en sommes les responsables. C'est un héritage magnifiquement riche qu'on a reçu. Est-ce que vraiment on a fait le tour de cette richesse, l'inventaire de ses possibilités? Est-ce qu'on a suffisamment fait chanter cette musique? Or, a été colonisés: peut-être qu'on a été terrorisés par cette langue? Peut-être que dans notre emploi de la langue française on aura été trop modestes, craintifs? Je ne sais pas. Cette question fait partie de mon bilan. Est-ce que vraiment on aura fait l'effort — attendu de nous — de nommer notre monde dans la langue de notre héritage?»

— Vous avez d'autres romans en chantier?

«Je viens de la campagne. Une chose était fondamentale, au début de l'hiver: il fallait faire des provisions. Des légumes, des confitures, de la viande gelée. Je suis l'homme des provisions. Il y a donc des provisions d'écritures. J'en ai certainement pour vingt-cinq ans. Oui. Pourquoi pas? La vie est une belle aventure. Et vivre la vie en l'écrivant, c'est encore plus beau!»

Gala

Suite de la page 21

au monde que tout va bien. La situation est d'autant plus dramatique que l'Adisq n'est pas entièrement responsable, qu'elle est le reflet d'un milieu tiraillé entre une crise économique mondiale et les attaques incessantes de l'envahisseur étranger, miné de l'intérieur par les querelles de clochers, par les guerres de gangs, desservi par de mauvais administrateurs et une surenchère de «vendeurs» qui font passer leur compte de banque et leur chalet dans le nord avant la survie de la culture.

Mais dimanche soir, dans la ronde des gagnants trop rares et des perdants trop nombreux, les tenues de gala empruntées seront la dernière illusion de vitalité et de prospérité à laquelle l'industrie pourra se raccrocher.

Houde

Suite de la page 21

dit. Depuis, de Jonquière où il s'est jeté à corps perdu dans les créations collectives avec une équipe dirigée par Ghislain Tremblay («où tu jouais ce que t'étais»), jusqu'au Conservatoire de Québec où il a suivi sa copine Léo Munger, puis dans les cafés-théâtres du Vieux Québec où il a tout fait (de la régie à l'éclairage en plus de jouer) et au Trident où depuis 77 et ses débuts professionnels dans *L'Opéra de quat'sous* il sera à peu près de toutes les distributions, Germain Houde mange du théâtre et dit à qui veut l'entendre qu'il n'a jamais été si heureux.

Ce qu'il trouve fantastique dans l'aventure de *L'Homme-éléphant*, c'est qu'il pourra jouer le rôle dans pas moins de 150 représentations à travers le Québec, puisque la production partira en tournée après un mois au TNM. «Pour une fois, je vais pouvoir me développer comme acteur, approfondir mon jeu, l'améliorer, ce qui est moins possible quand tu ne joue qu'une vingtaine de fois».

Il a mangé une salade et un bifteck pendant l'entrevue. Et quand on s'est quitté, je n'ai pas pu m'empêcher de voir partir à la fois le Stanley Kowalski de Tennessee Williams, l'Estragon de Beckett, le général de Sainte Carmen de la Main, le Georges de Steinbeck, et combien d'autres personnages qu'un acteur comme Germain Houde pourra faire revivre.

Marge

Suite de la page 26

constitutif, s'absente». Un numéro stimulant à lire, comme synthèse des savoirs langagiers actuels. Dans la même veine, mais moins théorique, la *nbj* de juin ouvre des «lieux d'anatomie», sous la direction d'André Beaudet qui y signe deux articles: «un pied dans la tombe des-articulations» et «Nelligan's Fake», dont il dit que la folie, «c'est quelque part l'impasse de la mère qui le coince et avec laquelle il coïncide». D'autres textes (Nicole Bédard, Michel Trépanier, Gilles Chagnon) explorent des fragments d'anatomie, «lieux du désir, mobiles», corps connaissables en parties. Comment ne pas reciter Blanchot, que N. Bédard met en exergue: «Un souvenir imparfait? un absolu mensonge? une vérité trébuchante? un désir silencieux». Ces lieux, forcément, donnent à penser.

Je signale que le dernier *nbj* (105, septembre) marque un nouveau départ avec l'arrivée du collectif de direction: Hugues Corriveau, Louise Cotnoir et Lise Guèvremont. La page couverture ne donne que le nom de marque, sur fond vert, en mots, en sigle, avec le chiffre *105*, ce qui dit tout. Dans l'adieu liminaire, Michel Gay campe la revue dans «la nécessité de la littérature», les «énergies nouvelles», «la vigueur et les ouvertures» nécessaires. Ces mots renvoient *verbatim* à la présentation de la *bj*, dans son premier numéro de 1965. La nouvelle direction entérine cette continuité en précisant que la revue «poursuivra son travail d'ouverture en tant que lieu de créations et de recherches». Et démonstration en est faite. J'ai aimé la vigueur nouvelle, jeune, de Denise Desautels, Renée-Berthe Drapeau, Robert Morency, Bertrand Bergeron, dans le genre: «Les taxis ressemblent à l'oreiller dans quelle pièce cacherai-je l'histoire superflue des inquiétudes». *(La Nouvelle Barre du jour)*, C.P. 131, succ. Outremont, Outremont, H2V 4M8).

■

Passons à *Estuaire*, elle aussi bien partie pour durer. Le 20 de l'été fait lire un texte fascinant de Kenneth White sur «le paysage archaïque», physique et mental, où «les amis du Québec» découvrent un Labrador poétique attirant. J'ai appris au passage que l'auberge de Rimbaud, «à la Grande Ourse», pouvait avoir un rapport avec son prénom Arthur, «dérivé du nom celtique (gaulois) de l'ours: *arth*". La Grande Ourse, infratexte du prénom, il faut se le faire. Qui dit mieux, à part André Duchamp ou Marcel Gervais dont les échanges sont multiples? La pièce de résistance de ce numéro est sans doute Yves Préfontaine, qui se fait rare, avec des extraits de *Nuaisons:* la voix s'est renouvelée. Le pays n'est plus objet, mais sujet du texte. Un être ceinture la planète en partant d'ici; et pourtant il reste chez lui un doute invidable: «Faut-il tant de mots pour apprendre si peu». Gatien Lapointe y va de ses «émotions respirées», en «corps et graphies» (publiées depuis), avec une gravure de Christiane Lemire, «corps accomplissant l'indicible sens». On lit de nouveau ici Robert Yergeau; «mobile accessoire», comme un «mot qui n'en finit plus de mordre à la marge».

Du no 18, je ne signalerai que les «haïkus d'ici», d'André Duhaime, bibelots sonores complets, ouvragés, d'une simplicité qui nous dévisage totalement; et les textes de Françoise Delcarte et de France Théoret, entre corps et mémoire, entre aveu et dérive, noeud et maladie. «L'oubli du corps en chute qui n'a pu rapatrier son ombre que sous formes de théorèmes», écrit F. Delcarte. Depuis le no 19, *Estuaire* publie des chroniques: choix restreint, critique brève, écriture léchée. C'est inauguré par Philippe Haeck, sur «le sens apparent» (qu'il n'aime pas) et *amantes*, qui est «le troisième bon livre de Nicole Brossard», après *Sold-out* et *l'Amer*. Qu'importent ces partis pris, quand les nuances sont là et que l'éloge, ou le mépris, n'est pas systématique? (*Estuaire*, C.P. 828, Haute-Ville, Québec, G1R 4S7).

Quant aux *Herbes rouges*, dont je n'ai plus le temps de parler, je vous renvoie à la chronique sympathique de Christian Bouchard, dans le no 20 d'Estuaire. Les parutions récentes sont là: Monette, Corriveau, Labine, Roy. Ce n'est pas la nouveauté qui crève le plus les yeux, ni les brèches dans une chasse-gardée masculine, à si peu d'exceptions près. Je n'ai rien à retirer de mes propos si je regarde le tout dernier, le no 94: «Faillite sauvage», de Jean-Marc Desgent, qui va assez loin dans le cliché textuel et photographique; c'aura été voulu, sans doute. Pour moins s'imiter (et se parodier), la revue avait publié au printemps des oeuvres fortes de Chamberland: «le courage de la poésie», où la pensée revient à l'élémental du «corpscosme»; et d'André Beaudet: «la désespérante expérience Borduas», une reconnaissance qui déborde l'histoire personnelle, l'érudition, la scientificité, la vulgarisation. «Une fiction pour dire le ravage qu'est Borduas quand il peint dans le débord de son nom ce qui le dévore». (*Les Herbes rouges*, c.p. 81, bureau E, Montréal, H2T 3A5).

Télé

Suite de la page 28

sentiellement une télévision de divertissement: films, sports, vulgarisations, variétés, etc. Je puis le déplorer moi-même. Je me trouverai bien fou de me faire accroire qu'il en va autrement. Mais, d'un autre côté, je ne puis admettre que l'on n'utilise pas ce moyen merveilleux qu'est la télévision pour dispenser la bonne manne de la culture. C'est pourquoi je crois au bien-fondé, à la nécessité même de plusieurs télévisions à péage et non pas une chaîne unique pire encore, obligatoire. Tout montre que l'avenir de la télévision est dans la diversité. Tel est d'ailleurs le génie du temps.

Au vrai, ce que je trouve un peu dommage dans ce débat, c'est bien que l'on parle de la télévision payante en tenant pour acquis que l'autre télévision, celle que nous connaissons, est immuable. Au fond, c'est un peu comme si on voulait se faire croire que l'avènement de la télévision payante ne remettait pas en question les rôles et les devoirs des télévisions d'État, nommément Radio-Canada (anglais et français) et, dans notre cas, Radio-Québec. Face à la commercialisation inévitable de la télévision payante, puisque son critère unique est le succès financier (et cela est parfaitement su et dit), c'est bien le rôle des postes nationaux de servir de tampon culturel pour compenser ce que le secteur privé ne veut pas faire et ne fera pas à moins, bien sûr, d'entrer de plain pied dans une ère de socialisation des médias. Il serait beaucoup plus logique et beaucoup plus sain, en fin de compte, d'abandonner une bonne partie du secteur purement commercial à la télévision payante qui, d'ailleurs, le grignotera peu à peu, du sport aux films à grand spectacle, et de consolider parallèlement la teneur et la tenue de nos postes nationaux. Mais je crois que ni Radio-Canada ni Radio-Québec ne sont prêts à faire ce pas qui reviendrait pour eux à assumer une perte d'auditoire peut-être, en somme un échec. Je pense, tout au contraire, qu'ils se dirigeraient alors vers une victoire, celle du réalisme sans lequel aucun État ne peut assumer les responsabilités collectives peu attrayantes pour le marché financier.

Départ

Suite de la page 29

marche, le contenu de sa pièce, voire même son choix musical. Une fois l'oeuvre interprétée, le public est invité à 'choréchanger' tant avec les danseurs qu'avec le chorégraphe sur ce qu'il a ressenti et perçu». Autrefois, les choréchanges se tenaient dans les studios de la rue St-André, d'ailleurs fort mal aménagés parce que le public entrait directement dans le studio et les retardataires dérangeaient la représentation en cours. Cette année, il y a une très bonne nouvelle, les choréchanges se tiendront dans la Galerie de l'Uquam qui a été l'hôte de l'événement Danse Canada en juin dernier. Ce lieu se prête bien à ce genre d'échanges et promet d'attirer des étudiants qui n'ont pas souvent de contact avec la danse contemporaine. De plus, Nouvelle Aire retiendra les services d'un animateur professionnel qui se chargera de stimuler les discussions. On sait que certains chorégraphes ont énormément de mal à verbaliser leur création, ce qui a pour effet de décourager les spectateurs de poser des questions ou même d'émettre leurs opinions. Plus d'un choréchange s'est terminé en queue de poisson.

Pour en revenir au gala bénéfice de cette semaine, Nouvelle Aire présentera *Le Songe*, une nouvelle oeuvre de Martine Époque (qui est maintenant chorégraphe attitrée et revient plus intensément à la création pour oublier l'administration de la compagnie) qui est une pièce thématique. Paul-André Fortier (récipiendaire du prix Chalmers 81) reprendra *Images Noires*, une étude très efficace de la faillite de la communication à l'heure actuelle. Aussi, une chorégraphie collective de la compagnie, *Complicité*, sur une musique de Béluse avec *Carte de visite* de Martine Haug, un divertissement sans prétention qui a été présenté à la presse lors de cette rencontre. Pour compléter le programme, *Amiboisme* de Martine Époque (qui date de 10 ans), et enfin *Le jet d'eau qui murmure* de Giard/Soulières, la version pour deux femmes.

(1) Martine Haug nous montre d'ailleurs une bande sur laquelle est enregistrée une musique de Micheline Coulombe-St-Marcoux et qui attend qu'un chorégraphe l'utilise. Cette création sera destinée à être dansée en France.

Livres reçus

DIVERS

De la séduction, Jean Baudrillard, Denoël
La Médecine et notre temps, 1980, Académie de médecine, Flammarion
Les Cannibales de Dieu, Peter Gzowski, Domino
Racquetball plus, Jean Corbeil, Les Éditions de l'homme
Lettres d'un musicien romantique à Paris, Stephen Heller, Flammarion
Comment devenir mince, Raysa Rose Bonow, Éditions Sélect
Le Bonheur/conforme, François Brune, Gallimard
Maupassant et les autres, Jacques Chessex, Éditions Ramsay
Apologie du mariage, Olivier Poivre d'Arvor, La table ronde
Juvenilia, Lars Gyllensten, Gallimard nrf
Entre temps, Robert Marteau, Quinze/prose entière
Les sept Hommes de la Née, Jean-Pierre Letort-Tregaro, Éditions Kelenn
Et vous trouverez le sommeil, Docteur D. Frydman, Éditions Sélect
Homosexualité et vie à deux, Jacques Therriault, Leméac
Touche à tout, Jeux pour 6 à 8 ans, Jacques Frenette
L'Internationale terroriste démasquée, Roland Laurent, Ed. Alain Lefeuvre

LA BOÎTE À ÉCHOS

Les *éditeurs québécois de musique* ont jusqu'au 15 octobre pour se prévaloir d'une aide offerte par le ministère québécois des Affaires culturelles à certains types d'édition musicale. Les subventions pourraient atteindre 80% des coûts de conception graphique, de composition, de correction et de gravure et jusqu'à 50% du coût d'impression. On se renseigne auprès de Diane Bergeron: (418) 643-2949.

■

La galerie A (680 rue Sherbrooke ouest) présente jusqu'au 15 octobre une exposition intitulée: *Papiers;* avec des oeuvres de Louise Cossette, Isabelle Leduc, Michelle Héon, Gilles Morissette, Kethryn Lipke et Louise Bérubé-Charbonneau.

■

Le théâtre Merlin est à la recherche de comédiens pouvant jouer en anglais et en français dans une tournée des écoles secondaires avec *La vie de Don Quichotte*. Auditions sur rendez-vous: 276-4252.

■

Lors de sa comparution récente devant le CRTC, le commissaire à l'Office national du film, M. James de B. Domville, a insisté sur le fait que la télévision payante devrait être conçue pour les meilleurs intérêts des Canadiens.

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-021820-803, BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse —vs— AMIS SHANDAL, défendeur. Le 13 octobre, 1981, à 12 heures (midi) au domicile du défendeur au No 2155 rue Stanislas, à Ville St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: AMIS SHANDAL saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Zenith console avec acc. meubles de ménage et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier (842-5291). Montréal, ce 1er octobre, 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-053378-803, BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse —vs— DAVID McNAUGHT, défendeur. Le 14 octobre, 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1839 rue Lincoln, #2 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: DAVID McNAUGHT saisis en cette cause, consistant en: 1 divan en matériel beige, meubles de ménage et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier (842-5291). Montréal, le 1er octobre, 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-006289-811. LES ÉQUIPEMENTS ROAND INC. demanderesse, —vs— JEAN-CLAUDE BERGERON & JEAN-GUY GRÉGOIRE, défendeurs. Le 15 octobre, 1981, à 13 heures de l'après-midi au domicile du défendeur: JEAN-GUY GRÉGOIRE au No 398 rue De L'Église, à Napierville, district D'Iberville seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur y nommé saisis en cette cause, consistant en 1 automobile de marque Chrysler — modèle New Yorker année 1979 — imm. 680M757 1 camion Pick Up de marque Dodge — imm. F-394-527, meubles de ménage et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS ÉMOND, huissier (842-5291). Montréal, ce 1er octobre, 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-006289-811. LES ÉQUIPEMENTS ROAND INC. demanderesse, —vs— JEAN-CLAUDE BERGERON & JEAN-GUY GRÉGOIRE, défendeurs. Le 15 octobre, 1981, à 12 heures (midi) au domicile du défendeur: JEAN-CLAUDE BERGERON au No 629 rue Édouard VII — à St-Jacques Le Mineur, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur y nommé saisis en cette cause, consistant en: 1 tracteur de marque Ford de couleur bleu, modèle Super 4 - numéro de série: 24089 et non imm. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS ÉMOND, huissier (842-5291). Montréal, le 1er octobre 1981.

Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE, No.: 200-02-001986-811, SIMPSONS SEARS LIMITÉE, demanderesse, —vs— RAYMOND DEVEAU, défendeur. Le 15 octobre 1981, à 11:30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 5620, rue Marceau, en la cité Pierrefonds district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de Table de marque Sears, 1 set de salon 3 mrx beige et brun, Effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY LACHANCE, huissier (845-7286). Montréal, le 1er octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-004998-819, BANQUE DE MONTRÉAL, demanderesse —vs— JEAN HAMEL, défendeur. Le 14 ootobre 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 117 rue de Flandre en la cité de St-Lambert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justioe, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: — Une Camionnette ARO 1978 modèle Aro 244 blanche # série 84263 non accidenté. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier (845-2804). Montréal, le 3 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-019390-819, S.A SUISSE POUR LA NAVIGATION AÉRIENNE, demanderesse —vs— POLARIS TRAVEL LTD., défenderesse. Le 15 octobre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires, de la défenderesse au No 1253 rue McGill College, suite 744, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: — équipement de bureau — Dactylo électrique noir IBM. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE (845-2804). Montréal, le 3 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-013239-814, LES ALIMENTS TROIS FRÈRES LTÉE, demanderesse —vs— LES ENTREPRISESBON-CHEMIN LTÉE., défenderesse. Le 15 octobre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 6390 boul. St-Laurent, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: caisse enregistreuse Check o Tron électrique, 1 poêle à frire Modern Kitchen etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier (845-2804). Montréal, le 3 octobre 1981

Province de Québec, District de Richelieu, COUR PROVINCIALE, No.: 765-02-000450-81 LES CAMIONS WILFRID LUSSIER LTÉE., demanderesse, -vs— REGENT LANTHIER, (INTERPOINT TRANSPORT ENR.), défendeur. Le 13 octobre 1981, 1 10 heures à la place d'affaires du défendeur au No 11360, 60ième Avenue, à Rivière des Prairies, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Mark, 2 «floats», pièces de camion, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier (288-8988). Montréal, ce 30 septembre 1981.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No.: 700-02-000805-787, ROBERT GEOFFROY, demandeur, —vs— CLAUDE RIOUX, (Chenil St-Eustaohe Enr.) défendeur. Le 15 octobre 1981, à 14 heures à la place d'affaires du défendeur au No 95 rue Petit Chicot Sud, en la cité de St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Volskwagon, 1 auto Chevrolet, 27 chiens de diverses races, et mobilier et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier (288-8988). Montréal, le 30 septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-12-051799-751, NICOLE MONGRAIN, partie demanderesse -vs- GILLES BERNIER, partie défenderesse. Prenez avis que le 15 octobre 1981 à 11 h 30, au 1292 Montée Major, à Laplaine, district de Terrebonne seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GILLES BERNIER saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif Electrohome noir et blanc, 1 chaise berçeuse en bois, 1 système de son comprenant 2 boites de son Fleetwood, 1 amplificateur, 1 table tournante, 1 sofa et 1 fauteuil en matériel brun et beige base en bois, 1 congélateur de marque General Freezer de couleur beige. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. LAURENT SOLARI, huissier, 284-1007. Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., Montréal le 30 septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-12-020114-728, IRÈNE PERREAULT, partie demanderesse —vs— DIOGÈNE GAGNON, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 octobre 1981 à 13:00 heures au: 590 St-Martin, à Ste-Dorothée, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de DIOGÈNE GAGNON saisis en cette cause, consistant en: 1 divan 2 places en velour beige et brun, 1 stéréo console style méditéranéen, 1 support pour plantes en bois blanc, 1 vaisselier en bois style colonial, 1 lave-vaisselle Admiral, 1 vaisselier 2 portes. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignents: PAUL RENAUD, huissier. De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 30 septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-027126-817, C.F.C.F. INC. partie demanderesse —vs— RESTAURANT SOLMAR LTÉE. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 octobre 1981 à 14:00 heures au: 3699 St-Laurent, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RESTAURANT SOLMAR LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse, 1 lot de verres diverses grandeurs, 2 tables sur roulettes à desservir, 1 lot d'ustensiles (couteaux, fourchettes, etc.), 1 table rectangulaire dessus arborite, 96 chaises avec dossiers en tissus fleuris, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: YVES LEFEBVRE, huissier. De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 30 septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-12-085573-792. VERDA MARY LAURENA HAMILTON, Partie demanderesse —vs— RUSSELL COLIN GRIFFITH, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 octobre 1981, à 10:00 heures au: 4530 boul. des Sources #227, à Dollard des Ormeaux, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RUSSEL COLIN GRIFFITH saisis en cette cause, consistant en: 1 divan rayé beige, 1 bureau en bois, 1 chaise pivotante en bois, 1 calculatrice Olivetti, 1 table tournante, 1 récepteur Kenwood, 1 horloge ancienne, 1 lave-vaisselle portatif Admiral blanc, 1 table carrée salle à diner, 4 chaises assorties, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN BOISVERT, huissier. De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 30 septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-12-080186-780, CHRISTINE BELL, Partie demanderesse —vs— JEAN-CLAUDE FORGET, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 octobre 1981 à 10:00 heures au: 5001 Paisley #1, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JEAN-CLAUDE FORGET saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon modulaire 5 mcx de couleur gris, 1 téléviseur Admiral console 26", 1 laveuse Châtelaine beige. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCOTEAUX, huissier. De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 30 septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, GREFFE DE LA PAIX, No: 700-27-005791-809. LA REINE, partie demanderesse -vs- PLOMBERIE CL LTÉE, partie défenderesse. Prenez avis que le 14 octobre 1981 à 13 heures au 497 Grande Côte, à St-Eustache, district de Terrebonne seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de PLOMBERIE CL LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau de secrétaire en L 3 tiroirs, 1 dactylo électrique Olivetti, 1 additionneuse électrique Olivetti, 1 chaise pivotante en cuirette verte, 2 classeurs de marque Bonnex 4 tiroirs couleur jaune, 1 classeur en métal gris 4 tiroirs, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1007. Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., Montréal le 30 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-008291-807. Lumibec inc., demanderesse. -vs- Jean-Guy Brissette, défendeur. Le 14 octobre 1981, à 13 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 624 rue Préfontaine, en la cité de Longueuil district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur Hitachi et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. Maurice Bernard, huissier. Tél.: 255-0308. Montreal, 3 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-022407-808. ULTRAMAR CANADA INC. demanderesse —vs— RESTAURANT LE VINGT QUATRE LTÉ. défenderesse. Le 15 octobre 1981, à 11.00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 8621 rue Chaumont en la cité Ville D'Anjou district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: caisse enregistreuse Check o Tron électrique, 1 poêle à frire Modern Kitchen etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier (288-6317). Montréal, 3 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-027338-792, MONTPARNASSE INVESTMENTS INC. demanderesse —vs— BERNARD BEAUCHEMIN ET ALS, défenderesse. Le 14 octobre 1981, à 13.00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 6390 rue St-Laurent en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: photocopieur 3M «732» copier ameublement équipement de bureau etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier (288-6317). Montréal, 3 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-004411-752, FLEETWOOD SHOE CORP. demanderesse —vs— H. & R SALES REG'D, défenderesse. Le 13 octobre 1981, à 11 heures de L'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 4896 rue Melrose en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Baby Grand Piano & banc «Steinway» table en marbre, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier (288-6317). Montréal, le 3 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, No.: 500-02-017346-813 COUR PROVINCIALE, JOSEPH ELIE LTÉE, demanderesse —vs— CANINT MANAGEMENT CO LTD. défenderesse. Le 14 octobre 1981, à 11.00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 8360 rue Bougainville en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier (288-6317). Montréal, 3 octobre 1981.

Province de Québec, District de Beauharnois, COUR SUPÉRIEURE, No.: 760-99-000198-81 12-003196-80, DANIELLE MICHAUD EN SA QUALITÉ DE PERCEPTEUR POUR DENISE JOSEPH, demandeur —vs— ANTHONY MANSUY, défenderesse. Le 15 octobre 1981, à 11.30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5905 rue Pierre Bernard apt. 1 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 orgue Kimball, tv couleur Hitachi, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier (288-6315). Montréal, 3 octobre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-002234-811. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse, -vs- RAPTIS DEMETRIOS JIM, «PENDELIS PIZZA», Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 octobre 1981 à 13:00 heures, au: 1452 Van Horne, Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RAPTIS DEMETRIOS JIM, «PENDELIS PIZZA», saisis en cette cause, consistant en: Un four à Pizza de marque Blodget au gaz, modèle 1000, no. série 4701000-1 & Acc., un réfrigérateur en stainless steel spécialement construit de 10' de long X 35" de haut, comprenant 5 portes & Acc., une caisse enregistreuse de marque N.C.R. classe 24, no. série 8-10869739, comprenant 5 clefs d'enregistrement et acc., un poêle au gaz Garland, 6 brûleurs, avec four séparé et acc., Équipement de restaurant, etc. etc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier. De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 30 septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-042613-781 Dossier 9900-164 MF PEDRO JOAQUIM, Partie demanderesse —vs— YVES & NORMAND ALARIE, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS Que le 14 octobre 1981 à 13:00 heures, au: 6599 Drolet, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de NORMAND ALARIE, saisis en cette cause, consistant en: Un sofa 3 places brun, un fauteuil brun, une table à café, un T.V. Hitachi 21" & Acc., un platine à cassette Sony, un récepteur AM-FM & Acc., 2 boîtes de son, une motocyclette Suzuki rouge usagée, 125 CC, no série 58569, une automobile bleue, Pontiac 1974, immatriculée F151-378 Québec 1981, usagée, Conditions. PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCOTEAUX, huissier. De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 30 septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-010361-819. AIRLIE PASTRY & DELICATESSEN INC., Partie deanderesse —vs— LUCIEN LAVOIE, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 octobre 1981 à 10:00 heures au: 1035 Blondin, Bellefeuille, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LUCIEN LAVOIE, saisis en cette cause, consistant en: Un pupitre 2 tiroirs en métal, un dactylo électrique Brothers, une horloge de secrétaire un set de cuisine une table ovale avec panneau et 4 chaises, une horloge grand-père, 2 chaises en bois, une chaise pliante en métal. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROGER WHITFORD, huissier. De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 30 septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No: 500-27-018912-800, LA REINE, partie demanderesse -vs- ORE IMPORTS INC., partie défenderesse. Prenez avis que le 14 octobre 1981, à 11 heures au 2015 Drummond #710, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ORE IMPORTS INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 table en bois, 1 bureau plat avec tiroirs, 1 chaise fauteuil sur roues, 1 chaise en bois avec siège et dossier en tissus, 4 chaises en bois, 1 division à 6 sections, 1 bureau plat brun avec chaise, 3 filières en métal horizontales à 5 sections chacune, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. YVES LEFEBVRE, huissier, 284-1007. Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers, Montréal le 30 septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No: 500-27-018933-806. LA REINE, partie demanderesse -vs- LES ENTREPRISES J.R.G. LTÉE, partie défenderesse. Prenez avis que le 15 octobre 1981 à 13 heures, au 5195 Iberville, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LES ENTREPRISES J.R.G. LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 2 tables de pool et acc., 3 comptoirs dessus brun, 1 diable en métal, 4 plaques murales, 1 abat-jour chaque, 1 système d'éclairage d'urgence, 1 réfrigérateur 14 portes, murables, 1 abat-jour chaque, 1 système d'éclairage d'urgence, 1 réfrigérateur 14 portes,1 machine à cigarettes, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier, 284-1007, Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., Montréal le 30 septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Beauharnois, GREFFE DE LA PAIX, No: 760-27-000551-81, LA REINE, partie demanderesse -vs- JOHANNE CORBY WOODARD, partie défenderesse. Prenez avis que le 15 octobre 1981 à 10 h 30 au 785 Mireille, à St-François, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JOHANNE CORBY WOODARD saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" Candle, 1 laveuse et 1 sécheuse de marque Brentwood. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. LAURENT SOLARI, huissier, 284-1007. Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., Montréal le 30 septembre 1981

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-008291-807. Lumibec inc., demanderesse -vs- 89283 Canada ltée, défenderesse. Le 14 octobre 1981, à 12 heures (midi) à la place d'affaire de la défenderesse au No 1400 rue Montcalm en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: équipement de discothèque. Conditions: ARGENT COMPTANT. Maurice Bernard, huissier. Tel.: 255-0308. Montréal, 3 octobre 1981.

Province de Québeo, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, District de Montréal, No 500-05-040012-819, MARGIL INC. demandeur -vs- ÉCOLE MATERNELLE LUSSIER INC., défenderesse. Le 14 octobre 1981 à 10.00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 9 rue Seigneuriale en la cité St-Bruno district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: plusieurs véhicules de marque Dodge Van 1 lot de jouets, 1 frigidaire etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier 288-4511, Montréal, 3 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-009058-814, ELF HYDROCARBURES DU QUÉBEC LTD., demanderesse -vs- HECTOR BEAUCHEMIN, défendeur. Le 15 octobre 1981, à 10.00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2052 rue Bédard en la cité Longueuil de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur noir et blanc, 1 lazy boy brun, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, 288-4511, Montréal, 3 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-030209 816, LES TISSUS CHABLIS INC. demanderesse, -vs- J. P. FASHIONS INC, défenderesse. Le 14 octobre 1981, à 13:00 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 8455 rue Mountain Sights apt. 507 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublements de bureau, 15 jumpsuits, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, 288-6317, Montréal, 3 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-026940-812, LUCIEN LEVESQUE INC, demanderesse -vs- CLAUDE MAJOR, défendeur. Le 13 octobre 1981, à 13.00 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 1755 rue Chemin Gascon en la cité St-Louis de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 machine pour laver les tapis, 1 sableuse à planoher Clarke, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier 288-4511, Montréal, 3 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE INC ET ALS, demanderesse -vs- JOHN MATIATOS ET DENIS KAKA ROUBAS, défendeurs. Le 15 octobre 1981, à 11.00 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No 2340 rue de Salaberry apt. 5 en la oité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: TV couleur Admiral, meubles de ménage, 1 Meroury Marquis 1981. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier 288-6317, Montréal, 3 octobre 1981.

CANADA, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, NO: 500-02-057855-79-8 LES VIANDES P.P. HALLE LTÉE, partie demanderesse -vs- GUY GRAVEL, partie défenderesse. Le 14 octobre 1981 à 10:00 heures. Au 1305 Jean XXIII St-Hubert district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GUY GRAVEL saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo meuble de marque ELECTROHOME, 1 T.V. couleur de marque RCA, 1 set de salon de 3 morceaux. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: J. ROBERT GIASSON, Huissier, 288-0211. Montréal, ce 30ième jour de septembre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, No: 500-02-034249-80-0 MUTUAL STEEL CORPORATION, partie demanderesse, -vs- LUCIEN JACQUES, partie défenderesse. Le 15 octobre 1981 à 11:00 heures. Au 10300, rue Balzac MONTRÉAL-NORD district de MONTREAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LUCIEN JACQUES saisis en oette cause, consistant en: 1 scie à métal de marque WILLIAMS WILSONS, 3 ohaines block, 2 tables de travail en fer. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL HEBERT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 30ième jour de septembre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, NO: 500-02-023486-81-9, SERVACO INC., partie demanderesse, -vs- SYSTÈME EQUIPEMENT LIMITÉE, partie défenderesse. Le 16 octobre 1981 à 13:00 heures. Au 1061 Décarie ST-LAURENT district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de SYSTEME ÉQUIPEMENT LIMITÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 balance postale de marque PITNEY BOWES, 1 dactylo de marque IBM, 1 balayeuse de marque HOOVER CONVERTIBLE CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL HENAULT, huissier 288-0211. Montréal, ce 30ième jour de septembre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller,Lortie, Poitevin, Giguère

---

CANADA, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, NO: 500-02-024820-81-8, LA PRESSE LIMITÉE, partie demanderesse, —vs— MONSIEUR GUILDO ST-JEAN, partie défenderesse. Le 14 octobre 1981 à 10:00 heures. Au 608, rue Brodeur, app. 3 LONGUEUIL district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MONSIEUR GUILDO ST-JEAN, saisis en cette cause, consistant en 1 T.V. couleur portative de marque WESTINGHOUSE, 1 système de son de marque LLOYD'S, 1 moulin à viande de marque MOULINEX. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information ROBERT HAINAULT, huissier 288-0211. Montréal, ce 30ième jour de septembre 1981, Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, NO: 500-02-024840-81-6, JOURNAL DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- MONSIEUR JEAN CLAUDE DEMERS, partie défenderesse. Le 15 octobre 1981 à 11:30 heures. Au 1680, rue Alexandre de Sève, app. 2 MONTRÉAL district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MONSIEUR JEAN CLAUDE DEMERS saisis en cette cause, consistant en: 1 orgue de marque FANTASY 500, 1 T.V. couleur de marque ADMIRAL. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: JEAN MARIE GADBOIS, huissier, 288-0211. Montréal, ce 30ième jour de septembre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, Cour Provinciale. District de Montréal, No: 500-02-030032-81-2 JOURNAL DE MONTREAL, partie demanderesse -vs- CONSTRUCTION VILLE MARIE INC. partie défenderesse. Le 15 octobre 1981 à 13:00 heures, au 1255, boul. Laird, app.: 3, VILLE MONT-ROYAL, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CONSTRUCTION VILLE MARIE INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Panasonic, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier 288-8988. Montréal, ce 30 septembre 1981

Province de Québec, District de Montréal, No. 500-02-016024-81, COUR PROVINCIALE, THE ROBERT SIMPSON MONTRÉAL LTD., demanderesse, —vs— RAOUL & PAULINE LAFRANCE, défendeur. Le 15 octobre 1981, à 12:00 heures au domicile des défendeurs au No. 29 rue St-Elzéar ouest, à Vimont, en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 2 téléviseurs et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 30 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-051892-805, THE ADMINISTRATORS OF FOREST VILLAGE CONDOMINIUMS, demanderesse, —vs— GEORGE ANDERSON ET STUART ANDERSON, défendeurs. Le 15 octobre 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No. 23 rue Trillium Road en la cité de Dollard des Ormeaux et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Zenith et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 3 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-027068-81, HECTOR LARIVÉE INC., demanderesse, —vs— RESTAURANT LE CORSAIRE DE LAVAL INC., défenderesse. Le 15 octobre 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No. 1600 rue St-Martin est, Tour "A" en la cité de Laval et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 T. V. Zenith remote controle, 2 machines à glace, 1 congélateur crème glacée Hussmann, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 3 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-024700-812, LA CITÉ DE VERDUN, demanderesse, —vs— FRANÇOIS ANTONELLI, défendeur. Le 15 octobre 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No. 4680 rue Wellington en la cité de Verdun et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse national, 1 calculatrice Unitrex, 1 distributeur Coca-cola, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 842-9192. Montréal, le 3 octobre 1981.

Province de Québec, District de Bedford, COUR SUPÉRIEURE, No. 460-05-000002-811, LEVAGE SEPA INC., demanderesse, —vs— SOCIÉTÉ MICDEL (S.M.I.) INC. ET AL, défenderesses. Le 14 octobre 1981, à 1:30 heures de l'après-midi à la place d'affaires des défenderesses au No. 985 rue André Liné en la cité de Granby et district de Bedford seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défenderesses saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Nashua, 1 photocopieur Pour plans Blu Ray, 2 soudeuses, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 3 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-017762-811, ANTHONY YACOVETTI INC., demanderesse, —vs— PIERRE JARRY, défendeur. Le 14 octobre 1981, à 12:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No. 2116 rue Mont-Royal est, app. 3 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Zenith & Acc. et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 3 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-006567-817. BENEFICIAL FINANCE CO OF CANADA, Demandeur —vs— CLAUDE BONENFANT, Défendeur —et— MME. RENÉE BOISJOLY (DESJARDINS) HERBONISTE, Tiers saisie. Le 15 octobre 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi au place d'affaires du tiers saisie au 3303 rue St-Catherine est, en la cité Montréal et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du tiers saisi, saisi en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse VICTOR 511, 1 dactylo électrique Underwood 700, 1 grand miroir rond, 1 frigidaire Westinghouse, 1 balance électrique TOLIDO 840/série: 2064054 2, 1 ventilateur AGS 12 pièces etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PERRON, huissier 945-8156. Montréal, 1 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-039913-806. COITEUX AUTOS LTÉE., Demanderesse —vs— FRANCESCO CAMARDA,

AVIS PUBLICS

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO.: 000449890. VILLE D'OUTREMONT, Partie demanderesse —vs— LAMI INC., Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 14 octobre 1981 à 10:00 heures au R.R.1, à Napierville, district d'Iberville seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LAMI INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Ford LTD station wagon 1975, imm. 830H593 Qué. 80, accidentée coté gauche arrière, 4 pneus dégonflés. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier de l'étude: Paquette, Rooheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 30 septembre 1981

Canada, Province de Québec, District de Joliette, COUR SUPÉRIEURE, No.: 705-05-000823-800. PAUL RAINVILLE, Partie demanderesse —vs— ANDRÉ MIRON, PAUL MIRON, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 14 octobre 1981 à 13:00 heures au 16 Mont St-Pierre, à Oka, district de Terrebonne seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ANDRÉ MIRON ET PAUL MIRON saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur console de marque RCA couleur 26'', 1 set de salon couleur orange brulée 2 mcx en velour, 1 table à café en chêne, 2 tables à lampe en chêne, 1 système de son Admiral, 1 balayeuse de marque Filter Queen, 1 télévision de marque RCA 20'' noir et blanc, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 30 septembre 1981

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-019039-812. MAGNASONIC CANADA INC. demanderesse -vs- MANSIONS CAR RADIO (QUEBEC) LTD. ET BILLY BIBOK défendeurs. Le 15 octobre 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi á la place d'affaires des défendeurs au No 5840 rue St-Jacques, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 2 filières, 2 tiroirs, 1 calculatrice Olivetti, 2 Equalizers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 842-9192. Montréal, le 3 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-038288-804. THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED, demanderesse, -vs- LES HÉRITIERS DE FEU M. & MME. JEAN WOLFE, défendeurs. Le 15 octobre 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No 6766 rue Châteaubriand, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consiste en: 1 téléviseur Zenith. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 30 septembre 1981. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 30 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-013600-817. THE MONTREAL CITY AND DISTRICT SAVINGS BANK demanderesse -vs- SIOLIS ATHANASIOS défendeur. Le 16 octobre 1981, à midi à la place d'affaires du défendeur au No 747 boul. Décarie en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de réfrigérateurs assorties, 1 caisse enregistreuse, 1 t.v. Zenith, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 3 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-018503-818. R. & A. VARANO LTEE. demanderesse -vs- MICHEL MASI défendeur. Le 15 octobre 1981, à 3:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 6885, 24e avenue, app. 4 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. port. Webco et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 3 octobre 1981.

CANADA Province de Québec, COUR SUPERIEURE, District de Montréal, NO: 500-05-003832-81-1. DR. JACQUES LAFERRIERE, partie demanderesse -vs- DECARIE COMMERCE INTERNATIONAL INC., partie défenderesse -vs- MARINE CONTAINER SERVICES INC., tierce-saisie. Le 15 octobre 1981 à 10:30 heures. Au 1384 avenue Green WESTMOUNT district de MONTREAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de DECARIE COMMERCE INTERNATIONAL INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à café de marque DIPLOMAT 2, 1 bureau en métal, 1 table de conférence en bois. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information, RONALD BORRIS, huissier 288-0211, Montréal, ce 1er jour d'ootobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA, Province de Québec, COUR SUPERIEURE, District de Montréal, NO: 500-05-003832-81-1 DR. JACQUES LAFERRIERE, partie demanderesse -vs- DECARIE COMMERCE INTERNATIONAL, INC. partie défenderesse, -vs- MARINE CONTAINER SERVICES INC., tierce-saisie. Le 15 octobre 1981 à 10:30 heures, au 6000 Chemin St-François POINTE CLAIRE district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de DECARIE COMMERCE INTERNATIONAL INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 container no DECU-263901, 1 container no DECU-4553, 1 container no DECU-543474. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: RONALD BORRIS, huissier, 288-0211, Montréal, ce 1er jour d'octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, NO: 500-02-030538-80-0, PROPIN HOLDINGS LTD., partie demanderesse -vs- JUAN RODRIGUEZ partie défenderesse, THE SUNDAY EXPRESS, tierce-saisie. Le 14 octobre 1981 à 10:00 heures. Au 225 Roy est, 2ème étage MONTRÉAL district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de THE SUNDAY EXPRESS saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice de marque SANYO, 1 dactylo électrique de marque OLIVETTI, 1 bureau en bois. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 30ième jour de septembre 1981, Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, NO: 500-02-044724-80-0, GARBIS KATAROYAN, partie demanderesse -vs- SAMSON LIMOUSINE SERVICE LTEE, partie défenderesse. Le 15 octobre 1981 à 11:00 heures au Cara Building B, DORVAL, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de SAMSON LIMOUSINE SERVICE LTEE saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois, 1 set de salon 2 morceaux, 1 fauteuil. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Montréal, ce 30ième jour de septembre 1981, Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA, Province de Québec, COUR SUPÉRIEURE, District de Montréal, NO: 500-05-003254-81-8 DIODORO IELARDI, partie demanderesse -vs- ANDRE LAUZON, partie défenderesse. Le 13 octobre 1981 à 12:00 heures, au 9014 rue Nobel ST-LEONARD district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ANDRE LAUZON saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative de marque QUASAR, 1 stéréo consol de marque RCA, 1 lave-vaisselle de marque GENERAL ELECTRIC. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: RICHARD FONTAINE, huissier 288-0211, Montréal, ce 30ième jour de septembre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-010595-812-, SIMPSONS SEARS LTÉE, demandeur, —vs— VIVIAN MARTINDALE, défenderesse. Le 15 octobre 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No. 2742 rue Modugno #1, en la cité St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur, consol RCA, XL100, Acc., mobilier de salon, stéréo symphonic, équipement mobilier. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier. 879-1007. Montréal, 1er octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No. 05-015579-806, LA BANQUE ROYALE DU CANADA, demanderesse, —vs— JEAN SERGE HOULE ET MARIO HOULE, défendeur. Le 15 octobre 1981, à 14:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur Jean Serge Houle au No. 1695 rue Allard en la cité Brossard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 aquarium, T.V. couleur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier, 288-6217. Montréal, 3 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No. 500-05-015579-806, LA BANQUE ROYALE DU CANADA, demanderesse, —vs— JEAN SERGE HOULE ET MARIO HOULE' défendeur. Le 15 octobre 1981, à 13:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur Mario Houle au No. 2470 rue Aumont en la cité Brossard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: ameublement de maison. etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier, 288-6317. Montréal, 3 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-039190-801, PÉTROLES GRÉVIER INC., demandeur —vs— BERNARD GAUDREAULT, défendeur. Le 14 octobre 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage du gardien au No. 2025 rue Thimens en la cité Ville Saint-Laurent et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion chevrolet 1971, réservoir de 2000 gallons. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, 288-6317. Montréal, 3 octobre 1981.

Provinoe de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-018150-818, POWRMATIC DU CANADA LTÉE, demanderesse, —vs— MICHEL BRISEBOIS, défendeur. Le 13 octobre 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 3285 rue Latour en la cité St-Hubert et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les Biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: calculatrice Sharp, 1 fichier gris 3 tiroirs, set de cuisine colonial, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier, 288-6317. Montréal, 3 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-010273-816. CARMEN MFRS INC., demanderesse -vs- TARSEM SIGH, défenderesse. Le 15 octobre 1981, à 13:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 2244 rue Pauline en la cité Ville LaSalle district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: ameublement de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier 288-6317. Montréal, le 3 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-046263-807, SIMPSONS SEARS LTÉE, demanderesse, —vs— ROBERT CHARLAND, défendeur, —et—, TRUST GÉNÉRAL. Le 13 octobre 1981, à 12:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la tierce saisie au No. 909 rue Dorchester O. #900 en la cité Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce saisie saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo IBM électrique noire, 1 table de coin de verre, 1 bureau en bois et table adjacente, effets mobiliers etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 879-1007. Montréal, 1 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-015865-814, IMPRIMERIE UNILITHO LTÉE, demanderesse, —vs— JEAN-CLAUDE LABERGE, défendeur. Le 15 octobre 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No. 7595 rue Boischatel en la cité St-Léonard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 lave vaisselle Inglis, 1 t.v. couleur console Électrohome, 1 caméra Nikon & acc., effets mobiliers etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 1er octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-033243-804, SIMPSONS SEARS LTÉE, demanderesse, —vs— CAROLE TUMMINGS, défenderesse. Le 14 octobre 1981, à 2:30 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No. 1431 rue Bellevue #3 en la cité Greenfield Park district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur consol RCA XL 100 & acc., 1 T.V. portative couleur RCA, 1 moulin à coudre, effets mobiliers etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 878-1007. Montréal, 1 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-010107-816, S.P.B. CANADA (1979) INC. demanderesse, —vs— GORSY FOTOMUR INC. défendeur. Le 14 octobre 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No. 565 rue Labelle en la cité Chomedey district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 160 gallons de peintures Crown Diamond ameublement et équipement de bureau etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, 3 octobre 1981.

Province de Québec, District de Beauharnois, COUR PROVINCIALE, No. 760-02-000222-81, CAISSE D'ÉCONOMIE SALABERRY, demanderesse, —vs— ALAIN SAUVÉ, défendeur. Le 16 octobre 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No. 54 rue Buntin en la cité Valleyfield et district de Beauharnois seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur admiral couleur et rack, 1 système de son Électrohome, 1 laveuse Inglis blanche, effets mobiliers etc... Conditons: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 879-1007. Montréal, 1 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-016805-819, SIMPSONS SEARS LTÉE, demandeur, —vs— CÉLINE PAYEUR, défenderesse. Le 13 octobre 1981, à 11:30 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No. 6907 rue Jogues #3, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur meuble 26 Hitachi, 1 laveuse Simplicity crème, 1 moulin à coudre meuble Edna, effets mobiliers (etc...) Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 879-1007. Montréal, le 1er octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-019084-818, SIMPSONS SEARS LTÉE, demanderesse, —vs— MARGARET STAFFORD, défenderesse. Le 13 octobre 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No. 47 rue Hochelaga en la cité Candiac district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif (marque inconnue), 1 sélecteur Verrold, 1 ventilateur Sanyo, effets mobiliers etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 879-1007. Montréal, 1 octobre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-009538-807, ERNEST RICHARD, demandeur, —vs— JEAN-RENÉ LANGLOIS, défendeur. Le 13 octobre 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1160 rue Carleton en la cité St-Bruno et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Sylvania & acc., 1 radio Lloyds, 1 appareil à cassette Lloyds, effets mobiliers etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007). Montréal, 1er octobre 1981.

CANADA, Province de Québec, COUR SUPÉRIEURE, District de Montréal, NO: 500-05-011716-80-8. RAY MONAHAN HOLDINGS INC., partie demanderesse -c- PRIMEROSE & ALS, partie défenderesse. Le 14 octobre 1981 à 12:00 heures. Au 589-591 rue Laurie GREENFIELD PARK district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice les biens et effets de MME PRIMEROSE SCLAIT saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur de marque ELECTROHOME, 1 lave-vaisselle de marque INGLIS, 1 réfrigérateur de marque BELANGER. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 30ième jour de septembre 1981, Linteau, Villeneuve, Miller,Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Québec, COUR SUPÉRIEURE, No. 200-05-001893-812, COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, demanderesse, —vs— FER ORNEMENTAL FG INC., défenderesse. Le 14 octobre 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No. 11640 rue 4ième Ave. en la cité Rivière-des-Prairies district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford 350 rouge # série F35YEH91359, lic. Québec 81/F329-217 & acc., 1 soudeuse électrique Airco & acc., 1 scie Black & Decker, équipements variés etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 1 octobre 1981.

AVIS LÉGAL

AVIS est, par les présentes, donné conformément à l'article 31 de la Loi des Pouvoirs Spéciaux des Corporations (L.R. 1977, C.P. 16) que la garantie crée par l'acte de fidéicommis comportant privilège, hypothèque, nantissement, cession et transport, exécuté par SOCIÉTÉ POPULAIRE TRICOFIL INC. en faveur de FIDUCIE DU QUÉBEC a reçu devant Me Jean-Paul Léonard, notaire, le 7 mai 1976, et enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Terrebonne, le 10 mai 1976, sous le numéro 485639 est devenue exécutoire.

FIDUCIE DU QUÉBEC,
FIDEICOMMISSAIRE EN VERTU
DUDIT ACTE DE FIDEICOMMIS.

C.T.Q.
PERMIS SPÉCIAL
ART. 2.74 - REG. 2 (1976)

Le requérant, MAURICE MELOCHE, voiturier-remorqueur, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé par voie de permis spécial à tirer avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques et ou semi-remorques utilisées légalemcnt par TREMBLAY TRANSPORT ENRG (91067 CANADA LTÉE) voiturier-rouller, dans l'exploitation de son permis portant le numéro M-304720, et selon toutes et chacune des clauses dudit permis; ladite compagnie TREMBLAY TRANSPORT ENRG (91067 CANADA LTÉE) demande un permis de voiturier-rouller correspondant.

Durée du permis: 364 jours

Les requérants demandent également à la Commission des Transports du Québec de décréter suivant l'article 2.58.1, que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue. Tout intéressé peut contester cette demande déposée à la Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, au 505, Est, rue Sherbrooke, Montréal.

1ière publication: 1er octobre 1981
2ième publication: 2 octobre 1981
3ième publication: 3 octobre 1981.

Corbeil, Groleau & Dufresne,
31, St-Jacques, suite 100
Montréal, Québec.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-009185-818
FIDUCIE DU QUÉBEC,
Partie demanderesse,
c.
ALAIN DURAND,
Défendeur,
-et-
ENZO DIMITRI,
ELVIRA MAGINI,
ANTONIO DIMITRI ET AL.
mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR
À: ANTONIO DIMITRI, mis-en-cause
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication. Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été laissée au dossier de la Cour à votre intention.
Veuillez agir en conséquence.

MONTRÉAL, ce 1er octobre 1961
PROTONOTAIRE-ADJOINT
ARMAND BEAULIEU

Mes DeGrandpré, Colas & Ass.
a/s Me André Paquette
Suite 2501, C.P. 108
Place Victoria
MONTRÉAL (Québec)
Tél: 878-4311

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

VILLE DE LAVAL,
Partie demanderesse,
c.
ROBERT VERMETTE,
Partie défenderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR
À ROBERT VERMETTE, défendeur
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication. Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été laissée au dossier de la Cour à votre intention.
Veuillez agir en conséquence.

MONTRÉAL, ce 1er ootobre 1981
PROTONOTAIRE-ADJOINT
RONALD CHASSÉ

Me Richard Lassonce
Mes Allaire et Ass.
1, Place Laval #480
LAVAL (Québec)
Tél: 688-6221

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-012541-817
BANQUE NATIONALE DU CANADA,
Partie demanderesse,
c.
CANAIMO TRUST REG.,
Partie défenderesse,
-et-
LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION
D'ENREGISTREMENT DE MOMTRÉAL,
mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR
À CANAIMO TRUST REG., partie défenderesse
Vous êtes par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication. Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été laissée au dossier de la Cour à votre intention.
Veuillez agir en conséquence,

MONTRÉAL, ce 1er octobre 1981
PROTONOTAIRE-ADJOINT
RONALD CHASSÉ

Mes DeGrandpré, Colas & Ass.
a/s Me Jean Laurin
Suite 2501, C.P. 108
Place Victoria
Montréal (Québec)
Tél: 878-4311

PERMIS SPÉCIAL
ART. 2.74 — REG. 2(1976)

PRENEZ AVIS QUE, le requérant Robert Gauthier (ROBERT GAUTHIER ENR.) s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'être autorisé à agir comme voiturier remorqueur, pour tirer les remorques et semi-remorques vides ou chargées, propriété ou en possession légale de Dick Weller Inc., détentrice du permis M-304801, laquelle à titre de roulier demande un permis de courtier réciproque.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec.

1ère publication: le 1er octobre 1981
2ème publication: le 2 octobre 1981
3ème publication: le 3 octobre 1981

PAQUETTE, PERREAULT, RIVET
& ASSOCIÉS
200, St-Jacques ouest, #900
Montréal, Québec H2Y 1M1
PAR: Mc Adrien R. Paquette/PROCUREUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE

NO: 500-43-001087-80
LISE PROTEAU GAGNON
-et-
CLAUDE GAGNON
Requérants
-et-
RÉJEAN ROYER
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:
L'tinimé, RÉJEAN ROYER, d'adresse inconnue, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la présente insertion.
Une copie de la requête en adoption, 2 affidavits et avis, a été laissée au bureau de la direction générale des greffes, soit au 1 est Notre-Dame, en la ville de Montréal, à son intention.
Faute par l'intimé de comparaître dans ce délai STATUER sur la demande et PRONONCER jugement par défaut, avec les mêmes conséquences, qu'à la suite d'un débat contradictoire.

MONTRÉAL, ce 29 septembre 1981
MES BRUNET, PAQUIN & ASS.
440 ouest Dorchester
Montréal, Québec
H2Z 1V7

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR MUNICIPALE

No.: 61-02799
VILLE DE MONTRÉAL
Demanderesse
-vs-
PLACEMENTS JOMA LTÉE
Défenderesse

Il est enjoint à Placements Joma Ltée, à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente jours.

H. PRIMEAU, J.C.M.
Mes Péloquin, Badeaux, Allard et Lacroix
Procureurs de la demanderesse

Prenez avis que JACQUES DUBÉ, 510 Chemin St-Valérien, St-Cécile-de-Milton s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir le permis spécial suivant: Transport restreint remorquage seulement — contrat Transport par remorquage pour tirer les remorques ou semi-remorques vides ou chargées de les transports GILLES-ROBERT LTÉE détentrice du permis M-305 141 qui agira comme voiturier-roulier. Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier. Demande est aussi faite par le voiturier-roulier d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque. Tout intéressé peut faire opposition à cette requête dans les cinq jours suivant la troisième publication.

Première publioation: 1er octobre 1981
Deuxième publication: 2 octobre 1981
Troisième publication: 3 octobre 1981

LOI SUR LA FAILLITE
AUVS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de: GILLES ET DIANE DUROCHER
Avis est par les présentes donné que M. Gilles Durocher, journalier et Dame Diane Coderre Durocher, journalière, 1301 9e Rang, St-Dominique, Cité Saint-Hyacinthe, ont fait cession de leurs biens le 25ième jour de septembre 1981, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14ième jour d'octobre 1981, à 9:00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 ouest rue Girouard, Saint-Hyacinthe.

LAURENT LANGEVIN L.S.C.
Adm. A. Syndic
BUREAU
1305 ouest rue Girouard,
Saint-Hyacinthe
J2S 2Z3
Tél: 774-4300

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE

No.: 505-43-000061-80
ORDONNNACE D'ASSIGNATION ET DE SIGNIFICATION
PAR AVIS PUBLIC ART. 139 C.p.c.
A: CLAUDETTE ALLIAS CLAUDE DIONNE
Considrant la demande formulée par requête en date du 26 août 1981, la Cour ordonne à l'intimé(e) de comparaître au Greffe du Tribunal de la Jeunesse, au 201 Place Charles Lemoyne, Longueuil, dans un délai de trente (30) jours, à compter de la publication de la présente ordonnance, pour être informé sous réserve des restrictions légales prescrites, de la demande dont le Tribunal de la Jeunesse est saisi, concernant l'adoption de Joseph Guy Alain DORÉ, né le 6 avril 1969, et pour y donner ou refuser son consentement.
A défaut par l'intimé(e) de ce faire, le Tribunal pourra procéder dans l'instance sans autre avis.

Hélène Gagnon,
Greffier-adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE

NO: 500-43-001088-80
LISE PROTEAU GAGNON
-et-
CLAUDE GAGNON
Requérants
-vs-
RÉJEAN ROYER
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimé, RÉJEAN ROYER, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la présente insertion. Une copie de la requête en adoption, 2 affidavits et avis, a été laissée au bureau de la direction générale des greffes, soit au 1 est, Notre Dame en la ville de Montréal, à son intention.
Faute par l'intimé de comparaître dans ce délai STATUER sur la demande et PRONONCER jugement par défaut, avec les mêmes conséquences, qu'à la suite d'un débat contradictoire.
MONTRÉAL, ce 29 septembre 1981
MES BRUNET, PAQUIN & BRUNET
440 ouest, Dorchester
Montréal, Québec
H2Z 1V7

Travaux publics Canada — Public Works Canada

CORRECTION

Numéro 019093/R, Refuge d'animaux, Ferme de la ceinture verte, Nepean, Ontario.

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux des Associations de la construction d'Ottawa, Hull, Montréal et Toronto.

Date limite: jeudi le 15 octobre 1981
Dépôt: $50.00

Canada

---

loto-québec

Appel d'offres

Dossier: 81-510
Pour vendredi le 16 octobre 1981 à 11 heures.

FABRICATION DE MODULES DE CENTRE DE LOTERIE

Toutes les conditions de cet appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu contre un paiement non remboursable de $ 50.00, présenté sous forme de chèque visé ou mandat établi à l'ordre de la Société des loteries et courses du Québec, du lundi au vendredi, entre 9 h 00 et 16 h 00 au:

Service approvisionnement
Société des loteries et courses du Québec
2000, rue Berri, rez-de-chaussée
Montréal (Québec)
H2L 4N5

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de dix pour cent (10%) de la valeur totale de la soumission, le tout payable à la Société des loteries et courses du Québec et remboursable sous condition.

Seules sont admises à soumissionner les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec.

La Société des loteries et courses du Québec ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission reçue.

Toute information peut être obtenue auprès du soussigné au numéro (514) 282-8000.

Serge Ouellette
Directeur, Service approvisionnement

---

loto-québec

Demande de propositions

Dossier: 81-511
Pour vendredi le 16 octobre 1981 à 10 h 30.

LOCATION DE 27,000 PIEDS CARRÉS POUR CENTRE DE CALCUL

La Société des loteries et courses du Québec est à la recherche d'un local d'une superficie d'au moins 27,000 pieds carrés lui permettant, dans les plus brefs délais, de relocaliser son centre d'informatique.

Ce local, préférablement situé sur l'île de Montréal ou dans la banlieue immédiate, devra permettre l'installation d'un centre de calcul et de bureaux.

Tous les locateurs, agents, individus ou firmes qui disposent d'un tel local, sont invités à prendre connaissance des conditions incluses dans la demande de propositions, qui leur sera remise gratuitement entre 9 h 00 et 16 h 00, du lundi au vendredi inclusivement à:

Société des loteries et courses du Québec
2000, rue Berri
Montréal (Québec)
H2L 4N5
Service de l'approvisionnement
Rez-de-chaussée

Les propositions devront parvenir au Service de l'approvisionnement de la Société dans l'enveloppe pré-adressée fournie, avant 10 h 30 vendredi le 16 octobre 1981.

Toute demande d'information peut être obtenue du soussigné à (514) 282-8000, poste 2402.

Serge Ouellette
Directeur, Service approvisionnement

Ville de Saint-Léonard

Avis est, par les présentes, donné que la Ville de Saint-Léonard s'adressera à l'Assemblée nationale, à sa présente ou à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi modifiant sa charte, et notamment pour:

1.- Permettre au Conseil d'autoriser la destruction des dossiers terminés depuis plus de cinq ans relatifs à des infractions aux lois du Québec, aux règlements municipaux et à toute autre législation en vigueur sur le territoire de la ville.

2.- Modifier, pour la ville, l'article 369 de la Loi sur les cités et villes, afin de porter de $300.00 à $500.00, le maximum des amendes pour infractions aux règlements municipaux;

3.- Remplacer, pour la ville, le paragraphe 17 de l'article 412 de la Loi sur les cités et villes, afin de permettre à la ville, par règlement, de réglementer, restreindre ou prohiber la garde d'animaux à recueillir ou à nettoyer les excréments et à se munir des instruments nécessaires à cette fin;

4.- Remplacer, pour la ville, le paragraphe 20 de l'article 412 de la Loi sur les cités et villes, afin d'apporter, dans le cas d'infractions à un règlement municipal relatif à la circulation, au stationnement ou à la sécurité publique, diverses modifications à la procédure d'émission des billets d'infractions, au paiement libératoire, d'augmenter les maximums des amendes pour infractions à de tels règlements, et de simplifier la procédure d'émission d'un bref de sommation et l'administration de preuve devant la cour municipale;

5.- Modifier, pour la ville, le paragraphe 10 de l'article 415 de la Loi sur les cités et villes, afin d'augmenter les frais de touage à $30.00;

6.- Permettre à la ville, par règlement, de réglementer ou prohiber la circulation ou le stationnement sur les terrains, propriété de la ville;

7.- Permettre à la ville, par règlement, de réglementer ou prohiber le stationnement sur tout terrain ou dans tout bâtiment destinés au stationnement, après entente avec le propriétaire;

8.- Remplacer,pour la ville,le paragraphe 31 de l'article 415 de la Loi sur les cités et villes, afin de permettre à la ville, par règlement, d'obliger tout propriétaire de bicycle à obtenir un permis annuel n'excédant pas cinq dollars, et de conclure des ententes avec toute personne pour l'émission et la perception des permis de bicycles;

9.- Remplacer, pour la ville, le paragraphe 3 de l'article 460 de la Loi sur les cités et villes, afin de permettre à la ville, par règlement, d'autoriser, moyennant un permis, de réglementer ou prohiber les jeux de boules, les jeux électroniques, les jeux de billard, poule, trou-madame, quilles, bagatelle, les salles de tir et les arcades de jeux;

10.- Permettre à la ville, par règlement, de réglementer les boutiques où l'on offre en vente des marchandises à caractère érotique et les salons de massage;

11.- Modifier, pour la ville, l'article 461 de la Loi sur les cités et villes, afin de permettre à la ville de disposer à titre onéreux, de gré à gré, à l'enchère ou par soumissions publiques, les véhicules automobiles confiés à sa garde, abandonnés ou trouvés et non réclamés après un délai de trente jours, s'

//////////ITALIA/

Une grande *festa* appelée *Italia*

par
Renée Rowan

LES 16 magasins de l'Est du Canada de la maison Eaton vivront pour la prochaine quinzaine à l'heure de l'Italie. Depuis mercredi et jusqu'au 17 octobre, c'est la «festa», une vaste promotion aux multiples facettes rendant hommage au génie créateur italien, que ce soit dans le domaine de la mode, de la culture, de la gastronomie ou du design.

Cette imposante promotion annuelle devient une habitude. Elle fait suite à *Voilà la France* qui, l'an dernier, a remporté un énorme succès. C'est vainement, toutefois, que nous avons tenté d'obtenir des statistiques sur les résultats concrets de cette opération publicitaire.

«Tout ce que l'on peut dire, répond la directrice des relations publiques de la division de l'Est, Mme Georgine Coutu, c'est que cette promotion de prestige a provoqué un gros achalandage. Des milliers de personnes ont vu les diverses expositions à travers nos magasins et profité des spectacles. Toute la marchandise achetée en France pour cette occasion n'a pas été vendue en trois semaines, mais elle a alimenté par la suite les achats des fêtes.

«Il ne faut pas se le cacher, poursuit le porte-parole d'Eaton, l'objectif d'une promotion de cette envergure est double: créer un achalandage dans les magasins et une image de prestige. L'un est aussi important que l'autre... nous ne sommes pas des missionnaires.»

Pourquoi a-t-on, cette année, choisi l'Italie?

«Parce que nos liens avec ce pays existent depuis longtemps. En effet, c'est en 1964 que la maison Eaton a ouvert un bureau d'achat à Florence alors que l'Italie devenait notre second fournisseur européen en importance. Aujourd'hui, il a pris la première place puisque le tiers de nos achats effectués en Europe viennent de cette région.»

Le directeur du bureau de Florence, M. Vittorio Franchi, est à Montréal pour l'occasion.

L'Italie est reconnue pour la qualité de ses produits et leur originalité, poursuit Mme Coutu. Deux critères, note-t-elle, qui entrent dans la politique d'achat d'Eaton. La clientèle de cette chaîne de magasins retrouvera dans tous les rayons et à tous les étages des produits spécialement choisis pour cet événement auquel s'affaire, depuis 18 mois, une équipe d'une dizaine de personnes: vêtements, sacs à main, chaussures pour femmes, hommes et enfants, articles de cuisine, bibelots, meubles, articles de sport, aliments et produits gastronomiques, tissus et tapis, rien n'a été oublié. Des produits de luxe qui sont offerts à des prix fort élevés dans bien des cas, mais aussi des articles d'usage courant vendus à des prix plus abordables.

La réputation de l'Italie n'est plus à établir dans le domaine de la mode où elle se distingue par une élégance raffinée qui sait aussi être extravagante, parfois très colorée. Pour le prêt-à-porter, quatre grands noms se sont donné rendez-vous: Gianni Versace qui a créé la collection Genny; Mariuccia Mandelli dont les collections portent le nom Krizia ou Krizia-baby; Giorgio Armani pour la mode masculine et Claude Montana qui est un couturier français mais qui fait fabriquer en Italie la collection Complice.

Les accessoires en droite ligne de la Toscane complètent ces collections qui seront présentées dans les différents magasins qui offriront aussi à la clientèle des chaussures portant la griffe de Gino Aldrovandi, Paoletti, Vittoria Petrini, Santa Maria ainsi que de Raphaël et Amalfi, dont les noms sont déjà réputés ici. Les visiteurs pourront aussi voir une amusante exposition de poupées portant costumes et souliers anciens.

Mais il n'y aura pas que de la mode: le design aura, à l'intérieur de cet événement, une large place. «L'Italie, réputée pour son génie créateur, n'a jamais cessé de développer ce sens aigu de la créativité et s'est placée en tête de filé dans le domaine du design», souligne Mme Coutu.

C'est surtout l'aspect moderne et innovateur des maîtres italiens que la maison Eaton a voulu présenter en faisant appel à l'exposition Abitare. «Par cette exposition organisée en collaboration avec le magazine *Abitare*, nous avons voulu, explique Mme Coutu, attirer l'attention du public sur ce qui fait partie intégrante du quotidien, de l'environnement, de la culture italienne. Pour la réalisation de cette exposition, nous avons été guidés par deux architectes membres de l'Association italienne du dessin industriel, MM. Italo Lupi et Carlo Santi.»

La structure même de l'exposition, bois et métal, est étonnante. Ce n'est pas la reconstitution d'un intérieur, mais une succession d'allées dans lesquelles sont présentées des meubles qui ont été sélectionnés en fonction de leur esthétique, mais aussi du rôle qu'ils ont joué dans l'histoire du design italien.

Les amateurs de belles voitures y trouveront aussi leur part puisque les Ferrari, Pantera et Tomaso et Alfa Romeo sont également de la «festa»: ces monstres sacrés de l'industrie automobile italienne présentent en effet quelques-uns de leurs modèles.

Mais c'est sans doute sous les thèmes de la culture et de la gastronomie que les visiteurs sont les mieux servis en spectacles et démonstrations de toutes sortes.

L'Opera dei Pupi, ou Théâtre de marionnettes siciliennes, présente au cinquième étage du magasin centre-ville, un spectacle tiré de l'épopée «Morte di Angelica e Ferrau». Un *pupo* est une marionnette sicilienne qui représente un personnage de l'épopée chevaleresque.

«Le spectacle des marionnettes siciliennes, tissé de combats entre Paladins et Sarrasins, animé de monstres, sirènes ou autres personnages, fait revivre d'une manière colorée des personnages qui appartiennent au monde de la littérature chevaleresque et de l'histoire, explique Georgine Coutu. C'est une véritable chanson de geste.» MM. Cuttichio, père et fils, prêtent leur voix interprétant des airs de folklore ancien.

Les visiteurs peuvent aussi voir une importante rétrospective du cinéma italien. Deux critiques, MM. Giacomo Gambetti et Massimo Puccini, ont réuni, pour cette exposition, 409 photos et textes se rattachant aux plus célèbres films créés entre 1945 et 1981. Cette exposition, nous dit-on, constitue une grande première mondiale.

Une autre exposition à ne pas manquer, souligne Mme Coutu, est celle du musée de la Scala, au foyer des arts, au neuvième étage du magasin centre-ville. Le maestro Giampiero Tintori, curateur de la Scala, compositeur et musicologue renommé, sera là jusqu'à la fin de la journée aujourd'hui, pour y rencontrer le public visiteur.

Autre présence à souligner: celle de l'artiste-sculpteur Filippo Avalle qui crée des oeuvres abstraites en utilisant des matériaux contemporains comme le plexiglas, des fragments de miroir, de la tôle... Dans le cadre de la promotion ITALIA, le public montréalais pourra voir *La Feroce*, sculpture qui est montrée pour la première fois, ainsi que des dessins inédits. Cette exposition est montrée au deuxième étage du magasin centre-ville.

À mentionner également, l'exposition photographie Alinari qui raconte L'Italie du 19e siècle. Composée de 197 photos, elle aborde cinq thèmes: laboratoires et techniques de travail des frères Alinari; Florence et la Toscane de 1860 à 1920; les plus importants chef-d'oeuvres de la peinture, de la sculpture et de l'architecture italienne; les paysages italiens et les personnages qui ont marqué l'histoire italienne.

Quant à la gastronomie, elle est surtout présente en la personne de M. Vincenzo Buonassisi, journaliste, auteur, producteur de télévision aussi connu ,comme critique culinaire, gourmet et gastronome. Deux livres de cuisine l'ont surtout fait connaître: *Il Codice della Pasta*, qui réunit 1001 recettes, et *Il Mangiatore*, qui relatent les aventures et mésaventures d'un gloutton. M. Buonassisi partage son temps entre la Cuisinerie, au 4e étage et la Boutique du gourmet où il veut partager avec la clientèle son amour pour les pâtes... et quelques recettes favorites. Il met la dernière main, nous dit-on, aux plats préparés... par Mme Buonassisi.

Une somptueuse table de Lombardie.

Pasta et expresso.

Un lit, fini étain, de Toscane.

Les frères Alinari.

L'opera dei Puopi.

SAVINI

CUISINES ITALIENNE ET FRANÇAISE RECHERCHÉES

— Spécialité préparée à la table
— Table d'hôte jusqu'à 21 h.

Diners d'affaires de 11 h 30 à 14 h 30.

Réserver s.v.p. (fermé le dimanche)
3820 boul. St-Laurent, Mtl. 845-3326

L'Italie vit dangereusement

par
André Bouthillier

A moins que les entrepreneurs québécois fassent preuve d'ingéniosité, les efforts déployés par l'économie italienne pour stopper la saignée de ses importations auront pour effet de réduire la vente de produits du Québec en Italie.

Déjà considérés comme le plus protectionniste des nations de la Communauté économique enropéenne (CEE), les Italiens ont, en effet, décidé de contrôler sévèrement l'entrée de produits étrangers à leurs frontières.

Car l'Italie vit dangereusement. En 1980, la fermeté de sa devise sur les marchés internationaux, combinée à un taux d'inflation anormalement élevé de 20%, ont entraîné un déficit commercial d'environ $19 milliards (18.6 billions de lires), dont $5.6 milliards avec ses voisins du Marché commun et $4 milliards avec les pays producteurs de pétrole et de gaz naturel de l'OPEP.

L'attrait des monnaies étrangères moins coûteuses, la cherté des produits locaux et l'urgent besoin d'énergie ont donc causé un tort considérable à ses échanges commerciaux. Au total, l'Italie a importé pour $86 milliards de biens, mais n'en a exportés que pour $67 milliards. A eux seuls, les achats d'or noir et de gaz naturel se sont élevés à $20 milliards. Pour alimenter 55 millions d'habitants... Enfin, le volume de ses ventes outre-frontière a diminué sensiblement, passant de 70 millions de tonnes métriques à 57 millions.

La situation ne s'est guère améliorée depuis le début de la présente année: les statistiques accumulées des cinq premiers mois indiquent déjà un nouveau déficit de $10 milliards (10.11 billions de lires). Pour le mois de mai seulement, le passif des échanges commerciaux a grimpé de près de $3 milliards, soit la pire contre-performance mensuelle de toute l'histoire de la péninsule italienne.

Diminuer l'écart entre les importations et les exportations ne sera pas chose facile pour le gouvernement et les entreprises italiennes. Trois raisons peuvent expliquer cette difficulté:

■ malgré un rajustement en mars 1980, la lire n'a presque pas perdu de sa valeur par rapport aux devises des principaux partenaires commerciaux de l'Italie: les pays de la CEE (en 1980, 47.5% de ses exportations ont été dirigées vers les voisins du Marché commun, comparativement à 4% seulement vers l'Amérique du Nord);

■ en 1981, la croissance de l'économie italienne sera nulle, alors qu'elle avait atteint 4% l'an dernier, soit le meilleur rendement parmi les pays de l'Organisation de la coopération et du développement économique (OCDE) après le Japon;

■ en sept mois, la lire a reculé de 30% par rapport au dollar américain, ce qui augmentera inévitablement la facture du pétrole et des matières premières importés.

Ainsi, l'économie italienne n'a pas d'autre choix: elle doit s'appuyer sur un protectionnisme inflexible, mais sans pour autant diminuer ses importations de pétrole (le sous-sol italien est dépourvu de cette ressource énergiétique).

Le repli de l'économie italienne risque donc de décourager les gens d'affaires peu entreprenants du Québec. A ce sujet, la stratégie de l'Office québécois du commerce extérieur (OQCE), est très claire: les produits finis originaux et de haute technologie ont beaucoup plus de chances d'escalader les remparts du protectionnisme italien.

L'Italie arrive au septième rang parmi les partenaires commercial du Québec, derrière la France et devant le duo Belgique-Luxembourg. En 1980, les échanges italo-québécois se sont élevés à $511 millions.

Mais, depuis tout juste quelques années, les ventes de produits québécois en Italie progressent plus rapidement que les achats de biens italiens. Ainsi, les exportations du Québec sont passées de $106.6 millions à $256 millions, de 1977 à 1980, soit une augmentation sensible de 141.5% en quatre ans. En une seule année, soit de 1978 à 1979, elles ont fait un bond de 90%. Quant aux exportations de produits italiens au Québec, elles ont diminué de $289.8 à $255.5 millions, de 1979 à 1980, une baisse de 16%. En 1979, l'Italie était d'ailleurs devenue le sixième partenaire du Québec, dépassant temporairement les Français.

Malheureusement pour le Québec, les produits finis ne représentaient, en 1980, que 14% ($38 millions) de tous les biens vendus aux Italiens, une haussé timide de 1% par rapport à l'année précédente. Tel est le principal problème du Québec dans ses exportations, non seulement avec l'Italie mais avec la plupart de ses partenaires internationaux.

Selon un dossier de l'OQCE, la vente de produits finis aux Italiens pourrait augmenter à un rythme beaucoup plus rapide, tout particulièrement dans le nord de l'Italie. Les responsables de l'office gouvernementale ont même dressé une liste des produits susceptibles d'intéresser les Italiens: le matériel de télécommunications, les jouets pour enfants, la fourrure (dont la région de Milan serait un marché exceptionnel), les appareils médicaux, la tuyauterie, les cadeaux et l'artisanat, les machines à écrire, les instruments de mesure et les produits de la forêt.

Mais les entrepreneurs québécois sont-ils intéressés à vendre des produits manufacturés? À l'OQCE, on répond que les industriels d'ici ne connaissent pas les possibilités de ventes qui s'offrent à eux en Italie. Il faut cependant noter une absence d'initiative. Ainsi, aucune entreprise du Québec ne participe à la reconstruction d'une partie du sud de l'Italie, détruite par un tremblement de terre en novembre 1980, alors que des compagnies de bois de construction du reste du Canada ont déjà signé des contrats. Récemment, L'OQCE a reçu une offre d'une agence italienne: celle-ci se propose de financer 75% du coût des travaux...

Parmi les matières premières exportées en Italie, on note: le fer, l'amiante (l'Italie est l'un des rares pays qui n'a pas encore invoquer des raisons de santé pour imposer des restrictions à l'achat de ce minerai), le zinc et la pelleterie.

La difficulté de vendre des produits finis en Italie tient également au fait que les Italiens ont la réputation d'être très ingénieux dans les champs de spécialisation des entreprises québécoises: le vêtement, la chaussure, la machinerie et les produits alimentaires. On assiste donc à l'effet inverse: ce sont les Italiens qui exportent ces biens aux Québécois.

En 1980, les Italiens ont vendu pour $35 millions de bottes et chaussures de toutes sortes; et environ $17 millions d'aliments et tabacs (incluant le vin). Les produits finis ont compté pour $77 millions. Peut-être un peu grâce au pilote de course québécois Gilles Villeneuve, membre vedette de l'écurie Ferrari, les Italiens manifestent beaucoup d'intérêt à transiger des affaires au Québec. Ainsi, dans le premier numéro du nouveau bulletin de la Chambre de commerce italienne de Montréal, 32 entreprises demandent aux importateurs locaux de communiquer avec eux dans les plus brefs délais.

Pour les entrepreneurs québécois, la partie s'avère donc plus difficile, d'autant plus que le dollar canadien vaut 40% de plus que la lire italienne. Pour remédier au problème, l'OQCE tente, avec la collaboration de la délégation du Québec à Milan, de signer des accords industriels avec des entreprises italiennes. Ces accords permettent généralement d'importer des connaissances technologiques lesquelles sont mis à profit par d'éventuels exportateurs québécois de produits finis.

En ce sens, le travail du nouveau délégué général de la Maison du Québec à Milan, M. Jean Martucci, en poste depuis le 17 août, sera important. Avant son départ, il avait déclaré que «le Québec aurait intérêt à profiter de la technologie et du savoir-faire industriel italien». M. Martucci veut aussi supprimer les intermédiaires entre L'Italie et le Québec. Si, par exemple, le Québec vend de la tourbe, celle-ci doit se rendre directement en Italie, et non comme cela se fait encore actuellement, soit de la vendre aux Américains, qui la revendent aux Italiens à un prix trois fois supérieur, sans avoir transformé le produit.

Fait intéressant: l'Italie est un important importateur d'acier. Sidbec, la sidérurgie de l'État québécois, pourrait certainement frapper à la porte, malgré la concurrence féroce des aciéries du Marché commun.

L'Italie est aussi un gros importateur de produits chimiques (13% de ses achats à l'étranger l'an dernier) et de viandes. Or, le Québec a un surplus de porcs.

Les principaux partenaires de l'Italie sont, dans l'ordre, la CEE (47.5%), les pays de l'OCDE (23%), l'Amérique du Nord (4%), les pays européens ne faisant pas partie du Marché commun (6%) et les pays de l'Est (4%).

Les relations commerciales entre l'Italie et l'ensemble du Canada se sont faites au profit de ce dernier: la balance favorable s'élevait à $371.9 millions contre $93.3 millions l'année précédente. Le Québec accapare 25% des échanges italo-canadiens.

Jean Martucci, délégué général à la Maison du Québec à Milan. (Photo Jacques Grenier)

• DÉDOUANEMENT
• GROUPAGE MARITIME & AÉRIEN
• IMPORT — EXPORT
• ÉTUDES LOGISTIQUES

Correspondants au Canada
et dans les principaux pays

G. Béchard Ltée

courtiers en douane
transitaires
internationaux

Siège social:
410 rue St-Nicolas, Montréal, Québec H2Y 2P5

Téléphone: 282-0303 • Télex: 055-60803

MONTALVIN Inc.

montalvin

représentant des produits ci-bas mentionnés

vous invite à déguster les vins du soleil d'Italie...

	CODE	PRIX UNITÉ
APÉRITIFS:		
ROSSO ANTICO BUTON	992	$ 5.10
LA BATIDA DE COCO	814 A	$ 9.60
LE CAPRICIEUX RAMAZZOTTI	814	$ 9.80
SPUMANTE:		
CONTESSA ROSA BRUT	966 B	$11.55
VINS PÉTILLANTS:		
LAMBRUSCO CHIARLI	549 B	$ 3.65
VERDICCHIO CASTELFIORA	971 G	
VINS BLANC SEC:		
TREBIANO D'ABRUZZO CASAL THAULERO	636	$ 4.45
VINS ROUGE SEC:		
AMARONE ANSELMI	865	$ 9.60
BARBERA D'ASTI BOSCA	636 D	$ 4.45
BAROLO FONTANAFREDDA	546 D	$ 6.55
BAROLO D.O.C. RISERVA SPECIALE	872 I	$10.55
CABERNET SAUVIGNON GRAVE DEL FRIULI	932 I	$ 4.20
CARMIGNANO BONACOSSI 5 LITRE	894 E	$52.30
CARMIGNANO BONACOSSI	878	$ 7.50
MONTEPULCIANO D'ABRUZZO CASAL THAULERO	635 F	$ 4.55
SANGIOVESE DI ROMAGNA PASOLINI	636 H	$ 4.45
MERLOT GRAVE DEL FRIULI	965 D	$ 3.90
BRUNELLO DI MONTALCINO-CAPARZO	973 E	
LIQUEURS:		
AMARETTO DI SARONNO ARIGINALE	221 G	$ 9.45
CRYSTAL PACK LUXARDO	801 I	$ 6.55
MARSALA ALL'UOVO SPERONE	845 F	$ 5.05
PERLA DRY LUXARDO	801 H	$13.30
SAMBUCA RAMAZZOTTI	219 I	$10.50
STREGA ALBERTI BENEVENTO	807 D	$13.05
BRANDY:		
VECCHIA ROMAGNA BUTON (ÉTIQUETTE NOIRE)	111 B	$10.95
VECCHIA ROMAGNA ÉTIQUETTE OR	816 F	

(PRIX SUJET À CHANGEMENT SANS PRÉAVIS)

Nous sommes à votre service pour toutes vos réceptions.
Sans frais, nous sommes conseillers pour le classement des vins.
Appelez en tout temps.

Tél.: 661-4655

//////ITALIA/

Extravagance et raffinement latins

par
Angèle Dagenais

LES grands couturiers italiens se sont toujours distingués de leurs voisins français par une sorte d'extravagance et de raffinement «latins», méditerranéens, caractérisés par une audace plus marquée pour les contrastes des couleurs, des lignes, de l'ornementation. La haute couture italienne est passée maître depuis longtemps dans l'art de travailler les peaux, les soies, et les tricots avec un brio et une flamboyance inégalés.

Cet automne, les points forts de la mode remettent précisément à l'honneur ces éléments «naturels» et les cuirs, les daims, la fourrure, la laine (bouclée, tissée, tricotée), rivalisent avec les soies, les velours, les taffetas, les moirés, le tulle, etc.

Les coloris chauds — brun, sable, olive, terracotta, kaki, vert-de-gris, aubergine — et la richesse des tissus laineux et duveteux se marient avec la froideur des bleus, violets, indigos, lilas, magentas, pourpres, bourgognes et des fils métalliques qui rehaussent pratiquement tous les vêtements. Le noir est le «liant» par excellence. On le retrouve partout, recouvert de surpiqûres argentées, or ou cuivre ou fondu dans des motifs floraux, arabesques ou paisleys. Classique ou folle, la mode d'automne est aussi parfois exotique, mi-slave, mi-gitane ou sud-américaine (gaucho), en parfaite continuité avec les lignes du printemps dernier.

En effet, aucune rupture ne vient modifier sensiblement les lignes amples et fluides des chemisiers, jupes et pantalons qui retrouvent plis, fronces et volants. La cape et la pelisse refont surface. Les tailles sont très cintrées contrastant avec l'ampleur des manches, des épaules et des pantalons; elles sont enveloppées de larges ceinturons aux garnitures et boucles de métal ouvragé.

La mode est à la superposition des couleurs, motifs textures. Non seulement combine-t-on luisant et mat, laine et cuir, rayures et fleurs, rouges et bleus, verts et bruns mais on superpose les vêtements les uns sur les autres: chemisier, pull, blouson ou veste, manteau ou cape... Foulards, châles, gros bas de laine, tuques, cache-nez complètent le tout.

La fantaisie des manches de chemisiers ou blousons et des jambes de pantalons est sans limite, le plus souvent arrondie et ample, retenus aux poignets et à la cheville. Le style «zouave» ou «harem» pour le pantalon est encore tout à fait de mise pour le jour ou le soir. Les chemisiers s'ornent de cols et collerettes de toutes les formes pour donner encore plus d'ampleur au haut du corps.

Les jupes et les pantalons sont de toutes les longueurs, du bermuda au-dessus du genou à la jupe, à la cheville pour le soir. Le knicker gagne de plus en plus de terrain et est porté avec un collant de laine côtelé de même que la jupe-culotte. Les jupes, plissées, portefeuilles, tulipes, cloches, couvrent le genou d'environ deux pouces.

Les robes-chemisiers et les chasubles sont de grands classiques qui perdurent, de même les robes de laine ou ensembles deux ou trois pièces qui sont une spécialité de la mode italienne depuis toujours. Robes et ensembles s'ornent de gros boutons, de perles, de fils et garnitures dorés, argentés d'une fantaisie retenue et élégante ou débridée. La texture des tricots aux mailles fines ou grosses, duveteuses (laine d'agneau, angora ou cachemire) ou rêches (mohair) emprunte parfois à l'art du licier pour imiter la plume, le poil, les boucles et les noeuds dans les grosses pièces: pulls, vestes ou manteaux.

Cet automne, la mode est confortable et chaude, tout à fait adaptée à notre climat rigoureux. Avec la flambée des prix personne ne veut avoir à délaisser un vêtement parce que la ligne a changé. Au contraire, il faut pouvoir à chaque saison rajouter des morceaux, réutiliser les anciens avec de nouveaux accessoires (quitte à refaire l'ourlet), rechercher des vêtements versatiles qui se combinent et se superposent aisément. Les couturiers le savent et vendent parfois deux jupes, l'une en laine, l'autre en soie pour le soir, de façon à maximiser l'utilisation de la veste ou du chemisier qui les accompagnent.

Pour le soir, toutes les fantaisies sont permises dans les tissus les plus extravagants. L'or et l'argent se retrouvent dans tous les colliers, boucles d'oreilles, ceinturons, bas, escarpins et accessoires quand ils ne sont pas tissés à même ces vêtements romantiques et vaporeux tout droit sortis des contes de fées. Romantisme et exotisme: les rappels folkloriques — boléros, jupes gauchos, blouses à manches ballons, bottes et bijoux très ouvragés — s'intègrent à la mode d'automne qui grisera même les plus timides. En effet, une telle orgie de couleurs et de textures ne laissera personne indifférent.

Qui n'a pas entendu parler de Gucci, Giorgio Armani, Gianni Versace, Umberto Ginocchietti, Valentino, Missoni, Mariuccia Mandelli, Gianfranco Ferre, Lei di Lancetti, Mariucci Mandelli, Trussardi, etc?

Sans doute plusieurs, car les couturiers italiens sont quand même moins connus ici que les français. Pourquoi ne pas profiter de l'événement Italia (du 1er au 17 octobre) pour se familiariser avec la mode italienne. La maison Eaton présente quatre grands noms du prêt-à-porter italien — Gianni Versace qui a créé la collection *Genny*, Mariuccia Mandelli dont les collections portent le nom *Krizia* ou *Kriziababy* (pour les enfants), Giorgio Armani pour la mode masculine et Claude Montana qui est un couturier français mais qui fait fabriquer en Italie la collection *Complice* — mais on peut se procurer des vêtements «mode» italiens dans de nombreux autres magasins et boutiques de Montréal.

La confection italienne est réputée mondialement et ses artisans sont d'ailleurs tellement habiles que c'est en Italie que se pratiquent les plus belles copies (parfois aussi parfaites que les originaux) de tissus, accessoires et griffes de couturiers français... Mais là n'est pas notre propos. Les couturiers italiens se passeraient volontiers des «faussaires» qui piratent les modes étrangères et jettent le discrédit sur leurs exportations.

Selon Statistique Canada, les exportations de tissus et vêtements en provenance de l'Italie ont baissé légèrement de $57 millions en 1980 et elles sont presque deux fois moins importantes que le commerce de la chaussure italienne au Canada. Le vêtement et les chaussures sont soumis à des quotas au Canada mais les exportateurs italiens essaient de contourner ce frein au commerce en expédiant des marchandises de valeur plus importante. Les quotas régissent les quantités et non pas la valeur des marchandises.

Certains disent que la qualité n'a pas de prix. Elle en a un et il est souvent très élevé. Il reste qu'un beau vêtement, bien coupé, de grande qualité ne se démode pas. Et cela aussi peut être précieux....

Robe «Complice», couleur mastic, en velour côtelé, lisérée de cuir.

Culotte noire à fines rayures blanches, ornées de perles; bustier assorti et jaquette blanche. (Création Krizia)

Les vins italiens: une ascension spectaculaire

par
Michel Nadeau

DEVENUE premier producteur de vins au monde, l'Italie occupe une place de choix dans les marchés du Québec et du Canada. Les amateurs de vins découvrent les vertus de la vigne de la Toscane, du Piedmont et de l'Ombrie. La bataille des prix, menée par les viticoles et les négociants à l'échelle internationale, a nettement favorisé les marques italiennes qui menacent les crus français. En Ontario, l'Italie s'est hissée au premier rang des fournisseurs de cette province.

Selon les statistiques de la Société des alcools du Québec, les ventes de vins italiens, l'an dernier, ont dépassé 729,000 caisses de 12 bouteilles de 750 millilitres.

Évidemment, les vermouths rouges — les marques Martini & Rossi et Cinzano — comptent pour plus du tiers de ce volume.

Pour sa part, le Centre des vins italiens de Montréal estime que les Québécois ont consommé 35,667 hectolitres du liquide ensoleillé de la plaine italienne. Les vins rouges représentent plus de 80% de ce volume.

Mais il faut reconnaître que le Québec et même le Canada demeurent de petits marchés pour l'Italie qui a enregistré, en 1979, une année record de 18 millions d'hectolitres vendus à l'étranger. L'an dernier, la production exportée est revenue à une croissance plus normale au niveau de 15,065,528 hectolitres. L'ensemble du marché canadien approche 2% de ce chiffre.

Mais cette ascension spectaculaire de l'Italie à l'échelle mondiale ne s'est pas faite sans heurt. Cette percée a donné lieu à d'importantes batailles avec le leader traditionnel dans ce secteur: la France.

Le mois dernier, les pays de la Communauté économique européenne (CEE) parvenaient à une entente afin d'arrêter l'effondrement des cours du vin en raison de l'abondance de la production. Les pays membres du Marché commun ont accepté de subventionner la distillation de plusieurs centaines de millions de litres de vins italiens afin d'empêcher l'entrée en France d'une partie de cette production.

Plusieurs maisons viticoles françaises importent en effet des vins italiens et d'autres pays méditerranéens dans le but de procéder à certains coupages et diminuer ainsi le prix de revient.

La France et l'Italie réclament toutes deux une réforme en profondeur des règlements communautaires sur la production et la commercialisation viticole.

Au Canada, les deux pays limitrophes se disputent vivement le marché de 25 millions de gallons, selon les données publiées récemment par Statistiques Canada. (Un gallon = 4,54 litres.)

Avec près de six millions de gallons, l'Italie vient au deuxième rang talonnant la France qui montre des signes évidents d'essoufflement. Du point de vue de la valeur des importations, l'Italie se trouve en troisième place derrière les Français et les Allemands. Ces derniers ont effectué une remontée spectaculaire l'an dernier dans le créneau des vins de table.

L'Italie est présente dans les cinq principaux secteurs viticoles: vins de table, Sherry, vermouths, vins pour dessert et vins mousseux.

Les vins de table contribuent pour 80% des ventes au Canada. Tout le monde connaît les Chiantis et Valpolicellas.

Mais c'est probablement dans le domaine des vermouths que l'Italie est surtout identifiée à deux produits: Martini & Rossi et Cinzano, deux grands appéritifs. Les ventes de ces produits ont dépassé les $5 millions l'an dernier au Canada.

Si l'Italie ne s'intéresse guère aux vins assez sucrés, elle occupe cependant la première place chez les vins mousseux. Les achats canadiens ont atteint 389,000 gallons l'an dernier soit 100,000 de plus que la France. Il faut cependant dire que la valeur des mousseux français est plus du double des produits italiens.

La hausse des ventes à plus de $30 millions l'an dernier au Canada s'explique en bonne partie par les prix avantageux, la qualité améliorée et le dynamisme des exportateurs italiens.

Dans l'industrie des alcools, le vin est le seul produit qui connaît présentement une progression constante. Les spiritueux et la bière demeurent à peu près stables, affichant des hausses annuelles de consommation de quelques points de pourcentage.

La découverte du vin chez les Nord-Américains a augmenté la consommation per capita dans plusieurs régions. Le Québec arrive au deuxième rang au Canada, derrière la Colombie-Britannique, avec une consommation per capita annuelle de 8,62 litres.

La présence de la Société des alcools dans le secteur de l'embouteillage a contribué à l'essort des vins italiens au Québec. Le volume des ventes du Chianti de la SAQ a grimpé de 10,560 caisses à plus de 128,000 caisses au cours des quatre dernières années. Ces gains se sont faits en partie aux dépens des produits similaires embouteillés en Italie. La tendance est la même chez les Valpolicellas où les travailleurs de la SAQ mettent en bouteille plus de 50,000 caisses par an. Cette production est presque égale au volume des Valpolicellas importés.

En ajoutant les autres rouges importés aux deux familles célèbres de vins italiens, on obtient plus des deux tiers des achats québécois de vins italiens.

Il est difficile cependant d'identifier très clairement la destination finale de la production italienne. Plusieurs embouteilleurs québécois importent de grandes quantités de vins italiens.

Ainsi, la plus ancienne entreprise viticole au Québec, la maison Geloso, de Saint-Vincent-de-Paul, à Laval, joue un rôle de premier plan dans les échanges viticoles avec l'Italie.

Au palmarès de la SAQ, on trouve deux produits Geloso — La Romaine et Cuvée rouge — parmi les 25 plus importants vendeurs.

La commercialisation du vin dans les épiceries a aussi nettement favorisé les produits italiens. Plus du tiers des ventes en dollars se font maintenant par ce canal.

Plusieurs firmes québécoises achètent donc les vins italiens dans la préparation de leurs produits.

Ce phénomène explique aussi pourquoi le Chianti se classe au onzième rang des ventes totales de vin de la SAQ; par contre, si on observe les ventes dans les succursales seulement, c'est le Valpolicella qui apparaît en 17e place, nettement en hausse. Le premier est en vente dans les épiceries alors que le second ne l'est pas.

Encore une fois, il est difficile de préciser l'importance des vins italiens dans les produits embouteillés au Québec puisque l'étiquette ne révèle pas l'origine du produit.

Sous des noms très littéraires français, on pourrait souvent trouver la présence de bons crus italiens qui n'ont pas le privilège (coûteux, à vrai dire) de venir du Bordelais ou du Macon...

Au chapitre des vermouths rouges, on observe une baisse du nombre de caisses vendues depuis cinq ans. Cependant, cela n'a pas empêché le Cinzano rouge de se hisser, l'an dernier, au huitième rang au palmarès des vins. Le Martini & Rossi passait au même moment de la 19e à la 15e place. Il faut préciser que les vermouths ont connu des hausses de prix substantielles au cours des dernières années. Par ailleurs, plusieurs firmes québécoises ont lancé des produits fabriqués au Québec au cours des derniers mois. Le Du Bleuet a également pris une place au sein du marché des appéritifs.

Curieusement, le vin blanc italien n'a pas encore gagné la faveur des Québécois. Les ventes ne comptent que pour un dixième de celles du vin rouge.

En Ontario, on observe une tendance différente. Les ventes de vins blancs italiens ont augmenté de 65% l'an dernier pour atteindre 882,000 gallons alors que les vins rouges de table ont gagné 5.9% sur le chiffre d'un million de gallons atteint en 1979.

Selon le commissaire principal du commerce italien à Montréal, M. A. Sorrentino, les ventes de vins italiens, au cours de l'exercice 1980-1981 selon l'Ontario Liquor Board, ont touché la barre des deux millions de gallons, une majoration de 23% sur la période correspondante en 1979.

Ainsi, l'Ontario représente plus de 40% des ventes de vins italiens au Canada. Les importations de vins français dans la province voisine ont fléchi de 25,6% alors que l'Allemagne de l'Ouest accusait un retard de 23% également sur l'année précédente.

Tout comme au Québec et dans l'ensemble du Canada, les vins californiens marquent des progrès énormes avec une avance de 157.5%.

Si la France domine toujours le marché canadien avec des ventes de $60 millions en 1980 suivie de l'Allemagne avec $33.4 millions et l'Italie, plus de $30 millions, il faudra surveiller de près les Américains qui occupent maintenant la quatrième place avec plus de $11 millions.

L'Italie cependant conserve un atout de taille; l'image du soleil qui trotte sans cesse dans la tête de tous les consommateurs québécois et canadiens. Aussi, l'évolution des ventes au cours des prochaines années sera une guerre terrible au niveau de la mise en marché. Si la France est assurée de garder la crème du marché grâce à son héritage séculaire, les candidats au leadership dans les secteurs des vins à prix moyens et bon marché demeurent nombreux. L'Espagne, la Grèce, les États-Unis et surtout, l'Italie et l'Allemagne, se disputeront une bataille sans merci.

L'Italie devra poursuivre ses efforts de mise en marché, au Québec notamment, où elle pourrait faire mieux. La publicité sera un facteur déterminant; mais l'appui de fabricants locaux demeure encore le meilleur pillier pour une pénétration accrue du marché. Si un jour, Martini & Rossi ou encore Cinzano décident d'embouteiller leurs produits au Québec, ils marqueraient ainsi plusieurs points dans un marché croissant.

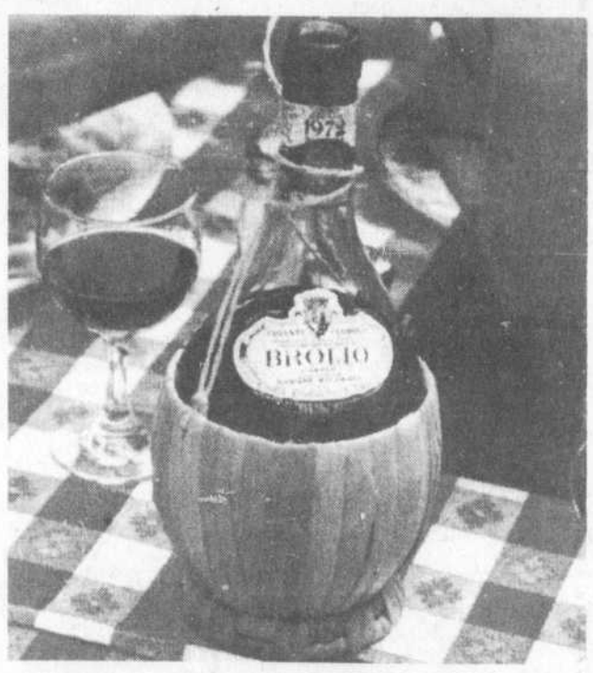

Les vins italiens au Québec

(En caisses de 12 bouteilles de 750 ml)

	1977	1978	1979	1980	1981 (*)
Chianti S.A.Q.	10,560	59,927	176,941	128,667	70,089
Chianti importés	77,194	79,487	50,416	52,731	31,616
Valpolicella S.A.Q.	12,282	31,449	16,963	50,131	5,987
Valpolicella importés	61,610	63,149	45,378	51,666	33,061
Vermouths rouges	318,659	311,294	244,586	248,779	118,044
Autres rouges importés	62,321	68,130	48,381	59,656	44,203
Rosés	8,691	8,647	4,833	5,500	3,052
Vins blancs S.A.Q.				434	3,364
Vermouths blancs	76,955	88,483	74,156	64,587	44,451
Mousseux blancs	17,412	18,264	13,385	16,687	8,775
Autres blancs importés	18,916	19,843	18,278	30,953	29,247

(*) Six mois

Parmi les produits les plus populaires, on retrouve les Chianti, Valpolicella, Martini & Rossi, Cinzano, Cabernet del Piave, Tocai del Collavini.

Découvrez ce que recevoir veut dire pour un italien!

RESTAURANT DA ENRICO

TABLE D'HÔTE
PROSCIUTTO E MELONE
STRACCIATELLA ALLA ROMANA
INSALATA ROMANA
TORTELLINI CREMA E FUNGHI

FETTUCCINE ENRICO $9.50
CANNELLONI TRASTEVERE $10.50
SCALOPPINE CAPRICCIOSE $11.50
GAMBERI JIULIO CESARE $12.50
ROSETTE DI VETELLO ALLA SENAPE $12.75
FILETTO DI BUE ALLA GRIGLIA $14.95

TOUS CES REPAS SONT SERVIS AVEC LÉGUMES FRAIS

Dessert
Moretto al Brandy
Cassata sicilienne
café, thé

Stationnement gratuit face au restaurant à partir de 16 h 30.

Repas complet pour gens d'affaires à partir de $4.95 De 11:30 hres à 15 hres.

Du mercredi au samedi à partir de 19 hres...
Venez entendre Tony Zaccaro, guitariste et chanteur
Ouvert du lun. au ven. de 11: 30 hres à minuit
samedi de 17 hres à minuit

Fermé le dimanche
Réservations: 388-0719
200 est, Crémazie

guérin l'éditeur qui édite
4574 rue Saint-Denis, Montréal
H2J 2L3 Tél.: (514) 842-3481

Grammaire italienne Dino Fruchi

$8.95 guérin

La présente grammaire a été rédigée dans le but de faciliter l'étude de la langue italienne.

Elle comprend vingt-cinq leçons et d'une façon simple contient tous les éléments nécessaires pour quiconque désire apprendre l'italien.

Les règles grammaticales, qui différencient les deux langues soeurs, sont expliquées de manière à justifier leur existence et, en même temps, font voir leurs similitudes, puisque toutes deux sont originaires d'une même souche.

C'est une grammaire pour ceux qui, une fois l'étude de la langue italienne amorcée, ne s'arrêteront pas à la première difficulté mais persévéreront jusqu'à la fin.

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

Du nouveau sur la rue St-Denis...

la pizzathèque

pizzas uniques
grillades à l'italienne
ambiance chaleureuse

2051, RUE ST-DENIS
MONTRÉAL, H2X 3K8
(514) 282-9177

ITALIA EATON ITALIA

ITALIA

Tire, tire, tire l'aiguille...

Quand le tricot devient affaire de famille, il se décline à tous les genres, surtout quand il vient d'une terre où la maille a su se tisser une place de choix au cours des siècles: l'Italie. Au féminin, il joue la tendresse et la délicatesse; au masculin, il affiche fièrement la richesse du fait main.

Pour choyer les petits comme les grands, nos collections se conjuguent en teintes dernier cri et coupes sages ou folles.

Un ouvrage de fée pour les bambins: cardigan-maison capuchonné et fleuri aux boutons. Acrylique et laine dans les tons de rouge, pierre et rouille. Tailles 2, 3, 4. **50.00** ch.

La douceur est de rigueur pour la jeune fille. Tricoté main, cardigan en acrylique et mohair volanté et parsemé de fleurs brodées. Dans des teintes qui se moquent des saisons: blanc cassé ou gris. Tailles petite, moyenne, grande pour adolescentes. **50.00** ch.

Pas vendu à Cavendish, St-Bruno, Ottawa ni Ste-Foy. Choix incomplet de modèles dans certains magasins.

Plus rude, la grosse maille torsadée pour homme. Griffé **Bakara,** ce pull à découpe V sera le meilleur compagnon de vos loisirs. Il fait partie d'une étonnante collection dont les prix varient de **75.00** à **80.00** ch. Le modèle représenté est offert dans les tons de chameau, **80.00** ch.
Centre-ville seulement. Vous le trouverez aussi en naturel ou marine, **75.00** ch.
Pas vendu à Pointe-Claire, Cavendish, St-Bruno ni Ottawa.

La maille prend une longueur d'avance à la boutique **N° 1** avec cette robe-pull à col roulé au motif ethnique. Léger mélange acrylique, mohair et nylon. Agencement de tons atténués: bleu et vert ou rouge et vert (choix incomplet de teintes dans certains magasins). Tailles petites, moyenne, grande. **76.00** ch.

Eaton Centre-ville, 4e, 2e et 3e étages, et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, St-Bruno, Ottawa, Ste-Foy, sauf indications contraires. Rayons 210, 211, 232, 330, 442.

Achats en personne seulement.

Alitalia
Transporteur officiel de la promotion Italia

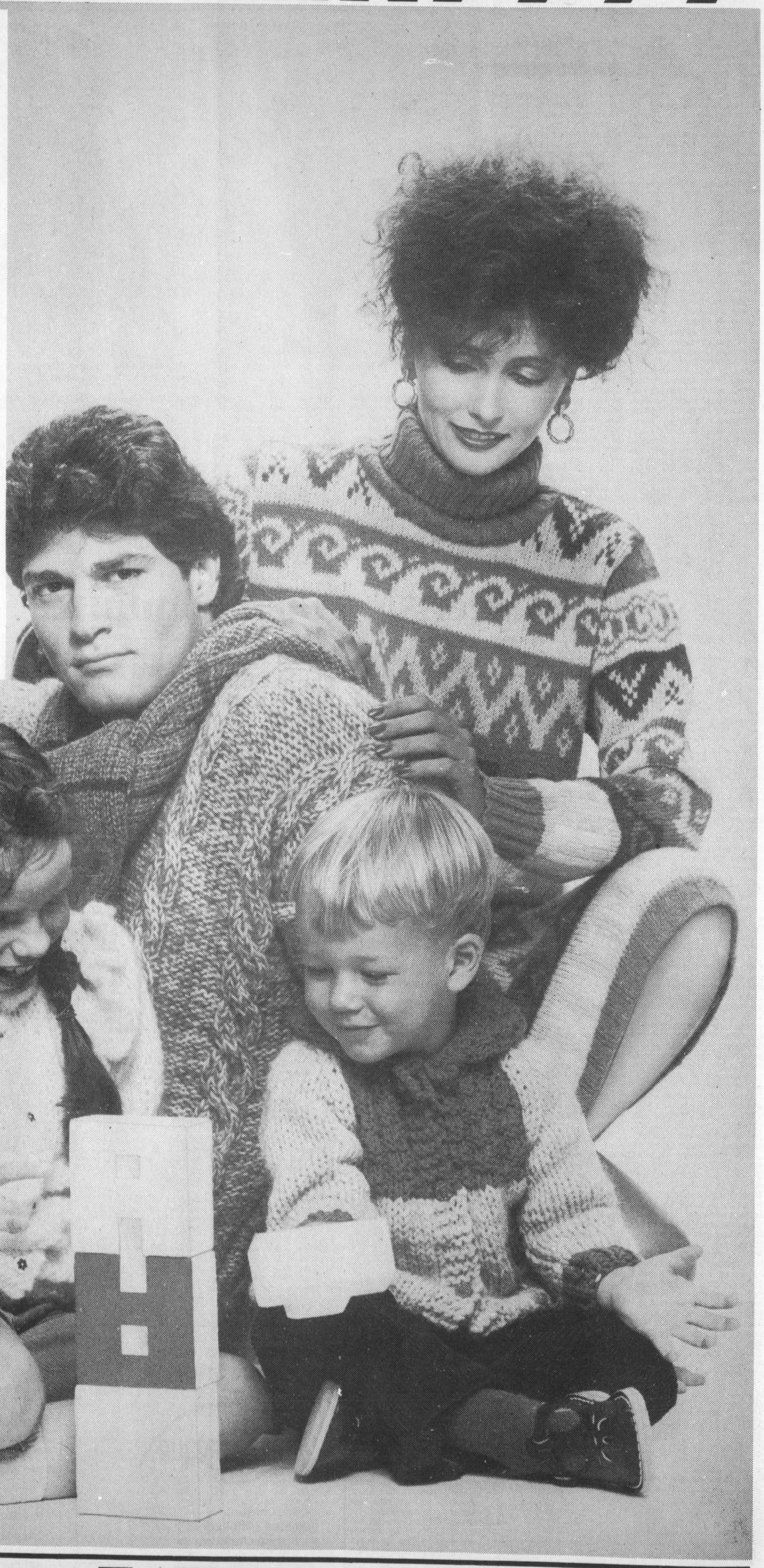

EATON